L'Université de Montréal



L'Université de Montréal La quête du savoir

Hélène-Andrée Bizier



L'Université de Montréal tient à exprimer so gratitude

au ministère des Communications du Conada ò lo saciété Hydro-Québec

pour leur contribution remarquoble à la publication de cet album.

Ces généreux donateurs permettent oinsi de voloriser l'enseignement supérieur chez nous et de mieux faire connaître ou recannoître le hout lieu du sovair qu'est l'Université de Montréal.

Lo cammunouté universitaire reconnaissonte leur adresse des remerciements très sincères.

Recherche iconographique Michèle Picard

Collaborateurs à la recherche documentaire Gisèle Bizier Denis Plante

Révision Louise Chabalier Madeleine Souvé

Conception graphique Langevin, Turcotte inc.

Directeur de l'impression Henri Rivord

Photogravure Graphix Studio

Composition Compo Em

Impression Imprimerie Boulanger

Reliure Coopérative Harpell

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés, loute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre por quelque procédé que ce soit, et notomment por photocopie au microfilm, est strictement interdite sons l'outorisation écrite de l'éditeur

© Éditions Libre Expression 1993

Dépôt légal 1" trimestre 1993

Données de catalogage avant publication (Canada)

Bizier, Hélène-Andrée Histoire de l'Université de Montréol Comprend un index. ISBN 2-89111-522-8

1 Université de Mantréal – Histoire.

2. Universités – Québec (Province) – Montréol – Histoire

I. Titre LE3 M6718B59 378 714'28

C93-096091-2

Sommaire

Préface	11
CHAPITRE 1	
La quête du savoir	15
Fille d'Esculape	28
Le jugement de Rome	46
L'écale des prêtres	48
CHAPITRE 2 Sortir du silence	£ 2
	53 58
L'Université vagabonde	74
L'hôpital de l'Université Les praticiens de la loi	83
La faculté des collèges	92
L'école des dentistes	98
Le président de taus les étudiants	108
L'écale des idées	124
CHAPITRE 3	
Le cycle infernal	127
Maux d'argent	136
La petite faculté de luxe	154
Partrait de famille	164
Pour s'adonner à des études désintéressées	173
Pour s'intéresser aux prablèmes de l'heure	180
CHAPITRE 4 La maison de la nation	102
	183 192
De la naissance de quelques facultés	206
L'école des soigneurs de chevaux La culture du doute	230
ta culture au doute	230
Au service de l'intelligence	239
L'enseignement commercial supérieur	256
L'académie des ingénieurs	266
En plein essor	280
ANNEXE 1	
Les dirigeants universitaires	288
ANNEXE 2	222
Unités de recherche, hâpitaux et instituts affiliés	292
CHRONOLOGIE	296
SOURCES DES ILLUSTRATIONS	303
INDEX	306



Cette institution est née porce que des idéalistes tels que Simon Sanguinet, le premier qui voulut y cansacrer sa fartune, rêvaient de lumière pour leurs compotriotes. Il a fallu ensuite l'énergie d'un Ignace Baurget et la volanté de persannes assaciées dans la créatian d'organismes ou d'écoles professionnelles destinées à dépasser l'empirisme, pour que soit fargée la base des facultés. Ensuite, seulement, l'Université est venue rallier les hommes et les femmes d'ici autour du même idéol.

Cet album est un hammage à cette œuvre tissée de difficultés, à ses artisans ainsi qu'aux Émile Chartier, Olivier Mouroult et Léan Lortie qui ont, avant mai, esquissé un portrait de l'Université de Montréal qui est racantée ici pour la première fais.



Préface

'est avec plaisir et fierté que nous saluons la parution de cet album historique sur l'Université de Montréal, un ouvrage qui relate bon nombre de faits et gestes des professeurs et des étudiants, des administrateurs et des employés, des diplômés et de nombreux amis qui, ensemble, ont tracé la voie qui mène vers la communauté universitaire de 1993.

Madame Hélène-Andrée Bizier a brillamment relevé le défi d'écrire l'histoire de l'Université de Montréal dons un style vivont et riche d'anecdotes qui illustre fort bien les relations de l'Université avec la société montréalaise et québécoise. Son œuvre comblera l'attente de tous les publics, qu'il s'agisse des différents groupes qui composent la famille universitaire ou des nombreuses personnes qui, à divers titres, s'intéressent à l'histoire de Montréal. Je la remercie de sa compréhension, de so patience et de son apport remarquable au rayonnement de l'Université.

La genèse et le contenu de cet album historique procèdent du désir bien légitime de l'Université de Montréal de se remémarer les circonstances de sa création et de retracer les étapes de son développement. Au fil des pages, on constatera que la vie ne fut pas toujours facile pour nos devanciers; elle ne l'est guère davantage pour nous. Mais aujourd'hui comme hier, participer à l'édification d'une grande université est une source extraordinaire de satisfaction.

Une institution comme la nôtre est une œuvre collective. Après avoir pris connaissance des péripéties qui ont jalonné son histoire et des difficultés qui ont entravé son développement – que l'on pense aux incendies de la rue Saint-Denis, à l'incapacité de payer le personnel durant la crise des années 1930, aux avatars de la construction de l'immeuble du mont Royal –, on referme cet album avec la conviction que l'apport de chaque génération a été indispensable pour façonner la personnalité actuelle de l'Université de Montréal.

On camprend aussi qu'une telle institution doit beaucoup à san milieu et à la société qui la soutient; on reconnaît que le caractère collectif de l'œuvre s'étend bien au-delà de la seule cammunauté universitaire. Très tôt, les campagnes de souscription ont contribué à lui garantir sa marge de manœuvre financière. Très tôt aussi, ses diplômés lui ont accordé un appui impartant par leur générosité. Dès qu'il y eut des professeurs de carrière, ceux-ci ont manifesté un vif souci du développement de leur université; avec conviction, ils ant fait valoir la nécessité d'explorer tous les damaines du savair humain et de la pratique professionnelle tout comme celle d'enrichir les bibliothèques et les laboratoires afin de donner la meilleure formation possible à leurs étudiants.

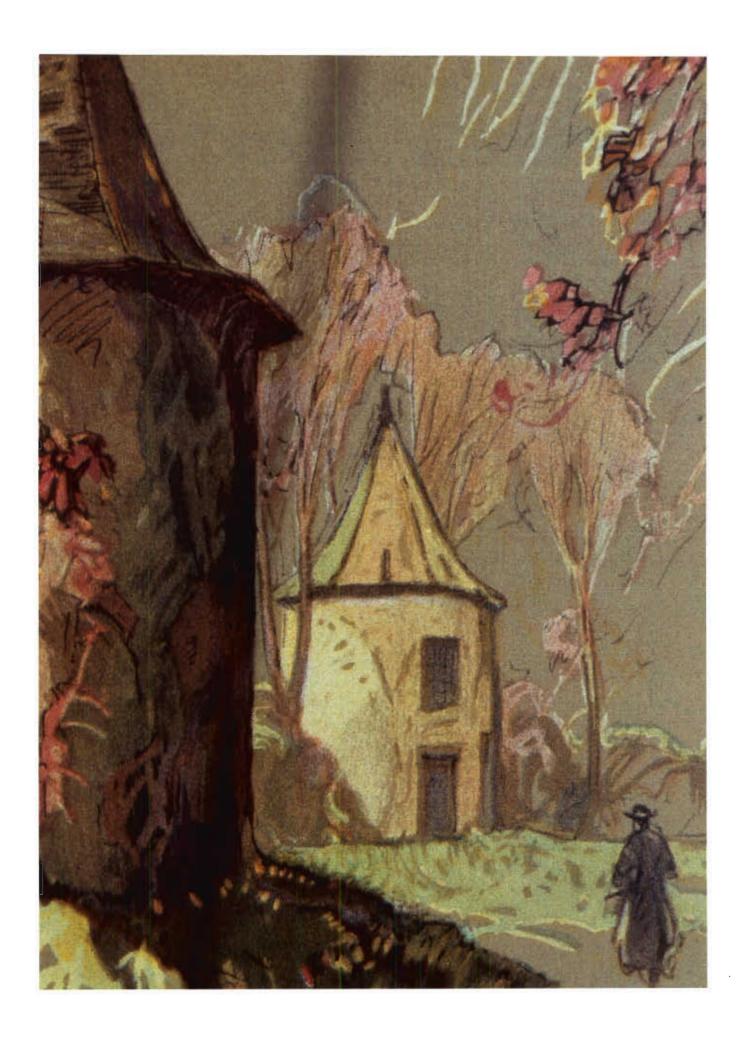
L'Université s'est adaptée au changement et sa population étudiante, loin d'être limitée aux classes privilégiées, reflète la composition de la société dans san ensemble. Aujourd'hui, tautes les personnes qui passèdent un excellent dossier scolaire et qui sant pourvues des capacités intellectuelles et de la motivation nécessaires pour entreprendre des études

supérieures sont les bienvenues à l'Université de Montréol. Elles y trouvent un milieu exigeant, mais combien stimulant, qui leur permet, au terme de laborieuses onnées de travoil, de devenir à leur tour membres de lo famille des diplômés de l'Université de Montréal.

Nous pouvons à bon droit être fiers du trovail accompli et de l'ampleur du progrès réalisé depuis la création à Montréal de lo succursale de l'Université Loval. La ténacité de nas prédécesseurs tout comme leur foi dans ce projet ont permis de jeter les bases de l'Université d'aujourd'hui qui, avec l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales, est devenue une université réputée qui se classe parmi les plus grandes et les plus dynamiques au Canoda.

Parvenu presque au terme d'un rectorat de huit ans, je suis particulièrement heureux de la publication de cette œuvre historique qui nous permet d'apprécier et d'aimer encore davantage notre université. La parution de cet album marque un moment privilégié dans le pracessus de réflexion que l'Université de Montréal a engagé sur elle-même au cours des dernières années, notamment en matière de planification. Je suis convaincu que la communauté universitaire, tout comme le public en générol, les diplômés et les amis, y trouveront un encauragement à sautenir les efforts de l'Université en vue de l'accomplissement de sa double mission d'enseignement et de recherche.

Gilles G. Cloutier



La quête du savoir



lège classique est créé dans la ville de Champlain: le Collège de Québec. À la même époque, en Nouvelle-Angleterre, les Bostonnais fondent l'Université Harvard. Pendant toute la durée du régime français, le Collège de Québec est la seule institution dispensatrice de haut savoir au pays. Il répond aux besoins du milieu en proposant, par exemple, un cours d'hydrographie aux aspirants pilotes. En 1653, le jésuite François Le Mercier compore l'enseignement dispensé par les maîtres du Collège à celui des meilleurs du genre en Europe: « Surtout ici à Québec, à cause du grand nombre des nôtres [jésuites], le Collège donne une idée non négligeable des plus importants collèges d'Europe. Spécialement en ce qui regarde la discipline religieuse. Pour ce qui est de la discipline des lettres, nous n'avons eu jusqu'ici que deux classes, l'une de grammaire et l'autre de mathématiques, bien que le puisse ajouter une troisième où l'on enseigne aux enfants à lire et à former les caractères de l'écriture. Ce soin incombe en entier à deux de nos pères. »

Vieilles tours de Soint-Sulpice. Le sulpicien François Cochot de Belon est délégué à Montréal en 1680. Chorgé du soin el de l'éducation d'une centoine d'Amérindiens vivant depuis 1676 sur le versont centre-sud du mont Royal, sous la protection des Français, il fait une «écale» de ce Ierritaire de 20 arpents sur 30. On y enseigne le travail, mois également le fronçois, le chont et lo musique

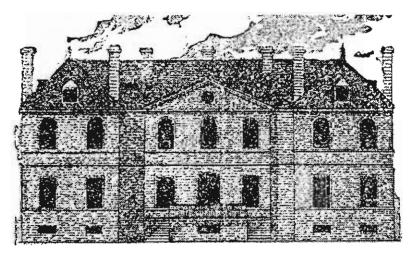


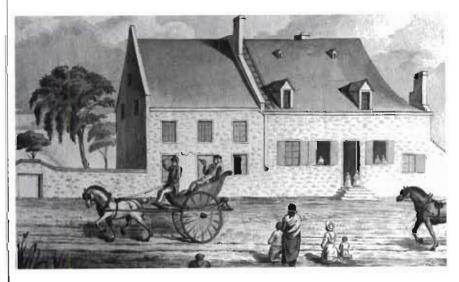
François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. En 1663, il fonde le Grand Séminaire, première institution d'enseignement supérieur au Canada. On y farmera ales jeunes clercs qui paraîtront propres au service de Dieu ».

C'est dans le château de Vaudreuil que le collège de la Langue-Pointe se transparte en 1773; il prendra le nom de Collège Saint-Rophoël, avant son incendie en 1803.

Presbytère de la paraisse Soint-François-d'Assisede-la-Langue-Pointe. Les communautés religieuses et séculières se chargent spontanément de cette responsabilité; leur contribution, admirable, n'est pas entièrement désintéressée puisqu'elles font œuvre humanitaire en souhaitant l'éclosion de nouvelles vocations. La fondation du Grand Séminaire de Québec par Manseigneur de Laval, en 1663, vise le recrutement des «jeunes clercs qui paraîiront propres au service de Dieu et auxquels, à cette fin, on enseignera la manière de bien administrer les sacrements, la méthade de catéchiser et prêcher apostoliquement, la théologie morale, les cérémonies, le plain-chant grégorien et autres choses appartenantes au devoir d'un bon ecclésiastique ».

La Nouvelle-France assiégée, sa capitulation et enfin sa prise de possession par les troupes britanniques, en 1760, provoquent la fermeture du Collège des jésuites. Quelques membres de la Compagnie de Jésus vont demeurer au pays et tenter, sans succès notable, de sauver les restes de leur œuvre. La relève est assurée par les prêtres du Séminaire de Québec qui créent une maison d'enseignement destinée aux garçans. Le Petit Séminaire est alors la seule institution d'enseignement « supérieur » au pays. L'œuvre des jésuites à Québec, celle des sulpiciens à Montréal et la prolifération des écoles dirigées par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, héritières de Marguerite Bourgeoys, n'ont pos suffi à relever le niveau générol de l'éducation.





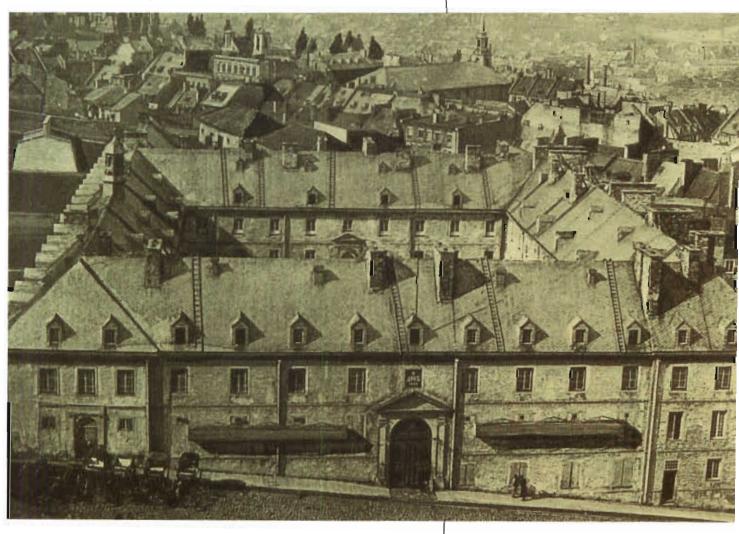
En 1762, le gouverneur James Murray, frappé par l'ampleur du problème, écrit, en parlant des Canadiens: «En général, ils sont excessivement ignorants; le gouvernement d'autrefois n'a jamais permis l'établissement d'une presse dans la colonie et très peu savent lire et écrire.»

Le 1" juin 1767, trais ans après la fin du régime militaire, le sulpicien Jean-Baptiste Curatteau ouvre une école d'enseignement secondaire dans le presbytère de la paroisse Saint-Français-d'Assise-de-la-Longue-Pointe, à l'extrémité est de l'île de Montréal. Il y reçoit des externes et y loge des internes. Cette école est l'embryon du Collège Saint-Raphaël qui ouvrira ses portes en 1773, sous la direction de Curatteau, dans l'ancien château de Vaudreuil, près de l'actuelle place Jacques-Cartier. La création de cette institution offre enfin la possibilité de fréquenter une école du niveau de celle de Québec, sans obliger l'élève à séjourner à Québec pendant taute la durée de ses études. Formé à Montréal jusqu'en rhétorique, l'étudiant qui voudra étudier la philosaphie et la théologie ira à Québec.

L'université de la province de Québec

À la fin du XVIII^e siècle, même si les collèges ne forment toujours qu'un très petit nombre d'élèves, l'idée d'une université nationale germe dans plusieurs esprits. Le 24 juillet 1770, les Lanaudière, Panet, Boucherville,

En 1635, les jésuites adoptent la formule d'une « petite école » pour l'institution cannue sous le nom de Collège des jésuites et qui est destinée à l'éducatian des enfants amérindiens et fronçais. On peut lire dons les Relations des jésuites de l'année suivante : « Nous nous étonnons de nous vair environnés de tant de jeunesse en ces commencements. »



Laforce, Perras, Courval, Frémont, Marcoux, Riverin et d'autres, citoyens des villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières, signent la première requête en faveur de l'enseignement supérieur. Ils réclament pour les descendants des fondateurs de la colonie la réouverture du Collège des jésuites, jamais remplacé, font-ils valoir, par l'œuvre du Séminaire. En huit pages, ils s'appliquent à convaincre le général Guy Carleton, gouverneur du Canada, de plaider, auprès du roi, la cause de ses sujets catholiques qui ont trouvé un moyen peu coûteux « d'élever la jeunesse dans les bonnes mœurs, dans lo probité, dans la vertu, dans l'étude des langues, dans les sciences de la philasophie, des mathématiques, du génie, de la navigation, du droit civil, et généralement dans tous les arts et toutes les sciences humaines qui rendent l'homme utile à la société et qui font l'honneur d'une nation [...]».

Le collège fanctionnerait, en partie, grâce à la collaboration des Canadiens. Les quelques jésuites restés au pays et d'autres ecclésiastiques enseigneraient les mathématiques, le drait, la rhétorique, la langue anglaise et les «langues sauvages». Le collège ne serait pas complet sans la contribution de six professeurs venus d'Europe, «choisis capables d'enseigner les hautes sciences, et cela pour une fais seulement». Ainsi, «le Collège se trauverait formé et fournirait en quelques années d'ici des sujets naturels du pays capables d'enseigner à leur tour, de remplacer leurs premiers maîtres et d'y perpétuer les Arts et les Sciences sous l'autorité de l'évêque et ses successeurs [...]».

Les pétitionnaires de 1770 ont déploré les conséquences d'une situation où l'accès à la connaissance prive une large fraction de la population des emplois qui pourraient autrement être partagés entre les anciens et les nouveaux sujets britanniques. Ils ont également sauligné le fait que les plus heureux, les plus fortunés pouvaient s'instruire en France, dans la colonie de la Nouvelle-Angleterre et en Angleterre.

Au mois de mai 1787, Guy Carleton, récemment élevé au titre de Lord Dorchester, inaugure san deuxième mandat de gauverneur général en cammandant une vaste enquête dont l'un des aspects est de trouver les moyens «d'augmenter l'éducation» dans la colonie. Une note rédigée au mais d'actabre de la même année par le sulpicien Jean-Baptiste Curatteau montre que, depuis la Conquête, la situation n'a fait qu'empirer: «Le pays maintenant n'est plus reconnaissable, presque plus qu'une écorce de religian: l'esprit d'intérêt et de commerce, dont la bonne foi est bannie, est l'âme qui fait vivre le plus grand nambre. Pourvu que la jeunesse sache bien écrire et chiffrer, voilà l'éducation. C'est tout dire que de plus de 80 pensionnaires que j'avais au callège, j'en ai cette année 26; les écales anglaises et protestantes enlèvent tout. Je ne sais plus comment soutenir l'œuvre du collège que j'ai établi. »

Deux ans plus tard, le juge William Smith, président de la cammissian formée par le gouverneur, produit un rappart favorisant la création d'une université neutre qui, loin de se limiter à la diffusion de l'enseignement supérieur, serait respansable de l'organisation et du fonctionnement de tout le système d'éducation. Or, Monseigneur Jean-François Hubert, évêque du vaste diocèse de Québec qui englabe Montréal, s'y objecte. Selon lui, le

Offre de service d'un professeur d'anglais «langue vivante», parue dans La Gazette de Québec, le 22 septembre 1766. YOMME il a été mis dans la Gazette du 15 de ce Mois, à l'article de Paris du Mai dernier, Que Mr. CADET amoit été de nouveau arrêté et conduit à la Bastille: Ce est pour avertir que c'est un bruit sans sondement, ayant reçû de mon dit Sieur Caniles lettres du 23 et 25 Mai, et du 11 Juin derniers.

A Québec, le 18 Septembre, 1766.

HOUDIN

A S it was mentioned in the Gazette of the 15th Instant, in the Paris Article of 15th of May last, that Mr. Cadet was arrested a new, and conducted to the Bastishis is to inform the Public, that this Report is groundless, as I have received Letter from said Mr. Cadet, of the 23d and 25th May, and 11th of June last.

Quebec, 18th September, 1766.

HOUDIN

Ceci est pour avertir Les Habitans François de la Ville de Québe UÉ PATRICE Me CLE MENT, enseignera aux ensa François (à son Ecole au Collège des Jesuites) à lire, à écrire, et à parler la Lang Angloise, à un prix sort raisonable: Ceux qui voudront bien sui envoyer le Ensans, peuvent s'assurer qu'ils seront instruits avec soit. Et comme touter les assurpubliques de cette Province se sont à présent, et se seront à l'avenir, en Langue Anglo

lans une Langue vivante, doi : la connoissance ne peut manquer de leur être utile dans suite de leurs jours. Il enseigne aussi l'Arithmétique dans toutes ses dissérentes parties, ainsi que l'Art tenir les Livres suivant la méthode du Sieur Mair, la Géometrie, Mesuragee et s

l espére que les Citoyens ne négligeront pas cette occasion de faire instruire leurs Enfi

pentagy, じんじん

N. B. Il loge chez Monsieur GRAY, et on pourra le trouver à son Ecole.

A SECOND DIVIDEND!

ILL be made to the Creditors of John Lequesne on Tuesday 30, if they send their Accounts to Thomas Aylavin attested, on or before Saturday the 27th Inflate Creditors will meet at Simpson's Cossine-house this Evening at Six o'Clock, on spectruments.

Quelec, September 15:1, 1766.

UN SECOND DIVIDEND!

SE scra parmi les créanciers de Jean Lequelne, Mardi le 30, s'ils envoyent leurs comp attestés à Thomas Avilwin, Samedi le 27 de ce mois, ou avant.— Les Créanci s'assembleront ce soir, à six houres, au Casté de Simpson, pour des assaires particuliés A Québec, le 15 Septembre, 1766.

PETER TRAVERS,

INTENDING shortly to go to England, will sell the remainder of his Goods, c bitting of Articles well afforted, and fit for the Country, much under the commandance.

All Persons who have any Demands upon the Partnership of Peter Travers & Corequested to bring in their Accompts, that they may be discharged: And all those indet to said Partnership, it is hoped, will make speedy Payment, as very little longer Decan be given.

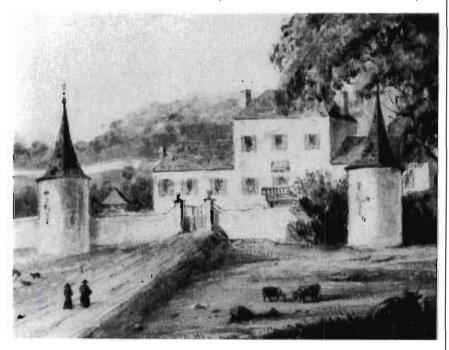
Quebec, the 1st September, 1766.



projet est prématuré, la population n'est pas prête, il y a peu d'enfants, les quatre principales villes, William-Henry (Sorel), Trois-Rivières, Québec et Montréal, ne sont guère plus que des bourgs et, surtout, il n'existe pas de réseau collégial capoble d'alimenter l'université en étudiants. Enfin, élément non négligeable dans un contexte où l'Église tend à préserver son rôle face à la population d'origine française, l'évêque s'inquiète de la place et des prérogatives qui seraient dévolues aux représentants de l'Église canadienne dons la direction et l'orientation d'une université.

Dans sa réponse au juge William Smith, Monseigneur Hubert ranimait la proposition contenue dans la requête de 1770 et suggérait, en alternative à la création de l'université neutre, la réouverture du Collège des jésuites : «Ce même collège ne pourrait-il pas, par la suite des temps, être érigé luimême en université et se soutenir en partie por les fonds actuellement appartenant oux jésuites? » Le prélat s'oppose donc au désir des enquêteurs qui prévoyaient financer l'université et une partie du réseau des écoles et collèges du Canado grâce au produit de la vente de ces biens. L'Église canadienne, qui voit un sacrilège dans tout projet affectant lo destination ultime de la fortune des jésuites, réprouvera la plupart des initiatives qui pourraient en priver les catholiques.

Cette préoccupation socioreligieuse n'est pas partagée par taus les Conadiens français, plusieurs asant même prétendre qu'il est plus profitable d'étudier dans une université neutre que de ne pas étudier du tout. Le meilleur exemple de cet état d'esprit est illustré par l'initiative de Simon Sanguinet. Né en 1733, Sanguinet ourait étudié à Québec avant de se lancer dans le commerce à Montréal. Cumulant, à partir de 1768, les fonctions de notaire et d'avocat, il acquiert la seigneurie de La Solle, située sur la rive sud de Montréal entre La Proirie et Beouhornois. Deux fois marié, sans enfants, dépeint sous les troits d'un original, Sanguinet s'intéresse à l'éducation supérieure. C'est ce qu'indique le testament qu'il dicte à son confrère Louis Chaboillez, le 14 mars 1790, deux jours avant son décès. On sait, d'après



C'est dans l'une des deux tourelles du « fort des Prêtres », construit sur le flanc sud du mont Royal, en 1694, que Morguerite Bourgeoys enseigna aux enfants omérindiens. Recanstruit au XIX° srécle, l'ancien fart alloit abriter le Grand Séminaire et le Callège de Montréol.

Chalins anien Court à la Charge qu'is Sona des lour and un mafe to requise averen de haofmois a la min les religiouses Communicant from le reporte Som con Campautiqu'il regards comme desfectet fills & go al Sur trend aspend desprofondour oweniron, lement d'in Cols audiens Boyer & Be Soules Cols and solo Boy sons les Balimans maison be defredames les la d'here) accortour les assissances, boloilles, Gibiros restous &. mouther quistout dans la d'maison Sur la Fierre, from jour dustout en Propriet! Concies uno rontor Langel As few Dame Course ston spouls, averuis let Completingarin santalisates from lo Somma Ro Down Mills Cheling anino Bour un. lays en accent, ou ou suculled de manage a lou Chaige. Downer leguale det Sestatana don from broks Janquine to Ala Marquente Meauro come front. & mand and Survivant deux une rent Speculino linger de la Somme de Dours con Chelin suice Cours Vous a ordened la Ditt & Statem qu'as fur or moto quales from sions Viagores donnicos and defens lacout theintes, go eller Tour reversibles at instant so a) - perpetition on faveur des favores les files ner thiteus

Extrait du lestament de Simon Songuinet, le 14 mars 1790.

La Gazette de Québec du 24 mars suivant, qu'il a pris connaissance du rapport Smith. «On nous apprend que vers le temps qu'il a fait san testament, on a trouvé sur son lit un exemplaire du rapport du Comité du conseil sur les moyens d'éducation récemment publié [...]. » Ayant pourvu aux besoins de sa femme, il teste sans douter de la générosité de ses proches, en exprimant clairement le désir de contribuer à la création d'une université, comme l'indique l'article 10 de son testament où il « veut et ordonne que sa seigneurie de La Salle, moulin à eau et à farine et à scie, avec sa maison en ville rue Saint-Joseph et l'emplacement qui en dépend, soient et appartiennent par charité à l'université qui doit s'établir en cette province pour l'éducation de la jeunesse à la charge que ses parents y recevront l'éducation gratis; et jusqu'à ce que ladite université soit établie, les exécuteurs testamentaires auront l'administration des revenus de la seigneurie et maison en ville, et que ces revenus seront mis en masse pour l'usage de ladité université et lorsqu'elle sera fandée, l'administration sera remise aux directeurs de ladite université aussitôt qu'ils seront nommés.»

La Gazette de Québec d'applaudir : « Dans les diverses situations relatives à la vie féodale, M. Sanguinet a acquis le caractère d'un vertueux et respectable citoyen, mais ce qui doit transmettre sa mémoire à la postérité avec vénération et gratitude, et doit la rendre chère à tous les amis de l'humanité et du bien-être de la province, est le don généreux qu'il a fait en faveur d'une université. »

Malgré les vœux du disparu, son testament est contesté par ses héritiers légaux, mais des voix, nombreuses, se mobilisent en faveur de l'exécution des volontés de Sanguinet dont le geste renforce la position des enquêteurs de la commission Smith. À l'évêché, où tous ne partagent pas la rigueur de vue de Monseigneur Hubert, Charles-François Bailly de Messein, son coadjuteur, ironise sur le principe élabaré par son supérieur: « S'il faut attendre que nous ayons défriché les terres jusqu'au cercle polaire et que, sans maîtres et que sans prafesseurs la jeunesse se forme seule pour une université, selon toutes les apparences nous pourrions bien nous trouver quelque beau matin transportés dans la vallée de Josaphat et certainement à la gauche des Docteurs de l'Église [...]. »

À la fin du mois d'octobre 1790, risquant la révocation, Bailly de Messein signe la pétition qui circule parmi les avocats, notaires, médecins, érudits et hommes politiques du Canada. Déposé le 31 octobre, le document porte 175 signatures d'anglophones et de francophones, de protestants et de catholiques qui demandent à Lord Dorchester de veiller à l'exécution des volontés de Simon Sanguinet et d'ajauter à ce legs les biens des jésuites, sous forme de don ou de fondation. « Qu'une université soit érigée dans cette pravince, dans laquelle la jeunesse puisse être instruite dans les langues et les sciences (la théologie exceptée) et que ladite université soit établie sur les principes et termes les plus libéraux; qu'elle sait libre et auverte à toutes dénominations chrétiennes, sans aucun égard aux différents principes de religion, et que Votre Excellence veuille bien leur accorder une Charte de Sa Majesté paur ériger une université en cette province de Québec, sous le nom et titre de l'Université de la province de Québec, et qu'elle sait établie à tel

endroit et sous tels règlements qu'il paraîtra convenable à Sa Majesté.» Malheureusement pour le projet, les héritiers Sanguinet eurent gain de cause, sans pour autant détruire l'idée d'une université qui germait depuis une trentaine d'années.

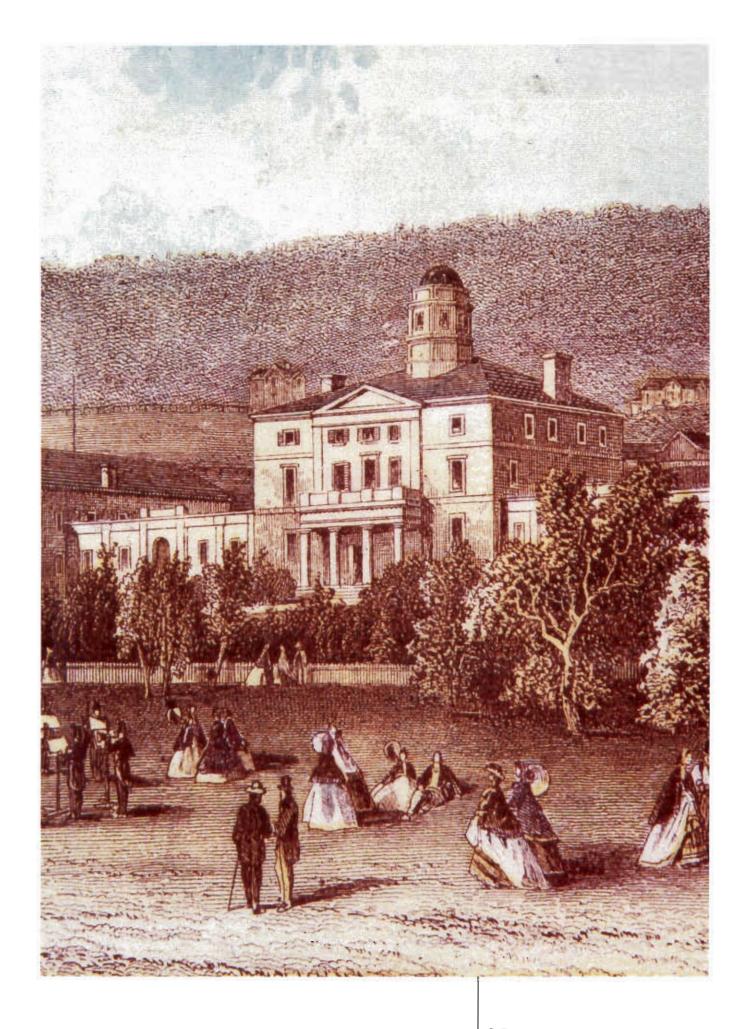
Les biens des jésuites apparaissent alors comme l'unique source de financement disponible pour le développement de l'instructian au Bos-Canada. Un article de la capitulation de Québec interdisait toute forme de recrutement pour la Compagnie de Jésus et prévoyait qu'au décès du dernier des membres de la communauté restés au Canada, les propriétés foncières de la Compagnie seraient transférées à l'État. Le 8 mars 1800, quelques jours avant le décès de Jean-Joseph Casault, le dernier des jésuites, le lieutenant-gouverneur Robert Shore Milnes ordonne la saisie de tous les biens, terres et propriétés ayant appartenu à la communauté, dans quelque ville qu'ils se trouvent.

La perspective de partager cette ressource avec les anglo-protestants irrite le clergé catholique et excite sa méfiance. Celle-ci est à son comble le 8 avril 1801 quand le lieutenant-gouverneur sanctionne la Loi créant l'Institution royale pour l'avancement des sciences, un organisme chargé de créer un réseau d'« écoles royales » destiné à répandre les bases de l'instruction dans toutes les couches de la société. Même si le recours à ces écoles est libre et que l'Institution royale n'exerce aucune autorité sur les écoles existantes et sur celles qui dépendent des communautés religieuses, l'initiative est mal reçue et les paroisses catholiques sont fortement invitées à résister aux offres qui leur seront faites. Moins d'une vingtaine de paroisses vont effectivement se prévaloir des avantages des écoles royales et s'engager, ainsi que le prévoit la loi, à acquitter toutes les charges associées à leur construction et à leur entretien.

L'existence de l'Institution royale pour l'avancement des sciences est, aux yeux des Britanniques qui ont élu domicile au Canada et choisi d'y prendre racine, le seul moyen d'assurer à leurs enfants et petits-enfants l'instruction que les communautés religieuses dispensent aux catholiques. Malgré l'intérêt soulevé por le projet, les lenteurs administratives, l'indifférence des députés et des ministres et l'obstruction des catholiques vont entraver la constitution d'un bureau de syndics, si bien que, neuf ans après sa fondation, l'Institution ne fonctionne toujours pas.

Vers 1810, l'Écossais James McGill et le révérend John Strachan, lequel habite Cornwall, ont plusieurs entretiens dont les conclusions vant accélérer l'évolution de l'enseignement supérieur. McGill, qui mène de front les carrières de marchand et d'homme politique, aurait, selan la petite histoire, fréquenté l'université en Écosse et, plus tard, émigré aux États-Unis, puis au Canada. Prospère, il veut exprimer sa gratitude à l'égard du pays où il s'est enrichi, en laissant derrière lui un témoignage indélébile. « Nous avions parlé, écrit Strachan, de plusieurs personnes qui étaient mortes dans le Bas-Canada et qui n'avaient laissé aucun monument au pays dans lequel ils avaient réalisé de grandes fortunes. Et je mentionnais particulièrement une université parce que les Anglais n'avaient aucun séminaire pour dispenser l'éducation académique. Nous avons eu des conversations nombreuses sur

C'est ou début du mois d'octobre 1839 qu'on posa lo première pierre de l'édifice principal dans loquelle on mit quelques pièces de monaie gravées à l'effigie de lo jeune reine Victaria cinsi qu'un dacument en latin énumérant les persannolités ossociées à la réalisation du projet du McGill College.



le sujet et il partit déterminé à faire quelque chose [...].»

Le 8 mars 1811, James McGill rédige un testament qui porte la marque de ses conversations avec Strachan puisqu'il fait de l'Institution royale pour l'avancement des sciences son héritière. Il meurt deux ans plus tard, laissant une veuve, Charlotte Guillemin. Au décès de celle-ci, Francis Desrivières, un neveu de son premier mari, s'oppose à l'exécution des volontés de McGill dont le legs constitué d'une vaste propriété, désignée sous le nom de Burnside, et d'une somme de 10 000 £ est destiné à l'Institution rayale pour l'avancement des sciences. S'appuyant sur le fait que ni l'arganisme ni le collège n'ont d'existence légale, l'héritier Desrivières gagne du temps, coulant de belles années à jouir des revenus du donateur qui devraient lui appartenir en prapre si l'Institution royale paur l'avancement des sciences n'est pas formée dans les dix ans suivant l'ouverture du testament.

Cantrairement à ce qui s'est passé à l'époque où le testament de Simon Sanguinet était cantesté par ses frères, les exécuteurs testamentaires de McGill mettent tout en œuvre pour engager les autorités caloniales dans ce dossier. Le legs de McGill n'étant pas suffisant pour permettre la créatian d'une université complète, ils proposent de le grossir avec les fameux biens des jésuites. Les années s'écoulent en procédures, au grand plaisir d'un Desrivières persuadé que le temps lui donnera raison. En partie grâce à un emprunt prélevé sur les biens des jésuites et qu'ils dépensent en frais d'avocat et en constitution de dossiers, les exécuteurs testamentaires abtiennent, le 21 mars 1821, l'émission d'une charte gauvernementale.

À partir de cette date, l'Institution rayale pour l'avancement des sciences défend elle-même le dossier du futur McGill College. Elle multiplie les interventions auprès du gouvernement et poursuit la lutte contre Desrivières

Deux des premiers bâliments érigés en 1839 et en 1843 sur la vaste propriété nommée Burnside, consacrée par James McGill, en même temps qu'une portie de sa fortune, oux fins de l'enseignement supérieur



en empruntant, à son tour, à la source providentielle constituée par les biens des jésuites. Le collège, fondé grâce au legs de James McGill, ouvre enfin ses portes le 25 juin 1829. Il s'appuie alors sur une école existante, la Montreal Medical Institution, qui en devient la première faculté et dont l'éclatement, plus tard, servira de base à la première école de médecine de langue française à Montréal.

L'université catholique de l'Amérique britannique

Le sujet de l'université est naturellement subordonné à celui des écoles et les projets de loi qui marquent la première moitié du XIX° siècle présupposent un partage des responsabilités entre protestants et catholiques, entre évêques, entre leurs inspecteurs... Le clergé catholique persévère dans ses réticences à confier aux protestants une part de ses préragatives en matière d'éducation. Déniant à l'État tout droit de regard à ce chapitre, il s'appuie sur le principe voulant que les parents aient le devoir de veiller à l'âme de leurs enfants et qu'ils ne doivent pas mettre cette âme en péril sous prétexte de vouloir parer à l'ignorance. Ainsi présentée aux Canadiens français par leurs guides spirituels, l'éducation est une préoccupation fallacieuse. Le 31 juillet 1819, Le Spectateur canadien publie le cammentaire d'un lecteur scandalisé par les progrès de l'ignorance. «Rien n'égale en ce pays la coupable indifférence de ses habitants pour le progrès de l'éducation. L'ignorance la plus profonde règne dans nas campagnes; le cultivateur aisé regarde comme mal employée une modique somme qu'il donnerait pour l'instruction de ses enfants, tandis qu'il prodigue l'or pour décorer l'intérieur des églises.»

Certains catholiques, influencés par la laïcisation de l'enseignement telle qu'elle s'est opérée en France à la faveur de la Révolution, souhaitent que l'Église canadienne assouplisse une position qui confine le peuple à l'infériorité. Ceux-là sont soupçonnés du pire: «Un esprit d'insubardination et d'irréligion machine dans les ténèbres un système de subversion générale.» Pendant que prévalent les considérations d'ardre religieux, des arguments politiques s'imposent ailleurs. Ainsi, en 1821, les autorités caloniales encouragent la formation d'un réseau d'écoles catholiques. Dans une lettre adressée le 10 juin 1821 à Lord Henry Bathurst, ministre des Colonies, le gouverneur George Ramsay, camte de Dalhousie, écrit: « Dans cette province, la religion catholique est certainement la meilleure défense que nous puissians avoir contre nos vaisins, et l'an devrait lui accorder tout l'encouragement possible dans le but de promouvoir l'éducation et les sciences. La grande objection que l'on a, c'est d'être saumis à la direction de l'Institutian royale dont l'évêque protestant est le président. » Favorisée là où on s'y attend le moins, l'éducation des masses est saurce d'angoisse ailleurs. Le 9 mars 1824, le roi accorde la sanction royale à la loi des écoles de fabriques, définies comme des commissians scolaires paroissiales. De leur côté, les curés, craignant que l'instruction de leurs paraissiens n'érade leur influence, font preuve d'«insouciance» en n'agissant pas comme contrepaids dans l'évolution des écoles de l'Institution royale.

FILLE D'ESCULAPE

« On devenait médecin après avoir complété une cléricature de quatre ou cinq années chez un praticien recounu qui ne pouvait donner que ce qu'il possédait. Bien souvent le clerc était aussi bien valet, cocher, comnussaire, qu'étudiant. Son patron lui enseignait à faire des bols, des pilules, des élixirs, des sirops; il l'amenait parfois ehez ses malades, ses aecouchées, et lui prêtait les quelques traités de médecine qu'il avait. »

Sylvio Leblond

Salles de l'Hôtel-Dieu de Montréol, au début du XX* siècle. n attendant la création d'une université qui ne soit, suivant la requête plusieurs fois réitérée des évêques du Canada, ni neutre ni protestante, ceux qui veulent pratiquer la médecine – les Pierre Beaubien, Jean-Baptiste Meilleur, Hector Peltier au Guillaume Vallée – traversent les frontières. Ils vont aux États-Unis, en France, en Angleterre ou en Écosse puiser les connaissances qui leur permettent de pratiquer la profession médicale.

Dans la plupart des cas, les grands collèges les ant préparés à l'enseignement dispensé dans les institutions étrangères de haut sovoir, mais, à leur retour au pays, les jeunes médecins sont confinés à l'isolement. Qu'ils aient côtoyé René Laennec, qu'ils aient contribué à d'importantes découvertes, qu'ils aient été sensibilisés à des techniques aussi révolutionnaires que l'utilisation du chloroforme ou qu'ils aient répandu l'usoge du stéthoscope, ils doivent partager le champ de lo pratique médicale avec des charlatans ou des médecins formés suivont une tradition héritée du XVII° siècle.

Les médecins compétents sont donc peu nombreux. Accaparés par les multiples activités des généralistes, ils sont médecins de famille et de communoutés. Quatre saisons sur quatre, ils vont vers les malades qui sont gardés chez eux et ils se penchent sur les quelques indi-



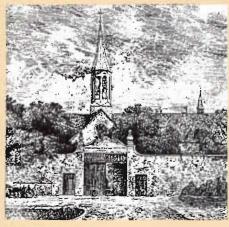
gents et accidentés qui ont trouvé refuge dans les salles de l'Hôtel-Dieu des hospitalières de Saint-Joseph ou de l'Hôpital général des sœurs grises. Par monque d'un noyau fort et faute d'émulotion, ils ne s'adonnent pas à la recherche et ils n'interviennent pas, comme ils le ferant plus tard, en matière de santé et d'hygiène publique.

L'Écolo do módocino McGill

En 1818, pendant que le legs de James McGill fait l'objet d'une contestation devant les tribunaux, les membres de lo Lady Benevalent Saciety invitent quelques médecins à collaborer avec elles à la mise sur pied de la House of Recovery. Ces médecins, qui se rassemblent alors sous la bannière de la Mantreol Medical Assaciation, vont contribuer plus tard à la création d'un hôpital pratestant, le Montreal General Hospital, dont les portes s'ouvrent le 1° mai 1822.

C'est dans cette institution, aujourd'hui l'hôpital Saint-Charles-Barromée, que les docteurs William Caldwell, John Stephenson, William Robertson, Andrew F. Holmes et Henry Loedel jettent les bases d'une école de médecine connue sous les noms de Seminar af Medical Learning, puis

Au-dessus de la porte d'entrée dannant sur la cour du bâtiment du squore Yauville, cette inscription: « Hâpital général des sœurs grises». En auvrant leurs salles des malades oux



médecins désireux d'initier les étudiants à la pratique de la prafession, les communautés religieuses hospitalières ant contribué à la structuration de la science médicale et jeté les bases des hâpitaux universitaires.



de Montreal Medical Institution. Ce caurs conféra aux médecins de l'hôpital protestant l'autarité sur la formation médicole. C'est danc taut naturellement que, l'héritier de McGill ayant échoué dans ses démarches visant l'annulation du testament, ce cours ait servi d'embryon à la taute nouvelle École de médecine de l'Université McGill, au mois de juin

En 1841, le Bureau médical de Montréal, dont les membres ont été formés de la monière la plus orthodaxe possible et dant plusieurs ont même étudié dans des universités étrangères, sallicite du gauvernement du Bas-Canada l'impositian de règles d'odmission strictes et la fin d'un régime archaïque auquel ni le Bureou médical de Mantréal ni le Bureau médical de Québec n'ont pu mettre fin. On gère l'aléatoire: les examens sont bâclés et la pratique ne répand pos aux critères qui devraient préserver l'honorobilité de la profession. Deux ans plus tard, la patience des requéronts est récompensée par la création d'un camité chargé d'étudier la situation et de formuler des recommandations. Les travaux de ce comité aboutiront, en juillet 1847, à la formation du Collège des médecins et chirurgiens de la province du Bos-Canada.

L'École de médecine et de chirurgie de Montréal

Les médecins s'entendent sur l'urgence d'encadrer la profession, mais ils sont divisés quand il s'agit de subir le monopole exercé par les médecins de l'École de médecine de McGill. S'il existe des charlotans, si d'autres profitent des failles du système, il existe égolement de nombreux praticiens francophones et anglophones qui observent les règles de l'ort. Lo contestation se cristallise en 1843, alors que cinq médecins incontesta-

blement qualifiés ouvrent une école de médecine neutre et bilingue qui réunit des médecins de langue française et de langue anglaise. Il s'agit de l'Écale de médecine et de chirurgie de Montréal surnommée l'École de médecine Victoria après l'inauguration de la Faculté.

L'institution reçoit sa charte civile le 29 mars 1845. Entre autres privilèges, elle obtient celui de décerner des diplômes aux étudiants qui auront assisté aux 120 heures de lectures données dans l'une ou l'autre des langues en usage dons le pays. Nan seulement ce pouvoir lui est-il recannu, mais, sur lo recommondation de l'institution, « une licence pour pratiquer paurra conséquemment être émanée en faveur de tel aspirant en lo manière usitée, et sur le paiement des hanaraires ordinaires». Les licences émises por l'Écale ouvrent la voie à la pratique de la «médecine, de la chirurgie, de l'art obstétrique ou de la pharmacie».

Le statut de l'École de médecine est ébranlé en 1847 par la formotion du Callège des médecins et chirurgiens du Bos-Canada. La sévérité des règlements du Callège prive l'Écale de son outonomie en subordannant sa charte civile à la charte royale de l'École de médecine de l'Université McGill. Devant ces faits, l'École se soumet et organise l'année universitaire 1847-1848 sous lo férule de McGill dont l'autarité avoit été, quatre ans plus tôt, ôprement contestée. « Les élèves qui auront complété leur cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université McGill d'oprès un arrangement foit entre ces deux institutions [...]», lit-on dans La Minerve du 18 octobre 1847.

L'« arrongement » dure deux ans. Il prend fin avec le déport de trois de ses fondoteurs protestants, les docteurs Francis C. Thomos Arnoldi, Francis Bagdley et William Sutherland, qui réin-

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remede Anglais guérira promptement et radicalement tous les cus de Débi-lité et de Faiblesse Nerveuse; l'ésuitant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est ensaix paquets pour \$5, par la malle franc de port. complets dans notre pumphlet, que nous désirons à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Yendu à Montréal et en Canada par tous les Phar B-33-52-139

TRAITÉ

SUR LES

MALADIES DES Enfans.

Par Michel Underwood, M. D. Li-cencié dans l'art d'accoucher du College Royal des Medecins à Londres.

DEUXIEME PARTIE.

Contenant des Regles générales pour le foin et la conduite des Enfans des le moment de la naissance.

"In more wout que fon enfant foit heureus, e guillie fair time it préfent, en cela elle a raifon; e genuil elle fe trompe fur les moyens, il faut et l'editore."

ROUSSEAU.

DEUXIEME EDITION.

QUEBEC:

Imprime & la Nouvelle Imprimerie. 1:5

1807.

s'éloni engagés personnellement à rembourser les dettes associées à l'ochat du terroin et à lo construction de l'Écale, étaient solidaires d'une dette qui, en 1878, s'éledette qui, en 1878, s'élevant à près de 25000\$. L'édifice en pierre, couvert d'ardoises, a été inauguré le 7 octobre 1873. Ce bâtiment est le quatrième à avoir été quatrième à avoir été Le 1" octobre 1872, les sœurs hospitalières de Soint-Jaseph vendent oux médecins le terrain où sero construite l'École de médecine. Elles le font moderne. Elles le font non qu'en leur propre d'odministratratices du bien des pouvres dudit hôtel-Dieu, moyennant un shilling courant por chaque pied courant por terre, mesure ongloise terre, mesure ongloise



L'École de Médecine Victoria

L'École de médecine et de chi-

rurgie de Montréal veut prouver que la qualité de l'enseignement est une question de compétence et non de charte. Elle imite donc McGill, dant les diplômés ne sont pas soumis à l'examen spécial du Collège des médecins et chirurgiens, en wême les licences de pratique médicale. À McGill, qui veut conserver le monopole des diplômes universitaires en médecine, s'ajoute bientôt l'Université médecine, s'ajoute bientôt l'Université laval qui veut annexer l'École de médecine, s'ajoute bientôt l'Université laval qui veut annexer l'École de médecine, s'ajoute bientôt l'Université

l'autanamie de l'École et compromettent

ouvrent l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul sœurs hospitalières de Saint-Joseph qui obtient, le 23 octobre 1850, l'appui des mum de 50 lits, Manseigneur Bourget tation d'un hôpital général ayant un minuasseoir son enseignement sur la fréquencre l'obstacle qui obligeait l'Écale à se donnent en français. Enfin, pour vaindésormais acquis. Dorénavant, les cours médecine et de chirurgie de Montréal est cathalique et francophone de l'École de entrés au conseil en 1847. Le caractère Pellier, Louis Boyer et Émery Coderre, qui rejoignent leurs confrères Hector et Thamas Edmond d'Odet d'Orsonnens, phones, Pierre Beaubien, Eugène Trudel remplacés par des catholiques francotègrent définitivement McGill. Ils sont



un promantoire appelé mant Sainte-Famille.



Mosaïque des diplômés de l'École de médecine et de chirurgie de Montréol, affiliée à l'Université Victoria de Cobourg, 1890-1891.

Hôtel-Dieu de Montréal.—Cet hópital contient 160 lits. Deux salles sont destinées pour les hommes et deux pour les femmes. Le service médical est fait, tous les trois mois, par les Drs. Munro, l'eltier, Boyer, Bibaud, Beaubien, Trudel, d'Orsennens et Coderre. Les élèves en médicaire sont ndmis à la visite des médecins, tous les jours de midi à 2 heures l'. M. La clinique chirargicale est donnée à l'hôpital, tous les mercredi et vendredi par le Dr. Munro, et la clinique médicale, tous les mardi et jeudi par le Dr. Boyer.

L'Hôtel-Dieu sera toujours regardé comme une des premières institutions du pays par son administration intérieure. Sa situation au centre de la ville rend son accès facile aux malades et commode pour les élèves en médecine.



définitivement ses chances d'obtenir le statut universitaire qu'elle réclame depuis sa fondation, L'échec de plusieurs tentatives de rapprochement avec l'Université Laval abautira, en 1866, à l'affiliation de l'Écale à une université méthodiste, l'Université Victoria, située à Cobaurg, en Ontario. C'est ainsi qu'ayant fait valoir les avantages d'une institution cathalique de langue française, l'Écale de médecine et de chirurgie de Mantréal doit, paur assurer san indépendance, cansentir à une affiliation plus théorique que réelle à une université protestante. Cabaurg ne menaçait pas les traditions et ne compromettait pas la foi des étudiants, dira un cantemporain, «paur la meilleure des raisans: ils n'allaient jomais à Cobaurg ».

La création, en 1876, de la succursale montréalaise de l'Université Laval et l'obligation impasée à la maison mère de fournir à Montréal le même enseignement qu'à Québec marquent l'entrée de l'enseignement de la médecine à Montréal dans une autre série d'infructueuses tentatives d'affiliation. Au départ, l'École semble acquiescer à la prapasition de Laval et tout laisse croire qu'elle participera, en même temps que le Séminaire et l'École de drait, à la structuration de la succursale.

L'École et l'Université vont canclure un accord qui permettra à l'évêque de Montréal d'annoncer, le 22 décembre 1877, l'établissement des facultés de l'Université Laval à Montréal : «L'École de médecine de Montréal, qui a bien mérité Après 1880, mais à une date indéterminée, la Faculté de médecine, dont les caurs ont été inaugurés à l'intérieur même du château Ramezay, se déplace dans un immeuble dont la façade donne sur la place du Marché-Neuf, devenue depuis place Jacques-Cartier.



Le Collège 8 ishap de Lennaxville, dans les Cantans de l'Est. Il fut oinsi nammé parce qu'il dépendait de l'évêque onglican.





C'est dans les murs du vieux château Ramezay, en face du premier hôtel de ville de Montréal inauguré le 11 mars 1878, que s'est dessiné le premier quartier latin montréalais. L'administration de l'Université Laval à Mantréal s'y installe officiellement en 1878.

La Faculté de médecine l'y rejoint vraisemblable ment dans le cours de l'année universitaire 1879-1880. Elle occupe alars l'oile sud-ouest du châteou. À cette époque, la Faculté de drait est encore logée au Cabinet de lecture paroissial, un immeuble situé non loin de l'église Notre-Dame. La Faculté de médecine s'établira plus tord dans un immeuble situé entre le château et une taverne installée à l'ongle de la place du Marché-Neuf et de la rue Natre-Dame En lettres de fer, ou-dessus de la porte : « Faculté de médecine, Université Lavai ».

du diocèse et de la province tout entière, à cause du dévouement de ses professeurs, continuera l'œuvre par laquelle elle a contribué jusqu'ici à former tant de médecins, qui ont fait honneur à leur profession. Ses professeurs entrent dans cette nouvelle organisation; ils auront, pour les seconder, d'autres hommes distingués, et nous n'avons aucun daute que l'on cantinuera, avec plus de zèle et plus de succès encore que par le passé, à former les jeunes gens à cette importante branche des professions libérales.» En outre, l'École de médecine et de chirurgie de Montréal participe, le 6 janvier 1878, oux cérémonies marquant l'inauguration solennelle de la succursale de l'Université Laval à Montréal dans la grande chapelle du Séminoire des sulpiciens, rue Sherbrooke. Malgré les apparences, jamais on n'avait été si proche d'une rupture. Celle-ci fut consommée à la veille de l'auverture des caurs de l'année universitaire 1878-1879 quand Laval, exerçant ses prérogatives sur la composition du corps professoral, tenta d'en écarter certains médecins. L'Écale, toujours libre d'enseigner, d'examiner et de distribuer les diplômes de l'Université de Cobourg, refusa l'alliance Québec-Mantréal.

Ces accords noués et dénoués engendrèrent des frictions au sein même de l'École où certains de ceux qui favorisaient la cause de l'Université Laval décidèrent de jeter les bases de la faculté promise. Dépourvue d'adresse, d'équipement, de laboratoires et de salles de cours, la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal n'en devient pas moins l'ennemie de l'« École de médecine Victoria » de l'avenue des Pins, où les irréductibles poursuivent leur enseignement en veillant jalousement à leur autonomie.

La Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal

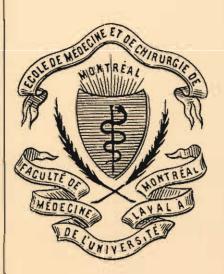
Trois ans après la fondation de la succursale de l'Université Laval à Montréal, la ville abrite donc trois écoles de médecine rivales. La première et la plus ancienne, celle de l'Université McGill, tente, à travers le Collège des médecins, d'exercer le contrôle sur l'ensemble de l'enseignement. Sa fille et sa cadette, l'Écale de médecine Victoria, avec ses cliniques à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital de la Miséricorde, répond aux exigences de l'enseignement supérieur et refuse de passer sous la férule de l'Université Laval. La plus jeune, la Foculté de médecine de l'Université Laval, complètement démunie, va tenter l'impassible pour absorber l'Écale dont elle vient de se séparer et, du même coup, obtenir le droit de fréquenter les cliniques des hôpitaux universitaires. Cet aspect de l'apprentissage en milieu hospitalier est essentiel à l'abtention d'un diplôme correspondant aux critères de la loi médicale. Conscientes de leur poids dans la solution du problème de la Faculté de médecine de la succursale, les communautés fondatrices de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital de la Miséricorde restent fidèles aux praticiens et aux professeurs de l'École de médecine Victoria et refusent de céder aux pressians exercées sur elles dans le but de favariser la Faculté au détriment de l'École. Conclusion inattendue: l'Université, qui avait dénoncé l'affiliation de l'École de médecine à une université protestante et qui s'était paurtant

adjoint deux professeurs protestants... fut forcée d'inaugurer ses cours dans une salle du Séminaire des sulpiciens et ses cliniques au Montreal General Haspital!

Jean-Philippe Rottot était le doyen de l'École et Emmanuel Persillier-Lachapelle, le secrétaire. Faute d'une entente avec les hôpitaux cathaliques existants, les médecins vont aménager, rue Notre-Dame, un hôpital adapté à leurs besoins immédiats.

Ce conflit historique a rudement éprouvé l'harmonie entre les archevêchés de Montréal et de Québec, entre les médecins de Laval et de Victoria, entre les étudiants de l'École et ceux de la Faculté et entre les Montréalais, divisés entre adversaires et partisans de Laval. Le lancinant débat, dont l'écho a plusieurs fais traversé l'Atlantique jusqu'à Rome, a nourri, de 1852 jusqu'à l'inauguration de la succursale en 1876, un puissant mouvement favorable à la création d'une université montréalaise autonome.

En 1889, Rame ayant désigné l'Université Lavol camme pouvant seule agir à titre d'université, l'Écale de médecine et de chirurgie de Montréal ne pouvait plus prétendre jouer ce rôle dons le secteur de la médecine. De concession en concession, l'École réussit à faire valoir ses privilèges de pionnière et la cantribution de ses artisans de manière à ce que la fusian, canfirmée par une loi du 30 décembre 1890, reflète nan pas un échec diplamatique, mais une honorable union. En cette fin d'année, en effet, «l'École de médecine et de chirurgie de Montréal constitue désormais la faculté médicale de l'Université Laval à Montréal ».





À la veille des événements qui, en 1837 et 1838, vont déchirer la population des Haut et Bas-Canada, quelques dizaines d'écoles fonctionnent. Elles appartiennent à quatre catégories: écoles de fabriques organisées autour de la paroisse, écoles de syndics relevant de la Chambre d'assemblée, écoles de l'Institution royale pour l'avancement des sciences, écoles et séminaires fondés et dirigés par les congrégations. Ces dernières ont assumé, depuis le début du XIX° siècle, la mise sur pied de plusieurs collèges d'enseignement secondaire. Au Séminaire de Québec (1765) et au Collège Saint-Raphaël (1767), devenu Collège de Montréal en 1806, se sont ajoutés le Séminaire de Nicolet (1803), le Séminaire de Saint-Hyacinthe (1812), le Collège Saint-Roch de Québec (1818), le Collège de Chambly (1825), le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1829) et, enfin, le Collège de L'Assomptian (1832).

Dans son fameux rapport diffusé au début de l'année 1839, John George Lambton, Lord Durham, avait juxtaposé l'attrait et l'indifférence des Canadiens français pour l'éducation, deux sentiments contradictoires qu'il n'a pas été seul à observer: «La masse de la population est encore formée des durs travailleurs de la campagne [...]; il est impossible d'exagérer leur ignorance; ils sant dépourvus au point qu'ils ne savent ni lire ni écrire. » Et ailleurs, évoquant leur intérêt pour l'enseignement supérieur qui a conduit à la création de nombreux collèges classiques, il écrit: «Je ne connais pas de peuple où l'on donne davantage pour l'instruction élémentaire supérieure ou chez qui elle règne réellement sur une plus grande échelle par rapport à la population. » Au caurs du siècle qui va suivre, des mesures vont être appliquées dans le but de créer un réseau scolaire acceptable à toutes les clientèles, mais aucune ne saura corriger une situation qui ne sera redressée qu'en 1943, quand la fréquentation scolaire deviendra obligatoire pour taus les enfants.

Jusqu'en 1836, le Bas-Canada catholique est regroupé sous l'autorité exclusive de l'évêque de Québec dont le diocèse est formé de 98 paroisses. La plus considérable d'entre elles est celle de Notre-Dame de Montréal dont les limites débordent l'ancienne seigneurie des Messieurs de Saint-Sulpice pour s'étendre jusqu'aux Laurentides et dans l'Outaauais. Le 13 mai 1836, au terme de démarches qui ont duré plus de quinze ans, Rame accorde le statut de diocèse à cette vaste paroisse plus populeuse que le reste du diocèse de Québec. À sa tête, Jean-Jacques Lartigue, un Montréalais de naissance apparenté aux principales familles terriennes, est soutenu par un coadjuteur originaire de Lévis, dant l'influence sera déterminante dans l'avenir des universités: Ignace Bourget.

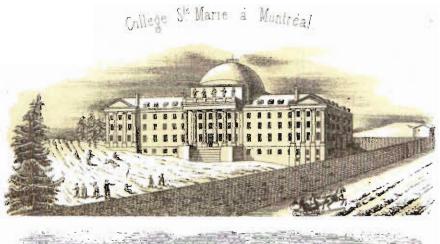
Le 31 mai 1842, les jésuites, qui ont été encouragés par Jean-Jacques Lartigue à revenir au Canada pour y reprendre leurs fonctions d'enseignonts et poursuivre l'évangélisation des Amérindiens, sont accueillis par son successeur, Manseigneur Ignace Bourget. Celui-ci caresse l'idée de rendre leurs biens aux jésuites en les appuyant dans la création d'un collège qui, placé saus leur direction, adopterait bientôt la structure d'une université catholique. « Vous avez ici, écrivait Ignace Bourget au mois d'août 1840, de grands biens qui à la vérité sont entre les mains de notre gouvernement, mais qui n'y sont,

je crois, qu'en dépôt. Car certains traits de Providence qui ont eu lieu à l'égard de ces biens, depuis qu'ils sont passés en ces mains étrangères, donneraient à espérer qu'ils vous seraient rendus si vous étiez sur les lieux. » Ils y viennent avec l'intention de s'établir à La Prairie où, pendant les douze premières années de leur retour dans leur ancienne seigneurie, ils prennent charge de la cure et jettent les bases d'un premier collège. Ils se replieront plus tard sur Montréal aù, en 1848, ils vont fonder le Collège Sainte-Marie dont le rectorat sera confié à leur supérieur, le père Félix Martin.

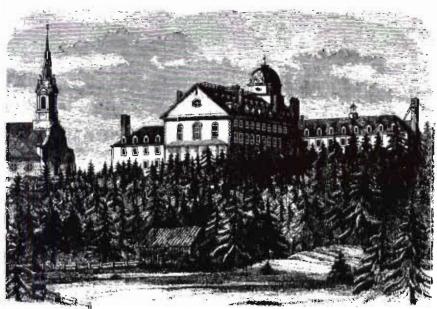
Poursuivant son objectif, l'évêque de Montréal soumet aux évêques cathaliques du Canada l'idée de revendiquer les propriétés des jésuites pour l'usage exclusif de l'Église catholique canadienne. L'initiative conduit les prélats à rédiger une requête en ce sens et à l'expédier au gouverneur, Charles Metcalfe. C'est alors qu'intervient Louis-Hippolyte La Fontaine, procureur général du Canada-Uni, qui suggère à l'évêque de Montréal d'ajuster cette requête aux objectifs du gouvernement central qui souhaite consacrer les biens de la Compagnie de Jésus à l'éducation. Diplomatie oblige... mais les évêques craignent qu'une interventian de leur part en faveur d'une université catholique n'aboutisse à la création de l'université neutre, taujours réclamée par plusieurs Canadiens français imbus de valeurs libérales. Un











Les corps du délit

Nos universités n'ont jamais eu de grands moyens, aussi ont-elle dû, pour se doter du matériel nécessaire aux études, compter sur des dons et sur mille petits hasards qui pourvoyaient à l'essentiel. Devant la pénurie de corps destinés à leur instruction, les étudiants se montrèrent débrouillards et s'engagèrent dans la direction du viol des sépultures. Assistant aux funérailles le jour, déterrant leurs « sujets » la nuit, ils inquiétèrent longtemps les habitants des villes et des campagnes qui lisaient des nouvelles comme celle-ci, rapportée par La Minerve du 12 décembre 1864: «Hier matin, vers 5 heures, un porteur de lait a trouvé, devant "Mount Pleasant Terrace", près de la montagne, un cadavre renfermé dans un sac; c'était sans doute un corps exhumé de quelque cimetière par des étudiants qui l'auraient échappé là. » Ou comme cet entrefilet paru dans Le National du 5 février 1876: «On doit se rappeler qu'il y a une couple de semaines, les journaux ont parlé à diverses reprises de vols de cadavres, faits par MM. les étudiants en médecine, entre autres celui de Saint-Constant. Or, il fut impossible de découvrir où avaient été placés les cadavres volés à cette dernière place, et l'on avait complètement abandonné les recherches lorsqu'on s'adressa à M. Cinq-Mars, habile détective de cette ville. Cet agent se mit en campagne et parvenait hier à remettre entre les mains des familles les corps de Célina Boimonneau, femme de Zotique Bellefeuille, et celui de Joseph Latrenière, dit Pominville, »



autre événement assacié à la question des biens des jésuites va contribuer à raffermir la position des prélats bas-canadiens : l'intervention de l'évêque de Toronto qui favorise un partage des biens entre tous les catholiques du pays.

Deux ans plus tard, les prélats catholiques ont enfin choisi de favoriser l'éducation supérieure et de placer la population d'origine française sur le même pied que ses compatriotes d'origine britannique qui disposent de quelques institutions de type universitaire en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario. Le document, intitulé « Projet d'établissement d'éducation à faire si les biens des jésuites sont remis à l'Église catholique du Canada », s'adresse au gouverneur: « Vos pétitionnaires n'hésitent pas à prendre l'engagement solennel de fonder, à même les revenus de ces biens, un ou plusieurs établissements d'éducation supérieure dans lesquels seront enseignées telles branches de sciences que pourraient requérir les besoins du pays, et même d'y établir des cours de médecine, de droit, d'économie domestique et même des beaux-arts, adaptés aux besoins de toutes les classes de la société, dès qu'il se présenterait un nombre suffisant d'élèves pour suivre ces cours [...].»

Les évêques s'appuient sur une tradition de tolérance et sur des privilèges acquis après la Conquête par la population d'origine française. Montrant qu'ils n'ont pas oublié la promesse des souverains anglais de protéger la foi catholique au Canada, ils leur demandent de «laisser intacte à ses enfants cette part la plus belle de l'héritage de ses pères, saus la pratection d'un gouvernement plein de bienveillance et de justice». La papulation «a donc le drait de désirer un enseignement complet, qui canvienne aux classes industrielles et commerciales, et qui satisfasse en même temps aux besoins des classes élevées de la société et des hommes de profession, avec toutes les garanties d'orthodoxie et de moralité que demandent les intérêts de la foi [...] ». Selon les auteurs du document, seule l'Église dispose du pauvoir légitime de veiller sur la formation des étudiants catholiques : « Disons donc que l'autarité religieuse, pour remplir sa mission, doit s'exercer sur le choix des maîtres, le cadre de l'enseignement et les mesures réglementaires [...]. Le dessein des évêques cathaliques du Canada serait donc de fonder une université où l'on pourrait prendre les degrés qui permettent d'exercer les professians libérales.»

Cette requête à laquelle le gouverneur n'aurait pas répondu a permis à ses signataires d'embrasser le vaste champ de l'éducation supérieure et d'examiner plusieurs types d'orientation personnelle et prafessionnelle. Leur « Prajet d'établissement d'éducation » examine les études collégiales, les « caurs spéciaux pour le commerce et l'industrie » et « les caurs spéciaux paur les cours universitaires ». Enfin, les prélats énumèrent les facultés formant le noyau des « études supérieures de l'université » : drait, médecine, belles-lettres, sciences naturelles, histoire, philosophie, mathématiques, nayau inspiré de la structure de l'université belge de Louvain.

Le 26 mai 1846, la Chambre d'assemblée du Canada-Uni opte en faveur de l'application des revenus des biens des jésuites à l'éducation tant des catholiques que des protestants du Bas-Canada. La loi est sanctionnée le 9 juin. Formellement invités, en 1847, à mettre un terme à leurs démarches, les évêques obtempèrent. Il faut attendre 1851 pour assister à l'exhumation

du projet d'une université cathalique. L'initiative en est attribuée à Ignace Bourget qui suggère que ce sujet soit obordé lors du premier concile de la province ecclésiastique du Canada (Montréal, Kingston, Bytown [Ottowa] et Toronto en font partie) prévu pour le 15 août 1851, à Québec. «Votre Grandeur», écrit-il à Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon, administrateur du diacèse de Québec, « croirait-elle que le concile devrait s'occuper de la fondation d'une université et de l'érection régulière de collèges dépendant de cette maison mère? Ne serait-il pas temps de prendre les devants et de naus faire constituer légalement maîtres de l'enseignement catholique ? Pourrait-on refuser au Bas-Canada ce qu'on a accordé au Haut? Le gouvernement ne serait-il pas forcé par la nécessité des choses de nous accorder les privilèges ordinaires aux universités lorsqu'on ne lui demanderoit aucuns fonds provinciaux pour la dotation de nôtre institution qui nous mettrait sur le pied d'égalité avec McGill University et Queen's College? La crainte que les laïcs ne s'emparent plus tard ici, comme en France, de l'éducation ne serait-elle pas une raison pressante pour nous de travailler du moins à réaliser ce projet? Ne serait-elle pas aussi pour le Séminaire et les collèges un urgent motif de s'entendre à l'amiable entre eux pour n'être pas exposés au monopole universitaire? N'est-il pas vrai que le Séminaire de Québec serait, plaudentibus omnibus, choisi pour être l'Université catholique de notre Amérique britannique? Quelle force nous aurions dans une pareille institution, après que nous aurions obtenu, comme de droit, la sanction pontificale! C'est une idée camme une autre que j'envoie à la bonne aventure. Elle fera ou ne fera pas son chemin, c'est autre chose. Je la dépose, pour ce qu'elle vaut, aux pieds de Votre Grandeur.»

Lorsqu'il pense à l'institution qui pourrait devenir «l'Université catholique pour toute l'Amérique britannique», Ignace Bourget est guidé par un triple abjectif. Premièrement, créer, par l'affiliation des collèges classiques du Bas-Canada, une université provinciale «dont la tête aurait été le Séminaire de Québec et dont les membres auraient été nos divers collèges, que nous aurions ainsi rehaussés en les rendant collèges universitaires ». Deuxièmement, damer le pion aux tenants de l'université neutre, moteurs d'un projet où la morale religieuse est placée sur le même pied que «la partie instructive » dant l'orientation relève, selon eux, de «la patrie, cette grande réunion de tous les intérêts ». Troisièmement, éviter que les diplômés des collèges classiques ne soient absorbés par l'Université McGill dont l'évolution, lente dans ses débuts, adapte un rythme qui souligne cruellement le retard des catholiques en matière d'éducation supérieure. C'est une rivale qui risque, au gré de son développement, d'attirer les jeunes gens qui chercheront les moyens de s'introduire, comme an dit alors, dans « les branches du commerce et de l'industrie».

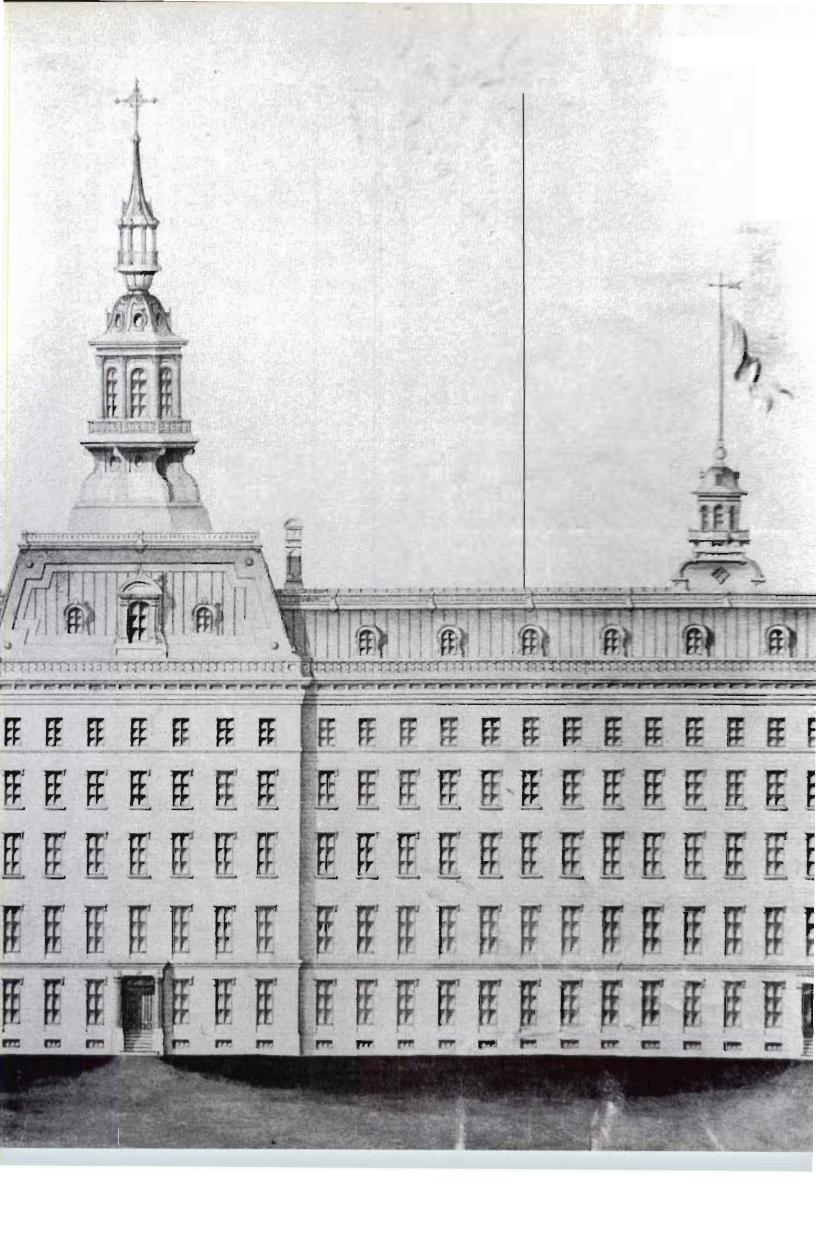
L'université du diocèse de Québec

Au cours des quelques mois qui ont précédé l'intervention de l'évêque, les Montréalais ont fondé deux écales professionnelles destinées à un lang avenir. Fondée en 1843, l'École de médecine et de chirurgie de Montréal a













trouvé, en obtenant l'autorisation de pratiquer à l'Hôtel-Dieu, le moyen de se qualifier pour la distribution des diplômes universitaires. D'autre part, le Montréalais Maximilien Bibaud a ouvert son École de droit dans les locaux du premier Collège Sainte-Marie. Les médecins catholiques de langue française disposent donc d'instruments de formation équivalents à ceux de leurs confrères du McGill College. Quant aux notaires et aux avocats, ils peuvent enfin, sur place, s'initier aux doctrines du droit et du notariat et obtenir une «licence de pratique».

Au début de l'année 1852, le diocèse et le Séminaire de Québec, qui ne se connaissaient pas de ressources humaines ou financières pouvant leur permettre de gérer une université destinée à l'ensemble des catholiques du Canada, réévaluent le projet de l'évêque de Montréal. Le projet qu'ils vont caresser sera de créer une université de taille réduite, destinée aux étudiants des collèges classiques du diocèse de Québéc. Dans la lettre du 11 avril 1852, où il énumère les raisons qui militent contre la création d'un « grand établissement universitaire, unique pour foute la province », l'évêque de Québec adopte le principe de l'université diocésaine en affirmant qu'il est « plus convenable et plus sûr dans les circonstances où nous naus trouvans, d'en faire un petit, plus en rapport avec nos moyens présents, et qui cependant pourrait grandir en assez peu de temps, pour produire bientôt tout autant de bien qu'un autre qui afficherait de plus grandes prétentions ».

Malgré les modifications nombreuses à son prajet initial et malgré le fait qu'il en soit virtuellement écarté, Monseigneur Bourget poursuit dans la voie de la canciliation. Que la future université reconnaisse les écoles professiannelles de Montréal et leur droit à décerner des grades universitaires, qu'elle favorise l'affiliation des collèges, qu'elle ajuste son idéologie religieuse à celle des Montréalais, moins «libéraux» quand il s'agit de concéder des prérogatives à l'État, il n'en demande pas plus. Sauf le 4 mai, lorsque, dans un sursaut intuitif, il annonce son intention de laisser le diocèse de Québec forger son université pendant que Montréal constituera la sienne.

Finalement rallié aux objectifs des Québécois, Ignace Bourget écrit, le 14 mai 1852, lendemain de la signature de l'arrêté en conseil favorisant l'établissement de l'université du Séminaire: « Nos callèges pouvant participer aux privilèges de cette institutian, je serai justifiable à leurs yeux, si plus tard on venait à dire que j'ai porté plus d'intérêt à un établissement étranger qu'à ceux de ce diocèse. La raison qu'il faut s'unir pour donner à une pareille institution taute l'importance qu'elle peut et doit avair sera toujours péremptoire paur moi. » Cette union équivaut à un mariage de raison entre des conjoints disproportionnellement nantis. D'un câté, Québec auréolée du prestige d'une université, mais n'ayant que la Faculté de théalogie à offrir aux étudiants désireux de s'instruire. De l'autre, Montréal avec ses écoles de droit, de médecine et de théologie.

La charte impériale porte la date du 8 décembre 1852. En y appasant sa signature, la reine Victoria encaurageait la création de la première université catholique de langue française en Amérique et faisait du Séminaire de Québec le dépositaire des destinées universitaires des Canadiens français. Un an plus tard, exactement, l'archevêque de Québec, Pierre-

Flavien Turgeon, mettait le point final à la lettre pastorale qui devait être lue au prône des églises de san diocèse le dimanche suivant. Cette annonce précisait que la première université de langue française en Amérique du Nord, reconnue et bénie par Rome, porterait le nom du premier évêque de Québec, Monseigneur François de Montmorency-Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

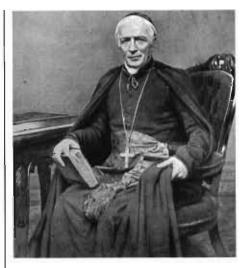
L'Université Laval à Montréal

Contrairement aux vœux de l'évêque de Montréal qui souhaite que le lien éducatif entre les deux diocèses soit fertile, les relations qui s'établissent entre l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, l'École de droit du Collège Sainte-Marie et l'Université Laval sont hostiles. Plutôt que de se soumettre à cette intrusion dans leurs affaires, les deux écoles préféreront maintenir leurs relations avec les universités « étrangères », nourrissant par leur résistance la querelle universitéire. Leur refus de s'affilier force Monseigneur Bourget à se tourner vers Rome où il défendra le caractère particulier de son diocèse et fera comprendre qu'une université établie dans la ville de Québec ne peut pas desservir tous les catholiques de langue française du pays. Ses orguments sont nombreux : l'irréligion qui menace les jeunes



Montréalais attirés par McGill; les coûts reliés ou fait d'étudier dans une ville lointaine; l'importance numérique de lo population de la province ecclésiastique de Montréal; le dynamisme commercial, industriel et culturel de la ville incomparablement mieux défini que celui de la ville rivale; l'association des écoles de droit et de médecine à des institutions impies qui menacent l'influence de l'Église de Montréal pourtant plus proche de lo doctrine de Rome que celle de Québec... En 1873, il repousse la proposition d'établir une succursale de l'Université Laval, affirmant qu'en essayant de l'étoblir l'évêque de Montréal «ne pourrait que ruiner son outorité et son influence».

Rome va finalement rejeter sa demande et se rendre à la requête de l'Université Laval qui ovoit ossocié sa disparition à la création d'une université montréalaise autonome, et sa survie et son essor au projet de succursole. Le 1^{et} février 1876, lo Congrégation de la Propagande conférait à Laval le privilège d'être et de demeurer la seule université catholique au Québec.



Deuxième évêque de Mantréol, Ignace Bourget concentre une grande partie de ses énergies à éter les bases d'un réseau d'institutions éducatives et charitables

qu'il confie à des communautés religieuses II est à l'arigine du projet d'université caholi-qui¥€ ou soni issues les universités Lavol et de Montréol.

Bonquet en hommage è Manseigneur Ignoce Bourget le 16 navembre



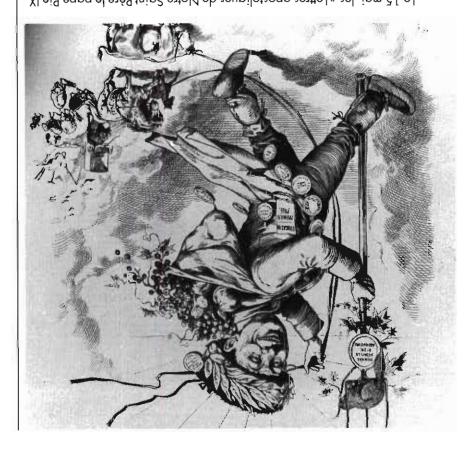
L'institution québécoise obtenait simultonément le droit d'ouvrir une succursale à Montréal. Le 9 mars suivant, au nom des cardinaux qui en avaient ainsi décidé, le cardinal Alexandre Franchi, qui avait personnellement favorisé l'autonomie d'une université montréalaise calquée sur Laval, adresse à l'évêque de Québec une lettre exposant les motifs qui avaient guidé ses confrères: « Ayant mis de nouveau à l'examen le projet de fonder une université à Montréal, on en a reconnu l'impossibilité, spécialement pour la raison qu'une telle fandation compromettrait l'existence de l'Université Laval, laquelle, à cause des services rendus à l'Église et à la société et des sacrifices pécuniaires qu'elle a faits, doit être soutenue et conservée. Que néanmoins, cette université devant servir d'une manière particulière pour tous les diocèses de la province de Québec, on a reconnu comme une chose juste que ses suffragants y aient un contrôle, lequel soit en même temps une garantie pour eux, et un avantage pour l'université elle-même. »

Ayant reconnu le bien-fondé de la plupart des arguments invoqués par les Montréalais, y compris l'impossibilité d'affilier les écales de droit et de médecine, le représentant de Rome affirme: «Il ne se présente pas d'autre expédient que celui d'établir à Montréal une succursale de l'Université Laval [...]. » Suivent dix canditions, dont certaines cantiennent le ferment qui continuera d'alimenter la querelle universitaire : l'établissement de la succursale aux frais du diocèse, l'uniformisation des cours dans les deux universités, l'intégration par les facultés de droit et de médecine de Laval des professeurs des grandes écoles montréalaises et la sous-représentation de Montréal au sein du conseil universitaire «qui doit être composé des directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs de chaque faculté par ordre de namination». Cet aspect de la représentation rendra impraticable l'intégration de l'École et de la Faculté de médecine puisque les médecins de l'École refuseront d'être placés sous l'autorité de leurs confrères de la Faculté qui sont les seuls à pouvoir répondre au critère d'ancienneté. Le document créant la succursale confirme en outre la volonté de Rome de laisser entre les mains du clergé la conduite morale et pédagogique de l'institution.

Au début du XIX* siècle, les administrateurs de Montréal sont inspirés par le désir de lui donner un visage maderne. Lo destruction par le feu, le 6 juin 1803, des jardins des jésuites, de l'ancien château de Voudreuil qui abritait le Callège Saint-Rophael et d'une dizaine de moisons dons lo portie est de la ville favorise l'aménagement d'une place de marché public

le Marché-Neuf L'hôtellerie, l'industrie et le cammerce, jusque-là cancentrés dans l'auest, font une percée dans l'est Lo rue Natre-Dame devient l'une des plus animées et des plus prestigieuses. On y érigero les premiers monuments, le Polais de justice, l'hôtel de ville et les premiers restaurants fronçais. Les premières grandes écales s'y établiront. L'Université Laval suívra en 1876 C'est là le premier quartier latin des francaphones montréalais.





de Montréal. cain et, surtout, elles accréditeront le séculaire antagonisme de Québec et quences de souligner la turbulence du berceau du catholicisme nord-améri-Montréal soit absolue. Toutes ces démarches auront pour principales conséprétations québécoises du décret de 1876, voulant que la dépendance de aux doléances des uns et des autres et générolement donner tort aux interquestion universitaire. Des ombassadeurs viendront de Rome prêter l'oreille cause de Montréal, soit la cause de Loval, transporter jusqu'ou Vatican la creusets. De 1876 ó 1883, de nombreux émissaires vont, plaidant soit la alliances dont les écoles de médecine et de droit continueront d'être les Édouard-Charles Fabre, sera le témoin des querelles, des déchirements et des l'Université Laval, Ignace Bourget démissionne. Il a ∑∑ ans. Son successeur, l'incompréhension de Rome qui vient de placer Montréal sous la tutelle de ment la décision du mois de mars précédent. Le lendemain, vaincu par érigeant canoniquement l'Université Laval, dans la ville de Québec» confir-Le 15 mai, les « Lettres apostoliques de Notre Saint-Père le pape Pie IX,

Le 27 février 1883, lasse d'arbitrer cette lutte, coûteuse pour elle et pour les diocèses en cause, Rome promulgue un décret, Cum Universitas Lavallensis, qui enjoint «tous les fidèles, ainsi [que les] ecclésiastiques de quelques degré et dignité que ce soit en Canada, de ne point oser à l'avenir, par eux-mêmes ou par d'autres, par des actes ou dans des écrits, surtout s'ils sont rendus publics, tramer quoi que ce soit contre ladite université et sa succursale, ou l'attaquer d'une manière quelconque, mais que plutôt, s'abstenant cursale, ou l'attaquer d'une manière quelconque, mais que plutôt, s'abstenant de mettre le moindre empêchement à l'exécution dudit décret et de la constitution apostolique susdite, tous s'appliquent suivant leurs forces à favoriser ladite institution et à lui prêter secours et protection».

LE JUGEMENT DE ROME

yant à nouveau soupesé la requête de l'évêque de Montréal qui demandait la création d'une université montréalaise indépendante de l'Université Laval, la Congrégation de la Propagande recommande, le 1^{er} février 1876, que sa réponse soit ocheminée à l'archevêque de Québec qui devra ensuite la communiquer à ses suffragants. Elle est rédigée, à Rome, le 9 mars suivant:

«[...] on en a, écrit le cardinal Alexandre Franchi, reconnu l'impossibilité, spécialement pour la raison qu'une telle-fondation compromettrait l'existence de l'Université Laval, laquelle, à cause des services rendus à l'Église et à la saciété et des sacrifices pécuniaires qu'elle a faits, dait être sautenue et canservée. Que néanmoins, cette université devant servir d'une manière particulière pour tous les diocèses de la pravince de Québec, on a recannu camme une chose juste que ses suffragants y aient un cantrâle, lequel soit en même temps une garantie paur eux et un avantage paur l'université elle-même. Que ce but paurra s'abtenir, en laissant intactes les dispasitians fandamentales de Laval, san administration financière et taut ce qui regarde les relations entre ladite université et le séminaire archidiacésain, et en accardant aux évêques, saus la présidence de l'archevêque, la haute surveillance sur tout ce qui cancerne la discipline et la doctrine, soit relativement aux professeurs sait par rappart aux élèves. Que pour cela le recteur de l'Université, dans une réunian annuelle des évêques, devra faire connaître exactement l'état de la même Université saus les deux rapports mentionnés, et les évêques auront le droit de faire leurs abservations et de propaser les changements et les améliorations qu'ils jugeront opportuns, sauf, camme il est dit plus haut, les dispasitions fonda-

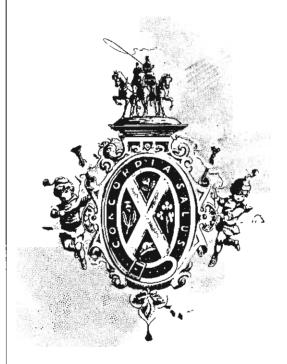
mentales de l'Université. Qu'en général, il y aura toujours liberté, même obligation pour les évêques, d'exercer cette haute surveillance, en réclamant l'attention de l'archevêque et du recteur de l'Université sur tout ce qu'ils jugeront à propas de canseiller, sans jamais cependant recourir au moyen de la presse laquelle, d'ardinaire, comme l'a prouvé dans le cas actuel une triste expérience, sert plus à aigrir les esprits et les questions qu'à remédier au mol et abautit à causer préjudice à l'honneur de l'Université et sauvent même à l'hanneur de la cause catholique. Que l'on reconnaît la nécessité de paurvair en quelque manière à l'instruction supérieure de ces jeunes gens de Montréal, qui ne peuvent fréquenter l'Université Laval, camme aussi d'empêcher que les écales de droit et de médecine, existant dans ladite ville, ne continuent d'être affiliées à des universités pratestantes, et beaucoup plus encare que les étudiants catholiques ne fréquentent de telles universités. Que du reste, comme il est évidemment impassible de la part de Loval d'accorder l'affiliation auxdites écales, laquelle équivaudrait à l'érection d'une université paur ainsi dire distincte et indépendante à Montréal, afin de paurvoir cependant à la nécessité imposée plus haut, il ne se présente pas d'autre expédient que celui d'établir à Mantréal une succursale de l'Université Loval [...] . »

Le clergé obtempère, mais les Montréalais, acteurs ou témoins de l'essor commercial et industriel de leur ville, sont de plus en plus réticents à considérer l'Université Laval comme étant la leur. Parce que les cours daivent être « uniformes à Laval et à Montréal », il ne leur est pas permis d'ouvrir des écoles de commerce, d'architecture ou de génie dont les Canadiens français ont un urgent besoin s'ils veulent prendre leur part de la prospérité qui s'annonce. Craignant de voir leur aide détournée au profit de Québec, les « élites » ne dotent pas l'université et promettent de le faire seulement quand elle aura obtenu pleins pouvoirs sur sa gestion et sur ses orientations. C'est dans cette perspective qu'est constitué en 1887 un syndicat financier conçu pour doter l'université de bâtisses convenables.

Une première étape vers l'autonomie est franchie le 2 février 1889 par la publication de la constitution Jam Dudum. Le document, d'une texture diplomatique certaine, confirme d'abord la suprématie de l'Université Laval, « seule reconnue et regardée par nous comme l'université catholique du Bas-Canada», et annonce le maintien d'une certaine dépendance académique pour la succursale qui doit être « conservée comme un autre siège de la même université». Le symbole ultime de cette appartenance, le diplôme émis par l'Université de Montréal, continuera d'être soumis à l'approbation du conseil universitaire de Laval qui le décernera, comme autrefois, moyennant redevances. Le sceau de la maison mère, en créant l'illusion d'une soumission académique, continuera d'irriter les Montréalais. L'Université Laval et sa « succursale » partagent le même recteur, mais depuis la création de l'archidiocèse de Montréal, au printemps 1886, le vice-recteur de l'université montréalaise répand de ses actes et de ses engagements aux évêques de la province ecclésiastique de Montréal. Victoire sur Québec: Montréal peut choisir ses prafesseurs et désigner les doyens de ses facultés.

La vie administrative de l'institution montréalaise est confiée au syndicat financier créé deux ans plus tôt. À quelques nuances près, l'Université de Montréal est autanome, entièrement gérée par l'archevêché. Libérée de liens administratifs qui ralentissaient son essor, l'institution, officiellement désignée sous le nom d'Université Laval à Montréal, peut envisager la canstruction d'immeubles permanents, négocier une paix définitive entre l'École et la Faculté de médecine, rassembler ses facultés sous un seul toit, en créer de nouvelles et voir s'ébaucher, enfin, l'esprit de carps dant la querelle a retardé l'épanouissement.

Pendant la trentaine d'années qui vont suivre, le silence imposé par le pape Léon XIII sera respecté; il avait accordé à Montréal une partie de l'autonomie à laquelle elle aspirait, croyant ainsi l'avoir amplement satisfaite sans brimer Laval: « [...] par-dessus tout, c'est notre persuasion que les catholiques du Canada, laissant de côté leurs dissensions et réunissant leurs forces, mettront constamment leurs sains à rendre de plus en plus stable cette belle université de manière qu'elle ne rencontre de jour en jour que des circonstances plus prospères et plus favorables. »



L'ÉCOLE DES PRÊTRES

« J'ai de grandes actions de grâces à rendre au Seigneur ponr la nouvelle faveur qu'il vient d'accorder à ce diocèse, en inspirant à MM. de Saint-Sulpice le louable dessein de se charger de la direction du séminaire diocésain. Ils entrepreunent cette œuvre avec une joie et un zèle qui semblent présager un heureux succès. Votre Grandeur voudra bien rendre notre louange parfaite en disant un Te Deum à cette fin. »

Ignace Bonrget

Le Grand Séminaire et le Collège de Montréal, rue Sherbraake, Onze ans avant que Montréal ne soit farmée en diocèse ce qui est réalisé en 1836. Jean-Jocques Lartigue organise des cours de théologie donnés dans la paroisse Saint-Jacques. Un des premiers étudiants, Ignace Bourget, deviendra le deuxième évêque de Montréal. Poursuivant l'œuvre de son prédécesseur, il confiera aux sulpiciens la tâche de former les prêtres du diocèse de Montréal.

«Depuis 200 ans que vatre Séminaire est établi dans ce pays, il a fait sans daute, et il fait encore beaucaup de bonnes œuvres; mais il ne faisait pos la sienne, écrit-il, le 1" navembre 1840, ou supérieur du Séminoire. Le voici maintenant en possession de san bien et de son héritage. »

Lo caur de récréation des grands, au Grand Séminaire de la rue Sherbracke, à Montréal es prêtres canodiens qui avaient complété leurs études à Rome ou à Paris étoient bouleversés par l'ignorance de leurs confrères. Parlant latin avec un accent réputé incompréhensible, incapables d'interpréter les Écritures et le droit canon ou de défendre leur engagement religieux, les aspirants à la prêtrise étaient initiés à la théologie à l'école du bon vouloir.

En 1825, Jean-Jacques Lartigue, évêque auxiliaire de Montréal, dirige sous la férule de Monseigneur Octave Plessis un diocèse officiellement constitué le 13 mai 1836. Ce jour-là, l'« évêque de Québec à Montréal » devient l'évêque de Montréal. Le premier. L'avancement de ce sulpicien est mal vu par ses pairs et il

devra, foute de pouvoir établir le siège de l'évêché dans l'église Notre-Dame, faire de Saint-Jacques sa cathédrale. C'est dans cette église, dont il a pris possession en 1825, que s'ouvre l'École de théologie destinée à la formation de sulpiciens, une « compagnie » réputée française qui attire peu de Canadiens. Il instaure des règlements plus sévères, imposant aux aspirants prêtres un séjour obligatoire d'une année dans un séminaire afin qu'ils s'y consacrent à l'étude de la théologie.

Quinze ans plus tord, on fonde le Grand Séminaire dons l'immeuble du Collège de Montréal, rue Saint-Paul. L'article 1 du concordat intervenu entre le Séminaire et Monseigneur Ignace Bourget, successeur de Jean-Jacques





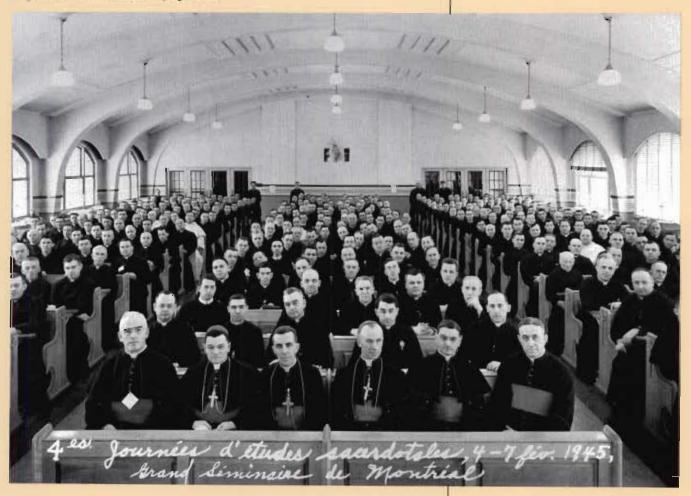
Lartigue, indique la place occupée désormais par les sulpiciens dans la formation religieuse des diocésains, qui leur est confiée «pour toujours et irrévocablement».

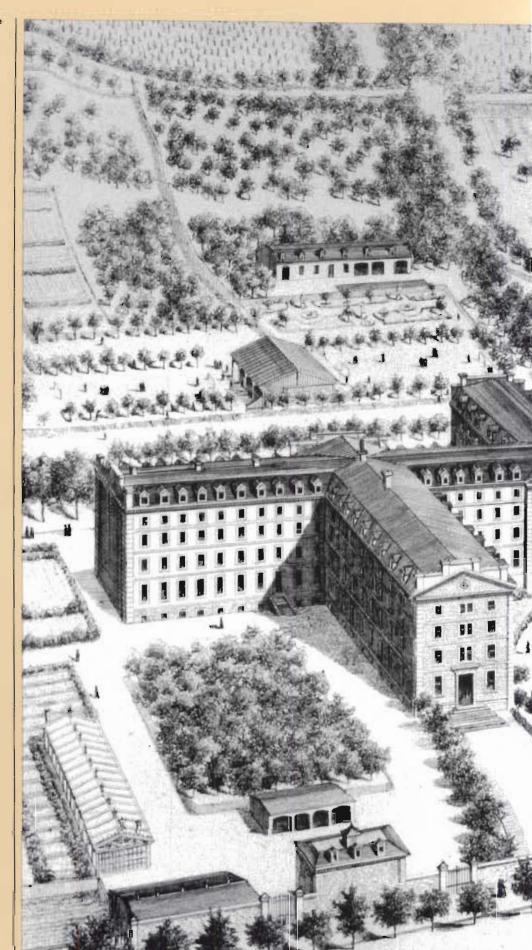
La cahabitation du Grand Séminaire et du Collège de Montréal, connu depuis longtemps sous le nom de Petit Séminaire, fait de ce dernier un lieu d'interaction: les callégiens s'intéressent à la vie de leurs aînés et songent à les suivre; les séminaristes cansacrent quelques heures d'enseignement aux jeunes collégiens. En 1857, cinq ans après la fandation de l'Université Laval à Québec, le Grand Séminaire, composé de quatre prafesseurs et de 46 étudiants, déménage dans la « maison de campagne » de

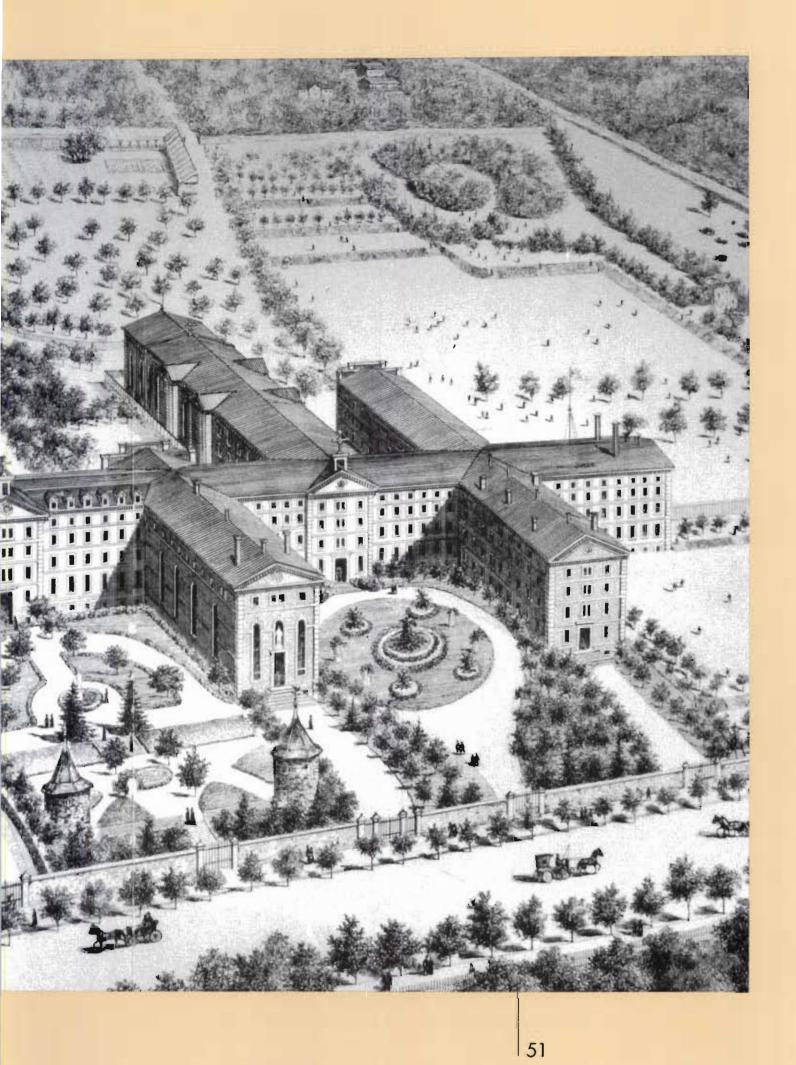
la Compagnie de Saint-Sulpice. Cette vaste propriété située rue Sherbrooke, à l'ouest de la Côte-des-Neiges, est bien cannue des étudiants qui s'y rendaient à pied pour suivre certains cours. Elle tiendra les futurs prêtres à l'écart des tentations de la vie urbaine et les invitera au recueillement. En 1862, le Collège de Montréal s'installe à san tour sur la rue Sherbrooke.

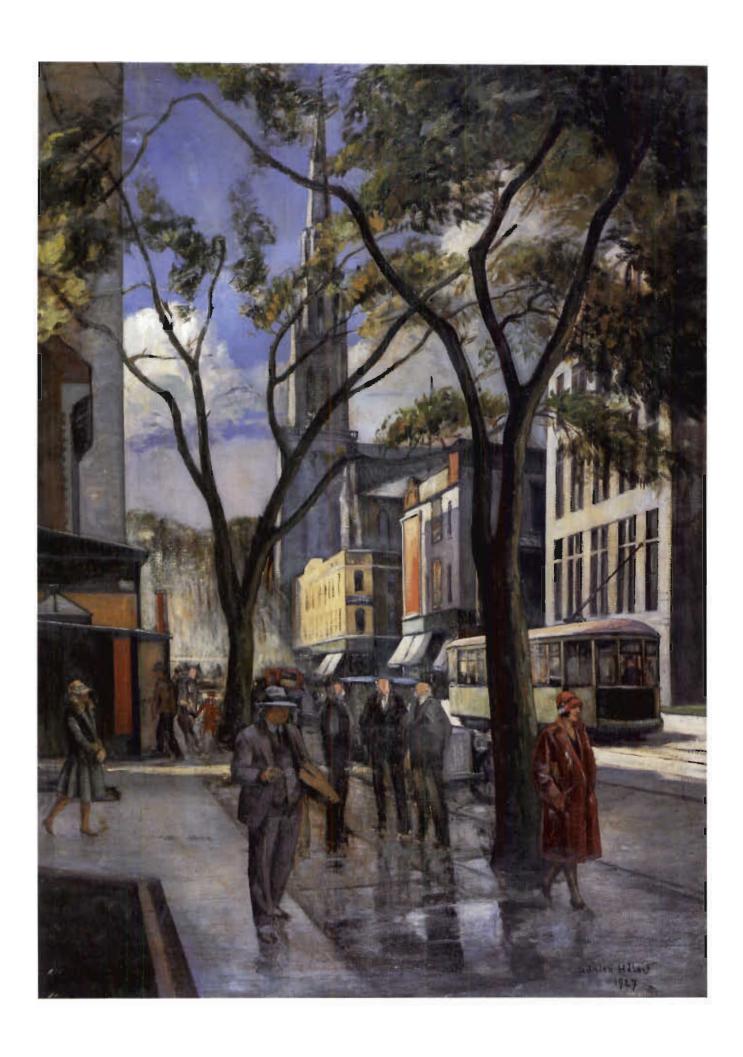
La naissance de la succursale de l'Université Laval va canfirmer Messieurs les sulpiciens dans leur râle d'éducateurs en leur permettant, à partir du 2 avril 1878, de jeter les bases de la Foculté de théalagie et de préparer les séminaristes aux grades universitaires.

Prêtres rassemblés au Grand Séminaire de Montréal dans le cadre des quatrièmes jaurnées d'études sacerdatales qui ant eu lieu à cet endrait du 4 au 7 février 1945.









Sortir du silence

ers la fin des années 1880, Montréal s'apprête à célébrer le 250° anniversaire de sa fondation. De nombreux travaux de construction, conduits à travers la ville, illustrent la détermination des Montréalais d'origine française à s'affirmer sur tous les fronts, y compris celui de l'éducation. En septembre 1888, les parents qui, selon l'expression consacrée à l'époque, «poussent» leurs enfants aux études et décident de leur orientation future, conduisent leurs adolescents au Collège Mont-Saint-Louis, rue Sherbrooke, qui a été inauguré même si les travaux de construction ne sont pas complétés. Dessinée en boulevard, cette artère est la préférée des voyageurs qui l'empruntent pour traverser l'île de part en part. La tendance à y déployer ce que la ville a de plus beau se manifeste déjà. Le défilé des ouvriers des carrières ne fait que débuter. Il se poursuivra pendant les quinze à vingt prochaines années, le temps d'élever un monument à la bourgeoisie montréalaise : ces demeures sobres et solides qui, à l'ombre du square Saint-Louis et du collège, accueilleront soit des familles de professionnels et des



Rue Saint-Denis, devont l'Université de Montréal en 1927.



Après l'incendie qui détruisit l'église et le polois épiscopol de la rue Soint-Denis, en 1852, Monseigneur Ignoce Bourget désigne le site de la luture cothédrole, sur un terroin oppelé mant Saint-Joseph, dominont l'ancien cimetière Saint-Antoine Malgré lo cansternotion des paroissiens habitués à croiser leur évêque dans la partie est

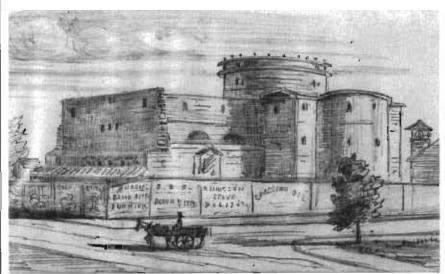
de la ville, Monseigneur Bourget persiste dans sa décision et, le 25 juillet 1857, il foit élever une croix qui, jusqu'ou début des travoux, lémoigne de l'intention d'ériger un temple cathalique au cœur d'un quartier protestant. La future cathédrale Morie-Reinedu-Monde est présentée ici au cours des travaux, en octobre 1881

cabinets de consultation privés, soit des clubs sociaux, ou encore le cercle universitaire et quelques collèges privés laïques auxquels le mépris vaudra le nom de «boîtes à bachot». La société, plus composite, s'enrichit de poètes et d'écrivains qui, on ne sait par quelle magie, se rassemblent autour du square dont le vieux réservoir, couvert, a cédé la place à quelques allées réservées aux promeneurs.

Le mouvement qui draine les Conadiens fronçais vers le nord est provoqué par l'intensification du commerce en bordure du fleuve où l'air est devenu irrespirable. Sortant du silence où elle s'était repliée après l'incendie de l'édifice du Parlement en 1849, Montréol s'affirme et se donne le profil d'une véritable métropole. D'une capitale même, rivale de Québec, à qui elle a arraché les privilèges de la douane en devenant le port d'entrée des marchandises en transit vers les États-Unis, le Haut-Canada et les colonies angloises situées à l'ouest et dont le développement rapide enrichira le commerce local. La fourrure se meurt; vive l'exportation du beurre, du fromage, du blé et du bois!

L'inauguration de l'hôtel de ville, en 1878, a mis un terme à l'errance des administrateurs municipaux et permis au conseil de quitter la grande salle du morché Bonsecours pour s'établir sur la crête de la rue Notre-Dame. Maturité? Consciente d'entrer dans une ère nouvelle, Montréal est également capable de protéger ses souvenirs, son histoire. Deux ans avant que les étudiants de l'Université Laval ne s'exilent rue Saint-Denis, la Ville a acheté le vieux château Ramezay. L'ayant sauvé de la démolition, elle contribuera à sa transformation en musée. Rivalisant de générosité, ceux qui possèdent des objets anciens ou significatifs les affriront aux historiens et aux « antiquaires » qui assumeront la garde du bâtiment et du trésor hétéroclite qu'il contient.

En protestant contre le prajet du Canadien Pacifique qui voulait construire une gare sur le site de la chapelle Notre-Dome-de-Bonsecours ou sur le Champ-de-Mars, les Montréalais ont sauvé l'œuvre de Marguerite Bourgeoys et obtenu que la gare de chemin de fer et l'hôtel qui la complète soient aménagés dans l'axe de la rue Berri, face ou square Viger. Les voyageurs étrongers ne descendront plus exclusivement au Windsar, inauguré en 1889.



Rien n'empêchera cependant le square Viger de péricliter et de plus en plus de familles en abandonnent les abords pour monter vers le nord de la paroisse Saint-Jocques.

Historiquement associés ou développement de l'est de la ville, les Canadiens français se donnent aussi un monument dans l'ouest, en foce du square Dominion. Ce monument, c'est la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur, inaugurée par les Montréalais le jour de Pâques 1894. On se répète qu'en choisissant le site de l'ancien cimetière Saint-Antoine pour y construire le premier véritable palais épiscopal, Monseigneur Ignace Bourget signifie aux Montréalais d'arigine britannique que leurs concitoyens entrent à leur tour dans l'histoire moderne de la ville.

Grandir ov movrir

Le 24 juin 1894, dans le codre d'une grande fête populaire au parc Sohmer, an célèbre l'ouverture officielle du Monument national. Construit avec l'argent du peuple qui y a contribué par une loterie, le Monument est déjà surnammé l'Académie nationale. Malgré ses attributs de salle de spectocle, le Monument national n'est pas destiné au divertissement. Il sera, sur le boulevard Saint-Laurent – la Main qui coupe la ville en deux –, en face du marché le plus animé et le plus cosmopolite du pays, une écale papulaire, le haut lieu des cours et des conférences publiques. Invités par l'Université et les carparations privées qui gravitent autour d'elle, les travailleurs viendront s'y initier à la géologie, à la mécanique, à l'agriculture ou à la métallurgie. Les premiers caurs d'hygiène vant attirer les femmes mal préparées à la vie urbaine et aux multiples inconvénients des lagements insalubres. Le sculpteur Philippe Hébert plantera le drapeou des beoux-arts au cœur du Monument national, où l'opprentissage de la sculpture, du dessin et l'initiation à l'histaire de l'art ajouteront à l'enseignement technique un volet culturel encore inédit à Montréal. Au saus-sol, par ses reconstitutions des grandes scènes de l'Évangile et des plus célèbres paysages du monde, le musée Éden montre ce qui ne se vait d'ardinaire que dans les encyclopédies. Avant d'être dépasé parmi les ordures du marché et recueilli par les professeurs de l'Université Laval à Montréal, le carps du géant Beaupré, qui sera conservé dans les locoux du déportement d'anatomie sero, en 1910, l'attraction la plus spectaculaire du musée.

L'éducation est le sujet de l'heure. On ne parle que de cela. À la Chombre de commerce, fondée le 2 février 1887, on a cherché le mayen de relever le niveau des études commerciales au Québec. Fout-il, se demandent ses directeurs, créer une «école des sciences de l'éconamie politique commerciale» au sein même de l'École Polytechnique de l'Académie du Plateau ou concevair une institutian autoname qui seroit calquée sur la très fameuse École des Houtes Études Commerciales de Paris?

L'éducation, on en parle également parmi les évêques de l'archidiocèse et chez les sulpiciens dont l'initiative la plus spectaculaire, la bâtisse universitaire de la rue Saint-Denis, qui n'est même pas complétée, est menacée par la reprise des hastilités entre Québec et Montréal, au mois d'avril





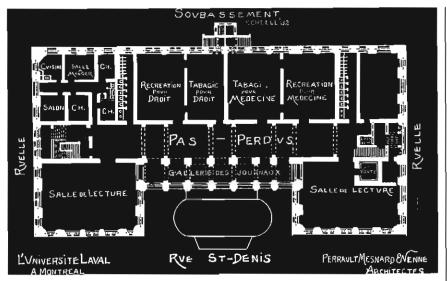
Acheté por lo Ville de Montréal en 1895, oprès le départ des odministrateurs et des facultés de médecine et de droit de l'Université Loval à Montréal, le château Ramezay est confié à la Société de numismotique et d'archéalagie de

Montréal qui s'y établit en 1897 Le château, qui était pramis à la démolition, deviendra le musée de lo Société qui y entreposero et exposera ses collections de tableaux, de pièces de monnaies et d'outres objets divers

1894. À cette époque, Rome scelle définitivement le statut de la succursale de l'Université Laval à Mantréal et en confirme l'indépendance administrative. Le Séminaire de Québec, à qui Montréal a déjà remboursé les dépenses encaurues depuis l'auverture de la succursale en 1876, demande soudain une campensation pour ses investissements dans la création de l'Université Laval depuis 1852! Craignant que le succès ne cauranne les démarches des émissaires de Québec auprès de Rome et ne vienne ruiner l'université montréalaise, les évêques de l'archidiocèse de Mantréal y délèguent le vice-recteur de l'institutian, Jean-Baptiste Proulx, considéré par les Montréalais comme un recteur à part entière. Malgré la paix imposée par Rome, les défilés des divers représentants se poursuivent.

L'action de Proulx est dictée par les évêques de Mantréal. Un document portant l'inscription «Rame, 10 janvier 1895», adressé au préfet de la Sacrée Congrégation de la Prapagande, énumère les avantages que le Séminaire de Québec tirerait d'une décision cantraire à sa demande : « [...] il y gagnerait, enfin, en ne créant pas, par le désappointement, dans l'esprit d'évêques vénérables un sentiment pénible, en ne réveillant pas chez un trop grand nombre de laïcs des griefs assaupis, en ne prêtant pas flanc, dans le public, à des saupçons mal fondés, j'aime à le croire, mais toujaurs préjudiciables, allant à insinuer que ce n'est pas tant le désir d'avoir de l'argent que poursuit le Séminaire de Québec que le fait que l'Université Laval à Montréal n'en ait point». Rome, qui ne souhaite pas participer à la guérilla qui s'annonce, ne rouvre pas l'entente de 1889 mais n'approuve pas non plus l'interprétation du Séminaire de Québec qui prétendait y lire son droit à une « indemnité monétaire sur la province ecclésiastique de Montréal ». L'ambassade du vice-recteur a ramené la paix et permis d'envisager dans la sérénité l'inauguration de la maison de l'Université, rue Saint-Denis.

Quelques semaines avant l'événement prévu pour le 8 octobre 1895, un comité, formé du vice-recteur Proulx, du supérieur des sulpiciens et des administrateurs, doyens et professeurs des facultés, établit l'ordre des préséances. L'affaire est délicate. Irrités par Québec, appuyés par les donateurs qui ont contribué à la réalisation du prajet et dont la plupart refusent le moindre droit de regard de Québec sur les affaires mantréalaises, les admi-



nistrateurs, le vice-recteur en tête, choisissent de célébrer entre Montréalais et de convier le recteur de l'Université Laval, Monseigneur Joseph-Clovis Laflamme, « à assister » à la cérémonie, sans y prendre la parole : « [...] nous avons décidé de n'inviter, à part le lieutenont-gouverneur de la province de Québec et les ministres du gouvernement provincial, personne en dehors de la province ecclésiastique de Montréal ». Sensible aux arguments de Proulx qui soulignait que les « frottements constitutionnels sont devenus presque impossibles » entre les deux institutions, le recteur de l'Université accepte de participer aux cérémonies. Il ignore alors qu'il occupera une « place à part » et que, loin de présider la séance, il y assistera aux côtés des évêques de la province ecclésiastique de Montréal, qui sont alors réunis en concile à Montréal. Québec n'a pas de présence symbolique significative.

À huit heures, le matin du 8 octobre 1895, plusieurs centaines de personnes, imprégnées de la certitude que «l'œuvre universitaire est une œuvre sociale, patriotique et cathalique», se rassemblent devant la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur. En costume d'apparat, portant l'insigne de l'Université, gouverneurs, doyens des facultés, professeurs et étudiants, avec ou sans leur bonnet, formés en rangs serrés, assistent à la première des cérémonies du jour: la messe basse du Saint-Esprit. Cette célébration, traditionnellement réservée à la famille universitaire qui, au début de chaque année, réclame la lumière de l'Esprit-Saint, n'a jamais été plus symbolique. Cherchez la Voie, la Vérité, la Vie, dit-on à l'assistance, en lui fappelant que la transmission des connaissances dait servir le bien commun.

Au printemps 1893, le Camité de construction de l'Université Laval à Montréal retient la candidature de quatre architectes qui sont invités à soumettre les alans d'un bâtiment qui sera élevé sur la rue Saint-Denis, borné ou nard par une ruelle de trente quotre pieds de large, en arrière des magasins de la rue Saint-Denis [...]». Les orchitectes cancurrents pourront s'inspirer du style de leur chaix, exception faite du style gathique, et ils doivent prévoir des espaces pour la «Faculté de droit, la Eoculté de médecine, des salles pour la Faculté des arts, l'administration, les musées, les bibliothèques, etc.».

Laurentede wind 1893

du concours on tecter in riter.

volis desis exprimi volis de mareredi den ce une cofeie des orni vert une quatre are

re avec une haute

F. G. Payetts Ticke

5/

L'UNIVERSITÉ VAGABONDE

«L'Université n'est pas belle, Priez pour elle; C'est une sombre et vieille bâtisse, De profundis. Mais bientôt ses hautes tourelles, Priez pour elle; Luiront au boulevard Saint-Denis(s), De profundis.»



L'ouverture officielle des cours de la Faculté de droit a eu lieu le 1" actobre 1878 dans l'église Notre-Dame-de-8onsecours, où est célébrée la messe du Saint-Esprit destinée à illu miner l'âme et l'intelligence des professeurs et des étudiants. Les cours débutaient le soir même por une « séance solennelle» tenue dans la bibliothèque poroissiole appelée Cobinet de lecture paroissial. Les premiers professeurs seront Côme-Sérophin Cherrie Somuel Cornwollis Monk. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Thomas-Jean Jacques Laranger, Jaseph-Adalphe Chapleou, Louis-Amable Jetté et Joseph-Alphonse Ouimel.

A l'époque où l'Université se structure, sa farme est primaire car, puisque l'on veut perpétuer le modèle d'une société réglée sur des principes de foi, de justice et de charité, l'éventail des caurs qu'elle propose se dit en trois mats : théologie, droit, médecine.

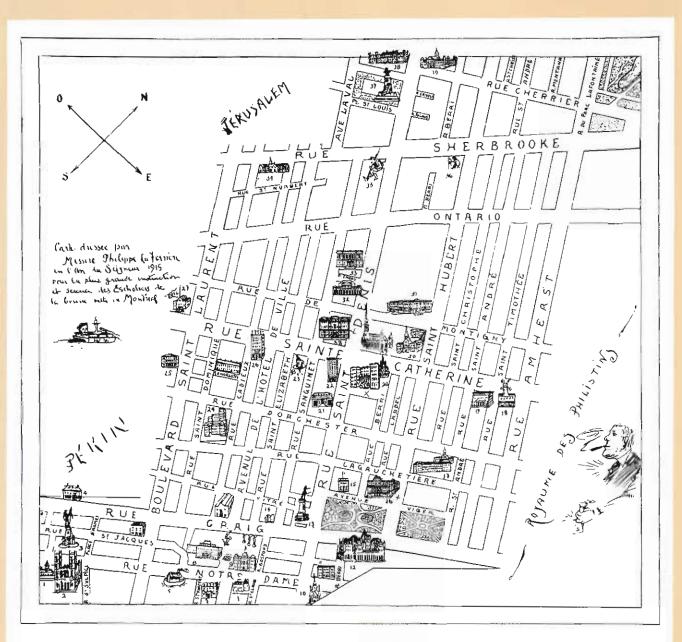
En 1878, après quelques mois d'indécision, les administrateurs de l'Université Lovol à Mantréol décident de loger l'institution dans un immeuble vétuste et de dimensians modestes, le château Ramezay, ancienne demeure du gouverneur de la ville. Le Grand Séminaire de la rue Sherbraake Ouest accueille les étudiants en théologie pendant que la Foculté de droit se farme dans un immeuble appartenant aux sulpiciens, le Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dome. En 1882, les étudiants en droit rejaignent leurs canfrères de la Faculté de médecine qui, depuis trois ans, logent dans le vieux château Ramezay.

Le quartier procure aux étudiants de nombreuses occasions de se distraire. Le Marché-Neuf (actuelle place Jacques-Cartier) s'est prolongé jusqu'à la rue Soint-Paul et comprend les échoppes agglutinées autaur du bâtiment du marché Bonsecours et de la chapelle Notre-Dame-de-Bansecaurs. Hôtels et tavernes, attestant la praspérité de ce Mantréal ancien, sont fréquentés assidûment et de manière remarquée par les étudiants las des salles de cours exiguës et poussiéreuses du château Ramezay. Leurs maigres avoirs souvent dilapidés dans les premières semaines de leur séjour dans la ville, les étudiants ant du mal à adapter une vie réglée sur l'haraire des caurs au château, au vieux Palais de justice ou dans le dispensaire du vieil

hâtel Danegano que des travaux mineurs ant transformé en hâpital. De biais avec le château, l'hâpital de la rue Notre-Dame n'est qu'à un saut de l'école. Peutan rêver mieux que ce quartier latin?

Oui, pensent les administrateurs de la cotholique et très morale université qui, tout en déplarant les aspects tentateurs du quartier, abservent également lo croissance du nambre des étudiants. Si lo succursale s'incruste dans le château, ils ne seront jamais plus de 500 et, même si Lovol y cansentait, on ne paurro pas élorgir le champ des matières enseignées. En 1881, 1882 et 1883, Rome répond à ceux qui contestent l'abligation légale pour Montréal de se soumettre au rescrit de 1876 et de ne plus contester son autarité ou le bien-fondé de ses décisions. À partir de ce mament, les Montréalois apprennent à considérer l'institution sous l'angle de la pérennité. Puisqu'elle est appelée à survivre à l'adversité, ils rêvent paur elle d'un cadre qui convienne à Mantréal et à l'apinian que la ville a d'elle-même.

En 1886, Rame, qui n'o pas ménagé l'Église canodienne, panse les plaies les plus vives en distribuant quelques honneurs aux plus prestigieux de ses représentants. Ainsi, l'archevêque de Québec devient cardinal et les évêques de Mantréal et d'Ottawa sont élevés à la dignité d'archevêque. Le diocèse de Sherbraake entre dans lo famille de l'archidiocèse de Montréal, ce qui ajaute quelques milliers de catholiques à la population déjà appelée à recourir aux services de l'université. Sur un mot d'ordre passé d'un évêque à l'autre, le mot « succursale » est pragressivement retiré du vacabulaire officiel.



INDEX
1.--Séminaire de St Sulpice
2--Notre-Dame de Montréni,
3--Statue de Maisonneuve.

4--Aux fèves canadiennes. 5--L'Arche, 6--Temple de Thémis.

7-- Le Devoir. 8--Le Château Ramesay. 9-- Palais municipal.

10-Notre-Dame de Bonsecours 11-Hôpital Notre-Dame. 12-Gare Vigei 13-Statue de Chéniei

14—Les vienx livres. 15—Le consulat de France. 16—Ecole des Hautes études.

15 -- Ecale des trantes comes. 17 - La Maternité. 18 - Le Moulin Rouge. 19 -- Le Théâtre Canadien-français.

20—Université Laval

21—Despardins 22—Edifice Dandurand, 23—Café Baillargeon.

24—Propital Général. 25—Monument National 26—La Patric

27—Caserne des cadets. 28—Ecole Polytheorique

29--St-Jacques.

30—Hospices. 31—Ecole deutaire.

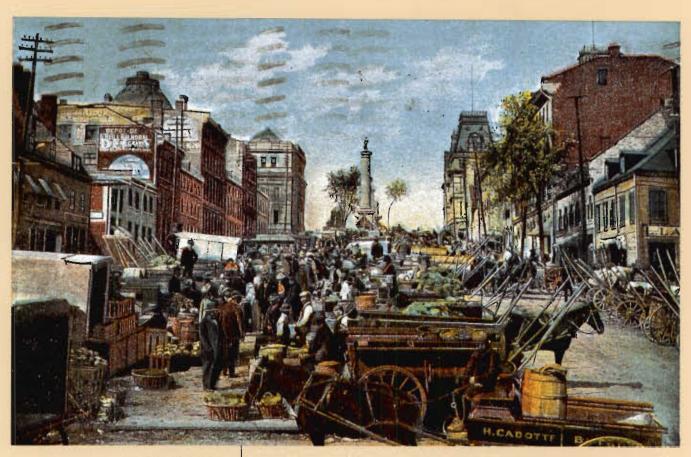
32—Théâtre St-Denis. 33—Bibliothèque St-Sulpice.

34—Asile du Bon-Pasteur. 35—La montée du Zouave.

36-La mansarde du sieur La Ferrière

37—Crémazie. 38—Caserne du 65ème.

39—Les Sourdes-Muettes.



La place du Marché Neuf, aujaurd'hui place Jacques-Cartier.

La restructuration de la Faculté des arts, en 1887, permet l'affiliation de l'École Polytechnique à l'Université Laval à Montréal. Les diplômes des finissants de cette école attestent enfin le niveau universitaire des pragrammes.

La décision de déménager dans un immeuble construit pour elle est déjà prise quand, en 1887, l'institution demande au législateur d'accepter la création du Syndicat financier de l'Université Laval à Montréal. Libre de toute attache avec la maison mère de Québec, l'organisme est le propriétaire exclusif de «tous les biens affectés auxdites facultés de l'Université Laval à Montréal». Il prend désormais seul les décisions administratives qui le concernent. Aussitôt créé, il fait appel à ceux qui ant profité de l'existence de la succursale, c'est-à-dire aux « anciens élèves diplâmés de toutes les facultés de l'Université Lavol résidant actuellement dans la pravince ecclésiastique de Montréal et ceux des anciens élèves de Mantréal qui résident à l'étranger». Moyennant une contribution minimale de 5\$, les anciens sont éligibles aux quatre sièges qui leur sont réservés à l'intérieur du Bureau des gouverneurs qui accueille également le vice-recteur, des représentants de l'archidiocèse, des professeurs de l'Université ainsi que les directeurs des collèges affiliés.

À la suite d'un concours lancé aux architectes canadiens et américains. une quarantaine de projets ont été soumis au syndicat. Dix-sept retiennent l'attention des juges qui acceptent finalement les plans des architectes montréalais Perrault, Mesnard et Venne. Ce plan d'ensemble, qui ne sera jamais réalisé, accompagnait la requête adressée par le syndicat au supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, le 27 janvier 1888. Ce texte dressait le bilan de la contributian des sulpiciens à l'éducation des Montréalais et sollicitait des Messieurs qu'ils se chargent du financement et de l'exécution des travaux: «L'état provi-

soire de l'Université Laval à Montréal ne saurait durer plus longtemps sans compromettre l'avenir. Nous sommes arrivés au point où il faut avancer ou reculer. Les promoteurs et les zélateurs de l'œuvre ne voient qu'un seul moyen d'avancer, c'est d'élever un édifice canvenable pour y installer les facultés d'une manière définitive. Tant que nous n'aurons pas donné à l'université catholique à Montréal cette évidente garantie de stabilité, les étudiants cathaliques auront toujours un prétexte pour ne pas suivre les cours [...]. Cambien la papulation catholique de Montréal sera reconnaissante quand elle verra s'élever par ses soins, au centre des quartiers qu'elle habite, un édifice monumental destiné, camme celui [McGill] qui couronne déjà les hauteurs du West End, à l'éducation supérieure de ses enfants.»

Devant les sulpiciens et bientôt dans les pages des jaurnaux mantréalais, s'étalent les dessins du futur siège de l'université. Comme sa rivale, McGill, elle devait être construite sur la rue Sherbraoke, en plein cœur d'un quartier appelé à la soutenir. D'inspiration Renaissance, l'immeuble aurait occupé l'angle sud-est des rues Sherbrooke et Saint-Denis, sa façade orientée vers le nord de l'île, et ses ailes, au nombre de quatre, descendant en cascade vers le sud jusqu'à la rue Ontario, épousant la belle pente du coteau Baron. Jamais un immeuble n'aurait mieux convenu au terrain ayant appartenu à l'avacat Côme-Séraphin Cherrier, lui-même un des apôtres de l'enseignement supérieur au Canada français. «Simple, non surchargé d'ornements, mais majestueux et d'un aspect élégant tout à la fais », on l'évalue à un million et des paussières. C'est trop pour les sulpiciens. Trop pour le syndicat. Trap paur les Montréalais.

Dans l'attente de jours plus prospères, an rangea ces plans dans des cartables sur lesquels la poussière s'accumula jusqu'à l'oubli. Le projet, après avoir rallié l'opinion publique montréalaise, avortait faute d'écus. On continuera jusqu'en 1895 d'étudier sur la rue Natre-Dame, de fréquenter soit la salle des pas perdus du Palais de justice ou les dispensaires de l'hôpital Notre-Dame.

L'université nationale

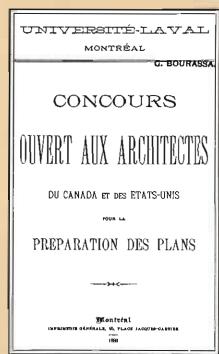
Le 2 février 1889, la constitution ramaine Jam Dudum cancède à la succursale de l'Université Laval à Montréal le pauvair de s'administrer et de nammer les professeurs et les doyens de ses facultés. Seuls liens de dépendance, mais cambien irritants: l'institution et les diplômes continuent de parter le nom et le sceau de la maison mère. Quatre ans plus tard, assurés d'appuis réels, les sulpiciens procurent au syndicat financier les mayens de mener à terme le prajet de construction de l'université en affrant un terrain situé à l'angle sud-est des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Les Messieurs ajautent à ce don un prêt de 74000\$ sans intérêts, remboursable en 1918, et 5 000\$ pour l'acquisition de matériel. De leur côté, les évêques de l'archidiacèse s'engagent à verser 100 000 \$ répartis sur vingt ans.

Un deuxième concours est ouvert. Neuf projets sont soumis à l'analyse du syndicat qui retient celui des architectes Perrault, Mesnard et Venne. Plus sobre mais plus vaste que le précédent, il est conçu paur un peu plus d'un millier d'étudiants destinés, tradition oblige, à la médecine et au droit. Il abrite des salles de cours, une salle de récréation, une bibliothèque, des labaratoires ainsi qu'une vaste salle de réception « éclairée à l'électricité » et pouvant recevair 1 800 persannes. Et le nec plus ultra: on y trouve même un ascenseur!

L'année universitaire 1894-1895



Sur lo propriété où s'élevait le Callège des jésuites, le gouvernement fait construire un premier Palais de justice dant les travaux sont complétés en décembre 1800. L'incendie de 1844 le rase presque complète mois il sera remplacé par un nouveou pâtiment construit entre 1851 et 1857 sur le même site. L'incendie loissa presque intacte la bibliothèque des avocats au'an installo dons l'ancienne prison qui était adassée au Palais de justice. Quand on pracéda à sa démolition, en 1849. on transféra la bibliothèque dans le château Ramezay aù elle demeura jusqu'à l'inauguratian du nouveau Palais de justice.



Projet d'université conçu pour épouser la pente du coteau Baron, à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis. est la dernière de l'ère de la dispersion. À la veille des vaconces estivales, les étudiants en droit font leurs adieux ou château, à l'hâtel de ville et à la place Jacques-Cartier. Pour souligner l'événement, ils se rassemblent et défilent: « Naus quittâmes le marché Bonsecours, traversâmes glorieusement le Champ-de-Mars en chantont», sur l'air de la Marche des vieilles cocottes, la fin de la « sombre et vieille bâtisse » de la rue Notre-Dame.

Joseph-S. Archambault racante qu'au cours de leur marche il leur apparut, «camme dans un conte de fée [...], rue St-Denis, un palais splendide nous tendant ses portes comme les bras d'une bien-aimée; et notre jeunesse, avec pour drapeau les couleurs ensaleillées de notre enthousiasme, s'engouffra dans ce palais dont la fraîcheur et la beauté nous donnaient comme un avant-goût des sublimes magnificences du temple de Thémis».

Cette visite de l'immeuble inachevé, sorte d'inaugurotion, précédait de quelques mois les cérémonies officielles et la prise de possession véritoble des lieux, le mardi 8 actobre 1895. Elle débuta par la messe du Saint-Esprit, célébrée dans l'église cathédrale Saint-Jocques par Monseigneur Édouard-Charles Fabre, et fut suivie, en soirée, par une conférence où se succédèrent huit oroteurs qui discoururent à l'unisson sur la naissance et l'avenir d'une université « notionale ».

Le quartier latin

Après 1895, le quartier latin prend forme au cœur de la paroisse Saint-Jacques. La prospérité de celle-ci n'est pas le fruit du hasard. Elle a été voulue par les vieilles familles terriennes de Montréal: les Viger, Cherrier, Papineau, Lacroix et autres. Celles-ci, parentes ou amies des prélats, ont soutenu l'intérêt de ces derniers pour l'éducation supérieure et contribué de leurs deniers aux projets élaborés dans leur paroisse par les sulpiciens. Par le don de terrains, elles ont attiré les communautés religieuses françaises vouées à l'enseignement et, ainsi, favorisé la création de collèges, d'écoles et d'instituts dont une grande partie ont été fondés dans la paroisse Saint-Jacques. Contrepaids d'un système imparfait, les «boîtesà-bachots» fleuriront plus tard dans le voisinage des couvents et des beaux collèges comme le Mont-Saint-Louis.

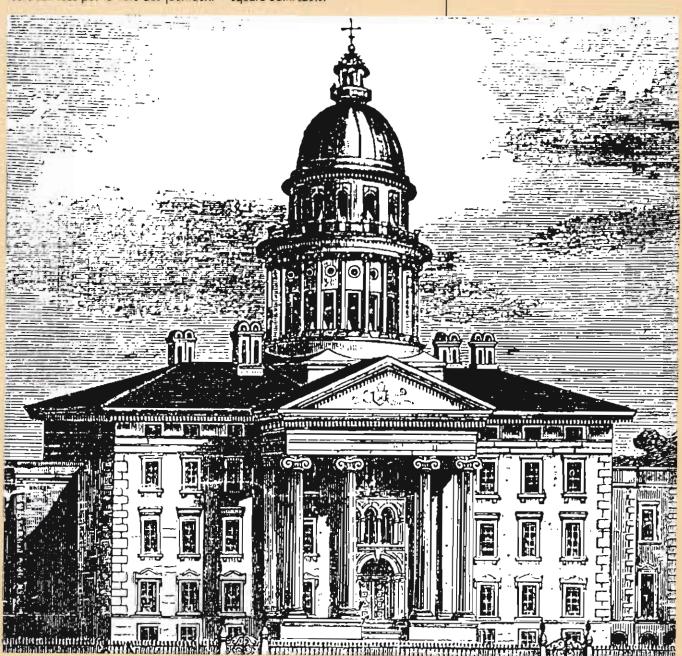
La paraisse Saint-Jacques, qui doit son nom à Jean-Jacques Lartigue, se développe donc autour du clocher de l'église cathédrale et offiche son caractère de paroisse catholique, canadienne-

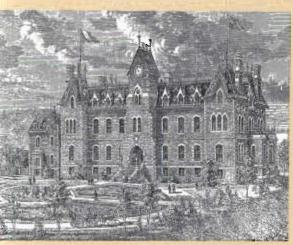


françoise et bourgeoise. Élitiste. Sur les rues Saint-Denis, Saint-Hubert, Laval, Hôtel-de-Ville, et jusqu'au nord du coteau Boran, se multiplient ces élégantes maisons semblables à celles des rues De Bleury et Saint-Urbain où vivent les familles associées à l'activité des écoles de l'ancien Plateau. L'exercice des professians reliées à la formatian universitaire y sera intense : oculistes, dentistes, ingénieurs, nataires, avocats, prafesseurs privés, abstétriciens, gravent leur nam sur des plaques de branze et proposent leurs services par la voie des journaux.

Ils ne voudront pas s'éloigner de l'alma mater aù plusieurs enseignent d'ailleurs « à la leçon ». Avec les marchands, faurnisseurs de costumes, de papier et d'accessoires de bureaux, avec les courtiers, les importateurs, les libraires, les restourateurs et autres, ils ajoutent à la vie universitaire cette dimension humaine qui confère une partie de san relief au quartier latin. Des clubs privés, rassemblant les membres des partis politiques et les hammes d'affaires, trouvent plus que convenable de s'établir autour du square Saint-Lauis.

Le palais épiscopol de la poroisse Saint-Jacques-le-Majeur, tel qu'il apparaissoit avont so destruction dans l'incendie du mais de juillet 1852.





L'Académie commerciale catholique est construite sur le site actuel de lo Place des arts, sur un terrain rehaussé. Les madifications apportées au terrain lui vaudrant le surnam de « plateau » qui s'étendra à tout un quartier quand l'Académie se déplacera vers le porc LaFantaine. Vers 1920, alars que le quartier latin fleurit aux environs de la rue Saint-Denis, l'enseignement secondaire et technique renfarce sa position dons le secteur où la Commissian des

écoles catholiques de Mantréal est établie depuis sa fondation. Dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Sherbroake, Saint-Urbain et Jeanne Mance et dominé par l'Académie commerciale du Plateau, berceau de l'École Palytechnique, vant s'ajouter l'École des beaux-arts et sa « section » architecture, l'Écale du meuble, le Commercial High School, le Callège Mant-Saint-Lauis, l'École technique et, plus au sud, le Collège Sainte-Marie.



FX archambault

ON FERAIT UN MUSEE DE L'HOTEL DE VILLE ACTUEL

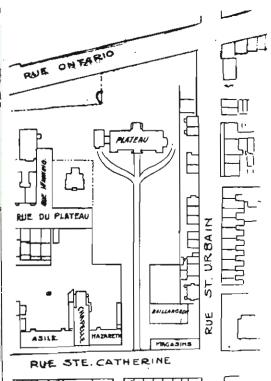
On construirait un édifice municipal plus spacieux et plus moderne sur le terrain maintenant occupé par l'Académie Commerciale Catholique, mieux connue sous le nom d'école du Plateau. --- Les projets antérieurs n'ont pas manqué.

Le directeur d'un des principaux services minicipaux disait nier devant un reporter de la "Presse qu'il est question d'abanconne i hôtel de ville actuel, devenu trop petir pour les besolus de l'administration et d'eu construire un nouveau à la pince actuellement occupée par l'Académie, Commercials cabolique, mieux counue sous le nom d'Ecolo du Plateau

La ville, disait-il, prendrait possession par expropriation de tout le carré borné par la rue Ontario, la rue Saint-Urbain, la rue Saint-Ocathorine et une ligne droite pariani de cette deruière et passant par les bornes Ouest de la propriété de la commission sociaire catholique jusqu'à la rue Ontario. L'expropria commission sociaire cas non seulement sur la propriété de la conmission andas sur toutes les constructions érigées sur la rue Saint-Urbain, la que Ontario. L'expropria nel ser cas uon seulement sur la propriété de la conmission andas sur toutes les constructions érigées sur la rue Saint-Urbain. Depuis longuemps on se plaint. Depuis longuemps on se plaint que l'hôtel de ville est deveau trop étroit, que des services qui devalent se trouver réunis sont dispersés dans les quarter sgénéraux du corps des pomplers sont ailes se loger à la caserne No 20, le télégraphe d'alarme a déménagé pour ailer prendre de dernire fiance de la caserne No 5 On a parié de loger la Cour des pomplers sont ailes se loger à la caserne No 20, le télégraphe d'alarme à déménagé pour ailer prendre de dernire fiance de la caserne No 5 On a parié de loger la Cour des revuece de l'Aqueduc à l'annelen hôtel de ville de Sainte-Cunégonde Mais lous ces projets n'étalont que des expédients, ou les chées de services en voulaieat pas s'en alier, ou le la lannele de lous en projet n'étalont que des expédients, ou les chées de services en voulaieat pas s'en alier, ou le la lannele diente. Cun gende Mais les nouleiles pas s'en alier, ou le la lannele diente d'alutre côté de la rue Gosford, d'envoyer le service de l'Aqueduc à l'annelen hôtel des cus ces projets n'étalont que des expédients, ou les

contait à une foule d'autres obstacles.

On a prété à M Payette, alors qu'il était président de R commission des l'induces. l'idée de demander le Champ de Mars au Convernement pour v construire un immense hôtel de ville. D'autres out projeté de réunir, comme par exemple à Philadélplite, les services municipainx et les tribunaux civils et criminels, dans un gigantesuve édifico qui se sersit étendu de la rue Sour champ de Mars de l'autres de l'autre Notre-Dame à Champ de Mars de l'autres de l'autre Notre-Dame à Champ de Mars de l'autres de l'autre nour de l'autre nour de l'autre nour de l'autre de l'autre nour de l'autre d'autre de l'autre d'autre de l'autre d'autre de l'autre d'autre d'a





Conçu alors que l'université recevoit un minimum d'élèves et qu'elle était gérée comme un grand collège homogène, le bâtiment de la rue Saint-Denis ne tarde pas à afficher ses défauts. L'insuffisance des locaux devient criante quand, voulant accueillir la bibliothèque et les étudiants de Palytechnique dont les diplômes sont alors soumis à l'apprabatian de la Faculté des arts, l'Université doit y renoncer, ainsi qu'à taute farme d'expansian dans ses propres murs.

En 1911, le canseil municipal de Mantréal et l'Association Saint-Jean-Baptiste unissent discrètement leurs forces pour mettre au paint une salution à deux problèmes majeurs. Le premier concerne l'absence de bibliothèque municipale à Montréal. Ce problème insoluble, manipulé en taut sens depuis 1902, achoppe en particulier sur l'éternelle question du site. Le deuxième problème est relié à l'avenir de l'Université. Le conseiller Victar Morin et le secrétaire général de l'Association Saint-Jean-Baptiste ant caressé l'idée de faire acheter l'Université Laval à Montréal par la Ville qui y aurait aménagé la bibliothèque. Cela fait, l'Université n'aurait eu qu'à se lancer dans la canstruction d'un nouveau siège sacial. Plus vaste. Plus élégant et mieux situé. En face de l'ancienne ferme Logan (parc LaFontaine), par exemple, ou à deux pas de l'Hôtel-Dieu de l'avenue des

Pins, question de s'occrocher comme McGill et le Grand Séminaire oux pentes du précieux mont Royal.

Malgré la mise sur pied de quelques compagnes de souscription depuis le début du XX° siècle, l'institution n'est pas encare prête à s'établir dans de nouveaux locaux. C'est en tout cas la conclusian à laquelle en viendrant le chanoine Gaspord Dauth, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, et la « cammission de la vente » chargée d'évaluer ce dassier.

Le prajet de vente de l'immeuble et celui qui prévoit la réunion de toutes les facultés et écoles affiliées auront cependant contaminé l'esprit des administrateurs de l'Université désormais hantés par une idée fixe: s'éloigner du quartier latin, déménager.

En 1888, le gauvernement du Canada, qui avait acquis la ferme Lagan pour l'entroînement des militaires, laue ce terrain à la Ville de Mantréal qui, en contrepartie, s'engage à pracéder à son « embellissement ». En 1889 elle fait transporter sur ce terrain les serres qui,

depuis 1865, attiraient les Montréalais au square Viger. Ce terrain inspirero, au début du XX* siècle, le projet d'un quortier latin éclaté auquel auraient été greffés le nauvel hôpital Notre-Dame, la bibliathèque municipale de Mantréal et les institutions en voie d'être créées.

Ce 8 octobre est particulier. Le soir, alors que les évêques et les administrateurs de l'Université causent dans le salon des gouverneurs, en attendant de s'engouffrer dans l'ascenseur électrique pour monter dans la salle des promotions, la foule se dispute l'entrée de « l'ornement de la rue Saint-Denis ». Plus de 3 000 invitations et billets d'entrée ont été distribués; moins de la moitié vont réellement permettre aux invités d'entrer dans l'immeuble. Sur le trottoir et dans la rue, le public admire le péristyle et envie l'«élite » montréalaise, formée en rang sombre, qui, dans un froissement de soie et de grosse serge, pénètre dans le saint des saints. Les laissés-pour-compte rebroussent chemin, laissant derrière eux « la bâtisse inondée de lumière et qui semblait aussi réjouie que ceux qu'elle contenait ». Ce soir, poussière et murs décrépis, manifestations des étudiants de médecine et de droit réclamant des locaux plus vastes, mieux éclairés et mieux chauffés, des laboratoires et des bibliothèques, sont rangés parmi les souvenirs.

L'immeuble s'offre, magnifique, dans un écrin de style Renaissance, simple et élégant, sans prétention. Pour ceux qui ont connu l'hier de l'apprentissage, le luxe est absolu. Jamais des étudiants n'auront été mieux traités. Mieux lagés. L'avenir est le seul sujet de conversation permis avec, bien sûr, les colonnes qui le soutiendront : la langue, la foi et l'éducation. Le commerce et l'industrie. Le passé est exorcisé. Finie la daulaureuse dépendance. Mantréal s'arganise sur tous les fronts. Les Canadiens français, riches en propriétés foncières, se redressent. Entrés dans le cammerce par les emplois subalternes, ils mantrent une étonnante aptitude et un intérêt nan mains impressionnant pour l'organisatian, l'administration, la direction d'entre-prises qu'ils conduisent même à la prospérité!

Les yeux n'en finissent plus d'admirer. Est-il possible que les nombreuses personnes présentes puissent tenir dans la salle des pramotions, cette pièce magnifique conçue pour les conférences publiques autant que paur les concerts et les cérémonies annuelles de remise des diplômes? Silence! Pendant trois heures consécutives, les huit orateurs invités les abreuvent à une source unique. De l'archevêque de Montréal, Édouard-Charles Fabre, jusqu'au lieutenant-gouverneur, Adolphe Chapleau, ils insistent sur «l'excel-

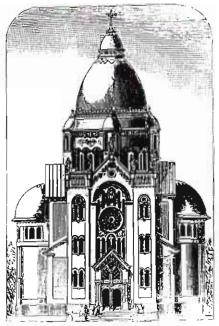


L'Université Laval à Mantréal, rue Saint-Denis. lence des hautes études organisées par une université catholique, leurs résultats pour la gloire et la force de la Religion et du Pays ».

Il n'a échappé à aucune des personnes mêlées de près aux affaires de l'Université qu'un siège est resté inoccupé. C'est celui du recteur de l'Université Laval qui, après avoir passé la journée à Montréal, est rentré à Québec sans assister à la cérémonie. L'événement intrigue les lecteurs des principaux quotidiens de Québec et de Montréal qui spéculent sur la part du vrai et du faux dans les versians officielles de l'incident diplomatique. Vrai : quelques heures avant l'inauguration, le vice-recteur Proulx éconduisait un émissaire de l'archevêque de Montréal venu lui demander de modifier l'ordre des préséances pour associer Monseigneur Laflamme à l'histoire et à l'essor de l'institution. Vrai : en remerciant les artisans de l'université montréalaise, Proulx s'est abstenu de toute référence à Laval. Vrai : à la veille de mettre un terme à leur concile, les évêques, seuls responsables de la nomination de Proulx, lui ont donné son congé. Signée par Monseigneur Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, la lettre retirant à Proulx la fonction de vice-recteur semblait laisser entendre que ce dernier avait attendu le retaur de la paix et de l'équilibre pour salliciter la permission de se consacrer à d'autres œuvres : «Se conformant au désir exprimé dans votre lettre du 4 courant, les évêques de la province de Mantréal ont pris en sérieuse considération vos lettres des 30 juin et 31 juillet de cette année dans lesquelles vous insistiez pour qu'il vous soit permis de prendre votre retraite des affaires universitaires à Montréal. Croyant vous être agréables, les évêques consentent, non sans un regret sincère, à vaus danner un successeur au poste que vous avez rempli avec tant de succès depuis six ans. » Vraies au fausses, ces lettres? En fait, on s'interroge sur les dates des lettres dans lesquelles le vice-recteur demande san congé alors même qu'il était sur le point d'aller défendre son œuvre au Vatican, documents dont l'ex-vice-recteur autorisait la publication et qui parurent dans La Presse et La Minerve.

Le vice-recteur retourna à la cure de Saint-Lin, en laissant derrière lui une institution dont il avait résolu les pires problèmes et, s'il souffrait de lo position humiliante où an le plaçait, soi-disant à sa demande, il laissait un





L'église Natre-Dame-de Lourdes, rue Sointe Cotherine à Montréal Le dimonche 1" octobre 1919, le chonaine Émile Charlier, secrétoire générol de l'Université de Nantréal, annonce aux fidèles réunis dons l'Église Soint-Jacques que la messe universitoire aura lieu chaque dimonche à l'Église Notre-Dome-de Lourdes » qui, depuis 1912, étoit considérée comme la chapelle des étudionts Le 14 moi

1942, la Société d'admi nistration, qui avait enfin recu de Québec les sammes nécessaires paul compléter les travaux du compus Cormier, se décauyrait, du côté des « dépenses diverses », un excédent budgétoire de 100\$ Elle plaça oussitôt cette somme à la disposition du recteur ofin qu'il puisse « faire une souscription du même montant à la restaurotion de l'église Natre-Dome de-Lourdes. »

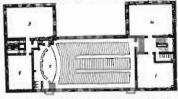
MODAETTES ONABIEKES

NONLINEYT FLADI 1 OCHOBBE 1802

ONSIEWE VANEE-No 582

Les prières du Saint-Rosaire de retour en parlaite sante TE CONCILE SIR OLIVER MOWAT

And the state of t



SUBJECTION OF THE PROPERTY OF smack-entode & activities and an interest and an interest and and interest and an interest and and an interest and an interest

Analysis of the second of the

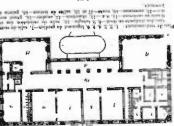
IAVAL

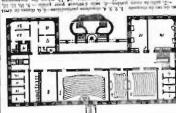
INAUGURATION DU BATTATENT DE LA RUE ST. DÉNIS

2 6 7 6 8 C 6 6 C

HORAN IN THE

of the control of the





89

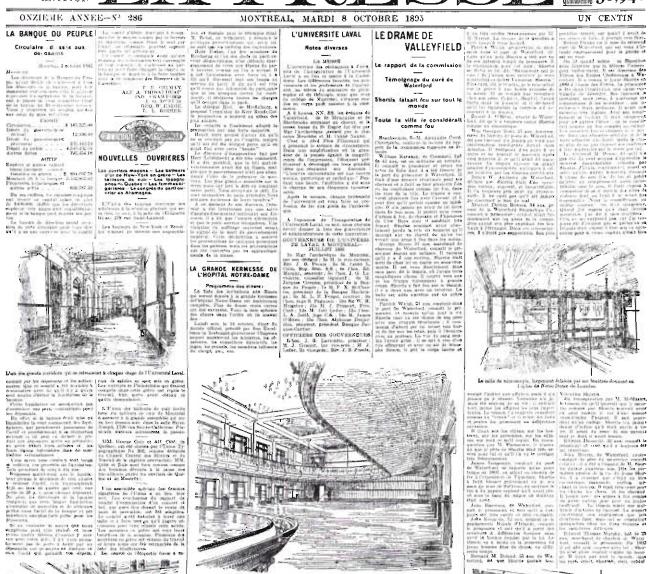
Applied and service and servic TOPPE THE PROPERTY OF THE PRO of the frob institute of the second of the s

Diff. reductor T. santroller. The controller of the controller of

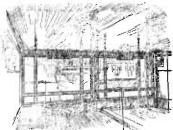
ONZHEME ANNEE-Y' 286

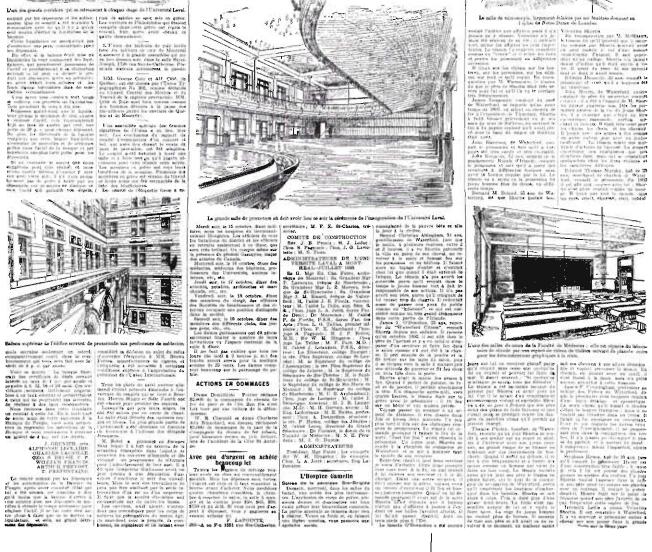
MONTREAL, MARDI 8 OCTOBRE 1895

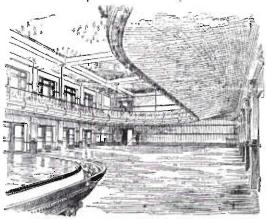
UN CENTIN

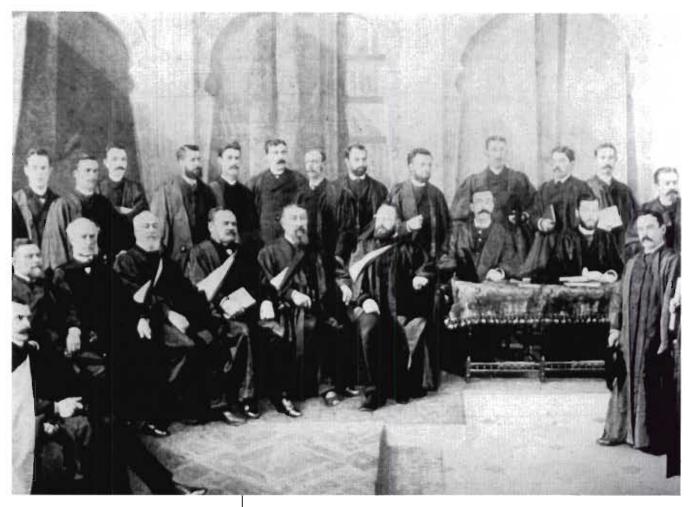


Con a grant to Grant Le control ca Sequent Grant & 10









« Aux yeux des professeurs d'aujourd'hui, surtout des jeunes, ces anciens professeurs auraient paru vieux jeu On aurait tart de leur repracher les imperfectians de leur époque. Ces hammes passédaient lo science médicale d'alors; ils sovaient l'enseigner;

leur réputation ne fut jamais entamée même par les ottaques les plus retentissantes; ils avaient des qualités qui deviennent rares oujourd'hui: ils étaient modestes et peu exigeonts.» joyau derrière lui. Il avait accompli une importante mission qu'on peut résumer ainsi: expérimentation de l'autanamie administrative, liquidation de la dette contractée après 1876 envers le Séminaire de Québec, instauration de l'équilibre entre les influences laïques et ecclésiastiques dans la compasition du corps universitaire, union des écales de médecine et règlement des questions monétaires qui les divisaient, et reconnaissance de l'autanamie des facultés au sein de l'Université.

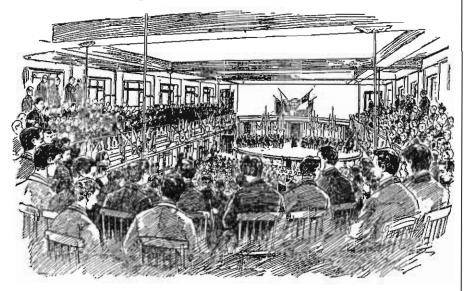
La bousculade des écoles

Sans le sau, l'Université n'est d'aucun secours pour les facultés-mères. Fandues dans le grand tout, paur garantir leur statut universitaire, les facultés de médecine et de drait continuent de veiller à leur prapre dévelappement et expansion. Après 1895, la première réévalue son carps professoral et cible ses faiblesses, dont la plus significative se cache dans le salaire annuel de 500\$ cansenti à ses prafesseurs. Le triple de cette somme, tautes dépenses payées, est versé à leurs canfrères de McGill. Proticiens enseignant « à la leçan », payant de leur poche les ouvrages scientifiques, les professeurs de médecine de la rue Saint-Denis sont dépréciés par la farmatian qu'ils ont reçue. Évaluant en vase clas, sans contact réel avec les chercheurs qui, ailleurs dans le mande, bauleversent l'univers médical, ils ne jauissent d'aucun prestige scientifique et ils ne peuvent donc pas réclamer le concours des jeunes

fondations oméricaines disposées à soutenir la formation médicale et la recherche en Amérique du Nord. Désirant, en outre, perpétuer le caractère catholique et français de l'enseignement supérieur et ayont vainement invité de prestigieux médecins à s'établir à Montréal, les professeurs de la Faculté se tournent vers les étudiants et encouragent les plus prometteurs d'entre eux à se spécialiser à l'étranger.

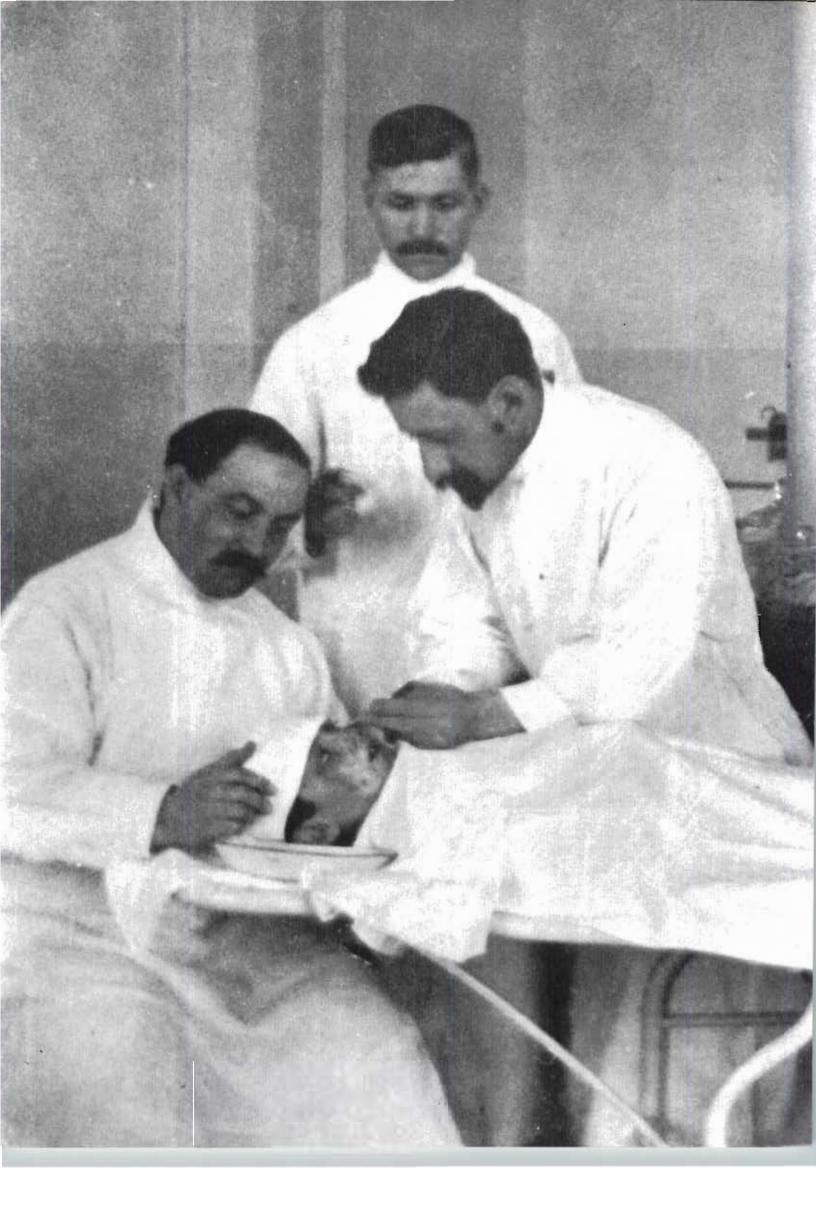
Toutes les composantes de l'Université, y compris l'École Polytechnique, affiliée depuis 1887, obéissent à ce réflexe qui consiste à recourir aux ressources de l'extérieur pour assurer leur fonctionnement. Même les facultés des arts et de théologie favorisent l'émergence d'une classe particulière de diplômés, celle des «retours d'Europe». Formés à une école plus scientifique, initiés à des théories et à des méthodes qui n'ont pas d'exemple à Montréal, ces derniers paradent non sans arrogonce, irritant la susceptibilité de leurs anciens maîtres. On leur reproche ce mépris que les années se chargent d'atténuer, mais on les admire porce qu'ils dorent le blason des facultés et qu'ils rehaussent le niveau des études. Les «retours d'Europe» savent que l'institution est pauvre et que leurs requêtes épuisent les administrateurs. Ils exigent mieux et plus : des instruments de recherche adéquats, des bibliothèques et des musées scientifiques. Les champs d'intérêt s'élargissent. On étudie le droit international, la socialogie, l'ethnalogie, la démographie. On rafraîchit l'histoire du Canada français et an révèle aux Montréalais l'existence d'une littérature canadienne-française. On veut introduire l'étude du grec dans les collèges et an demande à l'Université de sélectionner ses étudiants parmi les meilleurs finissants des collèges et non plus d'admettre, pêlemêle, taus ceux qui s'y présentent, bons ou mauvais.

Pour affronter le XX° siècle, l'Université tend à se farger une image moderne. Ce mouvement est surtout visible à travers la Faculté de médecine dont l'action se fait sentir auprès de l'ensemble de la population. Les médecins interviennent en particulier au chapitre de l'hygiène et de la santé publique. Ils dénoncent l'insalubrité du fleuve Saint-Laurent et des cours d'eau comme étant la cause de nombreuses épidémies. Des commissions formées de représentants de toutes les municipalités s'organisent paur étudier le plan d'un réseau moderne d'égouts collecteurs et de canalisation des ruisseaux et des





Les invités rassemblés dans la grande salle de promotion de l'Université Laval pendant le discaurs du lieutenant-gauverneur, sir Adalphe Chopleau.



fossés. Les baignades dans le fleuve sont interdites : finies les épidémies estivales d'otites! On vante les bienfaits de l'exercice, de la natation, des marches à la montagne. On préconise la diffusian de nouveaux principes d'hygiène. Mais, comment s'y prendre quand la plupart des maisons ne comportent pas d'installatians sanitaires? Vers la fin du XIX^e siècle, on construit les premiers bains publics. En 1918, la plupart des quartiers auront le leur. Les plus modernes compartent des douches et une piscine et ils fanctionnent selon un horaire qui favorise les chefs de familles ouvrières. Et, selon les principes qui réglementent l'hygiène... familiale, les femmes se baignent entre elles et avec les enfants, filles et garçons. Les hommes entre adultes mâles. Point.

Les médecins parlent de microbes, de virus et de maladies pulmonaires, surtout de la tuberculose. Ils préparent leurs patients à affronter le « mystérieux placard aux rayons X». Ils forcent l'Université à participer au sauvetage de la maison natale de leur maître en France, le grand Pasteur, dont ils immortaliserant la contribution, en 1922, en donnant son nom au petit square situé en face de l'église Saint-Jacques et de l'École Polytechnique. N'est-ce pas grâce aux travaux de Pasteur que les médecins ont pu associer pauvreté et carences alimentaires à plusieurs maladies? Ils attribuent à ces éléments, à l'omniprésence des mouches dans la ville et à l'insalubrité du lait, la persistance de la martalité infantile. Fait remarquable, Mantréal, qui ne voyait dans la perte de ses enfants que l'application brutale de la loi du plus fart, mesure maintenant la valeur et l'importance de cette relève. Des commissions municipales et provinciales d'hygiène sont créées. La vaccination, honnie par les masses qui ne comprennent pas comment on puisse guérir un mal en l'inoculant à une personne saine, entre péniblement dans les mœurs.

Le 25 avril 1908, le gouvernement du Québec sanctionne deux lois importantes. L'une crée l'hôpital Saint-Luc, du nom du patran des médecins, et l'autre crée l'hôpital Sainte-Justine, du nom d'une enfant martyrisée sous le règne de Néron, mais surtout à cause de Justine Lacoste-Beaubien, sa principale fondatrice. La vocation des deux hôpitaux est complémentaire. L'hâpital Saint-Luc, réclamé par « des médecins hygiénistes de la cité de Montréal », s'impose «dans le but de secourir les pauvres et notamment les enfants des écoles» qui « sauffrent des maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et des dents ». Sainte-Justine, dant la mise sur pied est attribuable à quelques femmes qui, paur y arriver, ont obtenu d'être libérées de l'incapacité juridique associée à leur statut de femmes mariées, va «recevoir, soigner et élever [...] les bébés et les enfants malades, nécessiteux ou autres, de quelque religion ou nationalité qu'ils soient». Les deux hâpitaux vant s'appuyer sur les médecins de l'Université Laval à Montréal. Ces derniers, dont les émoluments n'ont guère augmenté, enseignent, animent les cliniques de la Goutte de lait, encouragent la farmation de «gardes-malades » laïques pour le soin des malades à domicile et pour l'animation des cliniques d'hygiène.



Dans l'allocution d'auverlure des cours, à l'autamne 1900, le vice-recteur, Monseigneur Zatique Rocical, parle d'une « innovation heureuse » qui «réclame des élages. c'est la farmation technique d'un certain nombre de jeunes lilles qui, oprès avair fait, saus la direction des médecins et des religieuses, un stage suffisont et obtenu leur diplôme de gardesmalades, pourrant exercer leurs fanctions dons les familles et y rendre d'inestimobles services».

L'HÔPITAL DE L'UNIVERSITÉ



Le premier hôpital Notre Dame inauguré le 1* juillet 1881. Invité à pranancer le discours d'ouverture des cours paur l'année universitaire 1880-1881, à la succursale de l'Université Lavol à Mantréal, le vice-recteur, l'obbé L. Beaudet, souligne l'importance et le prix qu'il fout attacher qu nauvel hôpital. « La loi, vous le savez, exige que toute foculté ou école de médecine oit accès à un hâpital d'au moins 50 lits. Cet hôpital lui monquait l'an dernier.

On a dû y suppléer au prix d'ennuis et d'inconvénients de tous genres. Aujourd'hui, grôce à l'initiative de monsieur le curé de Notre-Dome, grâce au zèle et a dévouement de MM. les professeurs, et, j'aime à le dire aussi, grâce ou concours généreux d'un bon nambre de citoyens, l'hôpital Notre-Dome, béni le 25 juillet dernier par Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, offre à nos étudiants tous les ovantages qu'ils peuvent désirer. »

u moment de la création de la succursale de l'Université Laval, seule l'Écale de médecine et de chirurgie de Mantréal disposait des éléments nécessaires à un enseignement médical canforme aux exigences du Callège des médecins. En plus de l'accès libre à l'Hâtel-Dieu et à la maternité de l'hôpital de la Miséricorde, l'École s'était dévelappée dans un immeuble situé en face de l'hôpital des hospitalières, et des laborataires, des salles de cours et un amphithéâtre ajoutaient à sa richesse. Quant à la Faculté de médecine, ses avairs se résumaient dans la volonté de succès des Jean-Philippe Rattot et Emmanuel Persillier-Lachapelle.



En 1879, les médecins de la Faculté abandannent des salles mises à leur dispasition par les sulpiciens et rejoignent les administrateurs de la succursale qui se sont installés au château Ramezay. Sur place, ils vont mesurer le potentiel d'un immeuble assez vaste paur contenir un hâpital. Il s'agit d'un hôtel désaffecté, en mauvais état, que l'énergie de bénévales pourrait remettre sur pied : l'hâtel Donegana. Ouvert en 1847 par Jean-Marie Donegana, il s'élevait, sur la rue Notre-Dame, à l'angle nord-ouest des rues Bonsecours et Natre-Dame, à

quelques pas du centre des affaires et de la place du Marché-Neuf (place Jacques-Cartier). Cansidéré comme l'un des « arnements de la ville », aménagé à la made des grands hâtels d'Europe, le Danegana était doté d'un cellier qui faisait le banheur de plusieurs bons clients, dont l'hamme politique Gearge Étienne Cartier. Le Danegana fut incendié en 1849 et rasé au sal. Sa réputation et san « lustre » passé inspirèrent la construction d'un établissement partant le même nam, un peu plus à l'est, à l'angle des rues Berri et Natre-Dame. En 1880, dédaigné par les clients qui préféraient les abards du Marché-Neuf, le vieux Donegana séduisit les directeurs de la Faculté de médecine et s'engagea avec banheur dans l'univers hospitalier.

Le défi cansistait à dater la population mantréalaise d'un deuxième hôpital général cathalique et à procurer, en même temps, des cliniques à la succursale. McGill s'était danné le Mantreal General Hospital, l'Écale de médecine et de chirurgie avait abtenu l'exclusivité de l'Hôtel-Dieu et le Bishap Callege avait, en 1871, créé le Western Haspital. La Faculté n'avait plus qu'à créer le sien.

Le nouvel hôpital reçut le nom de Natre-Dame. On savait déjà, lorsque ses partes s'ouvrirent le 1er juillet 1880, qu'il vivrait longtemps de l'aide publique et des innombrables kermesses que les dames patranesses organiseraient paur en assurer le financement.

Kermesse au profit de l'hâpital Notre-Dame tenue sur la place d'Armes, en 1884.



SOUVENIR DE LA GRANDE KERMESSE DE 1884



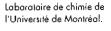
chimie, de toxicologie et de chirurgie et qui demande que les étudiants admis dans ses rangs aient acquis un minimum de connaissances scientifiques? C'est elle qui a freiné la création de l'École de pharmacie de l'Université Laval, officiellement inaugurée le 20 septembre 1906. Dix ans plus tôt, le Collège de pharmacie dénonçait la concurrence des médecins qui, pratiquant eux-mêmes la pharmacie, élevaient le niveau des examens, au point que seuls les étudiants en médecine pouvaient les réussir... La nouvelle école a donc fait le pari de l'effort. Pendant de longues années, les professeurs de l'École de pharmacie enseigneront gratuitement et acquitteront personnellement les frais d'aménagement des laboratoires que l'Université ne peut fournir. Ne fait-on pas la même chose partout?

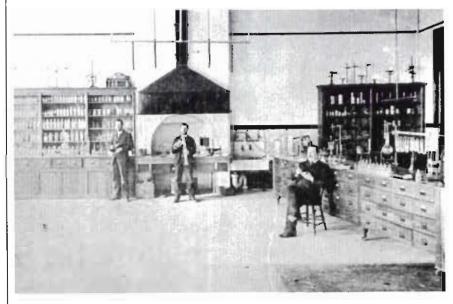
Les notaires ont déjà adressé un reproche semblable à la Faculté de

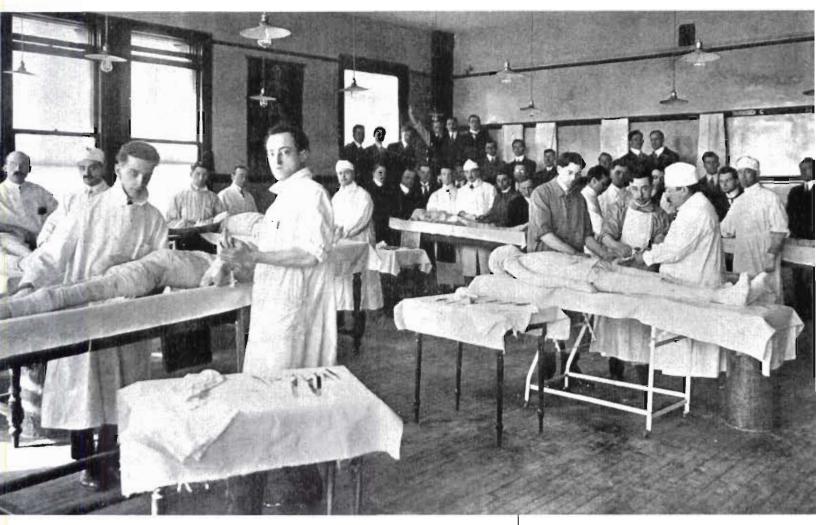
Est-elle trop exigeante cette Faculté qui s'est enrichie de chaires de

Les notaires ont déjà adressé un reproche semblable à la Faculté de droit qu'ils ont accusée de mépriser le notariat et de ralentir leur formation. Ils alléguaient à ce sujet que les programmes ne tenaient pas compte de leur présence et que, dans l'ensemble, les professeurs traitaient de matières ne profitant exclusivement qu'aux futurs avacats. En 1897, ayant enfin obtenu la chaire de cours pratiques de 25 heures qu'ils sollicitaient depuis l'auverture des cours de drait au Callège Sainte-Marie, les nataires s'engagaient à leur taur dans le bénévolat.

Imitant la Faculté de médecine, celle de drait se développe indépendamment de la structure administrative. Il est notoire que son fanctiannement est moins anéreux et que ses récriminations au sujet d'une bibliothèque sont moins troublantes que la légendaire absence de microscopes dans les laboratoires de médecine... Il est également nataire que ses professeurs font carrière dans de beaux cabinets et que, s'ils sont bénévoles, au presque, à l'Université, ils ne le sant pas ailleurs où les affaires leur réussissent plutôt bien. Personne ne craint la disparition d'une faculté qui courtise, c'est connu, plusieurs âmes généreuses. Des donateurs à qui il plaît de prélever sur leur succès un tribut qu'ils versent à Thémis. Flamboyante, brillante et bruyante, la Faculté de droit est la plus sociable et la plus enjouée et, alors même qu'elle s'amusait du dépit des futurs notaires, rien ne l'empêche de rallier les étu-



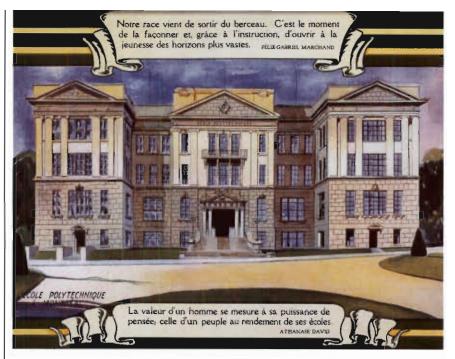


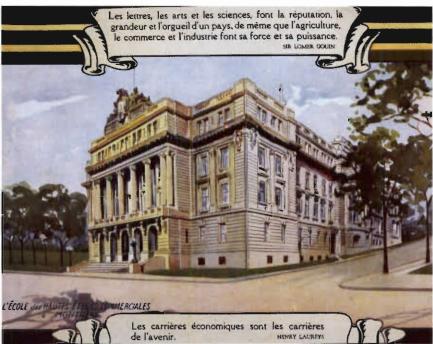


Labaratoire de chirurgie opérataire de l'Université de Mantréol.

diants de toutes les écoles supérieures de Montréal pour qu'ils participent au «parlement modèle », où députés et ministres des partis libéral et conservateur sont élus parmi les futurs dentistes, avocats, notaires, polytechniciens, comptables, médecins ou pharmaciens... Une sorte d'anticipation sur leur gloire future.

Personne ne se souvient du nam de celui qui avait dit aux Canadiens français qu'il leur « faudrait grandir ou maurir », mais l'exhartation est gravée dans l'esprit de ceux qui prétendent jauer un rôle dans l'évolution du Québec. L'École Polytechnique, enfant chérie de la Commission des écales catholiques de Montréal, a obtenu son incorporation en 1894. Deux ans plus tard, sans qu'il soit question d'une affiliation que l'Université n'est d'ailleurs pas autorisée à conclure, Polytechnique est invitée à effectuer un rapprochement plus que symbolique et à partager l'immeuble de l'Université, rue Saint-Denis. Mais le projet est irréalisable. En 1898, après avoir exploré la ville à la recherche de l'endroit idéal, l'École achète un terrain situé en face de l'église Saint-Jacques. Les plans de l'immeuble sont réalisés gratuitement par l'architecte Émile Vanier et approuvés au mois d'avril 1902, avant même que l'École n'ait les mayens d'entreprendre les travaux. La manne tombe du testament de Joseph-Octave Villeneuve. Ex-maire de Montréal, homme d'affaires puissant, il lègue à l'Université Laval de Montréal la somme de 25 000 \$, destinée à l'« enseignement » palytechnique. Pour contourner cette clause et favoriser





la construction de l'immeuble, l'Université et l'École s'entendent pour donner au legs la forme d'un prêt. Les travaux qui ont débuté au mois de juin suivant prennent officiellement fin le 28 janvier 1905.

L'événement n'appartient pas à la catégorie des faits divers. L'institution a le vent dans les voiles. Tous ses diplômés trouvent un emploi et la formation qu'ils ont reçue, d'année en année mieux adaptée au contexte géographique et climatique canadien, leur permet d'éclipser les ingénieurs américains et britanniques. La Ville de Montréal s'est engagée à donner « une bonne pasition » dans le service municipal au premier élève de chaque promotion, et le départ forcé, pour ne pas parler de la « déportation », des ingénieurs américains embauchés par le Grand Tronc met plusieurs dizaines d'emplois à la disposition des diplômés de Polytechnique. Si bien lancée, l'École crée un cours spécial d'architecture qui, jusqu'en 1923, année où il sera transféré à la nouvelle École des beaux-arts, formera la première génération d'architectes québécois de langue française.

Pendant qu'Eudore Dubeou négocie l'entrée de l'École de chirurgie dentaire pormi les écoles affiliées à l'Université, la création d'une école des hautes études commerciales continue de préoccuper les Montréalais, en particulier ceux qui veillent sur l'essor de Polytechnique. Pour ceux-là, le développement de l'une ne va pas sans l'appui de l'autre. Entre 1902 et 1906, on continue de crier à l'urgence, mais le projet, molgré quelques sursauts, est virtuellement mis en veilleuse. Il est ranimé au mois de septembre 1906, quand Honoré Gervois, député fédéral de Saint-Jacques et professeur à l'Université, inaugure les cours de la Faculté de droit en préconisont la création d'une choire des hautes études commerciales à l'Université. L'espoir renaît. Le 19 septembre, la Chambre de commerce, qui tient à l'idée d'une école complète, demande au premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, au premier ministre du Québec, Lomer Gouin, et aux représentants du peuple de bien vouloir considérer l'octroi d'une subvention annuelle «à l'Université Laval de Montréal pour aider celle-ci dans l'œuvre de la fondation d'une école ou faculté de l'enseignement des hautes études commerciales ». Le 30 navembre suivant, l'Université, qui a mis sur pied un comité de canstruction, travaillé de concert avec le camité de l'Ecale des Hautes Études Commerciales et cherché à réaliser le projet, y renonce. Elle est, « faute de ressources financières actuellement suffisantes et eu égard à l'insécurité des revenus futurs », impuissante à le mettre en œuvre en suivant les objectifs de ses promoteurs. Les administrateurs souhaitent néanmoins que l'Université favarise le projet d'affiliation «afin d'assurer à l'École le bénéfice du prestige universitaire, et de lui donner en même temps le caractère des institutians qui jauissent déjà de ce privilège». La Chambre de commerce en prendra l'initiative.

Sur le plan académique, cette épaque est celle qui voit diminuer graduellement le nombre des prafesseurs qui enseignent à la leçon. Les facultés se dévelappent par la fusion et la création d'écoles et l'Université éprouve de sérieuses difficultés à cantrôler son propre essar et à évaluer correctement ses ressources. Néanmoins, sans être tatalement maîtresse de ses destinées, elle définit plus clairement ses structures. L'université catholique de Mantréal se détache progressivement des préoccupations d'ardre moral et religieux qu'elle délaisse au profit de la recherche, de la justice sociale et du développement des pragrammes. Elle est encore «une toute petite affaire» qui tend à se dégager du modèle français des débuts paur s'ajuster progressivement au modèle nord-américain et permettre à ses étudiants d'avoir accès aux universités du continent. Recherche d'équivalence, de parité, etc.

Pendant que les clercs et les entrepreneurs réclament l'ouverture de l'Université aux hommes de talent, certains saupèsent les conséquences de l'auvrir aux femmes que l'éducation, c'est connu, élaigne de leurs devoirs fondamentaux. Le 8 octobre 1908, on inaugure officiellement l'Écale d'enseignement supérieur pour les jeunes filles qui prend place parmi les collèges affiliés à l'Université. Les diplâmées de cette École, détentrices du baccalauréat



Publicité des cigarettes Turret publiée dans Le Quartier Latin, le 20 mars 1930.



Publicité du Café Saint-Jacques publiée dans Le Quartier Latin, le 21 mars 1929.

«Boum! Boum, à la Ka Boum À la Ka Wô Wô Wô! Ching, à la Ka Ching À la Ka Châ Châ!

«Boum, à la Ka Boum À la Kazis Boum Ba! Laval! Laval! Laval! Rah! Rah! Rah! Laval!»



paur filles des sœurs de la Congrégation de Natre-Dame, seront les premières à accéder à l'Université. «Le but de cette fondatian», lit-on dans un document publicitaire diffusé par l'Université, « est de répandre aux exigences des temps actuels. Quiconque, en effet, est tant soit peu attentif à bien suivre la marche des idées contemporaines, remarque bien vite le courant qui pousse les femmes vers l'acquisition de connaissances intellectuelles plus étendues. Ce désir de s'instruire est légitime, mais encore est-il besoin qu'il soit bien dirigé.»

Boum! Boum, à la Ka Boum!

La rumeur veut que les étudiants en droit soient les plus turbulents et les plus... paresseux. En réalité, quelle que soit l'école ou la faculté à laquelle ils appartiennent, les étudiants réservent leur énergie pour l'apprentissage de la vie. Le jour, devant les professeurs qui s'acharnent à vouloir transmettre leur savoir, ils rêvent à ce qu'ils ont vu et fait lo veille. À ce qu'ils feront demain. La nuit, ils lisent les œuvres de Balzac et de Dumas. Ils mourraient plutôt que de ne pas assister au spectacle des troupes de théâtre ou d'opéra en tournée en ville. Les avocats prétendent s'y rendre pour opprendre à déclamer, les médecins pour voir les belles s'évanouir et tous, pour apprendre à faire la cour aux filles. Ils fréquentent les cafés et les restaurants : Cordon Bleu, Taverne Saint-Régis ou Café de Paris. Trop pauvres pour s'offrir les concerts du Ritz qui ne désemplit pas depuis son auverture en 1912, ils vont entendre un certain Wilfrid Pelletier qui pianote devant les films donnés au National et au Nationoscope. Ce ne sont pas les cancres qui s'épuisent à voir mourir l'Aiglon, qui découvrent l'adultère chez Feydeau et le grand amour dans Carmen. Il s'agit, au contraire, des plus brillants. Ceux qui pestent contre les

L'ETUDIANT

AFFIRMONS-NOUS!

Montráal, 21 Décembre 1911

No 1

leçons de gymnastique sont les mêmes qui arpentent la rue Sainte-Catherine entre Saint-Denis et le square Phillips; ceux qui trauvent trop cher le chocolat chaud de Kerhulu sont les mêmes qui vident leurs poches pour le seul plaisir de s'attabler à côté d'Henri Bourassa et de deviner qui sera semoncé dans Le Devoir du lendemain.

Ils s'y connaissent d'ailfeurs en jaurnalisme. Droit et médecine produisent le plus grand nambre de scribes. Leur première tribune a été un hebdomadaire de huit pages, le Journal des Étudiants, lancé dix jours après l'inauguration de l'immeuble de la rue Saint-Denis. En 1902, des journalistes, des professeurs et des étudiants se sont donné une association connue sous le nom de «Maisan des Étudiants», dont le but était de « réunir les étudiants dans l'intérêt de leurs études, d'établir entre les membres de cette associa-

Vol. 1

tion des liens de solidarité et de fraternité afin de procurer à chacun aide et assistance, et de travailler au dévelappement physique et moral de la jeunesse studieuse ». Les moyens d'action de cette association, qui va fartement inciter ses membres à porter le béret universitaire, emblème de leurs hautes aspirations, sont: «le journal ou bulletin, les publications et mémoires, les conférences, cours, expositions et établissement de bibliothèques, les jeux, les exercices physiques et les sports, les prêts et bourses, ainsi que l'assistance de toutes les façons ». La Maison des Étudiants arrive à point pour procurer des loisirs à ces jeunes qui ont forcé le chef de police à intervenir auprès de l'Université pour déplorer qu'« après les heures de cours, certains étudiants stationnent aux coins des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis », où ils entravent la circulation. « Aussi, écrit le chef de police, je regrette d'avoir à vous en faire le pénible aveu, à cet endroit, certains étudiants insultent les femmes et les jeunes filles par leurs propos parfois scandaleux, et leurs remarques inopportunes. »

Le 21 décembre 1911, paraît le premier numéro de *L'Étudiant* qui se donne pour mission de « claironner formidablement le grand cri de Laval ». Un cri d'ailleurs bien étrange et mal adapté pour, comme le suggère le rédacteur, moduler « doulcement l'insaisissable ardeur de nos vingt ans ». Les étudiants l'entonnèrent en 1912, quand ils rendirent visite à leurs confrères de McGill pour les assurer de leur soutien si la police s'avisait de les harceler encore... Ils l'entonnèrent chaque année, lors de l'enterrement solennel du béret.

Blessé de guerre, L'Étudiant n'est pas publié à la rentrée de 1914. Il ne paraît qu'en décembre, pour s'engager dans la lutte en faveur de l'ouverture d'écoles françaises en Ontario. À nouveau décapité, il est remplacé par L'Escholier, journal libre, avec cette devise élémentaire: Nous paraissons, nous paraîtrons l'Lo «gazette du quartier latin» fait fureur sur le campus et compte de nombreux collaborateurs qui, cachés sous un pseudonyme, écrivent des poèmes ou des pamphlets, dénoncent la participation canadienne à la guerre au appellent les femmes à moins d'indépendance, à plus de cœur et de retenue. Au mois de septembre 1918, prélude à de grands changements, L'Escholier disparaît. Le 9 janvier 1919, un nouveau journal est distribué sur le campus: Le Quartier Latin.

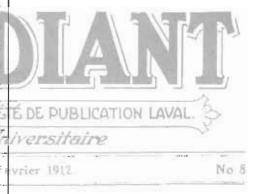
Comme un fruit mûr...

En 1918, vers la fin d'une guerre à laquelle plusieurs étudiants et professeurs ont participé, l'Université Laval à Montréal existe bel et bien. On a fondé l'Institut Bruchési en 1911, inauguré la bibliothèque Saint-Sulpice en 1915 et, deux ans plus tard, celle de la Ville de Montréal, dont la clientèle initiale est composée d'étudiants et de personnes qui gravitent autour de l'Université dant les ramifications débardent le territoire de l'île, vers le lac des Deux Montagnes où l'Institut agricole d'Oka et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire forment des agranames et des vétérinaires.

Malgré les très importants progrès accomplis de 1905 à 1916, l'Université s'est résolue, pour survivre, à quémander de l'argent. Mais-cam-



Caricature publiée dans L'Étudiant, le 21 décembre 1911.



PREMIÈRE ANNEE-No 8. 2 décembre 191



pagnes de financement et sollicitations auprès des personnes riches et des institutions privées n'ont pas apporté de résultats concrets comporativement à ceux de McGill qui, en cinq jours, a déjà réuni un million de dollars! En dix années d'une compagne de financement sous forme de vente de primes d'assurance, l'Université o récolté quelques centaines de milliers de dollars. Des miettes dépensées prudemment.

Les Montréolois d'origine française justifient leur contribution finoncière dérisoire par la dépendance de l'Université vis-à-vis de Loval et assurent qu'il en irait autrement si Montréal cessait d'être une succursale. L'argument vient, semble-t-il, des donateurs potentiels qui, considérant l'Université comme une enclave de Québec au cœur de Montréal, ne voudraient pas qu'elle s'épanouisse dans les conditions actuelles. Le concert est unanime et on y croit. Ils ant déjà donné. Ils dannerant plus tard, quand l'argent prélevé pour l'Université sur les messes dites dans l'archidiacèse de Montréal ne profitera plus, par ricochet, à Laval. Ils donneront plus tard, quand les diplâmes des Montréalais ne porteront plus le sceau, l'emblème et la devise de l'Université Laval. Pour cela, il faudra un miracle. Ou le renancement de Laval à ses droits et privilèges. En 1912, alors que les principaux éléments de l'Université ont pris corps, Manseigneur Paul Bruchési, qui a succédé à Manseigneur Édouard-Charles Fabre en 1897 et qui agit comme vice-chancelier, demande qu'on analyse la situation. Un camité farmé dans le but d'étudier les modalités de modification des statuts de l'institution disparaîtra dans les brumes de la guerre sans avoir praduit de rapport.

Le temps n'arrange rien. L'Université offre taujours l'image d'une institutian disparate, démunie et incamplète. Elle brille parfais, grâce aux écoles et aux facultés prudemment abritées derrière un statut juridique qui assure leur indépendance financière. Des facultés qui, taut en espérant le détachement camplet d'avec Laval, considèrent que la renonciation à leur autonomie individuelle les détruira! En comparaison, l'Université McGill, enrichie par la générosité de quelques générations de diplômés et d'amis, respire la prospérité. On y pratique tous les sports, y compris le ski et le golf que ses étudiants et professeurs d'arigine étrangère ont introduits au Canada. L'étudiant mantréalais qui n'est pas tourmenté par les questions linguistiques ou religieuses peut se tourner en toute quiétude vers cette institution, qui, même si elle s'inspire du modèle anglais, a pris les mayens de se rapprocher des universités américaines.

LES PRATICIENS DE LA LOI

e 30 mai 1849, lors de l'incorporation du Barreau du Bas-Canada, il n'existe encore aucune école de droit. Pour obtenir un diplôme ou l'autorisation de pratiquer le droit, un étudiant dait compléter de quatre à cinq années de cléricature. L'organisme statue qu'« aucune personne ne sera admise comme avocat, conseil, pracureur, solliciteur et praticien en loi, à moins d'avoir atteint l'âge de 21 ans révolus, et d'avoir étudié régulièrement et sans interruption, sous brevet passé devant notaire, comme clerc ou étudiant chez un avacat pratiquant, pendant cinq années consécutives et entières [...]».

Au printemps 1851, Maximilien Bibaud, appartenant à une famille aù l'intelligence vive est un trait commun, est recu avacat. Désirant consacrer sa vie à l'enseignement du droit, il abtient le soutien de plusieurs personnalités influentes qui plaident sa cause auprès de Monseigneur Ignace Baurget. Celui-ci, vaincu par les arguments de Gearge Étienne Cartier et d'Augustin-Norbert Morin, l'autorise à prendre des élèves et à enseigner le droit. Il est convenu que l'école de Bibaud sera reçue dans les lacaux du Callège Sainte-Marie dès que les nouveaux locaux seront accessibles. Bibaud demande à son frère Gaspard, professeur à l'Écale de médecine et de chirurgie de Montréal, de l'accueillir avec les six premiers étudiants de l'École de droit de Montréal

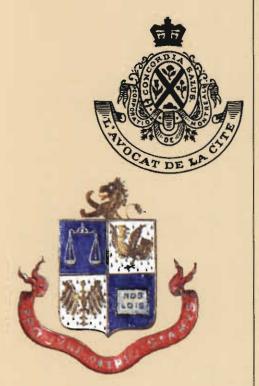
L'année suivante, quand l'Université Laval reçoit sa charte impériale, le Collège Sainte-Marie et l'École de médecine et de chirurgie refusent l'affiliation prapasée par Québec et persévèrent dans une voie d'autonomie qui les

caractérisera aussi longtemps que ne leur sera pas reconnu un statut particulier. En 1854, Maximilien Biboud réagit vivement au fait d'ovoir été exclu des personnalités honorées à l'occasion des cérémonies marquant l'inauguration officielle des cours à l'Université Laval de Québec. Félix Martin, le recteur du Collège Sainte-Marie, prenant fait et cause pour le professeur de droit, s'adresse au recteur de l'Université Fordham à New York, sollicitant l'honneur de décerner à des personnalités montréalaises un dactarat en droit. Le père Tellier, jésuite, occueille favorablement la demande de son confrère et, le 12 février de l'année suivante, le titre de docteur en drait vient cauronner quelques-unes des carrières montréalaises les plus remarquables, celles des Denis-Benjamin Viger, George Étienne Cartier, Augustin-Norbert Morin, Jean-Baptiste Meilleur, Côme-Séraphin Cherrier et de Maximilien Bibaud lui-même! Laval est horrifiée « qu'une pareille institution [Fordham] se donne la mission d'exporter par douzaine à l'étranger des diplômes de docteur en drait; qu'elle établisse dans un pays comme celui-ci, où il existe des universités reconnues par la loi, une espèce d'agence, camme ferait une compagnie d'assurance ou une fabrique de remèdes patentés, c'est à nos yeux quelque chose de vraiment surprenant, surtout de la part d'hommes aussi sages que le sont les RR.PP. jésuites de Fordham et de Montréal [...] ».

L'évêque défendit la bonne foi des jésuites et, même si Bibaud cantinuait à vouloir donner à son école un statut universitaire équivalent à celui que réclamait l'École de médecine et de chirurgie «Nous voyons par les écrits de Cugnet que, sous la domination française, le procureur général du roi en cette colonie donnait des conférences de droit et que ses élèves, sur ses certificats de capacité, étaient admis conseillers assesseurs au Conseil supérieur. D'avocats, il n'y en avait point en Canada. La Conquête fit cesser cet enseignement, et, durant 90 ans, les étudiants n'ont eu d'antre aide que quelques leçons spontanément données et à de longs intervalles. »

Maximilieu Bibaud





de Montréal, tout sembla rentrer dans l'ordre. Le nombre de ses étudiants s'accrut jusqu'en 1863, quand le Barreau observa des lacunes dans la compétence des sujets examinés. Trais ons plus tard, pour des raisans qu'il jugea à propos de ne pas livrer au public et à cause de l'entrée en vigueur du Code civil et des changements pravoqués par la canfédération des provinces du Canada, Bibaud ferma les portes de l'École de drait du Callège Sainte-Marie. Personne ne prenant la relève, les futurs avocats devrant, pendant la dizaine d'années suivantes, étudier et vivre à Québec ou encare s'inscrire à l'Université McGill, «boulevard du protestantisme», où le drait est enseigné depuis 1853.

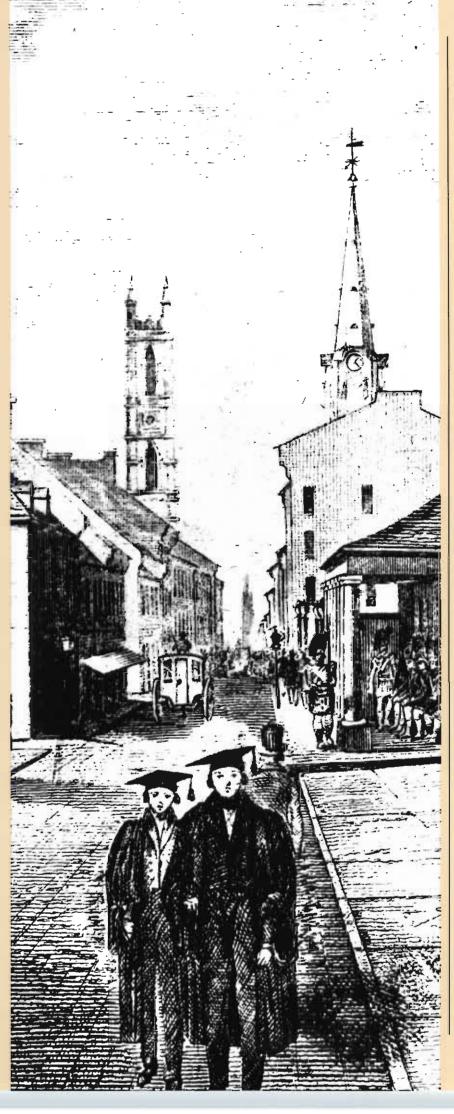
La Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal

La Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal, dont la création est annoncée en 1877, prend forme au moment de l'inauguration officielle des cours, le 1" actobre 1878. Les étudiants en droit se rassemblent alors ou deuxiè me étage du Cabinet de lecture paroissial, la bibliothèque que les sulpiciens ont fondée rue Notre-Dame, un peu à l'ouest de la place d'Armes. La Faculté de drait conservera cette adresse jusqu'en 1882, alars qu'elle rejoindra la Faculté de médecine et les bureaux administratifs de l'Université Laval à Montréal, dans un édifice défraîchi, voisin du château Ramezay.

Au mois d'octobre 1895, 125 jeunes étudiants forment le contingent de la Faculté qui dit adieu aux environs du vieux Palais de justice, de l'hôtel de ville, de la place Jacques-Cartier et du marché Bansecours, pour s'établir dans le nouvel immeuble de la rue Saint-Denis. La bâ-

tisse devrait être assez grande pour accueillir plusieurs générations d'étudiants. Or, dès qu'on augmente le nombre des matières et des professeurs, dont la plupart enseignent à la leçon, les deux salles de caurs ne suffisent plus. La Faculté ajoute alars à ces lacaux quelques salles d'un immeuble de la rue De Montigny (boulevard De Moisonneuve).

Peu après l'accès de l'Université à l'autonomie, la Faculté met l'accent sur le droit commercial, le droit administratif et initie les étudiants à l'économie sociale et politique et, après 1925, au droit international et public. Cette faculté est la plus riche de toutes celles qui forment l'Université quand celle-ci croule sous les prablèmes financiers et qu'elle suspend les travaux d'aménagement et de construction du compus Cormier, en 1931. À cette époque, la Faculté se retire du projet de campus et affirme san intentian de demeurer au cœur du quartier latin. «D'une façan ou de l'autre la Faculté de droit se propose donc de s'organiser chez elle et de mieux organiser les études de ses élèves. » C'est seulement à la veille de la relance définitive des travaux du mont Rayal que la Foculté de droit manifestera la volonté de rallier l'Université et de s'y installer en même temps que les autres, à l'autamne 1942.







Au lendemain du décès de Manseigneur Georges Gauthier, survenu le 31 ooût 1940, les journaux soulignaient san ouverture d'esprit, une prédisposition dont devoit bénéficier l'Université de Mantréal. « Manseigneur Gauthier, peut-on lire dons le Devoir du-septembre, était un homme remarquoblement

doué, d'une large et profonde culture qui se tenoi ou courant de tautes les inventions modernes et qui eut à cœur, malgré certaines critiques, de tenir l'enseignement à jour. Au conseil pédagogique, il fut plus d'une fois l'initialeur et le promateur de réfarmes qui s'impasaient. » Pour entraîner l'Université sur la voie du dépassement autant que pour empêcher la création d'une université laïque de lanque française, il est plus que jamais impérieux de rallier les écoles et les facultés sous la bannière montréalaise. Au mois d'octobre 1917, Monseigneur Georges Gauthier, coadjuteur de l'évêque de Montréal, devient vice-recteur de l'Université. Sa mission : réaliser la fusion de la manière la plus harmonieuse possible. Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal appuient unanimement des démarches qui, si elles devaient irriter Québec, seraient immédiatement réprouvées par Rame. Il s'agit donc de faire cheminer l'Université Laval dans le sens voulu par Mantréal pour placer ensuite Rome devant un fait accompli. Selon le mot d'un administrateur, les articles qui définissent le statut de l'Université Laval à Montréal lui « interdisent de tenter quoi que ce soit contre Québec », mais ils « ne lui défendent pas de tout entreprendre pour Montréal » qui doit, « comme un fruit mûr, se détacher du tranc ».

Le 28 janvier 1918, l'archevêque et les évêques de l'archidiocèse de Montréal adressent une lettre au conseil universitaire de Laval. Le ton trahit l'impatience et l'anxiété: « Nous osons vous demander si vous ne pensez pas que le moment soit arrivé de danner à la succursale de Mantréal son complet développement? [...] Nous sommes insuffisamment armés pour la lutte. Chez nous, l'enseignement vaut, nous le croyons, celui de McGill, et dans certaines de nos facultés, il lui est nettement supérieur. Ce qui nous manque et ce que les protestants ont créé à coups de millions, ce sont les instruments de travail: les laboratoires et les musées. Nous sommes de ce chef dans un état d'infériorité trop accusé. »

Le 2 février 1918, le président du Bureau des gouverneurs, le sénateur Liguori Béïque, signe cette résolution du comité exécutif:

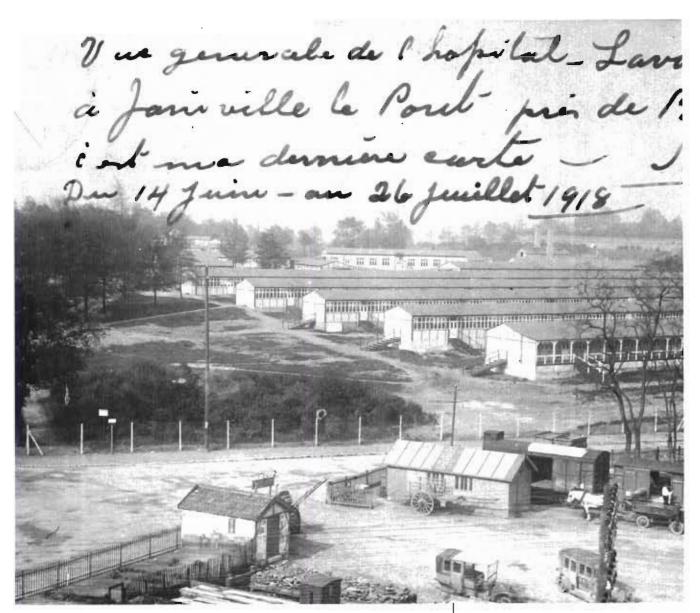
«Considérant qu'il est d'une importance souveraine pour l'honneur du nam cathalique que notre Université prenne la première place, celle qui lui revient de droit, dans le développement général de notre ville et de notre régian de Montréal, qu'elle y soit un fayer de science et de culture intellectuelle, et qu'elle faillirait à sa tâche essentielle si elle n'y assurait pas l'avenir de l'enseignement supérieur et la formation de cette élite sans laquelle les catholiques ne peuvent espérer s'imposer à la considération et au respect;

«Considérant que l'organisation actuelle de notre Université ne répond plus à de paréilles exigences, que notre Université ne peut nous rendre les services que nous devons en attendre, que si elle dispose de tous ses moyens d'action, et que la première condition de son progrès et de son influence exige qu'elle soit autonome ét régulièrement organisée;

« Considérant que la transformation de notre Université disposerait l'opinion publique en sa faveur et qu'il est absalument pressant que nous intéressions à l'œuvre universitaire, l'œuvre essentielle entre toutes, ceux de nos compatriotes que la fortune a favorisés;

«Le Bureau des gouverneurs demande au corps des administrateurs si le moment n'est pas venu d'attirer sur ce sujet de primordiale importance l'attention de nos facultés et de nos écoles affiliées.

« Il propose qu'une commission, composée des doyens des facultés et



des présidents des écoles, de représentants du Bureau des gauverneurs et du corps des administrateurs avec pauvoir de s'adjoindre d'autres membres au besoin, se réunisse sans retard pour rédiger, discuter et propaser un projet définitif d'autonomie et de fusian, après quoi tous ensemble, gouverneurs, administrateurs, facultés et écoles demanderont à NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Montréal de faire auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires. »

Sur cette déclaration d'indépendance va s'élabarer la stratégie d'actian des prochains mois. Au début du mois de février, Montréal forme une commission de la fusion qui se donne une sous-commission. En trois sessions intensives, celle-ci étudie les chartes d'une douzaine d'universités étrangères, élabore trois projets différents et s'arrête à l'un d'entre eux. Présenté le 22 mars, ce projet est déposé devant le conseil d'administration qui, le 4 avril, ordonne au vice-recteur de le «faire transmettre, pour révisian, aux différentes facultés et écoles et de réclamer d'elles un avis aussi prochain que possible », soit avant la fin de l'année universitaire. Écoles et facultés s'exécutent.

Au début de la guerre de 1914-1918, la Faculté de médecine de l'Université Loval à Montréal organise un centre médical destiné à venir en oide oux malades et blessés des champs de batoille outre-mer le succès d'une souscription publique ouprès des Montréalois permit à la Foculté de supporter les frais encaurus par lo mise sur pied de l'hôpital volont dont la direction fut confiée au lieutenantcolanel Georges-Étienne Beauchamp, médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur

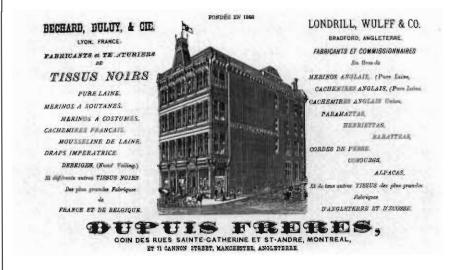
à l'Université. Trente-deux médecins se jaignent à l'équipe qui, après un séjour de quelques mais en Angleterre, se dépla ce vers la bonlieue de Paris, puis à Trayes, en Champagne. À cet endroit, ils soignent 20000 blessés, pracèdent à 2000 opérations et fant 150000 pansements... L'hâpital militaire Laval nº 6 a été déplocé vers Joinville-le-Pant ou début de l'été 1918, dans des bâtiments canstruits par la Craix-Rauge canadienne.

En attendant la réponse de l'Université Laval, Montréal nourrit son optimisme à la rumeur voulant que Québec ait verbalement exprimé sa mansuétude et manifesté une certaine compréhension. La réponse officielle, retenue pendant trois mois, porte la date du 11 mai 1918. Québec ne changera pas l'ordre des choses : « Avant de répondre à une question si grave », écrit le cardinal Louis-Nazaire Bégin à l'évêque de Montréal, « nous avons cru qu'il était de notre devoir de réfléchir et surtout de nous renseigner sur les circonstances qui ont motivé ou amené l'état de choses actuel [...]. En présence de ces faits, et n'oyant jamais été informé que le Saint-Siège avait changé de sentiment au sujet de la succursale, le conseil universitaire, après mûres délibérations, en est arrivé unanimement à cette conclusion: que ne voulant pas se départir de la sage conduite de ses prédécesseurs, il ne croit pas devoir ni pouvoir exprimer, soit pour soit contre la séparation, une opinion qui pourrait aller à l'encontre non seulement des volontés, mais même des simples désirs de Rome. Il aime mieux s'en rapporter à la sagesse du Saint-Siège auquel il est toujours disposé à obéir aujourd'hui et demain comme autrefois.»

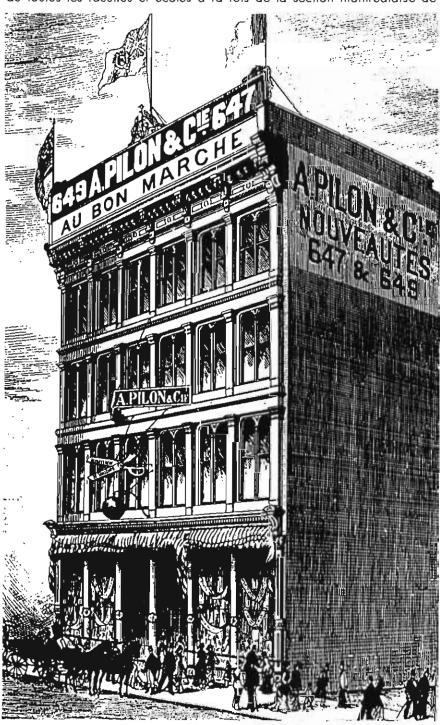
Entre-temps, la position des facultés et des écoles s'est clarifiée: toutes adhèrent au principe de la fusion, sans toutefois se compromettre sur les modalités de son application. Sans s'y engager formellement, elles adoptent des textes semblables à celui de l'École de pharmacie: « Le conseil de l'École, indiquoit la résolution du 14 juin 1918, croit donc devoir exprimer l'opinion que le temps est venu de créer à Montréal une université indépendante et autonome. Il croit que ce progrès s'impose si l'on veut rendre à la jeunesse de cette partie du pays, qui se destine aux études supérieures et professionnelles, tous les services qu'elle est en droit d'attendre d'une véritable université, et lutter avantageusement contre l'influence des universités protestantes si efficacement organisées et richement dotées. »

Ces appuis en main, les évêques rédigent un document très explicitement intitulé: « Indépendance de la succursale de l'Université Laval, Montréal, Canada – Mémoire soumis au Saint-Siège par l'épiscopat de la province ecclésiastique de Montréal ». Complété le 15 août, le dossier doit être acheminé à Rome à l'insu de Québec.

Le hasard va fournir à l'évêque de Montréal le moyen de faire parve-



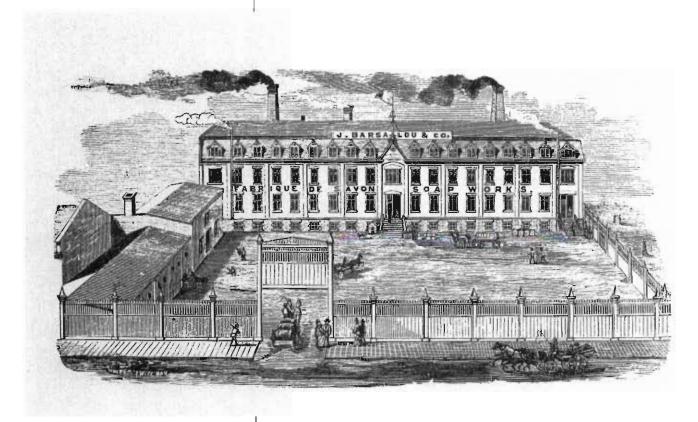
nir ce document sans éveiller l'attention. Invité par le gouvernement fédéral à se joindre aux personnalités déléguées auprès des soldats canadiens encore stationnés en France et en Angleterre, Monseigneur Bruchési désigne un remplaçant, l'évêque-auxiliaire et vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, Georges Gauthier. Ce dernier quitte Montréal le 25 août, non sans avoir glissé quelques copies du mémoire dans ses bagages. «Monseigneur le vice-recteur», dira Bruchési oux personnes présentes à la cinquante-cinquième réunion du conseil d'administration, « est muni d'un dossier tel que, si Rome croyait ne pas devoir concéder encore à l'Université de Montréal son indépendance, elle se trouveroit à rejeter les demondes de toutes les facultés et écoles à la fois de la section montréalaise de



l'Université Laval, à ne pas tenir compte de l'absence de toute oppasition à ses demandes de la part de la section québécaise et à faire la saurde oreille aux instances pressantes de tout ce que notre société compte de personnages influents.»

En une saixantaine de pages, le document décrit Montréal et souligne l'augmentation de la population et l'évolutian de ses besoins en matière d'éducation supérieure. En 1876, lors de la formation de la succursale, les diocèses de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke formaient la « pravince ecclésiastique de Montréal », une région éclatée comptant alors moins d'un demi-million de personnes peu au pas scolarisées. Avec l'intégration des diocèses de Valleyfield et de Joliette à la province ecclésiastique de Montréal, en 1892 et en 1904, la clientèle catholique de la succursale de Mantréal passe à près de 900 000 personnes. Pour l'île de Montréal seulement, la population totale est passée de 117865 à 758140 personnes. De ce nombre, les deux tiers sont catholiques: « Nos jeunes gens, indique le mémoire, ne vont pas à Québec pour suivre les cours universitaires. L'expérience nous le démontre depuis 40 ans. Et cela se comprend du reste. Montréal est un centre de cammerce et d'affaires qui peut leur fournir de plus grandes facilités de se créer un cercle de cannaissances et de clients. Il faut donc que nous fassians droit sur place à leurs demandes et à leurs besoins. »

En parallèle à une dacumentation précise, le mémoire s'attarde à des détails qui montrent que dans ce dossier l'honneur des Montréalais est écorché: «L'on ne camprend rien à notre situation quand nous disons que les mesures d'ordre général qui regardent nas élèves sont décidées et mises en vigueur par chaque faculté et école, et non par un corps central ayant autorité. De même en est-il quand nous recevons quelque visiteur distingué,



gouverneur général ou professeur venu d'Europe. Dans une ville de l'importance de Montréal, notre succursale représente, qu'on le veuille ou non, la population fronçaise et catholique. Personne ne comprend que nous n'ayons pos le droit de décerner le moindre diplôme ad honorem et qu'il nous faille pour celo recourir à l'université de Québec, qui croit de son devoir de tenir à ce privilège [...]. »

Montréal a mal à sa fierté, et l'Église, si elle n'y prend pas garde, paurrait subir l'humiliation de la perte de contrôle de l'enseignement supérieur. Les évêques insistent sur la puissance de la pression exercée por les laïcs paur enfin libérer Montréal d'un lien orchaïque et embarrossont: « Nous avans un groupe de laïcs catholiques bien disposés, sur lesquels naus ne pourrons conserver notre influence que si nous prenons l'initiative des progrès qui s'impasent, et dont le premier et le plus importont regarde notre université. Autrement, nous serons devancés par eux ou par le gouvernement, et ce sero outant de perdu et de compromis pour l'influence de l'Église. » Il y o longtemps que le fantôme de l'université bilingue et neutre est sorti du plocord. Il a hanté les couloirs du parlement québécois et incité le gouvernement du Québec à dater la ville d'institutions libres de taute ottoche religieuse : « Nous avans de ce foit une preuve frappante dons les deux écoles que le gouvernement a érigées ces derniers dix ons à Montréol: l'École des Houtes Études Commercioles et l'Écale Polytechnique. Voilà des écoles obsolument nécessaires, réclamées depuis longtemps par les Chombres de commerce et par tous les corps publics, et dont une université complètement organisée auroit dû prendre l'initiative, comme l'a foit d'ailleurs à nos côtés l'université protestonte de McGill. Comme notre organisation octuelle ne nous permet pas d'y pourvoir, c'est l'État qui s'en est chargé. [...] Nous sentons vivement que nous ne sommes pos à la hauteur et ou point, et nous laissons oux laïcs l'impression que nous ne sommes pos pour le progrès. Et que l'on veuille le remorquer: il ne s'agit pas ici de progrès au sens ossez vague où l'entendent les ennemis de l'Église. Il s'agit, encore une fois, pour nous, d'organiser dans notre région le haut enseignement catholique, de façon qu'il réponde aux exigences des temps.»

Rome est disposée à occepter le détachement seulement s'il ne provoque pas d'embarras financier pour Québec: « Depuis 1912, le gouvernement fait à chacune des universités de la province un octroi annuel de 25 000\$ [...]. Québec reçoit son octroi comme les autres [...], ce qui peut compenser largement les [8 000\$ ou 10 000\$] que la succursale lui paie pour les droits de diplômes et qu'elle perdra par la concession de l'autonomie. Ajoutons que, du 17 décembre 1889 au 23 juin 1894, l'Université Laval de Québec a touché, en vertu d'un indult du Saint-Siège, sur toutes les messes de notre province ecclésiastique envoyées à l'étranger, la somme de cinq sous. Cette retenue a rapporté à Québec la somme considérable de 31 258,45\$ [...]: ce qui a permis à la succursale de payer largement la dette de 19 673,10\$ [...] que Québec lui réclamait. Aussi, aujourd'hui, grâce à cet octroi annuel de la législature et à l'extinction de notre dette, lo tronsformation de notre succursale en université indépendante ne causerait, à notre avis, aucun préjudice matériel à Québec.»

LA FACULTÉ DES COLLÈGES

« Nous exercerons en même temps une action plus efficace et plus étendue sur la jeunesse des paroisses qui nous sout eonfiées. Déjà les jeunes étudiants dans les professions libérales sont en graud nombre sous notre contrôle. Les liens se resserreront et s'affermiront. De sorte que nous favoriserons à la fois notre œuvre d'éducation ecclésiastique et uotre œuvre paroissiale. Nous pourrons, par les examens passés sous nos yeux, faire de nos propres élèves des baeheliers ès lettres, ès sciences, ès arts, nous signalerons les plus forts saus nuire aux plus faibles qui auraient une bonne vocation [...], nous aurons à notre disposition un moyen d'élever le niveau des études. »

Frédéric-Louis-de-Gonzague Colin

Académie Ste. Marie

COIN DES RUES CRAIG ET VISITATION.

Sous le contrôle de Messieurs les Commissaires Catholiques de Montréal. Cours commercial complet. Classe d'affaires pour les jounes gens qui se destinent à la complabilité. Ré-ouverture des classes. MERCREDI, le PRE-MIER SEPTEMBRE prochain.

A. D. LACROIX,

6-35-126

PRINCIPAL.

endant les années qui suivent sa fondation, l'Université Laval à Montréal n'entretient que trois facultés: théalogie, droit et médecine. Les deux premières fonctionnent correctement, la troisième, on le sait, est au cœur de déchirements qui mettent son existence même en péril. À cette époque et pour près d'un siècle encore, la clientèle étudiante est formée dans les collèges classiques et les petits séminaires qui sont disséminés à trovers l'archidiocèse et dont le nombre augmente au rythme de l'enrichissement des paroisses et de la fondation de nouveaux diocèses. Les programmes d'études varient d'une institution à l'autre, en fonction des préoccupations des directeurs ou de la compétence des professeurs. Ici on favorise le commerce, ailleurs lo formation morale et religieuse, de sarte que les étudiants inscrits à l'université ne sont pas également préparés aux exomens d'admission.

C'est pour résoudre ce prablème que l'Université cherche, vers 1885, à s'enrichir d'une quatrième faculté, sorte de callège universitaire, dont les programmes ajustés aux préalables exigés par les facultés de médecine et de droit devrant être adoptés par les institutians d'enseignement secandaire. La Faculté des arts est à la veille de voir le jaur. Sa mise sur pied, d'abord proposée aux jésuites qui l'ont refusée, est canfiée aux sulpiciens, c'est-à-dire à Frédéric-Louis-de-Gonzague Colin, ex-supérieur du Grand Séminaire qui est, depuis 1881, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice ou Canada.

Prenant part à l'organisation de lo succursale et à celle de la Faculté de théologie, il conçait la nouvelle faculté en fonction du contexte particulier de Mantréal, ville commerciale où une partie des affaires se transigent dans les langues française et anglaise. Comme il veut que la succursale de Montréal soit sur le même pied que McGill où fonctionnent déjà les facultés de droit, de médecine et des arts, il prévait l'introduction de cours de mathématiques, de lettres et de sciences dans le programme des collèges affiliés. L'adhésion des collèges à ce projet implique une certaine dépendance de leur part et rares sont ceux qui l'acceptent spontanément. Après quelques années de négaciations, les collèges emboîtent le pas au Callège de Mantréol, qui, en janvier 1887, est le premier à s'affilier à la succursale. Il est suivi, le 18 mai suivant, par l'Écale Polytechnique qui y consent pour conférer à ses diplômes le caractère universitaire qu'ils n'ont pas encore.

La Faculté des orts ne figure pas parmi les constituantes énumérées dans la charte civile de 1920. L'École Polytechnique, annexée le 18 mai 1887, devient école affiliée, et l'Université crée, en 1920 et 1921, trais nouvelles facultés: lettres, sciences et philasaphie.

Au mois de janvier 1922, l'Université de Montréal, qui se donne un cadre adapté à sa nouvelle identité, renouvelle les contrats d'affiliation des



collèges et petits séminaires autrefois liés à l'Université Laval: Callège de Montréal, Séminaire de Saint-Hyocinthe, Séminaire de Sainte-Thérèse, Callège de L'Assamption, Séminaire de Jaliette, Collège Bourget (Rigaud), Callège de Saint-Laurent, Séminaire Saint-Charles-Borromée (Sherbrooke), Collège de Valleyfield, Collège Saint-Jean-sur-Richelieu et École 'd'enseignement secondaire pour filles, futur Collège Marguerite-Bourgeoys. Cette dernière institution, qui, depuis san affiliation en 1908, détenoit le privilège exclusif de former les filles admises à l'Université, le perdra en 1933. Les congrégations religieuses de femmes fanderont à leur tour des callèges de jeunes filles qui serant affiliés à l'Université après 1935. Il s'agit, entre autres, des collèges Saint-Maurice, Basile-Moreau, Marie-Anne et Jésus-Marie. Ces maisons et celles qui, comme les collèges Saint-Ignace et Regina Assumpta, leur emboîterant le pas ou milieu des années 1960 jouiront du prestige lié à une offiliation, parfois dénancée, et rivaliseront entre elles pour associer leur nom aux diplômés universitaires.

Entre 1920 et 1927, la Faculté des arts n'existe plus, mais sitôt amarcée l'affiliation des collèges, l'Université propose le retour à une structure de gestion des pragrammes d'enseignement et des examens. Étudié par le Comité permanent de l'enseignement, ce prajet fait l'objet d'un rapport favorable qui conduit, au mois d'avril 1927, à la création d'une nouvelle Faculté des arts. Dès cette époque, celle-ci resserre les critères d'odmission à l'Université et amorce une réflexion qui va, plus tard, obliger tautes

les focultés à n'admettre que les étudiants ayant complété le caurs conduisant ou baccalauréat ès orts.

Réorganisée en 1951, la Faculté des arts élorgit son champ d'actian jusque dans les écales narmales, où elle est responsable du baccalauréat en pédagogie, et à l'Université même, où elle auvre aux adultes un progromme de cours, conduisant ainsi à une réforme plus vaste. Du milieu des années 1930 jusqu'à la fin de l'année universitaire 1969-1970, la Faculté des arts ne décerna qu'un grade, celui de bachelier ès arts qui, comme l'indiquaient les documents d'infarmation, atteste « la culture générale de son possesseur » et ne consocre « nullement des études de spécialisation, comme chez les Anglais».

Après avoir, depuis 1964-1965, modifié ses programmes pour que les quelque 121 établissements rattachés à la Faculté des arts puissent offrir un cours semblable à celui des nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel, qui s'apprêtaient à ouvrir leurs portes, l'Université modifia une partie importante de sa structure d'enseignement. En 1970, après une période de transition où les critères d'admission aux collèges classiques s'assouplirent, en particulier au chapitre des langues grecque et latine, la Faculté des arts cessa d'admettre de nouveoux étudiants. Deux ans plus tard, ces collèges classiques ayant été remplacés por les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), l'Université consacrait lo disporition de lo Faculté des arts qui avait joué un râle important de coordination de l'enseignement classique.







Le sceou de l'Université de Montréal se compose de l'écu du blason entouré d'un cercle portont le nom de l'université, de la devise, de deux feuilles d'éroble et deux feuilles de chêne

Ces arguments ne suffisent pas à Rome où, après avoir donné à Georges Gauthier «l'assurance non douteuse d'une résolution favorable à Montréal», on décide d'entendre les deux parties. Le dimanche 23 février 1919, l'archevêque Bruchési, qui comptait bien utiliser à son profit ses origines italiennes, partait pour Rome non sans avoir dit la messe et récité les « prières de l'itinéraire » en présence des professeurs, des ecclésiastiques et d'une foule nombreuse venue l'appuyer dans cette ultime démarche.

Deux mois sont nécessaires au prélat pour démontrer que le seul vestige des liens unissant l'Université Laval et sa succursale concerne les diplômes et les redevances qui y sont liées. Au cours d'une réunion plénière de la Sacrée Congrégatian, tenue le 29 avril 1919, les cardinaux accèdent aux prières de l'archevêque et des évêques de la pravince ecclésiastique de Mantréal.

- « 1.- La succursale de Mantréal dait être érigée en une université autoname, pourvue de tous ses droits et privilèges;
- 2.- Elle partera le nam d'Université de Montréal;
- 3.- Elle sera canstituée de telle sorte que tout ce qui concerne les statuts et l'arganisation des études et tout ce qui se rapporte à san fanctionnement sera réglé d'après les lais et constitutions du Saint-Siège, surtaut d'après la canstitution de Sa Sainteté le pape Léan XII, Quod divina sapientia, du 25 août 1824;
- 4.-Les maisans d'enseignement situées dans la pravince ecclésiastique de Montréal, qui jusqu'ici relevaient de l'Université Laval, seront affiliées à l'avenir à l'Université de Mantréal;
- 5.- Enfin, la Bulle d'érection ne doit pas être expédiée avant que l'université ait abtenu la charte civile ni avant que les facultés, qui se sont déclarées prêtes à abdiquer leur autonomie et à ne former en quelque sorte qu'un seul corps avec la nouvelle Université de Montréal, aient réellement pris cette mesure. Cet avis, des Éminentissimes Pères les cardinaux, Sa Sainteté le pape Benoît XV l'a ratifié et confirmé dans l'audience accordée le même jaur au soussigné, secrétaire de la même Sacrée Congrégation. Danné à Rame, au secrétariat de la Congrégatian prépasée aux études dans les séminaires et universités, le 8 moi 1919.

Le préfet:

Cajetan, cardinal Bisleti Le secrétaire : Jacques Sinibaldi évêque de Tibériade. »

« Êtes-vous content, cher monsieur? », aurait demandé Benoît XV à Paul Bruchési qui avait été ordonné en même temps que lui.

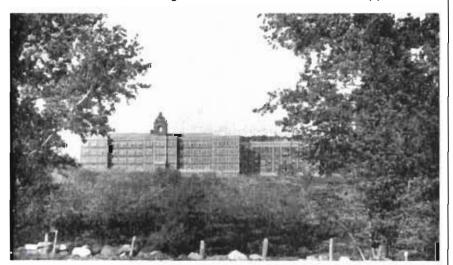
Montréal a gagné. Le mot succursale appartient désormais à l'histoire. Ainsi que le souhaitaient les Montréalais, la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités acceptait le nom qu'ils avaient voulu danner à l'ex-succursale, sait celui d'Université de Montréal. Le nom français de la nouvelle université ne soulevait pas d'ambiguïté. Dans sa ver-

sion latine, *Universitas Montis Regii*, il ressemblait à certains autres mais «cette désignation [française], selon Émile Chartier, prévenait la confusion avec le Montréal de Sicile, *Montis Regalis*, et le Montréal de France, *Regiomontani*; elle écartait en même temps les hybrides *Marianapoli* et *Morionopolitanæ* [...]».

La naissance d'une université

En moins d'un an, on a changé le cours des choses, mais le plus difficile reste à faire. Il s'impase de respecter l'article 5 du rescrit qui confirme la volonté de Rome : « la Bulle d'érection ne doit pas être expédiée avant que l'université ait abtenu la charte civile ni avant que les facultés, qui se sont déclarées prêtes à abdiquer leur autonomie et à ne former en quelque sorte qu'un seul corps avec la nouvelle Université de Montréal, aient réellement pris cette mesure ». Le 14 août, les administrateurs et les gouverneurs de l'Université se voient confier la mission « d'opérer la fusion promise, d'obtenir de tous les sacrifices indispensables et d'aller ensuite à Québec faire adopter la charte nouvelle ». Copie du document est distribuée aux écoles et aux facultés qui désignent à leur taur des délégués invités à former une commission dont la plénière doit avoir lieu au début du mois de septembre. Quinze jours leur sont alloués pour exprimer et rédiger leurs « desiderata particuliers ».

Le rescrit de Rome était conditionnel à la fusion des facultés et des écoles; toutes furent sollicitées por Monseigneur Gauthier. Antonio Perrault, avocat responsoble du dossier universitaire devont le gouvernement, décrit son rôle dons le pracessus de fusion et cite l'exemple de son passage à la Faculté de droit: «Grâce à sa parole convaincante, à son daigté, à la très grande popularité dont il jouissait chez les laïcs, il avait réussi à faire consentir ces facultés et écoles à leurs [nouvelles] chartes respectives et à entrer dans le rang unique qui devait constituer l'Université de Montréal. Je n'ai pas oublié le soir où il vint demander ce sacrifice au conseil de la Faculté de droit. Celle-ci, grâce à une prudente administration, avait une importante réserve de fonds. Devrions-nous taut abandonner? Garder certains privilèges pour les anciens professeurs? Quelques collègues penchaient vers l'affirmative. En dix minutes, Monseigneur Gauthier fit s'envoler cette oppasition et,



L'Institut agricale d'Oka.



L'hâpital Notre-Dame, rue Sherbraake.

à la demande de son doyen, sir Horace Archambault, la Faculté renança à sa charte, abandanna ses réserves d'argent à la nauvelle institution, sans rien exiger en retour. »

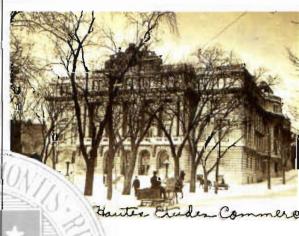
Malgré les efforts de Monseigneur Gauthier, trois des écoles affiliées maintiennent leur statut: l'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut agricole d'Oka. On ne clarifia jamais publiquement les motifs de leur refus de renoncer à leur statut, chacune ayant choisi de ne pas insister sur une attitude qui entravait pourtant l'essor commun et excluait l'Université de champs d'action attrayants et de plus en plus populaires. Privée de la richesse et du potentiel des grandes écoles, l'Université héritait néanmoins d'une structure universitaire déjà rodée, formée de facultés et d'écoles: les facultés dites fondamentales – théologie, droit et médecine –, l'École de médecine comparée et l'hôpital vétérinaire, l'École de chirurgie dentaire et l'hôpital dentaire, et l'École de pharmacie. La nauvelle administration remisait temporairement la Faculté des arts au chapitre des institutions désuètes, et le projet de charte annonçait la naissance des facultés de philosophie, des sciences, des lettres, ainsi que des sciences sociales, économiques et politiques.

Animateur de la fusian, Monseigneur Gauthier pense l'Université et sa charte avec une ouverture d'esprit qui inquiète une faction d'ecclésiastiques qui auraient préféré le statu quo. Le Devoir fait campagne, reprochant à la charte qui se prépare de manquer à la mission catholique qui devrait continuer d'être la sienne. Les rédacteurs de la charte obéissent à la semonce et introduisent un article qui devrait ramener la paix : «L'Université a pour objet de donner, conformément aux principes catholiques, l'enseignement supérieur dans ses facultés et ses écoles professionnelles. » L'obstruction persiste. Monseigneur Gauthier prie alors Antonio Perrault, avacat de l'Université et respansable de l'aspect juridique de la charte, d'intercéder auprès d'Henri Bourassa. « Si cette lai n'est pas adoptée cette année, aurait dit Perrault, je crains que nous attendions une cinquantaine d'années avant d'avoir pareille opportunité. En fin de compte que voulez-vous? Aider à la fondation de cette Université ou tuer le projet ? » Les mains derrière le dos, Henri Bourassa aurait répondu: «Je crois qu'il vaut mieux tuer le projet. » Les administrateurs se féliciteront de ce que le leader d'opinian ne publiera rien de ses vigoureuses protestations auprès du gouvernement et des autorités ecclésiastiques.

C'est dans une atmosphère de fête que les facultés et les écoles entrent dans l'église Saint-Jacques, le 1° octobre 1919, pour la messe du Saint-Esprit. Décapitant la rumeur d'une victoire des ennemis de l'Université agissant dans l'ombre pour un retour à la situation antérieure, l'abbé Émile Chartier prend la parole après la messe et le sermon du prédicateur, pour déclarer : «Les seules nouvelles acceptables relatives à l'Université sont les nouvelles officielles. » Première des nouvelles : conformément à la valanté de Monseigneur Bruchési, l'Université a été confiée à Monseigneur Gauthièr qui agira officiellement comme recteur et à Émile Chartier qui en sera le premier secrétaire général. Après avoir été invités à freiner d'avance leur exubérance, les « eschaliers », bannière universitaire en tête, amorcent la première parade de l'histaire de la nouvelle université.

L'École Polytechnique, rue Soint-Denis





L'École des Houtes Études Commercioles, ovenue Viger.

L'ÉCOLE DES DENTISTES

"J'ai pris cette profession au bas de l'échelle sociale, et tellement mal considérée [...]. Et je crois pouvoir dire, sans vantardise, que par mon travail et mon énergie, j'ai élevé la profession dentaire au même niveau que les autres professions libérales."

Endore Duheau

n 1869, au moment où ils se forment en association, il n'y a guère plus d'une quinzaine de dentistes pratiquant au Québec, dont dix dans la seule région de Montréal. De l'aveu même de leurs représentants, leur nombre augmente, après 1885, « par suite de l'encombrement des professions libérales», un phénomène ayant incité les jeunes gens à jeter «leur vue sur l'art dentaire». En 1892, la Société dentaire du Québec fande le Collège dentaire de la province de Québec, une école bilingue dont les partes s'auvrent au square Phillips, dans l'ouest de la ville. Pendant quatre ans, l'institution réclame l'affiliation à l'une ou à l'autre des deux grandes universités: Loval ou McGill. Malgré l'échec de ces démarches, le Collège continue de former des dentistes qui, après trois années d'études et de travail au dispensaire, quittent le Collège sans diplôme reconnu.

En 1894, la section française se détache du Callège et tente, à nouveou, de s'affilier à l'Université Laval. Deux ans plus tard, le Collège, dont la section anglaise a enfin été agréée par l'École de médecine de l'Université Bishop à Lennaxville, reçoit les premiers étudiants en chirurgie dentaire. En 1903, le collège du square Phillips ferme ses portes.

C'est alors qu'en solitaire Eudore Dubeau, « ex-professeur au Collège dentaire de la province de Québec », décide de danner à l'enseignement de la chirurgie dentaire en langue française de nouvelles assises. Ce jeune passianné, qui s'était fait connaître parmi les disciples d'Esculape grâce à de fougueux articles en faveur de l'hygiène buccale porus dans L'Union médicale du Canada, ose prendre la relève du défunt collège.

Rassemblant ses économies, il achète l'équipement laissé sur place et le transporte dans une vieille demeure située à quelques pas de la succursale de l'Université Laval, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Hôtel-de-Ville. C'est là qu'il fonde le Collège de chirurgie dentaire de Montréal, sorte de prolangement de la sectian française du Collège dentaire, dant les cours sant inaugurés en 1904, peu après l'affiliation avec l'Université Laval.

Un premier déménagement, au quatrième étage de l'immeuble du journal La Patrie, est suivi, en 1908, d'un déplacement vers la rue Saint-Hubert, dans l'hospice Saint-Joseph. Le 11 octobre 1913 le Collège de chirurgie dentaire prend possession d'un édifice neuf,

Merveilleuse Decouverte,

CONTRE LE

MAL DE DENTS.

GRAIND 'ARGENT ANODIN.

ET

Huile Magnétique

ÞE

MOIIR.

II. fait disparaître le MAL DE DENT instantanament et exemple l'extraction des dents. Cette préparation differentièrement de tout ce qui a été offett un public jusqu'à présent.

Cette HUILE MAGNETIQUE

produit une action magnifique sur les merfs et les geneixes, et fait disparatire immédiatement sons douleur, tous les mans de dents.

PRIX 50 Centing in Bouteries

Avec le Fit Magnétique et la Laine préparée pour son application, Expédié franc de port à n'importe quelle adres-

se, sur réception du prix.
Vendu par tous les Calmistes et Droguistes.

JOHN, J. VELDON, Broguiste, No. 50, rue St. Joseph, St. Hook, Agent pour Québec

Skept, 1886.—e.— 960.

situé à quelques pas de l'hospice, à l'angle des rues Saint-Hubert et De Montigny. Aménagé d'après les normes américaines les plus saphistiquées, il est coiffé d'une inscription qui définit clairement le rôle qu'il entend jouer dans la communauté montréalaise: «Hôpital dentaire Laval».

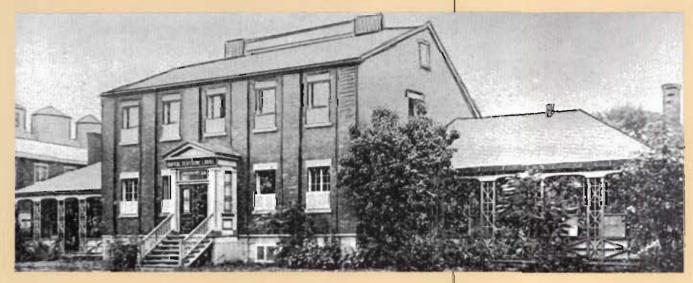
Un guide de Montréal publié en 1916, à l'occasion du 8° congrès bisannuel de l'Association dentaire canadienne, décrit en termes élogieux cette «école, destinée à la jeunesse canadiennefrançaise de ce pays, et dont la nécessité s'impasait par suite des progrès considérables qu'a faits la chirurgie depuis quelques années [...]. Les cours théariques, les cliniques et les démonstrations se donnent dans un spacieux immeuble [où] se trouvent aussi de magnifiques salles d'opération avec fauteuils de dentistes et laboratoires parfaitement outillés. L'infirmerie est ouverte, au même endroit, tous les jours de 9 heures à midi; les pauvres y reçoivent, sous la direction de cliniciens compétents, des soins gratuits ne comportant qu'une légère rétribution pour le coût du matériel.»

En 1920, le Collège, qui a appuyé les démarches visant l'indépendance de la succursale, est au nombre des institutions affiliées à intégrer à l'université naissante. Ce statut n'est pas celui que convoite Eudore Dubeau. Au cours de l'année 1920, il réclame de la Commission des études qu'elle reçoive san collège parmi les facultés. Il invoque, entre autres arguments, le fait que, « des quatre écoles dentaires existant au Conada et formant partie des universités McGill, Dalhausie, Toronto et Montréal, l'École de chirurgie dentaire de Montréal est la seule qui n'a pas été transformée en faculté». Ayant essuyé un premier refus au mois de décembre, Dubeau réitère aussitôt sa demande et abtient gain de cause le 21 avril 1921. Saus le nom d'École de chirurgie dentaire de Montréal, le Collège est la première institutian offiliée à changer de statut.

Elle prend bientât son essor, multipliant les pragrammes et introduisant parmi les disciplines à l'étude celle, très sophistiquée, de «redresseur de dents». L'orthodontie, au science de la dent droite, n'est guère papulaire auprès des



L'école et l'hôpital de chirurgie dentoire fondés por Eudore Dubeau sont, jusqu'en 1913, établis rue Saint-Hubert, dons l'ancien hospice Soint-Joseph, Près de cet immeuble on trouvait alors l'Institut Bruchési, l'Acodémie Soint-Ignace et « Irois maisons de protection pour les jeunes filles ».



On conserve, ou musée Eudare-Dubeau de la Faculté de médecine dentaire, manuels anciens, instruments de travail et mobilier appartenant à l'histaire de la prafession. Inauguré au mais de mai 1935, dans l'immeuble de la rue Saint-Hubert, le musée cantenait 200 volumes dant plusieurs incunables, des gravures et des caricatures américaines qui avaient été rassemblés par le docteur Paul Geoffrion.

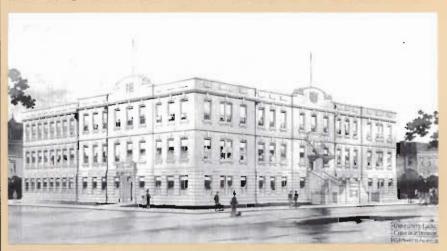


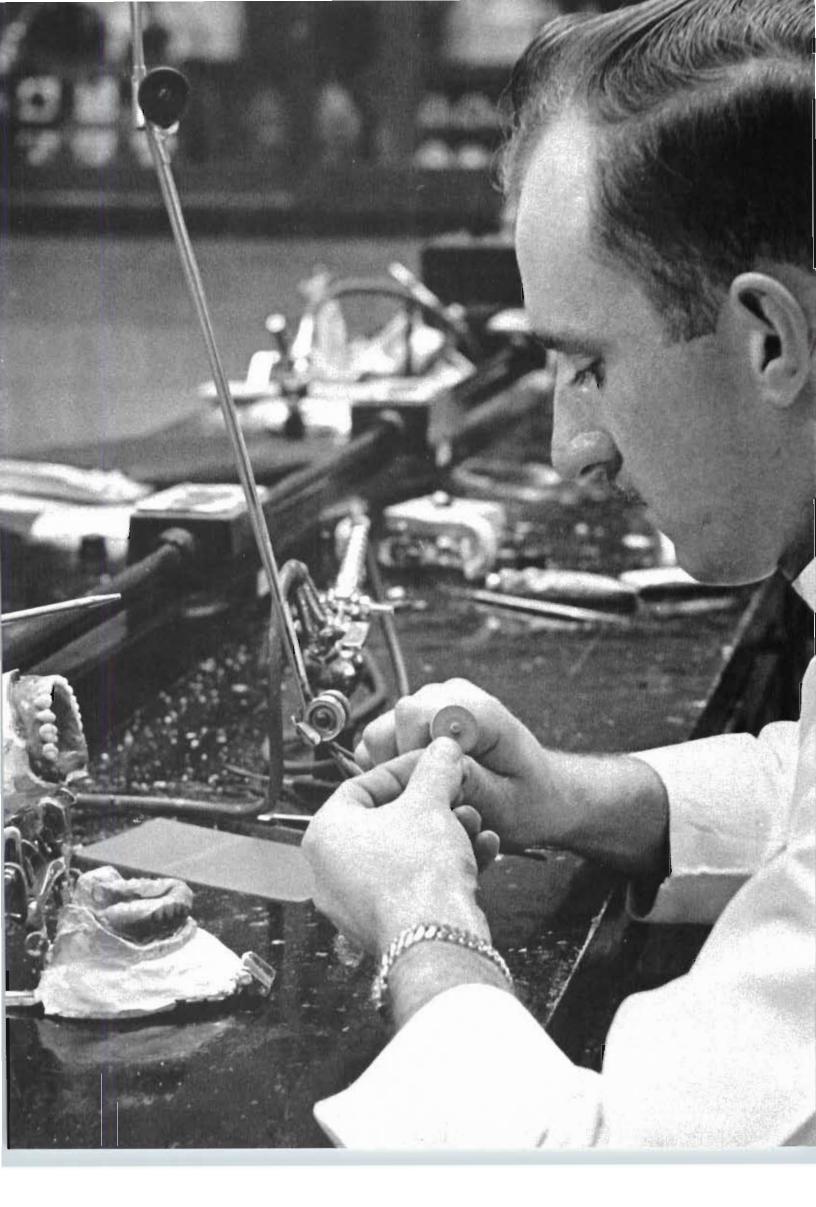
patients qui, pendant des siècles, ont appris à craindre les barbiers et autres virtuases de la pince à arracher les dents. Le docteur Paul Geoffrion participa avec le dacteur Dubeau à la mise sur pied du premier service d'orthodontie qui propose des consultations publiques, les mardis et jeudis après-midi: « Le premier pas était fait, le service était créé mais les petits patients se faisaient attendre et il fallait même les poyer pour effacer leurs mentons en galoche, ou redresser leurs

maxillaires aplatis. Cependant, au bout de quelques années, devant les résultats obtenus, ceux-ci se présentèrent de plus en plus nombreux. À chaque rentrée de septembre, nous devions à notre chagrin renvoyer des centaines d'enfants, car pour les traiter tous, il ourait fallu de l'argent et l'Université n'en avait pas. »

En 1925, l'École, dont les relotions officielles avec les grandes universités américaines datent de 1921, obtient la cote A de lo fondation Carnegie pour la qualité de son pragramme et de son enseignement. Seule en Amérique du Nord à dispenser l'enseignement de la médecine dentaire en longue françoise, elle rayonne aussi en Europe dès 1915. En 1941, un de ses diplâmés, le dacteur Jules Théboud, dirige l'enseignement de cette discipline en Haïti pendant que des pays de l'Europe, de l'Amérique du Sud, de la Chine ou du Japon, des étudiants s'inscrivent à l'Université de Montréal.







Sous la cendre

Le 13 novembre 1919, dans le cadre des activités de l'Action française, le recteur inaugure une série de conférences intitulée « Noblesse oblige » par un exposé sur la « mission de l'Université ». L'évolution de l'institution, considérée comme le fer de lance du patriotisme, est un sujet d'actualité. Devant un auditoire qui a payé 0,50\$ ou 0,75\$ pour l'entendre, il parle des orientations que prendra la maison de la rue Saint-Denis : « [...] la préparation de nos jeunes gens, dans une faculté des sciences bien organisée, aux diverses carrières industrielles qui s'ouvrent devant eux ; la création d'une école des sciences politiques et sociales, d'une faculté des lettres avec le complément nécessaire d'un cours de philosophie supérieure qui donne à nos professeurs, à nos élèves, au public instruit, la solution de certains problèmes ; la préparation du personnel enseignant et l'attribution des principales chaîres de nos facultés et de nos écoles à des professeurs de carrière ; le développement de nos laboratoires d'analyse et de recherche ; la création de pensions de retraite pour nos vieux professeurs [...] ».

Un événement tragique va conférer au projet universitaire une dimension inattendue et forcer le public et les législateurs à traiter prioritairement la question de son développement. À 21 heures, dans la soirée du samedi 22 novembre, quelques étudionts, réunis pour compiler « les bulletins de l'élection de la Faculté de médecine qui avait eu lieu dans la journée », sont interrompus par un bruit d'enfer. Au même moment, le gardien de nuit s'approche de la cage de l'ascenseur où il voit des étincelles, puis l'ascenseur qui s'écroule, en flammes, au sous-sol! Quelques minutes plus tard, le feu dévore les étages supérieurs du bâtiment, et le vent glacial, qui charrie les étincelles et gêne le travail des pompiers, fait peser la menace d'une conflagration majeure sur tout le quartier latin.

Les témoins de l'incendie qui rovogea l'Université remarquèrent, à trovers les flammes et les étincelles partées par le vent, des milliers de feuilles de papier qui flottaient dans l'air jusqu'ou-dessus de la rue Sainte-Cotherine.



Les journaux du lundi témoignent de l'ampleur du drame. Les associations ouvrières, les Chevaliers de Colomb, la Société Saint-Jean-Baptiste et nombre d'autres promettent leur aide. L'Université McGill, l'une des premières institutions à se manifester, offre ses laboratoires de médecine. Les écoles affiliées, les bibliothèques ouvrent leurs portes aux professeurs et aux étudiants. Pour que l'Université survive à l'épreuve, l'obtention de la charte civile doit devenir prioritaire. Si, hier encore, on pouvait attendre que le projet de loi chemine lentement, il importe aujourd'hui de donner à l'institution le simple drait d'organiser sa survie.

Un communiqué de presse, diffusé le 24 novembre par les conseillers juridiques de l'Université, annonce qu'ils sont sur le point d'intervenir. Consulté à propos des précautions à prendre pour que le projet ne soit pas rejeté, le premier ministre Lomer Gouin faurnit à l'avocat Antonio Perrault l'assurance qu'un projet modifié à la satisfaction des critiques serait adopté sans difficultés, s'il est appuyé par les sept personnalités rassemblées par le recteur pour analyser et critiquer la charte avant qu'elle ne sait déposée. Gauthier et Perrault craignent les lenteurs des discussions à sept. Les sages ne se réuniront donc qu'une fois, à Québec, quinze minutes avant l'ouverture de la séance du comité des bills publics. « Tous se hâtèrent de prendre connaissance de la loi et des amendements. Sans discussion j'obtins leur approbation écrite que je remis à sir Lomer Gouin, président du comité des bills publics. » Le 13 décembre, le recteur Georges Gaüthier présentait le projet de loi à un auditaire ministériel conquis.

Entre-temps, en prévision de la campagne de souscription qui aura lieu du 1^{er} au 15 janvier 1920, les évêques se sont engagés. Leur lettre collective du 25 décembre 1919 promet «les plus précieuses bénédictions de Notre-Seigneur sur l'Université de Montréal à son berceau, sur ses professeurs et ses élèves et sur tous ceux qui aideront au soutien et au développement de cette institution dont les intérêts se confondrant désormais avec ceux de la religian et de la patrie». Le soutien à l'Université, par un don impartant ou une humble abale, est un témoignage de foi. Au début de la campagne, le sulpicien Olivier Maurault pranance une conférence sur l'Université et canfirme le bien-fondé d'une rumeur qui circule depuis le lendemain de l'incendie: la Ville de Montréal contribue à la campagne de souscription en donnant à l'Université une bonne maitié du parc Jeanne-Mance!

Ce n'est rien encore; 200 personnes, la plupart des anciens de l'Université qui ont profité des circonstances pour se constituer en association, ont mis l'épaule à la roue. De Vaudreuil à Waterloo, de Saint-Vincent-de-Paul jusqu'aux Laurentides, les petites gens donnent. Les plus riches ou les plus immédiatement concernés par le succès de l'œuvre se délestent de sommes qui paraissent extravagantes pour l'époque: Gearges Gauthier: 30000 \$; Paul Bruchési: 30000 \$; le sénateur Marcelin Wilson: 100000 \$. On rivalise de générosité, ainsi qu'en témoigne cette anecdote racantée par le secrétaire général Émile Chartier: « Dès le lendemain de la canflagration, M. Wilfrid Hébert, procureur des Messieurs [les sulpiciens], vint m'y donner une nouvelle preuve de la générosité empressée de sa Compagnie. "Dès hier sair, nous avons résolu d'atténuer le coup qui vous frappe. Le conseil vous





offre un million. Aimez-vous mieux que nous le versions d'un seul coup ou si vous accepteriez de le recevoir en quatre annuités de 250000\$ chacune?" »

Quand, le 14 février 1920, la Législature sanctionne la loi constituant en corporation l'Université de Montréal, l'institution se croit prête et capable d'affronter tous les défis.

Eile doit se construire, se fonder

L'Université, libre, dispose d'un capital de près de 70000\$, reliquat de l'ancienne administration. S'y ajoutent 993286\$, fruits de la générosité du public, ainsi que les deux millions provenant du gouvernement du Québec et des Messieurs de Saint-Sulpice, millions dont le versement doit se faire par annuités. Les revenus de l'immatriculation et d'autres sources, évalués à près de 200000\$ par année, complètent une fortune dérisoire, quand on pense aux projets multiples à réaliser.

Entre décembre 1919 et février 1920, 500 000 \$ ont été injectés dans la réfection de l'immeuble incendié qu'on modernise tant bien que mal et qui s'enrichit de laboratoires destinés à la future Faculté des sciences. Ces aménagements, la création même de cette nouvelle faculté et la décision de l'Université d'ojouter une onnée prémédicale au cours de médecine et, éventuellement, oux disciplines reliées à la santé, répondent à un objectif précis: obtenir l'aide de la toute-puissante fondation Rockefeller. Après avoir d'abord refusé son soutien à la Faculté de médecine en alléguant que celleci n'était pas à la hauteur de ses standards, la fondation contribue pour 25 000 \$ à son développement. Même si les travaux de reconstruction sont effectués prudemment, plus d'une fois l'Université sera tentée de puiser à ce don: «Envers la fondation Rockefeller, il vaut mieux prendre une autre attitude; sans doute ce serait un moyen de dégrever le budget de la reconstruction, mais si cette dernière a coûté beaucoup plus, ce n'est pas un motif suffisant, semble-t-il, pour que les laboratoires nécessaires aient beaucoup moins. Les mêmes raisons », écrit le docteur Ernest Gendreau au conseil d'administration, «m'ont empêché d'acheter sur les fonds de l'année prémédicale les stations de météorologie, de sismographie et de télégraphie sars fil reconnues d'utilité immédiate par les membres du conseil de la Faculté

Ainsi, l'argent recueilli pour l'élaboration d'une structure d'enseignement, l'embauche de professeurs étrangers, l'achat de matériel scientifique, la création de musées pédagogiques et de facultés nouvelles est parfois utilisé à d'autres fins que celles prévues. Au lieu de réaliser le rêve ébauché depuis 1876 d'une université canadienne-française et montréalaise prestigieuse, doyens, élèves et professeurs époussettent les cendres et respirent l'odeur humide et moisie laissée par l'incendie. Les circonstances obligent à penser réparation et colmatage. Plutôt que d'assister aux travaux d'agrandissement de l'université, plutôt que de participer à la phase exaltante de la cahabitation sous un seul toit et de l'osmose que celle-ci devait engendrer, les groupes se séparent et la diaspora s'instaure. Impossible paur les facultés de médecine et de pharmacie d'envisager leur essor physique dans de semblables condi-

La rentrée de 1918

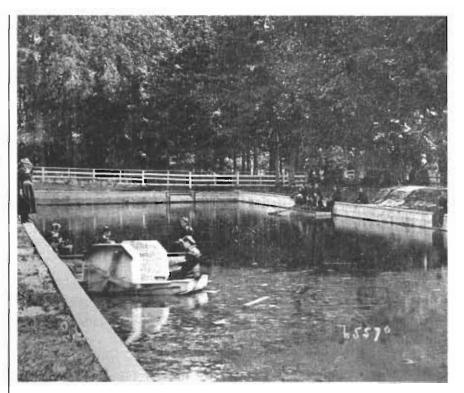
L'épidémie de grippe espagnole vide les écoles, les couvents, les collèges et les universités. À compter du 7 octobre, les étudiants externes se terrent chez eux et fuient, ainsi que le prescrivent les services d'hygiène municipaux et le Conseil supérieur d'hygiène du Québec, les assemblées de plus de 25 personnes. Les pensionnaires perdent les derniers de leurs droits: ni promenades ni visites au parloir. La vie reprendra son cours normal le dimanche 10 novembre, quand les églises rouvrent leurs portes aux fidèles. Réuni le mercredi 6 novembre, le conseil d'administration de l'Université Laval à Montréal dresse le bilan d'une tragédie qui a coûté un mois au calendrier pédagogique et plus de vies qu'on ne l'aurait d'abord cru. Au Québec, 30000 personnes ont été touchées et 3 000 d'entre elles unnt décédées

Devant les membres du conseil, Monseigneur Paul Bruchesi évoque le rôle des étudiants de l'Université, « ceux de médecine surtout » qui « se sont dévoués. sans compter au service des malades : 27 diplômés de Montréal, dont trois professeurs, sont tombés victimes du fléau; environ 140 élèves sont allés à travers la province prêter main-forte aux praticiens épuisés. Les meilleurs témoignages arrivent à ce sujet de Magog, Sherbrooke, Farnham, Shawinigan, Trois-Rivières, Victoriaville, Nicolet [...]. * Malgré ce deuil, il faut compenser les retards causés par l'épidémie. On décide donc des mesures suivantes pour l'année universitaire 1918-1919:

« a) les vacances de Noël et du jour de l'An limitées entre le 31 décembre et le 7 janvier;

 b) celles des Jours gras supprimées complètement;

cl celles de Pâques réduites du mercredi saint au soir au mardi matin après Pâques. En même temps, le conseil souhaite au on abrège autant que possible la durée des périodes d'examen. »



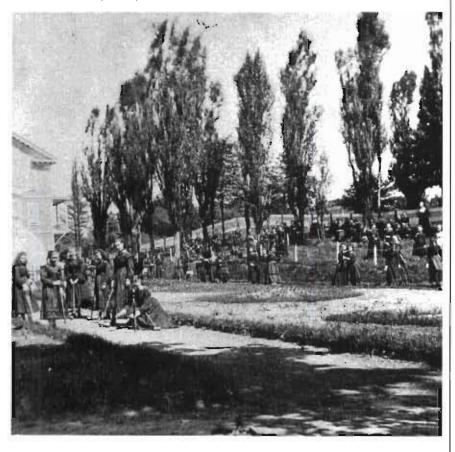
tions. Les principaux administrateurs, le vice-recteur et le secrétaire général, hébergés rue Saint-Hubert por l'École de chirurgie dentaire, ne retourneront jamais rue Saint-Denis.

Les années 1920 devaient être celles de l'épanouissement de l'exsuccursole; lo voici qui rogne sur les dépenses courontes. Les professeurs qui, dons leur foculté respective, jouissoient outrefois d'une plus grande liberté d'oction et décidaient des marques des produits et des sources d'approvisionnement, s'inquiètent des initiotives des administrateurs qui cherchent les auboines. Les chefs de déportement des focultés de médecine et des sciences et de l'École de pharmocie s'insurgent contre cette foçon de faire, soutenont que «le motériel de laborotoire ne se prête pas à la concurrence dans les soumissions », et proposent des mesures de décentralisation.

De vrais, de sérieux problèmes guettent l'Université, mais les facultés et les écoles, habituées à évoluer indépendamment des structures administratives, porviennent à maintenir leur influence à l'intérieur de l'archidiocèse. N'oyant jamois compté sur des assises matérielles solides, elles s'oppuient sur l'énergie et l'enthousiasme obstiné de leurs animateurs. Les professeurs, invités à réfléchir sur l'avenir et l'évalution de leur discipline respective, préparent des caurs et des conférences dont une grande partie s'adressera aux enseignants à qui incombe la tâche de présenter l'Université aux étudiants des collèges. La rodiophonie, oprès avair pris son élan à bord des trains du Canadien National, est carrément lancée par l'ouverture, ou début des années 1920, des stations montréalaises CFCF et CKAC. Édauard Montpetit, fasciné par ce médium révolutionnaire, étudie, dès cette époque, la possibilité d'explaiter cette ressaurce inespérée pour répandre le «savoir»... et remplir la mission de l'institutian auprès de la population. L'antenne dont il veut se servir est là, toute proche : le coq gaulois qui coiffe la girouette de l'église Saint-Jacques.

Les maisons d'enseignement établies dans la paroisse Saint-Jacques se sont multipliées. On y adopte les critères d'accès à l'éducation supérieure. L'émulation est tangible; à partir du Jardin de l'enfance des sœurs de la Providence qui reçoit des jeunes qui peuvent, à travers le circuit établi aux environs de la rue Saint-Denis, passer de la maternelle au primoire, du secondaire au collège classique, avant d'entrer à l'université, puis de faire carrière au Palais de justice ou à l'Assemblée législative... Les filles goûtent les charmes des déclinaisons latines à l'Académie Saint-Denis des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, où on dispense depuis 1916 un cours de lettres et sciences. Les plus audacieuses étudieront à Villa-Maria en espérant devenir médecin ou avocat. Les autres seront secrétaires dactylo à moins qu'elles ne se rangent sagement et qu'en mères instruites elles incitent leurs enfants à poursuivre leurs études.

L'Université affirme sa présence. Son action, dont les journaux se font quotidiennement l'écho, donne à la communauté montréalaise l'impression que ce très petit noyau de sages ou de savants est essentiel à son développement. Les administrateurs s'appliquent, dès 1921, à tempérer l'influence – néfaste sur l'opinion publique – des allusions trop courantes à l'exiguïté, à la précarité, à l'insuffisance des locaux ou à la difficulté de recruter des professeurs compétents. L'idée de systématiser l'information positive prendra forme en 1926 quand, après une série d'épreuves et de campagnes publiques dont l'institution a été la cible, Édouard Montpetit dépose devant la Commission des études un rapport qui conclut à la nécessité de voir apparaître plus souvent le nom de l'Université dans les communiqués émanant des facultés et que la publicité « résulte des activités universitaires ».



En 1820, l'administrateur britannique James Mank achète un terrain situé en pleine campagne, auquel an accede en traversant le mont Royal. Lo propriété et la maisan qui y serant construites serant cannues saus le nom de Manklond's et serviront de résidence officielle ou gouverneur général de 1844 à 1849. Utilisé ò des fins hâtelières, l'ensemble est acheté por la Congrégation de Notre-Dome qui le transforme en couvent et lui donne le nam de Villa-



LE PRÉSIDENT DE TOUS LES ÉTUDIANTS...

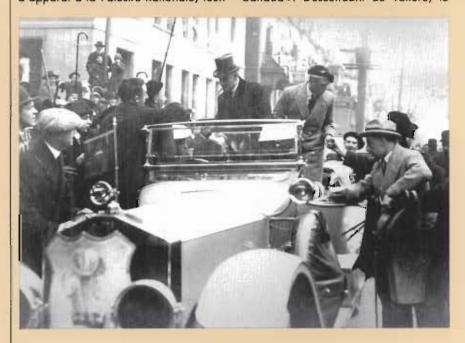
la fin de l'été 1919, une Angleterre reconnoissonte délègue au Canada un ambassadeur de charme, le prince Édouard VIII. Pendant un peu moins de trois mais, du 15 août au début novembre, il paie de sa personne l'effort de guerre des Canadiens. Bals, banquets, inaugurations, il se prête à tout et à tous. Pour plaire aux Montréalais dant il est la coqueluche, il s'orrête deux fois dans leur ville.

En prévision du retour du visiteur, Médéric Martin proclame les 27 et 28 octobre jaurnées de fêtes publiques. L'hôtel de ville s'ouvre à une réception démacratique où le prince, assis entre l'Union Jack et le Tricolore, est offert à la vue des curieux ravis qui défilent pour le voir.

Le programme de Son Altesse Rayale, qui lage au Ritz Carlton, est chargé: banquet municipal, bal militaire à l'Arsenal de l'avenue des Pins, bals de saciété au Windsor et au Ritz, revue des troupes au porc LoFontaine, lunch d'apparat à la Palestre nationale, feux d'artifice sur le mont Royal où, en guise d'apothéose, une pièce pyratechnique présente « la figure illuminée du prince » se découpant dans « le firmament entre la feuille d'érable et la fleur de lys ».

Le prince consacre quelques heures de son temps à l'université de la rue Saint-Denis qui se pare prématurément du nom d'Université de Mantréal. Il s'y rend, entre autres, parce qu'an se sauvient de ces «saldats de 19 ans» visés par l'avis d'enregistrement du 30 mars 1918. Plus de 200 ont été recrutés parmi les étudionts de l'Université Laval à Montréal, parmi les médecins, ingénieurs et autres diplômés dont certoins se sont présentés au frant aù ils ont perdu la vie.

À l'issue du lunch du 30 actobre, «le visiteur rayal a quitté la Palestre [à bard d'une Ralls Rayce] paur se rendre à l'Université de Montréal. L'auta a passé par les rues Saint-Hubert, Sherbrooke et Saint-Denis. » Les confettis pleuvent. La foule salue le prince de Galles en chantant «God Save the King» et «Ô Canada». Descendant de voiture, le





prince a du mal à fendre la foule pour se rendre à l'estrade extérieure aù les natobles se pressent. Le recteur l'accueille avec bienveillance. Il souligne la jeunesse du prince, sa maturité «précoce» et l'assure de « notre inaltérable loyauté ». La Presse du lendemain décrit scrupuleusement l'événement: « Nap. Lafleur, président des étudiants en droit, et C.-E. Fauteux, ancien vice-président, s'avancèrent alors sur la tribune et présentèrent au prince une canne et un béret aux cauleurs de la Faculté de droit; sur l'anneau argenté de la canne on pouvait lire cette inscription française: Faculté de droit de l'Université de Montréal. En remettant ce dan au prince, M. Lafleur s'exprima ainsi: "Pour vous montrer tout notre zèle et natre dévouement, nous vous remettons ces insignes et nous vaus nammons président de tous les étudiants de notre université." » Plus tard, alors que le prince voulut sortir de l'immeuble, il fut « porté en triamphe jusqu'à son automobile et les agents eurent peine à éloigner les étudiants qui voulaient donner une paignée de main à leur nauveau confrère ».

La visite princière au Canada revêtait, paur l'ensemble des universités, une signification particulière puisque c'est le prince qui porta ici la bonne nouvelle concernant la fameuse bourse Cecil-Rhodes, dont l'attribution avait été suspendue pendant la guerre. À campter de 1920, c'est-à-dire à temps pour la rentrée d'octobre, les étudiants canadiens pourraient à nouveau soumettre leur candidature pour un séjour à l'Université d'Oxford.

bal de la Grande Armee, a l'arse

universi

Villa-Maria

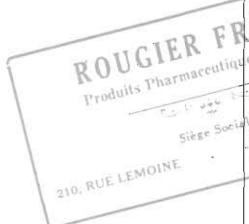
Grâce et à Ve

On fait donc ressartir les interventions des facultés de l'Université de Montréal à travers la santé et l'hygiène publiques, les affaires, le développement urbain, l'histoire et l'histoire de l'art, les sciences et la pédagogie. Pour établir des assises solides et coordonner les interventions en matière d'hygiène publique et de médecine préventive, la Faculté de médecine organise l'enseignement de la bactériologie et inaugure un laboratoire où, sous la direction du docteur Armand Froppier, on fabrique, dès 1926, le vaccin BCG contre la tuberculose, qui est distribué à Montréal, puis dans le reste du Québec et plus tard jusqu'en Saskatchewan. En 1932, le loborataire produit des vaccins distribués par un établissement voisin de l'université: « Pour se le procurer, les médecins ou les parents n'ont qu'à s'adresser au dépôt du "BCG". Ce dépôt se trouve à la pharmacie Gaudet & Harris, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Téléphone: Harbour 4146. »

La mise sur pied d'une école d'hygiène s'impose. L'étude de ce projet par les docteurs Télesphore Parizeau et Alphonse Bernier conduira, en 1938, à la création de l'Institut Pasteur, ancêtre de l'Institut de microbiologie et d'hygiène. La tuberculose, surnommée peste blanche, recule. Préoccupée par les ravages du cancer, la Faculté de médecine va détenir une des clés pour le traitement et la recherche sur le cancer: un gramme de radium. Cette substance, dont on ne connaît pas encore tous les pouvoirs, a été confiée par le gouvernement du Québec au docteur Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du radium. Fondé en 1922, affilié, un an plus tard, à la fondation Curie, l'Institut est complété par l'auverture de l'Hôpital du radium, en 1926, sous la surveillance de la Cammission du radium.

Des représentants de l'Université de Montréal vayagent et participent à des congrès, des colloques, des causeries et des cours publics. On les rencontre sur des tribunes canadiennes et européennes et, timidement, mais de plus en plus fréquemment, ils assistent à des colloques qui ont lieu aux États-Unis. Ces voyageurs, qu'ils s'appellent Émile Chartier, Édauard Montpetit, Gearges Baril ou Télesphore Parizeau, ont un mandat : celui d'ouvrir les yeux. «Cela nous sera utile quand nous reconstruirans sur un nouvel emplacement.»

L'institution multiplie les démarches pour obtenir que les universités étrangères reconnaissent la valeur de ses diplâmes. Paur favoriser l'éclosion de la relève, l'Université voudrait offrir à un grand nombre d'étudiants montréalais des séjaurs de formation à l'étranger. Parmi les dons qui serviront à concrétiser cet objectif, quelques-uns sont le fait d'anciens étudiants. Le gouvernement français offre une année d'études en France et celui du Québec assume les frais de séjour de ceux qui joindront les rangs des «retaurs d'Europe» d'autrefois. Des arganismes réputés interviennent paur favoriser ce processus. C'est le cas de la maison Rougier Frères et de la fondation Rockefeller. Non seulement cette dernière subventionne-t-elle l'année prémédicale, mais elle oriente le concept du campus qui devrait, selon une formule américaine, graviter autour de la Faculté de médecine. D'autres collaborations, acquises grâce à l'énergie déployée par les quelques permanents de l'administration universitaire, permettrant à des étudiants doués, mais dépaurvus de fortune et d'appuis, de séjourner à l'extérieur du pays.



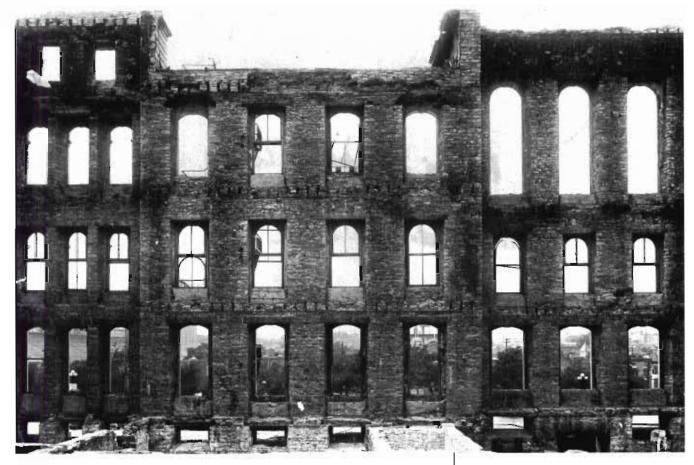


Le séjour d'étudiants montréalois à l'étranger, à Bruxelles, Louvain, Strasbourg, Lyon ou Oxford, est complété par un système d'échange et d'emprunt de professeurs dont le rôle consiste – on le souhaitait vingt ans plus tôt – à élever le niveou des connaissances dispensées par l'université. Les premiers résultats des initiatives amorcées en 1922 et en 1923 sont encourageants. «La France, dira le recteur Vincent Piette, s'est plu à proclamer la valeur de nos études en accordant à la plupart de nos diplâmes l'équivalence avec les siens, en ouvrant à nos étudiants ses concours d'agrégation [...]. La Sorbonne de Paris n'a pas dédaigné de faire une place dans son enseignement à taut ce qui concerne notre pays. À tour de rôle, trois de nos maîtres, agréés comme professeurs à sa Faculté des lettres, exposeront le passé, le présent et l'avenir du Canada économique et social, administratif et politique, intellectuel et artistique. L'un d'entre eux [Édouard Montpetit] s'est acquitté de sa partie en 1925, et l'on sait avec quel brillant succès.» Ces succès sont couronnés par l'initiative conjointe des gouvernements de France et du Québec qui aident l'Université dans la fondation, le 30 mai 1926, de l'Institut scientifique franco-canadien dont le rôle consistera à financer le séjour au Canada des « maîtres les plus éminents de la science française » et à organiser avec eux «un enseignement scientifique supérieur», des « échanges réguliers de professeurs entre les universités canadiennes et les universités françaises » ainsi que des « missions et voyages d'étude portant sur des points bien définis d'avance».

Un site de rêve...

En offrant une partie du parc Jeanne-Mance à l'Université, la Ville de Montréal a ravivé, parmi ses administrateurs et ses doyens, le virus du déménagement. L'incendie de novembre 1919, véritable symbole de la coupure d'avec Laval, a empiré le mal. Le 20 mars suivant, les administrateurs de l'Université décident de vider la question « du terrain qu'il faudrait pour répondre aux besoins futurs de l'Université [...] et sans prendre de décision sur le chaix qui devrait être fait, il est résolu qu'on demande à la Cité de Mantréal de vouloir bien donner ce terrain ; et de recevoir une députation de membres de l'Université à ce sujet ». Les requérants sont bien reçus et la Ville recannaît sans hésiter « que cette université devrait être reconstruite dans un endroit plus propice à son développement et où elle pourrait grouper ses facultés ». Mais la Ville a dispasé trap vite du patrimoine des Montréalais et doit, pour réaliser sa promesse, obtenir la permission de Québec. Aussi, dès le printemps 1921, le recteur, Georges Gauthier, et le secrétaire général, Édauard Montpetit, entreprennent eux-mêmes les démarches auprès du Conseil législatif de Québec paur qu'un amendement soit apporté à la charte municipale de Montréal. Cette modification ayant été acceptée, le recteur revient devant le conseil municipal qui est sur le point de s'engager quand, le 3 mars 1922, un incendie détruit l'hôtel de ville, obligeant son conseil à siéger à la bibliothèque de Montréal.

Cantrairement à ce qu'avaient pu craindre les administrateurs de l'Université, la Ville ne reporte pas indéfiniment cette question et, à sa réu-



L'hôtel de ville de Montréal ou lendemain de l'incendie du 3 mors 1922.

nion du 22 mai, elle donne à l'Université les 60 arpents que convoite cette dernière. Il s'agit de deux lots distincts, séparés l'un de l'autre por une bande d'une trentaine de mètres. Le premier est une enclave intégrée au parc Jeanne-Mance, et le second, une carrière désaffectée, située aux confins de la paroisse de la Côte-des-Neiges. Comment croire, se demande le Montreol Star du 31 mai, qu'on puisse constituer un campus à partir de deux éléments que rien ne relie entre eux? Le sénateur Liguori Béïque, président de la Commission d'administration, offirme ou journal que l'Université n'a pas l'intention de se lancer dans de grands travoux, mois qu'il n'est pas exclu que les terrains soient, plus tard, échangés contre d'autres. Il s'agit, en somme, d'un terrain en banque...

C'est lo meilleure explication qu'on ait trouvée pour foire toire les groupes d'amis de la montagne qui s'oppasent au morcellement du parc. Dix ans plus tard, dans une lettre au maire Camillien Haude, Vincent Piette, qui a succédé à Georges Gauthier en 1923, fera écho à la bruyante campagne menée à l'encantre du projet : « Des citoyens éminents, surtout du côté anglais, Lord Shaughnessy en tête, et 34 sociétés anglaises s'occupant du bien-être de l'enfance, des parcs publics et des terrains de jeux, ont protesté vivement contre l'octroi de ce terrain par la Ville. Leurs protestations ne se sont pas seulement exprimées en public, par les jaurnaux, mais elles ont aussi été portées devant le conseil et sont parvenues jusqu'aux assemblées de notre administration universitaire. » Cette dénonciation aura l'effet contraire à celui recherché puisque l'Université voudra s'accrocher aux flancs du mont Royal pour dominer, non pas le centre-ville, mais le paysage laurentien...

S'il est vrai, comme l'affirmait le sénateur Béïque, que l'institution n'est pas à la veille d'entreprendre des travaux de construction, il est par contre démontré que les administrateurs attendent avec impatience le moment de plier bagage. Sans égard pour les nombreuses ressources qui donnent tout son relief au quartier latin, ils en dénoncent l'atmosphère qui, laissent-ils entendre, compromet l'avenir des étudiants. « Les développements rapides de notre ville, dont le commerce et l'activité bruyante envahissent nos établissements actuels, nous forcent à chercher ailleurs la tronquillité et le recueillement nécessaires aux études sérieuses. » Les plans d'avenir, ajoute Vincent Piette, « sont ce qu'est l'importance de la protection et de la bonne formation physique intellectuelle et morale de natre belle jeunesse qui est la fleur de notre nation et l'élite sociale de demain ».

Deux autres incendies, allumés aux premiers froids de l'automne 1922, obligent l'Université à transformer en but véritable un objectif qui, en dépit de la tempête soulevée par l'affaire des terrains, semblait velléitaire. Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1922, le feu se déclare au siège social de la rue Saint-Denis, détruisant les deux étages supérieurs, une partie des laboratoires et du musée de la Faculté de médecine. Le Département de physiologie générale et expérimentale, logé au sous-sol, nage sous plus de quatre mètres d'eau! Encore une fais, les facultés vont mendier l'hospitalité. Le deuxième incendie est découvert peu après 22 heures, le 30 novembre suivant, dans l'immeuble que l'École de médecine dentaire partage avec l'Écale de médecine vétérinoire, rue Saint-Hubert. Les classes de langues vivantes du professeur Henri Jasmin et les bureaux de l'administration de l'Université sont sérieusement endommagés. Bilan: en trais ans, tautes les facultés ant été touchées. L'Université est plus fragile, plus désorganisée que jamais. Ni les grandes écoles affiliées, Polytechnique et Hautes Études Commerciales, déjà à l'étroit, ni la bibliothèque Saint-Sulpice ne pourront suppléer langtemps la pénurie de locaux convenables. L'opération calmatage redémarre.

L'École de médecine vétérinoire de l'Université de Montréol.





La bibliothèque publique du Séminaire Saint-Sulpice et le plan de lo solle de conférence, œuvre de l'architecte Eugène Payette LOI

CONSTITUANT EN CORPORATION

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SANCTIONNÉE LE 14 PÉVRIER 1920



Charte civile de l'Université de Montréal, 14 février 1920.

L'état d'esprit est tel, la situation si pénible qu'aucune cérémonie officielle de collation des grades n'aura lieu en 1923, 1924 et 1925. Le recteur Vincent Piette préside celle du 28 mai 1926 qui rassemble notables, membres des corps universitaires et diplômés à l'intérieur du théâtre Saint-Denis, que son propriétaire a gratuitement mis à la disposition de l'Université. Le rapport livré par le recteur à cette occasion refait l'historique des premières années d'autonomie. Émergeant d'une époque qu'elle ne peut imaginer plus obscure, l'Université veut embrayer sur des années de lumières et participer à l'évolution des connaissances. «Jusqu'ici, dit Vincent Piette, notre Université n'a été, par la force des circonstances, qu'une institution d'enseignement. Cette expression surprendra peut-être: qu'est-ce que pourrait être d'autre une université? Elle pourrait poursuivre la recherche, s'employer non seulement à répandre la science, mais à la faire avancer [...]. » Mais il faut, pour cela, plus d'argent que n'en a l'Université: « Nos laboratoires nous permettent de naus y livrer, mais il faut trouver des chercheurs que la vie n'attire pas vers d'autres rêves et qui consentent à se consacrer à l'étude. Avec plus de ressources à notre dispasition, nous pourrions libérer le talent de certaines servitudes matérielles et donner à la nation des hommes qui lui rendraient au centuple le peu qu'on leur aurait danné [...]. »

Comment faire mieux que piétiner? L'Université veut résoudre un problème réel, issu des incendies. Elle veut planifier l'augmentation du nombre des facultés et se préparer à recevoir de plus en plus d'étudiants. Elle veut danner à la Faculté de médecine les instruments que celle-ci réclame paur doter la communauté d'un hôpital universitaire, et le faire sans priver le nouvel hôpital Notre-Dame – qu'elle a désigné pour ce rôle – de la collaboration des médecins. Elle veut taurner le dos au quartier latin, mais il faudrait un miracle pour qu'elle puisse construire ailleurs.

À la fin du mois d'octobre 1923, le recteur entreprend une série de visites sur le site de la carrière désaffectée, l'un des deux terrains que la Ville a donnés à l'Université. Un de ses «invités», Émile Chartier, décrit cette journée qui débuta au moment où « le recteur tomba comme un bolide » dans son bureau, réclamant l'avant-midi du vice-recteur surpris, mais disposé à toutes les pramenades : « Sa Ford monta la rue Saint-Denis, bifurqua à gauche sur Mont-Royal, tourna à draite sur Saint-Laurent, prit Bellingham et enfila Maplewood jusqu'à Decelles. Là, nous sautâmes à terre. Monseigneur Piette élargit les bras tant qu'il put paur y encercler le flanc du mont Royal, depuis la carrière de Bellingham jusqu'à l'avenue longeant les deux cimetières de la métropole. "Que diriez-vous de cela comme site de la nauvelle université? [...] Il y a là 53 arpents inoccupés; la ville nous les échangera sûrement contre le terrain qu'elle nous a donné sur l'autre flanc. En achetont les autres terrains, bâtis ou non, naus atteindrions 85 arpents." »

Quelques minutes plus tard, les deux hommes redescendent vers la voiture du recteur. Près du véhicule, l'architecte montréalais Ernest Carmier les attend. Il a été convoqué par le recteur qui l'entraîne à san taur dans une ascension du mont Royal. Émile Chartier écoute, observe les deux hommes. Au recteur qui veut savair ce que l'ingénieur, architecte, sculpteur et peintre paysagiste peut espérer d'un site comme celui-là, Cormier répond par une

question: «Combien de temps me donnez-vous pour répondre?» Piette est pressé: «Seriez-vous prêt demain avant-midi?» Cormier demande l'autorisation de passer l'après-midi sur place et d'arpenter le terrain. «Le lendemain à 10 heures, en effet, écrit Chartier, M. Cormier nous arrivait tout rayonnant. En ma présence, il remit à Monseigneur Piette l'esquisse exacte, tracée pendant la nuit, du monument babylonien qui orne aujourd'hui ce flanc du mont Royal.»

Pendant que l'Université nage dans l'incertitude, le projet de l'université du mont Royal, *Universitas Montis Regii*, s'amorce. Même si dans l'esprit du recteur le choix du site est déjà scellé, un comité du site constitué de six membres est formé. Trois appartiennent à l'administration, les trois autres à la Commission des études. Ils devront prêter une oreille attentive aux délégués de la Faculté de médecine qui souhaitent que l'Université soit relocalisée au parc LaFontaine à cause de la proximité des hôpitaux, des bibliothèques, du



Rue Saint-Denis vers le nord ou début du siècle.

quartier latin; la cité universitaire ouvrant ses portes rue Sherbrooke aurait belle allure! Le recteur insiste pour que les décisions soient prises rapidement. L'option du parc LaFontaine est repoussée paur cause de sol mal drainé et d'obligatoires expropriations. De même pour le terrain du parc Jeanne-Mance. Tant pis pour le beau projet du maire Médéric Martin qui rêvait de rappracher l'université et l'administration municipale en reconstruisant l'hôtel de ville à l'ombre du monument de George Étienne Cartier.

Le 31 octobre, le recteur Vincent Piette invite le comité à tenir campte, dans le chaix du site, des aspects scientifiques, nationaux, économiques, esthétiques et pratiques. Il insiste pour qu'on cansulte « les intéressés, les ingénieurs, les constructeurs, les médecins ». Un mois plus tard, la solution retenue a été déposée et saumise aux facultés. Le 18 janvier 1924, le recteur Piette expose à la Cammission d'administration un rapport qui désigne le terrain du chemin Bellingham et de l'avenue Maplewood comme étant le plus avantageux, le plus accessible, surtaut, affirme-t-on, que la plupart des étudiants résident à l'ouest de la rue Saint-Denis! Une dizaine d'années plus tard, le recteur Piette établira lui-même la valeur réelle de cette consultation:

« À vrai dire, écrira-t-il en 1927, ce site est décidé pratiquement depuis le 22 mai 1922, par le don généreux, que la ville fit à l'Université, d'une partie du domaine, camplété plus tard, que l'Université possède maintenant sur le flanc du mont Royal. » Le 26 juillet 1922, alors qu'aucune étude du terrain ni des besoins concrets de l'Université n'a été réalisée, elle s'engage à acheter les terrains situés à l'angle de Maplewood et de Bellingham.

Des sommets périlleux

En 1924, année charnière dans le développement physique de l'Université, quelques-uns des membres du comité du site échangent leurs sièges contre ceux du camité de canstruction. En accéléré, l'Université achète 27 lots situés en bardure de l'avenue Maplewaod. Paur soutenir la comparaison avec les universités américaines, an ne songe plus à réunir 85 arpents, mais bien 150. Le 11 janvier 1924, le comité évoque la possibilité de vendre à la Ville le terrain du parc Jeanne-Mance, ce qui sera différé jusqu'en 1933. Après une série de coûteuses transactions, l'Université embauche l'arpenteur Paul Béïque auquel elle confie la tâche de repérer «les lots qu'il reste à acquérir pour parfaire le terrain et pour en donner la valeur présente ». Des arbres sont émondés, des chemins sant auverts. Les terrains désignés par l'arpenteur seront expropriés. Un sommaire dès transactions effectuées entre 1923 et 1926, en partie grâce au produit de la campagne de financement qui s'est prolongée au-delà de l'année 1920, indique que « les terrains ont coûté à l'Université 617717,65\$. Plusieurs maisans bâties sur les terrains dant l'Université avait besain ont été acquises au prix de 19792,60\$, ce qui porte la dépense totale à 637510,25\$. Si on y ajoute la valeur de l'emplacement donné par la ville, les terrains de l'Université représentent un actif d'environ 1 637 510,25 \$. L'Université a loué les moisons afin d'en retirer tout le revenu possible. »

À la fin de l'année 1924, une démarche symbolique occupe l'administrateur apostalique du diocèse et chancelier de l'Université de Mantréal, Georges Gauthier. Au nom des évêques de l'archidiocèse, il se rend à Rome pour y présenter le bilan des cinq dernières années de vie universitaire et obtenir l'approbatian définitive des statuts de 1919 et de la charte civile de 1920 et la reconnaissance des statuts et règlements des facultés de théologie et de philosophie. Le 12 décembre, la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités accepte définitivement la charte civile et approuve pour trois ans les règlements généraux de l'Université ainsi que les statuts et règlements des facultés de théologie et de philosophie. Le 16 décembre, Pie XI entérine les décisions de la Sacrée Congrégation qui, le 25 décembre 1924, signe le décret attendu. C'est le 30 octobre 1927 qu'une bulle pantificale consacrera l'autonamie absolue de l'Université de Montréal.

Cette pramesse d'avenir ne met pas un terme aux difficultés de croissance dans lesquelles l'institution s'enlise. Monseigneur Gauthier rentre à Montréal pour assister à une nouvelle polémique. Une deuxième campagne de presse défavarable à l'Université a été déclenchée par une demande de



contribution annuelle de 300000\$ déposée à Québec par l'Université. On prétend que, riche des quatre millions de dollors recueillis au cours de la campagne de souscription précédente, l'Université ne doit pas solliciter la générosité d'un gouvernement dont la posture financière est pour le moins inconfortable. Et la posture de l'Université? demande le président du conseil d'administration qui répond à *The Montreal Gazette* que les édifices, « n'étant pas à l'épreuve du feu, sant constamment expasés à de nouveaux incendies, et maintenant insuffisants pour abriter convenablement le grand nombre de ses étudiants ». Les détracteurs s'en prennent à l'achat des terrains, à l'ampleur du campus projeté et proposent que les sulpiciens, ex-seigneurs de Montréal et fondateurs de l'Université de Mantréal, en acquittent les dettes et en financent l'expansion. Le recteur riposte : « Ce n'est pas Saint-Sulpice qui est en dette avec le pays, mais plutôt le pays qui est en dette avec Saint-Sulpice. »

Les résultats des démarches auprès de Québec ne sont guère encourageants. Une entrevue a lieu à l'archevêché de Mantréal, le 28 février, avec le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, les sénateurs Liguori Béïque et Raoul Dandurand, le dayen Lauis de Lotbinière-Harwood et le recteur Vincent Piette. À ce dernier qui insiste sur l'impartance paur l'Université « de se construire, de se fonder », le premier ministre rappelle qu'en cette période de « crise économique » les priorités de son gouvernement vant à l'enseignement primaire dans les campagnes. Il ajoute que «les trais universités sont sur un pied d'égalité » et que « l'esprit public n'est pas préparé à la question, ni dans la députation ni dans le peuple». Le gouvernement qui proposerait cette mesure d'un octroi de 300000\$ à l'Université de Montréal tomberait. «Si vous insistez, déclare-t-il alors, je donnerai ma démission, car je ne veux pas conduire mon parti à l'échec et à la défaite. Donc, rien du tout pour le moment. » Le premier ministre, adoucissant son refus par quelques conseils, ajoute: «Attendez des jours meilleurs: le retour de la prospérité. Préparez l'esprit de l'électorat par une campagne de presse bien faite [...]. Obtenez de McGill et de Laval la promesse écrite qu'elles n'invoqueront pas comme précédent l'octroi du gouvernement à l'Université de Montréal pour en demander autant, et comptez sur la Pravidence.»

Pour les administrateurs de l'Université, Providence et action deviennent synonymes. «Il est rare que la Providence parle aux hommes en termes très précis et qu'Elle entre dans les détails, dira Vincent Piette. Il suffit qu'Elle donne un ferme sentiment de confiance pour déterminer à l'action. La parole entendue, c'est: "Allez, commencez vos constructions et comptez sur la Providence. Si Elle a besoin du gouvernement du Québec pour la seconder, il ne se dérobera pas. Il faut que Montréal ait une belle et grande université." Nous n'avions plus le droit d'être incrédules ni défiants, et nous avons marché... nous avons commencé.»

Pour conférer au projet qui les occupe une facture moderne, les membres du comité de construction reconnaissent la logique des arguments du docteur Georges Baril qui, plus d'une fois, a dénoncé le contexte vétuste et dangereux où l'enseignement universitaire est dispensé. L'action conjuguée de ce dernier, du docteur Ernest Gendreau et du doyen de la Faculté de



Piette, deuxième recteur L'enquête interne ò loquelle l'Université se livre en 1932, dans le cadre de la Commission d'élude du problème uni versitaire, retrace les foits qui ant canduit à la cons-Iruction du campus Cormier et met en relief l'imprudence du recleur Vincent Piette. Au mais d'ooût 1934, invité à démissionner, le recteur résigne ses fonctions et reprend la cure de la paraisse Saint-Stanislas. Le sentiment d'avoir été inéquitables inspire les administrateurs qui, lars de l'inauguration du bâti-

nt principal, le 3 juin 1943, décernent un doctaral d'université à son concepteur «Ce magnifique bâtiment que nous inaugurons, déclaro Monseigneur Olivier Mauroult, Manseigneur Piette l'a porté des mois dans son esprit et dans son cœur, il l'a bâti au prix d'une sueur de sang; ce vaste campus, il l'a orpenté en taus sens, de ses mains, il en a éclairci les sous-bais et émondé les orbres [.] Que foire, Monseigneur, paur vous manifester natre gratitude ? Vous no recteur handraire ? [..]»

médecine, Louis de Lotbinière-Harwood, a permis d'affermir les liens avec la fondation Rockefeller qui a accepté de verser un «don» de 25 000 \$ représentant les intérêts sur le capital de 500 000 \$ qui sera versé à l'Université pour l'outillage de ses laboratoires quand elle aura entrepris les travaux de construction. En attendant ce moment, l'organisme soutient les projets d'expansion de l'Université en dirigeant et en finançant des voyages d'étude des campus américains les plus modernes.

Au mois d'avril 1924, la délégation universitaire effectue une première taurnée aux États-Unis. Chaque délégué s'est donné un rôle : le recteur Piette se penche sur les sujets à caractère administratif et pédagogique, le docteur Parizeau, sur les liens entre la Faculté de médecine et l'hôpital, et le docteur Baril, sur le fanctiannement et les techniques de coordination des laboratoires, des musées universitaires, etc.

Ernest Carmier accampagne les délégués. La présence de l'architecte qui joue, depuis sa première visite sur le mant Rayal, le rôle de conseiller chaque ceux qui observent l'évolution du projet et fait douter de la rigueur des concours qui s'ouvrirant en 1925. Dans une lettre qu'il adresse au recteur, le 8 avril 1924, l'architecte fait état du ressentiment de certains de ses confrères. «La campagne de calamnie cammencée cantre moi il y a un an dans le but de m'évincer d'abord du contrat où je devenais encombrant, puis de réduire mes chances comme concurrent éventuel, me laisse sans défense, ne sachant pas me servir des mêmes armes. » Sa connaissance du projet, l'amitié qui le lie au recteur le favorisent. Il a visité les campus, assisté aux rencontres. Il comprend le lien qui dait unir la Faculté de médecine et l'hôpital. «La visite des institutions s'est terminée, pour l'architecte, écrit Georges Baril, par une étude des plans de 50 des principales universités mandiales, plans dépasés dans une institution de Chicago dont j'oublie le nom. » Le 6 novembre 1925, l'Université engageait Ernest Cormier. Ni l'une ni l'autre des parties ne pauvait, ce jour-là, prévoir la durée de cet engagement.

La fondation Rockefeller est l'inspiratrice des orientations que va prendre l'Université. C'est elle qui, ultimement, désignera le principe de l'édifice campact comme étant le plus propice à l'interrelation des facultés scientifiques. Les rencontres de ses délégués et de l'architecte se sont répétées. Le 12 janvier 1927, la fandatian, par la voix du docteur Richard M. Pierce, exprimait une certaine satisfaction. «Cependant, écrivait le représentant de l'institution au recteur, il y a un paint sur lequel j'insisterai afin que vous usiez de prudence [...]. On ne semble pas être certain de pouvair ériger sur le site universitaire un hôpital qui servirait aux fins d'enseignement de la Faculté de médecine [...]. Mais si l'hôpital ne peut être érigé sur le site universitaire, il serait préférable de construire la Faculté de médecine à côté d'un hôpital de la ville et de réunir les autres départements universitaires sur le site que vous praposez. Nous ne voulons pas intervenir dans vos plans; mais pour ne pas créer de malentendu, je dois vous rappeler que la contribution que nous avons promise suppose la réunion d'un hôpital universitaire et de la Faculté de médecine sur un même site.»

À la fin de janvier 1927, la délégation universitaire visite l'Université de Rochester qui est citée comme un modèle par la fondotion. À la mi-février,

Les membres du comité de régie de la Foculté de médecine qui ont participé à la porade du béret. Dons l'ordre habituel: Somuel Letendre, Adrien Tremblay, Georges-É. Loporte, Émile Delarme, Jeon-Chorles Doucet, Moïse Clermant, Jeon-J. Lamontagne, Henri Faubert et Léopold Corle.



New Buildings for University of Montreal

ERNEST CORMIER, F.R.A.I.C., Architect

THE new buildings for the University of Montreal on which construction began about a year ago, are now well under way and while the complete structure is not expected to be ready for occupation until sometime during the latter part of 1932, a brief description of the project should prove of timely interest.

The site on which the university buildings are being erected was donated by the city and is located in a residential section in the north-western portion of Montreal on the north-east slope of Mount Royal. The university buildings, when completed, will cost approximately seven million dollars and will contain fourteen and a half million cubic feet, with a capacity for three thousand students. Although primarily an educational building, it will be composed of two parts, one part containing a teaching hospital with accommodation for four hundred and eight-five beds, and the other the various faculties of a university.

All buildings are connected and are grouped symmetrically around a central court of honour. The three wings shown at the right of the accompanying front view of the model, together with the connecting wing at the rear, constitute the hospital. The lower two floors and the one storey intermediate wings of the buildings are to be used for the out-patient department with direct entrance from the sides of the centre wing, while the public entrance is in the centre of the front. The ambulance entrance has been placed on the west side in order to take advantage of the slope, thus providing direct approach to the second floor. One of the features of the plan is the direct access that has been provided for the students from the medical school at the rear, to the hospital, without having to leave the building. The operating rooms, located on the upper floors of the medical building, are two storeys in height with a gallery for students protected by glass shields from the operating room

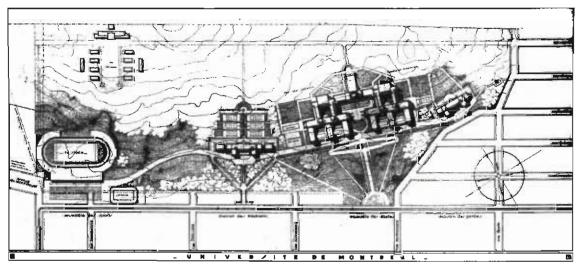
below. All teaching departments have standard units for laboratories based on twenty foot spacing. The lecture halls are all grouped in the rear pavilion and are superimposed, one over the other. A chapel has also been provided in the west pavilion.

The cast side of the university buildings contains the faculty of science, faculty of dentistry and the school of pharmacy. The administration entrance is in the centre wing, while a separate entrance to each department has been provided at the rear.

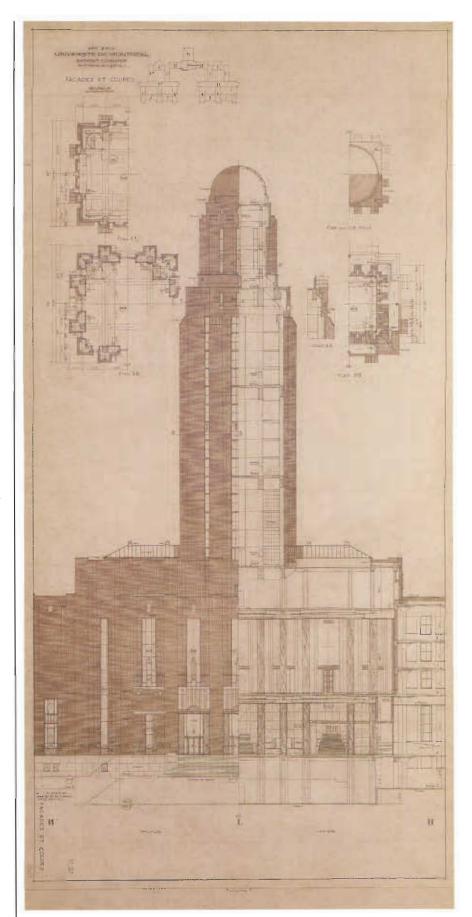
Facing the court of honour is the administration building which is surmounted by a large tower rising two hundred and forty-five feet above the grade at that portion of the grounds. The shaft of the tower will contain the book stacks for the library below, while at the top of the tower there will be an observatory. A large amphitheatre, seating twenty-five hundred people, will be located at the rear of the tower, and on each side of it there will be public lecture halls.

The buildings generally are six storeys in height, but due to the slope of the ground, the structure at the rear is equal to the height of ten storeys at the front. In planning the buildings it was necessary to have a compact plan to provide access to all parts, as it was felt that many subjects taught at the university would be common to all students. Standardization has been an important factor in the planning of the building in order to take care of future extensions and expansions of the teaching departments.

Architecturally, the buildings are modern in design yet not modernistic. They have been designed from the point of view of practicability, and nothing has been done purely for the sake of aspect. The tanks for the sprinkler systems are on top of the two small towers containing the circular stairways, and these, together with the clevator pent houses, feature the design. The courts are all the same size about one hundred feet square. The



PLOT PLAN--UNIVERSITY OF MONTREAL Finest Comment R. VII.C. Architect and Linginger



Élévation et coupe longitudinale du vestibule d'honneur et de lo tour de l'Université de Montréal, dessin de l'orchitecte Ernest Cormier. l'architecte Ernest Cormier dépose le « projet n° 8 », qui contient les plans détaillés et les études préliminaires portant sur chacune des parties de la construction projetée. Son ampleur correspond aux attentes communes, mais elle permet d'entrevoir un dépassement des coûts. Stadium, terrain de jeu et aréna disparaissent temporairement. Le 4 avril 1927, la Commission d'administrotion exige que la construction soit « soignée dans les lignes, sans extrovagance d'orchitecture ». Le luxe est à proscrire.

Le 30 octobre 1927, l'indépendance de l'Université de Montréal est enfin reconnue par Rome: « Nous, marchant sur les traces de nos prédécesseurs, et désireux de pourvoir ou développement de cette remorquable institution et de lui donner un gage de notre affection pour elle, de l'avis des cardinaux, nous décidons d'établir et de proclamer l'absolue et parfaite autonomie ou indépendance de l'Université de Montréal. » Elle peut donc entreprendre le gros œuvre.

Le 13 décembre 1927, la délégation universitaire, composée de l'architecte et des docteurs Baril, Harwood et Parizeau, dépose les plans de la future université devant les représentants de la fondation Rockefeller qui y voit « a most satisfactory demonstration of a modern hospital and a medical school. We believe that you are justified in proceeding with your building on the basis of these plans. » L'Université forme aussitôt une commission consultative d'architectes et d'ingénieurs qui examinerant les plans d'Ernest Cormier. La présentation publique de la maquette du compus, au mois de janvier 1928, ne soulève pas le moindre enthousiosme. La tour, le style, l'esthétique sont contestés.

L'ouverture officielle du chantier a lieu le 30 mai 1928, mois lo découverte d'une importante faille dans le sol ralentit les trovoux et ajoute quelques centaines de milliers de dollars aux coûts ossociés aux fondations des immeubles. Les plans détaillés des bâtiments ne sont livrés que les 24 ovril et 20 mai 1929 et approuvés dans leur ensemble qu'au début de 1930. C'est le moment ottendu par Vincent Piette pour retourner devant la fondation Rockefeller qui, le 5 mors 1930, confirme son intention de poursuivre le versement des intérêts du capitol de 500000\$. À la fin du mais, les travaux de l'entreprise générole débutent dons un climat économique qui fait douter du succès de l'entreprise. Ni la contribution d'un million et demi du gouvernement du Québec ni l'achat par lo Ville de Montréol du terrain du porc Jeanne-Mance ne pourront compenser les conséquences des lourdes pertes cousées por l'effondrement de la bourse de New York, survenu le 29 octobre 1929. Le 23 septembre 1931, l'Université de Montréol ordonnait la suspension des trovoux. Seules dépenses outorisées : quelques dizoines de milliers de dollars destinés à protéger les immeubles « au degré de développement où ils sont parvenus».

Quelques semaines plus tard, lors d'une « causerie radiophonique », le docteur Télesphore Porizeau se porte à la défense de l'institution: « Pour nous faire envisager cet avenir sans découragement, nous nous souvenons de cette parole prononcée par un homme d'État à qui nous devons beaucoup: "Commencez votre effort et foites confionce à la Providence." Et cela, concluait-il, nous l'avons foit. »



L'architecte Ernest
Cormier est choisi por
Monseigneur Vincent
Piette el, plus tord, por
la Commission d'administration de l'Université de
Montréal pour réaliser
le nouveau campus. So
notariété, san origine,
son bagage académique
qui l'a canduit de l'École
Polytechnique de Montréal
jusqu'en Eurape aù il a

été odmis à l'École des beaux-arts de Poris et ou concours du prix de Rome ont été à la base de ce chaix Sa vision, qui correspondait à celle du recteur et répondoit aux exigences de l'influente fondation Rockefeller, a conduit à l'aménagement du campus du mont Royol.

L'ÉCOLE DES IDÉES

« Le résultat fut celui qu'on pouvait attendre eu égard aux moyens mis à notre disposition. Beaucoup de bonne volonté, de dévouement désintéressé de la part des professeurs, une graude générosité de la part des élèves. Ceux du soir étaient des étudiants des autres faeultés, des prêtres absorbés par le ministère, des jeunes filles occupées, tout le jour, à d'autres besognes; ceux du samedi étaient des professeurs qui se reposaient des fatigues de la semaine en venant s'initier aux arides spéculations de la philosophie scolastique. »

Marie-Ceslas Forest



es sulpiciens avaient créé le Séminaire de philosophie chargé de former les futurs prêtres. En 1919, l'idée d'une faculté camplémentaire qui inspirerait, nan seulement aux futurs prêtres, mais à l'ensemble des étudiants universitaires, une idéologie, des principes et une éthique étrangers au matérialisme, a si bien cheminé que la charte civile du 14 février 1920 contient la promesse de l'ouverture prochaine d'une Faculté de philosophie. Une année va s'écouler entre l'adoption de la charte par le gouvernement du Québec et la création de la Foculté, une année au cours de loquelle Marie-Ceslas Forest inaugure une choire de philosophie mise à sa disposition par le doyen de la Faculté des lettres, Émile Chartier. Le 12 mai de l'année suivante, lo Faculté de philosophie est officiellement fondée et ses cours sont inaugurés quelques mois plus tard, à la rentrée d'automne.

Tout est à faire, y compris briser la résistance du milieu universitaire scientifique qui est conscient d'être à la source du financement et d'être le moteur des progrès de l'Université. La Faculté de philosophie n'a pratiquement rien à proposer et, de ce fait, rien à réclamer! Elle a donc toutes les difficultés du monde à insuffler oux administrateurs la conviction que le monde des idées a, lui oussi, soif d'espace. «On semblait parti de ce principe que le spirituel n'occupant pas d'espace, une faculté qui en fait l'objet de ses études ne devroit pas en occuper non plus. Aussi, l'oncienne université remplie ò craquer ne put-elle jamois nous occueillir que le soir, dans des locoux d'emprunt, ce qui réduisit à un minimum le nombre de nos leçons et en modifia forcément le coroctère. Nous ovons erré de la botonique au drait, du droit à la pharmacie pour venir échouer en physiologie. » À telle enseigne que les cours ant lieu les soirs et les samedis. Au cours des dix années qui suivent, soit jusqu'à la réforme de la Faculté, son budget annuel oscille entre 2000\$ et 3000\$, ce qui est à peine suffisont pour jeter les bases d'une bibliothèque spécialisée et pour retenir les services de quelques professeurs laïques qui, bien entendu, enseignent « à la leçon ».

Les statuts de la Faculté, approuvés par Rome le 24 décembre 1924, indiquaient clairement que les cours devaient servir de «complément des études philosophiques foites dans les séminaires ou les collèges; les cours spéciaux sont destinés à donner oux maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire l'instruction qui leur permette de sotisfoire aux exigences de leur programme comportant un certain nombre de questions de philosophie et d'obtenir les diplômes de compétence pédogogique ». Comme Raymond-Marie Voyer, secrétaire de la Faculté, le fit plus tord remarquer, l'enseignement n'était pas le seul projet de la Faculté: «Ce qu'on espérait momentanément réussir, au moins amorcer peu à peu avec ces moyens de fortune? Sons doute tout ou plus préparer l'avenir; créer le milieu, intéresser le plus grand nombre possible oux études philosophiques, stimuler les professeurs déjà chargés des cours de philosophie dans les collèges à se qualifier pour l'enseignement universitaire, peut-être même former avec le temps, à la Foculté, des professeurs susceptibles de s'intéresser plus tard à son développement et d'y travailler avec compétence.»

Controinte à une véritable

stagnation, sa bibliothèque disparue avec la fermeture temparaire de la bibliothèque Saint-Sulpice où étaient conservés les ouvrages philosophiques, la Faculté, comme du reste l'ensemble des compasantes universitaires, attend l'auverture du campus Cormier pour s'épanouir. En septembre 1942, la Faculté s'offirme. Sa réforme est totale. Inspirée par vingt ans d'immabilité, elle s'identifie à la taur qui domine le paysage laurentien: «Les facultés, quoique distinctes, se graupent autaur d'une tour centrale, pour mieux mettre en relief, derrière les buts particuliers qui les isalent, le but suprême qui les réunit. Cette tour centrale, c'est la philosophie dont le sommet se perd dans lo lumière qui émane de la foi.»

De complémentaire qu'elle était, la Faculté s'ouvre à trais groupes et les cours réguliers se donnent alors le jour. Aux étudiants de la Faculté proprement dite se joignent ceux qui sont inscrits à l'Institut d'études médiévales et à l'Institut de psychologie. Fandé à Ottawa par les dominicains, l'Institut d'études médiévales Albert-le-Grand s'était donné paur mission d'explarer l'histoire des idées, la pensée et l'héritoge légués par le Mayen Âge, «à cause de la valeur idéologique et christianisante unique» de cette époque. Grâce à la «générosité personnelle» de Monseigneur Jaseph Charbonneau, l'Institut, qui faisait, depuis 1930, l'envie des administrateurs de l'Université de Montréal, est intégré à l'institution. Hors les murs puisqu'il s'installe dans un immeuble de l'avenue Rocklond.

La création, en 1942, de l'Institut de psychologie est une initiative remarquée dont le but original est de comprendre et d'interpréter le développement des sciences expérimentales et d'y réagir. « La canception générale que l'on se fait de l'homme, l'explication qu'on danne de sa conduite, ont trop de répercussions dans le domaine de la métaphysique, de la morale et de l'éducation pour que l'on néglige de contrôler rigoureusement les dannées empiriques que d'autres observateurs ne cessent de nous apparter. » À la psychalogie expérimentale s'ojoutent la psychologie appliquée et le projet de farmer des spécialistes capables de trovailler dans taus les secteurs de la vie contemparaine.

En 1945, une troisième structure, l'Institut des études familiales, s'ajoute aux précédentes et témoigne du sérieux avec lequel l'Université considère les changements sociaux abservés depuis lo Première Guerre mandiale. L'orientation du nouvel institut est canfiée aux franciscoins et se nourrit du principe que « la famille est à la racine même de tous les problèmes socioux » et « qu'une natian devient prospère dans la mesure où sont préservés les principes essentiels de la famille ».

En 1972, avec lo créatian d'une grande Faculté des arts et des sciences, la Faculté de philosophie, l'Institut de psychologie et l'Institut d'études médiévales deviendront des départements de cette nouvelle entité aux assises plus larges et plus solides.

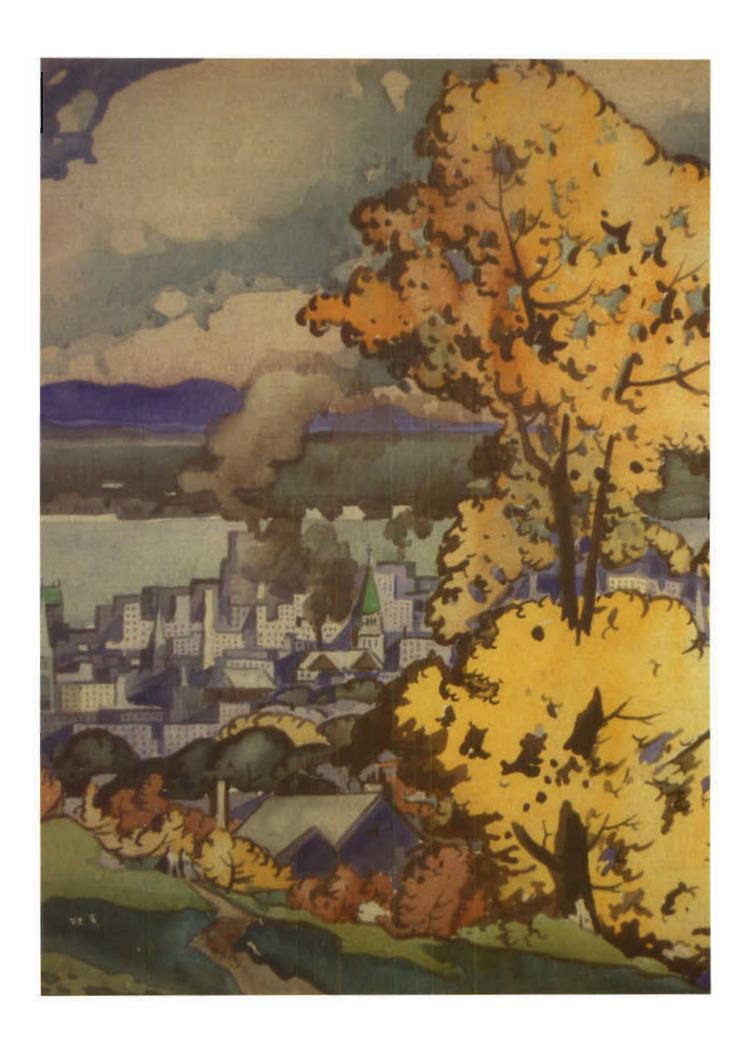


Il y a du vrai dans tout, mê me dans la vérité. (Jean RICHEPIN)

Ne ris ni longtemps, ni souvent, ni avec excès.

(EPICTETE)

Sois bref.
(PEPIN LE BREF)
DIOGENE.



Le cycle infernal

ien ne pouvait plus sûrement ternir l'image de l'Université que la fermeture du grand chantier situé aux confins du quartier de la Côte-des-Neiges et de la ville d'Outremant, le 23 septembre 1931. À cette heure, l'extravagant projet du recteur Vincent Piette est un échec! Les tonnes de briques blondes, qui attendent au sommet de la falaise où gît le monument élevé au «savoir» par les Montréalais, prouvent que les administrateurs ont eu tort de croire que la Providence gérerait un problème financier. L'institution avoit novigué à trovers des problèmes budgétaires importants, sans qu'ils n'éclatent au grand jour. Elle avait mis sur pied des facultés et des chaires nouvelles attendues par la jeunesse. Elle ovoit formé une première générotion de vrais professeurs et de chercheurs aptes à transmettre leur savoir et à insuffler aux étudiants le goût du dépossement. L'Université ovoit favorisé l'ouverture de quelques hôpitoux et instituts de soins montréalais. Elle s'était rendue utile, et même essentielle, en s'intéressant à de nombreux phénomènes sociaux et urbains et elle avoit aidé au règlement de plusieurs problèmes de



Vue du Mant-Royal. Aquarelle de Marc-Aurèle Fortin.

En faveur de l'Université

UNE REQUETE QUI CIRCULE

UNE REQUETE QUI CIRCULE

1! circule aujourd'hui dans les bureaux des professionnels, des honmes d'afaires et dans le public en général, une requête priant M. L. A. Taschereau, premier ministre, et les députés de la région de Montréal "de venir en aide à l'Université et de lui donner les ressources dont elle a besoin pour complèter l'immeuble de la montagne et continuer son oeuvre éducatrice et nationale".

Nous ne pourrons juger de l'étendue de ce inouvement sympathique à l'Université que dans quelques jours alors que les signatures se seront ajoutées les unes aux autres, Toutefois nous savons déjà que la requête compte environ 7000 signalures.

requête compte environ 7000 aigna-lures.
Voici le texte de cette requête:
Montréal, 27 mars 1933
"Attendu que l'Université de
Montréal est une oeuvre d'intérêt national dont l'influence rayonne dans toute la province;
"Attendu que l'Université de Montréal ne peut plus compter sur aucune ressource et que cela mena-ce son enseignement;

"Attendu que l'Université de Montréal a engagé dans ses construction sur la montagne des sommes considérables el que ces immes considérables el que ces immes considérables el que ces immeubles non terminés sont exposés à subir de trés lourdes pertes; "Attendu qu'il est de la plus haute importance que l'Université puisse continuer de vivre et de donner son enseignement dans un cadre qui lui permette de faire face à ses responsabilité, pour le plus grand bien de la nation; "Nous prions instamment l'hon.

"Nous prions instamment l'hon,
M. Taschereau et les députés de la
région de Montréal de venir en aide à l'université et de lui donner
les ressuurces dont elle a besoin
pour compléter l'immeuble de la montagne et continuer son oeuvre éducatrice et nationale".

fond. De concert avec les facultés, les instituts et les grandes écoles affiliées, elle avait formé des agronomes compétents, des banquiers, des vétérinaires, des gens d'affaires, des médecins, des ingénieurs et des théologiens. Il faudra du temps pour que ces réalisations éclipsent le spectre de la montagne et que les Montréalais redonnent leur confiance aux administrateurs de l'institution.

La période noire qui s'ouvre sur la crise économique, se poursuivra pendant la Deuxième Guerre mondiale pour se conclure par une remise en question globale de l'éducation au Québec. Entre l'interruption des travaux et leur reprise, onze années vont s'écouler. Une décennie de discussions, de tergiversations et de doute aù toutes les tendances vont s'affronter. On y entendra des discours favorables à un retour à la noirceur d'hier; des envolées contredites par les partisans de l'éducation supérieure. On dira beaucoup à propos de l'opportunité de former une « élite » et on parlera trop peu de l'éducation pour tous. Les Canadiens français triompheront-ils un jour de l'ignorance ? La « nation », divisée, en querelle avec elle-même, ne le sait pas.



À la dérive

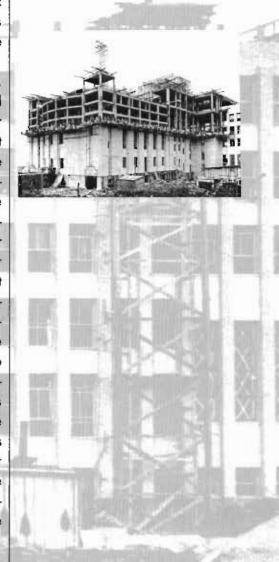
La décision de suspendre les travaux en cours sur la montagne est une mesure d'urgence destinée à alléger momentanément les difficultés. Or, elle déclenche une crise chez les fournisseurs, les entrepreneurs et les ouvriers, et force l'opinion publique à s'interroger sur la compétence de ceux qui administrent les millions recueillis pour l'éducation supérieure. Tant que le mode de gestion en vigueur à l'Université n'avait d'incidence que sur la vie intime des facultés, la presse, bon enfant, se contentait de souligner quelques incongruités, mais après 1931, constatant que l'avenir de l'éducation supérieure risquait d'être compromis par une totale absence de rationalisation, elle s'arme pour le combat.

Cynique observateur de la question universitaire, le journaliste Olivar Asselin en suit depuis longtemps l'évolution. Là où d'autres n'ont vu qu'une triste conséquence de la crise économique, il décèle une préméditation : «L'an dernier, écrit-il le 11 avril 1932, les administrateurs firent connaître au public que l'Université était à bout de ressources et qu'il allait falloir suspendre les

travoux, à moins que le gouvernement provincial et les grands corps publics ne vinssent à la rescousse en fournissant les millions nécessaires à la continuation des travaux. On parla d'abord de trois millians, samme qui fut portée par la suite à quatre millions. C'est alors que le public commença à s'émouvoir. Personne ne pauvait s'expliquer, à moins que l'assaut sur les deniers publics ne fût prémédité, que les sommités de nas gens d'affaires et de nos hommes possédant l'instruction pratique la plus avancée aient commencé la construction de ces édifices dispendieux avec si peu de fonds à leur disposition. L'action du conseil de l'Université a été une violatian flagrante des principes les plus élémentaires de l'administration des corps de la nature de celui dont il avait la charge. »

Une analyse plus poussée des sammes réellement disponibles montre qu'une des sources les plus généreuses, la campagne de sauscription de 1920, a rapporté non pas quatre, mais trais millions. Une enquête révélera que les administrateurs ont préféré, pour donner meilleure figure aux actifs, taire ce « moins ». Les chiffres réels seront publiés dans un mémoire diffusé le 25 février 1932. Ce document, qui fait le point sur les opérations financières de l'Université depuis 1920, établit à 4092817,68\$ la promesse des souscripteurs et à 2993286,78\$ leur contribution effective. Du 1099530,90\$ qui manque, 154000,00\$ entrent dans la colonne des pertes. Quant aux montants non encore perçus, ils correspondent aux dons par versements sauscrits par les sulpiciens et les diocèses de la paroisse ecclésiastique de Montréal, dons qui ne seront pleinement réalisés qu'en 1972.

Où trauver le million perdu sinon à Québec? Formés en délégation, les administrateurs accélèrent le rythme des allers et retours entre Montréal et la capitale. Talonnés par le public et par les facultés, ils cherchent à financer la reprise immédiate des travaux et à enrichir le budget de fanctionnement de l'Université qui est largement déficitaire. Quoique touché par la détresse de l'institution, Québec, qui essaie alors d'éviter la fermeture des écoles primaires rurales, refuse tout secours immédiat. Cette démarche infructueuse inspire à la Commission des écoles catholiques de Montréal un plan de sauvetage annoncé le 15 décembre 1931. L'intention de la CECM est de contracter un emprunt de trois millions de dollars au profit de l'Université et d'en assurer le remboursement grâce au prélèvement d'une taxe scolaire correspondant à «2\$ par 10000\$ sur la propriété catholique» pendant vingt ans. La contribution de la CECM à l'enseignement supérieur pourrait, selon son président Victor Doré, être rembaursée par Québec quand la situation économique le lui permettra. La presse, Olivar Asselin en tête, élève le ton. Se faisant l'écho de l'apinion publique, celui-ci reproche à la CECM de s'écarter de sa mission qui consiste à veiller à l'enseignement primaire et d'oublier que les Montréalais n'aiment pas qu'on les taxe sans les consulter: «Et quand le public sera fatigué de payer sans être représenté dans la disposition des deniers prélevés, le corps administratif de l'Université devra peut-être voir fortement à modifier son caractère d'institution privée. En effet, si l'an ajaute ces trois millions aux sommes et valeurs qui proviennent directement des trésors publics, on verra qu'en réalité c'est le peuple qui supportera la grosse charge sans être représenté par ses mandataires.»



Le 6 janvier 1932, le Conseil des métiers et du travail du Canada, reconnaissant l'utilité de l'enseignement universitaire, recommande néanmoins d'en faire porter le fardeau à ceux qui en profitent directement: «Considérant la sérieuse dépression économique qui cause tant de souf-frances parmi la populatian, et réalisant que peu nombreux sont ceux qui seront capables de bénéficier d'une partie des fortes dépenses exigées pour la canstruction de cette institution, le camité [exécutif] recammande d'insister fortement auprès des autorités sur la nécessité de placer le fardeau du coût sur ceux qui seront le plus en mesure de le porter et sur ceux qui, en définitive, en recevront les bénéfices directs.»

L'Université, qui n'a pas obtenu le soutien financier de Québec, se taurne vers la Ville de Montréal qui, depuis plusieurs années, se disait prête à réaliser le projet de rétrocession du terrain du parc Jeanne-Mance, une affaire qui traîne depuis le début de la campagne de souscription de 1920. Autorisée par une loi du 21 février 1932 à verser un million de dollars pour ce terrain, la Ville, qui traverse péniblement la crise économique, n'est guère pressée de plonger au cœur des problèmes qui l'attendent si elle se prévaut du feu vert de Québec et qu'elle allège le trésor municipal au bénéfice de l'Université! Le contexte n'est plus le même. Hier, l'Université brûlait. Aujourd'hui, le maire est sur le gril. Les élections municipales sont prévues pour le mois d'avril et Camillien Houde, dont les initiatives au Jardin botanique ont été réprouvées par l'administration universitaire et par ses adversaires politiques, n'a pas envie d'être généreux.

À l'intérieur de l'Université, les sentiments oscillent, selon les jours, entre la compréhensian, le doute et la colère. On ne parle pas de « mauvais sart », mais il n'échappe à persanne que des coïncidences malheureuses se sont accumulées sur l'institution avant même qu'elle n'ait d'existence civile.





Les incendies font image, sons expliquer l'hermétisme de l'odministration, ni sa piètre performance, ni l'application qu'elle mettra au cours des années suivantes à ne voir qu'un angle de la vie universitaire, celui de son financement. Vie universitaire, développement des facultés, on revient virtuellement à la case départ, à la situation d'avant l'Université de Montréal quand chacune, dans un rassurant repli sur elle-même, défendait son territoire. Uniquement.

L'attitude des prafesseurs, des étudiants et du personnel universitaire va se démarquer de celle des facultés en ce sens qu'ils vont mettre leur énergie à contribution pour maintenir en vie l'Université. Pour y parvenir, ils vant faire allionce. De leurs forces conjuguées naîtra l'enthousiasme. En 1947, l'Université lancera une campagne de souscription dont le résultat sera une apparente prospérité. La constitution d'un fonds de pension pour les professeurs, idée qui s'impase dès le sauvetage définitif de l'Université, en 1941, est le fruit de ces crises, comme l'ant été la création de l'Association des anciens diplômés et la participation des étudiants aux affaires de l'Université. Les épreuves accumulées depuis 1919 et le choc des relations de ces deux groupes avec leurs facultés et avec l'Université, pendant les années 1930-1940, forcerant cette dernière à abarder prudemment les années cinquante et à tenir compte des «composantes universitaires» et des individus, lorsqu'elle cancevra sa deuxième charte civile.

Ce n'est pas encore ainsi qu'elle procède en 1932 alors qu'elle semble porter plus d'intérêt aux immeubles inachevés qu'à ceux et à celles qui, dans le quartier latin, persistent à la maintenir en vie. Peu après l'interruption des travaux, elle puise au budget de fanctionnement les sammes nécessaires à la protection des matériaux et des bâtiments. En février 1932, s'étant amputée de la seule ressaurce qui lui aurait permis de fonctionner normalement jusqu'à la fin de l'année universitaire, elle réduit de 10 pour cent le salaire de ses employés. Elle n'a aucune réticence à agir ainsi puisque des mesures similaires sont expérimentées dans l'industrie depuis le début de la crise, et que la plupart des universités nord-américaines ont imposé ce régime à leurs employés. L'économie réalisée devrait être de 30000\$, à peu près le montant nécessaire paur conduire l'institution jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours. «On s'en est accommodé le jour où on nous a dit: "Messieurs, l'Université n'a pas assez d'argent pour vous payer. Si vous voulez, an va réduire vos salaires de 10 paur cent. On vous remettra ça quand on en aura les moyens." On a accepté », dit Georges Bourgeois, futur directeur du Service des achats. «Tout le monde a accepté la réduction de salaire de 10 pour cent. Quant à la remise plus tard, là on n'en a jamais entendu parler.»

Quelques jours après avoir imposé cette réduction et avoir appelé à l'esprit de corps, l'Université suspend le versement de tous les salaires! On plie l'échine. Le coup est rude, mais il ramène les intellectuels, qu'on interpelle parfois comme s'ils ne comprenaient rien à l'existence, dans le camp des vivants. Rien d'autre n'imparte que leur université et, pour qu'elle ne ferme pas, ils cansentent à ce sacrifice-là. Ils veulent danner tort au Devoir qui, dans son édition du 1er février 1932, en a sonné le glas: « Elle congédierait



Comillien Haude, maire de Mantréal.

alors, par suite de son incapacité à fonctionner, plusieurs centaines d'élèves inscrits et qui fréquentent différentes facultés, écoles et cours, et mettrait du même caup les prafesseurs de tautes ses facultés en vacances forcées et prolongées.»

La politique de l'Université inquiète: les paraissiens craignent que l'archevêché détourne en faveur de celle-ci une partie de la dîme ou des quêtes; les propriétaires présument de l'usage qui pourrait être fait du produit de la taxe scolaire et ils se méfient des villes, anticipant un détournement des taxes municipales. Quelqu'un, quelque part, prétend que le torchon brûle entre la Faculté de médecine et l'administration qu'on accuse d'avoir dépensé jusqu'au dernier cent la dotation de la fondation Rockefeller. La Faculté de droit, lasse d'avoir perdu temps, énergie et argent dans cette cause, mijote un schisme, avoue se plaire au centre-ville où se trouvent le Palais de justice, la cour municipale et les bureaux des principaux avocats, et cherche un moyen d'annuler les engagements reliés au déménagement. Elle se retire du projet de campus : « D'une façon ou de l'autre la Faculté de droit se propose donc de s'organiser chez elle et de mieux organiser les études de ses élèves. » C'est seulement à la veille de la relance définitive des travaux du mont Royal qu'elle ralliera l'Université pour s'y installer en même temps que les autres, à l'automne 1942. La grogne antiuniversitaire éclate au printemps, quond l'Union des municipalités du Québec part en campagne contre un éventuel prélèvement d'une taxe provinciale en faveur de l'Université. Le 6 mai 1932, les journaux racontent l'échec subi par Télesphore-Damien Bouchard, secrétaire de l'Union des municipalités du Québec, qui, en campagne contre l'institution, n'a pas su convaincre les membres du conseil municipol d'Outremont d'accepter la résolution que d'autres municipalités approuvent sans discussion: «Ce comité se déclare opposé à l'imposition de toute taxe par le gouvernement provincial pour payer les dettes de l'Université de Montréal, paur terminer les travaux commencés, et refuse de contribuer au maintien de cette corporation. »

Le conseil municipal d'Outremont se rallia plutôt à la déclaration du maire, Joseph Beaubien, qui se présenta comme un partisan de l'éducation supérieure: «Je n'ai pas l'intention de discuter l'administration présente de l'Université de Montréal, l'administration future, qui pourrait être constituée, ni le contrôle qu'on pourrait croire devoir lui imposer. J'attends pour cela le rapport du comité universitaire, qui est à faire son travail. Il est un point, cependant, il me semble, sur lequel nous devrions être tous d'accord. Nous, Canadiens français, devons tenir à l'honneur d'assurer à nos fils une éducation supérieure, qui leur permettra de lutter à armes égales avec les jeunes gens des autres races. Nous devons nous imposer les sacrifices nécessaires pour compléter notre Université, l'aménager convenablement et lui fournir les ressources qui lui permettront de remplir sa tâche honarablement. Pour cette raison, il me semble judicieux de mettre de côté la résolution soumise. »

Pendant que la lutte se développe en terrain municipal et que l'Union des municipalités distribue des lettres-circulaires à travers toute la province ecclésiostique de Montréal, en Chambre, le dossier universitaire évolue. Plus que la détérioration des bâtisses, c'est la situation des employés qui a ému



les parlementaires. Ils ont tiré une leçon de la désinvolture avec laquelle l'institution s'est engagée dans les constructions sur la montagne et ils ne sont pas loin de penser qu'elle a eu tort. Doutant qu'une injection d'argent suffira à rétablir l'équilibre budgétaire, ils exigent qu'un éventuel soutien financier soit assorti d'un contrôle de l'administration universitaire. Ainsi invité à la prudence, le gouvernement crée, le 6 avril 1932, la Commission d'étude du problème universitaire qui devra, avant que le gouvernement n'intervienne, répondre à quelques questians et proposer un plan de redressement financier et de rationalisation des programmes d'enseignement.

La cammissian est formée de représentants de l'Université et des diocèses. Deux de ses membres, le chancelier Georges Gauthier et le recteur Vincent Piette, ont été si praches des événements que l'objectivité de la commission et son aptitude à envisager des réfarmes sant mises en doute. Enfin, si l'intervention de Québec a paru essentielle, plusieurs craignent cependant qu'en demandant aux commissaires d'étudier la « réarganisation des services des diverses facultés et écoles », le gouvernement n'ait élargi son rôle et avancé d'un pas vers une prise de contrôle du réseau de l'enseignement callégial et universitaire. On lit, dans l'édition du 17 mai de L'Illustration, journal de l'ex-maire Camillien Houde qui l'utilise pour la défense des causes qui étaient les siennes avant sa défaite du 4 avril : « Nous prédisions que le gouvernement de Québec agirait de façon à prendre le contrôle (ce qui lui manque encore) de natre Université et nous y voyians là le premier pas vers la laïcisation complète de l'instruction publique en notre province. Nous ajoutions que le petit groupe qui tentait d'imposer l'instruction obligataire dans notre province il y a 25 ans était encore à l'œuvre. »

Les professeurs sont à bout de patience. Sans salaire depuis février, ils ont continué d'enseigner et voici qu'au début du mois de mai ils annoncent le baycott de la cérémanie de collation des grades prévue pour le 27, au théâtre Saint-Denis. La remise des diplômes, indique un communiqué du secrétaire général, «se fera au gré du doyen de chaque faculté ou du directeur de chaque école à l'heure et à l'endrait désignés par lui». Ayant enfin pu s'entendre sur une commune mesure de pression, les professeurs sont loin de partager des vues identiques quant aux moyens à prendre pour tirer l'Université de ce mauvais pas. Les facultés les plus anciennes et les plus puissantes, médecine et droit, n'y vont pas par quatre chemins. Défendant âprement leur drait d'aînesse et s'accrochant au rôle de pilier qui a été le leur depuis 1876, elles demandent l'allégement des charges budgétaires. Le moyen ? Supprimer purement et simplement les facultés créées après la fusion.

Le frère Marie-Victarin, de loin le plus connu et le plus apprécié des universitaires montréalais, jette le gant aux doyens de ces deux facultés et à ses confrères qui les appuient. Son texte, intitulé « Dans le maelström universitaire », est publié dans Le Devoir du 31 mai 1932. Il dénonce la divisian interne provoquée par la disette d'argent et craint les conséquences de celleci sur la recherche scientifique. « Il a été afficieusement propasé ces jours-ci – c'est encare tout chaud – de réaliser quelques économies partielles en supprimant ou en suspendant ce que l'on a élégamment désigné, pour les besoins de la cause, sous le nom de "Facultés de luxe", "Écoles de luxe",



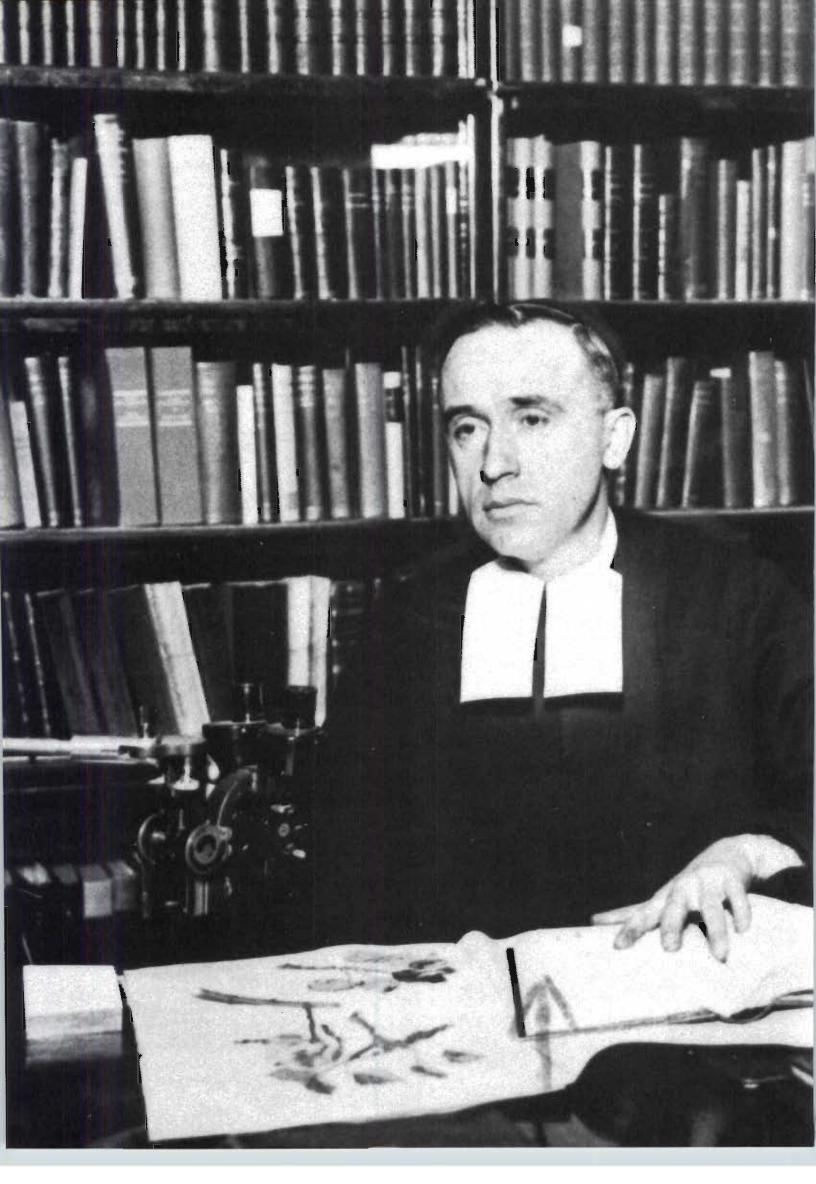
Le frère Morie-Victorin quittant le vieil immeuble de l'Université de Montréol, lors du déménogement de l'Institut botonique dons le nouvel édifice du Jardin botonique

"Départements de luxe". En l'espèce, ces organismes de luxe, ces inoffensifs toutaus à ruban rose de la Maison universitaire étaient la Faculté de philosophie, une partie au moins de la Faculté des lettres, l'Institut batanique de la Faculté des sciences, l'École des sciences sociales et quelques autres services aussi peu importants [...]. » Défendant longuement ces facultés, soulignant, à propos des lettres, que l'Université McGill dispose d'un pragramme paur la culture et les lettres françaises, il qualifie d'indécent un prajet qui préconiserait leur diminutian ou leur disparition « du côté est de la rue Saint-Laurent [...]. Philosophie, sciences, lettres. Du luxe! D'autres, beaucoup mieux que moi, pourront dire jusqu'à quel point nous avans besain d'un enseignement supérieur en ces matières. Ceux-là auraient tort de se désintéresser. Il y a péril en la demeure, et il faudra bientôt se hâter de fonder la partie de l'intelligence! »

Aux querelles internes qui risquent de provoquer l'autadestruction du corps professoral s'ajoutent les rumeurs persistantes de la fermeture camplète de l'Université et celles de la vente pure et simple du campus de la montagne. Quelques semaines après la publication du texte de Marie-Victorin, il est même question d'un projet d'acquisition mettant en scène deux grandes sociétés d'assurance-vie, dont la Metrapolitan. Parlant des entreprises intéressées, le quotidien montréalais l'Autorité écrit, dans l'édition du 6 juin : « Elles n'en donneraient pas, bien entendu, autant de millions qu'il en a caûtés ; mais elles nous éviteraient la dépense d'autres millions, ce qui a bien son prix. Les propriétaires de la province ecclésiastique de Montréol respireraient plus à l'aise, en songeant que leurs biens, déjà grevés de taxes municipales, ne le seraient pas davantage par une taxe universitaire. Certains parlaient déjà de se déclarer protestants ou sans aucune religion afin d'échapper à l'impôt! »

Malheureusement pour ceux qui rêvent d'enterrer la question universitaire sous une transactian commerciale, ce « projet » n'est pas plus fondé que ceux, nombreux, que la rumeur fera circuler jusqu'en 1945. En juillet, la Commission d'étude du problème universitaire, qui a siégé à huis clos, étudié le fonctiannement de 13 des 23 universités canadiennes, prêté l'areille aux campagnes de dénigrement et aux plaintes du personnel dont le salaire est toujours suspendu, dépose son rapport. Elle recommande le remboursement des entrepreneurs et des fournisseurs, l'achèvement des travaux de protection des bâtiments et la livraison prioritaire de certaines parties de l'édifice dont l'une, le document n'indique pas laquelle, recevrait l'Institut du radium. L'investissement prévu à ce chapitre s'élève à un million trois cent mille. Au cours du même mois, les professeurs, qui n'avaient pas été rétribués depuis le mois de février, reçoivent un premier chèque.

Le frère Morie-Victorin à son bureou



MAUX D'ARGENT



n peut résumer en deux mots les difficultés de l'Université de Montréal: maux d'argent. Imaginons-la, dès l'arigine, riche et praspère, bien logée, bien fréquentée et, surtout, entourée d'un faisceau de bienfaiteurs dont la contributian la plus urgente eût été de lui constituer un fonds de datation! Ainsi protégée, assise sur un coussin d'or rapportant de beaux intérêts, son étoile aurait brillé, les étudiants se seraient multipliés, se muant ensuite en chercheurs, en prafesseurs et, du mande entier, an serait venu cansulter ses savants... Au contraire, née dans l'indigence, elle a grandi dans la pauvreté en appelant à san secours ceux à qui elle a prafité et tous les autres qui ont contribué aux campagnes de sauscription en sachant seulement que la vie universitaire aurait des retombées sur l'ensemble de la communauté.

Un million de plastres

L'une des premières campagnes de souscription est organisée en 1905, pour venir en aide à la succursale. Au mois de décembre 1905, Gaspard Dauth, le vice-recteur, et Philorum Bonhomme, fandateur et «gérant général» de la compagnie d'assurance sur la vie, La Sauvegarde, approuvent l'ébauche d'un prajet de souscriptian nationale qui sera lancée au début du mais de février suivant. «Le chiffre tatal de la souscriptian serait d'un million de piastres. » Monsieur Bonhomme orchestre la campagne. Il s'adresse à son canseil d'administration,



Souscription organisée en

] faveur de 🗌



L'UNIVERSITÉ LAVAL.



SONSIDÉRANT que l'Université Laval est la seule Université catholique et de langue française, nou seulement de la Puissance du Canada, mais du continent américain, il est de nécessité urgente que nous, Canadiens, preuions des moyens énergiques pour la doter d'un capital qui lui permette de se maintenir au niveau des nombreuses universités de langues et de croyances religieuses différentes, et de donner à notre race une classe

dingeante forte, éclairée et bien armée pour la lutte sociale et économique où l'infériorité sans cesse croissante de notre nombre ne peut être compensée que par les qualités supérieures de ceux qui nous dirigent.

L'Université Laval devrait être mise sans retard sur un pied d'égalité, sinon de supériorité, avec les institutions similaires de ce continent. Elle devrait pouvoir rémunérer encore plus libéralement ses professeurs, garnir sans parcimonie ses bibliothèques, ses salles de cours, ses cabinets scientifiques, et créer toutes les chaires que requièrent les besoins nouveaux de la société moderne, particulièrement dans le domaine des sciences appliquées, du génie et de la haute industrie.

Ne pouvant compter, comme ses sœurs de langue anglaise, sur les dons magnifiques de quelques financiers opulents, elle doit fairc appel à la générosité publique, et je suis convaincu que le peuple canadien comprendra qu'il y va de son existence nationale de donner une ponssée vigoureuse à son unique institution d'enseignement supérieur.

aux assurés et au public, prapasant l'achat de palices d'assurance sur la vie dant l'Université serait la bénéficiaire. «En effet, écrit-il dans un dacument publicitaire, grôce à ce système, un grand nombre de personnes pourront léguer à l'Université, sans nuire aux intérêts de leur fomille, des sommes qu'elles ne pourraient et ne vaudraient donner outrement.»

Souscription minimale: 100\$, à ocquitter en un ou plusieurs versements. Grâce à ces engagements personnels, l'Université peut, en attendont d'encoisser l'assurance, contracter des emprunts et fonctionner avec un minimum de moyens puisqu'il est déjà entendu qu'elle ne peut plus compter exclusivement sur la générosité des sulpiciens. Encore moins sur le produit des inscriptions!

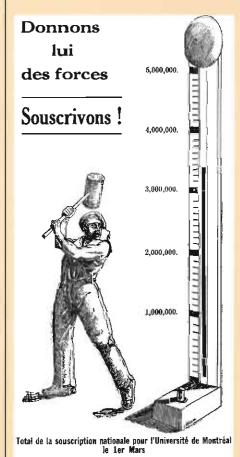
L'opération est un succès. En moi 1906, il ne reste que 200000\$ de primes à vendre. Moins éphémère qu'on ne le croyait, l'expérience devient une cautume que le législateur autorise en 1911 en sanctionnant la Loi relative à l'assurance sur la vie au bénéfice des maisons d'éducation. «Toute personne habile à contracter peut assurer sa vie au bénéfice d'une moison d'éducation supérieure passédant un état corporatif et habile à recevoir par dotation entre vifs.»

En 1913 et en 1916, d'autres compognes d'« un million de piastres » sont lancées en faveur de l'université montréaloise. Seule récompense aux souscripteurs: une inscription ou « livre d'honneur » dès la signoture de l'engagement; une inscription ou « tobleou d'honneur » lors de l'acquittement final de la prime et, enfin, une mention dans le « livre d'ar ».

« Donnons-lui des forces »

La campagne de souscription de 1920 salue l'autonomie de l'Université de Montréal. Lancée à la veille de l'obtention de sa charte civile, lo campagne de souscription est bien accueillie por la population que la fin de la guerre a rendue optimiste. Montréal, sur l'élan de l'industrialisation, respire l'air des métropoles. L'Université s'intègre aux grands projets montréalais comme un outil complémentaire.

D'après le procès-verbal de lo réunion spéciale du conseil, tenue le 3 décembre 1919, la campagne n'est pas encore lancée que les dons sont ocheminés vers la jeune université qu'un incendie a partiellement détruite au mois de novembre: «Une souscription publique, dont on espère retirer deux millions et demi de dollars et qui auro lieu entre le 1er et le 15 janvier 1920, sera lancée bientôt par le comité qui o dirigé les emprunts fédéroux depuis quatre ans. Déjà de fortes souscriptions particulières sont orrivées. Il semble que lo ville doive donner grotuitement la moitié du parc Jeanne-Mance pour y construire la nouvelle université. L'avenir s'annonce sous d'heureux auspices. » La durée de la compagne de souscription se prolonge bien ou-delà des quelques semaines prévues par les arganisateurs. On accepte les paiements échelonnés jusqu'en 1924 et les principaux donateurs les étalerant sur un nombre d'onnées plus considérable encore. Les organisateurs, qui visaient un apport de deux millions et demi, dépossent cet objectif et poursuivent la sollicitation, faisant grimper ce «prêt



pour la patrie» jusqu'à près de quatre millions.

Cet engagement des individus, des banques, des sociétés, des paroisses ne devait cependant pas se motérioliser complètement et, à l'outomne 1931, on réolisa que la campagne ovoit ropporté un peu moins de trois millions. On découvrira, à la faveur d'une deuxième autopsie de la compagne de 1920, qu'une partie des illusions des odministrateurs reposaient sur leur trop grande confiance envers quelques donateurs. Ces derniers, oprès avoir été encensés por lo presse pour avoir généreusement contribué à la naissance de l'Université et cités en exemple pour leur esprit philanthropique, avaient cousu leurs goussets sans livrer les dollars promis.

Les souscriptions numérotées

La crise économique provoque, en septembre 1931, la suspension des travaux de construction du compus Cormier. L'Université cancentre d'abord ses appels ou secours sur les gouvernements provincial et municipol et continue d'espérer l'improbable intervention des sulpiciens. En 1932, les coffres de la Ville et de l'État et ceux des anciens seigneurs de Montréal sont vides. À lo demande de l'archevêque, Monseigneur Georges Gauthier, une « cotisation des prêtres du diocèse de Montréol ou bénéfice de l'Université » est mise sur pied. Elle ropporte 35 000 \$. C'est à la fois peu et beaucoup.

Au début de septembre 1933, 20 000 billets d'un sweepstake, qui dait avoir lieu en Angleterre ou mois de mars de l'année suivante, et portant la mention « en foveur de l'hôpitol canodien du cancer », circulent à Montréal. Les amateurs comprennent que le produit de la vente doit profiter à l'Université, ce qui est démenti le 15 septembre. Quelques jours

plus tard, la police pracède à la saisie des billets sans que l'on ne sache jamais qui, des professeurs, de l'Université, des promoteurs de l'Institut du radium ou d'imposteurs, avait organisé la loterie.

Au mois d'octobre, le tout nouveau comité des professeurs, qui a donné le coup d'envoi à l'année universitoire sans espoir de rétribution, ranime le projet sous la forme d'une loterie provinciale «pour fins universitaires», conçue d'après le modèle de celles qui ont été mises sur pied en Espagne, au Chili et en France pour venir en aide aux institutions d'enseignement et aux hôpitoux. Selon « un ami de l'Université » dont la lettre est publiée dans Le Devoir du 16 octobre, cette formule de financement offre l'ovantage de ne pos olourdir le fardeau des contribuables et d'amuser certoines personnes: «La loterie plaît à nombre de gens, principalement à cette multitude de jeunes gens et de jeunes filles qui travaillent ou ne travoillent pos et qui ne donneroient peut-être pas un sou directement aux universités sans cela.»

Ce projet n'a pas de suite immédiate, mais, en janvier 1934, le comité des professeurs revient à la charge : « Il ne s'ogit pos, cette fois, de recueillir des sommes relativement élevées parmi la closse riche ou oisée, mais de réunir le plus grand nombre possible de souscriptions d'un dollar chacune. Cette souscription seroit numérotée et permettrait de prendre part à un tiroge au sort ô lo fois imposont et réporti. » Illégal, le projet est abandonné, mais le flombeou passe aux mains du premier ministre du Québec. «Les ressources de l'Assistance publique sont insuffisontes, et l'enseignement supérieur requiert des subsides plus considérobles, déclare Louis-Alexandre Taschereau. Il nous faut donc trouver d'outres sources de revenu. Car les fortunes privées sont écornées, sinon détruites par la crise.» Adoptée le 14 mars 1934, sanctionnée





Camilé gerierui
Prinident, S. U. Mgr. Gauthler
Recteur de l'Université
Vice-Prinidente
Le Sénieur F. L. Silque
M. Z. Hibert
Cumilé Exécuili
Le Carte Labelle, Prinident

Le Général Labello, Président M. J. A. Hichard, Vice-Président M M. L. G. Beaublau

Comité de Publicité Président, M. Jos. Laporta Socrétaire, M. B. Labella C. Normand Sorvice de Rédaction

Camité des Orsteurs risidents
Thiburdent Rinfest, C. H.
Paul Lacoste, C. R.
Jerrálaira, Haymond Beaudry

M M. L. G. Beaubl J. C. Gagni A. P. Prigon

Patrons d'Honneur

Mgr. Patrons de Montréal

M. N. S. L. les Évêques de Montréal

Ecclésianique de Moutréal

Ecclésianique de Moutréal

M. C. CONTRÉPANIER, Sec.-Général

M. G. CONTRIBER, Am.-Secrétaire

HENRI VIAU, Directeur de la Comptabilité

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Trésuriers l'Annorriere 31. Beauty Leman 31. Trucerde Bleurenn

SOUSCRIPTION NATIONALE

Bureau Central: 30 RUE ST-JACQUES,

Téléphone Main 243

Président d'Honneur SIR LOMBR GOUIN, W. C. M. C.

Vice-Présidents Son Honneur le Maire de Mantréal M. le Supériou de Stesialpies

Comité des Noms Spé-Président cinux
Président L. Sén. J. M. Wilson
Vles-Président
J. Hon. J. L. Percui
Secrétaire, Jl. G. Gonthier
Camité des Anciens
Étèces

MONTRÉAL 28 février, 1920.

MONTRÉAL 28 février, 1920.

MONTRÉAL 28 février, 1920.

MONTRÉAL 28 février, 1920.

Monsieur le Curé:-

La compagne en faveur de l'Université de Montréal est commencée depuis une semaine, et au début de la seconde, nous vous invitons à faire un nouvel appel à vos parcissions pour les engager à seconder générousement le travail de nos sollicitours.

Notre Comité Exsontif est convaince que si vous renouvelez à vos percissions un appel en faveur de l'Couvre, c cels vondre dire un regain d'ardeur ches now solliciteurs et un plus grand stimulant chez les souscripteurs.

Recevez, Monsfear le Curé, nos remerciements relteres, et croyez-moi,

Votre tout dévoué, Le directeur-general.

COMITE EXECUTIF POUR L'ONTARIO

Reconstruction de l'Université de Montréal

Sous le haut et distingué patronage de S. E. Mgr le Délègué Apostolique et de 5 G. Mgr I Archevêque a Ottawa

Ottawa, 17 février, 1920

Monsieur

Sur invitation du comité général formé à Montréal pour la reconstruction de l'Université de Montréal, l'honorable sénateur Belcourt a convoqué ces jours derniers à ses bureaux une quaran. taine de personnes qui ont organisé un comité exécutif pour l'On_ tario, sous la présidence de M. le sénateur. Ce comité est chargé d'assurer dans la province le prélèvement d'une souscription pour l'Université de Montréal. A cette fin il désire constituer un comité d'honneur choisi parmi les personnages les plus distingués. En conséquence, il vous prie de bien vouloir l'autoriser à vous inscrire dans ce comité des patrons d'honneur.

le 20 avril, la Loi autorisant l'organisation d'une loterie pour fins éducationnelles et d'assistance publique est vainement soumise à l'approbation du gouvernement fédéral qui l'enterre à la mi-mai.

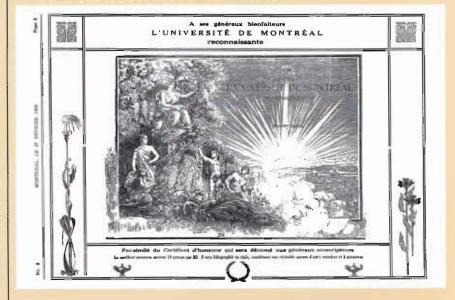
À la fin de mai, on revient à une formule connue, celle des polices d'assurance dont la distribution est confiée aux « agents d'assurance qui viendront nous offrir des polices du Fonds de dotation de l'Université de Montréol». À cette campagne organisée par des fiduciaires s'ojoute un projet inédit, celui du timbre universitoire qu'on relégua oux oubliettes, faute d'autorisation. Il s'ogissait d'une carte ou d'un timbre d'un demi-sou, distribué par l'intermédiaire des laiteries, des boulangeries et des manufocturiers de tabac. « Déjò, les maisons Grothé, Imperial Tobocco, MocDonald de Montréal, et Rock City de Québec, sont sondées et sont prêtes à remplocer leurs "moins de poker" dans les paquets de cigarettes par le timbre au carte universitaire [...]. Quant aux cigarettes, dont la consommation est considérable dans la seule pravince de Québec, on estime qu'elles pourraient rapporter 100000\$ à elles seules à l'Université par onnée. »

En décembre 1934, le Fonds de dotation de l'Université revient à la charge avec un nouveou projet de sweep-

stake dant la gestion est confiée à un comité d'administrateurs et de citoyens éminents de la ville de Montréal. Le 20 décembre, les billets commencent à circuler. Les journaux publient des extraits de lettres portant l'en-tête de l'organisme fiduciaire et les noms de ses membres, dont, entre autres, Monseigneur Georges Gauthier, Donat Raymond, Stephen Langevin, Pomphile DuTremblay et Émile Grothé. Une circulaire imprimée sur le même papier est diffusée parmi les Amis de l'Université mais, le 22, les administroteurs dénoncent le projet comme étant une supercherie organisée pour exploiter lo générosité du public.

Un mois plus tord, le chef de police Louis Jargaille porticipait en personne à une descente de police dans deux imprimeries clandestines, rue Rachel et rue Saint-Denis, et saisissait quelques dizaines de milliers de billets, dont 8 400 pour le sweepstake de l'Université de Montréal. Le 1er février 1935, la fièvre du sweepstake était définitivement apaisée par la saisie de cinq millions de billets conservés « dans la chambre 210, immeuble de la Mutual Life Insurance Company, 455 Ouest, rue Croig»...

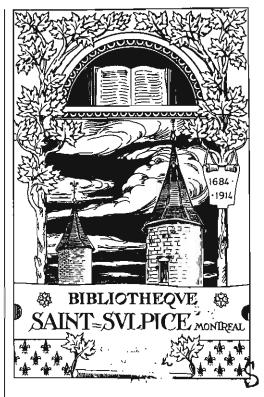
Plus jamais l'Université ne canfiera au hasard le renflouement de ses caisses!



Au printemps 1933, la question a été taurnée en tous sens, un mouvement favorable à l'Université est venu contrer l'action des détracteurs et incîter d'autres contribuables à signer une requête adressée au gouvernement qui est prié de se rendre aux recommandations de la commission et de permettre en outre à l'Université de poursuivre «son œuvre éducatrice et nationale ». La situation est critique. On craint en effet que la cabale menée par les adversaires soit couronnée de succès et que, une fois décapitée, l'Université soit reconstituée autour d'une structure laïque. Ceux qui espéraient quelque secours des sulpiciens au de l'archevêché ont compris que la cassette des anciens seigneurs est vide. La bibliothèque Saint-Sulpice, inaugurée en 1915, considérée comme la bibliothèque de l'Université, a fermé ses portes en 1931. La pénurie d'argent a impasé cette mesure et l'institution n'est pas près de rouvrir. Sa fermeture a chassé les étudiants en droit de la salle d'études mise à leur dispasition depuis navembre 1919. L'Institut scientifique franco-canadien a perdu sa belle salle de conférence. Les derniers dollars de l'archevêché de Mantréal sont tambés en avril: 55 000 \$ pour réparer les dégâts causés par le dégel aux immeubles du mont Royal. On ne parle que du fantôme de la mantagne, camme si les trois maisans des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, où les facultés continuent d'être actives, n'existaient pas.

Le 11 avril 1933, le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau ayant réitéré la volonté du gauvernement de fournir à l'Université le moyen « d'attendre des jours meilleurs », quelques députés représentant les électeurs montréalais demandent la parole pour approuver l'initiative: « Au nom de la population de la métropole », déclare le dacteur E. Poulin, représentant de la circonscription de Laurier, «je désire exprimer mes remerciements au gouvernement paur ce beau geste [...]. Cependant, ce que le gouvernement donne ne suffira pas. Il faut que les administrateurs de Montréal trauvent le moyen de faire leur part pour terminer l'œuvre commencée. » Le député de Saint-Laurent, Joseph Cohen, parle ensuite. À titre d'ancien étudiant de l'Université, il tient à dire sa satisfaction voilée de tristesse puisque le gouvernement n'est pas en mesure de faire davantage pour que l'Université fonctionne enfin normalement. «Je suis sûr, devait-il conclure, que quand des jaurs meilleurs viendront, le gouvernement trouvera les moyens de faire plus. Mon callègue de Saint-Louis, M. Bercavitch, se jaint à moi pour remercier le gouvernement. » Au nom de l'opposition, Maurice Duplessis encaurage l'adoption du projet de loi qui devait être sanctionné deux jours plus tard : « Cette question de l'Université doit être considérée en dehors de toute question politique. Nous devons venir en aide à une institution essentielle. L'Université de Montréal a joué un grand rôle dans le passé ; elle est appelée à jouer un rôle semblable dans l'avenir. L'opposition est heureuse d'affrir au gouvernement, dans les circonstances, sa plus sincère caopération.»

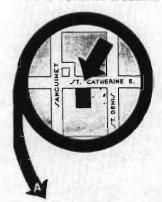
Deux jours plus tard, soit le 13 avril, Québec sanctionne la *Loi relative à l'Université de Montréal*, qui garantissait un emprunt d'un million et demi devant être cansacré au remboursement des obligations contractées par l'Université, soit 200 000 \$ de plus que le montant réclamé par la commission. Ainsi que le recommandaient les députés, l'administration de cette subvention,



Ex-libris de la bibliothèque Saint-Sulpice

UN NOUVEAU MAGASIN TIP TOP

Tout spécialement à la portée des étudiants de l'Université de Montréal



310 rue Ste-Catherine Est

Le nouveau magasin Tip Top Tadors', situé à 310, rue Ste-Catherine Est, se déclare tout spécialement le magasin attitre des étudiants de l'université de Montréal.

Comme dans toutes les succursales de Tip Top, d'une côte à l'autre, vous y découvirez un étalege complet de la melliure faication de lainages, provenant des maisons anglaises les plus en marque. Nous avons le souré de valeur et de qualité toujours grandissantes. Nous pouvons alors vous saisfaire pétienement, avec un prix unique pour tous les complets uu paletots que vous achetez.

"Ne remetter pas à demain..." — Venez des aujourd'hoi examiner nos tissus — rendez-vous compte de la nouveauté des noudeles créés spécialement pour ce magasin — et ne vous privez pas du plusier facile mais exclusif que procurent nos vêtements faits sur mesure.

Complet Paletot Tuxedo Habit de Soirée Tous faits sur mesure PRIX UNIQUE





Trais magazine à Montréel 310 Rue Ste-Catherine Est 634 Rue Ste-Catherine Ouesl 1999 Rue Weilneton - Verdun puisée au fonds consolidé du ministère du Revenu, est réservée au lieutenantgouverneur en conseil. « Autrement dit, ironise Le Devoir du 12 avril, le gouvernement, s'il fournit l'argent, le dépensera comme il l'entendra. Les autorités universitaires n'auront qu'à regarder faire. »

L'intervention de Québec vise exclusivement la protection d'immeubles vides. Rien n'est encore prévu pour l'enseignement qui fait pourtant l'objet de réclamations constantes. «Le sempiternel problème, celui qui reste sans solution, c'est le budget annuel. L'Université est à court de 200 000 \$ par année. Pourra-t-elle prendre cette somme à même le million et demi qui lui est destiné ou devra-t-elle s'ingénier à trouver cette somme d'autre façon, on ne sait laquelle? Le temps passe. Dans deux mois se préparera le budget de l'année 1933-1934. L'œuf de Pâques d'un million et demi recelait-il la moitié de quelques budgets annuels? »

Exaspérée par l'ensemble des problèmes associés à la crise économique, une partie de l'opinion publique réprouve le geste de Québec et son inutilité immédiate: dépense-t-on un million et davantage uniquement pour protéger une coquille vide? Ceux-là réclament la fermeture de l'Université, toujours déficitaire, toujours destinée à une infime partie de la société. À l'élite dont ils ne sont pas. En ces temps de crise, l'éducation, l'éducation supérieure en particulier, leur semble être une préoccupation futile. Un luxe. Une certaine presse, amère, discrédite les diplômés, chômeurs dont l'éducation a coûté bien cher... Sous le titre « Tragédie », le Journal de Québec écrit: « Selon une statistique officieuse, mais qui offre autant de garanties que l'officielle, il existait dans la ville de Montréal, à la date du premier mai de cette année, 119 dentistes, 189 médecins, 280 avocats et notaires, vivont des secours directs. "Pauvres jeunes gens qui sortez des collèges et des universités, que votre sort est à ploindre!" »

La première coalition

Foute d'être soutenue dans son fonctionnement, l'Université réduit ses dépenses. En juin 1933, à la veille des vaconces estivoles, elle suspend, pour la deuxième fois depuis le début de lo crise, le versement des salaires de ses employés. Lo mesure n'a pas un impact aussi significatif sur les professeurs « à la leçon » que sur le personnel de soutien dont le travail s'effectue sur une base permonente ou sur les quelques professeurs «empruntés» aux universités étrongères. Contrairement à leurs confrères montréalais, ces derniers ne disposent pas des ressources professionnelles et d'une aide familiale qui leur permettraient de troverser la crise. Au mois d'août, ils interviennent publiquement et, même s'ils sont peu nombreux, ceux qui sont liés par contrat avec l'Université lo menocent de poursuites! Leur présence à l'avont-scène leur vout d'être traités de «voleurs de jobs», ce qu'ils ne sont pas, leur présence ayant été réclamée par l'institution qui les a convoincus de délaisser les chaires universitaires qu'ils occupaient à Strasbourg, à Bruxelles ou ò Paris, pour moderniser les concepts scientifiques ou culturels montréalais. La réduction de 10 pour cent des saloires décrétée l'année précédente est toujours en vigueur, de sorte que lorsque les salaires seront versés aux employés, ils porteront la trace de cette coupure. Au début du mois d'août, le recteur Piette est optimiste: «La gêne financière dans laquelle se trouve présentement l'Université de Montréal n'est que temporaire et ne l'empêchera en aucune façon de poursuivre son œuvre nationale d'éducation. Les salaires des professeurs seront payés avant longtemps et l'Université ouvrira normalement tous ses cours au mois de septembre. »

Le 16 aaût suivant, l'institutian reçoit de la Ville de Montréal une série d'obligations d'une valeur d'un million de dollars rachetables en vingt ans, en paiement paur le terrain du parc Jeanne-Mance. Les grandes cantributians de 1920 étaient payées par tranches, le million promis par la Ville le sera aussi. On emprunte là-dessus pour rembourser un mois de salaire. Deux mois de salaire restent impayés et tout indique qu'après le 1et décembre les coffres ne contiendront qu'un bilan déficitaire et les clés des immeubles des rues Saint-Denis, Saint-Hubert et Maplewood. La rentrée universitaire a lieu le lundi 18 septembre, dans un climat de détresse partagé par les étudiants, les professeurs et le personnel de soutien. Personne ne saurait dire combien de temps l'Université survivra en s'appuyant ainsi sur la charité du personnel.

Les prafesseurs, que le public connaît mieux depuis que l'Université favorise leur médiatisation à travers les journaux et la radio, passent à l'action et optent pour le front commun. Des représentants de toutes les facultés participent au mouvement qui s'amorce dès la rentrée. Ils se réunissent le 22 septembre dans une des salles du siège social de l'Université, rue Saint-Denis. Le docteur Benjamin Bourgeois, médecin à l'hôpital Notre-Dame, préside la rencontre, « inspirée, dit-il, par un sentiment de conscience professionnelle. Elle peut refléter, en même temps, certaines inquiétudes semées

Visite à domicile du service de sonté de la Ville de Montréal, en 1932. Les pressions exercées por les médecins des deux grandes universités montréalaises provoquent la créatian de cliniques populaires, comme la clinique Lourier ouverte en actobre 1932, et l'embouche d'infirmières visiteuses dont la formation d'appoint est confiée aux universités.



parmi les personnes présentes. Ce n'est pas tout que nos portes universitaires soient ouvertes et que les élèves viennent nombreux, il fout que l'Université puisse durer. Des centaines d'étudiants canadiens nous demandent l'assistance intellectuelle qui en fera des citoyens utiles. Pouvons-nous la leur refuser? Les professeurs, comme les autres membres du personnel, doivent être assurés de la subsistance... presque toujours encore une maigre pitance! On ne peut humainement pas escompter davantage le dévouement qui, depuis plus d'un demi-siècle, a assuré l'enseignement.»

Le mouvement est lancé. Réunis dans l'avant-midi du 25, les professeurs approuvent le texte de la requête qu'ils iront, en groupe, présenter au premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau. Pas question de briques ou de travaux. Seule compte la survie de l'enseignement universitaire et, paur s'assurer qu'ils ne parleront plus dans le désert, ils créent le Comité de prapagande des professeurs qui se donne deux missions : la première étant de tenir campte désormais des suggestions des professeurs, et la secande, de favoriser la fondation d'une association des anciens élèves de l'Université.

Ils sant 50 à Québec, le 26 septembre, à écouter le doyen de la Faculté de médecine, Louis de Lotbinière-Harwaod, qui lit leur requête, la première depuis l'étude de la charte civile, en 1920, à aborder la questian universitaire sous un angle humain. «Les professeurs de l'Université réunis ici veulent cependant vous exposer leur détresse et vous demander de leur venir en aide. Dans l'état financier actuel de l'Université, l'enseignement des focultés et écoles, les travaux personnels des professeurs et leur subsistance même deviennent impossibles. Plus de 1 400 étudiants viennent de s'inscrire dans nos facultés et écales autres que celles que votre gouvernement subventionne directement. En leur ouvrant ses portes, l'Université s'est engagée moralement à leur dispenser san enseignement pour l'année entière [...]. Et

Visite médicale dans les écoles de Montréol.





Le docteur Georges Préfontaine, Marie LeFronc et Raymond Douville quittant l'Université pour une expédition dans la région de Lo Tuque, en 1935.

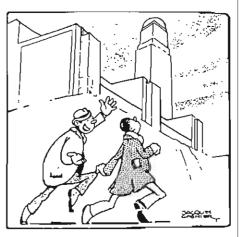
puis, dans la plupart de ces facultés et écoles, des études personnelles et originales sont en marche. Beaucoup de ces travaux ont une remarquable voleur et contribuent à augmenter le prestige des Canadiens français dans leur propre pays et à l'étranger, et cela dans tous les domaines: philosaphie, sciences, médecine, lettres, droit, etc. La persistance de la situation actuelle signifie l'abandon de cette manifestation la plus élevée et la plus profitable de notre activité intellectuelle. »

La place donnée par les journaux à ce voyage éclair à Québec ne permet pas de comprendre immédiatement l'importance du rôle que s'apprête à jouer le camité. Au cours des semaines qui suivent, il s'approprie la cause universitaire et il intervient directement au niveau des préjugés véhiculés dans le public à propos de l'éducation supérieure. Faire la « propagande » de l'éducation supérieure et de la recherche, telle est sa mission! Le comité s'est donné un exécutif dont la camposition prouve l'authenticité des liens tissés entre la plupart des facultés et écoles, y compris celles de « luxe ».

Le comité de prapagande adresse aux journaux des textes qui décrivent l'institution, son œuvre et sa situation financière. Une de ces communications, intitulée « Si l'Université de Montréal ferme ses portes », dont le style emprunte à celui du frère Marie-Victorin, est publiée le 3 octabre 1933 dans Le Devoir. Son auteur traite des conséquences historiques et nationales d'une fermeture qui serait attribuable à l'inertie collective: « Les plus pessimistes ne veulent pas y croire [...], la plupart se réfugient dans une formule anesthésiante: "L'Université de Montréal, institution nationale, ne peut pas disparaître; ne nous en faisons pas." Toute la leçon de l'histoire va à l'encontre de cette confiance aveugle dans le "tout s'arrange". S'il y a telle chase que la logique des événements, la catastrophe que tout le monde redoute peut se produire. Il suffit pour cela qu'en ces jours d'affolement économique, chacun s'enferme dans son individualisme et laisse la chose publique s'arranger toute seule. Notre modeste enseignement supérieur une fois naufragé, nous

La Palestre nationale. Un rappart médical négatif sur la sonté des étudionts est diffusé dans les maisons d'éducation en 1918. L'Université réagit l'année suivante en obligeant les étudiants des facultés de droit et de médecine à fréquenter la Palestre de l'Association athlétique d'omoteurs notionale, cansidérée comme la « moison des étudiants ». Cette décisian est confirmée par le vice-recteur, Georges Gauthier, à la réunion du 10 février 1919 olars qu'il informe les membres du conseil qu'à l'avenir, en vertu d'une entente intervenue ovec l'administrateur de lo Polestre, « il sera recu des étudiants une catisation de 5\$ par tête, laquelle sera remise

au trésarier de la Palestre natianale, en juin de chaque année. Mayen nant cette contribution nominale, les étudionts serant paurvus d'une carte d'admission avi leur donne accès oux salles de jeux, à la piscine, aux leçans théariques et oux exercices pratiques de gymnastique. À lo demande de Monseigneur, les autres facultés et écoles sant priées d'imiter les facultés de drait et de médecine et de rendre obligatoire pour taus les élèves cette contribution qu'elles percevront elles-mêmes.



La suspension des trovoux de construction incite les étudionts à iraniser et à prévoir, paur un futur laintain, l'ouverture de l'université de la montagne.



sommes mûrs pour toutes les humiliations et pour toutes les servitudes, et nous n'attendrons pas longtemps un autre Durham pour tirer les conséquences politiques de cette déchéance. »

Le comité organise, à la fin du mois d'octobre, une manifestation d'appui à l'enseignement supérieur et à l'Université de Montréal. Écoles primaires et secondaires déversent leurs écoliers dans la rue pour qu'ils marchent aux côtés des milliers de collégiens et d'étudiants de toutes les écoles de la ville. En masse, les Jeune-Canada, la Jeunesse ouvrière catholique et l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française appuient l'Association générale des étudiants. Fanfares en tête, avançant au pas militaire, portant des pancartes, criant et chantant, les étudiants partent du square Viger, puis empruntent les rues Saint-Hubert, Rachel et Saint-Urbain vers l'aréna Mont-Royal. À mi-chemin, les étudiants de l'École des beauxarts, « avec leurs modèles vivants », rejoignent le groupe. À l'aréna Mont-Royal, Gérard Delage, jeune étudiant en droit, anime la manifestation et invite les orateurs à le rejoindre sur l'estrade. Les discours des Pierre Gauthier, Philippe Ferland, Gérard Filion, Georges Deniger et Louis-Philippe Robert sont radiodiffusés sur les ondes de CKAC. Robert, président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréol, galvanise l'auditoire : «L'Université doit vivre. Et plus, nous demandons que l'Université ne végète plus comme par le passé, nous désirons qu'elle devienne prospère, animée, aisée dons ses mouvements et capoble de déployer ses oiles ofin de voler vers ce sublime idéal qu'elle veut atteindre : Fide Splendet et Scientia, faire resplendir la foi et la science. L'Université de Montréol doit prospérer! » En regard du progrès, des intérêts nouveaux, le leitmotiv est le même qu'à l'époque où naissoit la succursole de l'Université Lavol: «Enrichissement matériel cela est très bien, déclare Gérard Filion, mais il ne faut pas que ce soit aux dépens de notre potrimoine intellectuel et morol. On pourrait retourner à loisir notre problème notional, l'envisager saus tous ses angles, en scruter tous les aspects que nous aboutirions toujours à la conclusion qu'il fout à Montréal une gronde université française et catholique.»

Les professeurs qui ont obtenu, en décembre, le remboursement de quelques mois de salaire, poursuivent leur tâche et commandent à un «publiciste», Pierre-Paul Beaugrand-Champagne, la rédaction et la publication d'un album-souvenir. Lancé avant la fin de l'année, le document décrit l'Université, les facultés et les écoles et souligne que les frais de scolarité ne peuvent pas suffire au financement et qu'il lui faudrait soit un «nouveau capital, soit une nouvelle subvention».

En jonvier 1934, le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne, est reçu au Cercle universitaire où 300 personnes sont venues l'entendre dire que l'Université Laval soutiendra sa pupille et que lui-même n'obandonnera pas cette cause capitale pour l'ovenir du Québec. «Il me sera permis, dit-il ou début de son exposé, de vous exprimer un sentiment pénible que depuis quelques années, sons l'avoir beaucoup foit entendre, j'oi incessamment éprouvé. J'oi été humilié dans mon âme d'homme, de patriote et de prêtre de ce que, en notre siècle et en notre poys, on ait été obligé d'établir qu'une université ne coûte jamois ce qu'elle rend; de ce qu'on se soit distrait à des comméroges et à des jeux de piqûres, alors qu'il étoit question de savoir si on abandonnerait, en cette province; l'un des lobes cérébraux de notre race sans se donner lo peine, après une opération délicote, de lui fermer lo boîte crônienne.»

Grâce au travail du comité de propagande, les appuis continuent de se manifester et la presse s'est assouplie, négligeant les administrateurs pour concentrer son ottention sur l'œuvre universitaire elle-même. Au cours de l'automne 1933, une requête adressée au moire Fernond Rinfret, ex-professeur de journalisme, sollicite l'injection dans le chantier universitaire d'une partie des fonds de secours mis à la disposition de Montréol pour procurer du travail aux chômeurs. Le journaliste Louis Dupire, qui a signé dans Le Devoir d'innombrobles éditoriaux qui ont contribué au lancement de grands travaux au Jardin batanique, sur l'île Sainte-Hélène, au porc LaFontaine et sur le mont Royal, connoît cette ressource mieux que quiconque. «Un lecteur, écrit-il le 6 décembre, nous soulignait récemment le fait que les trovoux de terrassement aux terrains de l'Université qui, une fois terminés, coûteront plusieurs centoines de mille dollors, pourraient être accomplis por les chômeurs célibataires que l'on projette d'envoyer en Abitibi. "Au moins, dit-

L'Université de Montréal n'est aucunement intéressée dans la prétendue loterie pour l'Hôpital canadien du cancer

Déclaration du président de l'exécutif, M. E.-R. Décary

M. E.-R. Décary, président du Comité exécutif de l'Université de Montréal nous prie de déclarer explicitement que l'Université de Montréal n'est concernée d'aucune manière et n'a aucun intérêt, financier ou autre, dans le prétendu "aweepstake" au bénéfice de l'Hôpital canadien du cancer, à Montréal; et il ajoute que le Comité exécutif de l'Université de Montréal tient à protester contre l'information parue hier soir dans un certain journal, déclarant que ce "sweepstake" profitera à l'Université. C'est une nouvelle sans le moindre fondement.

Historiographe des Messieurs de Soint-Sulpice et écrivain, le sulpicien Olivier Maurault est invité, en 1934, à devenir le traisième recteur de l'Université de Montréal. Paur succéder à Vincent Piette, écrit Manseigneur Émile Chartier qui fut secrétaire général de 1920 à 1944, « il fallait un hamme d'entregent, capable d'attirer à l'œuvre la sympathie des chefs de la pravince et celle du public, surtaut laique». D'entregent, mansieur Maurault en était ample

ment davé. Il étoit « d'un affobilité avenante, exhibant un perpétuel sourire, capable de tourner, en and minutes et à l'improviste, une allo cution prenante et parto s désopilante, offrantant sans fatigue cinq au six séances de représentatian par jaur, pauvant porticiper quatidiennement à deux banquets prolangés et y pranancer chaque fais une canférence élaborée, apte à présider ensuite le soir une au deux assemblées [...] ».



il, ces travaux se feraient en ville et il en resterait quelque chose à la population de Mantréal qui les défraye. Si on croit expédient de grouper ces chômeurs dans des baraquements, ces baraquements paurraient être construits dons les environs du terrain universitaire." On pourrait aussi, avec un peu de bonne volonté et d'effort, obtenir que nambre de chômeurs gagnassent à cet endroit comme au Jardin botanique les sommes qui leur sont versées en pure perte. »

La campagne, toujours orchestrée par le comité de propagande des professeurs, se poursuit au début de l'année 1934. Le docteur Georges Baril, secrétaire de la Faculté des sciences, déploie, devant l'Association catholique des voyageurs de commerce réunis pour l'entendre à la Palestre nationale, des arguments nouveaux. En 1934, année du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, de nombreux cangrès s'organisent, des milliers de visiteurs sont attendus: «Y aura-t-il, de longtemps, meilleure occasion de faire cannaître à l'étranger l'Université de Montréal? Evidemment, si cette proposition est acceptée, elle devra, pour être effective, être approuvée rapidement. » Les pressians s'intensifient. Le 8 février, une requête est imprimée et distribuée dans la région montréalaise par les sains du comité, Elle circule sous trois formes et couleurs distinctes. La « carte bleuvert » est destinée au premier ministre du Canada, la « blanche », au premier ministre du Québec et lo « jaune pâle » au maire de Montréal. Démarches inutiles: rien ne sera fait pour que l'enseignement se fasse ailleurs que dons le « grand taudis » de la rue Saint-Denis.

L'action des professeurs et de l'administration universitaire a conduit à la création d'une association regroupant les anciens. Plus d'une fais depuis 1876, ils ont été appelés à se farmer en comité paur voler au secours de l'alma mater. Incorporée le 15 juin 1934, forte d'un nambre de membres potentiels de 6 000 diplômés et omis de l'Université, l'Association générale des diplômés se danne paur mission d'intensifier et de vivifier l'esprit universitaire chez les anciens élèves des diverses facultés et écoles et de cantribuer à accroître le prestige social de l'Université. Sitât farmée, elle adopte les objectifs du comité de propagande des professeurs qu'elle va épauler pour renverser la vapeur et gagner la population à la cause de l'Université.

Lo présence de Monseigneur Vincent Piette au rectorat de l'institution nuit à la cause universitaire. La presse et le public ont lourdement insisté sur son salaire annuel qui culmine outour de 10000\$... Son honnêteté n'a jamois été mise en doute, mais, charnière de l'évolution de l'institution, on le painte du daigt chaque fois qu'il s'agit d'identifier les responsables de la situation. Manseigneur Georges Gouthier, qui veut restaurer l'image de l'Université, aurait incité le recteur à reprendre ses fonctions curiales. Le 5 juillet, invaquant des raisons de santé et son âge — il aura 65 ans le mois suivant, «limite d'âge que nos règlements généraux imposent comme terme d'affice à nos professeurs » —, il cache difficilement la peine qu'il éprouve à l'heure de partir: «L'épreuve ne peut toujours durer, pas plus que la crise économique qui l'a suscitée. Maintenant que la critique s'est rassasiée et que les discussions sont devenues voines, il n'y a plus que la questian essentielle qui reste devant les esprits sérieux : donner des bases financières solides

à une université catholique et française qui, à Montréal, réponde pleinement aux légitimes aspirations et aux besoins intellectuels de notre peuple. Il y a lieu d'espérer que, désormais, il sera plus facile de faire la persuasion de toutes les volontés qui doivent concourir à cette œuvre commune [...]. » Le 22 août 1934, le vice-recteur, Olivier Maurault, lui succède. Élégant, excellent conférencier, ce sulpicien est un homme de relations publiques capable de naviguer dans les remous politiques. Maurault, comme Édouard Montpetit qui s'y prête depuis 1920, personnifiera l'institution et lui imprimera une image de souplesse. «Le recteur, dira Jean Houpert qui a été professeur à la Faculté des lettres, n'avoit même pos le droit d'ovoir une clé pour entrer dons la maison tout seul. Monseigneur Maurault était un homme charmant, délicieux, versatile au sens oméricoin du terme, c'est-à-dire extrêmement doué à bien des égords et d'une conversation remarquable mais qui n'avait obsolument aucune outorité dons l'université autre que de représenter agréoblement. »

À la fin de l'année 1935, le docteur Pierre Masson emploie une métaphore pour dire aux membres du Cercle universitaire que l'Université étoufe: «Mon école ne peut plus progresser [...], le vivier où je noutris les poissons que j'ai pêchés est trop étroit pour recevoir les poissons de toute taille que je pourrais pêcher dans le monde scientifique international, et qui émigrant ensuite de mon vivier dans d'outres pourraient porter au loin la réputation de l'Université de Montréal. » Le 11 décembre, le docteur Georges Baril lui succède devant le même auditoire : «Préfontaine [Georges], en biologie, reçoit 75 élèves dans un laboratoire fait pour en recevoir 50. Son personnel enseignant est dispersé: une partie à la Foculté dentaire; l'autre sur Saint-Denis, un des assistants faisant la navette entre le 1265 [Saint-Denis] et l'Université McGill qui, en cette occasion comme en bien d'autres, se montre à notre endroit d'un secours et d'une collaboration admirables. En chimie, poursuit-il, nous faisons, chaque semoine, faire des travaux pratiques à 396 élèves, par rotation dans un laboratoire de 90 places. On y coupe la fumée au couteau. Les élèves de maîtrise sont comme les professeurs, dispersés oux quatre vents. L'an dernier, un travailloit à l'hôpital Notre-Dame, un autre à l'École de pharmacie, un dans le laboratoire d'une pharmacie en gros, un quatrième à l'École des Hautes Études Commerciales et un dernier à l'École primaire supérieure Saint-Stanislas [...]. »

Quelques jours plus tard, c'est au frère Marie-Victarin de prendre la parole au Cercle universitaire, devont les membres de l'Association des anciens de la Faculté des sciences. Il crie l'épuisement des traupes et prédit la faillite de l'œuvre. « Nous avans eu des sursauts : nous avons crié, demandé, redemandé. Et alors les sages naus ont dit : "Taisez-vous pour l'amaur du ciel, il ne faut pas irriter ceux qui tiennent la bourse." De mauvaise grâce, naus nous sommes tus. Et alars, il est arrivé ce qui arrive toujours. On nous a crus satisfaits. Disons-le sans ambages. Notre génération est sacrifiée. Vous, mai, tous, nous perdons largement notre vie, sans même que nous puissians être convaincus que cet abandon pathétique est un effet direct des événements et sans que nous puissians en charger le large das de la crise [...]. Nous sommes des lâches si nous acceptons cette situation, si nous

L'université du rêve

En 1920, dans une conférence qu'il prononce devant l'auditoire de l'Action trançaise, Olivier Maurault traite de l'avenir de l'Université. Il termine son allocution sur une vision idvilique, aveugle aux vingt années d'incertitude qui vont suivre: « Université de Montréal, tu n'es encore qu'un projet, mais tu surgis à mes youx très clairement, radieuse dans l'aube d'une ere nouvelle. Au centre de ton immense domaine, don de mon orgueilleuse cité, i aperçois le splendide pâtiment de son administration où se règle harmonieuse ment le mécanisme de les diverses facultés; plus haut s'érige la chapelle, affirmation catégorique de ton caractère résolument catholique. Tout autour, parmi les jardins et les champs de jeu, voici le droit, les lettres et le musée d'art; voici la médecine avec ses nombreuses cliniques, au voisinage de quelque hôpital nouveau; voici les sciences et les laboratoires et le musée d'histoire neturelle ; voici enfin le quartier des étudiants, maisons de famille et palestres et, dans les allées de cette ville du savoir humain, une foule de jeunes gens dont tu es en train de faire des hommes et qui, dans ton institution magnifique, reconnaissent vraiment une alma mater dont ils sont fiers et dont ils chantent les louanges.»

acceptons de mourir, d'étranglement ou d'inanition!»

La famine annoncée survient au mois de février 1936 quand, pour la troisième fois, l'Université suspend le paiement des solaires du personnel et exige de nouvelles compressions des dépenses. Le Devoir du 25 ovril résume la position du comité des professeurs dont les membres refusent de participer plus longtemps à l'agonie de l'Université dont ils préconisent plutôt la fermeture temporaire: «[...] considérant les conditions morales et matérielles impossibles où se trouvent placés les professeurs et le personnel, particulièrement les personnes qui consacrent tout leur temps à l'œuvre universitaire, [le comité] a recommandé à l'unanimité aux autorités universitaires de fermer l'Université jusqu'à ce que des conditions favorables permettent la reprise des cours ». L'Université et une faction de professeurs étrangère au comité réagissent mal à cette intervention qui a été largement commentée par lo presse et la radio. Maladroite, inopportune. On recule en cherchant une façon de montrer que la cause est trop noble pour être perdue.

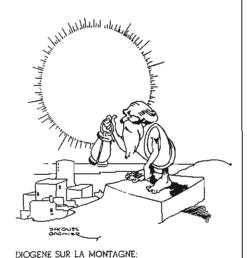
L'Association des diplômés va se charger de souder les éléments en présence en organisant une magistrale opération de relations publiques dans le cadre le moins connu et le plus contesté de l'heure: le campus inachevé! Le vendredi 29 mai 1936, 2000 onciens répondent à l'invitation de leur président, Arthur Vallée, et participent ainsi au premier banquet annuel de leur association fondée deux ans plus tôt. Ils pendent la crémaillère dans un environnement surréaliste. L'éclairoge souligne le dépouillement de l'architecture et la simplicité des matériaux. Les laboratoires, les salles de cours sont vides. La bibliothèque, où 1000 dîneurs vont s'attabler, et le hall principal, si impressionnonts dans lo rigueur de leurs lignes, marquent les visiteurs et le public invité à visiter le campus le surlendemain.

Contrairement à ce que pensaient ceux qui en avaient parlé sans le voir, le projet avait levé de terre. Sauf la tour qui n'est pas construite, sauf les planchers, les portes et les fenêtres, le squelette est là, rivé au mont Royal. Le campus n'était pas un vulgaire chantier. L'Université existoit bel et bien, mais elle était inanimée. Dans son discours, Olivier Maurault regretta que, sur la « colline inspirée » de Québec, le cliquetis des armes levées contre l'Université de Montréal ait continué de se faire entendre et il réclama, « par pitié pour les professeurs de l'Université, par amour pour la jeunesse, une trêve de Dieu, la trêve de l'Université ».

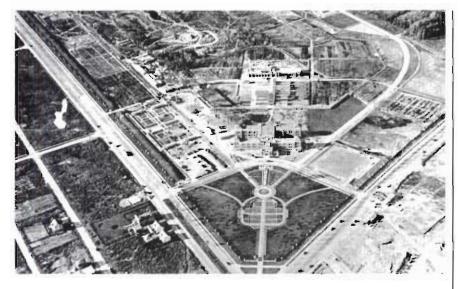
Pas de trêve pour l'Université

Au moment de la reconnaissance de son autonomie, l'Université entrait dans un cycle où vont se succéder enquêtes, requêtes, pressions, promesses et soutiens approximatifs. Après 1936, le mouvement reste le même, puisque ni la situation financière de l'Université ni celle de l'économie nationale ne vont s'améliorer et que l'opinion publique, qui n'est pas encore acquise à l'instruction pour tous, est pour le moins lente à se porter à la défense de l'éducation supérieure.

Le 5 août 1936, douze jours avant de perdre le pouvoir aux mains des unionistes, le gouvernement d'Adélord Godbout effectue une contribution



"Je cherche une université, je cherche



Vue à vol d'aiseau des travaux d'aménagement et de construction au Jardin botanique de Montréal

d'urgence pour le paiement des salaires du personnel et des professeurs qui n'ont rien reçu depuis le mois de février précédent! « Sympathique à la situation précaire de l'Université, le conseil des ministres a voté un octroi de 100 000 \$, que Son Honneur le lieutenant-gouverneur a ratifié en autorisant en même temps l'émission d'un mandat spécial, vu que le gouvernement n'a pas à sa disposition le budget régulièrement voté. » Le 6 août, sur réception du mandat accompagnant cette lettre du secrétaire de la province, Oscar Archambault, trésorier de l'institution, entreprend l'émissian des chèques couvrant les « arrérages de salaires » pour les mois de mars, avril, mai et juin.

En janvier 1937, détresse et marosité sont à nouveau réunies. La corde est usée et rares sont ceux qui prêtent une areille attentive à la cause de l'université de la montagne. Les voix ne portent plus. Les irréductibles, hier si persuasifs, n'ont à invoquer que des arguments connus et à regretter que la sympathie affichée par les gouvernements n'ait pas apparté de solution finale. Plusieurs ont cessé de croire au déplacement de l'université au sommet de la montagne et, oubliant qu'il ne faut qu'un coup de pouce pour livrer le campus aux étudiants, un débat stérile s'engage sur l'implantation d'un nouveau quartier latin dans l'est de la ville, à proximité d'un futur centre civique municipal. «Quant à l'édifice de la montagne, apprend-on dans Le Devoir du 11 mars, l'on attendrait une occasion de le passer à une institution quelconque qui pourrait l'acquérir. Évidemment, ce ne sant là que des rumeurs; mais les sources d'où elles nous viennent nous justifient de leur faire écho. » Les détracteurs sont lâchés. Le nouveau secrétaire de la province, Albini Paquette, prend position en faveur d'une cité universitaire déployée au parc Maisonneuve aù se développe déjà le Jardin botanique. Le 22 mars, il annance qu'il s'opposera à la reprise des travaux sur un campus qu'il estime être « le plus beau monument à la sottise qui se puisse cancevoir ». Une autre option, éconamique, prévoit le rafraîchissement du campus actuel et san maintien à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Ontario, Darchester, Saint-Denis et Saint-Hubert.

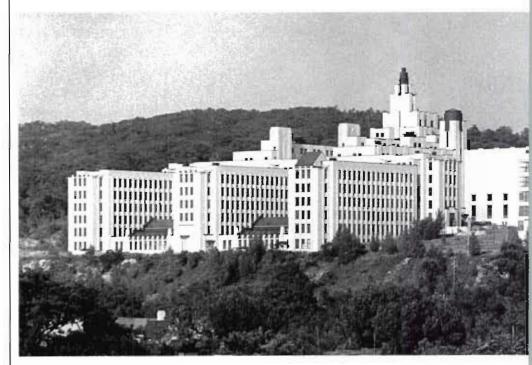
L'Université est inquiète. L'intervention du ministre Paquette lui impose un retaur en arrière. À redire, ce qui n'est pas facile, les raisons qui ont motivé le choix du site, ce dont se charge, en avril, le vice-recteur, Émile Chartier,

L'effet propagande

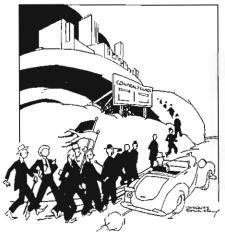
La « propagande », dans loquelle les professeurs et les onciens de l'Université de Mantréol se lancent à la fin du mois de septembre 1933, n'est pos totolement inefficace. Leur action serait à l'origine du don Rougier, soit une somme de 100000\$ destinée à la recherche scientifique. Après une longue carrière à Montréal où ils ont créé une société de produits pharmoceutiques « purement et uniquement canadienne », le couple Rougier, qui retournait vivre en France, léguait à la Faculté de médecine une preuve tangible de so reconnaissance. Ce geste, on l'espère alors, devrait provoquer un effet d'entraînement... Il faut attendre le 26 décembre 1938, date du décès du facteur d'orgues Aristide Casovant, pour retrouver une donotion aussi considérable. Il s'agit d'un legs de 141794,63\$, réalisé au mois de février 1940 aux conditions stipulées por l'artisan: «Je défends à la légataire universelle de vendre ou de transporter à qui que ce soit les actions de Casavant Frères Limitée, reçues de ma succession, et je demande aux administrateurs de l'Université de Montréal de faire en sorte que les Canadiens français aient la préférence dans cette maison, que le contrôle de cette maison reste aux mains de Canadiens fronçois aussi langtemps que possible, et que les revenus provenant de cette compagnie servent à l'avancement de la culture française au pays. »

qui soutient que l'isolement du campus visait à créer un climat propice à l'étude, comparable à ceux d'Oxford ou de Cambridge, et à attirer dans «ce grand "pensoir", la jeunesse de toutes les parties du sol nord-américain ». Dans les jours qui suivent cette intervention, l'Université réédite encore une fois l'expérience de la pauvreté consentie et cesse de rétribuer ceux qui lo maintiennent en vie! Cette quatrième expérience, qui se prolongera jusqu'en octobre, porte à dix-huit mois le manque à gagner des employés qui vivent encore sous l'empire de la réduction de 10 pour cent de leur salaire, en vigueur depuis 1932!

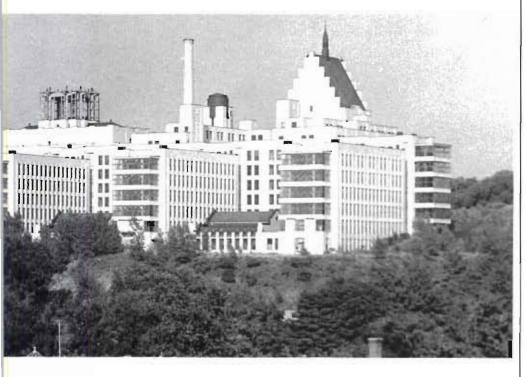
Le 13 juillet 1937, une commission spéciale est formée par le gouvernement unioniste de Maurice Duplessis afin d'étudier le fonctionnement interne et la situation financière de l'Université. Dans un premier rapport déposé le 12 octobre, la commission préconise une intervention urgente : «Il découle de ce rapport», déclare le premier ministre dans une entrevue accordée à la presse le 25 octobre, « que pour se rendre à la fin de l'année courante, soit au 30 juin 1938, l'Université a besoin d'un montant qui après avoir été discuté avec les délégués et moi-même a été déterminé à un maximum de 423 000 \$. Cette somme représente les arriérés de salaires, gages, fournitures indispensables pour l'instruction des étudiants. Il ne s'agit bien entendu que des fournitures de l'Université, non celles des élèves. Cette somme comprend aussi des dépenses absolument nécessaires pour conserver cet édifice en bon état. Cette question de son parachèvement sera l'objet d'une étude plus approfondie [...]. » Québec avance prudemment, de rapport en rapport, car « M. Duplessis ne veut pas – il l'a dit deux fois dans l'entrevue d'hier – que les contribuables soient obérés du fait de l'Université. Du reste, la situation avait pris une telle tournure depuis une couple d'années qu'il aurait été vain d'escompter quelque enthousiasme populaire en faveur de la pauvre institution. » Les journaux annoncent prématurément: «Le sauvetage est fait», «L'Université est sauvée!»



Le deuxième rapport de la commission d'étude est livré le 21 mars 1938. Il porte, ainsi qu'an s'y attendait, sur les travaux qui daivent être effectués sur le campus. Une enquête interne a conduit à l'élaboration d'une chronologie des événements associés au chaix et au développement du site. Elle a particulièrement souligné le rôle décisif de la riche et influente fondation Rockefeller qui, dix ans plus tôt, a pris parti en faveur du campus de la montagne et influencé l'architecte qui a fait de l'hôpital universitaire le pivot des facultés de médecine et des sciences, des laboratoires et de l'Institut du radium. Les commissaires recommandent néanmains de compléter le projet, c'est-à-dire d'aménager l'hôpital universitaire et de construire la maison des étudiants. Ils recommandent en outre d'assurer l'année universitaire en caurs et, si possible, de soutenir le fonctionnement futur de l'institution. Quelques mois plus tôt, un magistrat montréalais à la retraite, L.-A. Rivet, avait plaidé en faveur de gestes décisifs. Son texte, coiffé d'un titre cent fois utilisé depuis le début de la crise : « La grande pitié de l'Université de Mantréal », est un rappel des conséquences de l'inaction : «Il y va non seulement de l'intérêt supérieur du Canada français, mais aussi du Canada tout entier. La nation, camme les individus qui la compasent, souffre et périclite, quand un de ses principaux membres, vital, devient inapte à accomplir sa fonction normale. La fonction normale de la race française au Canada, sa juste collaboration à la vie canadienne, sa pleine efficacité dans l'économie nationale, dépendent, au premier chef, de la supériorité de sa culture intellectuelle, et de l'accès de tous les petits Canadiens français à la vie supérieure de l'esprit. Si l'opinian publique fut naguère apathique ou indifférente, il est permis de croire qu'elle est aujourd'hui suffisamment éveillée, active et bienveillante à l'égard de cette question, pour accueillir favorablement l'action du gouvernement et de la législature à la prochaine session. »



PELERINAGE VERS LA TERRE PROMISE



Le bâtiment principal en

LA PETITE FACULTÉ DE LUXE

u XIX° siècle, quand l'élite pensait

« En 1920, tout Canadien français qui aspirait à poursuivre des études supérieures en sciences pures et désirait acquérir des grades correspondants de licence, maîtrise et doctorat devait s'adresser à une université étrangère; celui qui voulait se qualifier pleinement pour l'enseignement des sciences, au service de nos institutions sccondaires et supérieures, devait faire de même. C'était l'époque où l'Université ne comptait guère que des facultés ou écoles dites professionnelles.»

Georges Baril

Le frère Marie-Victorin et Henry Teuscher, l'horticul teur à qui il demanda de quitter New York paur venir l'épauler dans la conception du Jardin botanique de Mantréal.

Aéducation et formation professiannelle, elle n'ollait pas au-delà des trois grands secteurs où les Canadiens français excellaient: prêtrise, médecine et droit. À ceux que la chimie, les mathématiques, la physique, la géologie, la batanique intéressent, rien n'est offert que des caurs de niveau secondaire ne conduisant nulle part. En 1873, le projet d'une écale de sciences prend forme. Il abautit à la création, l'année suivante soit deux ans avant l'inauguration de la succursale de l'Université Laval à Montréal -, de l'École de sciences appliquées aux arts dont le nom disparoîtra pour faire place à celui d'École Polytechnique.



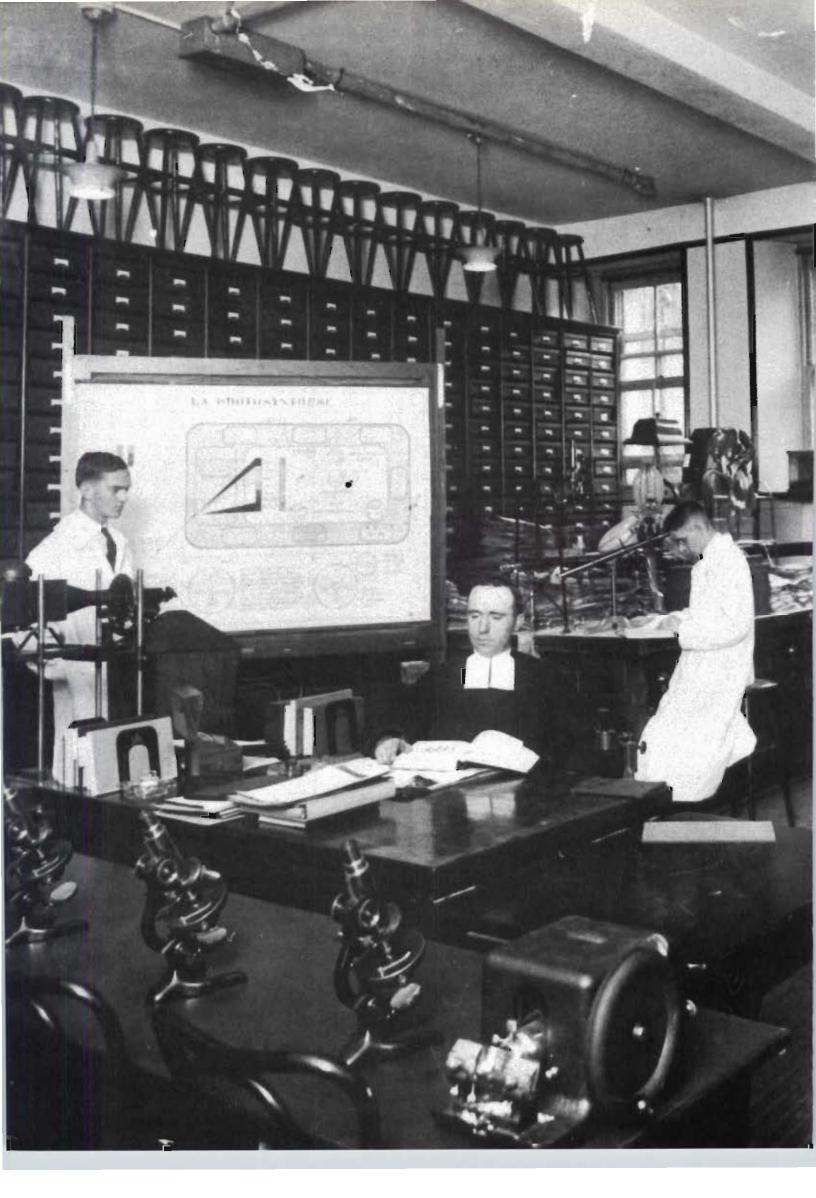
L'« annexian » de Polytechnique à la Faculté des arts de l'Université, au mois de mai 1887, ne date pas celle-ci d'une faculté des sciences puisque Polytechnique évalue dans ses propres locaux et n'est liée à l'Université qu'aux fins de « l'octrai des diplômes ». Quant aux caurs de sciences dispensés aux étudiants en médecine, leur faiblesse est telle qu'elle gênera l'Université au point de la priver du soutien financier des institutions philonthrapiques. Vers 1910, un renverse-

ment des tendances abservées jusque-là s'amarce. Des médecins, dont lo formation a été complétée en France, poussent la Faculté de médecine à ajouter aux cours de médecine des leçons de physiologie, de chimie, d'histologie et de bactériologie.

Figurant parmi les compasantes énumérées dans la charte civile de février 1920, la Faculté des sciences de l'Université de Montréal est créée le 9 août suivant. Ses concepteurs, dont le recteur Monseigneur Georges Gauthier et son premier doyen, Jaseph Morin, veulent atteindre les étudiants des collèges affiliés et stimuler leur intérêt pour les sciences, mais ils ont à résaudre un problème qui englobe toute la question de l'enseignement des sciences au Canada français. Faute de tradition en cette matière, la plupart des étudiants qui se présentent à la Faculté de médecine n'ont que peu de notions des matières scientifiques et ils ralentissent considérablement les progrès de ceux qui y ont été initiés. Un deuxième objectif guide les administrateurs de la jeune université: contribuer, au même titre que les focultés des lettres et de philasophie, à la formation des éducateurs. Ils se proposent, par conséquent, de relever le niveau de l'enseignement à travers l'ensemble des institutions de l'archidiacèse.

Aux 50 étudiants inscrits pour l'année prémédicale – surnommée P.C.N. à cause des quatre caurs de base qui s'y donnent (physique, chimie, sciences naturelles) – s'ajoutent dix jeunes gens qui ne se destinent pas à lo médecine. Dix étudiants réguliers inscrits pour le seul plaisir d'entendre parler de sciences. Un maigre contingent paur lequel on main-

Le laborotoire du frère Marie-Victorin, à la Faculté des sciences de l'Université de Mantréal. Debout à gauche, Jules Brunel, et à droite, Gérord Gardner.



Le jardin botanique devant l'opinion anglaise

L'admiration pour cette oeuvre se répand — Pes de politiceillerie — L'admirable celleboration de M. Jeannotte et de ses collègues

Les parties describent à les devent en problet quest le construction de la construction

Indicate of Anton manifolds and Family Gambagorous first from the property of the property of

Valle, deue so orderichte retrouel, thismores falegat. Felt attend für Jamanten en de Jamanian en falegat moerene, es qu'un un pres autrele en es qu'ult resue, ins directife le remonne en. Con l'équalen augliet qui d'expelue tit en es l'un pur mott Con le des occasionées conformée d'anné froité algoné plan ainman que la faire, visus de mons reputure, mon uniformatique de la conformée de la consideration de montre un transcription de la conformée de montre un transcription de la conformée de montre production. Le ce la justifica transport pour destinate proctions are feu acuse qu'et just saccondition.

Afronn. I en quel proble l'Angeremente et l'Andrées, les equelles de la fembre de l'angente les la languages et l'angente de l'angente

problés pour le M'actus pas passe que tous pret qui rendrat electronais supris la filer. Estamante de l'Abrastan altas noses si randices temps autre. Le des la fileration de la

dane Monatal e marflere à en figuré!

Lé conçière des lamours relevante, y bli apparaparable, man précidente. On mit que, gaire à l'abondance des freuds dis précidents, ou partie de l'abondance des françaises.

Le d'alle lampevene, demme las plant est nouve fiéres, ent le se partie de la proposition de les parties de monatal précident de la proposition de chémage.

e of the developing, as four often de ex deringement principlen, this namely flames pairs possess I. Forestein, whose or with intelligence for M. In complement littlement, or the complement of the principle complement of the principle complement of the principle complement of the c

to (also plan II familie compare nor la tellebatación de perviramento porrincial, voier de dédicol, ser la callabogiran pour des commissions acadeires qui at novac pu no junto dans long actuello puelo.

trains, il sur Javet I autrui prits, qui'da lat repression. Il ji dar channe sacrine, qui dairerat fitapper I sur passer II ju mergers.

Le parmiage, sun jame li Toffler, se pour des geletress po plure aurgageses. Ou le voié autoleure le prépagé du la Jumphube pour sacrir de fains la tit dans un discression solutions de la laboration de la constitue en mêmerche

The adjustment of the parties of the parties of the desiration to thought the justice between the first bearings and the first bearings, businesses, parties, parties, perfect projects at the case the earth on headers, and applicate parties, to the case the case proposes reserve on quadratum to the case of the case of

somme are bose one page habitants!
Le justifie horantique a marché si bisse parece que la par
radicale s'ess met comme de sorte jumps "Cr. Die jumer de les
machinems we forces sendement mater d'y nucches, or sepasortalises et le désaute.

Leuis OUPLET

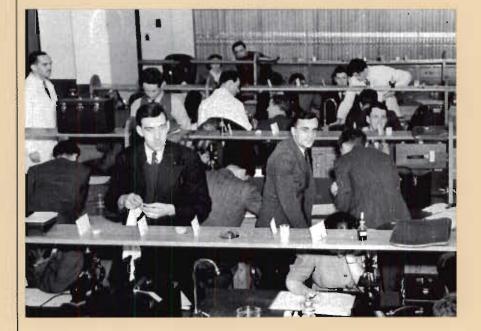
CRA VOTAL

Laboratoire André-Michaud de l'Institut botanique, en 1942.

tiendro les six sections de ce que le public et certaines facultés considèrent camme « la petite Faculté de luxe ». Initier les jeunes à la recherche et favoriser leur intérêt pour la recherche en mathémotiques, en physique, en chimie, en botanique, en zoologie et en minéralogie complètent les objectifs des animateurs de la Faculté. «Tout d'abord, écrira Arthur Léveillé, on se demanda quel type de foculté convenait à nos gens. On voulut éviter le morcellement et le matérialisme américain, mettre en relief les valeurs spirituelles, conserver et développer l'esprit français; et l'an crut bien faire en prenant Paris comme modèle.»

Pendant les vingt premières années, la Foculté met en valeur la culture et la formation scientifique. D'autres focultés, chirurgie dentaire et, plus tard, optométrie, emboîtent le pos à la médecine et imposent une année d'initiation aux sciences à leurs étudiants. Saus l'influence du frère Marie-Victorin et du frère Adrien, la Faculté des sciences associe la population à son œuvre. Le Jardin et l'Institut botonique ainsi que les Cercles des jeunes naturalistes favorisent l'éclosion de l'intérêt du public pour les sciences naturelles.

Entre 1920 et 1945, plus de 200 chimistes vont entrer sur le marché du travail. Biologie et physique s'imposent à mesure que se développe la recherche médicole et qu'on fonde les instituts de recherche. En 1948, Léon Lortie soulignera la contribution du chercheur Armand Frappier, fondateur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène, qui a «recruté ses assistants immédiats parmi les diplômés de l'Institut de chimie où il fut lui-même élève, puis démonstrateur. Il exige que tous les membres de son personnel scientifique aient abtenu des certificats de chimie générale et de biachimie avant de leur confier les tâches auxquelles il les destine. » Les sciences peuvent donc être utiles! La dernière guerre l'o omplement démontré en mobilisant la plupart des scientifiques disponibles et en soulignant à gros trait ce dont le public n'a encore qu'une idée confuse : la deuxième moitié de ce siècle et le suivant apportiennent déjà à la science. Et à la recherche scientifique. Dans cette faculté camme dans les autres, an remet en question la prépondéronce du modèle français pour adopter progressivement des structures, des cours et des grades qui vont permettre aux diplômés de poursuivre leurs études oilleurs au Canada et aux États-Unis.



Le Jardin botanique de Mantréal.

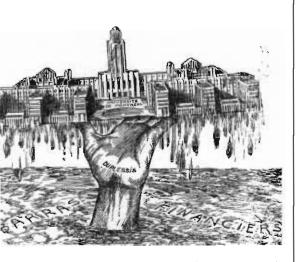


Un troisième rapport de la commission d'étude du problème universitaire est déposé le 31 mai. Il aborde «l'aspect pédagogique du problème universitaire». Il traite simultanément de la situation générale de l'enseignement au Québec et de sa conséquence immédiate: la sous-qualification des candidats aux études universitaires. Quant aux affaires internes, le document déplore la faible cohésion et l'absence de coopération entre les facultés et écoles: «[...] chacune d'elles tend à demeurer une entité autonome, sinon en droit du moins en fait, et, à moins qu'une réaction ne se dessine en sens contraire, l'Université ne sera bientôt plus qu'une fédération de facultés et écales indépendantes et d'inégale efficacité». Le même document, après avoir évoqué les difficultés de fonctionnement des facultés, déploré l'esprit de clocher de l'une et l'absence de règlements de l'autre, en reporte la faute sur «le désarroi financier dans lequel l'Université se débat depuis plusieurs années».

Au mois de février 1939, aucun secours ne lui ayant été apporté, l'Université suspend le paiement du salaire de son personnel. Il sera remboursé en juillet. Le sauvetage prend forme le 18 avril quand le projet de loi 28 est inscrit au feuilletan et adopté en première lecture. Sanctionnée dix jours plus tard, la Loi pour venir en aide à l'Université de Montréal crée la Société d'administration qui, au cours de la prochaine décennie, agira comme propriétaire et administratrice de tous les biens meubles et immeubles appartenant alars à l'Université.

L'article 20 de la loi met un terme aux spéculations relatives à la poursuite de la mission pédagogique de l'Université: « Pendant dix ans, à compter
de l'entrée en vigueur de la présente loi, le gouvernement paiera annuellement à la Société, à même le fonds consolidé du revenu, une somme non
inférieure à 400000 \$ et n'excédant pas 500000 \$, qui devra être employée
en premier lieu à payer les intérêts des emprunts garantis comme susdit, puis
à subvenir aux frais de l'enseignement donné par l'Université de Montréal et
autres dépenses accessoires. » L'Université semble sauvée. Déterminée à pratiquer la vertu d'économie, la Société d'administration entreprend, « vu le
déménagement imminent », de refuser toutes les dépenses qui visent l'entretien des immeubles des rues Saint-Denis et Saint-Hubert.

Les problèmes de survie semblaient s'être évanouis. L'année universitaire 1939-1940 serait la dernière étape avant d'accéder au nauveau campus... Mais l'optimisme cède bientôt la place à l'anxiété: le 3 septembre 1939, la guerre est déclenchée! Le même jour, les Règlements concernant la défense du Canada entrent en vigueur. Le lendemain, les Canadiens français, ceux de Montréal en particulier, se mobilisent contre la participation du Canada au conflit européen. Le surlendemain, les gardiens du campus Cormier sonnent l'alerte: le ministère de la Défense nationale prenait passession des lieux ainsi que du Jardin botanique. Sans permission ni préavis, des ingénieurs militaires appartenant au district n° 4 inspectent les bâtiments qu'ils destinent à l'entraînement et au lagement des soldats! « Selon une rumeur, lit-on dans Le Devoir du 6 septembre, le ministère de la Défense quittera temporairement les lieux et ne pracéderait plus tard à l'occupation de l'immeuble qu'après s'être entendu avec la Société d'administration sur



La Loi pour venir en aide à l'Université, votée au début de l'année 1939, intraduit le pouvoir civil dans l'odministration de l'institution. Pour les étudiants, cette initiotive annance le parachèvement des travoux

l'affectatian particulière qui en serait faite. » Il est certain qu'entre les mois de septembre et de décembre 1939, l'Université et le ministère de la Défense ont négocié un prajet de location de l'hôpital et qu'on a demandé à l'architecte Henri Labelle de proposer quelques modifications aux plans d'Ernest Cormier: « Des architectes, lit-on dans Le Devoir du 31 octobre 1939, se fant concurrence autour de l'immeuble inachevé de l'Université de Mantréal. L'un exhibe des plans pour le transformer en quartiers militaires ; l'autre s'emploie à faire triompher la destination première de l'édifice : l'université. »

Insidieusement, le prajet du gouvernement fédéral, qui a le pouvoir de réquisitionner tel immeuble qui lui convient, fait germer un certain espoir dans l'esprit même des administrateurs. Qui sait s'ils ne veulent pas renoncer à dominer le paysage montréalais pour, prosaïquement, laisser le vieux campus éclater dans le centre-ville et vers l'est, se rapprochant du même coup des hôpitaux, du Palais de justice, des bibliothèques ? L'idée se raffine. Le 11 janvier 1940, dans une entrevue qu'il accorde au Devoir, le maire Camillien Houde déclare qu'il est « croyablement informé que des négociations sont entamées entre les autorités fédérales et celles de Montréal paur l'achat de la bâtisse universitaire sur la montagne, pour une somme de sept millions ». Cette rumeur est démentie par le ministre intérimaire de la Défense : «Le gouvernement fédéral n'a jamais offert d'acheter l'immeuble sur la montagne et n'a pas songé non plus à l'acheter. » Le Jardin botanique serait toujours convoité par la Défense et promis au piétinement quotidien d'un millier et plus d'aviateurs en formation. Le même jaur, une déclaration du député fédéral et conseiller municipal Eugène Durocher confirme l'information livrée par le maire selon laquelle une proposition concrète a été saumise à la Ville et à l'Université par le fédéral, mais que le fédéral ne forcera la main à aucune. Dix jours de réflexion leur sont accordés après quoi «le ministère fédéral regardera ailleurs». Et Le Devoir du lendemain d'ajauter : « D'une autre source, on apprend que la Ville de Montréal et l'Université, advenant la décision de céder le vaste immeuble de la montagne au gouvernement fédéral paur fins militaires, exígeraient une somme globale de huit millions pour cette vente et feraient passer un contrat comportant l'engagement par le gauvernement fédéral de faire construire l'immeuble Radio-Canada dans l'est de Montréal, comme il a déjà d'ailleurs été entendu. L'Université, dans ce cas, se trouverait constituée de pavillans édifiés dans le quadrilatère des rues suivantes: Sainte-Catherine, Saint-Hubert, Ontario et Saint-Denis. L'immeuble de Radio-Canada se dresserait également dans ce rectangle. En outre la Cité des arts serait aménagée tout près de là au serait comprise elle aussi dans cet enclos. Une dizaine de millions de dollars seront dépensés pour la réalisation de ce projet.»

Momentanément distraite par cette proposition qui offrait l'avantage de réunir un ensemble d'institutions culturelles, l'Université redevient réaliste et craint le contrecoup de la convoitise du gouvernement pour les immeubles de la montagne qui figurent depuis près d'un an sur «une liste de bâtiments réquisitiannables pour fins militaires». Elle accélère donc le processus de parachèvement des travaux. L'Université veut être maîtresse chez elle et le plus tôt serait le mieux! À la fin du mois de mai 1940, l'Association générale

Nos officiers sont tous des universitaires



En 1912, l'École Polytechnique s'inscrit au par le War Office de Landres : le Conadian Officer Training Corps (COTC), qui initie les étudionts au génie militaire et occentue la parenté entre l'Écale Polytechnique de Montréal et celle de Paris. Lors du déclenchement de la guerre de 1914-1918, on recrute des étudiants dons toutes les facultés de l'Université Laval à Mantréal et, avant lo fin du canflit, une modificotian à la loi militoire impose à tous les étu diants exemptés du service abligatoire de suivre, dans un carps d'entraînement pour officiers conadiens. 45 heures de caurs par

L'adhésion au COTO camporte certains privilèges, dont la participo tion à des octivités sportives et à des excur ions en mantogne au à l'entraînement au tir L'obtention de grades militaires est, à cette époque, garante de l'estime des employeurs qui gratifient les diplâmés d'emplois intéressants. En 1939, les membres du COTC seront invités à se jaindre aux volontaires.





des diplômés de l'Université de Montréal organise un déjeuner de gala en l'honneur du premier ministre, Adélard Godbout, qui a repris le pouvoir au mois d'octobre 1939, et du secrétaire de la province, Henri Groulx. À cette occasion, le premier ministre remet un chèque de 95 000 \$ au chancelier de l'Université, Monseigneur Georges Gauthier, qui a succédé à l'archevêque Paul Bruchési à la tête de l'archevêché de Montréal en septembre 1939, et qui, malade à son tour, n'a plus que quelques semaines à vivre. À l'artisan de l'université indépendante le premier ministre pramet la fin de la lutte : «L'université de la montagne doit être terminée, et elle le sera dès que les moyens de la province le permettront. C'est une solution qui s'impose à taus les Canadiens soucieux de l'enseignement dans notre province.»

La loi du 22 juin 1940 concernant l'Université de Mantréal libérait la Société d'administration de sa dépendance à l'égard de Québec. Le débat qui devait abautir à la levée de la tutelle avait été houleux, le premier ministre Adélard Godbout reprochant au chef de l'opposition, Maurice Duplessis, d'avoir paralysé l'institutian: « Le problème de l'Université reste à solutionner. Si les administrateurs avaient été laissés libres, on serait maintenant plus avancé. Nous remettans à l'Université son autonomie. Nous la dégageons de l'autorité du lieutenant-gauverneur en conseil. Elle doit être libre pour diriger ses propres affaires [...]. Naus allons faire en sorte que l'Université vive. Elle ne sera plus embarrassée par la partisannerie politique, comme elle l'a été durant trois années. Cette institution doit être considérée comme la gloire de la province de Québec. » Le vent tourne. Le gouvernement Godbout favorise l'instauration d'un système d'éducation pour tous et l'essor de l'enseignement universitaire. Le débat déclenché pour la survie de l'Université de Montréal est clos. Elle vivra.

Elle vivrait mieux sans la guerre qui fait germer dans l'esprit des paliticiens l'idée que l'Université de Mantréal et toutes les autres devraient suspendre leurs activités et contribuer, par la fermeture de certaines facultés, à l'augmentation du nambre de jeunes valantaires. Le projet gouvernemental est assez sérieux pour forcer les recteurs des universités canadiennes à s'y opposer tout en assurant l'État de leur caopération... À ce prajet de fermeture obligatoire s'en greffe un autre qui ne surprend guère: celui de l'aménagement des lacaux de l'hôpital universitaire en hôpital militaire! Il n'en fallait pas davantage à l'Université pour qu'elle accélère le mouvement et profite de sa liberté nouvelle en s'établissant sur le campus avant que d'autres ne l'y précèdent.

Avant la fin de l'année, on discute des modalités de transfert des propriétés des rues Saint-Denis et Saint-Hubert qui seront cédées au ministère québécois des Travaux publics. Au mois de mars 1941, Félix Leclerc, chargé de l'emballage des livres entreposés à la bibliothèque Saint-Sulpice, a complété son travail; plus de 300 caisses seront transportées dans l'édifice central inachevé. Les administrateurs, à qui Ernest Carmier soumet jusqu'au moindre de ses croquis, lui demandent de procéder par étape et de livrer certaines parties de l'édifice selon un calendrier qu'ils aurant d'abord approuvé. Les ailes et portions d'ailes qu'on destine à l'Institut de micrabiolagie et à l'Institut du radium seront complétées les premières, les deux organismes para-





UNIVERSITE



"Mieux la connaître pour mieux l'aider"

SAMEDI, 23 NOVEMBRE 1940 6 3 henres de l'après-midi

Le vrai monument du tricentenaire

En juin 1941, l'Université de Montréal accueille dans les bâtisses inachevées une exposition d'artisanat canadien mise sur pied par la Commission du troisième centenaire de Montréal. Une façon de rappeler aux Montréalais que les travaux sur le campus progressent.

La guerre et la crise économique ont tissé un climat tel que les fêtes de 1942, prévues pour souligner l'arrivée de Jeanne Mance et de Paul de Chomedey de Maisonneuve, sont réduites à leur plus simple expression. Les journaux soulignent que la plupart des activités ant lieu dans des églises et des salles de conférences, ce qui limite ce rappel historique à une « reconsécration de la Ville-Marie de jadis à sa mission providentielle en terre française d'Amérique». Ceux qui attendaient l'inauguration d'un monument en sont quittes pour leur déception, à moins d'avoir vu dans l'Université de Montréal le vrai monument du tricentenaire. C'est dans cette perspective que La Patrie, dans son édition du 26 décembre 1942, concluait sa revue de l'année : «Si quelqu'un déplore que le troisième centenaire de Montréal n'ait pas été marqué pour les générations futures par l'élévation de quelque monument durable, c'est qu'il n'a point tourné les yeux vers le mont Royal où l'année 1942 a vu le parachévement et la dédicace du plus prestigieux et du plus beau monument jamais dressé à la grandeur de Montréal et à l'essor du peuple canadien-français.»

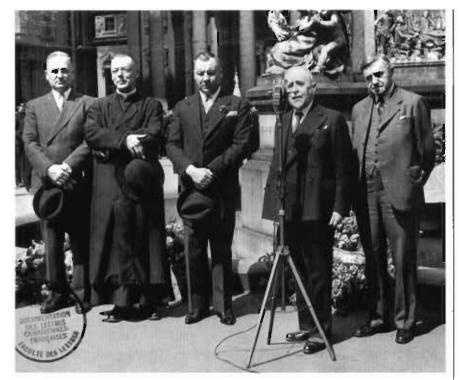
> Diplômée en bibliothéconomie de l'Université McGill, Marie-Cloire Daveluy fande, en callaboration avec son confrère Aegidius Fauteux, l'Écale de bibliothécaires de l'Université de Montréal. Directrice adjointe et prafesseur, elle sera langtemps l'une des rores femmes à avoir une tribune à l'université de la montogne.

universitaires ayant accepté de s'y installer avant le début de l'été, même si l'« hôpital ne devait pas être construit». L'architecte est débordé. Il défend chaque devis soumis par les entrepreneurs. Invité à couper les dépenses, il réduit la taille de certains locaux du bâtiment principal. Comme si ce n'était pas assez, on lui demande de procéder à la finition du hall qui, en juin 1941, sera mis à la disposition de la Commission du troisième centenaire de Montréal autorisée à présenter une exposition d'artisanat un an avant le début des fêtes cammématives.

On avance à plein régime. Le 1er mai, alors que Québec étudie le projet de loi qui va autoriser la reprise véritable des travaux, les ouvriers ont déjà investi le site abandonné dix ans plus tôt. Le 9 mai 1942, les dernières inquiétudes sont balayées par la sanction de la Loi pour assurer le parachèvement de l'immeuble de l'Université de Montréal qui annonce le versement prochain de deux millions et demi de dollars. S'y ajoutent les 800 000\$ promis pour l'achat, par Québec, des immeubles du quartier latin ainsi qu'une somme annuelle de 350 000 \$ destinée au budget de fonctionnement. En juin, la faculté de chirurgie dentaire s'installe dans ses nouveaux locoux. Aucun budget n'ayant été affecté au renouvellement du matériel, les laboratoires de la rue Saint-Hubert y sont réinstallés tels quels. À la fin de l'année universitaire, on embauche quelques élèves qui vont jouer les embolleurs et les déménageurs. À vrai dire, sur le mont Royol, rien n'est prêt. « Quond nous sommes montés là, diro Georges Bourgeois, les plonchers n'étoient pas finis. Il y avait des portes temporaires à l'extérieur, mais aucune porte dons les bureaux et il manquait un tas de choses [...]. On faisoit le tour de la bôtisse au moins une fois par semaine pour voir ce qu'on pouvait améliorer, qu'estce qu'il y avait à corriger, etc. »

Le péril militaire n'est pas définitivement écarté. Le 24 juillet 1942, la Société d'administration se réunit pour étudier les questions relatives aux travaux et le problème porticulier de la Faculté de chirurgie dentaire dont les fauteuils et les crochoirs-fontaines sont retenus aux frontières où ils font l'objet de réclamations douonières excessives. Elle prépare ensuite une lettre de



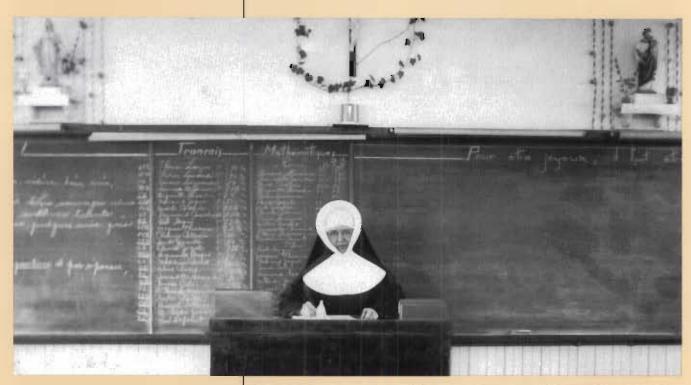


Réunis au pied du monument Maisonneuve, le moire Adhémar Roynoult et quelques personnolités montréolaises qui vont collaborer à lo mise sur pied des fêtes du tricentenoire de Montréal. Dans l'ordre habituel: J.-Olivor Asselin, Olivier Mourault, Adhémar Roynoult, Victor Morin et Taggart Smith.

remerciements à la fondation Kellogg qui vient d'offrir 24000\$ « pour aider les étudiants pauvres » des facultés de médecine et de chirurgie dentaire et du cours d'infirmières hygiénistes. Après avoir traité de quelques autres affaires courantes, les administrateurs accueillent le lieutenant-colonel Paul-E. Ranger, officier commandant du Corps École d'officiers canadiens de l'Université de Montréal. La visite du militaire, qui dirige un contingent de 1 275 officiers, sous-officiers et cadets, tous diplômés ou étudiants de l'Université de Montréal, revêt un caractère officieux : «Les autarités du district militaire nº 4, dit-il, sont à la recherche d'un local où elles pourraient caserner de 2 000 à 4 000 soldats qui suivent actuellement les cours d'entraînement. Elles demandent si la Société serait prête à mettre la partie qui restera inoccupée du nauvel immeuble du mont Royal à la disposition du ministère national de la Défense. » Malgré le caractère officieux de la proposition, un comité formé d'administrateurs est chargé de l'étudier. Le 29 juillet, «après mûre considération du projet avec M. Ernest Cormier, architecte et ingénieur, il ne saurait l'approuver ».

À l'autamne, l'intérêt du gouvernement canadien pour les espaces destinés à l'hâpital universitaire est toujours aussi vif. Le 23 octabre, de nouvelles démarches seront accomplies pour que ces locaux soient mis à la disposition de « douze à quinze cents sans-filistes ». Dix jours plus tard, l'Université se déclare disposée à louer jusqu'à la fin de la guerre, « 207 000 pieds carrés [20 000 mètres carrés] de l'espace destiné à l'hôpital universitaire [...] jusqu'à la cessation des hostilités entre les nations alliées et celles de l'axe ». Comment trancher entre les avantages promis par le gauvernement fédéral, qui serait dispasé à compléter l'hôpital, et le désagrément de devoir cohabiter pendant cinq ans avec une institution étrangère à l'Université? Les pressions de la Faculté de médecine et de l'Institut du radium auront finalement raison de ce prajet.

PORTRAIT DE FAMILLE



a campagne de souscription de 1947 bat son plein et l'Université, consciente d'être peu ou mal connue, se prête à un petit exercice de propagonde dont le résultat sera diffusé dans plusieurs journaux aux seules fins d'illustrer l'ompleur d'un réseau qu'elle oriente, depuis les jardins d'enfance jusqu'aux collèges classiques. Ses administrateurs n'hésitent pas, à cette époque, à inclure dans la famille des institutions dont elle supervise les pragrammes et signe les diplômes, l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Cammerciales. À l'exceptian de ces deux grandes sœurs, la plupart des écoles et instituts situés hors-campus serant, au cours des deux décennies suivantes, les assises sur lesquelles l'Université s'appuiera pour créer de nauvelles facultés et départements.

«L'Université, lit-on dans le document de prapagande, campte un ensemble d'institutians qui forment l'équivalent de la Faculty af Educatian du système universitaire anglais: l'Institut pédagogique des sœurs de la Congrégotion de Notre-Dame, l'École normale secondaire, dont la plupart des cours se donnent en dehors de l'immeuble central de la montagne, et l'Institut pédagogique Saint-Georges, logé sur place.

«Il faut ojouter à cet ensemble déjà considérable d'autres écoles affiliées ou annexées, situées dans la ville ou en dehors de la ville: la Schola Cantorum, le Conservatoire national de musique (M. Eugène Lapierre, directeur), l'École de musique de Nazareth, les écoles supérieures de musique des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, des sœurs de Sainte-Anne, des ursulines des Trois-Rivières (Marie de l'Incarnation), des sœurs de l'Assomption (Nicalet) et l'Institut musical du Canada; plusieurs écales ménagères, l'École d'éducation familiale et saciale, l'École supérieure de pédagogie familiale et d'enseignement ménager, l'Écale de service social, l'Écale de tourisme, le

Conservatoire Lassalle (diction et art dramatique), l'École de bibliothécaires, l'Institut canadien d'orientation professionnelle, l'Institut Pie-XI, école d'action catholique et de sciences religieuses. On sait en outre que l'Institut du radium foit partie de l'Université de même que l'Institut batanique.

«Enfin, l'Institut scientifique francocanadien, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, l'Union culturelle des Latins d'Amérique se rattachent très intimement à l'Université.

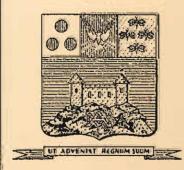
«Il est sans doute inutile de dire ici que, à l'Université de Montréal, l'enseignement se donne généralement en français et presque partout selon les méthodes françaises. Inutile aussi d'ajouter que l'on adapte ces méthodes aux besoins du Canada, pays d'Amérique. Afin de répondre à ces besoins, les facultés traditionnelles ont rajeuni leurs codres por l'organisation d'instituts au par l'affiliation d'écoles spécialisées. Lo Foculté de médecine compte un Institut d'anotomie pathologique, un Institut de microbiologie, un Institut de recherches en médecine et en chirurgie expérimentales, une École d'infirmières hygiénistes, un Institut de diététique; la Faculté des sciences se répartit en Institut de biologie, Institut de géologie, Institut botanique, Institut de physique, Institut de chimie doté d'un laborataire de chimie physiologique et de nutrition; la Faculté de philosophie se divise en trais sections: philosophie générale, Institut de psychologie, Institut d'études médiévales; la Faculté de théologie rayanne dans le public par son Institut Pie-XI; la Faculté des lettres aura bientât sa section de langue et de littérature française, son Institut d'histoire et son Institut d'études



anglaises; la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques a inauguré san Institut de recherches. Et l'avenir verra éclore bien d'outres organismes d'expansion intellectuelle, grâce auxquels l'Université atteindra toutes les closses de la population.

«Depuis longtemps déjà, elle intéresse le grand public por ses conférences littéraires ou scientifiques ouvertes à tous, par ses publications, por ses revues: La Revue canadienne, jadis La Revue trimestrielle canadienne depuis plus de 30 ons, L'Actualité économique, La Revue canadienne de biologie, L'Action universitaire, destinée surtout aux anciens diplômés, Le Quartier Latin, journal des étudiants.

«Rien n'est parfait de ce qui est humain, mais tout est perfectible. L'Université est imbue de cette d'auble vérité, et si elle cannaît ses limites actuelles, elle entend bien les dépasser, au service de l'âme et de l'esprit canadiens.»



À la fin de novembre, la question du logement des sans-filistes n'a pas encore été réglée, mais un autre projet, plus important et plus complexe, est en voie de prendre forme sur la montagne. La requête, discutée pour la première fois le 25 novembre, émone du Conseil national de recherches qui veut obtenir l'usage « d'environ 20000 pieds carrés [2000 mètres corrés] dons un immeuble où l'on pourrait installer des laborotoires pour recherches secrètes de guerre d'une très grande importance et qui doivent être entreprises au plus tard dans le cours des deux mois à venir». On saura plus tard que la décision de recourir à la bombe atomique ou cours de cette guerre avait été prise à la même époque par les Américains et que leur calendrier de travoil prévoyait l'amorce des trovaux à la fin de 1942 et l'utilisation de la bombe au cours de l'été 1945. Dans le plus grand secret, un grand nombre de physiciens, ingénieurs, mothématiciens et outres ont trovaillé dans l'aile ouest du bâtiment principal de l'Université au développement d'une technique de construction et de détonation de la bombe atomique, entreprise connue ensuite sous le nom de « projet Manhattan ». Les scientifiques italiens, polonais, russes, allemands et autrichiens ont pu pénétrer chaque jour dans le laboratoire du mont Royal et construire, à Chalk River, un réacteur nucléoire sans attirer l'ottention des forces ennemies et sans communiquer d'aucune manière avec le personnel de l'Université qui ignorait tout des activités qui s'y déroulaient.

Si l'installation des facultés dans l'immeuble de la montagne s'étale sur presque toute la première partie de l'année 1942, le déménagement proprement dit se déroule entre la mi-août et la mi-septembre. Le Devoir du 20 août raconte les progrès du déménagement en débordant sur l'un de ses aspects les plus amusants, ce qui permet de constater que les professeurs participent activement au transfert des biens d'un immeuble à l'autre : « Chose scandaleuse au premier abord, la plupart des caisses portent des étiquettes comme celles-ci : Johnnie Walker, John Dewar, Special Liqueur, etc. Cependant, si on le leur demande, les professeurs qui surveillent le travail du déménagement et y prennent part se défendent bien d'avoir bu tout ce qu'ont jamais contenu ces innombrables caisses. Il est évident que la Commission des liqueurs a voulu coopérer avec l'Université à assurer le sûr emballage des instruments de toutes sortes. »

L'Université de Montréal, rue Saint-Denis, après 1920, alars que l'escalier extérieur est flanqué de deux canans. En 1941, le gauvernement du Canado, qui a lui-même distribué ces « trophées » à la fin du premier canfila Ville de Montréal et aux outres propriétoires de canans de les mettre à la disposition de la « division de la récupération ».

En invitant les Canadiens à se défaire des canans expasés dans leurs grands parcs, an leur promettait d'utiliser à des fins de guerre le matériel ainsi récupéré. «Un codeau paur Adolf», scandaient les survivants de la guerre de 1914-1918.



La rentrée o lieu le 14 octobre. « Professeurs et étudiants délaissaient le vieux quartier latin, le bâtiment aux murs intérieurs chancelants de la rue Saint-Denis et prenaient le chemin du mont Royal. Le rêve [...], mointes fois transformé en cauchemar, devenait enfin réalité. Sans daute allait-on encore », présumait justement un jeune étudiant en droit, « consentir des sacrifices. Les meubles manqueraient. Des salles resteraient inachevées. Il faudrait, plusieurs fois par jour, escalader, dans un long escalier mal bâti, les flancs de la montagne. On pataugerait dans la boue de la chaussée les jours de pluie. Qu'impartait! Nous prenions possession de salles et de bureaux dans une construction toute neuve, par les fenêtres desquelles se précipitaient à flot le soleil et la lumière. »

En Terre promise

Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, le 3 septembre 1939, et l'annonce, sept jours plus tard, de la participation canadienne au conflit auront une influence directe sur l'évolution de l'Université de Montréal. Les visées fédérales sur l'édifice et la présence de savants étrangers sur le campus affectent l'administration, mais les besoins prapres à l'armée, plus exigeante sur la qualité des recrues qu'elle ne l'était au cours du précédent conflit, influencent l'enseignement. Dès 1940, les administrateurs se montrent disposés à farmer des médecins, des météorologues, des géographes, des mathématiciens et des ingénieurs prêts à travailler dans ce contexte particulier. Ils daivent composer avec les facultés, en particulier celle de médecine, qui vont s'opposer à toute tentative visant à réduire le temps de formation des étudiants.

Armée et industries de guerre réclament du personnel spécialisé issu des facultés qui leur ouvriront l'univers des sciences exactes, de la médecine, de la pharmacie, de la chirurgie dentaire et du génie. Deux groupes d'étudiants viennent grossir les rangs des facultés. Le plus prestigieux est formé de ceux qui entrent à l'université pour bénéficier du soutien financier accordé aux étudiants ayant exprimé l'intention de s'enrôler volontairement. L'autre groupe est attiré par les «facultés de luxe», facultés réputées « inutiles ». Ainsi sollicitée, l'Université transgresse ses propres règles et s'ouvre à des étudiants qui n'ant pas suivi le sacro-saint parcaurs collégial. Elle accepte, contre son gré, de dispenser une formation d'appoint aux jeunes gens qui se sont enrôlés et dont les connaissances en mathématiques, en géométrie ou en physique doivent être aiguisées, et la catégorie des étudiants réguliers, obligatoirement titulaires d'un diplôme décerné par un collège classique, est remise en question. L'Université de Montréal est invitée à faciliter l'admission des francophones ayant obtenu un baccalauréat par la fréquentation des cours du soir donnés au Collège Sainte-Marie et à Sir George Williams. On lui demandera bientôt de mettre au point une formule dite d'« extension de l'enseignement » qui permettra à ceux qui n'ont pas de baccalauréat de s'y préparer à l'université même,

En 1941, l'enseignement des sciences fait l'objet de soins particuliers. C'est la fin de la légende associée à l'utilisation de quelques microscopes Le cadet André Jabin, étudiant au Callège Jean-de-Brébeuf, présenté aux lecteurs de La Presse, le 5 juillet 1941.





Quelques membres du Carps Écale des officiers canadiens.

Aide à la Pologne

Pendant toute la durée de la Deuxième
Guerre mondiale, l'Université se déploie
pour le bénéfice des nations persécutées.
À la fin du conflit, elle participe aux campagnes de reconstruction de l'Europe et
appporte son soutien aux universités dont
l'activité a été suspendue. Le 26 novembre
1946, au nom de la Commission des
études, le secrétaire général, Édouard
Montpetit, adresse aux doyens des facultés
et aux directeurs des écoles une demande
d'aide destinée aux institutions d'enseignement supérieur de Pologne dont bon nombre ont été pillées ou détruites.

- « Il s'agit pour l'instant, écrit-il, d'assurer l'envoi en Pologne de :
- Ouvrages scientifiques de toutes catégories, comprenant si possible des exemplaires de publications se trouvant dans les bibliothèques, salles de lecture ou collections particulières.
- Textes de cours faits par des professeurs d'université et publiés sous les auspices des universités et des collèges intéressés.
- Catalogues et imprimés de toutes catégories, susceptibles d'intéresser des professeurs de lycées.
- Objets divers nécessaires à l'étude, tels que cahiers, dossiers, papier à écrire, plumes, crayons, compas, planisphères, cartes géographiques, etc.
- Tous objets susceptibles de faciliter l'enseignement. »

antiques, loués par l'Université aux étudiants à raison de 10\$ par année. Désormais, l'Université les vendra à crédit! N'empêche. En dépit de la guerre, certains signes sont annonciateurs de changements. « Malgré les sacrifices et les privations qui furent le lot pendant ces dix années, écrit Léon Lortie, les facultés et les écoles avaient fait de notables progrès, particulièrement dans l'organisation de la recherche. Les facultés de médecine et des sciences dont le personnel enseignant s'était accru par le retour des boursiers qui étaient allés canquérir des doctorats en Europe et par la venue de professeurs étrangers se faisaient surtout remarquer à cet égard.»

« Nous entrerons en Terre promise », disaient les étudiants. C'est également vrai paur les facultés de culture, depuis toujours en butte aux préjugés, qui profitent du climat suscité par le déménagement. Hier coincées, elles s'apprêtent, dans tous les sens de l'expression, à occuper plus d'espace. Le recteur les y invite d'ailleurs clairement quand il écrit que l'institution, « maintenant bien pourvue du point de vue matériel, se doit d'atteindre son idéal magnifique d'université catholique et française. Cela signifie, entre autres choses, que certaines facultés, comme celles de philosophie, de droit, de littérature, de sciences sociales, daivent prendre l'importance qu'elles ont accoutumé d'avair dans les universités latines. »

L'Université est donc sensibilisée au rôle moteur que peut jauer, par exemple, sa Faculté de philosophie que Wilfrid Bavey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill, admire. Il a souvent répété que cette camposante offrait un matériau original, attrayant pour les Anglo-Canadiens et les Américains. « Les universités américaines, renchérit Marie-Ceslas Forest, doyen de la Faculté, n'ont pas de véritable faculté de philosophie. Et plusieurs cammencent à se rendre compte que c'est une lacune tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue maral et social. Nous pourrions les attirer peu à peu vers nous. Mais il faudrait pour cela, conclut-il en 1941, que la Cendrillan moderne, comme celle du conte, se transformât grâce à quelque fée bienfaisante. »

Cette faculté n'est pas la seule à profiter du premier budget de fonctionnement, près de 400000\$, confié aux administrateurs en 1941. Le Séminaire de philosophie s'enrichit de l'École narmale secondaire dont les caurs, inaugurés le 20 octobre 1941, s'adressent aux professeurs des collèges classiques et se concentrent sur leur farmation pédagogique. Une idée nouvelle pour laquelle on recrute les spécialistes des questians reliées à l'enseignement et aux matières enseignées dans les collèges : biologie, géographie, grec, latin, français, anglais, beaux-arts, mathématiques, physique, histoire, etc. En 1942, deux écoles importantes, sciences sociales et pharmacie, deviennent facultés. Conséquence de la farmation des officiers militaires, la Faculté des sciences se dote d'une chaire de géologie, jette les bases d'un Département de physique et réorganise le Département de biologie. La Faculté de médecine, grâce à laquelle l'Université a obtenu la cote A dans la classification de la toute-puissante fandation Rackefeller, propase une série de cours adaptés à la pratique médicale sur champ de bataille et se penche sur un aspect fondamental de la prévention en créant l'Institut de diététique et de nutrition. Quant à la Faculté de chirurgie dentaire, elle s'affirme grâce



Monseigneur Jaseph Chorbonneau et le recteur Monseigneur Olivier Mauroult président à l'inauguration du nouvel immeuble de l'Université de Montréal sur le mant Royal en présence de plusieurs invilés.

Un dentiste «fashionable»

La Patrie du 5 octobre 1947 salue le retour à Montréal d'une figure célèbre en France et presque oubliée à Montréal, le docteur Nolain Trudeau. Pendant les 32 onnées qu'aura duré son séjour dans l'ancienne mère patrie, il a protiqué dons «les milieux les plus fashionables, surtout aux stations balnéaires: l'hiver à Cannes et l'été ò Le Touquet, sur la côte nord. Sa plaque à toujours annoncé fièrement: "de l'Université de Montréal". Il était le grand ami en France d'un autre auquel l'exil a profité, le docteur Norbert Morin, de Saint-Hyacinthe, qui fut secrétaire du Motor Yacht Club de la Côte d'Azur, et qui est aujourd'hui médecin commandont de l'armée française en Indochine.»



aux connaissances acquises à l'étranger par de jeunes dentistes audacieux.

Au mois de mai 1943, on répand la bonne nouvelle: l'inaugurotion officielle, reportée faute de temps et de moyens, aura lieu en ce symbolique 3 juin, fête de l'Ascension. Les étudionts qui ne peuvent assister au concert de l'orchestre de la Société des concerts symphoniques, dirigé par Désiré Defauw, ont été autorisés à se rassembler le lendemain dans l'auditorium, pour la projectian d'un film d'animation: Fantasia de Walt Disney! Entrée gratuite! Parce qu'on patauge toujours dans la boue et que d'importants travaux « se poursuivent encore dans la maison », on refuse à la Société Saint-Jean-Baptiste l'outorisation de prendre en main une grande visite populaire prévue pour les 4, 5 et 6 juin.

Une cérémonie intime « réservée à la famille universitaire » ouvre les fêtes : Monseigneur Joseph Charbonneau, qui a succédé le 31 août 1940 à Monseigneur Georges Gauthier à titre d'archevêque de Montréal et de chancelier de l'Université, célèbre la messe d'inauguration dans le petit orotoire de l'institution. Dans l'après-midi, quelques centaines d'invités se rossemblent dans la cour d'honneur où le chancelier accamplit le rituel des prières et des gestes de bénédiction. On recannaît Adélard Godbaut, premier ministre du Québec, Louis Stephen Saint-Laurent, ministre canadien de la Justice, et Adhémar Raynaud, maire de Montréal, qui entrent ensuite dans la salle des promotions où le chancelier prononce le discours préliminaire à la remise de 33 doctorats décernés à titre honorifique à des personnalités canadiennes et étrangères, dont l'ex-recteur, Vincent Piette, et l'architecte du campus, Ernest Cormier. Le «foyer de sciences», le «phare sur la montagne» entrait dans son existence afficielle.

« Messieurs, déclarait le chancelier, je n'ai pu qu'effleurer le sens de cette cérémonie d'inauguration, qui reçoit tant d'éclat de votre présence. Paur nous, de Montréal, il reste un dernier aspect que je me dois d'évaquer avant de terminer. En 1643, M. de Maisonneuve plantait la croix sur la montagne de Montréal. À 300 ans de distance, en 1943, nous inaugurons, sur cette même montagne du mont Royal, la Cité du savoir. Fide Splendet et Scientia. »

L'heure est aux alliances nouvelles et au raffermissement des liens plus anciens. L'Association générale des diplômés, créée le 15 juin 1934 pour venir en aide à l'Université, compte 6 000 membres qui se dotent, en 1943, d'un véritable outil de communication, L'Action universitaire: « Oubliant les cloisons d'ailleurs fictives des facultés et écoles, ils se groupent sous une seule bannière, celle de l'Université. Par leur revue [...], ils entretiennent la flamme de la salidarité universitaire. » Du côté des étudiants, déjà appuyés par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et par les associations formées dans la plupart des facultés, on ranime la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes (FNEUC) qui met sur pied une commission d'enquête sur les revenus et les dépenses des étudiants, sur la structure des associations étudiantes et sur l'octroi de prêts sans intérêt aux étudiants. Appuyée par le Service national de placement et le Service de placement de l'Université de Montréal, l'AGEUM crée un service de placement étudiant. Entre novembre 1947 et mars 1949, l'organisme offrira plus de 25000 emplois à horaires et durée variables à sa clientèle.

- inauguration DE/ MOUVEAUX immeuble/ bu mont-royal --

Georges Simard a. m.d. O. Halecki Courstite all arken brenniges Marie - Moine Daveling Suestforminer. Scheren beloweren Thry to N. 1 hag with your wit. SIN mude an

135

findant and

Extrait du livre d'or, le 3 juin 1943

Les sources du renouveau

Atténués par l'injection de quelques millions en mai 1942, les besoins financiers reliés à la croissance des facultés ne sont pas entièrement comblés. Le 1^{er} juin 1945, à lo demande de la Société d'administration, Québec vote un nouvel amendement à la *Loi pour venir en aide à l'Université de Montréol* afin de procéder à la nomination d'un commissaire-enquêteur et d'un comptoble vérificateur qui analyseront «l'organisation, la direction, l'administration, le fonctionnement et les besoins de toutes les facultés qui composent l'Université de Montréal». Au mois de janvier suivant, la mission est confiée à Irwin Conroe, un Américain de l'État de New York auquel on donne une année pour, en compagnie des « meilleurs experts américains disponibles », visiter les lieux et rencontrer les administrateurs, les doyens des focultés et les professeurs.

COMITÉ DES DONATEURS

Par contrat notarié passé le 17 novembre 1947, il a été institué et formé un comité dit «Comité des Donateurs de l'Université de Montréal».

Il y est stipulé en vertu des conventions faites entre la Société d'Administration de l'Université de Montréal et le Comité des Donateurs que tous les fonds recueillis au cours de la campagne de souscription sont versés entre les mains du Comité qui a pour mission de s'assurer de leur emploi exclusif aux fins énumérées ci-contre.

Ce Comité se compose de :

Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau, D.PH., D.TH., D.D.C.
Archevêque de Montréal et Chancelier de
l'Université de Montréal

L'honorable Maurice-L. Duplessis, C.R., LL.D.
Premier Ministre de la Province

M. J.-O. Asselin, Président du comité exécutif de la cité de Montréal

M. Beaudry Leman, B.SC., I.C., D.SC.COM. Président de la Banque Canadienne Nationale

L'honorable E. L. Patenaude, c.p., c.a., LL.D. Président de la Banque Provinciale du Canada

Dr Donald-A. Hingston, Président de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal

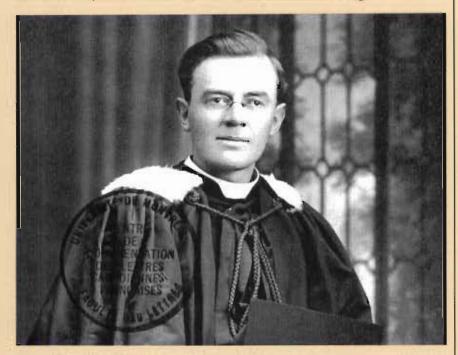
L'honorable Alphonse Raymond, M.C.L., LL.D.
Président de la campagne de souscription

L'honorable F. Philippe Brais, C.B.E., C.R., M.C.L., LL.D. Président de la campagne de souscription

Étienne Crevier, v.A., L.S.C. Directeur général de la campagne de souscription

POUR S'ADONNER À DES ÉTUDES DÉSINTÉRESSÉES

a Faculté des lettres est l'une des trois facultés dont la création vise à combler le vide laissé par la disparition momentanée de la Faculté des arts. Au moment de son inauguration, à l'automne de 1920, elle n'a à offrir qu'un cours de littératures française et canadienne, ainsi En 1947, décrivant la Faculté dont il est le doyen depuis 1943, Arthur Sideleau se félicite de pouvoir annoncer que «tous nas diplômés de l'an dernier, pour ne mentionner que ceux-là, ont facilement trouvé de l'emploi dans les universités américaines ou anglo-canadiennes.



Entré à l'Université de Mantréal en 1909, saus le vice-rectarat de Manseigneur Gaspard Dauth, Manseigneur Émile Chartier sera témain et acteur de la naissance de l'Université de Mantréal. Il a également créé la Faculté des lettres, dant il a été le dayen, de 1920 à 1944, laquelle il a également assumé la fanction de vice-recteur de l'Université.

que les populaires canférences publiques de l'ancienne Faculté des arts. Pour le reste, son enseignement est orienté vers la farmation et lo culture générale des maîtres qui se destinent à l'enseignement secondaire. Ces derniers appartiennent en général au clergé, seul graupe à pouvair s'offrir le luxe de fréquenter une faculté aù, selon une formule en usage à cette époque, an s'adonne à des « études désintéressées ». Désintéressées parce que ne conduisant à aucune fanction rémunérée, les postes de professeurs étant à cette épaque, comme ils le seront encore en 1950, fermés à toutes fins utiles aux laïcs.

Il est important de le nater, quand on sait qu'il n'y a pour le moment à peu près aucune ouverture vers le professorat dans les collèges classiques de la pravince de Québec, paur les diplômés loïques d'une faculté des lettres.»

Cette situation est la conséquence prévisible de l'orientation donnée à la Faculté en 1920, quand l'Université tentait d'élever le niveau de culture des professeurs œuvrant dans les collèges classiques placés saus la férule de la Faculté des arts. C'est à l'intention des enseignants qu'on imite, ici, le modèle de la licence ès lettres française. Avec les 5000 \$ qu'on lui confie paur mettre sur

Le chanoine Lionel Graulx ò son pupitre. En 1927, ayant fait volair l'abligation dans laquelle il se trouve de prendre charge de so mère, if devient le premier professeur de la Faculté des lettres avec le statut de professeur ò plein temps, avec un traitement annuel de 2 400\$.

pied la Faculté des lettres, Émile Chartier va à l'essentiel : «langue et littérature grecques, lotines et onglaises, littérature conadienne, histaire générole, géographie universelle et canadienne, langues modernes». Le recrutement des professeurs s'appuie sur les relations harmonieuses qui lient la Sarbonne et l'Institut cathalique à la jeune Université de Montréal et permet, après quelque temps, d'aligner les noms de personnalités qui devront à cette tribune la populorité dont ils jauirant auprès de la papulation lettrée. Émile Chortier, secrétaire général de l'Université et doyen de la Faculté des lettres, est un helléniste. Il se réserve l'enseignement du grec et de la littérature canadienne. À Oscar Maurice, qu'il a cannu en France, il canfie l'enseignement du latin. Lionel Groulx, qui

depuis 1915 raconte et souligne les hauts foits de l'histoire du Canada, se joint ò ceux-ci en canférant à la matière qu'il enseigne une dimensian nationaliste inédite. L'histoire n'est plus matière à contemplatian, mais ò analyse. L'enseignement de la géagraphie canadienne et universelle incambe à Émile Miller et le polyglotte Henri Jasmin se charge des cours d'initiation aux langues modernes: l'allemond, l'espagnol, l'italien. L'Anglais William Atherton accepte lo choire de littérature anglaise et le jeune Jean Désy, boursier du Québec à Paris, rentre à Mantréal paur enseigner l'histoire européenne générale et accuper, plus tard, le paste de secrétaire de la Faculté. Émile Chartier raconta lui-même comment l'histoire de l'Acadie s'intégra au programme: «Enfin, à la requête du financier



Auguste Richard, un descendant des Doucet, la Faculté créa un cours spécial d'histoire de l'Acadie, défrayé par ce philanthrope. Il proposo lui-même le professeur, l'oimable professeur Aucoin, un spécialiste des questions ocadiennes.»

La Deuxième Guerre mondiole prive le Québec d'ouvroges de référence français, de dictionnaires, d'encyclopédies, de romans. Elle force aussi les étudiants, qui projetaient de compléter leurs études par un séjour en France, à se tourner vers les États-Unis. Cette époque de transition obligatoire annonce le déclin progressif du modèle français à la Foculté des lettres et oilleurs à l'Université où un mouvement semblable est observé. L'entrée en scène du doyen Arthur Sideleau, qui succède à Émile Chartier en 1945, annance un meilleur équilibre entre la nécessité d'être fidèle aux « disciplines troditionnelles de la France » et l'obligation d'adapter la Foculté à «la concurrence des systèmes anglocanadiens et américains construits selon le cycle ès orts et orientés plutôt vers la spécialisation».

Cette ère voit opparaître les premiers professeurs loïques, por surcroît premiers professeurs à plein temps à lo faculté. Guy Frégault y entre en 1940, au retour d'un séjour de deux ons à l'Institut d'études historiques de Chicogo. Après avoir épaulé le chanoine Lionel Groulx, il prend la tête de l'Institut d'histoire qui est fondé le 10 décembre 1946 et qui reçoit ses premiers étudionts au mois de septembre suivant. Lo direction de l'Institut de géographie, formé en même temps, est confiée à Pierre Dagenois.

Jeon Houpert, recruté en 1943, figure pormi les premiers professeurs de carrière, non seulement de la Faculté, mois de l'Université: « Nous avons constitué, si je puis dire, le premier noyau des professeurs de carrière de la Faculté des lettres. » Plutôt un pépin car, si la popula-

tion étudiante passe de 25 étudiants en 1943 à plus de 400 en 1950, les budgets réservés à l'embauche des professeurs restent anémiques. Pour accroître leur nombre l'Université développa, selon Houpert, une technique qui consistait à «engager des professeurs compétents, bien préparés et qui soient plein temps et quand on ne pouvoit pos y orriver, on tâchait de trouver des curés qu'on payait 10\$ de l'heure et que d'outres occupations ou moyens faisaient vivre. [...] Mais voyez-vous, c'étoit toujours la lutte continuelle de Monsieur Sideleau, comme doyen, d'arriver à trouver des gens et puis de se demonder: "Est-ce que je pourrai les poyer?" Pour les poyer, il ne fallait pas qu'ils aient des charges de famille ou qu'ils aient besain de vivre comme du monde ordinoire. Voilò! peut-on dire, le drame que celo a été. »

Quand démorre la campagne de souscription de 1947, les facultés qui composent l'Université de Montréal se définissent à l'intérieur d'une série d'articles publiés dans un numéro spécial du journal La Presse, paru le 28 octobre 1947. Puisqu'il faut recueillir anze millions de dollars, il est indiqué de dire à quoi ils serviront. Dans son texte, Arthur Sideleau n'hésite pas à désigner la bibliothèque comme l'enfant pauvre de la Faculté des lettres: «Celle-ci nous fait déplarablement défaut à l'heure actuelle. Si nous n'avions pas, pour remédier à cette locune, les bibliothèques de la ville de Montréal et plus spécialement celle de l'Université McGill, qui accueille nos étudiants avec une sympathie dont je lui sais gré, nous ferions presque aussi bien de fermer nos portes. Une foculté des lettres vaut autant par sa bibliothèque que par ses professeurs et j'oi presque envie d'ajouter qu'elle pourrait plus facilement se posser de professeurs que de bibliothèque.»

Qui est Conroe?, se demande-t-on à l'Université. «L'Histoire contient un certoin nombre d'énigmes qui désarçonnent les historiens et réjouissent les romanciers, lit-on dans Le Quartier Lotin du 17 octobre 1947. Il y a eu l'"Homme au masque de fer", il y aura désormais le "Mystère Conroe". L'affaire commence en 1946. Un certoin monsieur Conroe, Américain de naissance et expert en choses universitaires, est mandé pour enquêter sur l'organisation des services de l'Université [...]. Son enquête se déroule normalement pendant quelques mois. Il va d'une faculté à l'autre, scrutant les dacuments, questiannant les emplayés, puis, taut à caup, les journaux cessent d'en parler. Il disparaît brusquement et tatalement de la scène [...]. »

Au début de l'année 1947, le commissaire a déposé les 53 premières pages d'un rapport qui retrace les origines des prablèmes financiers et expose leurs canséquences sur l'organisation et le fonctionnement des facultés et le bien-être général du personnel enseignant. Dans la version complète et définitive de ce dacument, livré le 8 août 1947, Canrae recommande qu'une échelle de salaire « satisfaisante », élevée de la moitié et parfois presque aux deux tiers des salaires alars payés, remplace d'urgence une palitique salariale impravisée. Il suggère en outre que la priorité soit accordée à la canstitution d'un fonds de pensian pour les employés des facultés, que l'université se camporte en entreprise et cesse d'être inactive pendant la période des vacances estivales, qu'elle se penche sur le bien-être des étudiants et qu'elle favorise le remplacement des prafesseurs à temps partiel par des professeurs de carrière.

Ayant pris connaissance de la première partie du rapport Conrae, la Saciété d'administration adopte les vues du commissaire et met sur pied une vaste campagne de souscription qui dait lui permettre de se classer au même rang que les institutions semblables en Amérique du Nord. Le 21 avril 1947, devant le maire de Montréal et les membres du comité exécutif de la Ville de Montréal réunis dans la salle des pramotions, Monseigneur Joseph Charbonneau, chancelier de l'Université, président de la Société d'administration et archevêque de Mantréal, sollicite le concours des Montréalais: «L'Université ne demande pas la charité du pauvre; elle n'a pas de dette et elle est fière d'être ce qu'elle est devenue. Mais elle canstate que, maintenant, ses prapres développements, dans un milieu en progression rapide, la dépassent elle-même et lui imposent des fardeaux nauveaux paur qu'elle reste à la hauteur des événements et qu'elle rende les services accrus qu'on lui réclame.»

Le soir même, J.-O. Asselin, président du camité exécutif de la Ville de Montréal, donne le ton à la levée de fonds : «Je comprends que la campagne de sauscription lancée par l'Université de Montréal devrait apporter une somme de onze millions de dallars et je crois que la Ville de Montréal doit réclamer l'hanneur de faire la première souscription. Je ne suis pas autorisé à dire ce que donnera la Ville, mais j'estime que si, dans des années difficiles, elle a pu verser un million, elle ne peut faire moins dans les circonstances actuelles que d'offrir deux millions ou 20 pour cent de la somme totale à San Excellence Monseigneur Charbonneau.»

En prévision du lancement officiel, le 26 octobre 1947, une consigne est donnée aux étudiants : soigner leur image et celle de l'Université. C'est

\$15,000

Abitibi Power & Paper Co. Ltd.

Anonyme

Canadian Industrial Alcohol Co. Ltd.

Catelli Food Products Ltd.

Cie de Papier Rolland Ltée (La)

Corporation de la Ville Lasalle (La)

Couvrette Sauriol, Limitée

Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Ltd.

Fabrique Notre-Dame de Grâce (M.)

Fabrique St-Ambroise (M.)

Fabrique St-Anselme (M.)

Fabrique St-Vincent de Paul

de Montréal (M.)

Fabrique Ste-Madeleine (Outremont) (M.)

Howard Smith Paper Mills Ltd. & Canada

Paper Co.

Hudon & Orsali Ltée

Montreal Coke and LaSalle

Manufacturing Co.

Ogilvie Flour Mills Co. Ltd.

Price Brothers & Co. Ltd.

Sœurs Ste-Croix (Les)

\$13,500

Fabrique Notre-Dame des Neiges (M.)

Robin Hood Flour Mills Ltd.

\$12,000

Fabrique St-Enfant-Jésus

(Pointe-aux-Trembles) (M.)

Miron & Frères

\$11,500

Anonyme

Anonyme

\$11,000

Fabrique Notre-Dame Auxiliatrice (M.)

\$10,000

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Basilique de Montréal (La)

Beaubien, Famille, par Succession Honorable

Louis Beaubien

Beaubien, L. G. & Compagnie

Boileau, Damien Limitée

Brais, Honorable F.-Philippe, c.R., C.B.E.,

M.C.L. LL.D.

Canada Packers Ltd.

Canadian Breweries (Quebec) Limited

Canadian Celanese Limited

Chambre de Commerce du District de

Montréal (La)

Commission Scolaire St-Viateur

d'Outremont (La)

Cie d'Assurances du Canada

contre l'Incendie (La)

Cité de Granby (La)

Cité de Sorel (La)

Compagnie de Jésus (La)

Cie Légaré Limitée (La)

Congrégation des Pères de Ste-Croix (La)

Congrégation Notre-Dame (La)

Consumers Glass Co. Limited

Corporation Municipale de la

Ville St-Pierre (La)

Cypihot, Docteur Hector

Dominion Glass Co. Ltd.

Dominion Rubber Co. Ltd. Fabrique Notre-Dame de la Paix

(Verdun) (M.)

Fabrique Notre-Dame de Lourdes

(Verdun) (M.)

Fabrique Notre-Dame du

T. S. Sacrement (M.)

Fabrique St-Barthélémi (M.)

Fabrique St-Eusèbe (M.)

Fabrique St-François d'Assise (M.) Fabrique St-François Solano (M.)

Fabrique St-Germain d'Outremont (M.)

Fabrique St-Irénée (M.)

Fabrique St-Jacques (M.)

Fabrique St-Joseph (M.)

Fabrique St-Laurent (M.) Fabrique St-Pierre de Sorel (S.H.)

Fabrique St-Viateur (M.)

Fabrique St-Zotique (M.)

Fabrique Ste-Marguerite-Marie (M.)

Gatineau Power Company

Hollinger Cons. Gold Mines Ltd.

Laboratoire Nadeau Limitée

- 12 ---

Le Comité de l'Aide à l'Université le Mentréal à l'henneur de vous remettre un emplaire de sen Rapport officiel sur la campagne de souscription. Il désire profiler de ette occasion pour vous remercier de nouveau le la générosilé avec laquelle vous avez répondu son appolen faveur d'une institution dont l'épanouissement est le gage d'un avenir meilleur province de Duébec et le pays tout entier.

Carte accompagnant le roppart du Comité de la compagne de sauscription en faveur de l'Université de Mantréal, le 30 avril 1948. du moins le souhait exprimé par le recteur dans un texte publié dans l'édition du 3 octobre du Quartier Latin: «Trève aux critiques, même fondées, qu'on a toujours tort de livrer en pâture au public, et que, dans l'occurrence, on devra taire complètement. Les besains auxquels an veut répondre sont indiscutables. On vous convie à un travail d'équipe, discipliné et généreux. Il ne sera pas dit qu'on trouvera parmi nous des récalcitrants [...]. On fait appel à la population en votre faveur, souligne-t-il aux étudiants, n'est-il pas élémentaire que vous vous rendiez le plus sympathiques passible à cette population?»

La campagne se déroule sous la surveillance du Comité des donateurs de l'Université créé pour l'occasian. L'un des membres les plus influents de cet organisme de vigilance est justement le chef du gouvernement du Québec, l'honorable Maurice Duplessis. Celui-ci aura désarmais deux motifs plutôt qu'un seul pour se préaccuper du sort de l'institution puisque c'est au Comité des donateurs qu'incomberont la gestion des sommes recueillies pendant cette campagne de souscription et la décision de leur affectatian: hôpital général, laboratoires de recherches, maison des gardes-malades, services auxiliaires, établissement d'un fonds de pensian et de retraite pour le personnel – « lequel ne devra pas excéder un million sept cent cinquante mille dollars » –, maison des étudiants, parachèvement du campus, achèvement de l'installation des facultés et services: laboratoires d'enseignement et de recherches, bibliathèque centrale, services de chauffage, d'électricité et d'eau, construction des voies d'accès, clôture et terrassement.

La campagne est à peine lancée que la Ville de Montréal approuve l'octroi des deux millians promis en avril. Le public, stimulé par le rôle qu'entend jouer l'institution dans l'avenir de la « nation canadienne-française », emboîte le pas, mais pour le convaincre du bien-fondé de la sollicitation et, surtout, pour le persuader que cet outil lui est bel et bien accessible, le campus s'ouvre. Les employés participent à l'organisation des visites. Georges Baurgeois, qui était directeur du service des achats à cette époque, se souvient d'avoir lui-même préparé ou fait préparer «les réceptions des divers groupes qu'on a reçus à ce moment-là, pour leur montrer le degré d'avancement de l'université et puis paur essayer de les convaincre, par des discours plus ou mains intéressants, qu'ils devaient souscrire à l'Université de Montréal.» Au mois de février 1948, les arganisateurs enregistrent un surplus de près de deux millions par rapport à l'objectif initial de onze millions. Québec, qui verse deux millions huit cent mille dollars dans les coffres de «l'Université du Mont-Lumière», ne néglige pas pour autant Laval et le Bishop's College de Lennoxville qui reçoivent respectivement quatre millians et un million.

Une pénible mutation

Plus riche qu'elle n'a été jusqu'ici, l'Université envisage une réarientation et une réorganisation dont elle confie l'ébauche à un camité composé du chanoine Gearges Deniger, de Maximilien Caron et de Wilbrod Banin. Pour la première fois de son histoire, l'institution peut se détacher des contingences matérielles et se concentrer sur les aspects essentiels de sa missian

et s'orienter dans le sens des grands axes proposés par le rapport Conroe. L'Université entreprend donc les démarches qui vont la conduire à la reconquête de l'autonomie administrative dont elle a été privée au printemps 1939 quand, sanctionnant la Loi pour venir en aide à l'Université de Montréal, le gouvernement du Québec lui imposait une tutelle de dix ans et confiait sa gestion à la Société d'administration.

Des professeurs de l'Université, des spécialistes du droit canon ainsi que les évêques de l'archidiocèse évoluent, soupèsent les modifications devant être apportées à la charte de 1920 pour qu'un « mode efficace d'organisation de l'Université » soit enfin mis en place. Officiellement, la Société d'administration n'a pas juridiction à ce chapitre, mais elle obtient l'appui du gouvernement et s'engage dans le processus de révision qu'elle conduira à terme.

Les entraves à son essor ne sont pas d'ordre exclusivement finoncier ou constitutionnel. La misère qui a longtemps été son lot l'a munie des réflexes de ceux qui parent au plus pressé. Habituée à colmater des brèches, elle planifie au petit bonheur et néglige se définir ses priorités. On la verra donc, dans l'affectation des fonds recueillis pendant la campagne, s'orienter dans le sens des pressions. Traditionnellement appuyée sur le charitable engagement des religieux qui formaient la majeure partie de son corps enseignant, elle refuse de les bousculer en les invitant à la retraite ou en les confrontant à une génération de jeunes professeurs qui attendent leur tour. Elle répugnera langtemps encore à payer des salaires décents aux laïcs puisque, jusqu'à cette époque, la plupart des «professionnels» voyaient dans le fait d'enseigner un honneur qui compensait largement la faiblesse de leurs honoraires. De plus, les liens noués entre les administrateurs et les doyens des facultés, rapports amicaux entretenus depuis le collège, ne favorisent pas un changement d'ottitude ni une intervention autoritaire dans l'évolution des constituantes de l'institution. Le professeur Marcel de Grandpré porle de l'autonomie des facultés, une autonomie qu'on voudrait remplacer par une appartenance générale au corps central. «L'image qui m'est restée du problème fondamental de l'Université à cette époque-là, c'est que les facultés professionnelles avaient été des écoles indépendantes avant la créotion de l'Université et qu'elles avaient conservé des attitudes, sinon un statut, qui faisaient que médecine, droit, médecine vétérinaire, médecine dentaire fonctionnaient encore, en pratique, comme les écoles indépendantes qu'elles avaient été auporavant. » Pour ces raisons, après s'être engagée dans la campagne de souscription de 1947 en promettant une modification de ses relations avec les membres du corps prafessoral et les étudiants, l'Université n'est pas, à l'issue de la campagne, tout à fait prête à s'exécuter.

POUR S'INTÉRESSER AUX PROBLÈMES DE L'HEURE

«L'enseignement dans notre province a-t-il été jusqu'ici suffisamment pratique et méthodique? A-t-il été adapté à la situation? Il ne suffit pas d'enseigner, il faut former. Si le défaut capital des Canadiens français est le manque d'initiative et de volonté, on corrigera ce penchant à l'indolence en développant le sens de la responsabilité, le souci de l'action; on fera en sorte que l'éducation exerce sa fonction sociale. Orner l'esprit est bon; préparer à la vie est mieux.»

Édouard Montpetit

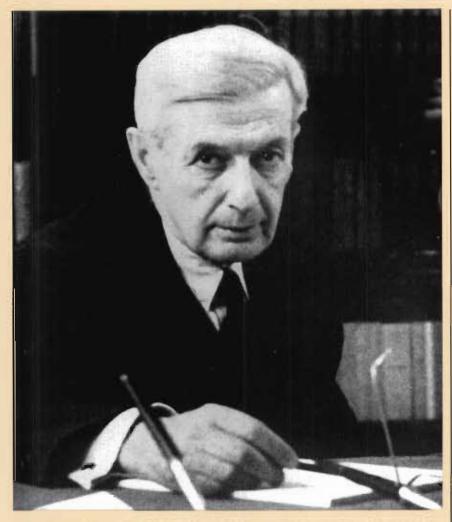
orsque, à l'automne de 1920, l'Université de Montréal ouvre les portes de son École des sciences socioles, économiques et politiques, celle-ci est oux antipodes de l'École sociale populaire fondée en 1911 dans le but de diffuser la doctrine sociole catholique. Le but d'Édouard Montpetit: « doter le Canada français d'un enseignement propre ò intéresser la jeunesse aux problèmes de l'heure ». Or, ces problèmes existent dons tous les secteurs, à tous les niveaux, et l'Université, se rangeant aux vues de celui auquel elle confie la direction de la nouvelle écale, souhaite étendre le champ des études afin d'embrasser l'ensemble des sciences économiques, sociales et politiques. Les modèles, l'idéal auquel Mantpetit veut rattacher l'école, figurent parmi les plus prestigieux : Landon School of Economics, Graduate School of Business Administration et l'École des sciences politiques de Paris. «Après avoir étudié les programmes de ces trais institutians et tenu compte de leurs tendances, nous avons fandé plus modestement une écale canadienne qui se rapprochait plutôt des écoles similaires organisées par les universités catholiques de France, mais qui n'était pas la grande écale.»

La situation de cette faculté d'idées et de causes immatérielles est, à l'intérieur des cadres universitaires, camparable à celle de la Faculté de philosophie, fondée un an plus tard, sans locaux adéquats, sans professeurs à plein temps, sons bibliothèque et sans autre avenue que celle des cours du sair. Entre 1920 et 1940, le caurs conduisant à la licence est dispensé sur une périade de deux ans, à raison de trais cours par semaine et de deux cours par soir. Vers 1925,

l'Université de Montréal crée une École de tourisme qu'elle intègre à l'École des sciences sociales dons le but de former des guides qui prendront charge des visiteurs, afin, dira-t-on, « de rendre justice à notre histoire et à l'importance de nos institutions ».

Parmi les étudiants spécifiquement inscrits à l'École des sciences sociales, un premier groupe se destine au journalisme, mais la majeure partie y trouve une «école de culture générale» qui, aime à le rappeler son fondateur, ne conduit pas nécessairement à un emploi rémunéré. En première année, la section sociale, économique et politique propase un regard sur les philosophies : celle de la société, celle de l'Église et celle de l'État; un regard sur la science et sur l'économie sociale et politique; sur le civisme, la géographie humaine et les œuvres sociales. La deuxième année constitue en quelque sorte une spécialisation qui devrait canduire les étudiants vers les carrières diplomatiques, politiques, financières, grâce à l'étude des questions de palitique extérieure et économique, des questions relatives aux finances privées et publiques et à celle de la législation industrielle et des grandes doctrines économiques. Au mois de janvier 1941, l'addition d'une troisième année d'études permettait la subdivision du caurs en cinq sections : politique et diplomatie, sacialagie, administration et finance privée, administration publique, et journalisme.

En 1942, l'École des sciences socioles et l'Écale de pharmacie sont élevées au rang de faculté. La durée du caurs passe à trois ans. Les étudiants appartiennent à deux groupes: les bacheliers et ceux qui ont complété les



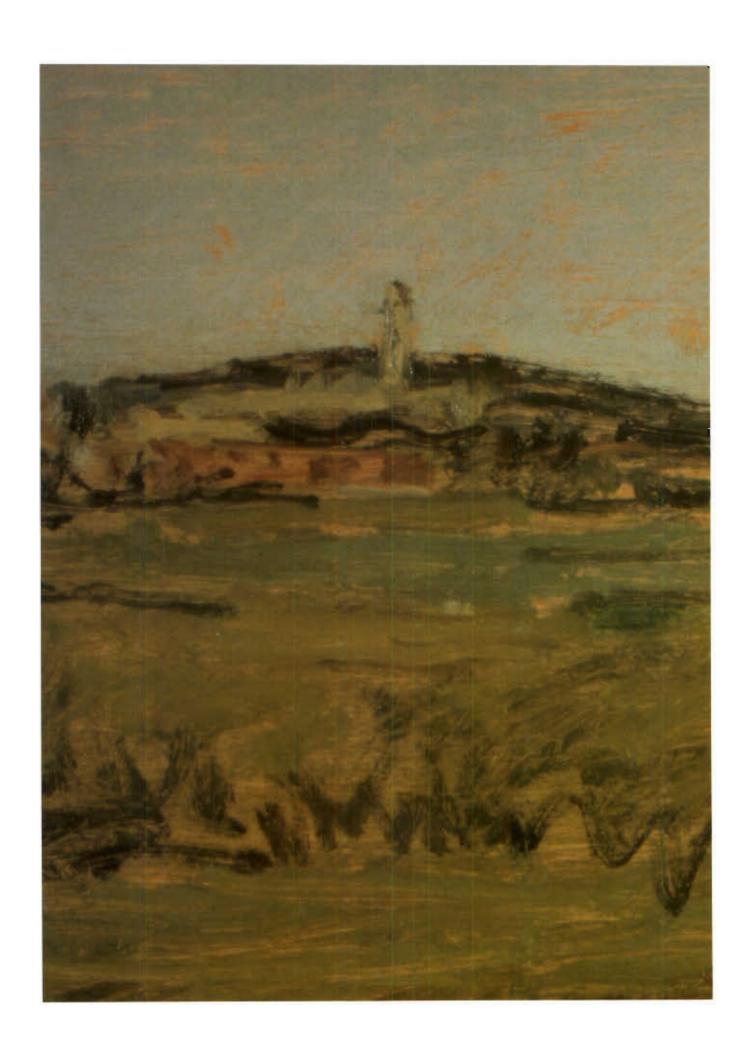
douze années de l'enseignement primaire supérieur. Les jeunes filles, dont une minarité seulement a étudié dans les collèges clossiques, trouvent dons cette foculté le moyen d'accéder aux études supérieures et à la recherche. Dons les locaux inochevés, les cours n'ont encore lieu que le soir et leur contenu s'appuie sur les acquis de quelques personnalités connues. Guy Vanier, qui dirige la Faculté à cette époque, écrit : « Dans la pensée d'être utile à tous ceux qui ont plus immédiatement besain de sa collaboration, elle a voulu naître comme université du soir et elle s'efforcera de le demeurer le plus longtemps possible. Déjà entrés dans la carrière, plus réfléchis et peut-être inquiets pour avair ressenti les premières morsures de la vie, beaucoup de jeunes comprennent maintenant davantage la valeur souveraine du travail

et de la compétence [...] et croient plus fermement à la puissance de la discipline intellectuelle qu'ils n'y croyaient au temps de leurs années de collège.»

Après 1945 et l'instauration progressive des cours du jour qui sera géné ralisée ovec la charte de 1950, et oprès le retour des Montréalais qui sont allés chercher à l'étranger les doctorats que la Faculté n'était pas encore en mesure de proposer, l'enseignement à la Faculté des sciences sociales s'opproche des normes scientifiques contenues dans sa définition. Malheureusement, dira Philippe Gorigue dans une canférence prononcée au mois d'avril 1951, « pendant toute cette période, aucune équipe de professeurs de carrière n'a pu être formée à cause des difficultés économiques que traversait l'Université».

Édouard Montpetit. Fils d'André-Napoléon Montpetit, ovocat et écrivain engagé, et d'Adèle Labelle, égale ment instruite et cultivée, Édouard Montpetit appartient par essence à ce que l'ère victarienne appelle l'« élite». L'élite baurgeaise, catholique, plus riche de relations que de biens. Né le 26 septembre 1881, il fait partie des premiers contingents d'écoliers qui fréquentent le Jardin de l'enfonce des sœurs de la Providence. Il entre ensuite au Callège Sainte-Marie, puis au Callège de Montréol avant de s'inscrire à la Faculté de droit de l'Université Laval. Recannu paur ses talents nambreux, san

intelligence, so générod'esprit, il est, dès so sortie de la Faculté, en 1904, identifié com l'une des valeurs sûres de son époque. Un séjour d'études en France confirme l'éclectisme de sa pensée. Édouard Montpetit est véritable ment le premier laïc invité à concevoir l'université moderne. Fondateur de la Faculté des sciences sociales, il associa néanmoins son nom au développement de tautes les facultés et des grondes écales. L'hamme qui s'était danné la mission d'auvrir l'Université non seulement à cette « élite » i chayée mais aux hommes et aux femmes de tous les milieux en a été le secrétoire général do 1920 à 1950. On lui doit deux mots associés à l'histoire de l'instrucci. «Noblesse oblige » et «La maison de la natian ».



La maison de la nation

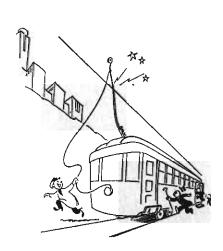
a dissolution de la Société d'administration et l'entrée en vigueur de la charte civile, le 5 juin 1950, laissent pleine liberté aux administrateurs qui n'ont plus, théoriquement, qu'à réaliser les promesses de 1947. Les liens traditionnels qui unissaient l'Université, l'Église et l'État sont resserrés par le document qui exige des personnes siégeant au conseil des gouverneurs, ou à tout autre comité d'odministration, qu'elles professent la foi catholique. Comme hier, le siège de chancelier est réservé à l'archevêque de Montréal qui préside le conseil des gouverneurs, dont il désigne deux des douze membres. Il bénéficie, en outre, d'une voix prépondérante sur toutes les décisions des corps universitaires. Le recteur, dont le mandat de cinq ans continue d'être approuvé par Rome, préside le comité exécutif formé de quatre autres gouverneurs. Ce groupe règne sur l'administration générale, de la préparation du budget annuel jusqu'à la distribution des subventions et au contrôle des dépenses. En d'autres termes, il « surveille le fonctionnement et l'administration générale de l'Université, assure l'exécution des décisions du conseil [...]. Il décide d'urgence de toute question relevant de la compétence du conseil et dont la solution ne peut attendre une réunion de ce dernier. »



Blason de l'Université de Mantréal conçu en 1920 par un comité présidé por Victor Morin. Le dessin ci-dessus, exécuté en 1984 par Lana Mis Kovic, est la version maderne de celui qui a été odopté en 1951 Un châteou d'or au sommet d'une mantogne, surmonté

d'une étoile d'or à dextre et d'une étaile d'argent à senestre, est entauré de feuilles d'éroble à dextre et de feuilles de chêne à senestre. En dessous, la devise de l'Université de Montréol depuis 1919. 1920: Frde Splendet et Scientia.

raysage La calline de l'Université Jacques de Tonnancour



Dès l'inaugurotian du compus en 1943, les étudionts dénoncent les piètres conditions de Royal. Pendant près de vingt ans, ils ferant et referant toujaurs le mên trajet: d'une ligne de tramway, puis d'un outo bus à l'autre, après ovoir fait le tour de la man tagne, ils aboutissent au pied d'un escalier dont, prétendent-ils en riant, l'escalade ne requiert pas mains d'une «demijournée » d'efforts soutenus.

La Commission des études est exclusivement formée d'universitaires qui sont, dans l'ordre hiérarchique, le recteur, le vice-recteur, le secrétaire général, le directeur des études de chaque faculté ou école, ou son substitut, et de « quatre autres personnes choisies parmi le personnel dirigeant ou enseignant des écoles affiliées ». À cette commission revient la tâche d'établir les « règlements généraux ayant trait à la discipline, aux motières d'ordre pédogogique et de régie interne de chaque faculté ou école ». C'est elle qui recommandera « la création de nouvelles facultés, écoles ou succursales, l'affiliation, l'agrégation ou l'annexion d'écoles existantes, lo fondation de chaires, départements ou instituts dans les diverses facultés ou écoles et l'affiliation des hôpitaux ».

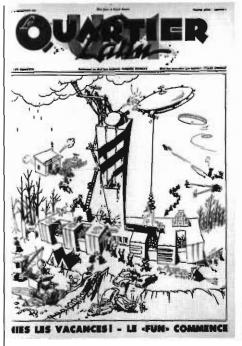
Les années ont permis aux écoles de chirurgie et de pharmacie de se muer en facultés et l'École d'hygiène est maintenant la seule école constituante. Le statut d'école affiliée s'applique, en 1950, non seulement à l'École Polytechnique, à l'École des Hautes Études Commerciales et à l'Institut agricole d'Oka, mais à l'ensemble des institutions québécoises qui acceptent les «règlements et le programme que l'Université a établis comme siens, dont cette dernière dirige les examens universitaires, selon des statuts d'affiliation arrêtés d'un commun accord et auxquelles l'Université décerne ses propres diplômes ». Cette définition inclut désormais l'École d'optométrie et l'École de médecine vétérinaire ainsi que les 31 collèges classiques de garçons et de filles répartis à travers l'archidiocèse. Les écoles agrégées ont tout en commun avec les écoles affiliées, à cette différence près qu'elles sont situées hors du Québec. Il s'agit des collèges Saint-Christophe et Saint-Louis-de-Gonzague, aux îles Saint-Pierre et Miquelon, et du Collège Campion, à Régina, en Saskatchewan. Les écoles annexées, institutions spécialisées en musique, tourisme, enseignement ménager et autres, sont plus étroitement liées à l'Université qui, après s'être contentée d'approuver leurs programmes et règlements, les place sous la tutelle d'une faculté ou d'une école affiliée.

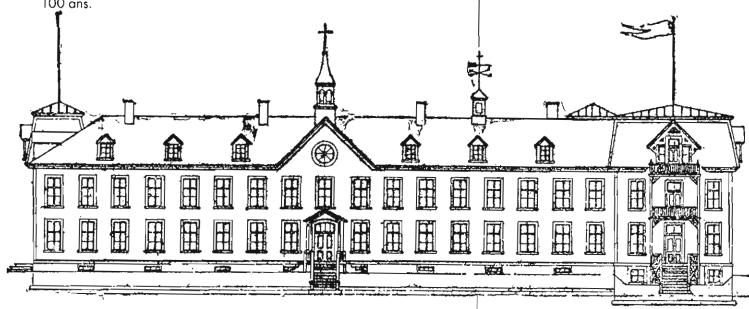
En raisan du rôle qu'ils ont joué dons l'instauration du système d'enseignement en Nouvelle-France et de la confiscation, au XIX° siècle, des propriétés foncières qui leur avaient appartenu, les jésuites jouissent, depuis 1889, d'un statut particulier qui non seulement prive l'Université de tout droit de regard sur les diplômes émis par le Collège Sainte-Marie, mais l'oblige à admettre parmi ses étudiants tous les diplômés qui le désirent. La charte de 1950 renouvelle ce privilège: « Dans le statut d'affiliation qui pourra être arrêté entre l'Université et les collèges tenus par les RR. PP. jésuites, l'Université tiendra compte du privilège qui leur a été jusqu'en 1920 reconnu par l'Université Laval, en conformité, quant à la nature du privilège, des prescriptions de la constitution Jam Dudum du 2 février 1889. » L'une des réformes les plus importantes de l'administration laïque, en 1965, consistera à refuser de sanctionner de manière quasi automatique des programmes et diplômes de toutes les institutions sur lesquelles l'Université n'exerce pas de contrôle réel.

Quant aux étudiants, qui ont réclamé voix au chapitre et qu'on a consultés pendant les travaux de révision de la charte, leur rôle se limite à fréquenter l'université dont la mission consiste à desservir le million et demi

de catholiques de langue française vivant dans l'archidiocèse de Montréal. À cette époque, camme plus tard, on explique leur exclusion par la brièveté de leur séjour sur le campus. Le Quartier Latin réagit. Il reproche à l'institution et au gauvernement pravincial leur refus d'entendre les étudiants sur plusieurs des questions reliées à la qualité de l'enseignement universitaire : subventions fédérales aux universités, liberté et syndicalisme étudiants. L'importance du rôle des cathaliques au sein de l'administration universitaire pousse les étudiants à iraniser dans les pages de leur journal où ils philosophent sur les grands thèmes tabous. L'athéisme est une vertu, et la fai, un mal nécessaire... Avec plus ou moins d'humour et de vigueur, ils décrivent le défilé des sautanes qui, voyageant entre campus et parlement, ce « Grand Musée provincial» où sont jalousement conservés les meilleurs projets des dernières décennies, obéissent à Québec. Pour la première fois dans l'histoire du Quartier Latin, il est bâillonné par la censure le 10 mars 1950. Il se soumettra aux exigences du recteur, Monseigneur Olivier Maurault, qui, dans un texte publié à la une du journal et simplement intitulé l'« avertissement du recteur », exige que «tout article destiné au Quartier Latin » lui soit soumis avant d'être livré à l'imprimeur. Il promet les sanctions qui s'imposent contre les responsables, advenant «la nan-observance de cette mesure». À la fin d'octobre, la censure est levée. Mais la méfiance s'est installée.

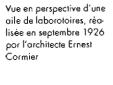
Au printemps 1951, on calme les critiques qui réclament la mise en œuvre des travaux qui compléteront le campus, en présentant un premier plan directeur des travaux et des aménagements. Signé par l'architecte montréalais Ludger Venne, qui reproduit sur papier la totalité des projets matériels annoncés, ce plan s'articule, ainsi que les souscripteurs le souhaitaient, autour de l'hôpital universitaire et d'une maison des infirmières. Ce fameux hôpital, dont on reporte indéfiniment l'aménagement, occuperait les trois ailes ouest du bâtiment principal aù on ne trouve encare que des piliers de ciment. Maisan des étudiants, gymnase et piscine, parachèvement et aménagement des immeubles et des terrains complètent un faisceau de projets qui, assureton, seront entrepris au cours des prochaines années. D'après les étudiants, les réalisations qui les touchent ne se réaliseront que dans les prochains 100 ans.





Dans une causerie prononcée le 6 mars 1951, peu avant la diffusion du plan Venne, le secrétaire général, Marcel Faribault, roppelle à son auditoire que l'Université de Montréal n'est pas différente des autres universités et, qu'à l'égal de bon nombre d'entre elles, elle est « property poor ». « Les immobilisations, préciset-il, se chiffrent à un total de plus de douze millions de dollars, représentant le coût des immeubles actuels de la montagne et de leur ameublement fixe, ce à quoi il faut en toute justice ajouter le produit, tant encaisse que placements et créances, de la souscription de 1947-48, représentant une somme odditionnelle à peu près égale et destinée à être affectée intégralement aux immobilisations, ce qui forme un grand total de quelque 25 millions de dollars. » L'Université n'est pas libre d'agir comme elle le voudrait et ce fait permet de comprendre le peu d'envergure du plan d'ensemble, la lenteur à entreprendre les travaux et, surtout, pourquoi on reviendra constamment, au cours des deux décennies suivantes, sur le produit de la souscription. « Vous n'ignorez pas, déclare le conférencier, que les fonds de cette souscription sont, en vertu d'un contrat spéciol, gérés conjointement par l'Université et un comité des donateurs composé des plus hautes personnalités de la finance canadienne-française, et qu'ils ne peuvent être affectés qu'aux buts énoncés lors de la campagne [...]. Seule une somme moximum d'un million sept cent cinquante mille a été réservée pour la constitution d'un fonds de pension dont le caractère justifie l'inscription au poste immobilisations puisqu'il s'agira fotalement de placements à long terme. »

L'Université n'est donc pas, au chapitre du fonctionnement, plus riche qu'autrefois. À ceux qui croient que la contribution des étudiants devrait constituer une part importante du fonds de roulement, Marcel Faribault cite des chiffres: en 1950-1951, 650000\$ ont été versés en frais d'inscription et, pour la même période, les dépenses reliées à l'enseignement se sont élevées à un million cent mille dallars. À ceux qui applaudissent ce résultat, il signale que les frais de scolarité couvrent 59 paur cent de ce que coûte l'enseignement et que, pour être équitable, il faut admettre que le coût réel de l'enseignement supérieur à l'Université de Montréal est sous-évalué: « Si cette proportion paraît si favorable, dit-il, c'est peut-être d'une part que les traitements



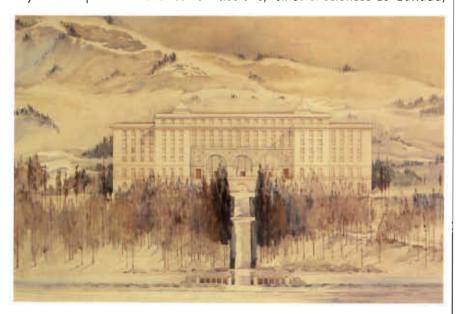


auraient besoin d'être relevés pour correspondre à l'augmentation du coût de la vie, d'autre part qu'une partie de l'enseignement est dispensé par des prêtres et des religieux ou encore par des professeurs à la leçan au lieu de professeurs de carrière. Ajoutez que les frais de scolarité eux-mêmes sont presque uniformément inférieurs, en chiffres absolus, à ceux exigés dans les autres universités canadiennes ou américaines, et que, en chiffres absolus, les dépenses d'enseignement devraient être majorées [...]. » À ceux qui rêvent d'une cantribution plus généreuse de la part de l'État, le secrétaire général rappelle qu'à travers sa participation financière, l'État peut finir par orienter la pensée universitaire. « Sans son concours constant, nous ne saurions vivre ni nous maintenir. Mais le gauvernement ne peut pas tout. Il ne peut surtout pas remplacer la dotation que nos 30 ans ne nous ont pas encore permis d'amasser et qui devrait être au moins égale à nos immobilisations, pour en compenser la charge. À moins, et l'alternative se pose ici, brutale, que l'Université de Mantréal ne devienne établissement d'État [...]. Or, l'ordre idéol de la répartition des revenus globaux paraît être d'un premier tiers en frais de scolarité, un deuxième en subvention d'État et le troisième et dernier en fondations et contributions particulières. »

Le jeu des octrois statutaires

Jusque-là, le gauvernement fédéral n'a pas joué de rôle direct dans le financement des institutions d'enseignement mais, depuis 1950, ce thème est abondamment traité dans les journaux. Les étudiants de l'Université ant pris position contre l'intervention d'Ottawa dans les affaires du Québec. Ce faisant, ils allaient à l'encontre des objectifs de leur assaciation nationale et s'opposaient à l'attitude de l'Université McGill qui réclamait, au contraire, l'injection de subventians de saurces fédérales. Plus discrète, l'Université de Montréal n'a rien laissé paraître quant à ses intentians par rapport à Ottawa, disposé à tendre un bras secourable à toutes les universités canadiennes.

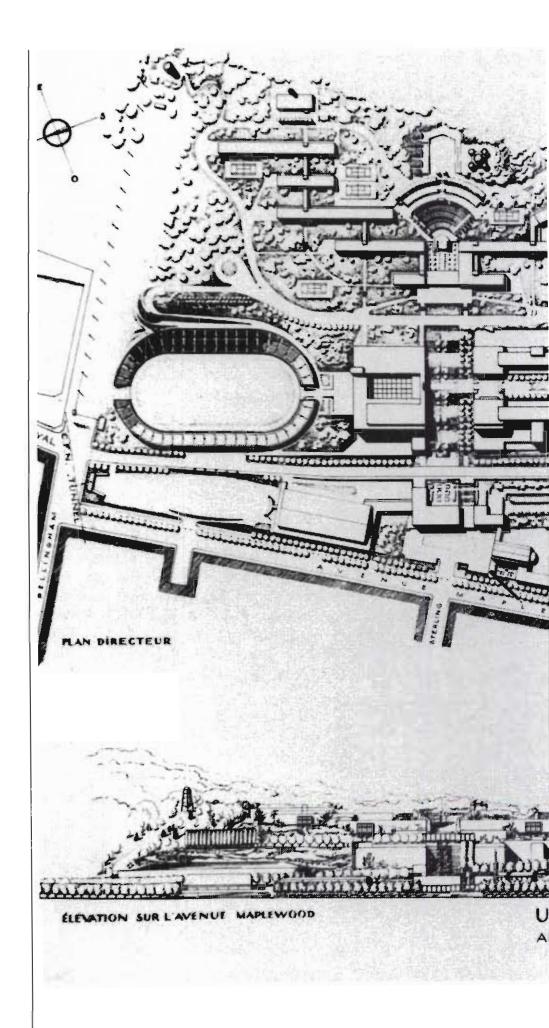
L'initiative fédérale découle des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada,

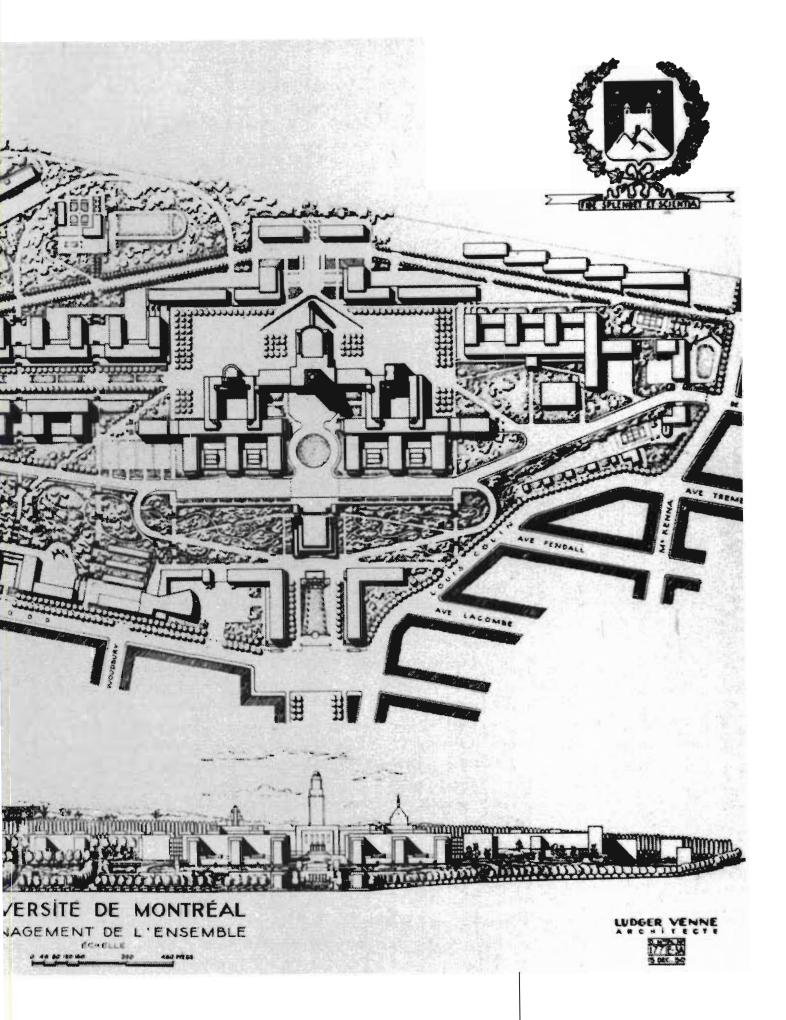




L'entrée en vigueur de la charte de 1950 annance le loncement de nambreux travaux. Lo construction de la maisan des étudionts, le parachèvement de l'immeuble principal et l'aménagement des terroins olimentent le mécantentement des étudionts qui déplorent que l'inconfort, la poussière et le bruit saient leurs compagnons d'étude habituels

Premier projet d'une moisan des étudionts réalisé vers 1926 par l'orchitecte Ernest Cormier. Plan d'ensemble de la cité universitaire, conçu por l'architecte Ludger Venne, présenté à la presse le 27 avril 1951 par le recteur, Monseigneur Olivier Mourault. Cinq ans plus tard, la moison des étudiants et le pavillon d'habitation ant été complétés. À cette époque, le prajet de centre médical universitoire est encore à l'étude, mais les trovoux de construction du nouvel immeuble de l'École Polytechnique ant débuté.





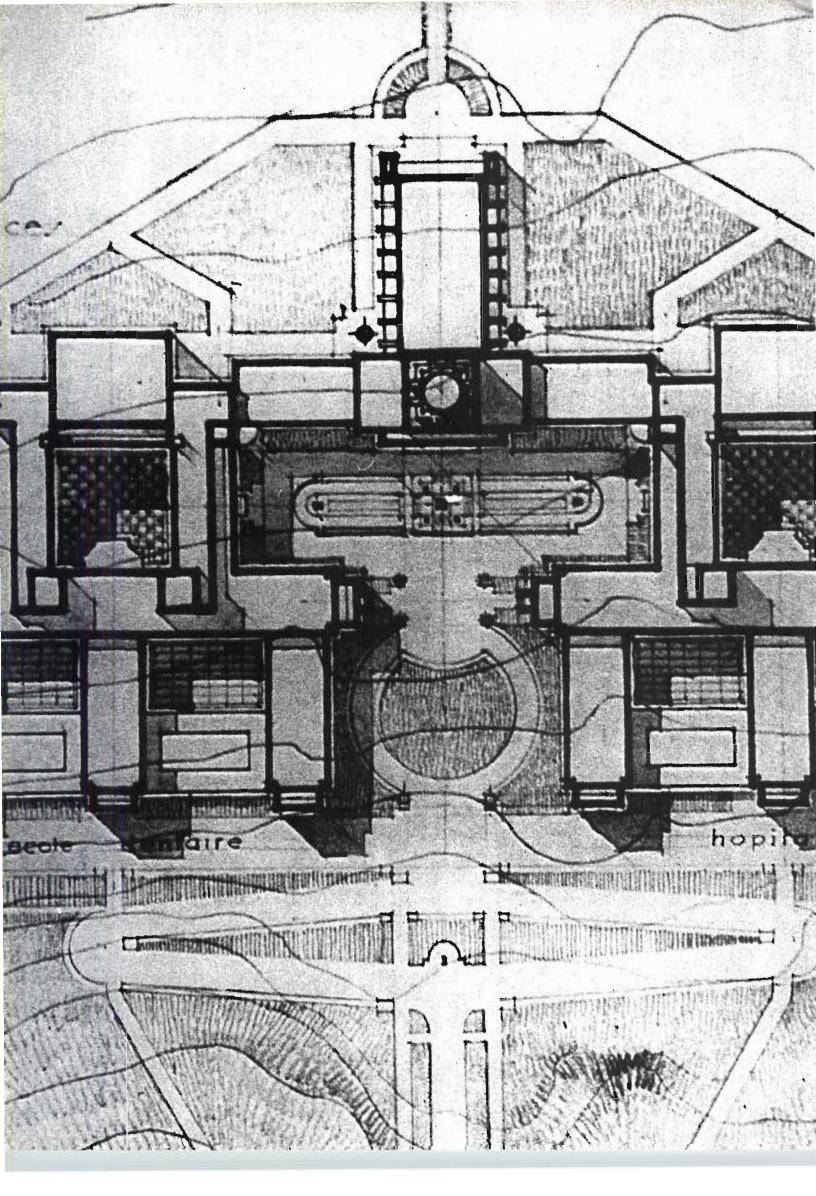
Au cours d'une visite du Canada qui se déroule du 8 octobre ou 12 novembre 1951, lo princesse Élisabeth et son mori, le duc d'Édimbourg, s'orrêlent à l'Université de Montréol. On distingue Monseigneur Olivier Mauroult, Monseigneur Poul-Émile Léger, archevêque de Mantréal, et le moire Comillien Houde.



créée le 8 avril 1949. Cette commission est coprésidée por Vincent Mossey, chancelier de l'Université de Toronto, et par d'éminents universitaires parmi lesquels on remarque le doyen de lo Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, le père Georges-Henri Lévesque. Les commissaires parcourent le Canada à la recherche de solutions pour soutenir les arts, financer les musées, sauvegarder le patrimoine, les œuvres et les archives, définir le rôle du gouvernement dans le développement de la radio et de la télévision. Ils se penchent sur la situation de l'enseignement supérieur et sur celle de l'ensemble des universités canadiennes dont ils ont constaté et déploré la pauvreté. Le 26 novembre 1949, le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, désavoue l'enquête qui constitue, à son avis, « un autre empiétement du gouvernement fédéral sur les droits et privilèges des provinces ».

La commission Massey-Lévesque poursuit néanmoins ses travaux et, dans son rapport rendu public le 1^{er} juin 1951, elle attribue aux universités un rôle fondamental dans l'évolution du Canada. «Ce serait une grave erreur que de sous-estimer ou de méconnaître les fonctions variées, voire universelles de ces institutions [...]. Elles rendent en outre à la cause nationale directement ou indirectement des services si étendus qu'on peut dire qu'elles contribuent de la manière la plus efficoce à lo puissance et à l'unité de notre pays. » Les commissaires troitent objectivement de la situation des étudionts qui, jusqu'en 1939 environ, assumaient 20 pour cent du coût peu élevé de leurs études alors que, dix ans plus tard, ils versent de 40 à 50 pour cent de ce qu'elles coûtent. L'ougmentation des frais d'inscription se répercute donc sur l'origine de la clientèle des universités canadiennes qui sont accessibles principalement aux fils de fomille. Une clientèle très particulière, formée des 35000 à 40000 anciens cambattants, a été incitée à s'instruire et à poursuivre des études universitaires. Les jeunes militaires ont considérablement augmenté les effectifs étudiants et, même si une portie des dépenses associées à leur arrivée sur les campus a été assumée par Ottawa, l'expansion de certaines facultés a bousculé plusieurs universités qui se sont trouvées à court de professeurs, de locaux et de matériel.

Le premier ministre du Canada, Louis Stephen Saint-Laurent, se rend aux recommandations de la commission Massey-Lévesque qui préconise l'allégement du fardeau des provinces et des étudiants par le truchement d'une contribution fédérale calculée au prorata de la population de chacune des dix provinces canadiennes. Le 19 juin, le chef de l'État annonce l'entrée en vigueur d'un programme public d'aide aux universités et l'injection prochaine d'une somme de sept millions cent mille dollars. Cependant, à lo mi-novembre, le premier ministre du Québec dénonce ce geste: « En toute franchise et amicalement, écrit-il à Louis S. Saint-Laurent, il nous semble incontestable qu'un empiétement dans le domaine de l'enseignement universitaire qui se prolonge dans le champ de l'enseignement secondaire est un acheminement certain vers une intrusion fatale dans le domaine de l'enseignement élémentaire. » Cependant, à la fin du même mois, il accepte la redistribution de la subvention fédérale aux universités du Québec, à condition que les chèques soient émis par le «Comité intergouvernemental Ottawa-Québec ».



«L'Université accueille un très grand nombre d'étudiants de premier cycle et offre une gamme complète de programmes de baccalauréat. Elle contribue ainsi à servir la politique d'accessibilité largement préconisée aujourd'hui. Dans tous les programmes de premier cycle, l'Université vise à donner à ses étudiants une formation qui favorise un juste équilibre et une interaction dynamique entre l'acquisition des outils conceptnels et méthodologiques, l'assimilation cohérente des connaissances et des savoir-faire ainsi que l'apport et l'intégration de connais-

« Par ailleurs, elle fait en sorte que cet enseignement soit inspiré et alimenté par les activités de recherche des professeurs, ce qui permet, entre autres, de développer chez les étudiants un esprit critique par rapport aux connaissances transmises ainsi qu'un intérêt aceru pour la poursuite des études, ici ou ailleurs. »

sances tirées d'autres champs d'études ou

Énoneé de mission

de pratiques.

DE LA NAISSANCE DE QUELQUES FACULTÉS

L'Université de Montréal héritait, en 1920, de l'ancienne structure, soit des quatre facultés-mères créées en même temps que la succursole de l'Université Laval à Montréal. Les trois premières, théologie, droit et médecine, étaient considérées comme fondamentales. La quatrième, la Faculté des arts, avait un statut différent puisque qu'il lui revenait de définir les matières et le niveau de l'enseignement dispensé dans les collèges classiques affiliés à l'Université. Dissoute, puis reconstituée en 1923, elle continuera, jusqu'à la fin des années 1960, à diriger l'enseignement classique dans les moisons affiliées.

En 1925, onze «facultés » et trois « écoles fusionnées » constituent déjà le nayou de l'Université de Montréal. Aux quatre facultés précédentes se sont greffées les facultés de philosophie, des lettres, des sciences, les écales de chirurgie dentaire, de médecine vétérinaire, de pharmacie, des sciences sociales, économiques et politiques, ainsi que l'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut agricole d'Oka. On n'hésite pas, alors, à donner à cet ensemble l'adjectif d'«équilibré». Un document adressé le 3 février 1925 au gouvernement du Québec par le recteur Vincent Piette souligne l'ampleur de cette université en pleine craissance dont le « matériel d'enseignement vaut plus de 250000\$ et l'ameublement et l'outillage plus de 135000\$». Le dacument qui devrait infléchir le gouvernement et apporter un « octroi de 300 000 \$ » évoque le contexte physique dans lequel les cours ont lieu: « Sept facultés sont logées rue Saint-Denis. Le radium et les services qui s'y rattachent occupent des recoins de caves. Pas un pouce de terrain qui n'ait été utilisé, y compris les corridors et les paliers. »

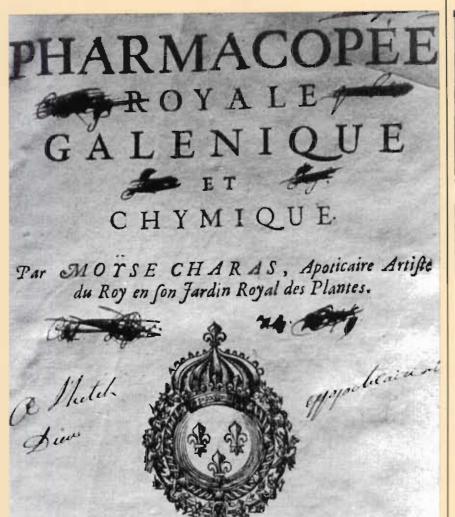
Le nombre des facultés se multiplie déjà, surtout grâce à l'intégration d'écoles créées por des associations professionnelles. Celles-ci, sur le modèle des associations de médecins du XIX* siècle, ont jeté les bases d'un enseignement spécialisé de plus en plus rigaureux. Larsque l'Université et l'organisme en conviennent, l'offiliation de l'école peut être conclue. La plupart des facultés formées sur cette base et qui disposent souvent de fonds importants et d'équipements techniques coûteux désirent conserver, dans leur essor universitaire, un rien d'autonomie...

La Faculté de pharmacie

L'École de pharmacie est l'une des premières écoles affiliées à avoir, en 1919, renoncé à ses privilèges corporatifs et consenti à la fusion avec l'Université de Montréal, dont elle est devenue l'une des constituantes en 1920.

L'une des plus anciennes « sciences » du monde, l'étude de la pharmacie, a longtemps été transmise selon les principes de l'apprentissage chez un apothicaire, mais, en 1868, devant les faiblesses d'un système qui ne garantissait pas la compétence de tous les praticiens, quelques pharmaciens se réunissent dans le but d'en structurer l'enseignement. Ils fondent, à cette fin, la Montreal Chemist Association devenue, deux ans plus tard, l'Association pharmaceutique de la province de Québec. Le droit d'examiner et d'autariser les étudiants à la pratique lui est accordé en 1875, puis il est trans-

Laborataire de la Faculté de pharmocie vers 1945





A PARIS,

Chez L'AVTEVR, au Faux-bourg saint Germain, rue des Boucheries, aux Viperes d'Or.

M. D.C. LXXVI.

Avec Privilege de sa Majesté.

DE HOMBO

féré au Montreal Callege of Pharmacy qui, jusqu'au début du siècle, assume la responsabilité de l'enseignement bilingue qui comprend alors deux cours de chimie, un cours de botanique et deux caurs de matière médicale. La formation est complétée par une expérience de quatre années chez un droguiste. L'ougmentation du nombre des étudiants francophones fovorisera la constitution d'une école où l'étude de la pharmocie pourrait se faire en langue française. Incorporée le 9 mors 1906, l'École de phormacie s'affilie à l'Université Laval à Montréal dont elle partage, à compter du 20 septembre suivant, les locaux de lo rue Saint-Denis.

À cette époque, comme aux toutes premières étapes de son évolution, l'École s'édifie sur l'altruisme de ses fondateurs qui, écrivait le professeur Jules Labarre en 1947, «ont spontonément ossumé, sans rétribution aucune, et celo pendont plusieurs onnées, lo presque tatalité de l'enseignement de la pharmocie». En 1942, à la veille de prendre possession du compus Cormier, la Commission des études recommandait que l'École de pharmacie soit élevée au rang de foculté. À ce titre, elle alloit trouver sa place dans l'édifice principal et profiter de laboratoires pouvont accueillir jusqu'à une centaine d'élèves, du jamois vu pour une école dont l'inconfort et l'exiguïté des locaux étaient connus de tous.

La distribution des salles de cours fait alors l'objet d'intenses négociations entre les doyens des facultés et les administrateurs qui, s'ils consentent à donner une portie du « premier étage de l'aile H4 » à la Foculté de droit, ne doivent pas être moins généreux à l'égard de l'École des sciences socioles et de la Foculté de chirurgie dentoire qui réclament, elles oussi, de beaux espaces.

L'École d'optométrie

L'École d'aptométrie s'est jointe à l'Université de Montréal en 1925. De toutes les institutions nées au tournant du siècle, elle aura été l'une des plus mal logées et, en dépit de beaux efforts, cette école aura connu les pires difficultés avant d'être admise dans le saint des saints. La réunion des opticiens en ossociation, en 1904, fut provoquée par les mêmes impératifs qui avoient conduit les dentistes et les pharmociens à s'associer entre eux : régir la profession, structurer l'enseignement et lui conférer un certain prestige. La fondation de l'École d'aptométrie, en 1906, et l'affiliation à l'Université de Montréol, vingt ans plus tard, résultent de l'application de ses dirigeants à se soumettre à toutes les suggestions capables de relever la qualité de l'enseignement de l'optométrie. Le caurs, jusque-là d'une durée d'un on, posse à deux ans. Indice que la Faculté des sciences a imposé la valeur de son enseignement, les étudiants de l'École d'optométrie, relevont du Collège des optométristes et opticiens, devront, comme ceux de la Faculté de chirurgie dentaire, détenir un certificat préparatoire émis après une année d'initiation aux sciences. Diverses réformes imposeront un ojustement périodique de ce préalable.

En 1944 la situation de l'École, dont le budget onnuel dépasse à peine 10000 \$, n'excite l'envie d'aucune foculté ou déportement. Logée en périphérie du quartier latin, au 1665 de la rue Saint-André, dans un immeuble clossé insolubre par la Ville de Montréal, elle fournit pourtant aux Montréalais une clinique unique en son genre, véritable service public. Les dirigeants de l'École, qui réclament pour celle-ci le double privilège d'être accueillie sur la montagne et d'être reçue au sein de lo Foculté des

sciences, déplorent le piètre état de ce bâtiment où, dans une même pièce, certains étudiants reçoivent l'enseignement théorique pendant que d'outres procèdent, dans l'obscurité, à l'examen des écoliers qui forment le gros de la clientèle de la clinique!

Malgré une décision de la Commission des études en date du 5 octobre 1944 admettant l'École d'optométrie parmi les écoles fusionnées de l'Université, c'est seulement le 23 janvier 1946 que celle-ci est incorporée puis reçue dans l'immeuble principal.

La Faculté de musique

Quand, au mois de mars 1950, le gouvernement québécois accorde à l'Université de Montréal sa deuxième charte civile, il n'y est pas fait mention d'une faculté de musique. Pourtant, le projet d'en créer une est en gestation. Depuis la première réunion du comité d'étude sur l'enseignement de la musique à l'Université de Montréal, le 19 avril 1940, nombre de musiciens amateurs et professionnels, de professeurs ou de directeurs d'écoles de musique travaillent à la création d'un organisme qui aurait le pouvoir d'uniformiser l'enseignement de la musique dans la région de Montréol. Aux yeux de ces artisans, la création d'une faculté s'impose. Les professeurs sont, déplorent-ils, peu nombreux, les compositeurs, rarissimes, et les membres du comité s'entendent pour regretter la rareté des concerts et des conférences, en un mot, l'absence d'un environnement culturel essentiel à la formation musicale. Quant au Conservatoire national de musique, on le considère comme un instrument de perfectionnement et un dispensateur de prix grâce auxquels les meilleurs musiciens de l'époque ont pu étudier à l'étranger.

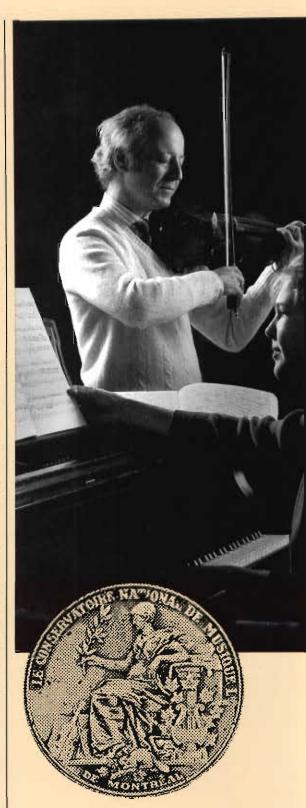
Lo Faculté, créée le 18 octobre

1950, est divisée en deux sections. L'une, consacrée à la musique profane, est composée des écoles de musique, couvents et collèges déjà affiliés à l'Université de Montréal: le Conservatoire national de musique, l'Institut Nozareth, l'École supérieure de musique des sœurs des Soints Noms de Jésus et de Marie, l'École supérieure de musique des sœurs de Sointe-Anne, l'Institut musical du Canada et l'École normale de musique de l'Institut des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. L'autre section, dite de musique sacrée, se substitue à la Schola Cantorum et se consacre exclusivement à l'enseignement de la musique religieuse et à la formation de maîtres de chapelle.

Les activités de la Faculté, dont la tâche consiste principalement à faire appliquer les règlements universitaires relatifs oux examens du baccalouréat, de la licence et du doctorat, débutent au mois de janvier 1951, dans le sous-sol d'une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Elle ne ralliera le campus de lo montagne qu'en 1954, après que les universités de Montréal et Loval eurent adopté une politique identique portant sur les diplômes, à savoir que les grades préuniversitaires relèvent des collèges et des couvents et que les baccalauréats, maîtrises et doctorats seront, à l'avenir, décernés par les institutians d'enseignement supérieur que sont les universités.

Le Département d'éducation physique

En 1889, le baron Pierre de Coubertin entreprend une tournée du Canoda et des États-Unis « à l'effet d'y étudier l'organisation et le fonctionnement des associations athlétiques fondées par les jeunes gens des deux pays ». Dons un ouvrage qu'il intitulera Universités transatlantiques, le futur père de

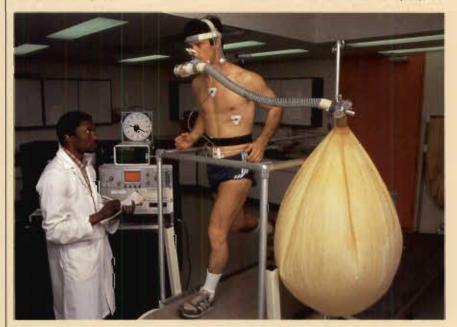


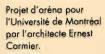
l'olympisme moderne décrit les Canadiens français sous les traits les moins flotteurs possible. L'Université McGill l'a ébloui; le Collège de Montréal et l'Université l'ont littéralement déprimé. « J'ai visité encore des high schools, l'École Polytechnique, l'Académie commerciale, puis les écoles anglaises: partout le même cantraste. Ici les muscles de l'activité, de la hardiesse, des regards bien francs; là [chez les Canadiens français] des membres maladroits, des attitudes gauches, aucune indépendance, rien de viril [...]. »

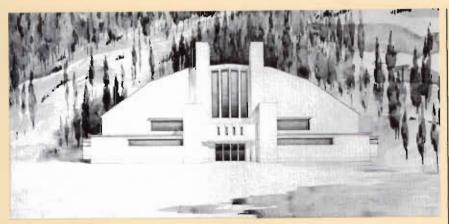
La suite n'est guère plus élogieuse et il faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale et l'autonomie de l'Université paur y vair entrer l'éducation physique. Il s'agit, en fait, d'une farme de gymnastique inspirée d'exercices militaires, une discipline déjò protiquée par les étudiants de l'École Polytechnique, de l'École des Hautes Études Commerciales et de la Faculté de chirurgie dentaire. En 1930, l'inscription des étudiants à l'Université devient conditionnelle à l'examen médical et l'exercice physique s'intègre aux activités obligataires dans les facultés de droit, de médecine et des sciences. On ébauche, à cette époque, les premiers projets de construction

d'un aréno et d'un stadium, on crée un département de culture physique qui deviendra l'Institut d'éducation physique. Même si, en 1936, les étudiants de toutes les facultés participent aux séances d'exercices, le président de l'Institut dénance la piètre qualité de cette discipline dans l'ensemble du Québec. Au cours des années qui suivent, l'Université, qui est appuyée par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, développe le projet d'une école de culture physique qui, faute de moyens, sera abandonné.

Sous la pressian de quelques individus et organismes de loisirs et de jeunesse, le gouvernement du Québec se penche, en janvier 1945, sur l'élaboration d'un premier projet de politique d'éducation physique. Quelques mois plus tard, alars que des irréductibles désireux de créer un organisme qui superviserait la formation de moniteurs s'apprêtent à fonder la Société canadienne d'éducation physique et de récréation, l'Université McGill met sur pied un progromme d'éducation physique pendant qu'à l'Université de Mantréol un cours d'initiation à cette matière est offert par l'entremise de l'École d'hygiène. Il fout attendre dix ans, soit jusqu'au







10 février 1955, pour qu'un programme de baccalauréat soit enfin proposé.

La réforme de l'éducation au Québec est à l'origine de la structuration véritable de l'enseignement de cette matière et de la création du Département d'éducation physique en 1964, installé quelques mois plus tard dans le pavillan Mont-Royal, à l'extérieur du campus. En 1976, le Département d'éducation physique inaugurait les locaux du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM). Revanche de l'histoire, le centre a pu être construit grâce à la participation des gauvernements en vue des campétitions organisées à l'occasion des Jeux olympiques de 1976!

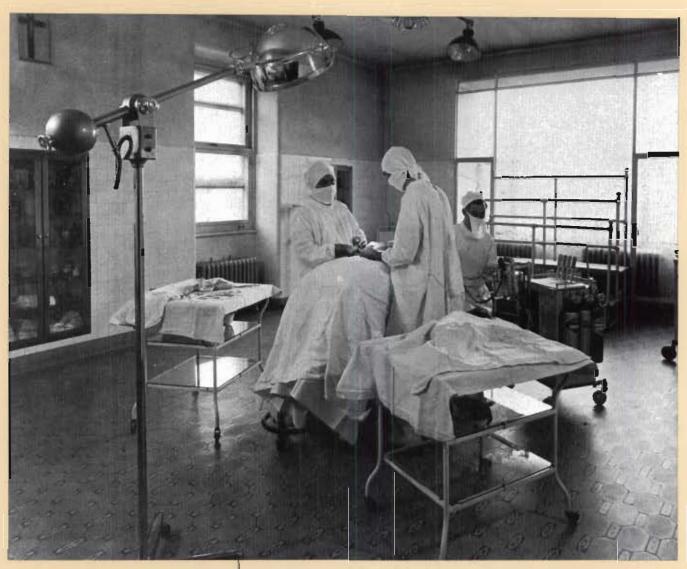
La Faculté des sciences infirmières

La plupart des écoles qui ont évolué jusqu'à devenir des facultés sont nées de la réunion de personnalités ayant rallié leurs confrères autour d'un idéal d'excellence. La démarche des infirmières, réunies en 1920 sous la bannière de l'Assaciation des gardes-malades enregistrées du Québec, procède du même abjectif. Jusque-là formées dans les écoles hospitalières qui ne se sont pas développées également, les «gardes-malades» vont entrer dans le processus d'affiliation de ces écoles aux facultés de médecine et influer sur l'enseignement

dispensé dons ces écoles. La création d'un cours supérieur, inauguré le 16 juillet 1923, sous la surveillance de la Faculté de médecine, est l'une des victoires les plus significatives de la profession car, même si l'expérience ne se répétera qu'une seule fois, les infirmières désireuses de se perfectionner ont enfin eu accès à l'université. Il faut attendre 1934 pour assister à la fondation de l'Institut Marguerite-d'Youville, affilié dès l'année suivante à l'Université de Montréal et considéré comme son école d'enseignement supérieur des sciences infirmières. On y forme alors les candidates aux pastes de cadres dans les hôpitaux et les écoles d'infirmières. La nécessité de canférer à l'Institut un statut universitaire correspondant à celui des écoles du même type en Amérique du Nord et le projet d'hôpital universitaire qui ne saurait être complet sans une «école de nursing» de haut niveau vont changer l'ardre des choses.

Le 30 novembre 1961, la Commission des études de l'Université de Mantréal adopte un mémoire de la Faculté de médecine qui recammande la créatian d'une faculté de nursing et «son inclusion dans le centre médical pour dispenser, dans les meilleures conditions passible, l'enseignement de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat ». L'annonce officielle de la création de cette faculté est faite le 14 mars 1962. La nomination d'Alice Girard, jusque-là directrice du nursing et assistante





Religieuses hospitalières de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1937.

directrice générale de l'hôpital Saint-Luc, au poste de dayen d'une faculté marque une date importante puisque Alice Girard est la première femme à accuper une telle fanctian dans l'histoire de l'Université. À ses débuts, la Faculté affrait uniquement un pragramme de maîtrise. Après 1967, à la suite de l'intégration de l'Écale des infirmières hygiénistes et de l'Institut Marguerite d'Youville, dant l'Université acquiert l'immeuble, la Faculté devient responsable de tout l'enseignement universitaire en sciences infirmières.

La Faculté des sciences de l'éducation

Les onnées 1940, autant que les années 1920, ont fovorisé l'essor de l'enseignement universitaire. Si le premier courant s'inspirait de l'autonomie nauvelle de l'institutian, le deuxième s'est naurri des perspectives de rassemblement des facultés sur le campus de la montagne et de l'auventure sur le monde occasiannée par la Deuxième Guerre mandiale. L'idée de créer une écale de pédagogie destinée spécifiquement à la formation des professeurs des collèges classiques, institutions nourricières de l'Université, mûrissait depuis la création de la Faculté des arts en 1887.

En 1940, Georges Perras, p.s.s., prafesseur de physique, est invité à cancevoir un projet qui abautit, l'année suivante, à la fondation et à l'affiliation de l'École normale secondaire. Il réunit, raconte Marcel de Grandpré qui a été

professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, «certaines persannes connues dans les secteurs correspondants: l'abbé Irénée Lussier, inspecteur ecclésiastique à la commission scolaire de Montréal et plus tord recteur de l'Université de Montréal; le père Noël Mailloux, dominicain, qui a fondé l'Institut de psychologie à l'Université de Montréal, en 1941; le père Alcantara Dian, un franciscain qui s'accupait beaucoup de scoutisme, était membre de plusieurs commissions du Comité catholique [du ministère] de l'Instruction publique à

Les deux instituts, dons leur désir d'étendre et de spécialiser une partie de leur enseignement et de décerner des diplômes d'études supérieures, redéfinissent leur rôle. En 1953, on étudie le projet d'une « faculté de pédagogie » mieux adaptée au contexte social et à l'augmentation du nombre des pédagogues laïques qui cherchent à pénétrer l'univers des callèges classiques. Ces établissements, dira Marcel de Grandpré, « n'avaient pas d'argent pour engager des laïcs. Forcément, des prêtres seulement étaient professeurs et les étudiants



Québec, dirigeait la revue des collèges classiques, L'Enseignement secondaire au Canada, et avait étudié la psychalogie sous la direction du père Agastina Gemelli, à l'Université de Milan; le père Robert Picard, un jésuite du Scalasticat de l'Immaculée Conception, à Montréal; le père Lauis-Jaseph Lefebvre, clerc de Saint-Viateur, qui était préfet des études au Séminaire de Joliette ». Installée dans les lacaux du Séminaire de philosophie, l'Écale normale secondaire se distingue des deux autres écoles affiliées - l'Institut pédogogique Saint-Georges des frères des Écoles chrétiennes fondé en 1929 et l'Institut pédagagique de la Cangrégation de Notre-Dame [Westmaunt] fondé en 1926 - par les liens très étroits qu'elle entretient avec l'Université.

en pédagogie l'étaient à peu près tous.» Le projet de faculté mûrit jusqu'au 6 février 1961 quand le recteur, Irénée Lussier, annance la fondation de l'Écale normale supérieure, indépendante de la Faculté des arts et répondant au recteur, dont il confie la direction à Vionney Décarie, professeur à la Faculté de philosophie. L'Écale reçoit le mandat d'assurer à des étudionts de trois facultés, lettres, sciences et philosophie, un complément de formation psycho-pédagogique, s'oppuyant sur leur formation, reconnue par la licence, et les habilitant à enseigner au niveau secondaire et collégial.

À la veille de la publication du rapport Parent, l'Université engage l'enseignement de la pédagogie dans la voie de la spécialisation et de la recherche et fonde en 1964 l'Institut des sciences pédagogiques dont la tâche principale cansiste à préparer la création de la Faculté des sciences de l'éducation. Le Conseil des gauverneurs lui confie également le sain de coordonner l'enseignement de la pédogagie dans les différents établissements rattochés à l'Université de Montréal et de pramauvoir la recherche en sciences pédagogiques.

La Faculté des sciences de l'éducation est enfin canstituée le 17 mars 1965, avant la fin du mandat de Monseigneur Irénée Lussier qui en avait activement soutenu la création

La Faculté de l'éducation permanente

Léon Lortie, qui présida à la fondation du Service de l'extension de l'enseignement, a décrit comment, dans la querelle issue des tentatives d'intervention du gouvernement canodien dans le secteur de l'éducation, se pasa la question de l'utilisation de la subvention fédérale reçue en novembre 1951. «On fit un fonds distinct de la première que reçut l'Université. Une partie de cette somme servit à créer [en 1952] le Service de l'extension de l'enseignement qui mettait à la portée du public les cours de quelques facultés. C'est ainsi que la Faculté des arts et l'Extension de l'enseignement purent organiser les cours du baccalauréat des adultes qui eurent un succès retentissant.»

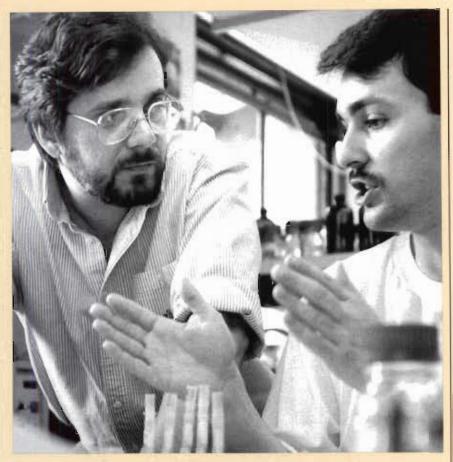
Dès l'origine, le Service s'applique à répondre aux besoins immédiats de quelques groupes de travailleurs en contribuant au perfectionnement professionnel. Ainsi, le Service de l'extension de l'enseignement prend en main la formation des guides touristiques de Montréal, jusque-là formés par l'entreprise privée dans des locaux laués à l'Université. Le perfectionnement profes-

sionnel s'étend bientôt au damaine de l'assurance. «Un beau jour, raconte Jean Houpert, l'Assaciation des assureurs de Montréal vient nous dire: "Il y a, aux États-Unis, un certain groupe, un brillant spécialiste avec son équipe à La Fayette, Indiana. Nous voudrions l'avoir." Et je répondis: "Si vaus nous gorantissez un nombre d'auditeurs suffisant pour couvrir les frais, cela peut se faire [...]." Nous avons fait la démarche et, deux années de suite, nous ovons eu cette équipe et le succès o été complet.»

Devenu Service de l'éducation permanente en 1968, l'organisme, dont la politique d'enseignement est alors axée sur des «situations concrètes de vie et de travail», est transformé en faculté en 1974, deux ans après la restructuration de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté des études supérieures. La Faculté de l'éducation permanente est la seule faculté qui ne se définit ni par un ensemble de disciplines ou par un champ d'études, ni par un niveau ou un cycle, mais par une clientèle.

La Faculté de l'aménagement

Inauguré à l'École Polytechnique en 1907, l'enseignement de l'architecture est l'élément qui sert de base à la création de l'École des beaux-arts de Mantréal dans un immeuble de la rue Saint-Urbain, en 1923. L'architecture, simple « section » de cette École, évalue sans parité avec l'enseignement qui en est fait ailleurs en Amérique du Nard, ce que déplorent les étudiants et leurs prafesseurs. Un premier progrès est enregistré au cours de l'année 1955 quand le gouvernement du Québec acquiert l'ancien Commercial High School situé à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Urbain pour y établir l'École des beauxarts et laisser à la section architecture



l'immeuble de la rue Saint-Urbain. Déplarant le fait que près de 70 étudiants en architecture oient dû «suivre leurs cours "ou fond" de l'ancienne piscine du CEOC (Centre d'entraînement des officiers canadiens) de la rue Sherbrooke », Omer Câté, secrétaire provincial et, à ce titre, respansable de l'enseignement dans les écoles techniques et spécialisées, annonça la création prachaine d'une école «d'art et de science digne de la très haute réputation que ses anciens diplômés lui ont accordée et que les diplômés de demain grandiront encare. Pas une école primaire, mais une institution à degré universitaire ayant son directeur, son corps prafessoral; ayant une discipline pédagagique précise et dont le diplôme portant sceau universitaire sera reconnu avec autant de prestige à l'étranger que dans notre province.»

Malgré les requêtes répétées des étudiants, il faut attendre la décennie

1960 et la recommandation d'une cammission d'enquête sur les écoles d'orchitecture du Québec paur que l'enseignement de l'architecture, dans la région de Montréal, cesse d'être sous lo juridiction du Secrétariat de la province pour être confié à l'Université. L'annance afficielle de la mise sur pied de l'École d'architecture de Montréal a eu lieu le 30 juin 1964 et, le vendredi 23 actobre suivant, la tage d'hermine était pasée sur les épaules du doyen et directeur des études, l'architecte Guy Desbarats. Quatre ans plus tard, le conseil de l'Université apprauvait l'institutian d'une faculté regroupant l'Institut d'urbanisme, fandé en 1961 sous la direction de Jean Alaurent, et l'École d'architecture.

Cette entorse aux principes politiques du Québec rapporte 799 000 \$ à l'Université de Montréal qui en partage près de la moitié avec ses écoles affiliées. Cette aide directe, dont on annonce qu'elle sera statutaire, est la première et la dernière dont bénéficieront la plupart des universités du Québec sous le gouvernement de Maurice Duplessis. Le 16 février 1953, quand Ottawa s'apprête à verser sa deuxième contribution, le premier ministre du Québec repousse et l'enveloppe et le chèque. La subvention fédérale sera, chaque année, déposée au fonds consalidé créé à cette fin en attendant que le gouvernement revienne sur sa décision. On parlera de ce trésor comme des « sommes périmées de l'aide fédérale ».

Le cardinal Paul-Émile Léger, le cardinal Alfreda Ottaviani et le recteur de l'Université, Monseigneur Irénée Lussier, le 4 actobre 1959. Depuis le 12 janvier 1953, Manseigneur Ottaviani est assesseur de lo Sacrée Congrégation du Saint-Office.



Pour compenser son refus de la subvention fédérale, Québec augmente sa contribution sans parvenir à dissiper le malaise qui s'installe aussitât que les universités constatent que les subventions de la province ne seront pas vraiment statutaires. Si les autorités universitaires n'expriment pas ouvertement leur désenchantement, il n'en est pas de même des professeurs et des étudiants qui vont commencer, grâce aux consultations publiques et, plus tard, à travers les manifestations, à interpeller directement le pouvoir politique. Les attitudes évoluent visiblement et si la «Révolution tranquille» a débuté quelque part, c'est peut-être à cette époque charnière, quand les règles et les normes, acceptables hier, ont paru archaïques, qu'il faut en chercher les racines.

Monseigneur Joseph Charbonneau, qui a engagé l'Université dans la refonte de sa charte, démissianne du siège d'archevêque de Montréal au mois de janvier 1950. Son successeur, Paul-Émile Léger, cumulera les charges d'archevêque et de chancelier. Celui-ci connaît, à 48 ans, la gloire du cardinalat où il sera élevé, à Rome, le 15 janvier 1953. À son retaur dans la métropole le 29 janvier suivant, 25 000 personnes se donnent rendez-vous entre la gare Windsar et la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur (Marie-Reine-du-Monde). Une des nombreuses manifestations religieuses organisées au cours des semaines suivantes se tient à l'Université de Montréal. «Ce jour-là, raconte Olivier Maurault dans ses Confidences, l'Université rendit hommage au nouveau Prince de l'Église et Son Éminence remit au vice-recteur [Georges

Deniger] ses insignes de prélat domestique et au recteur [Olivier Maurault], ceux de protonotaire apostolique. Administrateurs, doyens, professeurs et étudiants se pressaient autour des deux récipiendaires et M. Marcel Faribault, secrétaire général, présentait au recteur et au vice-recteur les félicitations de la Maison, en des termes d'une insigne bienveillance. La noble enceinte académique avait vu bien d'autres collations de grades: aucune ne fut pour moi plus émouvante. »

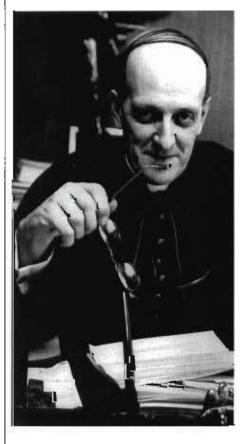
Le prestige dant jouit l'Université de Montréal, la qualité et la quantité de visiteurs de marque qui s'y arrêtent et qui visitent le campus n'empêchent pas les souscripteurs de déplorer l'absence de communication entre eux, la presse et les administrateurs. On confie à André Bachand un service de relatians extérieures qui coardonne l'information émanant jusqu'alors pêle-mêle des facultés, des professeurs au des instituts. Ce service dait façonner l'image d'une institution de prestige, ce qui fera naître la confiance des donateurs. Les adultes dont les études avaient été trop brèves prétendent, depuis longtemps, à leur drait au perfectionnement par l'accès à l'éducation supérieure. On donne carte blanche à Léon Lortie qui, grâce aux travaux qu'il a conduits depuis 1947 avec Gustave Gauthier et Jean Houpert, jette les bases du service de l'extension de l'enseignement, un service qui se transformera, en 1974, en Faculté de l'éducation permanente. Les cours dannés à partir de 1952 par l'extension ne conduisent ni au baccalauréat ni à l'obtention de crédits universitaires. « Il n'en reste pas moins que certains compartaient un examen final et une nate», rappelle Jean Haupert qui a dirigé ce service après 1962. «Plus même, les programmes de perfectionnement professionnel pouvaient, en dehors de leur valeur propre, être utiles à bien d'autres égards et c'est là que surgissait le problème : doit-on donner plus qu'une attestation de présence, c'est-à-dire décerner un certificat en bonne et due forme, selon des conditions précises, au nom de l'Université? C'était le cas, en particulier pour les secrétaires médicales ou dentaires, les guides touristiques, les embaumeurs. C'est la Commission des études qui avait autorité pour examiner de tels programmes et autoriser l'émission d'un certificat. »

La commission Massey-Lévesque avait démantré que le prablème fondamental des universités était d'ordre financier et proposé une solution qui convenait à la plupart des provinces canadiennes. La Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, plus simplement désignée sous le nom de son président, le juge Thamas Tremblay, créée le 12 février 1953, arientera à son tour ses travaux sur l'éducation et sur les saurces de son financement.

Le 8 février 1954, l'Université de Mantréal présente un mémaire où sont défendus les principes de l'enseignement supérieur et de la recherche et où il est démontré que, sans une aide financière appropriée, la phase ultime de l'éducation ne connaîtra pas d'essar. Ce document, camme celui de l'Université Laval, met l'accent sur l'importance d'un redressement de la situation financière qui permettrait aux universités de s'engager dans la recherche d'une manière systématique et cantinue.

Pendant qu'on imagine l'université idéale, les problèmes ordinaires se perpétuent et l'Université Montréal enregistre un déficit de fanctionnement Dernier recteur ecclésiastique de l'Université de Mantréol (1955-1965), Monseigneur Irénée Lussier est décédé le 28 juillet 1973. Il s'éleva graduellement, selan le mot de l'historien Michel Brunet, «ou rang de [...] premier véritable recteur [de l'Université] ». Vers la fin de son deuxième mandat, ni l'Université, ni l'Église, ni la société n'étaient les mêmes. «Le pontificat de Jean XXIII et Vatican II,

liés oux transformations ropides que subissait alors lo société cano dienne-fronçaise traditiannelle, favorisèrent un changement radical de mentalité chez les principaux dirigeonts laiques et ecclésiastiques de la callectivité. Monseigneur Irénée Lussier en vint à se vair, jusqu'ò un cerlain point, comme le fanda-, leur de l'Université de Montréal de la seconde naitié du XX^e siècle [...]. Il le fut effectivement, »



d'un million et demi de dollars que seule une contribution gouvernementale pourrait effacer. Et cette aide, de souligner le mémoire, ne tient compte «d'aucune augmentation dans l'inscription des étudiants ni d'aucun nouveau programme de travaux pour les accueillir, eux et leurs professeurs, et le cas échéant faciliter à ces derniers les travaux de recherche dont l'orientation générale peut être considérée comme une fonction intimement liée à l'enseignement lui-même et à l'intérêt de la population locale, régionale ou même nationale tout entière, avec le caractère de permanence que cela requiert ». L'Université s'abstient de prendre position en faveur de l'acceptation des affres d'Ottawa. Elle égratigne, au passage, la commission Massey-Lévesque qui, rappelle-t-elle, reconnaissait « elle-même que les universités canadiennes ne lui paraissaient pas dès l'abord entrer dans le cadre de ses ottributions». Mais elle demande surtout aux citoyens, aux diplômés, aux corporations, aux associations professionnelles, aux fondations ainsi qu'aux corps publics d'assumer le tiers de ses dépenses, les deux autres tiers devant être également partagés entre l'État et les étudiants : « Nous pouvons conclure de cette étude des sources de revenus des universités que l'État, pendant cette période de croissance où non seulement les frais de premier établissement de l'Université, mais l'ajustement de la nation tout entière le demandent, peut et doit combler les déficits courants des universités. Il ne portera ainsi aucune atteinte à leur autonamie, à condition seulement que les autres persannes et institutions appelées à faire leur part le veuillent véritablement, conformément à la philosophie dont s'inspire la direction de l'Université elle-

Le 15 mai, l'Université recevra de Québec deux chèques représentant un total d'un million deux cent mille dollars pour l'année universitaire 1952-1953 et la promesse d'une contribution plus élevée pour l'année en cours, pour un montant global de deux millians huit cent mille dallars. Elle ne pourra plus, au mains pour quelques mois, parler de crise. Et l'Université de préciser, dans un communiqué de presse, qu'elle reçait en « octrois additionnels sensiblement plus que ce qu'aurait représenté une continuation des octrois fédéraux ».

Quelques semaines après le dépôt du mémaire de l'Université, l'Association générale des étudiants présente le sien. Un triste tableau de la vie étudiante. Des 2919 étudiants réguliers inscrits aux facultés constituantes et qui ant versé, en 1953-1954, 275\$ en frais de scolarité, 53 paur cent sont « les fils de professionnels, financiers, commerçants, hommes d'affaires et fonctionnaires du service civil », ce qui tend à montrer que l'enseignement supérieur n'est pas accessible à tautes les couches sociales. Trente-six pour cent des étudiants travaillent pendant les vacances estivales et l'année universitaire au salaire horaire de 1\$ paur défrayer le coût moyen d'une année d'études qui varie entre 1000\$ et 1500\$. Bon nombre d'entre eux ne prennent pas trois repas par jour et grattent les fonds de tiroirs pour ne pas être expulsés des chambres dont le loyer hebdomadaire varie entre 6\$ et 10\$. L'Association demande danc que le gouvernement fédéral soit autorisé, sous le contrôle administratif des provinces, à octrayer des bourses aux diplômés qui désirent se spécialiser. Cansciente des enjeux politiques en cause dans



L'École s'envole... sans èquipage!

La carizature évaquant la rentrée universitoire de se ptembre 1952 rappelle aproprès la messe du Saint-Esprit à l'église Sourt-Germain d'Outremant le réudiants ant enterné le grand « boum à la kai boum » pour ensure se rendre à la cafétéria de Valère où les attendant un buffet de thez Pegraid's arrasé ou lus de pommes. En cangé

pour la journée, ils sont redescendus vers la vroie ville. Ils ant envahi les tromways au marché jusqu'ou cinémo. « Au mot de posse "Alouette, gentille Alouette,", les autorités naus invitent à pénétrer, grotuitement, à condition que tout cantinue à s'effectuer camme précédemment, dans lo splendeur de l'humour sage »

la querelle des octrois fédéraux, elle exprime le vœu qu'une solution rétablisse enfin l'équilibre au sein de la fédérotion canadienne. À la rentrée, les présidents des associations étudiontes des cinq universités québécoises seront reçus par le premier ministre qui, avec lo «sollicitude d'un bon père trappiste», écoutera le ploidoyer des étudiants en faveur de la création d'un fonds de prêt moins oléatoire que le prêt d'honneur, d'une ougmentation des bourses, d'un meilleur soutien aux universités et d'une contribution ò lo vie et oux loisirs étudiants. Comporant ces demandes oux besoins fondamentaux de la société québécoise, le premier ministre utilisera un orgument qu'il o déjò déployé contre les interventions d'Ottowo: trop d'octrois gouvernementaux conduisent à l'étatisation de l'université. Un molheur plus grond peut-il la fropper?

Au mois d'octobre 1956, le premier ministre Saint-Laurent ranime les braises en annonçant qu'il demandera au Parlement canadien de daubler l'aide fédérale aux universités qui passerait alors de huit à seize millions de dollars. Aux journalistes qui s'inquiètent de la réception que le gouvernement québécois réserverait à cette manne, le premier ministre laisse entrevoir la possibilité d'en confier l'administration à la Conférence nationale des universités conadiennes qui seroit chargée de redistribuer l'orgent aux universités des dix provinces canadiennes, sons exception! Quelques semaines plus tard, Maurice Duplessis réaffirme son intention de ne pas permettre aux universités de toucher l'octroi fédéral. Et le chef de l'État canadien de riposter, le 20 octobre, en invitant les universités à se dissocier d'une politique qu'il juge électoraliste.

Trois jours plus tard, protestant contre le refus inconditionnel des propositions fédérales et leur non-compensation par Québec, les étudiants de l'Université Laval marchent sur le Parlement québécois en compagnie des présidents des associations des universités Bishop, Laval, McGill, Montréal, Sir George Williams et Sherbrooke (cette dernière université a été créée deux ans plus tôt). Le 26, le premier ministre annonce une hausse des subventions pravinciales à l'enseignement supérieur, mais les étudiants parlent de grève. Contre les universités ou contre Québec ? Les étudiants, divisés sur cette question, craignent la réaction du premier ministre. Favorisant une grève contre Québec, Paul Doyon écrit dans Le Quartier Latin du 31 octobre : « Cette grève au lieu de se heurter à la direction des différentes universités recevra son appui, peut-être pas officiel, mais dans les coulisses elle travaillera pour naus, car ce que nous exigeans est tout à son avantage. » La grève n'aura pas lieu, mais les présidents des associations prendront pasition en faveur de l'acceptation de l'aide fédérale et de la désobéissance au « chef ».

La part des autres

Le 22 mars 1948, Québec verse aux universités de Montréal et Laval et au Bishop's College de Lennoxville une subvention importante. Rien n'a été prévu pour la doyenne des universités québécoises. Le 17 février de l'année suivante, profitant d'une campagne de souscription organisée par l'Université McGill, le gouvernement répare cette négligence en lui accordant un million et demi de dollars.

« Attendu qu'à l'occasion de souscriptions publiques organisées par l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université Bishop le gouvernement a été, par la loi 12, Georges VI, chapitre 5, autorisé à souscrire quatre millions de dollars en faveur de l'Université Laval, deux millions huit cent mille dollars en faveur de l'Université de Montréal et un million de dollars en faveur de l'Université de Bishop's College;

Attendu que les administrateurs ont, depuis, lancé une souscription en faveur de celle-ci;

Attendu qu'il convient que la province contribue généreusement au succès de cette souscription;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit;

- 1. Le titre de la loi [...] est remplacé par le suivant. "Loi concernant l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université Bishop et l'Université McGill [...]"
 2. L'article de ladite loi est modifié en y ajoutant, après le paragraphe c, le para-
- d) L'Université McGill, un million cinq cent mille dollars.

graphe suivant:

L'ÉCOLE DES SOIGNEURS DE CHEVAUX



n 1885, deux vétérinaires montréalais, Victor-Théodule Daubigny et Orphir Bruneau, autrefois canfrères au Montreol Veterinary College, s'unissent pour fonder l'École de médecine vétérinaire de Montréal. La tradition voulant que des médecins s'acquittent de l'enseignement des sciences vétérinaires, les deux hommes se tournent vers l'Écale de médecine Victorio à laquelle ils s'affilient, obtenont un drait de décerner des diplâmes universitaires à leurs étudiants. En choisissant la plus puissante des deux écoles de médecine montréalaises, les vétérinaires ne pouvaient que raviver un peu plus la querelle universitaire et en sortir déchirés.

Les cours s'y donnent depuis mains d'un on; la charte de l'institution n'est pas encore rédigée que, avant la fin de l'année 1886, Daubigny tourne le dos à l'école qu'il vient de fonder pour lancer un nouveau prajet. L'Écale de médecine vétérinaire française de Montréal, qu'il fonde le 4 avril 1886, bénéficie de l'appui du très puissant Emmanuel Persillier-Lachapelle qui règne sur le monde médical montréolais et attend son heure pour rossembler sous la férule de l'Université Laval à Montréal taut ce qui, de près ou de loin, tauche la médecine. La querelle universitaire vient de diviser en deux camps les médecins vétérinaires de langue fronçaise.

Pendant que la première des deux écoles poursuit sur sa lancée et obtient la charte qui lui permet de continuer ses octivités, l'école de Daubigny progresse si rapidement que, le 9 juin 1886, quotre ans avant son incarporation, elle est admise parmi les institutions affiliées à la Foculté des arts de

l'Université Laval. Comme sa rivale, elle établira ses cliniques sur l'actuelle rue Saint-Antoine, à un pas du port, des hâtels, des marchés à fain, des pastes de coches et des écuries du service des tramways où les chevaux abondent et, comme l'avait fait la Foculté de droit plusieurs années auparavant, elle inaugure ses caurs théariques dans les lacaux du Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame Ouest.

La fusion de l'École et de la Faculté de médecine, telle qu'elle fut décidée en 1889, n'entraînera pas automatiquement celle des écoles vétérinaires, et Daubigny, qui veut les contrôler toutes, entreprend dès le mois de février 1890 des démarches qui aboutiront, au début de l'année 1893, à la fusian telle qu'il la sauhaitait. Non seulement Doubigny vaulait-il absorber l'École de médecine vétérinaire de Mantréal, mais il rêvait d'un contrôle de l'enseignement en langue françoise de cette discipline pour l'ensemble du Québec. Le gouvernement du Québec, qui favorisait le rassemblement des farces saus une même bonnière, lui accarde donc ce privilège. Deux ans plus tord, à la veille d'inougurer les locoux mis à sa disposition dans le nauvel immeuble de la rue Saint-Denis, l'institution prend le nom d'École de médecine comparée et de science vétérinoire.

Au mament où le prajet de détocher définitivement Laval et so succursale se concrétise, celle-ci cohabite ovec l'École de chirurgie dentaire dans l'immeuble inauguré en 1913 à l'ongle des rues Saint-Hubert et De Montigny. L'institution, qui répond de son administration au ministre de l'Agriculture qui la subventionne, est dotée de plusieurs





La Troppe d'Oko. Les maines cisterciens de Notre-Dame-de-la-Trappe fondent le manastère de Notre-Dame-du-Lac le 1st novembre 1881. La venue des trappistes dans cette région située au nord de Mantréal et boignée por le lac des Deux Montagnes a été soluée camme un gage de progrès futur pour l'ogriculture régionale.

cliniques, installées dans l'infirmerie de la rue Saint-Antoine.

Les restrictions inhérentes à la charte de l'Université Laval, qui obligeait cette dernière à dispenser des cours identiques à Québec et à Montréal, ont interdit à la succursale d'accorder à l'École le statut de faculté qu'elle réclamait. En 1920, au moment où cela devient possible, l'École persévère dans la voie de l'autonomie. Elle possède alors de belles salles de cours, un intéressant musée de pathologie, un laboratoire de bactériologie, un laboratoire de chimie, etc. «Le nombre des élèves, presque tous de cette province, n'est pas encore considérable; mais il tend à s'accroître, du fait que les cultivateurs commencent à comprendre la valeur des services que peuvent leur rendre les médecins vétérinaires passédant bien leur art.»

En 1928, l'école est transférée à l'Institut agricole d'Oka, dirigé par Dom Pacôme Gaboury. Les études s'y poursuivront selon la formule en usage dans les collèges classiques: l'internat. « C'est notre opinion, écrit le docteur Joseph-Maxime Veilleux, que le programme de l'École de médecine vétérinaire est plus chargé que celui de n'importe quelle autre faculté de l'Université et c'est le

régime de l'internat qui a permis à l'Écale d'abtenir autant de rendement de nos élèves.»

L'Institut agricole d'Oka

Vers 1880, à l'annonce de la venue prochaine des cisterciens réformés de Notre-Dame-de-la-Trappe, un journal souligne la cantribution exceptionnelle de ces religieux « qui font de l'agriculture leur œuvre particulière» et dont l'exemple stimulera un jour «nos cultivateurs qu'un déplorable esprit de routine attache à des méthades vieillies et qui ne répandent plus aux besoins du sol [...]. Les établissements des trappistes en France sont de véritables fermes modèles, où toutes les ressources du sol sont utilisées avec une perfection merveilleuse. Qui empêcherait ces religieux de prendre des élèves auxquels ils enseigneraient la science ogricole?»

Une dizaine d'années plus tard, soit le 8 mars 1893, les pères trappistes répandent à une sollicitation du gouvernement du Québec et ouvrent une écale d'agriculture sur les terrains qui leur avaient été cédés par les sulpiciens, premiers seigneurs des lieux. La mise sur pied de l'École d'ogriculture est confiée





Réunian de fondation du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec, à Richmond, en 1902.

à Dom Antoine Oger, supérieur du monastère et véritable initiateur du projet qui, pendant les 21 premières années d'existence de l'institution, ne dérogera pas de son premier objectif: «enseigner et cultiver les sciences sur lesquelles reposent l'agriculture et les industries qui s'y rattachent».

Modernisé et restructuré à partir de 1907, cet établissement est affilié l'année suivante à l'Université Laval, devenant alors l'Institut agricale d'Oka dont une grande part de la richesse tient « aux 1 800 acres de terre qui forment la célèbre explaitation agricale de la Trappe de Natre-Dame-du-Lac ». Au moment de la création de l'Université de Montréal, en 1920, l'Institut agricole d'Oka embaîte le pas à l'Écale Polytechnique et à l'Écale des Hautes Études Cammerciales et maintient le statut d'institut affilié qui était le sien depuis plus de dix ans.

Son développement s'accélère après 1923 par l'addition de pragrammes nouveaux et camplémentaires qui vant faciliter la farmation des agronomes et des fils d'agriculteurs. San rayonnement s'intensifie en partie grâce aux recherches et aux publications portant sur la pamme du Québec, l'industrie laitière,

la sélectian des animaux d'élevage ou sur le râle des engrais qui ont contribué largement à améliarer l'état de l'industrie agricole dans la grande région montréalaise. À la fin des années 1950, Oka perd sensiblement la faveur des professionnels de l'agriculture qui souhaitent que le campus agricole se développe autaur de l'Écale de science vétérinaire établie à Saint-Hyacinthe, où se trauvent bientôt rassemblés l'Écale de laiterie, le Centre d'insémination artificielle, l'Institut des arts ménagers et l'Institut des textiles. Jusqu'en 1969, olors qu'elle est intégrée à l'Université de Montréal avec le statut de faculté, l'institution fonctionnera saus la tutelle du ministère de l'Agriculture.

Onze écoles d'agriculture avaient été créées au Québec depuis l'ouverture de celle de Saint-Joachim par Monseigneur de Laval, en 1670. Il n'en existait plus que trois au début des années 1960: celle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fandée en 1859, l'Institut agricale d'Oka et le Callège Mac Donald, fandé en 1907. Au début des années 1960, l'enseignement en langue française des sciences de l'agriculture est confié à l'Université Laval.

Ça fait onze ans que ça dure . .



Qu'il faille monter dans un édifice de 9 étages on n'avait pes prévu ca

... mois ça fait rien: pulsqu'en haut Il n'y a plus de place!



"Oui, mais l'an prochain..."

Dans Le Quartier Latin du 28 février 1954, les étudiants saulignent certaines incohérences dons le développement physique de l'Université. Cette position ne fait pas l'unanimité. Plusieurs administrateurs, professeurs et étudiants approuvent le principe de l'autonomie provinciale en matière d'éducation, mais ils rejoignent ceux qui déplorent le frein qu'elle impose à l'évolution de l'éducation supérieure au Québec. Les recteurs de Laval et de Montréal, Alphonse-Marie Parent et Irénée Lussier, prennent publiquement positian pour Québec à qui ils demandent cependant de mettre fin à la distribution d'octrois discrétionnaires ou spéciaux et de les remplacer définitivement par des octrois statutaires plus considérables.

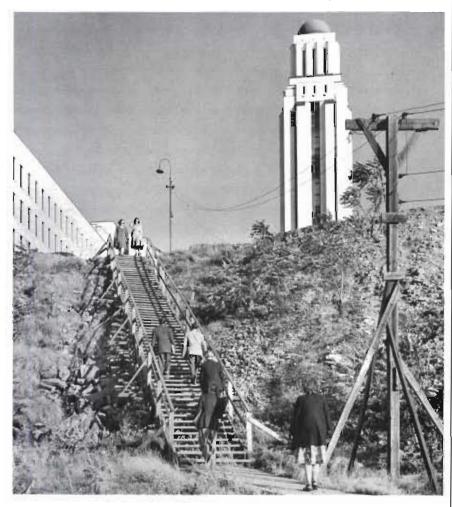
La Conférence nationale des universités canadiennes se réunit à Ottawa du 12 au 14 novembre pour discuter de « la crise canadienne en éducation supérieure », c'est-à-dire des difficultés engendrées par l'arrivée massive d'une génération d'étudiants qui exige que l'éducation supérieure corresponde aux exigences d'une performance professionnelle... supérieure. lci encore, le problème financier et la querelle des premiers ministres s'imposent, au-dessus de la plupart des sujets à l'ordre du jaur de la rencantre. Au début du mois, en prévision du congrès, les présidents des assaciations étudiantes des universités Bishop, Laval, McGill, Montréal, Sherbrooke et Sir Gearge Williams signaient une résolution unanime priant les administrateurs de ces institutions d'« accepter les subsides d'où qu'ils viennent pourvu que ces subsides favarisent les buts qu'elles poursuivent et n'entravent en rien leur travail et leur liberté d'action ».

Une résolution des professeurs de l'Université de Montréal s'adresse au premier ministre du Québec : « Il ne faut pas perdre de vue que, constitutionnellement et financièrement, la province a la responsabilité de régler le prablème avec les universités elles-mêmes. Le conflit politico-constitutionnel qui met aux prises nos gauvernements fédéral et provincial ne doit pas condamner nos universités à la stagnation. Nos universités ne peuvent attendre patiemment la fin des débats en cours. Leur devair est de répondre aux besoins de la population et elles ont le drait de recevoir de la population toute l'aide financière voulue. » Plus généralement, et cela en dépit de l'augmentation de la contribution fédérale, le congrès jette une lumière crue sur les conséquences éventuelles du laisser-aller des dernières années. À l'issue de la rencontre de trois jours, la Conférence nationale des universités canadiennes lance ce cri d'alarme: «Les représentants de l'enseignement supérieur au Canada, après mûre délibération, considèrent comme un devoir impérieux d'avertir l'opinion canadienne que la situation financière des collèges et des universités est devenue critique et devraît faire l'objet d'une grave inquiétude nationale: il est incontestable qu'elle compramet déjà l'essor et le prestige de la nation. Cette situation ne sera résolue que par l'action énergique et la collaboration immédiate de tous les gouvernements du Canada, du monde des affaires et de l'industrie, et des bienfaiteurs en général.»

Malgré le consensus des universités québécaises qui soutiennent que Québec doit compenser par des octrois statutaires l'absence des subsides fédéraux qui ont effectivement été portés de huit à seize millions de dallars, le premier ministre garde le silence. Selon *Le Devoir*, il mijate des plans « obscurs » et la session parlementaire, qui s'ouvre le 14 novembre, devrait

lui fournir l'occasion de sortir de son mutisme. Au député et chef de l'opposition, René Hamel, qui aborde, en Chambre, la question de l'aide aux universités, Maurice Duplessis répand en soulignant l'ampleur et le nombre des projets qui seront annnoncés par le gouvernement et, parmi ceux-ci, la construction de «centaines de nauvelles écales». «Les gens, diro-t-il, ne voient dans l'éducation que l'université. Or, l'université c'est la caupole et nos écoles élémentaires sont les murs ; il ne faut pas socrifier les murs pour la coupale. Nous ne pauvans, du jour au lendemain, réaliser tout ce que nous désirons.» Plus tard, abordont la question de l'intervention fédérale dans le contexte particulier de l'éducation, il remonte le cours de l'Histoire, depuis 1760 jusqu'à la Confédération et, de là, jusqu'en 1956. Il énumère les accracs aux ententes et les interventions inopinées d'Ottowa, puis il éclaire le sens de son attitude qui est, assure-t-il, dépouillée de toute arrière-pensée partisane: «En défendant les draits de ma province, je n'ai jamais pensé aux prochaines élections, mais seulement aux prochaines générations [...]. Je l'oi dit et je le répète, il y a des gens à Ottowa qui veulent la disparition des provinces et de notre langue. Il y en a qui veulent s'emparer de l'éducation. Ils s'y prennent de longue main.»

La diffusion du rapport Tremblay torde. « Nous n'avons aucune objection à sa distribution, assure le premier ministre. Et pourquoi en aurions-nous ? Le rapport supporte à cent pour cent l'attitude que le gouvernement a toujours défendue. » Et les actrois statutaires ? « On n'en a pas d'autres dans la



Le lundi 26 ovril 1965, les rampes mabiles de l'Université de Montréal, aménagées le long d'un lunnel creusé dons le roc. fonctionnent enfin. Leur vilesse est de 38 mètres à lo minute. En une heure, 16000 personnes peurent faire l'oscension de la montagne. «Le disposi-tif, ècrit Le Devoir du 27 avril 1965, remplace le vieil escolier de bois à multiples paliers qui servait de gymnose aux étudionts essoufflés. »

Balade en tramway

Les étudiants regrettent, un peu, beaucoup, passionnément, leur Maison de la rue De Montigny où, pour « un 25 cennes », on leur servait un repas chaud avec une bouteille de lait trais. En 1950, dans ce qu'ils appellent le joint de Valère Lavallée, une cafétéria célébrissime surnommée Valèretéria, il en coûte près du double... Mais, se dit-on, n'est-ce pas le prix à payer pour s'être élevé au-dessus de la ville? Nostalgiques, les étudiants déplorent la perte des petits plaisirs de la vie dans l'est. Les librairies sans doute, mais davantage, peut-être, les charmes du Café Saint-Jacques et ceux des filles qu'on n'épouse pas. Ils pleurent les maisons de chambre et autres pensions situées à un pas du cœur de la ville. Depuis l'inauguration de la «tour d'ivoire», plusieurs logent encore dans les mêmes quartiers, chez des gens qui ont l'habitude de cette clientèle au gousset dégarni, et ils se rendent à l'université en tramway, un lent et fortueux supplice quotidien vers la terre promise, à « six cennes et quart » le voyage! Pourquoi fallait-il que la fréquentation des très hauts lieux du savoir s'apparente à un chemin de croix ? Pourquoi fallait-il ainsi jucher les cerveaux de demain au faîte d'une falaise escarpée, à peine adoucie par le plus long escalier de bois jamais construit à Montréal? Qu'il neige, vente ou pleuve, les carabins subissent l'épreuve des 341 marches.

province de Québec, car tous les octrois sont basés sur des statuts. » Même s'il ne circule pas officiellement, quelques centaines de copies du rapport ont été distribuées sous le manteau par la Chambre de commerce et par quelques organismes. On en connaît les canclusions, qui suscitent l'espoir d'un dialogue entre Québec et le gouvernement central et la possibilité d'aborder les questions constitutionnelles sous l'angle, alors inédit, du fédéra-lisme renouvelé. «Jamais auparavant, écrira l'historien et professeur Michel Brunet, les Canadiens français du Québec ne s'étaient interrogés avec un tel effort de lucidité sur eux-mêmes et sur leurs problèmes collectifs. »

À propos du sort des universités, les commissaires partagent le sentiment général et déplorent le colmatage ponctuel des brèches financières qui «laisse dans l'ombre tous les besoins réels auxquels il a été impossible de répondre ou dont la satisfaction aurait entraîné un déficit beaucoup plus élevé : bibliothèques et laborataires mieux équipés ; nambre suffisant de professeurs de carrière; traitements plus canformes aux revenus moyens des professions de même niveau intellectuel, hanoraires plus convenables pour les chargés de cours ; meilleur équilibre entre la recherche et l'enseignement dans l'activité de l'université ». Les « essais de solution » proposés balisent les voies et tracent les frontières de l'intervention gouvernementale « destinée à prendre un caractère permanent et à devenir leur première source de revenus». Pour atteindre leur but, qui est d'assurer le mieux possible la vie et le développement des universités, les octrois gouvernementaux doivent être suffisants et pleinement justifiés; ne pas porter atteinte à l'indépendance des universités; présenter un caractère de cantinuité et être versés aux universités selon un mode bien défini et à des intervalles réguliers afin de rendre leur administratian moins onéreuse.

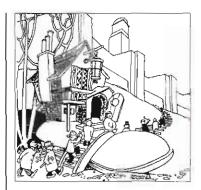
Si le premier ministre du Canada estime que le gouvernement a le droit constitutionnel d'offrir une assistance aux universités et qu'il est de son devair et de sa respansabilité de la lui apporter, de leur côté, les chambres de commerce, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et les sociétés Saint-Jean-Baptiste de la plupart des régions du Québec invitent leurs membres à prendre connaissance du rappport Tremblay et à réfléchir sur la liberté fiscale de leur province. La discussion en cours, écrit Esdras Minville, doyen de la Faculté des sciences sociales et futur directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, « se déroule en pleine confusion ». Déplaront le silence et l'attitude des collèges et universités du Québec, Minville ajoute : « Il a fallu la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels pour amener les collèges à prendre conscience de leurs responsabilités communes, les décider à s'associer et à formuler, comme corps, un plan d'ensemble. Quant aux universités, elles s'en sont tenues à leur splendide isolement. »

Le pouvoir étudiant

Pendant que l'intérêt général se cristallise autour des prablèmes constitutionnels, la saciété québécoise évalue et des groupes s'unissent pour réclamer des ajustements sociaux. On parle de démocratiser l'écale et les soins de santé. Des organismes et des entreprises privées élèvent le ton, récla-

ment un chongement d'ottitude de lo part de Québec. On observe une baisse d'intérêt des Québécais pour les questions d'ordre religieux, un phénomène qui surprend et fascine les participants à un symposium sur la crise religieuse tenu à l'Université de Montréal au début de l'année 1956. Réunis autour d'une question nauvelle : « Y a-t-il une crise religieuse actuellement au Canada français? », des intellectuels loïques et religieux ont de la difficulté à engager un débat serein. « Il faudrait être aveugle, écrit Richard Arès, pour ne pos voir que s'opèrent actuellement dans la pravince des bouleversements profonds, qui ont leurs répercussions sur la foi et la pratique religieuse de nos gens. La révolution industrielle, l'urbanisation, les propagandes communistes et amorales, voire la télévisian, remettent en question les idées et les habitudes traditionnelles, même dans le domaine religieux. »

La pratique religieuse n'est pas seule en cause. Le rôle des représentants de l'Église et le contrôle qu'ils exercent sur l'évolution des questions associées à l'éducation sont déjà objets de contestations. Parmi les « bouleversements profonds », il en est un autre qu'on ne mesure pas encore : l'entrée progressive des femmes dans le réseau de l'enseignement postsecondaire. On se moque souvent de leur prétention à l'intelligence, et les expressions du genre « à cheveux longs, idées courtes » se retrouvent fréquemment dans les pages du journal des étudiants. Les filles n'occupent plus une place à part, mais elles sant encore trop peu nombreuses à s'inscrire à l'université. Le mémaire présenté par l'Université de Montréal à la commission Tremblay laissait percer une préoccupation quant à la fréquentation de l'université par les filles: « Ici encore la pravince de Québec est en pleine évolution, une évalution lente et contrôlée mais irrésistible. »



Cours de cuisine à l'Écale ménagère provinciale, en 1929 En 1936, Antoinette Gérin-Lajoie, directrice de l'école qui a été fondée en 1904, obtient la collaboration de l'Institut de Notre-Dame-du-Bon-Canseil pour créer un centre d'enseignement ménager « qui put atteindre la fillette, lo jeune fille et la femme de tous les

milieux » L'Écale d'éducotion fomiliale et sociale est ainsi créée, sur les boses de l'École ménagère provinciale. Annexée l'année suivante à l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal, l'institutian va décerner un baccolauréal en sciences ménagères ainsi que des « certificats d'étude et de protique ménagères ».







Dans les faits, les collèges pour filles affiliés à l'Université de Montréal sont, comme ceux qui existent ailleurs au Québec, traités autrement que les collèges pour garçons puisqu'ils ne sont pas admissibles à la subvention statutaire annuelle de 15000\$ versée aux collèges par l'entremise de la Fédération des collèges classiques. Le rapport Tremblay condamnera cette entarse à l'équité et remettra en question la situation particulière de l'ensemble des collèges classiques qui évaluent en fanction des universités dont ils constituent la Faculté des arts.

Hélène Pelletier, étudiante en lettres, se prête à une entrevue publiée dans Le Quartier Latin du 24 mars 1955. S'opposant à tout projet qui vise la «féminisation» du cours classique, elle précanise qu'il dure huit ans, plutât que quatre, comme c'est le cas dans les 22 collèges de garçons, que les normes saient resserrées pour devenir équivalentes à celles qui sont en vigueur dans les collèges pour gorçons, que soit approfondi l'enseignement des matières telles que les sciences, l'histoire, la philosaphie et les lettres et, enfin, qu'on donne aux religieuses du temps pour mûrir et se cultiver. Quant à lo préparation des filles aux études universitaires, il vaut mieux ne pas s'illusionner: « Taut d'abard, an ne les informe aucunement sur les carrières qui sant à leur dispasition. On insiste uniquement sur la vocation au mariage. Les religieuses ont camme perspective que le cours classique et l'université ne sont que transitaires jusqu'à ce que la jeune fille se marie. Les carrières intellectuelles n'ont pas de valeur à leurs propres yeux. On ne croit pas que cela puisse carrespondre à un besoin aussi profond que l'amaur chez la femme [...]. Psychologiquement, d'autre part, les jeunes filles sont mal préparées paur entrer à l'université parce qu'on leur inculque trap cette théorie que sur le plan intellectuel hammes et femmes ont un comportement différent. »

Rien ne sera donc tenté pour attirer les filles à l'université. En 1956, dans le cadre d'une rencantre avec les étudiants, le recteur Irénée Lussier, qui a succédé l'onnée précédente à Olivier Maurault, déplore que l'institution soit prise à partie à ce sujet : « Est-il besain d'affirmer ici que l'Université favorise les études classiques paur les jeunes filles [...] et que jamais, au contraire, elle ne s'est oppasée à ce que les écoles publiques favorisent la gent féminine d'une ascension gratuite à l'immatriculation. » Les filles, qui représentaient un vingtième de la population étudiante en 1948, constituent, dix ans plus tard, le tiers des effectifs. Pourtant, leur sexe a beaucoup à voir avec les pragrammes d'enseignement qu'on leur réserve. Le mémoire de 1954 soulignait, au chapitre des initiatives récentes, «le mouvement des écales ménagères encauragé et soutenu à la fois par l'Église et l'État et qui cherche à découvrir une formule plus appropriée aux femmes que le caurs classique ardinaire. On ne saurait dire que le but sait aujourd'hui entièrement atteint et sa farmule est à réexaminer. On peut craire cependant qu'elle ne s'intègre pas parfaitement dans le régime d'éducation de lo province de Québec. Elle ne conduit en effet à aucune carrière autre que le mariage et le prafessorat dans les instituts familiaux eux-mêmes. Mais si le mariage est la vocation ordinaire de la femme, les madifications sociologiques plus immédiatement sensibles dans les villes, l'émancipation graduelle de la femme, les besoins de la production, la diminution du recrutement des communautés religieuses,

les progrès de la science et de la technique, le régime d'impôt, naus abligent de cansidérer aussi autre chose. Des carrières s'ouvrent à l'élément laïque féminin depuis la labarantine jusqu'à la diététiste dans le damaine des sciences, de la dactylo au chef de secrétariat ou à la publiciste dans les affaires, de la garde-malade à l'assistante sociale dans le damaine de la philanthropie, sans parler des échelons supérieurs de chacune de ces carrières, des professions libérales en général ou de la direction des entreprises aù les femmes rencontrent les hammes sur un même palier. »

Les callèges classiques pour filles ou pour garçons, tels qu'ils existent alors, sont menacés, au moins dans leur caractère privé. Ils ont été étudiés et critiqués par la commission Tremblay qui aimerait voir les cammissions scolaires jouer un rôle dans l'enseignement classique. Le recteur de l'Université de Montréal craint les conséquences culturelles d'une intervention sur la structure et le fonctiannement des collèges: «Il est certain que des esprits supérieurs accèdent à la culture véritable sans avoir besoin de passer par des cadres définis. Il est non moins certain que le cours classique ne donne pas d'envergure intellectuelle à ceux qui au départ en sont incapables [...]. Mais ces collèges ont-ils reçu tous les élèves de choix qu'ils auraient dû recevoir? De l'avis de presque taus, les humanités, telles que nous les connaissons dans leur ensemble, restent le meilleur instrument connu pour produire de ces hommes. On peut discuter sur le point de vue de savoir si tous les étudiants doivent étudier le latin pour accéder à la culture, mais on ne peut plus discuter sur l'aptitude plus grande de certaines disciplines intellectuelles pour former l'esprit. »

Si les pédagogues se préoccupent de la formation des étudiants, ces derniers s'interrogent sur l'envirannement universitaire qui leur est proposé comme sur les retords dans la mise en chantier du centre social et de l'hôpital universitaire. À ce chapitre particulier, les médecins de la Faculté de médecine se joignent à eux pour ranimer le souvenir de certaines subventions versées à l'intention de la Faculté dans la cassette universitaire et qui ne lui profitent pas encore. On réclame la réalisation des promesses cent fois réitérées depuis 1948. Déjà, en 1954, on annonçait la relance des travaux estimés à douze ou treize millions de dollars et l'ouverture prochaine de 650 des 750 lits dont les vrais bénéficiaires devaient être les étudiants en médecine et les « head-nurses » qui seraient formées à cette « écale » ainsi qu'à l'hôpital Sainte-Justine pour les enfants, situé à quelques rues de l'université. Au début de l'année 1957, alors qu'on annonce le dépôt de nouveaux « plans définitifs », la colère éclate. Willie Jacob signe dans Le Doc, journal étudiant de la Faculté de médecine, un article cinglant où, en noir sur blanc, il parle d'obstruction: « Dans certains milieux hospitaliers, écrit-il, l'an sent une indifférence au une phobie constante s'élever. Chacun se demonde si son hôpital en souffrirait. Perte d'internes, dit-on, perte de professeurs, etc. Et, sans chercher à solutionner ce problème, on se prononce dans une négative éternellement irréversible [...]. » La méfiance des hôpitaux est transmise aux politiciens, et des politiciens à l'administration universitoire. « Certains, demande l'étudiant, peuvent-ils se permettre moralement d'influencer les politiciens et les gouverneurs qui tiennent entre leurs mains le sort de l'Université? » En

Le carabin idéal

Le carabin est un male: «Idéal carabin et carabin idéal! » Était un mâle, puisqu'au tournant des années 1950 les filles se font plus nombreuses, plus audacieuses et parfois vindicatives. Les gars réagissent à leur présence en se moquant des longueurs des jupes et des bas et en truffant leurs conversations et Le Quartier Latin de farces et de paraboles réprobatrices. L'Association générale des étudiants craint que diététique ne lui « inflige » une déléguée et on s amuse des tentatives des mêmes futures diététiciennes de s'introduire dans le quotidien du dieu Valère pour y compter les vitamines, étudier le contenu des sandwiches où on a trouvé des rognures d'ongles, des dents en or, mais pas encore de cheveux de carabines. Celui qui, dans Le Quartier Latin du 8 novembre 1949, signe « Antiphame sauf en fin de semaine » prétend avoir consulté un psychologue avant de diviser les étudiantes en deux groupes «1 Celles qui viennent ici pour s instruire et 2, ceiles aui viennent pour passer le temps [...]. La deuxième espèce se divise en quatre groupes : A. Les belles demoiselles, B- Celles qui sont jolies et C Celles qui sont moins jolies et les autres. » Étant évidemment admis que la plupart d'entre elles , à l'exception des « sérieuses », frequentaient les abords de la tour pour y trouver un mari... Ce qui n'empêche pas l'Université, en ce début de décennie, de se donner une première Miss Quartier Latin, Réjane Laberge, etudiante en droit l



L'hôpital Sainte-Justine, du nom de Justine Lacoste-Beoubien et de sointe Justine, mortyrisée sous Néron D'une moison de la rue Saint-Denis à une autre, avenue De Lorimier, les enfants molades serant enfin reçus, en 1913, dans le premier hôpital SainteJustine, canstruit à l'angle des rues Saint-Denis et De Bellechosse, dans l'est de lo ville. L'hôpital, affilié depuis sa création à l'Université de Montréol, est reconstruit sur le chemin de lo Côte-Sainte-Cotherine, dans l'auest de la ville, et mauguré le 9 novembre 1957.

1958, l'aile A de l'hôpital universitaire est camplétée. Le système d'intercommunication est installé dans toutes les chambres, mais, faute d'argent paur parachever les travaux dans les ailes B et C, ils sont suspendus. La presse s'en mêle. Puisque l'Université est déjà à l'étroit, les Gérard Filian, Gérard Pelletier et Jean-Louis Gagnan suggèrent qu'après consultation des sauscripteurs, an abondonne le projet d'hôpital et que l'aile auest du bâtiment universitaire soit réservée à l'enseignement.

Au mois d'août 1957, les frais de scalarité sant majarés d'une centaine de dallars. À la rentrée, les étudiants raniment les perspectives d'une grève. On plaide pour la réforme de l'enseignement et la gratuité scolaire, de la première année du caurs primaire jusqu'à l'université. La pression exercée par les étudiants a meilleure presse que la cause de l'Université dant l'état des finances ne suscite plus de compassion. En décembre, quand l'Université de Montréal s'engage dans la campagne annuelle du Prêt d'hanneur, créé le 29 mars 1947 par la Société Saint-Jean-Baptiste, la réaction n'est rien de moins que négative. Le Devoir, après avoir prophétisé « qu'un jour une révo-

lution pourrait bien éclater», reproduit dans l'édition du 13 décembre un orticle paru lo veille dans Le Quartier Latin, article où le Prêt d'honneur était comparé à toutes les formes de quêtes et de bingos servont à financer plusieurs institutions québécoises: «Il serait malséant de s'élever contre une si belle initiative, une des rores tentées pour souloger le fardeau des étudionts [...]. Depuis des onnées, on préconise un ministère de l'éducation, depuis des années, tout le monde semble d'accord [...]. Nous sommes fotigués d'être polis, le respect de toutes les outorités commence à peser lourd. Nous sommes écœurés des belles phrases, des mats creux, des petites susceptibilités à ménager, des petites autorités à douilletter. Prenez garde, notre mande naus réserve toutes sortes de spoutniks et les derniers à être lancés ne seront pas nécessoirement les mains inaffensifs.»

À la fin de l'année 1957, l'institution n'est déjà plus « papulaire dans les masses », selon le mot de Gérard Filion, directeur du *Devoir*. Bien peu de personnes sont disposées à panser les plaies qu'elle expose trop fréquemment. Même ceux et celles qui, autrefois, se portaient volontaires pour lui offrir leur soutien s'interrogent maintenant sur les causes profondes de ses difficultés. De l'argent, elle en a plus qu'autrefois. Moins qu'elle ne le souhaiterait, mais sa situation financière, comparable à celle de la majorité des universités canadiennes, lui permet de fanctionner dans des conditions cent fois meilleures qu'en 1942.

La pression monte

Hausse des frais de scolarité, problèmes de transport au de logement ne freinent pas la course des étudiants vers le savoir et, bon an mal an, on enregistre une augmentation sensible de la clientèle étudiante dont les objectifs s'adoptent aux courants de l'heure. Cette clientèle attend de l'université les clés d'un mande scientifique et technologique qu'elle découvre à travers des expériences aussi spectaculaires que le lancement de satellites ou les projets de voyages interplanétaires. Quand l'Université voudra savoir à quelle épaque l'intérêt pour les sciences exactes s'est affirmé, elle la situera autour de 1957-1958 alors que les inscriptions dans les facultés traditionnelles – théologie, droit, pharmacie, lettres – diminuent progressivement au profit des facultés à caractère scientifique. En 1958, l'Écale Polytechnique présente 120 étudiants à la callation des grades, soit le plus important contingent de diplômés de son histoire. La même année, la Faculté des sciences accepte, pour leur perfectionnement seulement, des diplômés du cours général scientifique.

Le premier ministre Louis S. Saint-Laurent, qui a démissionné en 1957, est remplacé par John Diefenbaker à la tête du gouvernement canadien. Les questions entourant la fiscalité fédérale-provinciale et le gauvernement central sant à l'ordre du jour, y compris celles qui touchent les cantributions fédérales dans le champ de l'éducation supérieure. Le mais de février est marqué par deux importantes conférences sur l'éducation. La première, organisée à la hâte, a lieu à Montréal du 7 au 9 février et rassemble des représentants de tous les milieux intéressés à une réforme de l'enseignement.

Jean-Pierre Goyer, Francine Lourendeau et Bruna Meloche devant le Porlement de Québec, au mois de mars 1958.



Québec sympathique aux «trois»

de l'envoyée spéciale du "Quartier Latin" à Québec, Mile Hélène Pondrette

Que pensez-vans, madame, de l'antichambre que font présente-les trois étudiants du Quèbec?" S'ils peuvent persister, tenir bon jusqu'au bout, ce sera formi-

ne. "Etes-vous pour cette initiative tentée par ces étudiants?" 'Et si j'étais jeune, car je n'ai plus votre âge, je serais la première ler faire de l'antichambre."

"Alors yous n'êtes pas du tout contre ce mouvement?"
"Non, car ayec Duplessis il faut toujours prendre les grands

'Que pensez-vous, madame, des trois étudiants qui font présente-de l'antichambre au Parlement?''

t de l'antichambre au Parlement?"

'trowe que c'est réellement une bonne chose, pourvu qu'il ne bonne c'est pas contre ce mouvement !"

'Youn n'êtes pas contre ce mouvement !"

'Youn n'êtes pas contre ce mouvement !"

'Youn, man j' espère qu'ils tieufront bun jusqu'au bout."

'Pensez-rous que c'est réellement un bon moyen?"

'Dans le cas d'un refos asce prolongé, je crois que c'est blen la leure tactique à employer."

"Eres-vous en faveur, monsieur, du moyen que viennent de prendre trois étudiants du Québec?"

"Je ne crois pas que ces trois étudiants obtiendront ce qu'ils veuu, car vous avez que le Premier Ministre ne se dérange pas beaucoup les choses qui sont bors de politique."

"Mais croyez-vous quand même que c'est une bonne tactique?"

"S'ils sont prêts à rester au Parlement jusqu'à ce que Duplessis reçoive, c'est alors une bonne chose."

"Mais vous savez que c'est pour avoir une entrevue avec les 6 ésidents des universités du Québec."

"Oui en effet, je sais et je pense que c'est vraiment nécessaire."

"Yous êtes au courant madame d'une entrevue que veulent avoir trois étudiants pour les 6 présidents?"
"Oui je sais et je crois que ce n'est pas le meilleur moyen."
"Alors, vous en connaissez un autre qui serait mieux?"
"Non."
"Yous avez des enfants, madame?"

s voulez qu'ils accèdent à des études supérieures?"

ous êtes capable de leur fournir les moyens de parvenir à ces

Non."

Mors, que pensez-vous faire?"

Eult! . . . je crois que vous avez raison alors. Je vous so bonne chance."

Vous étes donc de mon avis?"

Oui et j'espère que vous réussirez."

Que pensez-vous madame de l'antichambre que font présenter rols étudi . . .

"Ne continuez pas, car je ne suis pas du tout de votre avis.
"Alors, notre moyen est complètement fou?"
"Je dirais même oui, car it ne faut pas avoir beaucoup de tête pour er ses journées au Parlement."

er ses journées au Parlement." 'Mais yous savez le but de ces démarches." 'Oui et d'abord j'étais tout à fait contre la grève qu'ont faite les

et j'espère qu'ils réussiront car c'est toute une tête que ce

tec ?" Vous n'êtes donc pas du tout contre cette affaire." Non, au contraire, pourva que la politique ne s'en mêle pas," Vous auriez fait comme nous si vous aviez été étudiant?"

Les grands thèmes associés au concept de démocratisation sont discutés sur la place publique : gratuité scolaire, fréquentation obligatoire de l'école, coordination des programmes, formation de personnes qualifiées, participation financière des industriels canadiens-français à l'éducation de leurs compatriotes, etc. Le 12 février, à quatre jours de l'ouverture de la conférence canadienne sur l'éducation qui doit avoir lieu à Ottawa du 16 au 20 février, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et la Fédération des travailleurs du Québec adressent au « surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec » un mémoire favorable à la « démocratisation de l'enseignement » dans lequel les deux organismes réclament la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, la gratuité scolaire à tous les niveaux et la démocratisation des institutions scolaires.

Les mêmes thèmes préoccupent les 800 délégués à la conférence d'Ottawa, présidée par le docteur Wilder Penfield. On y déplore l'absence des représentants officiels du département de l'Instruction publique et des universités du Québec, mais les besoins particuliers du Québec, son rôle à travers la fédération des provinces et son attitude face à la Constitution lui valent le respect de ses partenaires qui lui souhaitent néanmoins un gouvernement plus ouvert. L'événement qui a nécessité deux années de préparatifs est financé par l'industrie canadienne, depuis longtemps conviée à collaborer à la recherche de solutions à ce problème collectif. « C'est un signe des temps », écrit Louis Laurendeau dans l'édition d'avril de la revue Relations, «l'éducation cesse enfin d'être l'affaire exclusive des "professionnels de l'enseignement" pour devenir la responsabilité du pays tout entier. »

Depuis l'automne précédent, l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal participe à la coalition des associations étudiantes des six universités québécoises qui militent en faveur de la gratuité. Leur premier objectif: rencontrer le premier ministre et lui remettre un mémoire décrivant la situation financière des étudiants. C'est en vain que la coalition s'adresse au premier ministre qui, n'ayant pas même accusé réception de la lettre du 8 janvier, répond à celle du 9 février en affirmant qu'il lui est impossible d'accorder d'entrevue aux étudiants en raison du «travail déjà très considérable nécessité par l'administration de notre immense province en plein développement».

Le 24 février, cinq jours après avoir essuyé ce refus, les étudiants réitèrent leur demande et exigent une réponse ovant le dernier jour de février. En attendant, ils organisent un premier débat qui a lieu le 26, dans le centre social inauguré depuis peu. Le lendemain, une édition spéciale du Quartier Latin invite les étudiants à participer, le soir même, à un référendum précédé d'un autre débat au cours duquel les conférenciers font pencher la balance en faveur d'une grève d'une durée indéterminée. Une consultation semblable a eu lieu dans les cinq autres universités. McGill, Laval et Bishop favorisent la grève illimitée. Sir George Williams opte pour la grève d'un jour et Sherbrooke, qui a participé à la rédaction du mémoire déposé par la coalition au bureau du premier ministre, recule. Selon Le Devoir du 6 mars, les «quelque 700 étudiants de cette université ont été soumis à de très grandes pressions de la part des autorités qui se sont violemment prononcées contre la grève».

À Mantréal, l'arrêt des études débute à 7 h 30 le matin du 6 mars quand les étudiants bloquent l'accès au campus. Il prend fin en soirée, sur le départ de trois délégués de l'Association générale des étudiants dont la missian est d'assiéger le bureau du premier ministre et de n'en revenir qu'après avoir été entendus. Francine Laurendeau, Jean-Pierre Goyer et Bruno Melache prennent le train à la gare Windsor. Chaque matin, pendant deux mois, «Les Trois» se rendront au bureau du premier ministre où ils serant poliment reçus et... éconduits.

Même délivré du fardeau des sessions parlementaires, le premier ministre reste silencieux. Une première entrevue accordée aux représentants de la Ligue d'action universitaire lui permet d'aborder non pas le thème de la gratuité, mois plutôt celui du prêt étudiant. Insatisfaits, les présidents des associations de toutes les universités, incluant celui de Sherbrooke, qui se désistera cependant à la dernière minute, sollicitent une nouvelle rencantre. Maurice Duplessis les recevra le 2 décembre, loin des journalistes. À huis clos, diront les étudiants qui ont bravé une tempête exceptionnellement forte pour être fraîchement toisés par une « rangée de ministres ». La réunion prend fin deux heures plus tard sans avoir éclairé les étudiants sur les intentians du



CABINET OU PREMIER MINISTRE

Le 11 novembre 1958

Monsieur Jean Cournoyer, président Association des Etudiants de l'Université de Montréal, Montréal.

Monsieur le président,

Je viens de prendre connaissance de votre lettre du 10 novembre courant par laquelle les présidents des conseils étudiants des universités de la province de Québec demandent une entrevue.

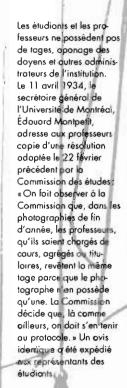
Comme vous le savez, ontre session parlementaire débutera mercredi de la semaine prochaine, le 19 du courant. Les quelques semaines précédant la session apportent un surcroît d'ouvrage considérable occasiooné par les préparatifs des travaux parlementaires qui s'ajoutent au travail dejà énorme que comporte l'administration de notre immense province en plein essor.

Aussitôt que possible dans les circonstances, c'est-à-dire mardi, le 2 décembre prochain, à 10.00 heures de l'avant-midi, 11 me fera plaisir d'accorder une entrevue aux présidents universitaires qui ont signé la lettre conjointe du 10 novembre et cela afin d'étudier avec eux le projet de législation qui sera soumis plus tard à l'approbation des Chambres et qui concerne l'aide financière que le gouvernement se propose d'accorder aux étudiants.



«Les Trois» à Québec.

Un mystère n'o jomais été percè Comment le premier ministre a-t-il pu répondre, dès le 11 novembre 1958, à une lettre postée lo veille et qu'il n'avoit pos encore reçue?



gouvernement: «Le secrétaire du premier ministre a fait savoir au public que l'entrevue s'est déraulée dans la plus grande cordialité. Nous nous permettons d'ajouter que tout s'est déraulé dans la plus cordiale intransigeance. » On saura que les étudiants n'ant pas eu le laisir d'aborder la question de la gratuité scolaire et encore moins le temps d'approfondir celle des octrois statutaires, sujets qui devraient continuer de leur être étrangers. Le premier ministre revient sur la constitution d'un fonds de prêt étudiant. Ses interlocuteurs n'en veulent pas. « Mais voici, rapporte Le Quartier Latin du 4 décembre, la solution à toute la cantroverse, la clé de tout le problème: la partie remboursable des bourses sera augmentée. Le gouvernement pourra dire qu'il a augmenté les bourses, et nous n'aurons qu'à rembourser le montant dant elles auront été majorées [...]. »

L'indiscrétion des présidents a renseigné les journalistes et permis à l'opposition libérale d'obtenir un débat sur la gratuité scalaire. « M. Duplessis, lit-on dans Le Devoir du 3 décembre 1958, a sorti tout l'arsenal de ses arguments habituels contre les subventions statutaires et la gratuité scalaire: [elles] sant impossibles parce qué les besoins diffèrent d'un endroit à l'autre; tous les actrois sont statutaires parce qu'ils sont votés en vertu de statuts; tous les enfants d'une même famille ne portent pas des habits de même taille; tout se paie, rien ne peut être gratuit. » Et le premier ministre de vanter la simplicité de jadis: « J'ai appris au collège, avec de bons professeurs qui étaient aussi de bons catholiques, que la gratuité scolaire était une chose condamnée et condamnable. Pourquoi ? Parce qu'elle conduit à l'étatisation. Si c'est le gouvernement qui paie tout, il à le devoir de surveiller la dépense. »

Depuis la grève d'un jour, le recteur Irénée Lussier a pris le contrepied de la démarche étudiante. Parlant, le 5 mai 1958, devant l'Association des anciens du Collège Sainte-Marie, il plaide en faveur d'une nouvelle augmentation des frais de scolarité. Des universités aussi bien nanties que McGill et Ottawa l'ont fait: «Comment veut-on que l'Université de Montréal n'en lasse pas autant, alors qu'il lui en coûte 1 000 \$-pour farmer un étudiant qui verse 375 \$? » Il évaque l'éventuel sabordage de l'institution ou l'amputation : « Serons-nous capables de garder nos facultés professi onnelles et culturelles ? \$i les choses restent telles qu'elles sont, il faudra aller chercher dans l'université vaisine, qui n'est ni catholique ni française, pour puiser des éléments de culture. » Il parle de trier les étudiants : « Puisque tout le monde s'avise de parler d'éducation, an a beaucoup glosé sur les "déchets" de l'éducation. Or, si beaucoup doivent abandonner leurs études universitaires, il y a évidemment plusieurs raisans, mais la principale, c'est le manque d'aptitudes pour la discipline choisie : nous devons donc adopter une technique de triage des candidats aux études. Le coût de l'éducation ne nous laisse pas d'autre choix, même si la technique ne s'avère pas parfaite.»

La déclaration du recteur, qui précède l'annonce d'une augmentation des frais de scolarité et d'un déficit budgétaire de un million deux cent ciriquante mille paur l'année universitaire 1958-1959, est largement reproduite dans les journaux. Maurice Duplessis, qui ne les a pas lus «ces jours derniers», affirme avoir «beaucoup d'hésitation à croire que le recteur de l'Université de Montréal ait fait cette déclaration, car elle ne serait pas de bon

alai et serait basée sur la méconnaissance ». À prapas des dangers qui guettent les facultés culturelles, le premier ministre jette un peu d'huile sur le feu en soulignant qu'à la veille de l'inauguration de la nouvelle École Palytechnique, il « est plus important de dépenser de l'argent pour une écale moderne de génie que d'accorder des bourses à des étudiants qui n'étudient pas et ne veulent pas s'aider eux-mêmes ». Pour l'Université, dont les liens avec les deux grandes écoles affiliées cancernent uniquement les programmes et les diplômes, la menace est limpide.

À Montréal, où on lit les journaux, la déclaration du recteur a été entendue, comprise et mal reçue. Comment peut-on, demande la presse, vérifier l'état réel de la situation? Qu'en est-il vraiment des finances de l'institution? On s'en prend au secret entaurant les délibérations du conseil des gauverneurs dans ce dassier. Pour le directeur du Devoir, l'Université de Mantréal devrait publier, à l'instar de McGill, un rappart financier annuel assarti de prévisions budgétaires. Elle devrait, par surcroît, indiquer une fois pour toutes comment ont été dépensés les millians produits par la campagne de souscription. «Qu'en ant-ils fait? Un centre social, une maison des étudiants et peutêtre aussi – on en a entendu parler entre les branches – un fands de retraite pour les prafesseurs. Combien a été dépensé? Combien reste-t-il en caisse? Combien o caûté chaque réalisation? Que se prapose-t-on de faire avec le reste puisque M. Duplessis a écarté péremptoirement le prajet d'un hôpital universitaire? Personne ne le sait [...]. » Quant à espérer l'aide du gouvernement vers lequel l'Université se tourne, l'éditorialiste y vait une perte de temps, le premier ministre n'ayant jamais favorisé l'essor des universités. « Les derniers foyers de résistance intellectuelle dans la province de Québec sont les collèges classiques et les universités; tout le reste s'est mis au pas; la pensée officielle, c'est-à-dire l'absence de pensée, s'est installée dans tout le reste de notre enseignement.»

La Chambre de commerce de Montréal recommande la publication du bilan de l'institutian et préconise une nouvelle formule de financement «assuré en partie par l'État provincial, en partie par la libre entreprise qui néglige singulièrement sa mission à cet égard » et, dans une praportion n'excédant pas 30 paur cent, par les frais d'inscription. Ces réactions portent fruits. À la réunion du conseil des gouverneurs, le 16 juin 1958, trois points principaux sont à l'ordre du jour: le déficit, le salaire des professeurs dont plusieurs quittent leur emplai pour faire carrière dans l'entreprise privée et, bien sûr, les frais de scalarité. Des «fuites» indiquent que l'Université a abandonné le projet de majorer de 50\$ les frais de scolarité et que les salaires du personnel seront augmentés grâce à une providentielle enveloppe tirée d'un « fonds de surplus ». Cette provisian d'un million et demi de dollars est canstituée de restes de subventions et d'octrais accumulés au cours des récentes années. Le 6 décembre, et cela paur la première fois depuis 25 ans, l'Université publie ses états financiers et diffuse, en même temps, le bilan de la campagne de souscription de 1947-1948. Le gouffre est, somme taute, moins profond qu'on ne le croyait, soit de 337 611,88\$, et les actifs de l'institutian s'élèvent à 30 millions de dollars, dont les deux tiers en immobilisations. Sans qu'aucune subvention ne soit venue alléger le fardeau de l'Université,



Publicité du magasin Morgon, en 1958.



Les objectifs politiques du premier ministre Antonio 8orrette, qui o exprimé l'intention d'ossumer une tronsition souple, inspirent un troit de plume à Robert Lopalme

le portrait financier est plus acceptable. Le 9 décembre, devant les membres de la Chambre de commerce rassemblés pour l'entendre, le recteur réduit encore la portée du déficit qu'il avait annoncé: « L'Université n'a pas de dette réelle si ce n'est celle de la reconnaissance envers ses bienfaiteurs. »

Les professeurs ont traversé les périodes noires en restant fidèles à la cause de l'institution et de l'éducation. Patiemment, ils ont attendu des jours fastes qui ne sont jamais venus. Mais, malgré les promesses farmulées par le recteur, certains parmi les plus réputés abandonnent. Les premiers départs n'ont inquiété personne mais, au début de 1959, il est convenu de considérer ce phénomène comme une « saignée » due à l'absence d'échelle salariale. C'est pour éviter à l'Université d'entrer dans ce cul-de-sac que, dix ans plus tôt, l'enquêteur Irwin Conroe recammandait d'instaurer une politique salariale scientifique et claire, d'augmenter les salaires à un niveau comparable à ceux des universités nord-américaines et de l'industrie privée et de favoriser l'embauche de professeurs de carrière. Leur salaire était, à cette époque, inférieur de quelque mille dallars à celui du marché.

Le 20 avril 1955, quatarze professeurs représentant les facultés de l'Université convoquent une « réunian générale des professeurs de carrière » au cours de laquelle ils fondent l'Association générale des professeurs de l'Université de Mantréal (AGPUM), qui deviendra l'APUM. De l'avis de plusieurs, l'association, qui représentera non seulement les professeurs, mais également les doyens et les chefs de département, aurait dû naître vingt ans plus tôt, à l'époque où l'Université allégeait le fardeau de ses prablèmes administratifs en réduisant et en suspendant le traitement de san personnel. Malgré les recommandations du rapport Conroe, malgré les représentations individuelles, rien n'est correctement défini en 1955 et le vague entoure encore des sujets aussi importants que les conditions de travail, la rémunération, le régime de retraite, les critères de recrutement ou la définition des titres universitaires. Les premiers travaux d'envergure de l'AGPUM, qui est présidée par l'historien Guy Frégault, portent sur la caisse de retraite dont les professeurs ont décidé de définir les normes. Michel Brunet préside le «comité des pensions» qui, en novembre 1956, s'oppose à l'établissement du fonds de pension tel qu'il a été conçu par l'Université, puisqu'il ne tient pas compte, entre autres, des «risques de fluctuations économiques». Les délégués de l'AGPUM ayant obtenu certains aménagements, l'association convoque ses membres à une assemblée générale au cours de laquelle ils acceptent un fonds de pension modifié.

Au début de l'année suivante, la question des échelles de salaire, véhiculée par le «comité des traitements» présidé par Jean-Marie Demers, prend la tête des préoccupations de l'AGPUM. En février 1957, le refus du recteur d'appliquer une échelle de salaire dans la mise au point du prochain exercice budgétaire provoque la déception. Au cours des mois suivants, les membres du comité négocient les définitions des charges des professeurs et tentent d'échapper à une échelle qui tiendrait compte du statut matrimonial et des charges familioles. Le 30 novembre 1959, le comité, représenté par Jacques St-Pierre, peut enfin présenter un projet d'échelle qui doit entrer en vigueur le 1° juin 1960 et qui ne sera renégocié qu'en 1963.

L'impandérable survient à Schefferville le 7 septembre 1959. Le décès du premier ministre Maurice Duplessis marque littéralement la fin d'un règne qui a débuté quinze ans plus tât, le 8 août 1944. La tenue prochaine d'élections rallie les Québécois autour d'un objectif social commun qui consistera à amorcer les réformes qui s'imposent après des années de stagnation.

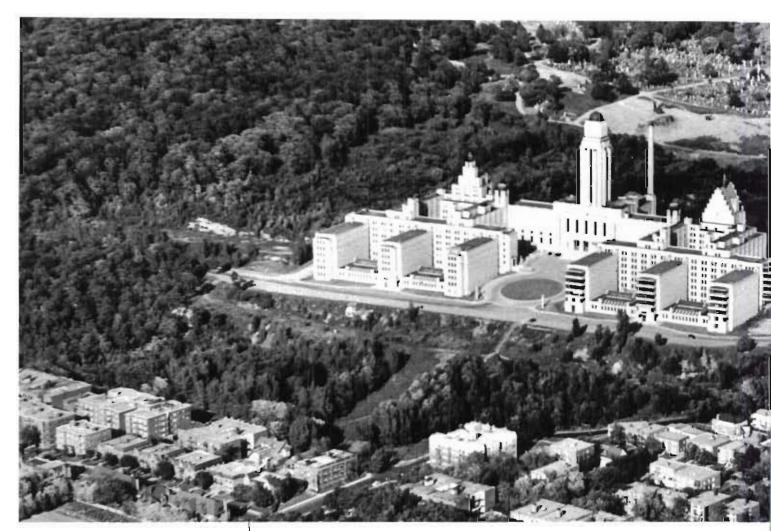
Paul Sauvé meurt le 2 janvier 1960, un peu plus de trois mois après avoir pris la tête du gouvernement de l'Union nationale. Le temps qu'il fallait pour susciter l'enthousiasme des Québécois et pour engager son gouvernement à répondre à leurs attentes. On s'inquiète. Son successeur saura-t-il nourrir l'élan de liberté qui souffle enfin sur le Québec? Le 7 janvier, l'ex-ministre du Travail, Antonio Barrette, le remplace en affirmant ne pas vouloir imprimer une marque personnelle; il dira plutôt vouloir maintenir «exactement la politique suivie par [ses] deux prédécesseurs ». Il réalise, en fait, un projet ébauché au mois de décembre précédent par Sauvé, projet qui permettra de soutenir les universités sans qu'on puisse prétendre que la manne est venue des coffres d'Ottawa. Dans une lettre qu'il adresse à son homologue canadier le 21 janvier 1960, Antonio Barrette écrit: «Le gouvernement du Québec, dans le but de mettre à la disposition des universités les sommes d'argent nécessaires pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle et faire face à leurs obligations, a décidé d'exercer son droit de porter de 9 à 10 pour cent l'impôt sur les profits des corporations. Nous comptons bien, comme vous le dites dans votre lettre du 22 décembre dernier, que le Parlement fédéral accordera une exemption égale d'impôt à ces mêmes corporations à compter du 1^{et} avril 1960 et cela pour une période de deux ans se terminant le 31 mars 1962. »

Se référant à l'engagement de Paul Sauvé qui, à l'ouverture de la session de l'automne 1959, promettait de consacrer celle-ci à l'éducation, l'édition de mars 1960 de la revue *Relations* faisait ce constat: « Qu'il ait alors prédit juste et vrai, personne maintenant n'en peut douter: depuis la réouverture des Chambres, en janvier, les projets de loi sur l'instruction publique se sont succédé à une telle cadence à Québec que, des écoles élémentaires aux universités, tout le monde de l'enseignement a vécu dans une continuelle effervescence. [...] Le gouvernement actuel a mis sur pied et fait adopter le programme le plus considérable d'aide jamais présenté à Québec. » L'urgence d'agir n'autorisait pas de madifications au système en place, mais les besoins financiers des commissions scolaires, des collèges classiques et des institutions sont comblés. Les contraintes des universités vis-à-vis des investissements immobiliers sont partiellement levées et des garanties d'aide financière leur sont données. Elles peuvent même penser à l'avenir et élaborer des projets.

L'entente intervenue entre le gouvernement dirigé par Antonio Barrette et celui de John G. Diefenbaker crée une impression de richesse. « Nous allons tout payer pour vous. » Par cette simple phrase adressée au recteur de l'Université de Montréal, le chef de l'État québécois autorise les projets les plus extraordinaires. Le 4 mars 1960, au hasard d'un discours improvisé, prononcé à l'issue du banquet annuel des Associés de l'Université, le recteur annonce quelques bonnes nouvelles, dont l'application de l'échelle saloriale

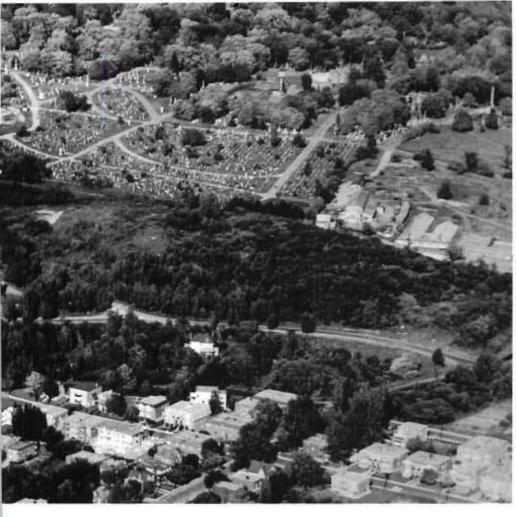


« L'éducation est l'ôme et le reflet d'une société. Elle en perpétue l'histoire, les aspirations et les passions. »



qualifiée de convenable par les professeurs. À l'amélioration du traitement des professeurs est assortie une «réorganisation de toute la pédagogie au niveau universitaire». C'est peu spectaculaire en regard du projet d'expansion du campus évalué à plus de 50 millions de dollars. Même le recteur admet que ce chiffre est «effarant», mais tous les espoirs sant permis: «Les dirigeants de la province y fant face sans peur et même avec joie. Ils naus ont dit: "Dépêchez-vous, ça presse, c'est nécessaire." Voilò l'avenir devant nous, ajouta le recteur, il est certainement très rieur. » Treize projets devraient être entrepris ou exécutés sans délai:

- 1. la construction d'un hôpital universitaire de 400 lits auquel s'adjoindra une nouvelle faculté de médecine;
- 2. le remplacement de l'escalier de bais entre le campus et l'avenue Maplewaod par un *escalator*;
- 3. l'installation d'un nouveau système de chauffage;
- 4. la construction d'un stade;
- 5. la canstruction d'un gymnase;
- 6. l'aménagement d'un terrain de football;
- 7. l'aménagement d'une bibliothèque;
- 8. l'aménagement des trais ailes ouest du bâtiment principal;
- 9. la canstruction d'une aile supplémentaire;
- 10. la venue de l'Institut de cardiolagie;



Le compus en 1953.

- 11. la venue de l'Institut de microbiologie;
- 12. la venue de l'École des Hautes Études Commerciales;
- 13. l'établissement d'une nouvelle échelle de traitement pour l'année universitaire 1960-1961.

Les coûts de construction de l'hôpital universitaire, voué à renaître perpétuellement de ses cendres, seraient entièrement assumés par le gouvernement du Québec. Poussée par cette certitude, l'Université commande les plans de porachèvement des trais ailes ouest du pavillon principal. Conçues à l'origine et réservées depuis l'inauguration de l'immeuble pour la réalisation de l'hôpital, elles devraient, dès septembre 1963, recevoir les focultés de droit, des lettres, des arts et de philosophie, l'Institut supérieur de sciences religieuses, l'École d'hygiène et l'École normale.

Camme aux jaurs heureux de la conquête de son outonomie, l'Université voit grand et trop vite. Un prajet plus concret et plus réaliste, concrétisé à la suite de l'adoption de la Loi du financement des investissements universitaires, au mois de juin 1961, va conduire à l'élaboration d'un plan directeur adapté à la situation de l'Université et aux perspectives d'augmentation de la clientèle universitaire. Signé par l'urbaniste Jean-Claude La Haye, il est rendu public au mois d'octobre 1963. Il rassemble plusieurs des prajets énumérés plus haut, mais ceux-ci sont répartis sur un territaire plus vaste qui prolonge le campus vers l'ouest, entre l'avenue Maplewood et le cimetière



Inauguration des conférences André-Matraux le 15 octobre 1963. Léon Lartie, secrétoire général (1962-1967), présente l'écrivain à un auditoire d'étudiants.

jusqu'à l'avenue Decelles. Quarante-cinq prapriétés achetées de gré à gré forment un quadrilatère de 55 740 mètres carrés destiné au centre médical qui doit réunir la Faculté de médecine et l'hâpital universitaire. Ailleurs sur le campus, on prévoit la construction du centre sportif, du stade d'hiver, du gymnase et de trois nauvelles résidences pour étudiants, ainsi que d'un bâtiment qui abritera la bibliothèque, les boutiques et l'administration.

Laïcisation et démocratisation

Le Québec est en mutatian. Le 27 avril 1960, le premier ministre Antonia Barrette annonce la tenue d'élections générales pour le 22 juin. La campagne électarale, amorcée en sourdine depuis le décès de Maurice Duplessis, est rythmée. L'Union nationale, avec son « Vers les sommets avec Barrette et l'Union nationale », propose une espèce de cantinuité. Les libéraux, canduits par Jean Lesage, n'ont qu'une idée: « C'est l'temps qu'ça change. » Ces derniers promettent « la gratuité scalaire à tous les niveaux de l'enseignement, y compris celui de l'Université » et l'article 4 de leur programme prévoit que « tout enfant devra fréquenter l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire au caurs de laquelle il atteindra l'âge de seize ans ». Le parti s'engage en outre à créer une commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Environ 80 paur cent des électeurs se prévalent de leur droit de vote et plus de 50 pour cent d'entre eux optent pour le changement. Le 23 juin, le nouveou chef du gouvernement confie le ministère de la Jeunesse à l'ovocot mantréalois Paul Gérin-Lajoie dont l'intérêt pour l'éducation s'est aiguisé au cours des années où il a représenté les collèges, puis la Fédération des collèges classiques et la Fédération des commissions scolaires. Le 6 juillet, celui-ci accepte également la responsabilité du secteur de l'éducation, l'un des plus importants portefeuilles ministériels. Sans attendre la formation de la commission royale d'enquête promise par son porti, il s'attaque au système d'éducation qu'il veut ouvrir à tous. Au cours de la session parlementaire 1960-1961, le gouvernement adopte une dizaine de lois relatives à l'éducation. La plus importante crée la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Les autres lois garantissent, en attendant une réforme en profondeur, la gratuité scolaire et l'accès à des prêts et à des bourses d'études.

On a compris, à l'Université de Montréal, que les changements seront nombreux, mais qu'ils ne se matérialiserant pas sous l'empire de la charte civile de 1950 qui a maintenu toute la structure administrative sous l'autorité de l'archevêque de Montréal. L'Université dait ouvrir l'ensemble de sa gestion à des laïcs. Un mémoire adressé au ministre de la Jeunesse, à la fin de l'année 1960, por l'Association des diplômés montre que cette opinion est partagée par une majarité d'individus: « À cause de l'évolutian rapide des dernières années, l'Université de Mantréal est devenue l'une des corporations les plus impartantes de la régian métropolitaine et de ce fait naus sammes d'apinion que les problèmes administratifs devraient être dévolus à un vice-recteur laïque chaisi paur san expérience en administration corporative et sa valeur universitaire. »

Depuis déjà quelques années, c'est-à-dire depuis l'époque où l'opinion publique a commencé à s'exprimer dans ce sens, le conseil des gouverneurs s'intéresse à la laïcisation. « Son Éminence », lit-on dans un pracèsverbal daté du 25 mai 1959, « informe le conseil qu'il se prapose de nommer un laïc pour remplacer Monseigneur [Arthur] Papineau, jugeant qu'il est préférable d'agir ainsi pour éviter que l'Université ne paraisse trop exclusivement sous une direction cléricale. San Éminence souhaiterait que l'influence des laïcs à l'Université puisse ainsi mieux se faire sentir. » Dans cet esprit, « Son Éminence souhaite voir le jour où une modification à la charte permettra la nomination d'un président laïque. » Ce document, comme la teneur des discussions qui ont lieu entre les gouverneurs, revêt un caractère secret et n'a pas d'écho en dehors de la salle de réunion.

Même si l'administration semble indifférente aux pressions et prétend n'avair pas l'intention de laïciser certains postes d'officiers supérieurs, elle déclenche le processus visant à obtenir de Rame l'autorisation de remplacer le vice-recteur Georges Deniger par un laïc. Coïncidence? Le vendredi 21 avril 1961, un arrêté ministériel désigne les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec qui sera présidée par l'ancien recteur de l'Université Laval, Monseigneur Alphanse-Marie Parent, dont elle empruntera le nom. Le mardi suivant, l'Université annonce la nomination de Lucien Piché au poste de vice-recteur laïque de l'Université de Montréal. Titulaire d'un doctorat en chimie organique, «fellaw» de l'Institut de chimie du Canada et de la Chemical Society de Londres, président de l'Association des chimistes professionnels du Québec en 1957 et en 1958, Lucien Piché a été président de l'Institut de chimie du Canada et, en 1960, premier vice-président de l'Association canadiennefrançaise paur l'avancement des sciences. Membre de plusieurs organismes privés et publics et vice-dayen de la Faculté des sciences, il espère, au moment où sa nomination est rendue publique, poursuivre sa carrière de prafesseur de chimie organique aussi longtemps que le lui permettra sa nouvelle fonction.

À la même époque, le recteur de l'Université, mandaté par l'archevêque de Montréal, invite trois laïcs, Roger Gaudry, André Montpetit et Lucien Rolland, à se joindre au canseil des gouverneurs. Leur nomination, annoncée le 6 juin, devrait satisfaire les professeurs qu'une disposition de la charte qui exclut les «salariés» de l'Université prive d'une représentation au conseil. «Nul, lit-on à l'article 21 de la charte de 1950, sauf un prafesseur non rétribué, ne peut faire partie du conseil, s'il est saumis à l'autorité de ce dernier en une qualité autre que celle de membre d'un comité, d'un souscomité, d'une commission ou d'une saus-commission de l'Université. » Le nam de Roger Gaudry, chimiste, ex-professeur à l'Université Laval qui est, alors, directeur scientifique d'une équipe formée de plus de 200 chercheurs de l'industrie pharmaceutique, a été recommandé par l'association des professeurs. Sa présence vise précisément à introduire au sein des discussions du conseil les valeurs prapres aux professeurs qui attendent de l'institution qu'elle accorde une importance réelle à la recherche. Invité le même jour à s'adresser aux hôtes du premier dîner-conventum de l'Université, le maire

Point de mire

Carabins et carabines, dites « les poutchinettes », sont socialement « engagés ». Autrefois conservateurs, les voici qui tanguent vers la gauche, faisant leurs les luttes ayant une portée sociale. Ils ant, un jour, accueilli avec empressement la princesse Elisabeth et, plus tard, exigé que la reine ne vienne pas au Québec. Ils ont reçu Fidel Castro, de même que le sénateur John F. Kennedy « et sa charmante jeune épouse». Ils ont fourni une tribune aux vedettes de l'actualité et jeté, dès cette étape de leur existence, les bases d'une vie professionnelle remarquablement apparentée à leurs préoccupations estudiantines : Denise Bombardier interviewant le cardinal Paul-Émile Léger ou Valère Lavallée ; Jean Paré osant dire l'indicible ; Bernard Landry dénonçant les partis en place ou Claude Forget analysant avec circonspection les relations fédérales-provinciales, Ils découvrent et adoptent le produit de leur propre culture : ils estiment le père Émile Legault et révent de joindre les rangs des Compagnons de Saint-Laurent; ils hissent Marcel Dubé aux sommets de la dramaturgie québécoise et traitent avec admiration et respect les Pierrette Alarie, Léopold Simoneau ou Maureen Forrester. Au milieu des années 1950, ils se donnent une société artistique qui vise haut en organisant des tournées prestigieuses comme celle du Théâtre national populaire de Paris avec Gérard Philipe. Le Ciné-Clubbrille de l'éclat des cinémas de répertoire. La Revue Bleu et Or favorise enfin l'éclosion de vrais stars. C'est ainsi que les étudiants, artisans de la Révolution tranquille, inventent les Cyniques, découvrent Renée Claude, Pierre Calvé, Claude Léveillé, Stéphane Venne ou le « réputé pianiste improvisateur » André Gagnon. Ils contribuent à la multiplication des boites à chansons. «Point de mire de la nation», ils se laissent filmer par Denis Héroux, Michel Brault et Denys Arcand et, à la rentrée, ils organisent à l'intention des nouveaux la sublime « danse des cassés » !

Jean Drapeau témoigne de l'inquiétude soulevée par l'enquête de lo commission Parent dont les travaux ont déjà débuté. Reconnaissant l'urgence des réformes, il craint la survalorisation de l'enseignement scientifique et technique «trop spécialisé, qui ne donnerait pas une vision authentique de l'homme; qui serait vidée de tout humanisme».

Ce discours, semblable à celui que tenait le recteur lrénée Lussier à l'époque où la commission Tremblay s'interrogeait sur la valeur des collèges classiques dans le système d'éducation québécois, appartient aux universitaires issus du système traditionnel. Au cours des années suivantes, les plus réfractaires au renouveau de l'enseignement collégial et universitaire vont puiser aux carences humanistes de la réforme les arguments d'une opposition farouche et dénoncer l'ingérence de l'État dans l'arganisation pédagogique de l'enseignement.

Sur le front universitaire, les étudiants n'ant pas gagné la gratuité promise par le gouvernement Lesage, mais récolté de nouvelles augmentatians de frais de scolarité! N'ayant jamais abandonné l'espoir de participer, un jour, à la gestian de leur université, ils profitent de la première rumeur annonçant la formation imminente d'un camité de révision de la charte de 1950 pour demander d'en être. Ils ont favarisé la syndicalisation des employés du centre social, de la bibliothèque, ceux de la résidence des étudiants et appuyé cette cause par une grève symbolique de trais heures, le 4 avril 1962. Ils ont défendu la liberté de presse et de parole, et milité en faveur de toutes les réformes, en particulier celles qui dérangent le système scolaire.

Le premier ministre du Québec, Jean Lesage, et le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajaie, au mois de mai 1964, alors que La Presse leur ottribue la responsobilité du renouveau de l'éducation « ou pays de Mario Chopdelaine ».



Les étudiants, du moins ceux qui participent activement à la vie étudiante, se délectent du rôle de conscience saciale qui leur est dévolu pendant leur bref séjour sur la montagne. Ils ne craignent plus l'autorité. Au mois de février 1963, sous la signature de Jacques Girard, directeur du Quartier Latin, ils demandent à l'Université de remplacer Monseigneur Irénée Lussier, dont le mandat expire le 1" mai 1965, par un recteur laïque et d'ouvrir l'administration à des personnalités formées à l'Université: « Nous avons besoin d'hommes compétents et dynamiques aptes à conduire l'Université vers de nouvelles réalisations. Il faut des plans d'ensemble, il faut créer des centres de recherche, multiplier les commissions d'experts et abandonner les petites querelles de clocher. [...] Nous voulons aussi et surtout la nomination d'un recteur laïque. Cette nomination serait le symbole de l'esprit neuf qui devra désormais régner à l'Université. » Quelques semaines plus tard, le vendredi 8 mars 1963, la «Grande journée syndicale étudiante» rallie les représentants des associations générales des étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université Laval qui fondent le premier syndicat étudiant, l'Union générale des étudiants du Québec, dont le comité provisoire se compose de Denis de Belleval et de Guy Sovard, représentants de l'AGEUL, ainsi que de Louis Duval, de Pierre Marois, de Jacques Girord et de Louis Marceou, de l'AGEUM.

Dans le rapport annuel qu'il publiera en 1964, le premier qu'il signe depuis son entrée en fonction en 1955, le recteur Lussier évoque les relations entre l'institution et les étudiants: «La révolution tronquille que traverse actuellement le Québec a trouvé dans le monde étudiant un milieu favorable à la culture d'idées qui en surprennent plusieurs [...]. En fondant le "syndicalisme étudiant", ils affirment l'existence d'une "classe étudiante" analogue à la closse ouvrière; l'AGEUM s'est structurée sur le modèle des syndicats ouvriers, et elle réclame la cogestion en plusieurs domaines sans toutefois demander qu'elle s'exerce dans le domaine pédagogique. L'inquiétude qui règne dans le monde, et à laquelle lo jeunesse est particulièrement sensible, invite à d'autres attitudes qu'à l'indulgence, forme de paternalisme que lo génération actuelle repousse.»

Le 19 mars 1964, Québec sanctionne la Loi créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation. Le flot des étudiants qui veulent entrer à l'Université sera si considérable que celle-ci ébauche déjà le projet de donner naissance à une université populaire. La crise de croissance appréhendée incite le cardinal Léger à prendre lo direction qu'il souhaitait dès 1959 et à confier à un recteur laïque le soin de représenter l'Université de Montréal. Cette intention filtre à travers tout le milieu universitaire où l'on sait, avont même que Rome n'ait approuvé le candidat, que le rectorat sera confié à Roger Gaudry dès le mois de mai 1965. L'initiotion de celui-ci aux affoires de l'Université de Montréol a débuté par son entrée au conseil des gouverneurs, en juin 1961, et, quelques mois plus tard, ou conseil exécutif. Il arrive au rectorat en sachant que, pour établir la réputation de l'Université de Montréal, il faut en moderniser lo chorte et la gestion et mettre l'accent sur le développement de la recherche, seul moyen d'améliorer la qualité de l'enseignement.

LA CULTURE DU DOUTE

près 1920, la recherche au Canada français s'organise vraiment. Le frère Marie-Victorin est invité à enseigner la botanique à la nouvelle Faculté des sciences. Comme plusieurs savants de san époque, l'animateur du départementlaborataire, qui deviendra l'Institut botanique, n'est pas enclin à restreindre ses champs d'intérêt. Ainsi, alors qu'il jette les bases de la Société canadienne d'histoire naturelle et de l'Assaciation canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), il défend l'importance d'ajauter à l'enseignement des sciences la zoologie et la géologie. Vingt ans avant que ces deux départements ne soient élevés au rang d'institut, il lance les premiers travaux de recherche qui soutiendront ceux du laborataire de chimie et de batanique. En zoologie, sous la direction du dacteur Georges Préfontaine, on effectue les premiers travaux en biologie générale, en entomologie et en ichtyologie. De concert avec l'Institut botanique, on amarce, en 1923, l'exploration scientifique du sol et de la flare du Québec et d'une partie du Canada: le Lac-Saint-Jean, la Gaspésie, la région Anticasti-Minganie, l'Abitibi, les Grands Lacs, le Nouveau-Brunswick, les Laurentides.

L'enseignement de la chimie, commencé en 1911 à l'Écale de médecine et de chirurgie, est confié, après 1920, à la Faculté des sciences. Après quelques années, ce «laboratoire de chimie sciences-médecine» sera abligatoirement fréquenté par les étudiants en médecine dentaire, en aptométrie et en diététique. Les travaux qu'on y conduits sont dirigés, camme dans la section de mathématiques, vers la « recherche désin-

téressée», dant le but principal est de repousser les frontières du savair.

En 1920 encare, la Faculté des sciences se donne un département de bialagie dont l'équipe vaudrait se consacrer principalement à la recherche. «L'esprit de recherche, écrira Georges Préfontaine, est indispensable à l'enseignement supérieur. Il l'alimente, le vivifie, le couronne. Il en est le complément nécessaire. Il en est parfois la fin même. N'est-il pas simplement une manifestation de cette vertu naturelle de l'esprit humain, la curiosité, sorte de penchant instinctif, d'élan irrésistible vers la vérité? Et dont Platon a dit qu'elle est le commencement de taute science. » Au futur Institut de biologie, comme en chimie et en médecine, les chercheurs vont trouver à l'extérieur de l'institution le sautien financier essentiel à la réalisation de leurs travaux. En contrepartie, ils plaideront en faveur de la sauvegarde de leur autonomie. Ils vont, au cours des années, réaliser l'inventaire biologique du parc des Laurentides, du lac Saint-Louis et du lac Saint-Pierre, étudier l'alimentation des bélugas, mener des recherches sur l'érable à sucre et ses produits dérivés et sur le développement des insectes nuisibles.

En 1922, devant une population apeurée par le cancer, le gouvernement québécois sautient la création de l'Institut du radium qui, s'il se prapase de soigner les cancéreux, consacrera temps et énergie à la recherche scientifique. La réputation de l'Institut, qui est établi dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, est grande: en 1939, peu de temps après la découverte de gisements de radium dans le nord-ouest canadien, le fondateur







Armand Froppier, fondoteur de l'Institut de microbialogie et d'hygiène. La mort de sa mère alars qu'il était étudiant en philosaphie l'a poussé vers une carrière de chercheur amarcée dans la lutte contre la tuberculase. « Au médecin je demandais: "N'y a-t-il pas autre chase à faire que de badigeanner la peau à la teinture d'iode? Le mol est à l'intérieur!" Il me répandit: "Man jeune homme, il n'y a rien d'autre à faire. La médecine est impuissante. Un jour, peut-être, trauvera-t-on un vaccin paur prévenir de pareils drames." Au sortir du bureau du médecin, j'ai senti manter en mai un désir ardent de luter contre la peste blanche. »

de l'Institut, le docteur Ernest Gendreau, reçoit Ève Curie, fille de Marie et Pierre Curie, qui en canfirme la renammée internationale.

Louis Pasteur compte, lui oussi, de nombreux émules à Mantréal. Vers 1925, la Faculté de médecine supervise les travaux d'un nauveau laboratoire de recherche sur lo tuberculose, dant toute l'activité est concentrée autaur de la fabrication du vaccin BCG contre la maladie cammunément appelée peste blanche. Les dacteurs Armand Frappier et Victorien Fredette, sautenus dans leurs travaux par le docteur Télesphore Parizeau, dayen de la Faculté de médecine, vont tenter, après 1932, d'assurer l'autosuffisance du Québec en produits biologiques. Six ans plus tard, l'Institut de microbiologie et d'hygiène vait le jour. Organisme rentable, il se donne une structure administrative qui réinjecte tous les bénéfices dans la recherche et forme des experts et des chercheurs en médecine préventive, en hygiène et en microbialogie.

Le 17 avril 1946, le gauvernement du Québec sanctianne la création d'une écale d'hygiène autoname. Cancis, le texte de la loi contient néanmains les préaccupations de tout un peuple à l'égard de la santé générale: «[...] attendu que la médecine préventive et l'hygiène sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important paur la sauvegarde de la santé publique et privée »... «Fille» de l'Institut de microbiologie, l'Écale jouira d'un traitement particulier, l'État s'engageant à cantribuer pendant vingt ans, à raisan de 40000\$ par année, aux travaux portant sur l'épidémialogie et la biométrie, la microbiologie et l'immunologie, sur l'hygiène des milieux ainsi que sur l'administration de la santé publique et la médecine saciale. Dix ans plus tard, la Faculté de médecine sautient quatre instituts : l'Institut de diététique et de nutritian, l'Écale des infirmières, l'Écale de technalagie médicale et l'Institut de micrabiologie.

Au mais de mai 1954, la presse montréaloise salue la création de l'École de physiothérapie et d'occupation thérapeutique, fandée par le dacteur Gustave Gingras. La mise sur pied de l'écale est rendue possible grâce à la collabaration de l'Université de Toronto qui a prêté ses professeurs durant quelques mois. C'est la même université qui, dauze ans plus tôt, avait cantribué à la fondation de l'Institut de diététique et de nutrition alors réservé aux jeunes filles. «L'initiative, sauligne La Presse du 15 mai 1954, vient cambler une lacune dant souffrent péniblement nas centres hospitaliers canadiens-français. Sur les 650 physiothérapistes qui pratiquent au pays, an n'en compte que deux d'expression française.»

Le recteur Irénée Lussier déplorera, en 1964, le fait que les départements des sciences humaines «ne peuvent compter sur l'appui d'organismes aussi généreux que les conseils de recherche scientifique et les grandes industries. Leur pauvreté ne les prive pas du besain d'explorer plus à fond l'univers de la cannaissance qui n'est pas l'apanage exclusif des facultés à caractère scientifique.» En 1947-1948, la Faculté des lettres, à laquelle l'Institut de traduction s'est jaint en 1944, se donne un Institut d'histoire, dirigé par Guy Frégault, et un Institut de géographie, confié à Pierre Dagenais.

En 1942, la Faculté de philosaphie faisait des envieux chez les médecins, puisque c'est à l'intérieur de ses cadres que le père Noël Mailloux fondait l'Institut de psychologie. «J'admirais beaucoup cette génération de jeunes psychologues», dira Jean Houpert, professeur et acteur des premières mutations. «Ils prenaient un risque réel. Ils s'en olloient vers une profession qui n'existoit pas encore. Le travail dons ce domaine nouveau les attiroit. Ils y voyaient des moyens prometteurs pour aider les autres. Ils ne savaient pas s'il y aurait des débouchés, s'il y aurait des emplois. Par la suite, je les ai vus avec intérêt évoluer, faire leur chemin, "vendre" leur marchandise. La profession de psychologue est devenue une carrière normale qui a attiré beaucoup de monde au département octuel de psychologie. »

Pour éveiller l'esprit de la recherche chez leurs étudiants, les facultés exigent lo remise de travaux sérieux, des thèses qui vont parter sur des sujets variés. On détecte les passionnés talentueux, mais on les voudrait plus nambreux et l'Université, plus riche: «Il faut», écrivait le recteur Vincent Piette, au moment de l'éclosion des premiers travaux de recherche, «trouver des chercheurs que la vie n'attire pas vers d'autres rêves et qui consentent à se consacrer à l'étude. Avec plus de ressources à notre dispasition, nous pourrions libérer le talent de certaines servitudes matérielles et donner à la nation des hommes qui lui rendraient au centuple le peu qu'on leur aurait donné [...]. » En attendant des ressources financières qui mettront plusieurs décennies à se matérioliser, l'Institut scientifique francocanadien encadre les relations entre l'Université de Montréal et les universités européennes, principalement françaises, et organise l'«emprunt» de savants étrangers dont les cours ou les conférences stimulent la curiosité des universitaires et de la population en général.

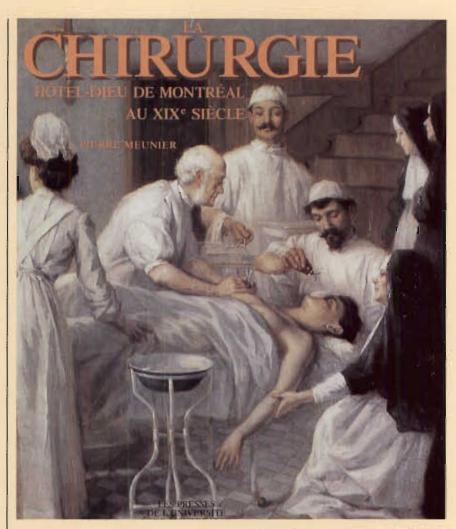
Certains savants réputés s'associent à l'Université en empruntant des voies complexes. C'est le cas du docteur Hans Selye. Autrichien d'origine, il étudie en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en France et en Italie. Boursier de la fondation Rockefeller, il devient chercheur à l'Université Johns Hopkins, puis à l'Université McGill et enfin à l'Université de Montréal où il se transporte, en 1948, avec l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales qu'il o fondé trais ons plus tât. L'étude du « syndrome d'adoptation», connu plus tord sous le nom de stress, n'est pas le seul intérêt de ce chercheur de renommée mondiale. Voulant poursuivre ses travaux et collaborer avec les plus grands savonts étrangers, il accepte l'invitation du dacteur Edmond Dubé, doyen de la Faculté de médecine, qui s'engage à préserver le caractère cosmopolite de l'Institut. Hans Selye attribuait à la «culture du doute» une partie des progrès de la recherche. « Ma méthode est toute simple. Elle a consisté dès le premier moment de mes études à ne jamais croire ce que le professeur disait. Poussé par la curiosité et l'intérêt, j'ai toujours été porté à ne prendre comme vrai que ce qui a été l'objet de ma propre expérience.»

Au service des chercheurs

Cultiver le doute, travailler dans la solitude d'un laboratoire et douter encore. Ce don de soi est coûteux. Tant que les travaux des chercheurs ne leur ont pas valu l'intérêt d'une fondation, d'un donateur ou de l'État, leur œuvre reste inconnue. Pour que leurs décauvertes sortent de l'ombre et soient reconnues, ils voyagent à leurs frais, consacrent leurs vacances à la poursuite de travaux, investissent une partie de leur salaire dans l'acquisition d'ouvrages spécialisés, de spécimens, d'objets divers. Ils entretiennent des relations personnelles avec des savants étrangers et, ce faisant, ils se taillent une réputation dont profite l'université. Pour toute récompense, un articulet dans une revue savante. Les médecins publient dans la plus ancienne,



La création des Presses de l'Université de Montréal, au mois de décembre 1962, va fournir un autil de communication aux professeurs et chercheurs de l'institution. Dans La chirurgie à l'Hâtel-Dieu de Montréal au XIXº siècle, publié en 1989, le dacteur Pierre Meunier décrit, entre autres, les premières expériences d'anesthésie, d'asepsie et d'utilisation des rayons X.



L'Union médicale du Canada, qui, depuis 1872, fait écho aux préaccupations du milieu de la santé. L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui regroupait à l'origine neuf sociétés savontes, sautient les recherches de ses membres à travers des congrès et des expositions scientifiques et publie les Annales de l'ACFAS. Les chercheurs montréalais ant aussi accès aux publications de deux sociétés savantes réputées: lo Société royale du Canada et la Société royale de Belgique. Résumés de travaux, retranscriptions de conférences circulent dans le monde scientifique.

Petites contributions et grandes découvertes sont généralement occueillies par un silence unanime. Seuls ceux qui entretiendront des relatians quasi personnelles ovec le pauvoir palitique tireront leur épingle du jeu. On leur en voudra d'obtenir, à la suite d'un simple télégramme, les milliers de dollars qui manquent à d'autres... et une couverture de presse qui en fera des vedettes. Les chercheurs voudraient - au mains - qu'an soche ce qu'ils font. En 1931, la Commission des études pramet de publier un cotalogue annuel cantenant lo liste des trovoux ayant pour auteurs des professeurs et des diplômés de l'Université. Elle justifie ainsi son initiative: «Il faut bien le reconnoître, la réclame est aujourd'hui à lo base de la plupart des entreprises, même dans le domaine éducationnel. Alors que jadis on pauvait croire de mouvais tan de s'annoncer soi-même, à notre époque, il est nécessaire de pratiquer la publicité si l'an ne veut pas rester dans l'ombre. On comprend que cette publicité doit se pratiquer avec mesure et dignité, mais les professeurs de notre université auraient tort de cocher leurs mérites. Pour trop de gens le silence et la réserve sont des signes d'infériorité ou d'incompétence. Le système de publication auquel s'est arrêté l'Université de Montréol ne devrait pas torder à produire d'heureux résultats. » Pendant un peu plus d'une décennie, L'Action universitaire, que publient les diplômés, et l'Annuaire général de l'Université ont annoncé et décrit certains travaux, mais ceux-ci n'ont eu d'écho que dans le milieu universitaire montréalais. Exceptionnellement, des conférences prononcées ailleurs qu'à Montréol ont pu donner une portée internationale à leurs travaux.

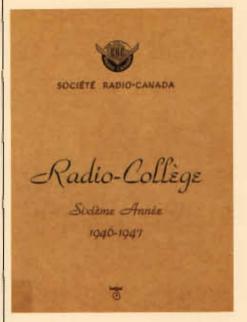
La radio devient l'alliée des chercheurs et des professeurs qui, en 1941, créent le Radio-Collège, une tribune de vulgarisation dont les vedettes sont les figures de proue de l'université. Leurs « causeries » sont autant d'initiations aux sciences, à la nature, à la santé. Autant d'invitations à apprendre.

Si certaines recherches, découvertes, survivent d'elles-mêmes en cheminant dans les milieux scientifiques, il en va autrement des manuscrits qui les soutiennent ainsi que des textes scientifiques, historiques ou littéraires signés par des chercheurs. Leur forme, leur style, les désignent à l'oubli, surtout quand lo plume de leur auteur n'est pas aussi colorée que celle du frère Marie-Victorin, aussi poétique que celle d'Édouard Montpetit, ou aussi vigoureuse que celle du chanoine Lianel Groulx. Nombreux sant les professeurs qui réclament la mise sur pied d'une maisan d'édition universitaire qui ne sait pas saumise aux lois de la concurrence; une maison d'édition dont le seul but seroit de diffuser les inédits, même et surtout s'ils s'odressent à des spécialistes. En 1941, le dacteur Albert LeSage évaquait les conséquences de cet hermétisme sur le développement de la Faculté de médecine: «Actuellement, chez nous, il en existe de ces trovaux inédits: ils dorment dons les tiroirs de certains de nos laboratoires parce que nous manquons de fonds pour les publier. C'est lamentable et décevant. Comment conserver l'élan et l'enthousiasme pour des recherches nouvelles si elles sont destinées à rester inconnues? Il y a, là, un élément de psychologie qui nous dépasse et nous inhibe. S'en doute-t-on en haut lieu? » Même prière dans Le Quartier Latin du 2 décembre 1947 qui invite les organisateurs de la campagne de souscription à se souvenir des chercheurs. «Le premier devoir de l'Université, c'est d'obriter des penseurs et de leur permettre de diffuser leurs recherches et leurs idées [...]. Il importe donc d'inciter le comité de direction de la compagne pour l'Université de prélever une forte somme sur les onze millions qu'ils recevront pour la fondation des Presses universitaires.»

Il faut ottendre une quinzaine d'années encore pour que cet idéal se concrétise. L'initiative en revient à Lucien Piché, ancien directeur des études à la Faculté des sciences et premier vice-recteur laïque qui, le 3 décembre 1962, obtenait l'aval du conseil des gouverneurs pour la création des Presses de l'Université de Mantréal dont la direction administrative lui est alors confiée.

Un don de 50 000 \$ de la fondation Biermans constitue le « fonds de roulement » initial qui permet aux Presses de l'Université de Montréal de publier, dès leur première année d'activités, des ouvrages scientifiques dont les auteurs sont biologistes, anthropologues, littéraires, historiens au économistes.

Peu après leur fondatian, les Presses ajoutent à leurs activités la publication de revues. À Meta (journal des traducteurs), la plus ancienne des revues éditées par les Presses, s'ajoutent, au fil des années, Études françaises, Géographie physique et quaternaire, Crimino-



Le 29 navembre 1920, J.-E. Cormel, « surinten dant des bâtisses » de l'Université de Montréol, s'adresse au directeur des travaux publics de la Ville de Montréal afin d'abtenir un permis pour installer une station de radiotéléaraphie « avi tirerait partie des édi fices suivants : le Jardin de l'enfance, cain De Montigny et Saint-Denis, le clocher de l'église Saint-Jocques, l'École Saint-Jocques, la maison

de M. Ed. Archambault, marchand de pianas, e l'Université de Mantréal» La radiodiffusion de concerts et de canférences organisés par l'Université ne prendro forme qu'en 1929, lars de la diffusion des premières émissions de «L'heure provinciole», destinée aux agriculteurs. En 1931, l'Université met ou point «L'heure universitaire», dant la diffusion est interrompue en 1933. «Radio-Collège» a été créée en 1941

À midi, le jeudi 17 mai 1962, le duc d'Édimbourg est reçu dans la caur d'honneur de l'Université de Montréal aù il dévoile une plaque qui commé more l'une des pages les plus secrètes de l'institution: le fameux prajet Manhattan. L'inscription rappelle l'époque où les ailes ouest du pavillon principal ont été lauées au Canseil national de recherches pour servir

de laboratoire aux expériences qui ant conduit à la réalisation de la bombe atomique: «Du premier mars 1943 au 30 juin 1946, une partie de cet immeuble de l'Université de Montréal a abrité des laboratoires où plus de 580 personnes, venues du Canada, du Royaume-Uni et d'ailleurs, ont paursuivi des travaux de recherche et de mise au point sur l'énergie nucléaire obtenue par fissian.»

logie, Sociologie et sociétés et Circuit. Sous la directian de Danielle Ros, de 1964 à 1985, les callectians augmentent et se diversifient. Taut en canservant sa vacatian éditoriale qui cansiste « à publier et diffuser des auvrages faisant état des cannaissances et du progrès de la recherche, des auvrages didactiques ainsi que des auvrages de critique et d'apinion de grande rigueur scientifique », l'organisme entrait, en 1988, dans l'ère de la cagestion en s'associant au secteur privé.

En 30 ans d'existence, les Presses de l'Université de Mantréal ant publié plus de 600 titres. Aujaurd'hui, elles travaillent en coéditian avec plus de 40 éditeurs étrangers.

Au moment où la création des Presses vient les épauler, plusieurs des membres du corps prafessaral apprivoisent déjà un autil de calcul puissant, le « cerveau électranique », dont l'Université a fait l'acquisition au caurs de la dernière décennie. L'informatique a servi les étudiants de la Faculté des sciences, les statisticiens du Département de mathématique, les mathématiciens, les physiciens, les prafesseurs de plusieurs facultés, y campris ceux de la Faculté de drait. À l'automne 1962, devant l'ampleur des besoins exprimés par la communauté, l'Université entreprend la réalisation d'un centre de calcul universitaire de grandes dimensions dont l'outillage va permettre de traiter aussi bien les infarmations



numériques que non numériques (littérales). Sa réalisation est canfiée au professeur Jacques St-Pierre, qui avait piloté ce dossier à titre de directeur des études de la Foculté des sciences, ainsi qu'à Jean-A. Boudot, ingénieur.

L'inauguration du Centre de calcul a lieu au début de l'année 1965 et, moins d'un on plus tard, l'Université met sur pied le Déportement d'informatique auquel elle confie lo mission de former des informoticiens et de poursuivre des travaux de recherche. À portir de lò, lo presque totalité des organismes de recherche vont recourir à l'ardinateur: Centre de recherches mothématiques, Centre de recherches caraïbes, Centre international de criminalogie comparée, Centre de recherche et développement en économique, Centre de recherche en sciences neurologiques, Centre de recherche sur la croissonce humaine, Centre de sondage, Banque de terminologie, Laboratoire de physique nucléaire, etc.

Pendant qu'on achevoit le Centre de calcul, le campus s'apprêtoit à recevoir un occélérateur de particules destiné au nouvel immeuble de la Faculté des sciences. C'est la qualité et la pertinence des travoux du Laboratoire de physique nucléaire, dirigé par le professeur Paul Lorrain, qui ont valu à l'Université cette acquisition exceptionnelle, financée par le Conseil national de recherche, Énergie atomique du Canada, et le gouvernement du Québec.

À lo veille de quitter l'Université, lrénée Lussier soulignait l'importante cantribution des chercheurs, piliers de l'activité universitaire: «On peut juger de la valeur de quelques-uns d'entre eux par l'empressement que les gouvernements mettent à s'assurer leurs services pour faire partie de diverses commissions ou pour participer aux recherches commanditées par ces commissions. Notre Institut

de recherche en droit public, nos départements de sociologie, de science politique, de sciences écanomiques, de psychologie, de démographie, ont fourni de nombreux experts oux commissions Corter, sur les problèmes fiscaux, Parent, sur l'enseignement, Laurendeau-Dunton, sur le bilinguisme, et à la Commission sur les problèmes constitutionnels.»

Au milieu des années 1960, la réputation de l'Université a débordé les limites du continent et son rayonnement international n'est ni théorique ni limité à des visites, des séjours d'études ou des stages de perfectionnement à l'étranger. Les relations interuniversitaires ont favorisé la multiplication des contacts et la collaboration entre chercheurs du monde entier. L'importance de ces relations, en particulier celles qui lient l'institution oux universités de langue française, est telle qu'en 1961 on profite de la rencontre des recteurs européens, asiatiques et ofricains pour jeter les bases de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), dont le premier président sera Monseigneur Irénée Lussier, et le premier secrétaire général, Jean-Marc Léger.



Au service de l'intelligence



u début des années 1960, non seulement l'Université repensetelle son mode de fonctionnement et son orientation pédagogique, mais elle
réévalue son rôle dans la société. Satisfaite d'avair jusque-là innové en jetant
les bases de l'enseignement supérieur, elle n'est pourtant pas à la hauteur des
universités américaines ou européennes auxquelles elle veut se mesurer.
Comme ils l'avaient promis après l'entrée en vigueur de la charte de 1950,
les administrateurs ont géré l'institution en veillant au maintien de l'équilibre
budgétaire. Ce faisant, ils avaient laissé aux chercheurs et professeurs, la
tâche de relever progressivement, dans leurs facultés respectives, le niveau
des études, de développer la recherche, d'amorcer des réformes pédagogiques, d'exiger des laboratoires et des équipements, de réclamer la création
de nouveaux départements. Le résultat le plus net, constaté par la Cammissian
royale d'enquête sur l'enseignement au Québec et confirmé par la sauscommission du développement académique mise sur pied par l'Université de
Montréal en 1963, se décrit en quelques mots: «L'Université de

L'Université de Montréol. Tibor K. Thomos. Montréal est un ensemble complexe et disparate de facultés, d'écoles et d'instituts [...]. » Le regard froid posé sur elle par la communauté francophone ne permet plus d'illusions. Par sa nature, par sa mission et par l'importance acquise au cours des vingt dernières années, l'Université de Montréal s'est présentée camme le creuset des études en langue française en Amérique du Nord. Elle est, en effet, la « plus grande université francophone d'Amérique », mais ce titre et le fait qu'elle attire vers le mont Rayal des milliers d'étudiants canadiens et étrangers l'obligent à réviser ses critères paur fournir à ces derniers des chances égales à celles qu'offrent les grandes universités nardaméricaines. Près d'elle, sur l'autre versant de la mantagne, l'Université McGill, bien nantie, s'est développée au sein d'une communauté imprégnée de certitudes relativement à l'importance et à la valeur de l'éducation supérieure. La disparité entre ces deux universités ne tient pas au volume de la fréquentatian, l'une et l'autre comptant, en 1963, près de 10000 étudiants, mais plutôt à la qualité des diplâmes.

Pour persuader sa clientèle de la valeur des études en langue française sur un continent aù l'usage de cette langue est limité et paur continuer de croître qualitativement aussi bien que quantitativement, l'Université de Mantréal doit relever plusieurs défis. Se dégager d'abord de la tradition qui, quoi qu'an ait pu en dire, a favorisé le maintien de l'autonomie et d'un certain hermétisme des facultés. Envisager ensuite l'ensemble des problèmes majeurs dont la solution canalisera vingt années d'effarts. Les besoins concrets, déjà nombreux, sont accrus par la perspective d'une augmentation brutale du nombre des étudiants. Se craiseront sur le campus, en 1969, les pre-

En 1973 tomboient les dernières pierres de l'Université de Mantréal de la rue Saint-Denis. Après le déport des étudiants et des professeurs vers le campus Carmier, les locaux autrefois cansacrés aux études supérieures sont consacrés à l'enseignement technique dispensés par l'École des métiers commerciaux, Iranie du sort, l'Université du Québec à Mantréal renouvela, en s'établissont sur le site de la première université fronçaise de Mantréal, la vocation du quartier latin. «Ce quartier, écrivait un professeur vers 1935, est traversé par une grande rue commerciale, et dans so partie auest, il n'est guère recommandable du paint de vue des mœurs. Ét ce voisinage dangereux fut un des matifs déterminants du chaix de la montagne, les administrateurs s'étant préoccupés du côté moral de la questian [...]. »



miers diplômés des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) et ceux des collèges classiques. Les besoins d'espace, pour des bibliothèques et des laboratoires, par exemple, ne peuvent danc pas être ignorés. On ne peut plus reparter l'embauche de prafesseurs, d'employés auxiliaires et de personnel de soutien. On ne peut pas davantage ignorer que le nombre des étudiants de premier cycle augmente, que les demandes d'inscription à la maîtrise sont en hausse et que l'intérêt des étudiants et des professeurs pour la recherche s'aiguise.

On assiste, dès 1964, aux premières tentatives de planification, orchestrées sous la direction de la Commission des études qui dresse l'inventaire des ressources de l'institution et rédige le premier plan quinquennol de son histoire. Se considérant d'emblée comme un « ensemble complexe et disparate », l'Université va, en attendant les transformations majeures du système d'éducatian québécois, restaurer son image publique en se refaisant de l'intérieur... Dès san entrée en fonction sur le campus, en 1965, le recteur Roger Gaudry exige des institutions annexées et des écales et collèges affiliés qu'ils se soumettent aux narmes de l'Université de Montréal. « Je ne voyais pas pourquai l'Université de Montréal aurait continué de décerner des diplômes sur lesquels elle n'avait absolument aucun contrôle. » La situation des collèges Sainte-Marie et Loyola est toutefois particulière : le privilège accordé par Rome à la Compagnie de Jésus, en 1889, permettait aux diplômés de ces institutions d'être admis à l'Université sans être soumis aux examens d'entrée.

Il y a aussi le cas des deux grandes écoles affiliées qui, à ce titre, déposaient annuellement la liste de leurs diplômés, liste jusqu'alors systématiquement approuvée por l'Université. Membre d'office des conseils d'administration de l'École Polytechnique et de l'École des Hautes Études Commerciales, le recteur ne met pas en doute la qualité des programmes de ces deux institutions de prestige, mais il leur demande néanmoins de se soumettre au même contrôle que celui imposé par l'Université à toutes ses facultés, sauf une. En effet, depuis la fondation de l'Université Laval à Montréal, la responsabilité de l'enseignement de la théologie à l'Université de Montréal relève des sulpiciens. Ces derniers n'ont pas, loin de là, l'exclusivité de l'enseignement en cette matière puisque, à Montréal seulement, six congrégations masculines se sont donné pour tâche de farmer des prêtres.

Mais avant de rapatrier sur le campus l'enseignement de la théologie, le statut de l'Université par rapport à l'autorité de la Sacrée Congrégation et de l'archevêché dait être reconsidéré.

L'Université de la maturité

Plusieurs avaient compris, en 1950, que la charte de l'Université de Montréal vieillirait mal. Sa mission marale et son râle, qui consistent alors à «danner, dans les limites de la province ecclésiastique de Montréal, confarmément aux principes catholiques, l'enseignement supérieur et professionnel», semblaient déjà étriqués. Le secrétaire général, Marcel Faribault, administrateur connu et respecté qui avait promis une gestion sur le mode de

Rager Gaudry, recteur de l'Université de Montréal de 1965 à 1975. «Le meilleur service, je dirais même le seul que nous devons rendre oux étudiants, c'est de les habituer à un dépassement sans cesse renauvelé, en les soumettant à un enseignement dont les exigences sont authentiquement universitaires »



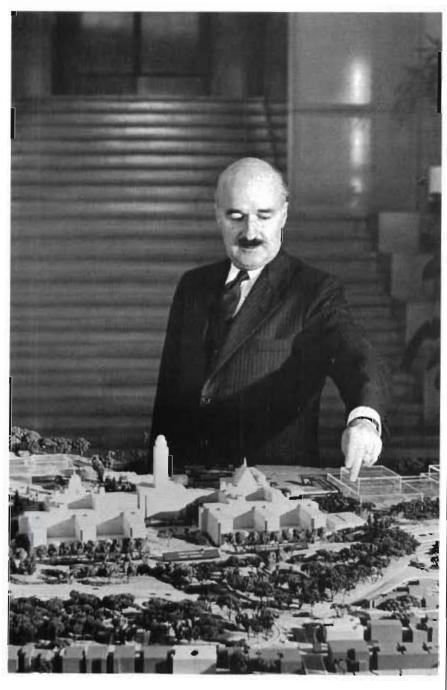
l'entreprise privée, avait su calmer les inquiétudes de ceux qui dautaient qu'on puisse jamais gérer les finances de cette institution. Publiant peu au pas de rapports financiers, les administrateurs d'hier avaient enveloppé leurs travaux d'un certain secret. Ils avaient navigué entre le Parlement et le mont Royal, et bien peu décidé sans l'assentiment préalable de Québec. Quant à l'essor académique de l'Université, il avait été laissé à l'initiative de chacun.

En 1965, les mots qui définissent l'Université de Montréal ne peuvent dépeindre une institutian qui, 45 ans après avair obtenu son autonomie, est en droit de prétendre à la maturité, à la modernité et au libre arbitre. En 1965, la saciété québécoise, qui adhère aux principes de participation et de collégialité, ne peut plus accepter que le fonctionnement interne d'une institutian aussi importante que l'Université de Montréal repose exclusivement sur la sagesse d'un conseil des gouverneurs dant les dauze membres sont des catholiques désignés par l'archevêque et par le gauvernement du Québec. Liée à l'Église et à l'État, l'Université hésite parfois à recruter de jeunes professeurs aux idées jugées trap libérales. Enfin, sa charte la soustrait à l'influence des étudiants et des professeurs qui sont absents de la table des décisians. Aux yeux du public mantréalais, elle apparaît comme une « tour d'ivoire », expression souvent utilisée pour la décrier.

On a d'abord pensé qu'il suffirait d'amender la charte de 1950 en lui apportant des madifications mineures, mais, en 1961, an convient de l'urgence de dater l'Université d'une nauvelle charte. Le 28 août 1961, le conseil des gouverneurs forme un comité de révision de la charte dont les travaux sont suspendus peu après parce que les thèmes abordés, principalement ceux qui ont trait à la laïcisation, irritent particulièrement les administrateurs en place. L'idée chemine néanmoins: les professeurs de l'Université s'imposent par leur qualité, et leur absence des centres de décision est moins justifiée que jamais; le style des administrateurs appelés à résoudre les problèmes de tous ordres ne convient plus aux conditions qui prévaudront demain; certains aspects sociaux ou religieux de la charte ne carrespondent plus à la réalité montréalaise. En dernier lieu, il est urgent de rendre l'Université à des universitaires, c'est-à-dire d'en confier l'arientation à des individus qui, tout en planifiant l'expansion du campus, penseront son développement en matière d'enseignement et de recherche.

La laïcisation, amarcée en 1961 par la nomination de Lucien Piché, premier vice-recteur laïque, et par l'arrivée de quelques universitaires au conseil des gouverneurs, prend vraiment forme en 1964. Au mois d'août, à l'invitation du cardinal Paul-Émile Léger, Irénée Lussier, dont le mandat expire le 1° juin de l'année suivante, est délégué auprès de Roger Gaudry auquel il demande de le remplacer au rectorat. Le 2 octobre suivant la rumeur de sa nomination fait l'objet d'un démenti dans Le Devoir. Charte oblige l L'archevêque de Montréal doit d'abord soumettre à l'approbation de Rame cette entarse aux règlements. « À l'exception des facultés comme celle de théologie », déclarera le 11 juin suivant le recteur Roger Gaudry, « l'Université est déjà aux mains des laïcs et elle auvre ses portes aux gens de toutes croyances [...]; c'est le fait d'être une des plus grandes universités d'expression française au monde qui caractérise l'Université de Montréal, et non san caractère religieux. »

Quelques mais avant l'entrée en fonction officielle du nouveau recteur, le conseil des gouverneurs avait invité le comité de révision de la charte, formé de représentants des professeurs, des étudiants et des diplômés, à reprendre ses travaux. L'Université est représentée à cette table par Paul Lacoste, professeur et avocat. L'archevêché est absent de ce comité qui, entre le 26 mars 1965 et le 14 avril 1966, se réunit 37 fois. Le document rédigé à l'issue des travaux met au rancart l'idéologie qui inspirait l'ancienne charte et lui substitue les valeurs et les principes souhaités par l'ensemble de la communauté universitaire. «Il faut rendre hommage au cardinal Léger, dira Paul Lacoste. La laïcisation, il ne l'a pas seulement souhaitée, il l'a voulue et il l'a fait accepter par Rome. L'Université devenait une université de caractère public avec le principe de liberté de l'enseignement et de la recherche. Seule la Faculté de théologie demeurait catholique, confessionnelle et régie partiellement par le pouvoir romain. »



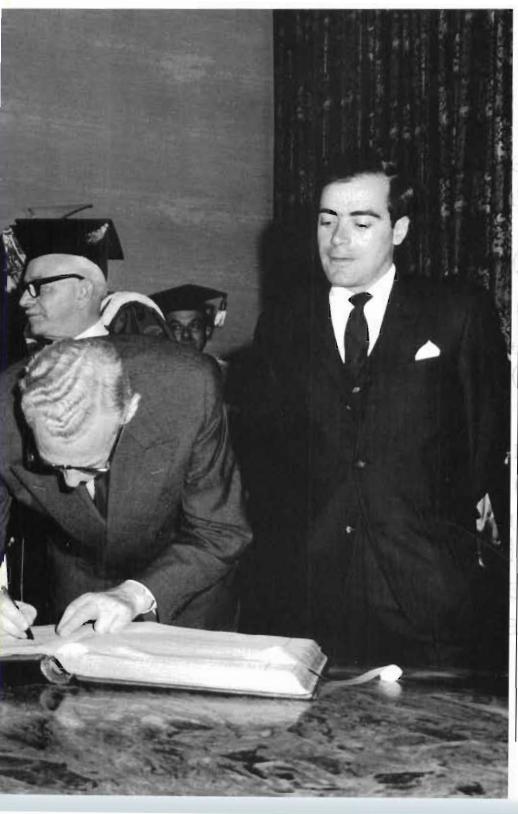
Le vice-recteur
Lucien Piché devant la
maquette du plan d'aménagement de l'Université
de Mantréal, au mais
d'actabre 1963, à l'accasian des journées
d'occueil du grand public
destinées à illustrer la
« démocratisation » de
l'institution.

Approuvé par le Conseil des gauverneurs, le projet de charte est officieusement soumis à Québec qui y trouve à son tour les principes souhaités pour le progrès de l'éducation supérieure, mais il est convenu d'attendre d'abord l'approbation de Rome. Au mois de juin 1967, l'archevêque de Mantréal, Paul-Émile Léger, le recteur, Roger Gaudry, et le vice-recteur, Paul Lacoste, se rendent à Rome. Bien que les autarités romaines aient reçu, au début de l'année, tous les documents, elles ont gardé le silence et retenu leur répanse. La comparution des représentants de l'Université devant les membres de la Sacrée Congrégatian a lieu un lundi matin. « Je leur ai dit, se sauvient Roger Gaudry, "Samedi matin nous retaurnons à Mantréal. Donc, vendredi, j'aurai besoin d'avoir une réponse précise à mes deux questians. La première : acceptez-vous que nous obtenions de Québec une charte qui nous rendrait indépendants de Rome ? La deuxième : quel serait, dans la nauvelle



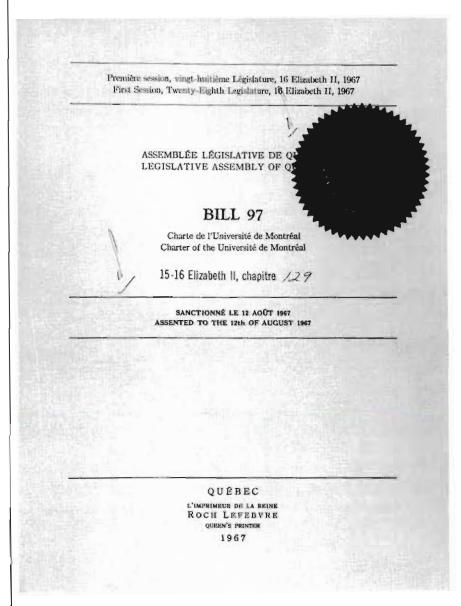
charte, le statut de la Faculté de théologie?" Une réponse pour le vendredi? "Impossibile!!!" répondent les représentants de la curie romaine... Le vendredi motin, j'ai eu les deux réponses, les réponses que je souhaitais avoir!»

L'autorisation de solliciter une charte civile confirmant l'indépendance de l'Université de Montréal était acquise, de même que l'entrée de la Faculté de théologie dans le giron de l'institution. Celle-ci réservait à l'archevêché de Montréal le pouvoir de nomination des dirigeants et des professeurs, nominations auxquelles l'Université devra donner son agrément. Le mercredi 26 juillet 1967, veille de l'adoption par le Conseil législatif du projet de loi 97, le président de la république françoise, le général Charles de Goulle, est reçu à l'Université de Montréal. Il est le premier à porler publiquement de l'autonomie de l'institution. En quelques phrases le général de Goulle évoque l'œuvre éducotive de l'Université. N'a-t-elle pas ossumé à Montréal, « ou plan



Visite du général Charles de Goulle à l'Université de Montréal, le 26 juillet 1967, Dons l'ardre habituel, le cardinal Poul-Émile Léger, le général Charles de Gaulle, Jean-Marc Léger, secrétaire de l'AUPELF, Léon Lortie, secrélaire général de l'Université, Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangéres de Fronce, et Marcel Masse, ministre d'État à l'Éducation du Québec.

le plus élevé de la philosophie, des lettres et des sciences, la mission de maintenir et de faire valoir la culture française qui, autrement, eût été, sans aucun doute, submergée par une autre [...]. Ainsi, [...] furent sauvegardées au Canada des valeurs inappréciables, jusqu'au jour où l'immense évolution scientifique et technique de ce siècle élargit soudain, chez vous comme partout, les champs de la recherche, de l'application et de l'enseignement. En même temps, l'activité économique, continuellement renouvelée et accélérée, ainsi que la profonde et rapide transformation sociale qui vous entourent, déterminèrent votre université à former, en nombre croissant, des savants, des cadres, des ingénieurs, alors que, pendant longtemps, les Français canadiens les avaient reçus d'ailleurs. Et vous, en l'espace de dix ans, vous êtes passée de 5 000 à 16 000 étudiants. Dans cinq ans, vous en aurez 25000. D'ores et déjà vous voici avec, si je ne me trompe pas, vos treize facultés, vos écoles d'enseignement supérieur, vos instituts et tous vas callèges affiliés en route paur atteindre votre but qui est, n'est-il pas vrai, de faurnir à la fraction canadienne-française les jeunes valeurs nombreuses et diversifiées que requièrent à la fois son désir et son avenir. »



La troisième charte civile de l'Université de Montréol, assortie de statuts qui lui permettront de s'ajuster périodiquement, entre en vigueur. Le préambule de l'acte d'incorporation annonce la profondeur des changements qui affecterant son image et sa vocation: «Attendu qu'il y a lieu d'adapter cette charte aux conditions nouvelles résultant de la prafande évolution de l'Université et du grand développement de ses facultés et écoles; attendu que l'Université reconnaît à ses membres les libertés de canscience, d'enseignement et de recherche inhérentes à une institution universitaire de caractère public, et qu'elle désire faire participer à son administration ses professeurs, ses étudiants et ses diplômés [...]». Le document consacre une réalité déjà ancienne, et saluée dès les années 1930 par les membres des cammunautés culturelles, à savoir qu'elle accueille étudiants et professeurs de toute origine ou religion.

Les étudiants abtiennent six des 75 sièges qui farment, en 1967, l'Assemblée universitaire. Inspirée du «sénat académique», celle-ci a pour rôle particulier d'énoncer les principes généraux qui président à l'orientation et au dévelappement de l'Université. Deux des 24 places disponibles au conseil de l'Université, qui remplace l'oncien conseil des gouverneurs, sont également réservées aux étudiants qui y côtoieront deux représentants des diplômés. Siègent en outre à cette table huit personnalités issues des milieux universitaire, financier, judiciaire ou syndical et nommées par le lieutenantgouverneur en conseil, cinq délégués de l'Assemblée universitaire ainsi que deux représentants des facultés « ecclésiastiques ». Tout en acceptant de pourvoir les six postes de l'Assemblée universitaire, le président de l'Association générale des étudiants (AGEUM) refuse de nommer ses représentants au conseil: « Tous les projets qui arrivent au conseil auront été filtrés par les organismes intermédiaires et tout ce qui serait intéressant de connaître, c'està-dire la façon dont sont prises les décisions, les critères employés, les conflits de pouvoir, ne nous seront pas accessibles.»

Vers la fin de l'année 1967, au terme de la période de transition qui a permis de procéder à leur nomination, la plupart des membres du conseil de l'Université étaient connus. Pour sa part, le cardinal Paul-Émile Léger démissionne de son poste d'archevêque de Montréal, à la mi-novembre, et laisse vacant le siège de chancelier qu'il occupait depuis 1950. Un laïc, l'honorable Lucien Tremblay, juge en chef du Québec, se voit désigner président du conseil et chancelier de l'Université. La boucle était bouclée. L'Université de Montréal entrait dans une ère nouvelle. Le recteur jetait les bases d'une équipe de cadres administratifs dont le nombre augmentera progressivement pour répondre à la croissance de l'institution.

La ville dans la ville

Bien qu'elle puisse se draper dans un « habit » enfin taillé à sa mesure, l'Université ne peut guère évoluer sans le support d'une stratégie ou d'un plan d'action. À cet égard, tout est à faire ; en premier lieu, bâtir un véritable campus grâce à de nouveaux édifices qui viendront s'ajouter à l'immeuble principal, à l'École Polytechnique, au centre communautaire et à la première

STATUTS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les Resen complètes le Courte de l'Internesse de Nommée 1915 SC, adapté se room de la presiden essainn de la viagnileation Législature de Control entires Législature de Cott et seccionné le 11 auté. 2011, de Elizabech II, 1967;

Maria de Carletonio

résidence des étudiants. Un peu moins de 40000 mètres carrés sont utilisables à des fins proprement universitaires, soit le tiers de l'espace nécessaire pour l'année 1968-1969. Depuis le dépôt du plan LaHaye, en 1963, des travaux aussi peu spectaculaires que l'installation d'un système d'égout, la constructian d'une centrale thermique ou le tracé de voies de communicatian rendent désormais passibles de grands prajets. Ceux-ci, camme l'illustre une maquette alars expasée dans le hall de l'édifice principal, prévoient l'étalement des immeubles neufs en directian du «village» de la Côte-des-Neiges. Du côté d'Outremant et à l'est du campus, l'Université s'apprête à acquérir ou à louer des bâtiments déjà construits.

Au mois de juin 1967, avant même que le projet de charte civile n'ait été déposé à l'Assemblée nationale, Roger Gaudry s'apprête à réaliser un projet reporté depuis un an: l'acquisition de l'Institut Jésus-Marie. Pour être plus explicite quant au potentiel de l'édifice mis en vente par la communauté des sœurs des Saints Nams de Jésus et de Marie, il dévoile devant le ministre de l'Éducation, Jean-Jacques Bertrand, la maquette du futur pavillon Jésus-Marie, devenu pavillon Marie-Victorin en 1978. Une semaine plus tard, Québec autorise la transaction, ce qui permettra d'éviter le pire. L'initiative, affirmera le recteur, « était dictée par l'urgence puisqu'il faut de trois à qua-

L'Université de Montréal en 1963.



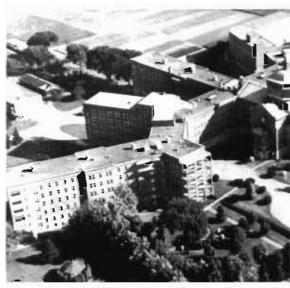
tre ans pour traverser les étapes de construction de nouveaux bâtiments et qu'à cette époque, mieux valait acquérir un immeuble inadéquat que de ne pas acquérir de nouveaux locaux. » De vrais changements s'amorcent ici : désormais l'Université va mener de front les projets d'expansion du campus et de réforme des programmes d'enseignement et de recherche.

L'expansion hors campus s'accélère. L'Institut de microbiologie a transporté ses laboratoires de vaccins à l'île Jésus; l'Université acquiert le futur pavillon Marguerite-d'Youville; l'Institut d'hygiène établit son Département d'éducation physique dans l'immeuble de la Young Men's and Young Wamen's Hebrew Association, situé à l'angle des avenues du Mont-Royal et du Parc. L'École de réhabilitation est déplacée vers un bâtiment loué rue Jean-Talan.

Les facultés les plus anciennes ont à peine pris possession de la partie de l'édifice principal jusqu'alars réservée à l'hôpital universitaire qu'on constate que cet immeuble ne les contiendra jamais tautes. L'exiguïté des lieux compromet la viabilité des facultés dont le développement repose, en partie, sur la modernisation des équipements et des laboratoires: sciences, médecine, pharmacie et chirurgie dentaire. On aménage un pavillon temporaire –il sera permanent– pour recevoir certains services administratifs

L'Institut Jésus-Marie.





dont les anciens locaux sont transformés pour accueillir les laboratoires de physique et de biochimie. Le prablème de la Faculté de médecine qui attend vainement le centre médical et l'hôpital universifaire, dont on a maintes fais entrepris et interrompu la réalisation, reste entier. Avant que la renonciation à ce prajet ne sait confirmée et que l'Université ne cansolide ses liens avec les hôpitaux affiliés qui dispensent l'enseignement clinique, une rumeur veut que le centre médical soit établi dans le périmètre du nouvel hôpital Sainte-Justine et devienne l'hôpital universitaire tant attendu. Les derniers espoirs de la Faculté de médecine ayant été balayés, l'Université réservera ces terrains, qui farment un quadrilatère borné par les rues Decelles, Marie-Guyard, Jean-Brillant et Louis-Colin, paur la canstruction des pavillons Maximilien-Caran et Lianel-Graulx qui abriteront respectivement la Faculté de droit et les facultés des lettres et des sciences saciales. Avant 1972, le campus s'enrichira d'une deuxième résidence des étudiants, celle-là réservée aux filles et surnommée la «taur des vierges», et d'une bibliothèque de 940000 valumes.

Une partie de l'argent dant l'Université a besain pour poursuivre san expansian et réaliser sa mission pédagogique praviendra de la Campagne du Cinquantenaire. À un projet de campagne conjointe ralliant toutes les universités du Québec et souhaité par le chef du gauvernement québécois, l'Université a préféré miser sur sa prapre stratégie. Ainsi, plutât que de salliciter le grand public, qui subvient à une partie de ses besoins par le biais des taxes, elle s'adresse à ceux auxquels elle profite : « les compagnies lacales au nationales, les grandes familles canadiennes-françaises, les diplômés, les professeurs et le personnel de l'Université ainsi qu'une catégarie de souscripteurs dans les groupements anglais et juifs de la métropole ».

La communauté d'affaires, an le lui rappelle à nouveau, doit une partie de son succès aux diplômés formés à l'Université. L'influence de ces derniers est requise paur la réalisatian du plan d'expansion de 188 millions de dollars dont l'exécution s'impose pour servir équitablement les 25 383 étudiants toutes catégaries qui fréquentent le campus. Parmi les projets principaux : enrichissement de la bibliothèque, financement et dévelappement de la recherche, publication des travaux des enseignants, création de chaires nouvelles.

Les Associés de l'Université, un organisme chargé d'établir des liens entre l'institution et le milieu des affaires, orchestre la campagne qui doit s'échelanner sur cinq ans et dont l'abjectif est fixé à dix-neuf millions de dollars: un dixième des 188 millions dont l'Université a besoin pour réaliser son programme d'expansion. Première à réagir, la fandation J. W. McCannell sauscrit un million et demi de dollars destinés spécifiquement au recrutement de « professeurs d'une distinction exceptiannelle ». Les donateurs n'ont plus qu'à imiter la société philanthropique. Des diplômés célèbres et influents se mettent à l'œuvre: présidents d'entreprises paurvus de belles relations, mais aussi Pierre Elliott Trudeau (droit, 1943), premier ministre du Canada, Daniel Johnson (droit, 1940), premier ministre du Québec, Paul Grégoire (philosophie, 1943), archevêque de Montréal, Jean Drapeau (droit, 1941), maire de Montréal, Jean-Guy Cardinal (droit, 1950), ministre de l'Éducation, Samuel Bronfman (docteur honoris causa), Herbert H. Lank (doc-



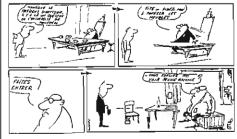
teur honoris causa), etc. L'Association des diplâmés s'engage aussi en demandant à ses 32000 membres de rassembler un million deux cent cinquante mille dollars. Sa question-slogan: «Un million et quart de dollars en cinq ans, est-ce trop paur 32000 diplômés?» La quote-part de l'entreprise privée ne correspondra pas entièrement aux objectifs de la campagne de souscription, mais elle intensifiera son action en finançant directement certaines recherches.

En partie grâce au produit de la campagne de souscription, certains des projets qui figurent sur un nouveau plan d'aménagement, commandé en 1968 à l'urbaniste-conseil Jean-Claude LaHaye, se matérialisent. Le gymnase et la piscine vant compléter des équipements sportifs qui comprennent déjà un stade d'hiver, une piste de ski récemment réaménagée, une patinoire, trois allées de curling, des salles d'exercice ainsi qu'un terrain de football. Un soutien est apporté aux Presses de l'Université de Montréal qui poursuivent la publication de travaux de recherche. La bibliothèque des sciences sociales et des lettres est « enrichie ». En contrepartie de l'affiliation de l'Institut agricale d'Oka à l'Université Laval, l'Université de Montréal intègre l'importante École de médecine vétérinaire de la province de Québec, établie à Saint-Hyacinthe, qu'elle doit rajeunir et élever au niveau universitaire. L'Écale d'architecture, devenue école constituante en 1964, s'intègre, en même temps que l'Institut d'urbanisme, à une Faculté de l'aménagement qui regroupe la plupart des éléments associés à l'habitat.

L'Université n'est pourtant pas au bout de ses difficultés financières. La Révolution tranquille avait donné le signal d'années fastes où, semblait-il, taut convergerait vers une amélioration générale de l'état de l'éducation au



CAMPAGNE DU CINQUANTENAIRE, HORRI SOLY QUI MAL Y PENSE.



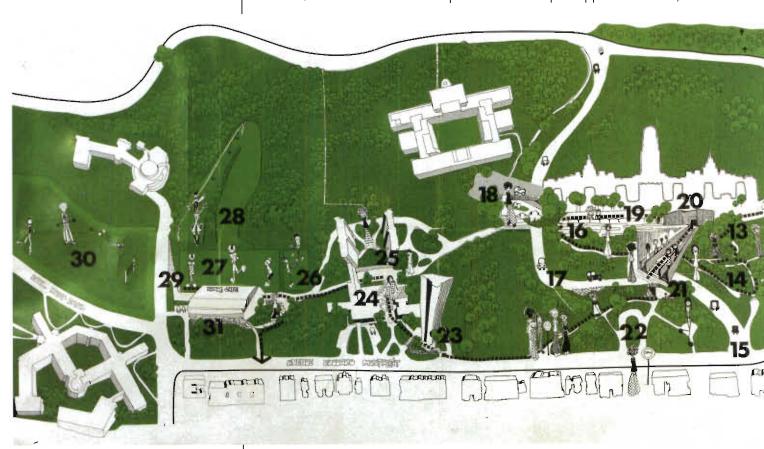


Réunis dans le cadre de la campagne du cinquantenaire lancée le 10 septembre 1968, le recteur, Roger Gaudry, le vice-recteur au dévelappement, Lucien Piché, et le directeur de la campagne, André Bochand.

Québec. Dix ans plus tard, à la faveur des réductions effectuées au chapitre des contributions provincioles aux budgets de fonctionnement, l'Université renoue avec le climat d'incertitude qui avait marqué les 50 premières années de son histoire moderne. «Le 1° juin 1970, premier jour de l'année fiscole 1970-1971, nous n'avions ni budget, ni subvention gouvernementale, ni l'autorisation d'investir en appareillage, aménagement ou immeubles [...]. Le conseil de l'Université », ojoutoit le recteur Roger Gaudry dans son rapport annuel, «vota chaque mois des autorisations pour foire foce oux obligations indispensables.»

La convergence des objectifs

Les objectifs des administrateurs et des étudiants vont converger. Bien ovant lo construction de bôtiments neufs sur le compus, les étudionts, en porticulier ceux des facultés des sciences humaines, souhaitent le rajeunissement de l'enseignement et un décloisonnement des progrommes qui permette de suivre des cours dans une spécialité en y ajoutant des cours optionnels complémentaires. Cependant, molgré près de dix onnées de progrès, on observe que les focultés ne se sont pas développées avec un égal bonheur. Il devient impérieux, pour répondre aux exigences de la pédagogie moderne, de connoître les ressources des facultés pour mettre en œuvre un plan d'action qui respecte les objectifs de chacune d'elles et l'orientation générale de l'Université. Le tournant qu'elle vo prendre en créont le vice-rectorat à la plonification, confié au professeur Jacques St-Pierre, lui permet d'omorcer l'évaluation de chacune de ses composontes les unes par rapport aux autres,



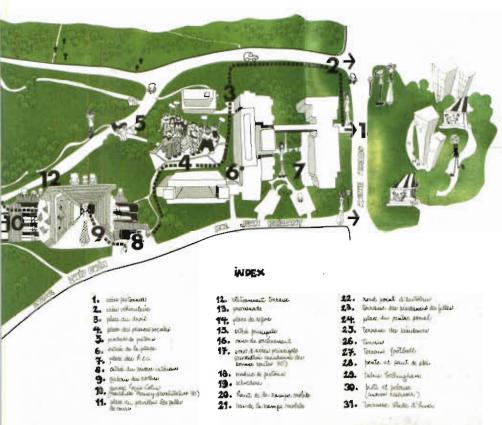
puis de brosser son autoportrait. L'entrée de l'Université de Montréal dans l'ère de la planification est d'abord accueillie avec réserve par les facultés qui craignent d'être affaiblies. Les années montreront que l'effort de concertation que le gouvernement du Québec exige de toutes les universités québécoises aura permis à ces dernières de canoliser leurs forces et de les amplifier et, por là, d'affirmer leur propre identité et de coordonner leurs efforts. Définie dans sa charte comme une institution vouée à l'enseignement supérieur et à la recherche, l'Université de Montréal s'engage donc, dès 1970, dans la voie qui la conduiro à élaborer des programmes de premier cycle et d'études supérieures de haute qualité, capables d'attirer le plus grand nombre d'étudionts vers les études de maîtrise et de doctorat.

Amorcée à la demonde du Conseil des universités au cours de l'année universitaire 1971-1972, l'« Opération grandes orientations », conduite à travers l'ensemble de lo communauté universitaire québécoise jusqu'en 1976, impose à celle-ci un examen en profondeur de ses objectifs, de ses priorités et de ses ressources. À cette époque, les cégeps fonctionnent déjà ; les écoles normales et professionnelles ont été intégrées à l'Université de Montréal et lo jeune Université du Québec a ouvert ses portes, bouleversant, pour quelques années, l'équilibre de l'institution de la montagne qui subit une réduction sensible des inscriptions des étudiants à temps complet et une augmentation notable des inscriptions des étudiants à temps partiel. Les enjeux de l'évaluation ne sont pas négligeables et l'Université de Montréol, qui veut conserver ses acquis qui sont le fruit d'une centoine d'années d'expérience et de lutte, choisit de se définir en des termes qui lui permettront d'être reconnue comme une « multiuniversité ». Elle affirme son engogement dans l'enseignement et

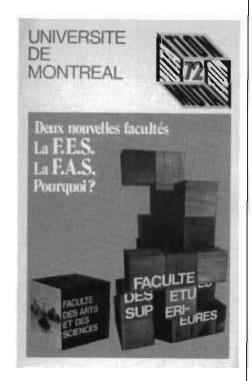


C'est l'urboniste conseil Jeon-Cloude LaHaye qui, en 1966, propose à l'Université de Montréal un symbole qu'elle utilise d'obord dans lo signalisation sur le compus Le symbole va s'imposer partout, sur la papeterie autant que sur les équipements sportifs, sur les permis de stationnement et sur les affiches. Parmi les

symboles traditionnels, le blasan à motifs héraldiques continuera à figurer sur les documents afficiels, tels que les diplâmes. Quant à la tour stylisée, elle est, après 1966, réservée en exclusivité oux Presses de l'Université de Montréal et à l'ex-libris des bibliothèques de l'institution.



Plan d'aménogement du campus de l'Université de Mantréal.

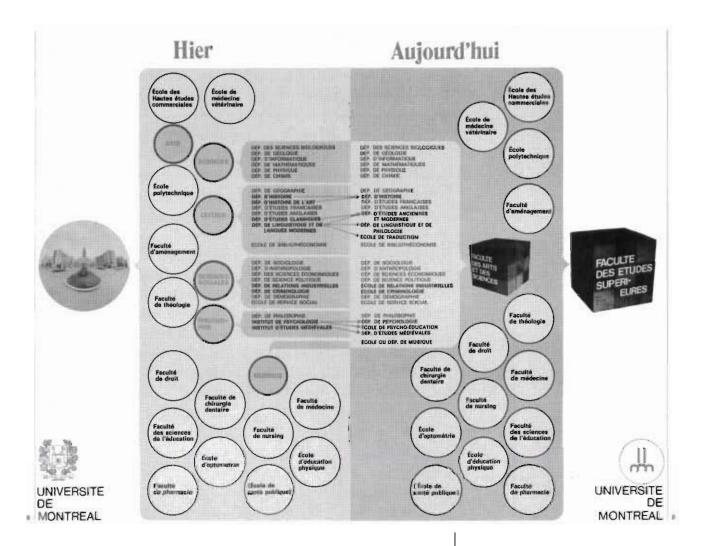


la recherche « à tous les niveaux et dans tous les principaux secteurs de formation universitaire, aussi bien générale que professionnelle » et confirme sa volonté de « faire sa marque au niveau des études supérieures et de la recherche, de l'éducation des adultes, de l'éducation permanente et des sciences de la santé ». Le Conseil des universités accepte le mandat que l'Université de Montréal se fixe, mais il lui demande de « se forger des instruments de mesure de qualité » qui lui permettront d'évaluer sa performance.

À l'aube de l'« Opération grandes arientatians », l'Université de Montréal crée la nouvelle Faculté des arts et des sciences qui résulte de la fusion des facultés des lettres, de philosophie, des sciences et des sciences sociales; 25 départements (28 en 1992) passent ainsi saus la bannière d'une faculté composite, cançue d'après le modèle américain qui, depuis longtemps déjà, favorise les études multidisciplinaires et interdisciplinaires. « Il fallait renforcer et rendre plus homogène, dira Paul Lacoste, natre secteur des sciences fondamentales et favoriser l'interaction entre les différents départements. Le modèle nord-américain, lui-même inspiré de celui de l'écale du Moyen Âge, était le plus propre à faire cela. »

Depuis la fondation de l'Université de Montréal, les facultés ont assumé, au sein de leur discipline, la respansabilité de l'enseignement et de la recherche et veillé elles-mêmes à la formation de leurs étudiants quand ceux-ci paursuivaient leurs études au-delà du premier cycle. L'année 1972 voit aussi la création d'une deuxième grande unité: la Faculté des études supérieures dont la mission est de pramouvoir des standards d'excellence au niveau des études des deuxième et troisième cycles, d'assurer la coordination de l'enseignement et la normalisation des programmes, de favoriser la création de programmes interdisciplinaires ou multidisciplinaires en plus d'encadrer la formation des chercheurs et de prapaser des solutions aux problèmes financiers des étudiants. Dès la première année de fonctionnement de cette faculté, on enregistre l'inscription de 5 400 étudiants dont l'encadrement est assuré par un millier de professeurs. Cette année-là, l'Université décerne une vingtaine de doctorats ainsi que 187 maîtrises et autres diplômes de deuxième cycle. Au caurs des vingt années qui suivent, on assiste à la démonstration d'un phénomène auguel crayaient déjà les Édouard Mantpetit, Henry Laureys au le frère Marie-Victorin : l'affirmation de l'intérêt suscité par les études supérieures chez la clientèle étudiante de l'Université de Montréal. En 1992, 74 programmes de doctorat, 115 pragrammes de maîtrise et 49 diplômes d'études supérieures spécialisées lui sont offerts dans les secteurs des sciences fondamentales et appliquées, des sciences humaines et sociales ainsi que des sciences de la santé. Si, en 1991, le nambre des étudiants et des professeurs de la Faculté des études supérieures a doublé par rapport à 1972, celui des diplômes a subi une augmentation plus remarquable encore : l'Université a décerné 257 doctorats et 1971 maîtrises et autres diplômes de deuxième cycle.

La structure des autres facultés n'est pas touchée par la réforme de 1972, mais le décloisonnement et l'adaptation des programmes théariques et pratiques à la réalité de l'exercice en milieu de travail s'opèrent également dans les sciences de la santé, en particulier en chirurgie dentaire et en



médecine, ainsi qu'en droit, en sciences de l'éducation et en aménagement. Le rôle moteur de l'Université de Montréal dans les secteurs des sciences pures, des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales est confirmé. Ainsi en est-il de son leadership dans les projets de développement et de coordination de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de l'environnement. La création de nouveaux programmes et d'options attrayantes intéresse la plupart des facultés: au baccalauréat en hygiène dentaire, à la maîtrise en traduction et au diplôme en droit notarial s'ajouteront, au cours des années suivantes, une maîtrise et un doctorat en sciences neurologiques, un doctorat en démographie, des maîtrises en génie biomédical, en nutrition et en communication, un diplôme en médecine vétérinaire préventive, des cours en cinéma ou en histoire de l'art...



L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPÉRIEUR

Convaincu de l'urgence de transformer le self-made man québécois en praticien des sciences économiques et commerciales, Joseph-Xavier Perrault en avait aussi persuadé la Chambre de commerce de Montréal, puis le premier ministre du Québec, Lomer Gouin. De là, an forgea loborieusement le projet de l'École des Hautes Études Commerciales qui s'appuya sur les gouvernements français et belge dans le recrutement des premiers professeurs. Honoré Gervais, qui a rédigé la charte de l'École des Hautes Études Commerciales et qui en est aussi l'un des plus fervents défenseurs,

a pris son bâton de pèlerin et s'est rendu en Europe. Ses démorches vont aboutir à l'embauche de professeurs qui prendront des congés temporaires ou permanents de l'Université de Louvain ou de lo Sorbonne. Les Montréalais sont connus dans ces institutions, en particulier à la Sorbonne qui les accueille comme des enfants prodigues. Le 14 mars 1907, l'École des Hautes Études Commerciales est officiellement fondée par un amendement à la loi de l'instruction publique:

« Attendu que la création d'une École des Hautes Études Commerciales destinée à cauranner par un enseigne-



ment élevé les études faites dans des établissements spéciaux, et à danner aux jeunes gens qui sortent des écoles élémentaires, des écoles commerciales et des collèges les connaissances nécessaires à la direction des affaires de la banque, du haut commerce et de l'industrie, serait d'un grand secaurs au commerce de cette province;

« Attendu qu'il est opportun, pour ces fins, de former une corparation apte à diriger cette école et à prafiter de tous les avantages qui pourraient lui être assurés et garantis, tant par le gouvernement de cette pravince que par la Chambre de commerce du district de Montréal et par d'autres carporations et des particuliers [...]. »

Les liens entre la Chambre de commerce et l'École sont ténus: la première doit subventionner la seconde, à raison de 5 000 \$ par année pendant 40 ans, après quoi, « si ladite Chambre de commerce a régulièrement payé chaque année le montant ci-dessus, cette corporation devra lui remettre la prapriété de l'édifice construit en vertu de l'article 2 et des bibliothèques, musées ou effets généralement quelconques qui meublerant ledit édifice ».

L'inauguration de l'immeuble de l'École des Hautes Études Commercioles de Mantréal, le 19 septe bre 1910, marque le début des cours d'une institution dont l'objectif vise l'intégration des Canadiens français ou monde du «commerce, de l'industrie et de la finance». Le 2 juin 1917, l'institution invite les « pères de famille aui destinent leurs enfants ou commerce ou à l'industrie [...] à se renseigner sur cette écale et, oprès s'être rendu compte des

bienfaits que l'instruction qui y est dannée pracurera à leurs enfants, ne pas hésiter à faire les petites dépenses nécessaires pour permettre à ceux-ci d'y continuer leurs études. L'instruction, ojoute le document d'information, est à la bose de toute réussite : sons elle, dans n'importe quelle carrière, an tâtonne ; par elle, au contraire, la route du succès est tracée bien droite et les obstacles sant diminués, autant qu'il est passible. »

propriétés situées dans le quadrilatère formé par les rues Viger, De La Gauchetière, Labelle et Saint-Hubert. C'est au terrain qu'on s'intéresse, paur y construire un édifice qui, coiffé par Mercure et Minerve, protecteurs du cammerce et de l'industrie, s'élèvera en face du square et de la gare-hôtel Viger, dans un secteur dont on peut dire qu'il est encare le trait d'union entre le vieux quartier latin, aux environs de l'hôtel de ville, et le nouveau, près de l'église Saint-Jacques. En 1908 encore, le premier doyen de l'École, le Belge Auguste-Joseph de Bray, débarque à Mantréal. Pendant que ce dernier donne forme et cantenu au projet national, les plans de l'architecte L.-Z. Gauthier sont approuvés et les travaux, amorcés.

En 1908, l'École acquiert les

du congrès eucharistique qui a rassemblé au cœur de la ville une foule nombreuse. L'École, sans attache religieuse, pavoise pour la première fois. Un mois plus tard, les premiers étudiants, au nombre de 32, y sant reçus. «L'immeuble n'était pas terminé», écrit Édouard Montpetit dans le deuxième tome de ses Souvenirs. «Le marteau des ouvriers y résannait encare et scandait d'un bruit sec la parole des professeurs. Nous accédions tant bien que mal à une grande salle du premier étage où les élèves avaient été convoqués. Curieux retour de la destinée, je retrouvais après 30 ans, sur le mant Royal, une construction inachevée, des cages d'ascenseur apparemment vides; des piliers qui, recouverts de marbre au de ciment, deviendrant d'importantes colonnes; des planchers raboteux; des

L'année universitaire 1970-1971 est celle de l'ouverture du deuxième bâtiment destiné à recevoir les étudionts de l'École des Hautes Études Commerciales. Situé à l'extrémité ouest du campus, il est officiellement inaugué le dimanche 15

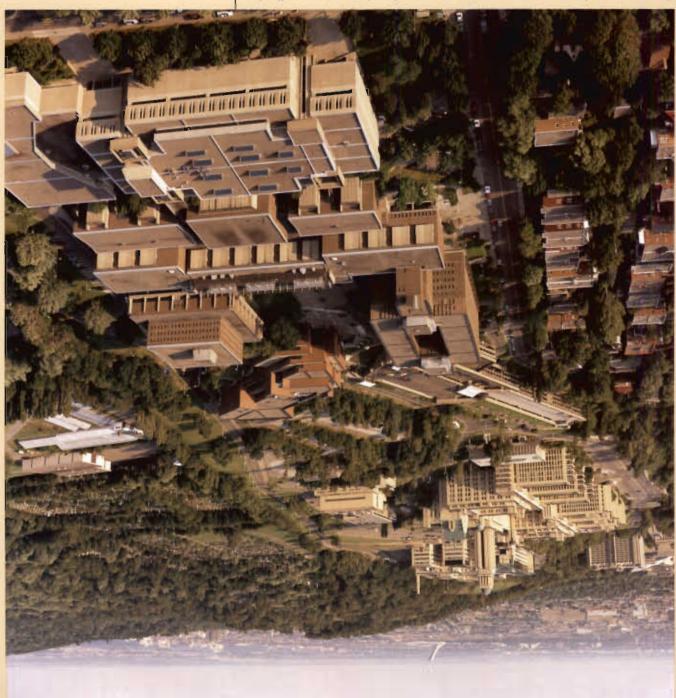
novembre 1970. L'édifice de quotre étages peut alors recevoir 2 000 étudiants. En 1985, l'école amarçait les fêtes commémorant le 75° anniversaire de sa fandatian en auvrant un septième étage à l'immeuble de l'avenue Decelles.



L'Écale, la première du genre au Canada, sort de terre. Elle est en butte aux préjugés papulaires qui ont împrimé dans les esprits le principe qu'on ne fait pas «tenir ses livres par d'autres», que les étudiants ne trouverant pas d'emploi et que, en somme, l'école est grasse, coûteuse et inutile! L'inauguration afficielle de l'Écale des Hautes Études Commerciales a lieu le 10 septembre 1910, jour de la procession d'ouverture

portes sans serrures, agitées par des caurants d'air; des salles de cours de fartune: un immeuble aù se lageraient aussi les plus ardents espoirs.»

Jeune diplômé en droit, que son génie et sa curiosité conduiront dans la plupart des sphères de l'enseignement supérieur, Édauard Montpetit s'est rendu en France, moitié pour apprendre l'éconamie et les sciences saciales, maitié, comme il l'a dit lui-même, pour appren-



Vue générale du campus de l'Université de Mantréal. L'École des Hautes Études Commerciales est située à l'avant-plan.

mise en valeur de ce qu'on appelle alars «l'enseignement commercial supérieur»: « Nous ovons attaché trop d'importance à la pratique sans apprécier suffisamment le concours de la théorie [...]. Nous avons emprunté cela de l'Anglais et de l'Américain qui, d'ailleurs, en sont revenus. »

On met alors en valeur des connaissances déjà beaucoup plus élargies que ne le croyaient les témoins de l'épodre à enseigner. Il est rentré en se promettant d'imiter ses moîtres français, de les dépasser et de former, à son tour, des étudiants qui voudront se consacrer à l'enseignement. Au début du siècle, il se partage entre la Foculté de droit et l'École des Hautes Études Commercioles. Le 14 janvier 1917, dans une canférence au Monument national du boulevord Saint-Laurent, à Montréal, il rappelle à son auditoire les enjeux et l'importance de la auditoire les enjeux et l'importance de la



que. Comme le résume Henry Laureys, qui o succédé à son compatriote de Bray appelé, en 1916, à fonder une école de commerce à Santiago, au Chili, le commerce repose sur les « débouchés des produits »: «Chacun en conviendra, pour vendre au loin, il faut une connaissance parfaite des marchés étrangers, des manières de traiter, des ressources naturelles et des produits industriels nationaux, des us et coutumes, des langues parlées, des changes et enfin de mille autres choses indispensables, que seul l'enseignement théorique et méthodique peut procurer. » Laureys, qui a inauguré, comme professeur, les cours de géographie économique, va, en 1912, jeter les bases du premier musée industriel et commercial canadien. Il ne l'a pas conçu à l'intention exclusive des quelques étudiants de l'École puisqu'il l'ouvre au public qui découvre les ressources de l'institution à travers les «collections de technalogie, des échantillons de produits canodiens et étrangers, ainsi que plusieurs modèles réduits d'usines et de machines industrielles »

Entre l'École et l'Université, les relotians sont... filioles. On a des égards pour le vice-recteur Gaspard Dauth, et on sent bien, dons les projets de colloboration qui se dessinent par la suite, que la séparation des institutions est théorique. Le 13 mai 1914, les administrateurs de l'École propasent unanimement l'affiliation parce qu'ils considèrent « qu'il est avantageux d'établir des liens plus étroits entre l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et l'Université Laval, tant à cause des diplômes accordés à ses élèves que pour favoriser la distribution des cours et rendre plus intimes les relations entre les élèves des diverses universités ».

Autorisée, le 19 février 1914, à s'affilier à l'Université Laval à Montréal, l'École des Hautes Études Commerciales,

dont la première cuvée de diplômés o été livrée en 1913, concluro cette offiliation en 1915. Les meilleurs défenseurs de la cause de l'École n'ont pas encore su convaincre la société de l'importance des professions dites commerciales dont la valeur est réputée inférieure aux professions libérales. Tenace, ce préjugé a molgré tout été affoibli par la création des premiers cours du sair destinés au grand public, en 1916, ainsi que par l'inauguration des cours de comptabilité, en 1918. Il le sera davantage en 1925, lors de la création des cours par correspondance, dont certains s'adresseront spécifiquement aux employés de banque désireux d'être admis à l'Association des banquiers conadiens.

En accordant, le 14 février 1920, une charte civile à l'Université de Montréal, Québec consacroit, le jour même, le statut de corporation indépendante de l'École des Hautes Études Commerciales et de l'École Polytechnique qui ont, l'une et l'autre, repoussé la proposition d'intégrotion et de transformation de leur statut d'école en celui de faculté. Dans les faits cependant, leur colloboration se resserre, l'École des Hautes Études Commerciales créant même des cours spéciaux à l'intentian des avocats, notaires et médecins étudiant à l'Université, ainsi que des ingénieurs de l'École Polytechnique.

Le 24 mars 1926, l'École des Hautes Études Commerciales entre dons la catégorie des écoles techniques ou professionnelles dont font partie les écoles techniques et les écoles des beauxarts de Québec et de Montréal. Ce statut, modifié en 1941 par la Loi de l'enseignement spécialisé, demeurera le même jusqu'au 21 février 1957, quand, après des années d'études et de démarches visant à assurer l'autonomie entière de l'École, celle-ci est juridiquement formée en corporation et détachée des écoles techniques et, théoriquement, de l'auto-

rité de l'État sur son fonctionnement et son orientation. Cantrairement au vœu des représentants du conseil de l'Association des licenciés, l'École ne deviendra pos la «Faculté de commerce de l'Université de Montréal»; on refuse aussi la roison sociole proposée en langue onglaise. Por contre, Québec consent à un amendement quant au changement de statut des professeurs, jusqu'alars considérés comme des fonctiannaires de l'État. Dans une entrevue accordée peu avant l'adoption de la Loi constituant la corporation de l'École des Houtes Études Commerciales de Montréal, Esdras Minville, directeur de l'École, précisoit qu'aucun contrat officiel d'offiliation ne liait alors les deux institutions, «même si, depuis 1920, l'École o une affiliation de fait avec l'Université ». Au cours de la discussion qui a entouré l'étude du projet de loi devant le « comité des bills privés », le premier ministre aurait conseillé à l'École des Hautes Études Commerciales de suivre l'exemple de l'École Polytechnique, et de conserver sa pleine autorité. «Je n'ai pos d'objection à la coopération, auroit déclaré Mourice Duplessis, mais je suis contre l'assimilation. » Les conditions de l'affiliation devront, selon la volonté du gouvernement, être approuvées par le lieutenant-gouverneur.

Deux ans plus tord, soit le 11 février 1959, en même temps que l'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales est autorisée par une loi de la législature « à construire, organiser et meubler [...] dans la cité de Montréal ou dans son voisinage immédiat, un ou des édifices qui seront utilisés aux fins de ladite école ». L'année suivante, le premier ministre Antonio Barrette, qui a encouragé l'Université à entrer dans une phase d'expansion, promet pour bientôt la construction de l'école dont l'État devrait assumer tous les coûts. En 1962, le choix du site est arrêté et l'Université de

Montréal vend à l'École le terrain sur lequel devait s'élever une partie du centre médical, mois lo réalisation du premier plan d'ensemble du campus préconise le déplacement de l'École vers son site actuel, ce qui en retorde la mise en chontier. La situation gêne les 700 étudiants réguliers du jour, et les 3 500 étudiants des caurs du soir sont dispersés dans six bâtiments différents et saumis, à cause de cela, à des horaires complexes. L'immeuble principal a vieilli au point que, par dérision, on lui danne le nom d'un service interne de l'École: le « musée économique ».

Il faut pourtant attendre le 23 décembre 1969 pour que soit dévoilée la maquette d'un immeuble conçu par l'architecte Roland Dumais. «Le rapprochement de l'École au campus de l'Université, diro le recteur Roger Goudry, permettra enfin ce que nous avans toujours souhaité de part et d'autre, une interrelation, d'une part, entre nas étudiants et, d'autre part, entre nos professeurs et nos services, qui sera au plus grand avantage de la communauté montréaloise. » Le 15 novembre de l'année 1970, 60 ans après l'inauguration des cours à l'École des Hautes Études Commerciales de l'avenue Viger, on ouvrait officiellement les portes de l'immeuble de l'avenue Decelles. Vingtdeux ans plus tard, devant l'intérêt croissant des Québécois pour l'économie, le commerce et l'industrie, et la recherche associée à ces secteurs d'activités, l'École doit doubler ses espaces et s'éloigner du compus. Même si elle doit continuer d'utiliser les salles de cours de l'immeuble actuel, ses activités d'enseignement et de recherche seront concentrées dans un bâtiment qui s'élèvera à praximité du Collège Jean-de-Brébeuf.

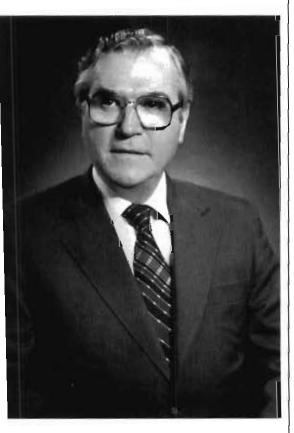
Les contours de l'université moderne s'accentuent et le discours sociopolitique qui incite la jeunesse québécoise à chercher dans l'éducation les
clés d'un avenir prometteur a été entendu par les adultes qui, depuis 1968,
profitent du renouveau des programmes qui leur sont destinés. Fondé au
début de la décennie 1950 par Léon Lortie, le service de l'extension des
études, devenu Service de l'éducation permanente en 1968, est élevé, six
ans plus tard, au rang de foculté et confié au doyen Léo Dorais. Contrairement
à la clientèle de septembre 1952, qui fréquentait les cours du soir de « l'extension » dans le but de décrocher un boccalauréot, autrement dit de compléter
ses études, les étudiants inscrits à la Faculté ou milieu des années 1970 sont
déjà en quête de nouveaux diplâmes et des connaissonces qui leur permettront de se mointenir à la fine pointe de l'évolution du savoir.

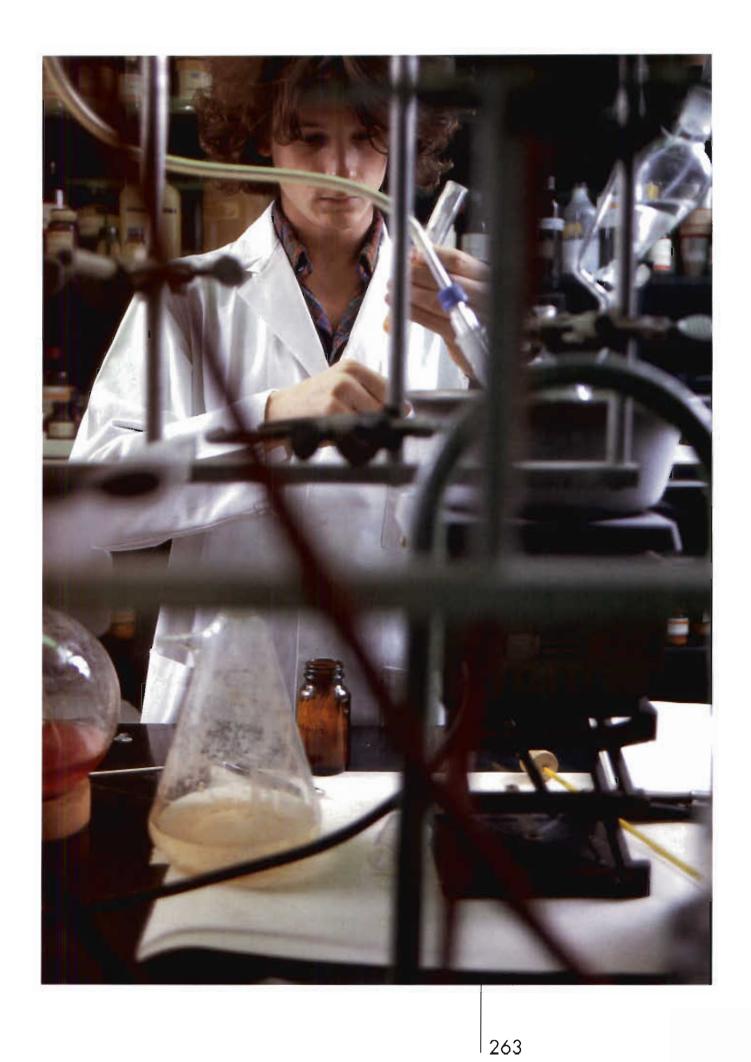
Examens de conscience

Premier recteur laïque de l'Université de Montréal, Roger Gaudry avait pris les rênes d'une institution en pleine période de restructuration. À l'automne 1974, il occepte la présidence de l'Association internationale des universités, tout en préparont son déport du rectorat. Deux groupes, l'administration universitaire et l'Association des professeurs, sont en quête d'un condidat. Le 1er juin 1975, Poul Lacoste devient recteur. Montréolois de vieille souche, diplômé des universités de Montréal, de Chicago et de Paris, fort d'une longue pratique dons le milieu de l'éducation et des affaires universitaires, c'est un prache callaborateur de Roger Gaudry qui l'a appelé à l'Université de Montréal peu après sa nomination au rectorat, dix ans auparavant.

La première rencontre officielle entre Paul Lacoste, lo communauté universitaire et la presse o lieu le jeudi 23 octobre 1975. Son discours est un plaidoyer en faveur de l'enseignement supérieur; il dit sauhaiter que l'Université s'engage ovec assurance dons les voies prioritaires de la recherche. Cet objectif ultime qu'on trouve en filigrane dans la plupart des décisions importantes depuis 1965 est, ici encore, conditionnel à l'autocritique interne. Poul Lacoste annonce donc une nouvelle politique de planification qui s'inspire de lo réflexion à laquelle se sont livrés les facultés, déportements, écoles, instituts, centres de recherche et services depuis 1971. Évoquont lo présence d'autres universités sur l'échiquier de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'importance de la concertation entre les universités, le recteur déclare : « Nan seulement nous ne sommes pas tout à fait libres de déterminer notre développement, mais nous devons occepter de ne pas nous développer dans un nombre illimité de secteurs à la fois ; en d'outres termes, nous devons accepter ce fait brutal que nous ne pouvons pas exceller en tout et que d'autres oussi veulent exceller. Je propose une acceptation réaliste et loyale de la complémentarité des universités [...]. Il y o plusieurs universités, et les pouvoirs publics exigent une concertation des efforts, une rationalisation de la répartitian des ressources. Je crois que nous devons offrir notre collaboration à tout projet valoble de travail en commun, nous devons être prêts à œuvrer en liaison avec les autres universités et à toute concertotion requise.»

Poul Locosie, recteur de l'Université de Montréol de 1975 à 1985 «Les universités se sont trouvées chraniquement dons des situotions de crise dont les farmes ont varié d'un pays et d'une épaque à l'outre Pour ne rien dire des dongers les plus groves qu'ont connus ailleurs beaucoup d'universités, et des cantestations dont a fait périodiquement l'objet l'Université comme telle, roppelonsnous les situations extrêmement difficiles qu'ont vécues les nâtres, et les délis qu'elles ont su relever x







L'opération « Objectifs-Développement-Priorités » relance la planification interne. Pour la période de 1976 à 1980, elle plonge l'institution et ses composantes au cœur d'un nouvel examen de conscience à l'issue duquel an associera paradoxalement la notion d'excellence et les coupures liées à la rationalisation. Avec l'apparition des premiers déficits, en 1974, Roger Gaudry prédisait déjà l'ampleur et les conséquences des réductions du financement d'État: « De telles restrictions, écrivait-il, ne peuvent que ralentir notre progrès et compromettre des initiatives très désirables. Seul un accroissement plus marqué de nos revenus permettrait à l'Université de prévoir la réduction de son déficit accumulé tout en paursuivant le développement qui s'impose. » Six ans plus tard, l'Université admet que les largesses de la décennie 1960 ne se reverront plus.

L'examen s'inscrit dans la foulée de l'enquête précédente. On n'entretient dorénavant aucune illusian sur les ressaurces financières de l'institution. Le rapport produit à l'issue de l'opération « Objectifs-Développement-Priorités » n'idéalise ni le présent ni l'avenir de l'Université : «Le défi que l'Université doit relever dans les années 1980, écriront les auteurs du rapport, c'est celui de poursuivre ses abjectifs d'excellence dans le plus grand nombre possible de secteurs, de s'ouvrir mieux à certains champs nauveaux de connaissance, et de réaliser cela, non plus dans le contexte d'expansian des années 1960, ni dans celui de stabilisation des années 1970, mais dans le contexte de stagnation et même de régression des ressources budgétaires qui paraît devoir caractériser les années 1980 [...]. Le temps est venu de nous demander si nous avons les moyens humains et financiers suffisants pour maintenir et faire progresser tous ces secteurs. » Inventaire des activités, inventaire des ressaurces et évaluation critique ont induit chaque camposante à propaser des coupures sélectives destinées à réduire ses dépenses en favorisant ses priorités. Cette disposition va conduire l'Université de Montréal vers la confirmation de son rôle et l'élever, quelques années plus tard, parmi les premières universités canadiennes.

«Consolidation», «bonification des activités d'enseignement et de recherche » dépendent de la santé financière de l'Université qui, malgré des réalisations remarquées, malgré la création de nouveaux programmes d'études et de nouveaux groupes de recherche, déplare l'application de palitiques budgétaires dont les conséquences sont déjà visibles. À propos de l'année universitaire 1979-1980 qui a vu le renauvellement de san mandat de recteur, Paul Lacoste écrit : «L'année écoulée a été, camme la précédente, une année ardue et pleine d'interrogations. L'avenir, sans être encore sombre, est très incertain. Si l'on me permet une imoge biblique, je dirai que nous sommes engagés dans un cycle de vaches maigres. La faible croissance de notre population étudiante et de notre corps professoral, camme de nas ressources, pase le problème du vieillissement de nos équipes de chercheurs et de professeurs et celui de leur relève. » Une modification apportée à la base de calcul de la subvention gouvernementale au fonctionnement des universités québécoises annonce une diminution de près de trois millions des revenus escomptés pour l'année suivante et l'application d'une palitique semblable jusqu'en 1985.

Pour renverser la vapeur ou, à tout le moins, pour retarder l'impact des réductions budgétaires sur sa craissonce, l'Université s'engage plus à fond dans des relations avec l'entreprise. Non seulement cherche-t-elle un soutien finoncier qui ne serait que la juste rétribution de l'effort qu'elle a investi dans la formation de diplômés compétents, mais elle consulte les milieux industriel et finoncier dans le but de mieux répondre à leur besoin et de découvrir des centres d'intérêt communs. L'intention de fournir aux étudionts un service plus adéquat conduit l'Université à lancer, le 11 février 1980, la «Campagne de souscription des années 1980 » dont la présidence est confiée au financier Paul Desmarais. Les 24 millions de dollars qu'elle espère recueillir pendant cette période devraient financer en grande partie la construction d'une nouvelle bibliothèque des lettres et des sciences humaines et d'un pavillon des sciences mathématiques, l'acquisition de matériel scientifique et électronique destiné spécifiquement à la Faculté de musique et l'amélioration des pragrammes d'enseignement et de recherche. Les ressources nouvelles vont faciliter la création d'un fonds de développement de la recherche qui devrait attirer de jeunes chercheurs et ainsi assurer le renouvellement de la prochaine génération de professeurs.

En 1981-1982, le recteur ne parle pas d'austérité mais bien d'une « catastrophe » qui place l'institution dans une situation « comparable à celle des années 1930 ». Les ressources gouvernementales sont en deçà des coûts réels. « J'ajoute », écrit Paul Lacoste dans le rapport annuel 1981-1982, « que les sommes affectées à la recherche médicale à l'Université et dans ses établissements affiliés ont atteint le total impressiannant de 27,7 millions de dollars et, à ce titre, placent l'Université de Montréal parmi les premières universités canadiennes. Mais, contrairement à ce qu'on pourrait croire de prime abord, les subventions de recherche qui s'ajoutent à notre subvention de fonctionnement n'ont pas pour effet d'atténuer nos problèmes budgétaires, mais bien de les aggrover. En effet, il est généralement admis [...] que les subventions de recherche entraînent des coûts indirects d'environ 50 pour cent. Cela signifie que les subventions de recherche obtenues l'an dernier par l'Université et par ses établissements affiliés ant entraîné des frais indirects de plus de 28 millions de dollars. »

Les ressources de la campagne de financement ne sont pas, bien sûr, destinées à l'allégement du déficit qui atteint sept millions au début de l'année 1983. L'Université doit emprunter : « Les différentes mesures d'austérité, le plus souvent imposées sans préavis et devant être réalisées sur une très courte période, déclare le recteur, naus ont enlevé toute marge de manœuvre et nous ont obligés à couper dans le vif. [...] L'Université de Mantréal, par la place qu'elle accorde aux études supérieures et à la recherche, rend un service inestimable dont le Québec, camme les grandes sociétés dévelappées, a grand besoin. Un enseignement supérieur de qualité est essentiel au virage technologique qu'à juste titre on nous invite à prendre ; il n'y a pas d'études supérieures de quolité sans d'importantes activités de recherche. »

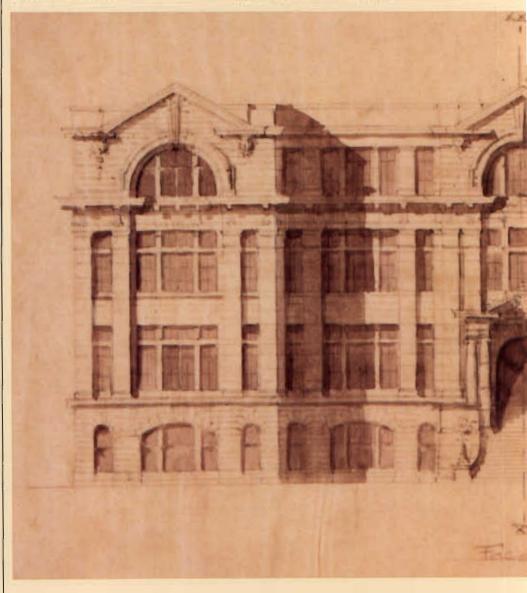
L'ACADÉMIE DES INGÉNIEURS

assistent à l'inauguration des caurs scientifiques et industriels dispensés dans les locaux de l'Acodémie commerciale catholique de Montréal, rue Sainte-Catherine. Cet événement, en soi anodin, révolutianne les perspectives de participation des Montréalais aux œuvres d'envergure qui s'élabarent à travers le Conada. Les étudiants, taus âgés de mains de vingt ans, verront s'auvrir des carrières techniques hautement spécialisées, aux antipodes de celles qui leur étoient troditionnellement accessibles.

Pormi ces adolescents, cinq persévéreront dans la voie du génie. Ils ouraient pu devenir médecin, nataire, avocat, prêtre, dentiste ou vétérinaire. Ils seront ingénieurs et, pour apprendre les secrets de cette profession, ils n'auront pos à s'expatrier ou à fréquenter l'Université McGill, récemment enrichie d'une école d'enseignement technique et scientifique.

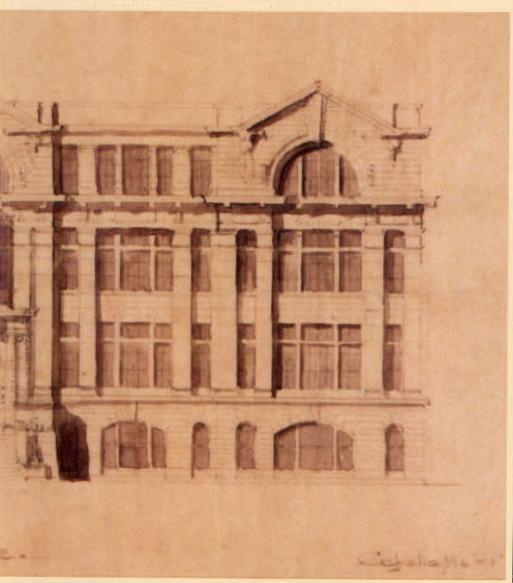
Pour qu'ils s'assoient à d'antiques pupitres d'écoliers, paur qu'ils respirent les effluves émanant du laboratoire de chimie, pour qu'ils s'entassent dans des salles exiguës dant on augmentera la

Un des projets soumis en 1902 par l'architecte JosephÉmile Vonier pour l'immeuble de l'École Polytechnique.



capacité en étirant l'école du côté des écuries et en utilisant un grenier où s'entassaient les éléments d'un musée, pour qu'ils s'engogent dans une « prafession » à caractère technique, il avait fallu l'évolution d'une société résolue à transgresser les règles d'un système d'éducation conçu par et autour du clergé catholique. Les pressions exercées par quelques personnes pressées de faire participer les Canadiens français à la révolution industrielle du XIX* siècle et de les y préparer par l'ouverture d'écoles techniques sont difficilement entendues.

L'« élite», formée de notables qui se partagent les professions traditionnelles, est réticente à l'insertion des métiers techniques et industriels parmi les sciences universitaires. En 1872, alors que le reste du pays a exprimé sa campréhension du phénomène en introduisant de telles matières dans les universités, Laval refuse l'aide de Québec qui offrait une subvention de démarrage à l'enseignement scientifique. S'il n'en tient qu'à l'Université, les catholiques n'auront pas droit, même s'ils le réclament depuis une vingtaine d'années sur toutes les tribunes, au





partage des retombées économiques des grands projets de canaux, de ponts, de voies ferrées et de bâtiments qu'annonce l'entrée du Conada dans le siècle de l'industrie.

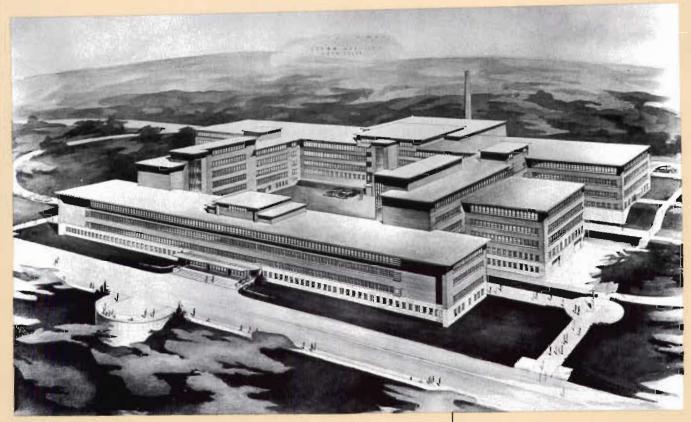
Réagissant au refus de l'Université Lavol, les promoteurs de la création d'une école technique trouvent en la personne d'Urgel-Eugène Archambault, principal et concepteur initial de l'Académie commerciale catholique de Montréal, l'oudace et la pondération qu'il faut pour donner forme à leur projet. Celui-ci sollicitera l'aide de la Commission des écoles catholiques de Montréal. La perspective d'enrichir la communauté montréalaise d'un ensemble qui lui éviterait « de rester en arrière dans la marche du progrès» intéresse la CECM. À cette alliée se joint Gédéon Ouimet, ministre de l'Instruction publique et premier ministre du Québec, qui suggère d'élaborer un cours spécialement destiné à la formation d'ingénieurs. Archambault s'adresse à un professeur d'origine française, Charles Pfister, auquel il confie la tâche de matérialiser le concept Ouimet-Archambault. Le cours se dessine à l'intérieur d'un texte intitulé «Projet d'un cours scientifique et industriel à créer à l'Académie commerciale de Montréal ». Les objectifs sont simples : «[...] le but de la maison ne sera pas de fournir des savants proprement dits, mais des hommes spéciaux, des individus spécialistes et par cela même, ayant une connaissance parfaite de leur branche. Quand on songe ou développement actuel des industries extractives, agricoles, manufacturières et commerciales, quand on songe aux vostes entreprises coloniales, aux routes, canaux et chemins de fer octuellement en construction ou en activité et au nombre de jeunes gens employés et à employer dans ces immenses compagnies, quand on songe que la plupart des premiers ont été recrutés à l'étranger, on se sent convaincu qu'en

ouvront une école sembloble on leur ouvre un avenir certain. » Le 20 novembre 1873, le ministère de l'Instruction publique et lo Commission des écoles catholiques de Montréal s'engagent à placer ce cours, d'une durée de trois ans, sous le contrôle de l'Académie et de réserver à la réalisation du projet une subvention annuelle de 3000\$, soit autant que le montant refusé quelques mois plus tôt por l'Université Lavol.

Moins de deux mois ont suffi pour qu'aboutisse le projet devant permettre aux jeunes Canadiens français de pénétrer les mystères du génie civil, des mines et de la métallurgie, de lo mécanique et du travail des métaux. Deux mois encore. et les cours débutent dans les classes de l'Académie. À la rentrée de septembre 1874, on rassemble étudiants et professeurs dans une vieille maison de brique rouge de deux étages, voisine de l'Acodémie et ancienne demeure du directeur. Les dix élèves des débuts ne sont plus que cinq. Parmi eux, Stanislas Pariseau et Joseph-Émile Vanier, deux hommes qui contribueront éloquemment au prestige de l'institution qui se présente sous deux noms: École de sciences appliquées aux arts et École Polytechnique, Le dernier des deux noms va s'imposer.

La création de la succursale de l'Université Laval à Montréal au mois d'avril 1876, qui confère une valeur universitaire à l'enseignement du droit, de la médecine et de la théologie à Montréal, incite le gouvernement provincial à concéder un statut équivalent à l'École Polytechnique. En dépit de cette initiative, l'institution n'a toujours que l'allure d'une annexe spécialisée de l'Académie et ses diplômes ne sont reconnus ni par les universités ni par les employeurs.

Le 18 mai 1887, l'École Palytechnique rejoint les collèges classiques qui se regroupent sous la bannière de la Faculté des arts. Comme le souhaitent les



étudiants, les diplômes des polytechniciens porteront le sceau de l'Université Laval, celle-là même qui, il n'y o pas si longtemps, refusoit de créer un programme d'enseignement technique et scientifique. Selon Robert Gagnon et Armand J. Ross, auteurs d'une Histoire de l'École Polytechnique de Montréal porue en 1991, «on saisit mieux l'importance que revêt cette affiliation paur les élèves et diplômés de Polytechnique quand on sait que plusieurs anciens diplâmés demandent alors au principal Archambault que leur soit donné un nouveau diplôme émis cette fais-ci par l'Université Laval et attestant ainsi que leurs études sont bel et bien des études universitaires».

Le «Rapport du recteur de l'Université Laval au conseil supérieur pour l'année 1886-87» indique pourquoi l'affiliation a été canclue: «La mise en opération de la Faculté des arts à Montréal était de nature à empiéter sur le terrain de cette école et par conséquent à lui nuire. C'est ce qu'ont compris à la

fois MM. les commissaires d'écoles cotholiques et les directeurs de l'Université. Les bonnes intentions des deux côtés, jointes à l'obsence de tout préjugé, ont rendu très facile un accord qui a amené l'onnexion de l'École Polytechnique à la Faculté des arts. De cette manière, l'unité d'école se trouve maintenue sans nuire au développement de la Faculté des arts dont l'école devient annexe.»

À l'égal de la plupart des institutions d'enseignement supérieur mantréalaises, l'École Polytechnique traverse des années difficiles, mais sa jeunesse et le caractère relativement neuf des avenues qu'elle auvre à la jeunesse lui valent la faveur et l'estime des donateurs. Financièrement favorisée par le gouvernement, par les compagnies de chemins de fer et par des industries et des individus, elle est moins vulnérable que d'autres et, par conséquent, mains encline à céder des parcelles de son autonomie. Aussi, après avoir souhaité une affiliation réelle, accueille-t-elle avec une certaine réserve les propositions de l'Université qui l'invite,

Près de 1 200 étudiants, dont quatre jeunes filles et 1 20 professeurs, se sont présentés à lo nouvelle École Polytechnique, inaugurée sur le campus de la mantagne au cours de lo dernière semaine du mois de septembre 1958.





L'Écale Polytechnique de la rue Saint-Denis, construite en face de l'église Saint-Jacques, a été inaugurée le 28 janvier 1905.

ou printemps 1896, à venir occuper une portie des étages supérieurs de l'immeuble froîchement inauguré de la rue Saint-Denis. Elle répond d'abord oui. Puis non. Polytechnique hésite entre un édifice bien à elle et des locaux qui poroissent déjà insuffisants pour les besoins de l'Université elle-même. Au mois de septembre 1897, les administrateurs s'adressent à l'Université pour la remercier de ses propositions et... pour les refuser, «ò moins qu'elle ne puisse leur occorder», écrit Olivier Maurault, historiographe et futur recteur de l'Université de Montréal, « en plus des solles déjà signolées, tout le sous-sol, afin d'y plocer la bibliothèque (4000 volumes), les collections de minéralogie et d'histoire naturelle, les apporeils d'électrotechnique et de physique industrielle et deux musées de cours, en particulier pour l'architecture. L'Université se rendit compte qu'elle ne pouvait recevoir chez elle l'École Polytechnique dons de pareilles conditions, et, le 29 jonvier 1898, l'affaire étoit définitivement abandonnée. »

L'École entreprend alors lo recherche systématique d'un logement convenable. Le chaix des administrateurs se portera sur un terrain situé en retrait du «carré Saint-Jacques», futur square Pasteur. L'architecte Jaseph-Émile Vanier offre d'exécuter gratuitement les plans de l'immeuble; sa proposition est agréée. L'argent manque pourtant pour réaliser une telle entreprise. «Une augmentation du subside gouvernemental de 3 000\$ à 13000\$ et un legs à l'Université Laval, en faveur de l'enseignement polytechnique, vinrent alors fart à propas encaurager la carporation à pousser de l'avant son entreprise. La succession Joseph-Octave Villeneuve mettait en effet à la disposition de l'Université la farte somme de 25000\$ [...]. Mais voilà que surgit une difficulté légale. Le legs Villeneuve a été fait pour l'enseignement polytechnique, non pour la construction de bâtiments. À couse de celo, l'Université ne pourro que le prêter à l'École, sons intérêt, remboursable dons vingt ans; et l'École, de son côté, devro remplir les désirs du testoteur et admettre, dans son conseil, un odministrateur et un gouverneur de l'Université.»

Les travoux sont loncés le 1° juin 1902, ou cours d'une cérémonie présidée par le vice-recteur de l'Université Loval à Montréal, monseigneur Alfred Archamboult et, le 28 janvier 1905, l'École Polytechnique prend enfin possession de son premier vrai siège sacial. En 1920, quand l'Université de Montréal quitte le giron de l'Université Loval et inaugure les onnées d'autonomie, l'École Polytechnique est ou nombre des trois écoles affiliées qui choisissent de mointenir l'affiliation et de ne pas imiter les écoles de médecine vétérinaire au de chirurgie dentaire qui troquent leur autonomie contre le statut de faculté.

Pendant la vingtaine d'onnées qui suivent, l'évolution de l'École Polytechnique suit de près celle de l'Université de Montréal qui, à travers des questions d'agrandissement et de construction, s'intéresse à la structuration de l'enseignement et au recrutement de professeurs spécialisés.

Si l'Université recrute ses étudiants dans les collèges classiques, Polytechnique prépare la relève en intervenant au niveau du contenu des études primaires supérieures à la Cammission des écoles catholiques de Montréal. En 1942, quatre sphères de spécialisation s'ouvrent aux étudiants de quatrième année de Polytechnique: travaux publicsbâtiments, génie mécanique-électrique, mines-métallurgie et chimie industrielle. Deux ans plus tard, l'École se dote d'un premier centre de recherches et, en 1950, elle obtient la reconnaissance de ses diplômes par le ministère de l'Éducation nationale de France, au même titre que ceux qui sant décernés par les écoles françaises de même type.

Tentée, vers 1930, de se joindre au projet de campus sur le mont Royal, l'École chaisit plutôt de lancer de nouveaux travaux d'agrandissement. En 1945, elle occupe des espaces jusque sur la rue Sanguinet. En 1952, le contrat d'offiliation à l'Université est renouvelé et le projet d'installer l'École dans des lacaux neufs et modernes refait surface. Le 11 juin 1954, dans une conférence de presse tenue à Québec, le premier ministre Maurice Duplessis annance son intention de se rendre à la requête du directeur de l'institution, Ignace Brouillet, et de contribuer à l'essor de Polytechnique: «Les développements fabuleux et insurpassés de la province depuis 1945 ont ouvert des milliers de carrières nouvelles à nos jeunes ingénieurs professionnels. Il est canforme à la politique et aux réalisations de l'Union nationale de procurer aux jeunes qui veulent s'instruire les moyens raisonnables de réaliser cette ambition et de faire cancorder la construction ou l'agrandissement de nos maisons d'enseignement avec le pragrès de la province. L'École Polytechnique ne répond plus aux besoins. Par suite de l'expansian de la province, le nombre de jeunes gens qui se destinent au génie professionnel augmente considérablement.»

Quelques mois plus tard, le gouvernement québécais s'engage à verser à l'institution une subvention d'un maximum de six millians de dallars devant servir à la construction de nouveaux bâtiments. Le 23 février 1956, l'École est autorisée à conclure une entente avec l'Université pour «l'utilisation » d'un terrain appartenant à cette dernière, « situé dans la ville de Mantréal ».

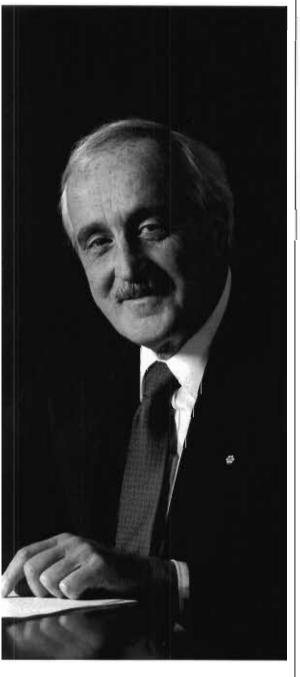
En décembre 1957, pour leur dernier Noël dans le quartier latin, les étudiants de l'École Polytechnique construisent la dernière version de leur célèbre crèche illuminée. L'autamne suivant, 1 200 étudiants à temps plein, dont quatre filles, participent à la rentrée qui a lieu sur le campus de la montagne. Ils sont 25 pour cent de plus qu'en septembre 1956; deux fois plus qu'en 1950.

Comme ce devait être le cas pour l'Université de Montréal, c'est à partir de l'époque où l'École Polytechnique consacre des ressources de plus en plus importantes à la recherche que la qualité de l'enseignement peut s'améliarer, et la réputation de ses diplômés, s'établir. La création d'un service de la recherche et d'un conseil de recherche, au tournant des années 1970, enclenche un processus de collaboration interuniversitaire qui se matérialise à travers les travaux de nambreux groupes de recherche. «Au cours des dernières années», écrivent encore Robert Gagnon et Armand J. Ross dans leur Histoire de l'École Polytechnique de Montréal, «l'École Polytechnique a connu un tel développement qu'elle est devenue aujourd'hui, du moins au point de vue quantitatif, le plus grand établissement de sciences appliquées au Canada, pour ce qui est des trois cycles d'enseignement. Plusieurs facteurs ont cantribué à cette rapide transformation. Si l'institutionnalisation de la recherche a permis un essor fulgurant de cette activité peu importante avant les années 1970, la création d'un service de l'enseignement va contribuer puissamment à amorcer un renouveau pédagagique dant l'élément le plus important est certes la refonte des programmes en ingénierie. Parallèlement, l'augmentation marquée des effectifs étudiants, l'intérêt nouveau des milieux industriels pour l'École et san entrée sur la scène internationale améliarent la pasition de Polytechnique dans le champ des institutions d'enseignement supérieur au Canada.»



Labarataire de l'École Palytechnique, au début du siècle.

Gilles Cloutier, recteur depuis 1985, «Les onnées qui viennent seront crucioles pour le développement social, culturel et économique de notre société. Dons ce contexte, le rôle de nos universités sero plus que jomois déterminant pour notre ovenir collectif L'Université de Montréal est le plus important étoblissement universitaire d'expression française en Amérique du Nord Depuis plus d'un siècle elle joue un rôle de premier plan dans développement de Montréal, du Québec et du Canada tout entier, x



Les opérations de planification ont permis à l'Université d'évaluer ses faiblesses et ses forces et de mointenir l'intérêt des chercheurs, mais les panctions amorcées en 1980 et qui représentent une réduction des dépenses de plus de 26 millians de dollars pour la seule année 1984-1985 laissent l'institution «au bord de l'abîme». Car, malgré les caupures auxquelles elle consent, non sons risquer d'affecter la qualité de l'enseignement et de la recherche, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science continue de réduire son appart fout en maintenant le gel des frais de scolarité au niveau de 1968. «L'Université de Montréal a déjà dépassé la limite de ses possibilités de compressión de ses dépenses. Les sacrifices exceptiannels, peut-être inégalés dans le monde universitaire, qu'elle s'est imposés depuis trois ans ne peuvent être poursuivis plus longtemps. Lo plupart des focultés et départements de l'Université», conclut le recteur dans une entrevue publiée dans Le Devoir du 15 juin 1984, « fanctionnent maintenant sous le seuil nécessaire au maintien de la qualité déjà atteinte.» La disparition camplète des réserves accumulées au cours des années, ajoutée au déficit de fonctionnement qui dépasse les quinze millions de dollars, demonde l'application d'un plan de crise.

À la recherche de l'excellence

Sous le rectorat de Roger Gaudry, l'Université de Montréal s'engage dans la voie difficile d'une véritable autonomie aù, libérée de la tutelle de l'Église, elle doit rendre compte de ses actes à la population montréalaise pour qui elle a été, jusqu'en 1969, la seule université de langue française.

S'épanouissant alors dans un Québec désireux de pourvoir largement à ses besains, elle est surprise, sous le rectorat de Paul Lacoste, par la soudaine sévérité de l'État qui lui demande de résoudre, sans aide adéquate, ses épineux problèmes de croissance, taut en paursuivant son oscensian! Contraint par les circonstances de «gérer l'oustérité», ce recteur à la fois lucide et cloirvoyant quitte l'Université en 1985, au terme de deux mandats successifs.

Le troisième recteur laïque de l'Université de Montréal est un hamme « de l'extérieur » bien qu'il oit été, de 1963 à 1968, professeur agrégé et professeur titulaire au Département de physique à l'Université du mant Royal. Gilles Cloutier est un scientifique, diplômé des universités Laval et McGill. Après quelques années à l'Université de Montréal, ce chercheur a acquis une solide expérience de gestionnaire à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec et à l'Alberto Research Council, ovant un retaur à Hydro-Québec camme vice-président exécutif, technologie et affaires internationales. Il succède au recteur Paul Lacoste le 1er juin 1985. Plusieurs objectifs vont guider son actian au cours des premières années de san mandat : connaître l'Université, poursuivre la démorche vers l'excellence, résoudre le problème du financement de l'institution, restaurer l'image de l'Université, créer des liens entre l'Université et les milieux qu'elle dessert et améliorer le climat interne de l'établissement.

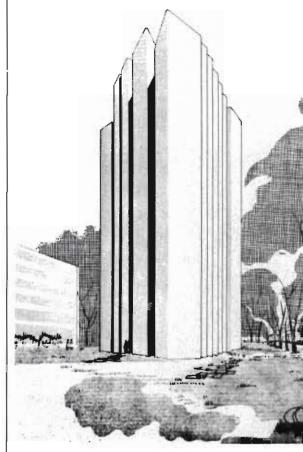
Des mois durant, il s'initie au milieu, rencontre les professeurs, les étudiants et les membres du personnel, visite les facultés et les services. Il conclut à la vitalité de l'institution, à sa richesse et à la qualité de ses ressources humaines. « On m'avait laissé entendre », écrit-il en 1985-1986, dans le bilan d'une première année d'initiation à l'Université, « que je trouverais des exemples de morosité, d'essoufflement et de lassitude, et que plusieurs années de campressions et de réductions budgétaires avaient considérablement réduit le dynamisme et affecté les forces vives de l'établissement. Je mentirais si je disais que je n'ai rencontré aucune morosité. Sans sous-estimer les incidences négatives des difficultés financières de l'Université de Mantréal, j'ai constaté avec plaisir que l'enthousiasme et l'espoir sont encore plus forts que la morosité et la fatigue. »

Pour améliorer l'état de l'établissement, le nouveau recteur précanise plusieurs remèdes dant l'un touche l'image de l'institution qui doit « éviter l'isolement et établir des relations plus suivies avec les gouvernements, avec les entreprises, avec les milieux d'affaires, avec l'industrie, avec le grand public». La communauté universitaire doit assumer sa part des responsabilités: «L'Université», dit-il aux membres de l'Assemblée universitaire réunis le 1^{et} décembre 1986, « n'est pas la chose seulement du recteur et des vice-recteurs; ceux-ci sont au service de l'Université. L'Université, vaus le savez, est essentiellement une assaciation de professeurs et d'étudiants, et le rôle de l'administration est de créer les meilleures conditions passibles dans le contexte actuel pour que l'Université de Montréal atteigne ses objectifs. »

Les meilleures conditions, c'est, encore et taujours, la réduction du déficit de fonctionnement, l'absorption, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, d'une partie du déficit accumulé et la prévention de tout autre déficit grâce à un ajustement de la base de financement des universités. C'est également, de la part des camposantes de l'institution, « la volonté et la générosité de faire les sacrifices nécessaires, quoique difficiles, pour sauver l'université ».

Il faut, paur garantir ce sauvetage, mobiliser l'ensemble de la communauté autour d'un projet et d'un défi collectifs. La publication, en juillet 1985, du Rapport du Groupe de travail sur les priorités de l'Université de Montréal, présidé par le professeur Robert Lacroix, constitue une première amorce et un instrument d'analyse qui contient les clés des projets de relance.

En aptant pour un exercice qui vise à situer l'Université de Montréal dans le monde universitaire canadien et québécois et en recommandant l'application de mesures qui confirment la positian nationale et internationale de l'Université de Montréal, ce rapport amarce un virage en forçant l'adaption d'une planification stratégique portant sur sa mission, san rôle, ses orientations et ses priorités. Ce pracessus se déroulera en trois étapes successives. En tenant pour acquis que le dynamisme d'une université est celui de sa base, les dirigeants de l'Université invitent toutes les unités d'enseignement et de recherche à définir leurs orientatians, leurs priorités, leur plan d'action, et à évaluer leurs ressources humaines et financières en vue de la réalisation de leurs objectifs.



Projet d'oménogement de lo résidence des étudiontes dont la canstruc tion débute le 19 juin 1964. L'immeuble de dix-sept étages, conçu por les architectes Papineou, Gérin-Lajoie Leblanc, comprend 174 chombres, des salles de cauture, de télévision et de musique, des salons, ne cantine et une buan derie. À cette époque, le logement à la maison des étudiontes caûte un peu moins de 10\$ par semaine

En 1964, débutent les trovaux de construction du stade d'hiver, centre sportif destiné aux étudionts et à la famille universitoire Le Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) verro le jour douze ons plus tard, dons le cadre des Jeux olympiques d'été de 1976





Au printemps 1967, les éludionts de l'Université de Montréal, qui boycottent lo cafétério, organisent un grand repos qu'ils ant l'intention de servir dons une tente louée pour l'occasion.

On a tout prévu... souf qu'aucune tente ne peut adéquatement répondre oux besoins. C'est ainsi que, selon l'expression

des organisateurs, rapportée dans le numéra du 21 septembre 1967 du Quartier Latin, «on se jette sur lo bâtisse située ou coin Decelles et chemin de lo Reine-Marie» Le loyer du futur Café Compus est de 28 000\$ por année et on pense qu'il sera rentable «s'il est toujours plein»! Cette étape, qui exigera près de deux années de réflexion, d'examen et même de «négociations», se conclut par des *Ententes de planification*. Fondées sur les énoncés de mission, les objectifs et les plans d'action formulés par les quelque 70 unités, ces ententes permettent de définir les responsabilités et l'orientation de chacune d'elles.

Le programme d'évaluation périodique des unités d'enseignement et de recherche mis sur pied en 1986 porte sur tous les aspects de la vie universitaire et vise à améliorer la qualité des activités d'enseignement et de recherche. Cette réflexion en profondeur permet à chaque unité de mieux évaluer sa performance par rapport à des unités comparables et de définir de façon plus précise aussi bien sa mission et ses responsabilités que le niveau des ressources requises.

Cette réflexion de fond et cette mobilisation de toutes les unités d'enseignement et de recherche appellent une lecture institutionnelle de la mission, des grandes orientations et des priorités de l'Université. Cet exercice qui exige deux années de consultations, de 1988-1990, et auquel sont étroitement associés les doyens, la communauté universitaire et des représentants influents de la société québécoise, donne lieu à une récapitulation et à une actualisation remarquables du projet institutionnel de l'Université de Montréal.

Afin que ce projet institutionnel et la poursuite des objectifs stratégiques qu'il comporte ne restent pas lettre morte, mais inspirent une volonté politique de les mener à terme, des plons d'action sont établis, des mesures concrètes sont prises, des décisions financières et budgétaires sont odoptées. L'ajout de 150 postes de professeur et le recrutement de 400 nouveaux professeurs illustrent bien les intentions et les aspirotions de l'Université.

Ces années de remise en question paraissent favoriser chez les étudionts autant que pormi les membres du personnel enseignant et du personnel de soutien ce sentiment d'oppartenance propre aux grandes institutions. La campagne de souscription « Réussir ensemble » s'est d'obord appuyée sur la contribution du personnel qui s'est élevée à trois millions quatre cent mille dollars, soit 113 pour cent de l'objectif fixé à l'origine. La compagne, à loquelle l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales sont associées, a été officiellement lancée au mois de novembre 1990, sous la présidence de l'ingénieur Bernard Lomarre. Objectif : « enrichir l'Université et les grandes écoles affiliées de quelque 75 millions de dollars afin qu'elle demeure l'université de recherche froncophone por excellence et, pour la région métropolitaine, un centre intellectuel et scientifique qui n'ait rien à envier à ceux qui existent déjà ».

Un certain équilibre caractérise aujourd'hui l'Université de Montréal. Elle accompagne étudiants et chercheurs dans une quête du savoir qui ne sero, espère-t-on, jamais comblée. L'expérience l'incite à voloriser l'accès des étudiants oux paliers supérieurs de l'éducation, mais elle ne s'y engage maintenant qu'ovec l'assurance de leur avoir danné, pendant les premières années de formation universitaire, les éléments d'une culture générale et fondamentale. Elle a, comme l'indique l'énancé de mission qui guide son orientation octuelle, plusieurs responsabilités, dont celle de procurer à chacun «un envi-

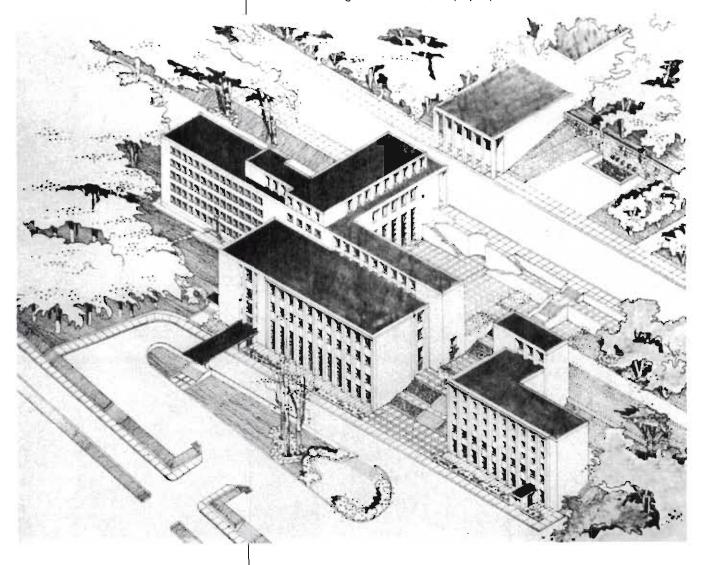


ronnement et un climat de travail qui incitent à l'excellence». À cela s'ajoutent « la sélection rigoureuse des meilleurs étudiants, l'accroissement et le renouvellement du corps professoral, la contribution active de tous les personnels, l'enrichissement des ressources documentaires, l'acquisition et l'entretien d'un matériel scientifique ultramoderne, la disponibilité de locaux adaptés aux exigences de l'enseignement et de la recherche [qui] sont des conditions indispensables pour maintenir la qualité de la formation des leaders de demain et pour assurer l'avenir social, économique et culturel du Québec et du Canada».

Des thèmes de réflexion

En 1992, l'Université de Montréal s'exprime à travers la voix des diplômés, des professeurs et des chercheurs. Ensemble, ils signent une œuvre qui marque le sens de l'évolution générale. Il n'est pas un objet qu'on ne manipule, pas une idée qu'on ne soupèse, pas un phénomène qui ne trauble, pas une maladie qui ne menace, pas une guerre qui ne s'annonce, pas un projet de société qui n'ait soulevé l'intérêt d'une personne étudiant au enseignant à l'Université. La formation des grands pianistes, l'effet de la couleur des wagons de métro, la physique des étoiles, le rôle de la Lune

Projet d'aménagement de la maison des étudiants.



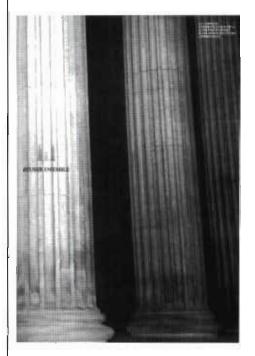
dans le déclenchement du processus de l'accouchement ou le sauvetage des ormes sont vus comme autant de nouveaux maillons de la chaîne de la connaissance. Il n'y a ni petits ni grands travaux de recherche, mais, en revanche, d'innombrables thèmes de réflexion qui reflètent des préoccupations collectives.

Le rôle de l'université consiste à examiner scientifiquement ces préoccupations et à faire avancer les connaissances, sans toujours se soucier de l'aspect étroitement utilitaire de la recherche puisque, ainsi que le souligne un document interne, «il n'est pas possible de prévoir le domaine de recherche fondamentale d'où pourra sortir une percée scientifique ou technologique permettant la solution d'un problème pratique donné. Qui eût pu prédire, par exemple, que, des théories d'Einstein élaborées dans les années 1920, sortirait le rayon laser que les ophtalmologistes utilisent aujourd'hui pour traiter les rétinopathies? De la même façon, comment concevoir, à partir des travaux de Volta sur les piles électriques, en 1800, que l'on pourrait éventuellement appliquer ces connaissances au développement de l'électrocardiographie? Est-il possible, maintenant, d'identifier le laboratoire qui pourrait élaborer des métaux supraconducteurs?»

Symbolisée par la haute tour dominant son campus, l'Université de Montréal a formé des spécialistes de toutes disciplines. À eux la parole. À eux d'inventer, de concevoir des outils de réflexion et d'exiger que les débats s'élèvent au-dessus des questions de détails. Depuis des années, dans un mouvement qui s'intensifie, ils ont, en groupe ou individuellement, stimulé la vigilance de la société montréalaise, québécoise et canadienne, par rapport aux événements qui surviennent chez elle ou ailleurs dans le monde. Ils ne sont intervenus qu'à la lumière des connaissances acquises à travers études et recherches menées en groupe ou individuellement.

L'universitaire est présent et actif dans son environnement culturel, politique, scientifique. Les questions de l'heure l'interpellent et il s'y intéresse dans le but de contribuer au développement des connaissances et d'appliquer, dans l'observation qu'il en fait, des principes scientifiques. Même s'il n'est plus actif au sein de l'université, le diplômé qui aura été bien formé à la recherche individuelle, clé de l'évolution interne des facultés et de leurs départements, poursuivra souvent sa démarche au sein de la collectivité. Menée sur une base permanente, cette recherche et ses résultats ne sont pas visibles dans l'immédiat et ils ne sont certainement pas quantifiables. Le chercheur, intégré au secteur professionnel pour lequel il a été formé, contribue à moderniser celui-ci, à le renouveler, sans qu'il soit toujours conscient du rôle de son alma mater.

Qu'il s'agisse des problèmes constitutionnels ou de l'utilisation de l'ordinateur dans l'élaboration d'un diagnostic médical, le chercheur exprime une curiosité, un intérêt qui reflète ou qui précède les préoccupations et les besoins d'un milieu ou de la société tout entière. Le chercheur, qui travaille seul, peut parfois faire partie de l'une ou l'autre des unités de recherche créées à l'Université de Montréal.



Brochure d'information sur la campagne « des onnées 90 » sur le thème « Réussir ensemble », lo première qui soit argonisée conjointement par l'Université, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Écale Palytechnique.



Observatoire astranomique du mont Mégontic.

La dimension la plus importante de la vie universitoire est justement issue des unités de recherche dont le développement est, depuis une trentaine d'années ou moins, fortement encouragé par l'Université, par l'État et par l'industrie privée. En 1920, on désirait s'adonner à la recherche, mais on déploroit le fait que celle-ci soit improticoble, puisque le noyau scientifique requis pour entretenir la ferveur des pionniers n'était pas encore formé. Même s'ils avaient l'intuition du gigantisme de leur tâche, les pionniers d'alors ont trouvé dans la jeune Faculté des sciences un premier outil. Vingt ans plus tard, la recherche a pris racine, principalement à travers les sciences de la santé, l'économie et le génie que les Canadiens français ont décidé d'investir en force. La vigueur de la recherche intellectuelle est également remarquée en histoire, en études médiévales, en théologie et en littérature canadiennefrançaise. Elle atteste de cet idéal qui, au moment de la Révolution tranquille, a amené le Québec à ne plus voir son essor futur à travers les ressources naturelles, périssables, mais à se tourner vers l'intelligence, vers les « cerveaux » auxquels il allait confier une certaine révalution scientifique, technologique, sociale et intellectuelle.

Après 1960, les sciences naturelles accentuent leur avance. Par ailleurs, autant en droit, en aménagement, en lettres, en théalogie, en philasophie qu'en sciences de l'éducation, aù les professeurs ont provoqué chez certains de leurs étudiants le besoin d'apporter une répanse scientifique à leurs interrogations, on réclame des budgets de recherche plus importants. La Faculté de droit a favorisé la création du Centre de recherche en droit public qui fonctionne à compter de 1962 et dont l'objectif général consistera à «favariser et organiser la recherche en droit public, tout spécialement en drait constitutionnel et administratif ». La Faculté de médecine dentaire a créé en 1966 le Centre de recherche sur la croissance. Ailleurs dans l'institutian, les éléments sont en place pour qu'émergent d'autres centres.

Leur naissance est tributaire du succès de la Campagne du Cinquantenaire lancée en 1968 et présidée par l'homme d'affaires Gérard





Plourde. Les besoins sont principolement d'ordre ocadémique : installation de nouvelles chaires ou création de chaires de prestige; perfectionnement du personnel enseignant et administratif; mise en ploce de services d'éducation permanente; modernisation de la bibliothèque centrale; édition d'ouvrages des professeurs aux Presses de l'Université de Montréal et constitution d'un fonds de recherche. «L'Université, lit-on dans un document préparatoire à la campagne, a besoin d'un fonds de recherche pour aider les secteurs moins favorisés, financer les projets dans les secteurs les plus fondamentaux et établir un certain équilibre dans les subventions octroyées à ses divers départements. Ce fonds permettra d'attirer des chercheurs et des étudiants de niveau supérieur, et de mettre à leur disposition personnel, équipement et fournitures.»

Moins de neuf millions de dollors sont disponibles en 1968 quand l'Université met en place une structure administrative pour la recherche et forme un comité dont le rôle consistera à élaborer les politiques de l'Université et à trouver les mayens d'améliorer l'ensemble de la situation qui prévaut à ce chapitre de l'activité universitaire. La coopération interuniversitaire et la collaboration internationale, déjà pratiquées par les chercheurs, sont favorisées par le conseil de l'Université: «Cette tendance à l'élargissement du cadre des recherches résulte du désir de mieux coordonner les efforts des chercheurs et d'atteindre ainsi des objectifs nouveaux par la mise en commun de leurs ressources.»

EN PLEIN ESSOR

En 1963, l'Université de Mantréal est en pleine expansian. On prévoit alors qu'au cours des cinq années qui vont suivre, le corps professoral les effectifs étudiants et le personnel non enseignant vont daubler. Si, d'une part, l'Université prévoit l'expansion physique du campus, elle se préaccupe également des conséquences de l'augmentation du nombre des étudiants sur les programmes d'enseignement et de recherche. En décembre 1963, la sous-commission du dévelappement académique présente à la Commission des études un rapport intitulé Les bases académiques d'un plan quinquennal pour les années 1964-1969 (rapport Favre).

Grâce à l'analyse prévisionnelle et au plan de développement général contenu dans ce rappart, l'Université s'ajustera à une croissance dépassant largement les prévisions initiales. Depuis l'amarce de la réforme du système d'éducation du Québec jusqu'au début de la décennie 1990, son rythme de développement s'est accéléré: le nombre des étudiants a quintuplé, passant de 10 000 à 50 000; le nombre des pragrammes est passé de 50 à plus de 400; celui des diplâmés, de 2 000 à 13 000; celui des professeurs, de 380 à 1 850. La propartian des professeurs ayant un doctarat représentait alors 44 paur cent du corps professoral; ils sont maintenant près de 80 pour cent à posséder une telle qualification. Les budgets alloués à la recherche ont cannu une augmentation plus spectoculaire encore, passant de moins de deux millions de dollars au début des années 1960 à plus de 174 millians en 1992. Cette richesse relative o, quant à elle, favorisé la création d'unités d'enseignement et de recherche ainsi que de groupes et de centres de

recherche. La répartition des étudiants par secteur d'études, indiquée dans le tableau ci-contre, illustre cette croissance.

Les travaux qui avaient conduit à l'adaptian d'une nouvelle charte, en 1967, ont permis de doter l'Université de structures mieux adaptées à sa situatian. Il lui faut maintenant faire porter sa réflexian sur les divers aspects de la vie universitaire. Ainsi, de nouvelles normes du régime des études furent établies, telle la promotian par matière (comité Saint-Arnaud). De même, ont été redéfinis la place de l'Université dans la société, ses relatians avec la communauté et le rôle de ses compasantes (commission Deschênes).

Plus fondamental encore a été le réaménagement des structures facultaires. Au début des années 1970, le Comité du développement académique, alars présidé par le doyen Jean-Paul Lussier, propase deux réformes majeures: le déclaisonnement de certoines unités d'enseignement et de recherche et leur regroupement dans une grande faculté, la Faculté des arts et des sciences; la création d'une faculté responsable de ll'ensemble des études de deuxième et de traisième cycle, la Faculté des études supérieures.

La réflexion ne porte pas uniquement sur la réarganisation des structures, mais également sur les abjectifs à promouvoir. À cet égard, la première priorité consiste à développer des pragrammes d'enseignement et de recherche multi et interdisciplinaires ou encore à créer des mécanismes permettant de réduire les frontières entre les diverses disciplines. Les études supérieures font l'objet de la deuxième priorité: an sauhaite qu'elles représentent 30 pour cent des activités de l'institution.

Secteur d'études	1963-1964	1990-1991
Arts et lettres	726	3341
Sciences (incluant l'Écale Polytechnique)	2414	10564
Sciences de la santè	2212	6998
Sciences humaines et sciences sociales (incluant l'Écale des Hautes Études Commerciales)	4498	29 051
Total	9850	49954

Dans ce contexte, il fallait également repenser la structure de l'éducation permanente et son intégration à l'Université. Si l'intérêt pour ce type d'enseignement a semblé marginal au début, il s'est confirmé au cours des ans comme en témoignent les chiffres suivants: quelque 700 étudiants étaient inscrits en 1960 au Service de l'extension de l'enseignement; plus de 11 000 profitent maintenant des services de la Faculté de l'éducction permanente.

De 1975 à 1978, l'Université s'emploie à préciser ses objectifs. L'opération « Objectifs-Développement-Priorités », lancée en 1976 par le vicerecteur à la planification (Jacques St-Pierre), proposera un cadre critique d'évaluation des activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ainsi, tous les programmes d'études seront soumis à un examen rigoureux.

Vers la fin de la décennie 1970, l'Université de Montréol offrait déjà plus de 400 programmes d'études couvront toutes les disciplines, sauf la foresterie et l'agriculture. En raison de cette croissance, il était impérieux qu'elle consolide l'ensemble de ses activités d'enseignement et de recherche, surtout dans le contexte des restrictions budgétoires et de la ratianalisation des années 1978 à 1983.

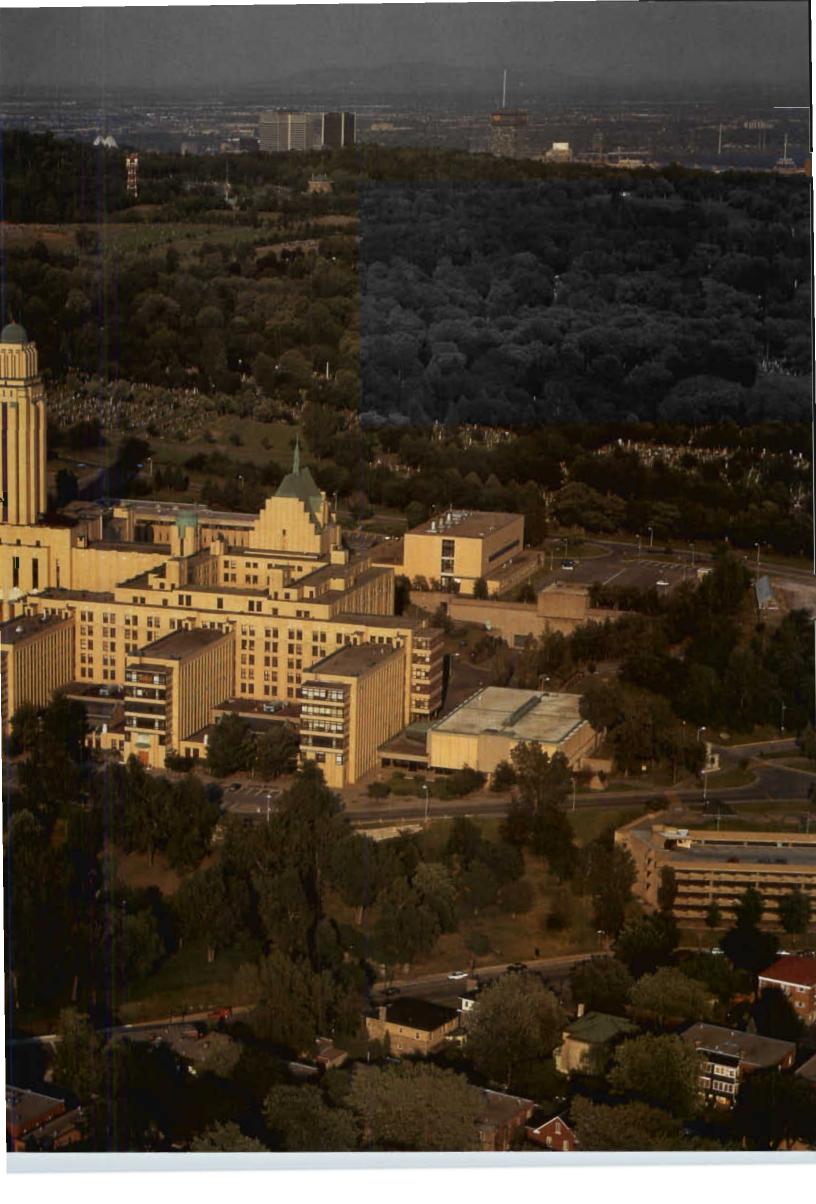
Au cours de la dernière décennie, l'Université s'est donné des objectifs de formation ou premier cycle qui intègrent, sous le concept de formation fondamentale, les notions complémentaires de formation générale et de formation spécialisée.

Pour mettre en œuvre ces nouveaux objectifs de formation, définis dans un document intitulé Pour un meilleur enseignement de premier cycle (1985), il a fallu des changements radicaux au régime pédagogique de l'Université et de chacune de ses facultés. Lo politique des normes de succès, assortie d'un nouveau système de notation, permettait une plus grande mobilité de l'étudiant et une ouverture aux autres disciplines. Parollèlement, pour souligner l'importance de la longue et de l'expression écrite dans la formation des étudiants, une politique relative à la maîtrise du français était adoptée. Enfin, des modifications étaient apportées à la politique générale de l'admission, pour bien marquer lo valeur que l'Université reconnaît à la qualité de lo formation acquise, et son intention de donner les meilleures chonces à ceux qui investissent dans leurs études préuniversitaires.

Vers 1986, l'Université se donne des moyens d'action pour mettre en œuvre ces politiques en créant un progromme d'évaluation périodique des unités d'enseignement et de recherche et en mettant sur pied un fichier qui renseigne sur le cheminement académique des étudionts et sur l'intérêt suscité par les différents programmes.

Ces préoccupations de l'Université, à l'aube du troisième millénaire, constituent la trame de fond des divers rapports et analyses qu'elle a publiés: L'encadrement des étudiants [1984]: Le développement des études supérieures (1984); L'affectation des professeurs aux études supérieures (1986); Cadre d'action sur l'enseignement (1987); La valorisation de l'enseignement: au-delà du discours (1991). L'énoncé de la mission et des priorités institutionnelles, L'Université de Montréal vers l'an 2000 (1990), complète cette œuvre de réflexion.







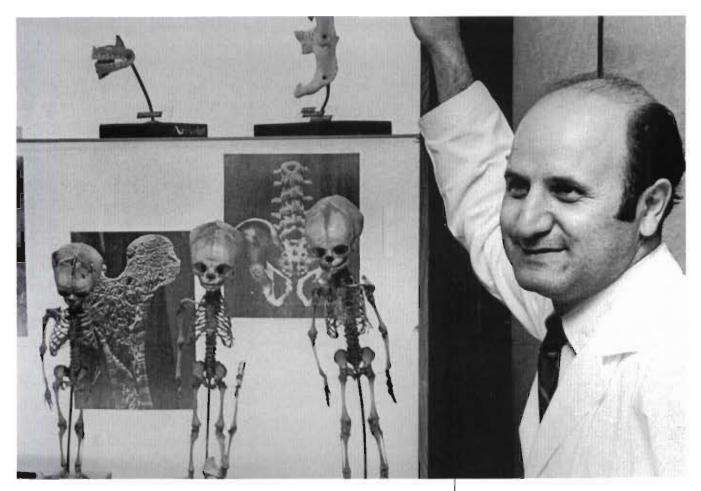
La décennie suivante est celle de la réorganisation des centres de recherche. Ils sont orientés soit vers la recherche fondamentale, soit vers la recherche appliquée ou, encore, vers une fonction de soutien ou d'instrument destiné, entre autres, à servir les unités de recherche, les facultés, les départements ainsi que certains organismes privés ou publics. C'est le cas du Centre de sondage, dant l'une des missions sera d'épauler, par le moyen d'enquêtes, certains projets de recherche scientifique. La Banque de terminologie, un organisme à caractère public fondé dans le but de centraliser, de normaliser et de répandre les résultats de la recherche terminologique au Canada, est un autre instrument d'informatian mis à la dispasitian des chercheurs. Formé à la même épaque, le Centre de recherche en sciences neurologiques de la Faculté de médecine entreprend dès lors une recherche approfondie du système nerveux. Le génie biomédical et le développement d'un laborataire de transformation analogique digitale figurent au programme des chercheurs de ce centre.

La salution des problèmes auxquels la communauté est confrontée nécessite la participation des chercheurs. Le mauvement dans cette direction s'enclenche vers 1970 par la création du Centre de recherches mathématiques et du Centre de recherche sur le transport. Le Centre de recherche et développement en économique, arganisme de recherche, de formation et de service, ariente ses études dans l'axe du développement économique.

L'environnement n'est pas encore devenu un thème populaire. Cependant, il n'est plus un seul auvrage d'importance qui ne fasse surgir des questions d'ordre environnemental et qui ne mette à contribution les chercheurs. Ainsi, le projet d'aménager un vaste aéroport dans un secteur agricole situé au nord de Montréal entraîne la constitution d'une équipe de recherche interuniversitaire dont le but est d'étudier l'écalogie de la zone de l'aéroport international. La Ville de Montréal, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Mantréal s'unissent pour créer le Centre de recherches écalogiques de Montréal qui poursuivra les activités de recherche de l'Institut botanique de l'Université de Montréal ainsi que de la section scientifique du Jardin botanique.

La contributian de l'Université au maintien de l'équilibre de l'édifice social s'impose et l'une des voies choisies pour cet apport est évidemment celle de la recherche. L'institutian encourage danc la naissance d'unités dont les travaux portent sur des questions qui débordent les cadres nationaux. En plus de travailler à la formation de professiannels de la justice pénale, le Centre international de criminologie comparée diffuse des expériences transculturelles et collabore aux échanges d'information entre différents pays, y compris les états socialistes et les nations du tiers-monde. Également tourné vers le mande, le Centre de recherches caraïbes caordonne, entre autres, les projets de recherche en anthrapologie, médecine, hygiène et santé publique en milieu trapical.

Ce n'était qu'un début. La suite des temps va permettre à l'Université et à ses chercheurs de s'engager plus systématiquement et de le faire dans des domaines de plus en plus nombreux.

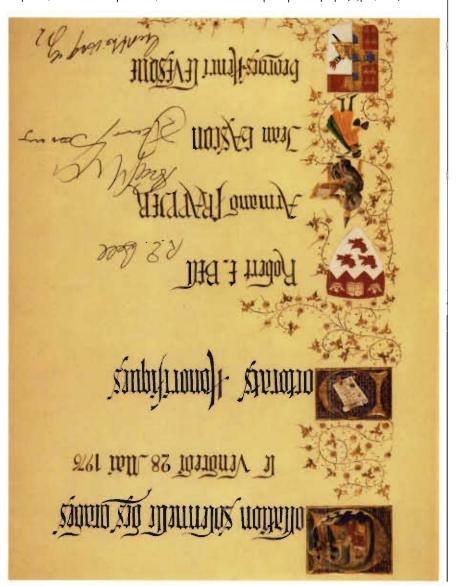


Vers l'an 2000

Fort des initiatives de son prédécesseur, le recteur Paul Lacoste réclame pour l'institution la place justifiée par son engagement et par la qualité de son enseignement: « Notre université, déclare-t-il peu après son entrée en fonction à l'automne 1975, n'a plus le monopole du haut savoir, mais elle doit demeurer au premier rang en ce qui a trait ò la qualité, et pour cela il nous faut être très exigeants. Nous réclamons fermement la priorité là où nous sommes les mieux préparés ou les plus susceptibles de le devenir et revendiquons des chances égales dans les autres secteurs. Nous refusons d'être en deuxième ligne pour certains types d'activités, en recherche appliquée, par exemple, et l'Université de Montréal est prête à entreprendre tout genre de recherche d'intérêt public, urbanisme, environnement, pollution, transport, développement.»

Elle est, dans cette orientation, soutenue par le Conseil des universités qui maintient les principes de développement de l'enseignement aux deuxième et troisième cycles ainsi qu'en recherche et qui confirme sa vocation comme centre d'enseignement et de recherche ayant un rayonnement international. Réparties dans la pluport des secteurs de l'activité universitaire, les subventions à la recherche augmentent modestement, mais, déjà à cette épaque, la tendance confirme le rôle moteur des facultés reliées aux sciences de la santé dans l'essor de la recherche.

Le professeur Arlo Demírjian, photographié au Centre de croissonce de l'Université de Montréal, en 1963.



La vitalité de la recherche repose, en partie, sur la concertation des efforts de l'entreprise privée et de l'université. Cette collaboration, stimulée dès 1968, introduisait l'industrie parmi les sources de finoncement traditionnelles de l'octivité universitaire: les étudiants, les individus et l'État.

Moderne, décloisonnée, l'Université entretient, en 1992, des liens souples ovec une quarantaine d'unités de recherches, de centres, de groupes et d'équipes dont elle administre les budgets qui totolisent près de 118 millions de dollars, un montont qui exclut les fonds de recherche des onze hôpitaux et des six instituts affiliés, qui ne sont pas odministrés por l'Université.

L'entrée en vigueur de lo chorte de 1967, qui reconnaissait la pleine moturité de l'institution, a coïncidé avec les premières invitotions odressées à l'industrie et à l'entreprise privée montréalaises, pour qu'elles porticipent à l'avenir de l'Université autrement qu'en embauchont ses diplômés et en profitant des retombées de la recherche. Avec les sociétés philanthropiques et les organismes gouvernementaux qui subventionnent certoins projets, elles constituent en 1992 l'une des plus importantes sources de financement de lo constituent en 1992 l'une des plus importantes sources de financement de lo recherche. Cette collaboration, enclenchée sous le rectorat de Roger Gaudry et poursuivie sous les deux odministrations suivantes, permet d'envisoger et poursuivie sous les deux odministrations suivantes, permet d'envisoger et poursuivie sous les deux odministrations suivantes, permet d'envisoger

l'introduction des préoccupations et des intérêts de la communauté dans l'enseignement et dans l'évolution de la recherche sans pour autant menacer l'indépendance des chercheurs ni diminuer la valeur particulière de la recherche fondamentale.

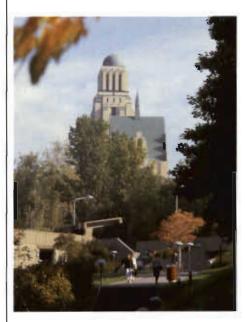
« Aucun cadre de développement, cadre d'action ou volonté politique passagère ne devrait menacer le réseau de chercheurs, d'équipes et d'institutions compétentes qui a été créé dans le passé au prix d'efforts soutenus. Cette recherche fondamentale se doit d'être de toute première qualité et répondre sans indulgence aux critères d'originalité, d'impact, d'approche méthodologique tels que définis par le contrôle mutuel de chercheurs, véritable garant du niveau de la recherche. » Du côté de la recherche appliquée, qui concerne plus spécifiquement les gouvernements, l'industrie et l'entreprise privée, l'Université exerce une vigilance particulière, spécialement au chapitre de la protection de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur. Quant à la recherche de développement, elle n'a pas nécessairement l'Université pour cadre et son essor repose principalement sur les relations entretenues entre l'industrie et certains chercheurs.

Un des outils de la recherche appliquée, le Bureau de liaison Entreprises-Université (BLEU), a été créé en février 1987 pour promouvoir les contacts professionnels entre les chercheurs universitaires et les grandes entreprises et pour faciliter aux dirigeants des petites et moyennes entreprises l'accès à l'université. En ce sens, le BLEU o voulu susciter chez les composantes de l'institution l'habitude de relations avec ce secteur de l'activité économique. Un an après sa formation, il avait présidé à la signature de 70 contrats de recherche d'une valeur de 14 millions de dollars sur des thèmes aussi variés que la réinsertion des chômeurs et des assistés sociaux sur le marché du travail et la végétation sous les lignes de transfert d'électricité.

La liste des ententes rapprochant les chercheurs et l'entreprise continuent de s'allonger, et les subventions à la recherche d'augmenter, atteignont aujourd'hui 174 millions de dollars. Vingt ans ouront suffi pour faire de l'Université de Montréal l'un des rouages les plus importants du développement économique national.

L'Université de Montréal n'a jamais été et ne voudra jamois être qu'un témoin de l'évolution du monde. Elle entend, bien au contraire, y participer en étant au service de l'intelligence des femmes et des hommes, professeurs, étudiants et chercheurs, qu'elle accueille, forme et soutient. Le projet institutionnel définit ainsi le grond objectif auquel toutes les facultés se rallient: « Consciente des caroctères traditionnels de notre système d'enseignement, ouverte à une politique d'accessibilité générole, l'Université de Montréal estime que l'existence de grandes universités de recherche est essentielle à la vie, au progrès, à l'avenir de tout État moderne.

«C'est cette mission que l'Université de Montréal veut remplir ou Québec et au Canada au seuil de l'an 2000. Déjà considérée à juste titre comme une bonne université de recherche, elle veut devenir une grande université de recherche nord-américaine et être l'université francophone par excellence; elle veut que les objectifs de formotion et la qualité de ses enseignements soient à la mesure de cette responsabilité.»



Lo tour de l'Université de Montréol, vue de l'ouest.

LES DIRIGEANTS UNIVERSITAIRES

Dès sa création, en 1876, la succursale montréalaise de l'Université Laval est dirigée par le chancelier et le recteur de l'université mère. Leurs fondés de pouvoir, à Montréal, seront, jusqu'en 1920, les recteurs et les secrétaires généraux. L'autonomie de la succursale entraîne la création des charges de chancelier et de recteur qui seront confiées à des clercs de l'archidiocèse de Montréal. Depuis l'entrée en vigueur de la charte de 1967, les fonctions de direction de l'Université de Montréal sont assumées par des laïcs.

Alessa	
Chanceliers	1000 1000
Bruchési, Paul (Mgr)	1920-1923
Gauthier, Georges (Mgr)	1923-1940
Charbonneou, Joseph (Mgr)	1940-1950
Léger, Paul-Émile (S.É. le cardinol)	1950-1967
Tremblay, Lucien (1'honorable juge)	1967-1970
Piché, Morcel	1970-1977
Guérin, Guy	1977-1980
Hébert, AHervé	1980-1987
Castonguay, Cloude	1987-1990
Bisson, André	1990-
Recteurs	
Gouthier, Georges (Mgr)	1920-1923
Piette, André-Vincent-Joseph (Mgr)	1923-1934
Maurault, Olivier (Mgr)	1934-1955
Lussier, Irénée (Mgr)	1955-1965
Goudry, Roger	1965-1975
Lacoste, Paul	1975-1985
Cloutier, Gilles G.	1985-
Vice-rectours	
Homel, Étienne (Mgr)	1877-1880
Méthot, Michel (Mgr)	1880-1881
Beaudet, Louis (obbé)	1881-1884
Homel, Étienne (Mgr)	1884-1885
Morcoux, Édouard (abbé)	1885-1889
Proulx, Jeon-Baptiste (abbé)	1889-1896
Rocicot, Zotique (chonoine)	1896-1902
Archambault, Albert (Mgr)	1902-1904
Dauth, Gaspard (Mgr)	1904-1918
Gauthier, Georges (Mgr)	1918-1920
Chartier, Émile (Mgr)	1920-1944
Deniger, Georges (Mgr)	1944-1961
Piché, Lucien	1961-1967

Vice-recteur associé	
Lacoste, Paul	1966-1967
Vice-recteurs exécutifs	
Lacoste, Paul	1968-1975
Ménard, Jacques	1981-1985
Lévesque, René JA. (intérim)	1983-1985
Entre 1975 et 1981 et après 1985, il n'y a pas de vice-recteur exécutif.	
Vice-recteur au développement	
Piché, Lucien	1968-1971
Après 1971, il n'y a pas de vice-recteur au développement.	
Vice-recteurs à la recherche	
L'Abbé, Mourice	1968-1978
Lévesque, René JA.	1978-1987
Rabert, Pierre (odmínistrateur intérimaire)	1984-1985
Après 1987, cette fonction est intégrée au nouveau vice-rectarat	
à l'enseignement et à la recherche.	
Vico-roctours aux affaires académiques	
Lacoste, Paul	1967-1968
Archambault, André	1968-19 <i>7</i> 9
Ce vice-rectorat est remplacé por le vice-rectorat oux affoires professarales	
et par le vice-rectarat aux études.	
Vice-recteurs à l'administration	
Larose, Roger	1969-19 <i>7</i> 9
Lucier, Jacques	1979-
Vice-recteurs à la planification	
St-Pierre, Jacques	1972-1982
Ménard, Jacques	1982
Lévesque, René JA.	1985-1987
Robert, Pierre	1987-
Entre 1982 et 1985, cette fonction est ossumée par le vice-recteur exécutif.	

Vice-rectours aux études	
	1076 107
De Chantal, René	1975-1979
L'Abbé, Maurice (intérim)	1979
Ménard, Jacques	1980-1982
Wallat, Jean-Pierre	1982-1985
Simard, René	1985-1987
Après 1987, cette fonction est intégrée ou nouveau vice-rectorat	
ò l'enseignement et à la recherche.	
Vice-rectour aux affaires professorales	
Tremblay, Lauis-Marie	1978-1987
Après 1987, cette fonction est intégrée ou nouveau vice-rectorat	
oux ressources humoines.	
Vice-recteur aux projets spéciaux	
Archombault, André	1979-1981
Depuis 1981, il n'y a pas de vice-recteur aux projets spéciaux.	
Vice-rectours aux affaires publiques	
Grégoire, Bernard	1987-1991
McNicoll, Cloire	1991-
Vice-roctour aux ressources humaines	
Vaillancourt, Alain	198 <i>7</i> -
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	
Simard, René	198 <i>7</i> -
	1987-

Socrétaires généraux	
Raussel, Pierre (abbé)	18 <i>77</i> -188
Laflamme, Clavis (abbé)	1885-188
Bourassa, Gustave (abbé)	1888-189
Éthier, LUrgèle (abbé)	1890-1899
Dauth, Gaspard (abbé)	1892-1893
Payette, Gearges (abbé)	1893-1893
8ourassa, Gustave (abbé)	1897-190-
Curotte, Arthur (abbé)	1904-190
Desjardins, JLéonidas (abbé)	1908-1917
Chartier, Émile (Mgr)	1917-1919
Montpetit, Édouard	1920-1950
Faribault, Marcel	1950-1958
Jarry, Marc	1955-196
Lartie, Léon	1962-1967
Marchand, De Montigny	1967-1969
Girard, Jacques	1969-197
Barcelo, Juliette	1974-1980
Soint-Arnaud, Claude (intérim)	1980
Boucher, Jacques	1980-1983
Langis, Gabriel (intérim)	1983
Lespérance, Michel	1983-
Trésoriers généraux	
Archambault, Oscar	1920-1940
Casoubon, Louis	1940-1964
Huot, Paul	1964-1968
Directeurs des finances	
Chomard, Chorles	1968-1969
Renaud, André	1969-197
Chouinard, Raymond	1971-1993
Racette, André	1992-
Registraire	
Saint-Arnaud, Claude	1967-1987
Directeur des services	
Lucier, Jacques	1964-1979

UNITÉS DE RECHERCHE, HÔPITAUX ET INSTITUTS AFFILIÉS

Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA)

Centre de recherche en développement industriel et technologique (CREDIT)

Université du Québec à Montréal et Université de Montréal

Centre de recherche en droit public (CRDP)

Centre de recherche en reproduction animole (CRRA)

Centre de recherche en sciences neurologiques (CRSN)

Centre de recherche et développement en économique (CRDE)

Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)

Consortium universités – entreprises

Centre de recherche sur les transports (CRT)

École des Hautes Études Commercioles,

École Polytechnique et Université de Montréal

Centre de recherches mathématiques (CRM)

Centre d'études de l'Asie de l'Est (CETASE)

Centre d'études ethniques

Centre international de criminologie comporée (CICC)

Centre interuniversitaire d'onalyse du discours et de sociocritique des textes (CIADEST)

Université du Québec à Montréal, Université McGill, Université de Montréal

Centre interuniversitoire de recherches sur les populations (SOREP)

Université du Québec à Chicoutimi, Université Laval, Université McGill et

Université de Montréol

Centre interuniversitaire en taxicologie (CIRTOX)

Université du Québec à Montréal et Université de Montréal

Groupe d'onalyse des politiques sociales (GAPS)

Groupe de recherche en biologie moléculaire de l'évolution (GR8ME)

Groupe de recherche ethnicité et société (GRES)

Groupe de recherche en hépotologie (GRH)

Groupe de recherche en immunobiologie de l'Université de Montréol (GRIBUM)

Groupe de recherche en linguistique du texte (GRELT)

Groupe de recherche en modélisation biomédicole (GRMB)

Groupe de recherche en neuropsychologie expérimentale (GRNE)

Graupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GCM)

École Polytechnique et Université de Montréol

Graupe de recherche en reproduction humaine (GRRH)

Groupe de recherche en sémantique, lexicologie et terminologie (GRESLET)

Groupe de recherche en transport membranaire (GRTM)

Groupe de recherche et d'études sur les transformations socioles et économiques (GRETSE)

Université du Québec à Montréal et Université de Montréal

Groupe de recherche Industriolisation Forum (GRIF)

Groupe de recherche interdisciplinaire en sonté (GRIS)

Graupe de recherche interuniversitoire en orchitecture des ordinateurs de houte performance et VLSI (GRIAO)

École Polytechnique, Université McGill, Université Concardio et Université de Mantréol

Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquotique (GRIL)

Université McGill, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières et Université de Montréal

Groupe de recherche laboratoire DEFI apprentissage

Groupe de recherche sur l'Amérique lotine (GRAL)

Groupe de recherche sur l'apprentissage et l'évaluation multimédias interoctifs (GRAEMI)

Groupe de recherche sur l'inodaptotion psychosociale chez l'enfont (GRIP)

Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO)

Groupe de recherche sur la démographie québécoise (GRDQ)

Groupe de recherche sur le système nerveux autonome (GRSNA)

Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)

Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention (GRASP)

Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM)

Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)

Groupe de recherches interdisciplinaires sur la musique au XX° siècle

Groupe interuniversitaire de recherche en anthropologie médicale et en ethnopsychiatrie (GIRAME)

Université McGill, Université du Québec à Montréal et Université de Montréol

Groupe multidisciplinaire de recherche en hypertension (GMRH)

Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)

Institut de recherche en histaire de l'architecture

Centre canadien d'architecture, Université McGill et Université de Montréal

Institut des sciences mathématiques (ISM)

Laboratoire de physique nucléaire (LPN)

Observatoire astronamique du mont Mégantic (OAM)

Université Laval et Université de Montréal

Réseau interhaspitolier de cancérologie de l'Université de Montréal (RICUM)

Statian de biologie des Laurentides

Unité d'inhalation expérimentale

École des Hautes Études Commerciales

Centre de recherche sur les transports (CRT)

École des Hautes Études Commerciales,

École Polytechnique et Université de Montréal

Centre d'études en administration internationale (CETAI)

Centre d'études en qualité totale

Centre de gestion des coopératives

Centre «Groupe d'études et de recherche en onalyse des décisions » (GERAD)

École Polytechnique, Université McGill et

École des Hautes Études Commercioles

Chaire de commerce Omer-DeSerres

Chaire de gestion des arts

Chaire de sciences comptables

Chaire d'entrepreneurship Maclean-Hunter

Graupe contrôle de gestion

Groupe de recherche en système d'information (GRESI)

Groupe femmes, gestion et entreprises

Groupe humanisme et gestion

MIRALob, groupe de recherche en image et onimation par ordinateur

École Polytechnique

Centre canadien d'automatisation et de rabotique minières (CCARM)

Université McGill et École Polytechnique

Centre de caractérisation microscopique des matériaux (CM)

Centre de recherche appliquée sur les polymères (CRASP)

Centre de recherche en calcul thermochimique (CRCT)

Centre de recherche informatique de Mantréal (CRIM)

Consortium universités – entreprises

Centre de recherche sur les transports (CRT)

École des Houtes Études Commercioles,

Université de Montréol et École Polytechnique

Centre « Groupe d'études et de la recherche en analyse des décisions » (GERAD)

Université McGill, École des Houtes Études Commercioles et École Polytechnique

Centre international de recherche et formation en gestion des grands projets (CIGP)

Consortium universités – entreprises

Groupe d'analyse de camposants mécaniques (GACM)

Graupe de recherche en biomécanique et biomatériaux (GRBB)

Groupe de recherche en mathématiques de l'ingénierie assistée par ordinateur (GRMIAO)

Groupe de recherche en microélectronique (GRM)

Groupe de recherche en perception et robotique (GRPR)

Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GCM)

Université de Montréal et École Polytechnique

Groupe de recherche en procédés biotechnologiques (BIOPRO)

Groupe de recherche interuniversitaire en architecture des ordinateurs de haute performance et VLSI (GRIAO)

Université de Montréol, Université McGill, Université Concordia et École Polytechnique Laboratoire canjaint École/DEM Control de R-D et d'ingénierie en technologie de fabrication des circuits imprimés (POLYDEM)

Laboratoire COIP/Plostiques et camposites

Laboratoire d'applications industrielles de micro-ondes (LAIMO)

Laboratoire polyfonctionnel SLOWPOKE

Hôpitaux et instituts affiliés à l'Université de Montréal

Centre hospitalier Côte-des-Neiges Centre hospitalier de Verdun Cité de la santé de Laval Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal Hôpital Louis-H.-Lafontaine

Hôpital Louis-H.-Lafontaine Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Hâpital Natre-Dame

Hâpital Rivière-des-Prairies

Hâpitol Sainte-Justine

Hôpital Saint-Luc

Hôtel-Dieu de Montréal

Institut de cardiologie de Mantréal

Institut de réadoptation de Montréal

Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

Institut du cancer de Montréal

Institut Philippe-Pinel de Montréal

CHRONOLOGIE

1765

Réouverture du Séminaire de Québec ou Grond Séminaire, fandé en 1663 por Monseigneur Fronçois de Montmarency-Laval.

1ºr juin : Ouverture d'une école d'enseignement secondaire dons la poraisse Saint-François-d'Assise-de-la-Longue-Pointe, à l'extrémité est de l'île de Montréol. Il s'ogit du futur Collège Saint-Raphaël

1768

Fermeture du Collège des jésuites ou Callège de Québec, fondé en 1635. 1770

24 juillet: Requête populoire en faveur de l'enseignement supérieur. Les signotoires réclo-ment lo réouverture du Callège des jésuites. 1787

31 mai: Créatian d'une commissian d'enquête sur les problèmes scoloires dans le Bas-Conada.

24 décembre : Dépât du rapport de la commis-sian Smith intitulé « Ropport du camité du Conseil sur l'objet d'ougmenter les mayens d'éducation». 1790

14 mars : L'homme d'offaires montréolais Simor Sanguinet dicte son testament dans lequel il exprime le vœu que sa fortune soit consacrée à la création d'une université prayinciale. Le testament, contesté par les héritiers Sanguinet, sera cassé en 1791.

1790

31 octabre: Une requête, à l'effet de créer l'université précanisée par la cammission Smith et de compléter la datation de Simon Songuinet en puisont aux revenus des biens des jésuites, circule parmi les notables.

1791

25 janvier: Une praclomotian royale annonce lo division de la province de Québec en deux: le Haut- et le Bos-Canado.

27 mai : En prévision des élections du Bos-Canada, l'île de Montréal est divisée en trois parties. Dans la ville, la rue du faubaurg Soint-Lourent sert de frantière entre le quartier est el le quartier auest.

1800

Recensement: près de 8 800 personnes vivent à Mantréal.

1800

8 mors : Le lieutenont-gouverneur Robert Shore Milnes ardanne la saisie des biens de la Saciété de Jésus.

8 avril : Sanction de la loi créant l'Institution royale pour l'avoncement des sciences dant l'abjectif est de créer un réseou d'« écoles rayales » destiné à rendre accessibles les bases de l'instruction à toutes les couches de lo société. 1803

δ μείπ. Un incendie ravage le secteur est de la ville et provoque la réorganisation des environs du château Romezoy. On aménagera la place Jacques-Cartier sur une partie du territoire dévasté.

1813

19 décembre : James McGill, morié à Charlatte Guillemin, meurt sans pastérité. L'Écossois lègue 10 000 £ au Rayal Institute for the Advancement of Learning, ainsi qu'une vaste propriété cannue sous le nom de Burnside.

1822

. 5 --- . 1er mai : Ouverture du Mantreol General Hospital. Les médecins qui y exercent récloment l'autarité sur la formation des futurs médecins.

1823

22 mai : Début des trovoux de construction de la première église Saint-Jocques qui sera complétée le 25 septembre 1825.

1824

le septembre : Pase de la pierre angulaire de la deuxième église Notre-Dame, d'oprès les plans de l'orchitecte Jomes O'Donnell. Située rue Natre-Dame Ouest, elle sera bénie le 7 juin 1829.

1825

Autamne: Monseigneur Jean-Jacques Lortigue fande une écale de théologie dons les murs de l'église Soint-Jacques. 1829

juin: Ouverture des cours ou McGill Callege.

5 juin : Proclomatian de la sonction royale de l'acte d'incorporation de la ville de Mantréal et formation officielle de la Corporation de lo Cité de Montréol.

1832

Recensement: environ 40 000 persannes vivent à Mantréal.

13 mai. Création du diacèse de Montréal por le pape Grégoire XVI, 162 ans oprès l'érection du diacèse de Québec. Jean-Jacques Lartigue devient le premier évêque de Montréol, poste qu'il occupero jusqu'à son décès, le 19 avril 1840.

1837

7 novembre : Arrivée à Montréol de quotre membres de la communauté des frères des Écoles chrétiennes.

1840

19 avril : Décès de Jeon-Jacques Lortigue, évêque de Mantréal. Ignace Bourget, son coodjuteur depuis 1837, lui succède.

1840

novembre: Fandation, dans les murs du Callège de Montréal, du Grand Séminaire de Montréol por Monseigneur Ignace 8ourget. Le privilège de diriger le Grand Séminaire et d'enseigner la théologie est réservé aux sulpiciens. 1841

rrivée à Montréol de lo cammunauté des oblats de Marie-Immaculée.

1841

18 sept mbre : Sanction d'un projet de loi pré senté à l'Assemblée législative du Canada-Uni le 20 juin 1841. Cette loi, qui doit entrer en vigueur le 1" janvier 1842, prévoit, entre autres, la namination d'un surintendant de l'instruction publique et définit les attributions des commissaires d'écoles.

l' juin : Retour des jésuites à Montréal. 1842

Arrivée à Montréal de la communauté des domes du Sacré-Cœur.

1843

Fondation de la congrégation des sœurs de la Providence.

1843

1843 Ignoce Bourget part en compagne en foveur d'une université cotholique et canodienne-fronçaise. À la fin du mois de moi, une requête des évêques de Mantréal et de Québec est adressée ou gouverneur, Charles Metcalfe 1843

Fondation de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal. École bilingue, elle regroupe des médecins de langue fronçaise et anglaise qui rejettent le monopole des médecins du Collège McGill. rent le n Collège McGill. **1844**

Fondation de la congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. 1844

du Ban-Pasteur d'Angers. Arrivée à Montréol de la cammunauté des sœurs

Créatian de l'Œuvre des bans livres, fondée par les sulpiciens. De cette institution naîtra, en 1915, lo bibliothèque Soint-Sulpice.

1844

Fondation de l'Institut canadien.

1845

Janvier : Les évêques du Canada récloment l'autarité ecclésiastique sur l'enseignement universitoire. 1845

29 mars : Incorporation de l'École de médecine et de chirurgie de Mantréal.

1845

Restructuration de la direction scalaire à Mantréal et à Québec; formation des commissions scoloires catholiques et protestantes.

1846

26 mai: Lo Chambre d'assemblée du Canoda-Uni décide que les revenus des biens des jésuites seront appliqués à l'éducation tont des cotholiques que des protestants du Bas-Conoda. La lai est sonctionnée le 9 juin suivont.

Juin : Les évêques du Conada demondent que les revenus des biens des jésuites profitent en exclu-sivité aux cathaliques.

1847

Arrivée à Montréal de la cammunauté des clercs de Saint-Vioteur ainsi que des pères, sœurs et frères de lo congrégation de Sainte-Croix. 1848

Fandatian du Collège Sointe-Marie par le jésuite Félix Mortin qui en devient le recteur.

1849 30 mai : Loi constituont le Borreau du Bos Canado en carparation. L'organisme est alors formé d'un conseil général et de trois sections: Montréal, Québec et Trais-Rivières. Saint-François (Sherbroake) s'y ajoutera en 1853.

1849

Madification à la loi électorole. Les juges, les pasteurs et les femmes perdent le droit de vote. 1850

Fandation de la communauté des sœurs de Sainte-Anne.

l' mai : Ouverture de l'écale de droit de Moximilien Biboud qu'on désignera, en 1863, sous le nom d'École de drait du Collège Sainte-Morie. Les cours sont donnés ou Collège Sointe-Morie jusqu'en 1878, année où l'École de drait sero affiliée à l'Université Lavol de Québec, par l'intermédioire de la succursole de Mantréal

1851

Fondation de l'Institut des sourdes-muettes, rue Saint-Denis, à l'angle de la rue Cherrier rue Sa **1851**

Le recensement effectué à Montréal révèle que les anglaphanes d'origine britannique y sant majoritaires. Ils constituent 54 pour cent de la papulation tatale de 57 700 personnes.

8 juillet: Un incendie détruit 2 000 maisans, dant le palois épiscopal et la cathédrole Saint-Jacques. L'incendie dure près de 24 heures et fait au moins 10 000 sinistrés.

8 décembre : Fondation de l'Université Loval Londres occarde ou Séminaire de Québec une charte universitoire impériale signée à Westminster por la reine Victorio. Créée à la demande de l'épiscopat cotholique du Canada-Uni, la première université cathalique de langue française en Amérique du Nard auro son siège social à Québec.

1852

Les écales de drait et de médecine refusent de s'affilier à la Faculté des arts de l'Université

8 décembre. Praclamation du rescrit pontifical qui apparte le soutien de l'Église cotholique à l'université créée à Québec quelques mais plus tôt par praclamotian rayale.

Le Parlement du Canada-Uni autorise la création d'un canseil de l'instruction publique, la publi-cation du Journal de l'Instruction publique et l'étoblissement d'un fonds de retroite pour les instituteurs âgés. Une lai ardonnera, entre autres, lo mise sur pied d'écales narmales à Québec et à Mantréal 1857

Fondation de l'École normole Jocques-Cortier Établie à Mantréal, elle devra répondre aux besoins des « populatians cotholiques ramoines des districts de Saint-Fronçais, de Montréol, d'Ottowa, de la ville de Trois-Rivières et de cette partie du district des Trais-Rivières qui se trauve à l'ouest de cette ville ». 1857

dation de l'École normale McGill.

1857

Fandation de l'École narmale Laval

1860 à 1867

Travoux préparotoires à la Canfédération des provinces de l'Amérique du Nord britannique. Devant le projet de réunian des provinces sous un gouvernement central, le clergé réclamera le maintien de l'éducation parmi les prérogatives provinciales et sa subardination à l'Église plutôt qu'à l'État. **1860**

Incarparation de la Art Association of Montreol (Associatian des orts de Mantréal) Le 30 juin 1864, une loi canadienne sonctionnero l'inco porotian de cet organisme qui est à l'arigine du Musée des beoux-arts de Montréol.

L'Hôtel-Dieu de Montréal est déplacé vers le flanc sud-est de lo montagne, sur un damaine surnommé Mont Sainte-Famille. 1863

Ouverture de l'observatoire de l'Université McGill.

1864

19 mors: Début des travaux de construction de l'église du Gesú, rue De Bleury. La bénédiction et l'ouverture de l'église au culte ourant lieu le 3 décembre 1865

1865

Mise sur pied d'un service de santé por la Ville de Montréal

1867

1807 " juillet : Entrée en vigueur de la Confédération des provinces canodiennes qui regraupe quatre « colonies » : le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveou-Brunswick. L'article 93 du British North America Act mointient les droits légalement accordés aux écoles confessionnelles et reconnaît que l'éducation est du ressart exclusif des provinces

1867

15 juillet : Création du ministère de l'Instruction publique. **1867**

Fermeture de l'École de droit fandée par

Moximilien 8ibaud au Collège Sointe-Morie. Fandation de la Montreol Chemist Association

qui deviendro, en 1870, l'Assaciation pharma-ceutique de la province de Québec. 1869

Le ministère de l'Instruction publique est froc-tionné Deux conseils sont créés: l'un cotholique, l'autre pratestant.

1869

Farmatian de la première ossaciation des dentistes du Québec.

1871

Octabre. Lo cangrégation des sœurs de la Chorité prend possessian de l'Hôpital générol acquis par sa fandatrice, mère Marguerite d'Youville, en 1747.

1871

Fandation de la Faculté de médecine du Bishop's College

1871 Recensement: la papulation de Montréal est de 107 205 personnes

1873

20 navembre : Signature d'une entente Commission des écales cotholiques de Montréal et le gouvernement du Québec pour la création d'un cours de sciences dans les locaux de l'Académie du Plateau. L'École des sciences oppliquées aux arts et à l'industrie, prélude à la luture Écale Palytechnique, est inaugurée au mais de janvier suivan).

1873

Lo Ville de Montréal devient propriétaire du porc du mont Rayol. 1875

20 octobre : Inaugurotion officielle de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.
1876

le février : Rame demande à l'Université Lavol d'auvrir une succursale dans le diacèse de Monseigneur Ignoce Bourget. Cet ordre est tronsmis à l'orchevêque de Québec dons une lettre du cordinal Alexandre Franchi, le 9 mars 1876 La décision de lo Sacrée Cangrégation de la Propogande est perçue comme un échec par les Montréalais qui réclamaient une université indépendante pour leur ville.

15 mai. Bulle apostalique Intervarias sollici-13 moi. Buile apostatique intervarias solitoriudines qui accarde l'érection canonique à l'Université Laval de Québec et confirme son statut d'université cotholique. Par cette bulle, le Voticon confie la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de lo lai et des mœurs, à l'archevêque et à tous les évêques de la province ecclésiostique de Québec. Ce statul sera le même pour l'Université Laval à Montréol.

1876

16 mai Rame accepte la démission de Monseigneur Ignoce Bourget qui proteste ainsi cantre la décision de Rome qui a plocé l'univer-sité mantréalaise saus lo tutelle de l'Université

1876

19 septembre : Naminotian d'Édouord-Charles Fabre ou siège d'évêque de Mantréal. Il occu-pera ce poste jusqu'à son décès le 30 décembre 1896.

1876

Créotion du Séminoire de philosophie qui, jusqu'en 1886, dépendra du Grond Séminoire. 1876

l'École des sciences appliquées aux orts et à l'industrie est officiellement reconnue par le gou-vernement du Québec. Elle prend officiellement nom d'École Palytechnique. 1877

22 décembre : Manseigneur Édouard-Charles Fabre annonce la création des focultés qui for merant l'Université Loval à Mantréal: théologie, droit et médecine.

1878

ó janvíer. Inouguration officielle et solennelle de lo succursole de l'Université Laval à Mantréol. La cérémonie a lieu dans la chapelle du Grand Séminaire de la rue Sherbrooke où s'établit la Faculté de théologie.

1878

11 mars: Inauguration de l'hôtel de ville de Montréol, en foce du château Ramezoy,

1878

2 ovril : Ouverture des caurs de la Faculté de théalogie de l'Université Laval à Mantréal, ou Grond Séminoire de lo rue Sherbraake.

16" octabre : inauguration des caurs de la Faculté de droit dans l'édifice du Cabinet de lecture poraissial, rue Notre-Dome. Les étudiants vant y étudier jusqu'en 1882 ; ils rejoindrant alors leurs confrères de la Faculté de médecine ou chôteau Ramezay.

1878

l' octobre : La direction générale de l'Université Laval à Montréal a pris possession des locaux du château Ramezay. château Ramezay. 1879

qui succède à l'Association phormoceutique de la pravince de Québec dans l'enseignement de la phormacie.

Ouverture de la Faculté de médecine au château ezay.

1880 1° juillet: Ouverture du premier hâpital Natre-Dame, dans l'ancien hâtel Danegana. En attendant le retaur de la paix entre la Faculté et l'Écale de médecine, cet hôpital accueillera les professeurs et les étudionts de l'Université Laval à Montréal.

Recensement: la population de la ville de Montréal est de 140 200 personnes.

1882

Fondation du musée Peter-Redpoth à l'Université McGill.

16 novembre : Pendaisan de Louis Riel. Les étu-diants de l'Université Loval à Mantréal participent oux manifestations. Une procession les conduit du Champ-de-Mars jusqu'au square Daminian aù du Champde-Mars Jusqu du squore Pathinian au les ministres fédéraux responsobles de l'exécution du chef métis sont pendus en effigie. Le 22 novembre suivant, 50 000 personnes se réunissent au Champde-Mars pour entendre Wilfrid Lourier et Honoré Mercier dénoncer le rôle du gouvernement canodien dans l'affaire Riel.

4 avril : Fondation de l'Écale de médecine vétérinaire françoise de Mantréal.

1886

8 juin : Édouard-Charles Fabre devient le premier orchevêque de Montréal.

9 juin : Fondation de l'École de médecine r juint rondation de l'Ecole de médecine vétérinaire de Montréal qui deviendro, en 1895, l'École de médecine comparée et de sciences vétérinaires, et qui sero affiliée à l'Université Loval à Montréal.

15 décembre : Fondation de la Chambre de com-13 decembre : rondation de la Chambre de com-merce du district de Montréal dant la première assemblée aura lieu le 2 février 1887. Elle sera à l'origine de la fandation de l'École des Houtes Études Cammerciales.

1887

Janvier: Ouverture de la Foculté des orts de l'Université Lavol à Montréal, qui dirigero l'enseignement classique des collèges qui lui seront offiliés

seroni 1887

18 mai : Intégration de l'École Palytechnique à la Faculté des arts.

1887

Création du Syndicat financier de l'Université Loval à Montréal et du Bureau des gauverneurs. Le Syndicat financier assumera les charges Le Syndicol trinoncier ossumera les chorges odministratives de l'instilution. C'est lui qui, jusqu'ò l'abtention de la première charte civile de l'Université, en 1920, sero propriétaire des bâtisses acquises ou construites oprès 1887.

Le Syndicat financier invite les architectes canadiens et américains à soumettre les plans d'un bâtiment universitaire qui aurait été construit à l'angle sudest des rues Saint-Denis et Sherbrooke. Les plans des architectes mantréolais Mesnard, Perrault et Venne sant retenus et présentés au public au début de l'année 1888. Ce prajet n'a pas été réalisé. 1888

Canstruction du Callège Mant-Saint-Lauis par les frères des Écales chrétiennes.

Début des travaux de construction du Pratestant Haspital for the Insane, baulevard LaSalle à Verdun. Inaugurée en 1890, l'institution est con-nue aujaurd'hui saus le nam d'hâpital Dauglas.

2 février: Por la canstitution ramaine Jam Dudum, Rame recannaît l'autanomie administrative de l'Université Laval à Mantréal dant les activités pédagogiques demeurent soumises à l'université

30 décembre : Fin de la « querelle universitaire ». La canstitution *Jam Dudu*m ayant canfirmé que l'Université Laval était la seule à détenir le drait de décerner des diplâmes universitaires, l'Écale de médecine et de chirurgie de Mantréal accepte l'alliance avec la section montréalaise de la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Recensement : la population de Montréal est de 216 650 personnes. Taronta ne campte encare que 181 000 habitants.

Farmation du Callège dentaire de la province de

8 mors : Les trappistes de Natre-Dame-du-lac, à Oko, auvrent leur école d'agriculture aux étu-dionts. En 1908, sous le nam d'Institut agricole d'Oka, l'organisme sera offilié à l'Université Laval à Mantréol. 1893

24 juin: Inauguration du Manument national, créé dans le but de faurnir aux Canadiens françois la formation qui leur fait défaut en matière d'éducation. La plupart des cours papuloires seront organisés bénévolement par des professeurs de l'Université Loval à Montréal. 1894

Fondation de la section française du Collège dentoire de la province de Québec qui deviendra l'Écale de chirurgie dentaire et qui sera offiliée à l'Université Laval à Mantréal en 1904

Arrivée à Montréal de la communauté des Montfortains.

8 actobre : Inauguration de l'immeuble universi-taire de la rue Soint-Denis

Affiliation de l'Écale de médecine camparée et de sciences vétérinaires à l'Université Laval à Mantréal. 1896

Septembre : Fondation du Collège Loyala par les jésuites.

1897

8 août: Consécration de Paul Bruchési, orchevêque de Montréal. Après 1920, la maladie l'empêchera d'accuper activement ce siège auquel il sera afficieusement remplacé par Georges Gouthier. Au décès de Monseigneur Bruchési, le 20 septembre 1939, Monseigneur Gauthier, le fondateur de l'Université de Mantréal oderne, lui succédero officiellement

1899

28 mai: Le paète Émile Nelligan triamphe à l'Écale littéraire de Mantréal avec san paème «Ramance du vin».

1900

Été: Installation du monument de la reine Victoria en face de l'Université McGill

le mars : Affrantement entre étudiants des universités Laval et McGill à l'occasion de la guerre Baers.

1902

I" juin : Pase et bénédiction de la pierre angu laire de l'immeuble de l'Écale Palytechnique, rue Saint-Denis. La cérémonie est présidée par Manseigneur Alfred Archambault, vice-recteur de l'Université Laval à Mantréal.

1903

Canstruction du Montreal Maternity Haspital, rue Saint-Urbain Cet hâpital porte aujaurd'hui le nam de centre hospitalier Sainte-Jeanne-d'Arc.

25 janvier: Fondation du Collège de chirurgie dentaire de Mantréal, par Eudare Dubeau, et offiliation de l'arganisme à l'Université Laval à

10 octobre : Inaugurotian de l'École de chirurgie dentaire de l'Université McGill

1905

28 janvier: Le premier ministre du Canada, Wilfrid Lourier, préside les cérémanies d'inau-gurotion du premier siège sociol de l'Écale Palytechnique de Montréol, rue Soint-Denis, en face de l'église Saint-Jocques

face de l'egisse de la 1905
13 juillet: Bénédiction de la pierre angulaire du couvent des sœurs de la Congrégation, à Westmaunt.

Recensement: la pap 267 750 personnes. ment: la population de Montréal est de

1906

9 mars: Incorporation de l'École de phormacie de l'Université Laval à Montréal, fondée par A - J. Laurence, administrateur du Montreal Callege of Phormacy, et J. E. Lecours, professeur à la 20 institution. Les cours débuterant le 20 septembre

19 septembre : Résolution du conseil d'adminis-tration de la Chambre de commerce de Montréal qui décide de promouvoir la création d'une école des houtes études commerciales conçue d'après le modèle d'une institution fronçaise similoire 1907

14 mors : Incorporation de l'École des Houtes Études Commerciales.

1907

27 maí: Congrès des femmes conadiennesfronçoises.

1907 dotion de l'École technique de Montréal

tondo **1907**

Ouverture d'une école d'orchitecture à l'École Polytechnique 1907

Incorporation de l'hâpital Sainte-Justine par des femmes bénévales rassemblées autour de Justine Lacaste-Beaubien et d'Irma Levasseur, première femme médecin diplômée à exercer sa profession au Québec

1908

26 mars. Affiliation à l'Université Lavol à Mantréal de l'Écale d'agriculture qui devient l'Institut agricale d'Oka.

1908

Avril: Sanction de la lai canstituant la carparation de l'hâpital Saint-Luc, Canstruit rue Saint-Denis, il s'agit du premier hâpital laïque francophane au Québec. Un hâpital maderne sera construit à l'angle de la rue Saint-Denis et du baulevard Dorchester Est (aujaurd'hui baulevard René Lévesque), de 1960 à 1963, pour campenser le déménagement de l'Hâpital général qui lassait sons services les usagers du centre de la ville.

8 octobre : Inauguration officielle de l'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles affiliée à l'Université de Montréal depuis le mois de septembre précédent. 1909

4 actobre : Le premier ministre Wilfrid Lourier pose la première pierre de l'Écale technique 1909

Le concile plénier des évêques du Conada s'attarde sur le râle des danateurs en matière d'éducation supérieure : « Rien ne contribuera davantage à la praspérité nationale que la pratique, par les personnes riches au simplement aisées, de fournir des fands afin que, si l'on juge prématuré d'établir de nauvelles universités, du moins celles qui existent déjà se maintiennent et se dévelappent.»

1910

10 septembre: Inauguration de l'édifice de l'Écale des Houtes Études Commercioles, rue Viger. Affiliation à l'Université Laval à Montréal en 1915. En 1970, l'Écale des Hautes Études Cammerciales s'installe sur le campus de l'Université.

Fondation de l'École d'aptométrie dirigée par l'Association des aptométristes et apticiens de la pravince de Québec. 1910

Recensement: 465 000 personnes vivent à Mantréal

5 juin : Inouguration de l'édifice de la Faculté de médecine de l'Université McGill, don de Donald Alexonder Smith, Lard Strathcana and Mount-Royal.

1911

Fondation de l'Institut Bruchési dons l'une des moisans apparlenant oux sœurs de la Providence, rue Saint-Hubert.

Provid 1**911**

Recensement: la pap 554 000 persannes. nent : la papulation de Montréal atteint

1012

L'Université de Mantréal ébouche un prajet de fusion des écoles et des facultés et envisage de débattre de l'urgence de lui occorder l'autonamie administrative et ocadémique. Ce projet sera reloncé à la fin de la Première Guerre mondiale.

1912

Construction du Western Hospital, rue Tupper Plus tard, cet hôpital vo devenir lo propriété du Montreal General Hospital, puis celle du Children's Memorial Hospital, avont de devenir le Mantreal Children's Haspital en 1955 1912

Adoptian d'un règlement pour rendre obligataire l'installation de sanitaires dans les moisons

privées. 1913

27 septembre : Pase de la pierre ongulaire du nouvel hôpital Sainte-Justine, situé à l'angle des rues Saint-Denis et De Bellechasse. L'institution sero reconstruite, en 1957, sur le chemin de la Câte-Sainte-Cotherine près de l'Université de Mantréal. 1914

19 février: Lo sonction d'un amendement à la loi canstituant lo corporation de l'École des Hautes Études Commerciales l'autorise à s'affilier à ersité de Montréol. L'offiliation sero canclue en 1915, après avoir été apprauvée par le Comité catholique du Canseil de l'Instruction publique. 1914

4 août : Déclenchement de la Première Guerre mandiale.

1915

12 septembre : Ouverlure de la bibliomeque Soint-Sulpice, rue Saint-Denis, canstruite d'oprés les plans de l'architecte Eugène Poyette.

13 moi : Inauguration officielle de la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke Est.

20 juillet : Le gouvernement fédérol vote la Lai de la conscription qui provoque des monifestations de protestation à travers la ville

1918

lévrier : Relance du projet d'autonomie de l'Université

30 mars: Départ pour l'Europe des troupes de catégorie B, médecins, ingénieurs et conscrits 1918

23 septembre Début de l'épidémie de grippe espognole qui fauchera près de 3 000 Montréo-lois de mains de 30 ans. L'épidémie va prendre fin (officiellement) le 10 novembre, veille de

23 février: Monseigneur Paul Bruchési se rend ò Rome pour abtenir l'autonamie de l'Université Loval à Mantréal.

8 moi . Signature du rescrit du Soint-Siège décrétant le changement de statul de la succursole montréaloise de l'Université Laval qui, devenue autonome, portera le nom d'Université de Montréal. Sa devise sero : Fide splendet et scientia (Elle rayonne por la foi et la science)

22 navembre : Un incendie ravoge l'im-meuble principal de l'Université de Montréol, rue Saint-Denis.

13 décembre : Présentation du dassier de la charte de l'Université de Mantréol oux ministres du cabinet du gouvernement du Québec.

1010

25 décembre : Lettre callective des évêques l'orchidiocèse de Montréol qui invitent les fidèles à soutenir l'œuvre universitaire. Ils oppellent les bénédictions du Seigneur sur ceux qui répondrant à leur appel. 1920 à 1923

Monseigneur Georges Gouthier accupe la charge d'évêque auxilioire de Montréol. 1920

l' janvier: Début de la campagne de sous-cription de l'Université de Montréal qui doit prendre fin le 15 janvier suivant. prendr 1920

14 jonvier : Présentation en deuxième lecture du projet de loi créant l'Université de Montréal.

1920

14 février : Sanction de la lai canstituant en corparation l'Université de Montréal. L'École des Hautes Études Commercioles, l'École Polytechnique et l'Institut agricole d'Oko con-servent le statut d'écoles affiliées.

19 juin : Monseigneur Gearges Gauthier, qui occupe le paste de vice-recteur depuis 1917, est nammé recteur de l'Université de Montréol. 1920

Reconstruction du bâtiment de lo rue Soint-Denis.

12 mai. Fondation de la Faculté de philasaphie saus la direction du doyen, le sulpicien Léanidas

1921

26 mai : Agréée par le Conseil de l'Université de Montréol, l'École de chirurgie dentaire de Montréal est promue au rong de foculté.

Ouverture du « bureau d'immotriculation » pour l'inscription des étudionts

1921

Recensement: lo population de Montréal est de 618 000 personnes.

1922 Jonvier. Création de l'Association générale des étudiants de l'Université de Mantréal (AGEUM). Elle réunit les étudiants de toutes les focultés. En 1940, elle devient indépendante de l'administra-tion et de l'autorité de l'Université de Montréol.

8 mars. Fondation de l'Écale des beaux-arts de Mantréol qui accueillera, l'onnée suivante, lo « section » architecture qui était confiée, depuis 1907, à l'École Polytechnique.

1922

11 septembre. Pour commémorer le centenoire de la naissance de Louis Pasteur, la ville de Montréal aménage un square silué rue Saint-Denis, devant l'École Polytechnique, face à l'église Saint-Jacques 1922

14 navembre: Un deuxième incendie endammage la toiture de l'immeuble de la rue Saint-Denis et les collectians qu'y conservait l'Université de Montréal.

30 novembre : En moins de deux ans, un trai-sième incendie affecte l'Université de Mantréal. Le feu frappe cette fois l'immeuble obritant l'Écale de chirurgie dentaire, rue Saint-Denis. de chir 1922

La France recannaît l'équivalence du baccalou réat du Québec et de la licence ès lettres de Montréal et accepte l'inscription d'un candidot à la licence au au dactorot d'État en France

1922 Début des travaux de construction du nauvel hôpi-tal Natre-Dome, rue Sherbraake Est. L'ouverture afficielle auro lieu le 25 ooût 1924.

1922

Le gouvernement du Québec confie un gramme et quart de bromure de radium au docteur Erne Gendreau qui, l'onnée suivonte, fonde l'Institut du radium de l'Université de Mantréal. 1923

23 février : Monseigneur Vincent Piette est désigné por le recteur Gearges Gouthier pour lui succéder à lo tête de l'Université de Montréal. Le recteur démissionnera au mais d'aaût 1934, peu après l'adoption de la Lai relative à l'Université de Montréal.

1924

Avril: L'Université retient les services de l'archi-tecte Ernest Cormier paur l'aménogement d'un campus sur le terrain de lo mantagne.

Novembre : Création de l'Écale d'hygiène sociale appliquée qui prépore les « gardes-malades » à l'action préventive En janvier 1925, lo Com mission d'administration ratifiero cette fandation En 1939, cette école devient un déportement de la Faculté de médecine et prend le nam d'École d'infirmières hygiénistes.

1924

24 décembre : Première illumination de la croix du mont Royal.

1924

24 décembre : Érection canonique de la Faculté de théalogie

24 décembre : Rame publie le décret d'érection de la Faculté de philasophie

1924

Début des trovoux de construction de l'hôpital du Socré-Cœur, situé baulevord Gouin Ouest L'inau-guratian officielle auro lieu le 25 0001 1925 1924

Un décret de Rome recannoît l'outanomie définitive de l'Université de Montréal et approuve la charte civile et les règlements généroux de

1925

11 juin : Affiliation de l'École d'aptométrie à l'Université de Montréal.

1925-1926

Création de l'Institut de recherches sur la tuberculose.

1926

26 mars. L'architecte Ernest Cormier saumet le premier plon d'ensemble du compus de la logne.

1926

22 novembre : Inauguration du nouveau Polais de justice, canstruit d'oprès les plans de l'architecte Ernest Cormier

le recteur, que des essas «Ce ne sont lò, écril le recteur, que des essais, mais qui mettent dans l'esprit de nas jeunes gens le goût de la recherche et qui leur fant apprécier de fécondes disciplines » 1926

Fondation de l'Institut scientifique franco

L'Université instaure progressivement le principe

canadien.

30 actabre: La bulle papale Christiani arbis cansacre l'autanamie et l'indépendance de l'Université de Mantréal.

1927

13 décembre : Présentation des plans de l'archi-tecte Ernest Carmier à la fondation Rockefeller 1927

27 décembre : le Canadian Cammittee an Pharmaceutical Standards se réunit en assemblée plénière à l'Université de Mantréal L'École de pharmacie fait partie des arganismes invités à collabarer à la révision de la phormacopée

Débul des travaux de construction du Hameopathic Hospital of Mantreal, avenue Marlowe. L'hôpital porte aujourd'hus le nam de Queen Elizabeth Haspital of Mantreal

30 mar: Ouverture officielle du chantier de construction du campus Cormie

1928

L'École de médecine vétérinaire de Montréal est transférée à Oka, à l'Institut agricole 1929

Avril : L'Université de Mantréal expérimente la radiadiffusion de couseries et de concerts des professeurs. 1930 éducatifs dant l'organisation est confiée à

21 mars. Début des travaux de construction de l'Université de Montréal 1930

Début des travaux de construction du Groce Darl Hame Hospital, rue Sherbraake Est. Les travaux prendront lin en 1932.

Début des travaux de construction de l'Institut Nazareth, chemin Queen-Mary L'inauguration aura lieu en janvier 1932. L'hôpital porte aujourd'hui le nom de centre haspitalier des-Neiges.

1930

Début des travaux de construction de l'Hôpital général du Christ-Roi, sur le boulevard LaSalle, à Verdun Les travaux serant camplétés en 1931. L'hôpital porte aujaurd'hui le nam de centre haspitalier de Verdun

1931

Recensement: la population de Montréal est de 818 000 personnes

1931

9 juin. Fondation du Jardin botanique par le frère Marie-Victorin Le 24 avril de la même année, la Ville avait crée la Cammission du Jardin botaniaue 1031

23 septembre : La crise économique impose la suspension, pour une période indéfinie, des travaux de canstruction de l'Université de Montréal.

1932

Février : L'Université de Montréal cesse de poyer les salaires de ses emplayés, y compris ceux professeurs.

Février: Selan des rumeurs, on fermerait l'Université de Montréal au mois de mars 1932

ó avril : Le gouvernement Louis-Alexandre Toschereau crée la Commission d'étude du problème universitoire dont le mandat est « d'étudier la situation financière de l'Université de Montréal, les dépenses encaurues à la suite des nauvelles constructions, le budget de l'Université et les sources de revenus qui, dans l'avenir, permettraient à l'Université de Montréal de poursuivre son œuvre nationale »

1932

Octobre: Le service d'hygiène de la ville pracède à l'auverture de la clinique Laurier, située à l'angle de l'avenue du Mant-Royal et de l'avenue Henri-Julien.

1933

13 ovril · Sanctian de la Loi relative à l'Université de Montréal.

1933

Juin : Pour la deuxième fais depuis l'interruption des travaux, l'Université de Mantréal suspend le versement des salaires du personnel

1933

2 septembre On jette les bases d'un sweepstoke en faveur de l'Institut du radium et de l'Université de Mantréal.

1933

25 septembre L'Association générale des pro-fesseurs de l'Université de Montréal (AGPUM) se forme en camité de «propogande » pour défendre l'intégrité de l'institution

Construction du Mantreal Neurological Institute, rue University 1934 15 juin : Une charte provinciole crée l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréol (AGDUM)

1934 Aaût. Démission du recteur Vincent Piette qui est remplacé par Monseigneur Olivier Maurault.

Octobre : Ouverlure du Jewish General Haspital. 1934

20 décembre Parution du premier numéra de L'Action universitaire publiée par l'AGDUM. 1034

Décembre : Requêtes publiques en faveur des «travaux de châmage» pour campléter les immeubles de la montagne. La compagne se poursuivra jusqu'au mois de mars 1935

Inauguration du Musée de médecine dentaire, conçu par le docteur Paul Geoffrian, dans l'immeuble de l'École de chirurgie dentoire, rue Saint-Hubert.

rue Sai **1936**

Février: Troisième suspension des soloires des employés de l'Université de Montréal.

1036

29 mai: Premier banquet annuel des anciens de l'Université de Montréal dans les lacaux inachevés de l'édifice de la mantagne. 1936

30 novembre : Approbation définitive des stotuts de l'Université de Montréal par Rome.

1937

22 jonvier Les onciens de l'Université et les professeurs s'adressent aux anciens qui accupent des pastes d'influence pour qu'ils viennent en aide à l'institution.

Avril : Quatrième suspensian des salaires du personnel Lo situation se pralongera jusqu'ou mois d'actobre 1937.

1937

13 juillet. Farmation d'une deuxième Cammissian d'étude du problème de l'Université de Mantréal qui présentera des rapparts les 12 octobre 1937, 21 mars 1938 et 28 juin 1939

Fandatian de l'Institut Pie-XI, écale d'action catholique et de sciences religieuses, annexe de la Faculté de théalogie de l'Université de Mantréal

1938

12 septembre : Ouverture du Callège Stanislas, liliole de l'institution du même nom à Poris. L'Université de Montréal collabare à l'implan tation du baccolouréat français en Amérique du Nard 1939

Février à juillet Cinquième interruption du verse-ment des solaires aux employés de l'Université. 1939

18 ovril : Adaption de lo Lai pour venir en aide à l'Université de Montréal Sanctionnée le 28 avril 1939, la lai ploce l'institution sous tutelle et crée la Société d'administration de l'Université de Mantréal qui fanctionnera jusqu'à l'entrée en vigueur de la deuxième charte civile de l'Université, en 1950. La tutelle administrative sera partiellement levée le 22 juin 1940

ó septembre. Occupation d'une durée de

quelques heures du Jordin batanique et du campus Carmier por l'ormée canadienne 1939

10 septembre . Le premier ministre du Canada, Mackenzie King, annonce l'entrée en guerre du Canado.

Nomination de Monseigneur Georges Gauthier au siège d'archevêque de Montréal Il accupera ce paste jusqu'à san décès le 31 août 1940 1940 1940

13 jonvier: Inauguration des premiers immed construits sur les terrains du Jardin botonique

1940

31 oaût Monseigneur Jaseph Charbonneau devient le quatrième archevêque de Mantréal. Il démissionnero en janvier 1950 et sera alars remplacé par Monseigneur Paul-Émile Léger 1940

23 novembre: Invités par la Chambre de cam-merce des jeunes, 40 000 personnes visitent l'immeuble principal du campus de l'Université de Montréal. Quelque 70 associations y sont représentées.

1041

Mars Pénurie de monuels françois à l'Université de Montréal. Le recteur Olivier Maurault tente de s'approvisionner à travers la France non occupée 1941

le moi : Après une interruption d'une dizaine d'années, les travaux de construction reprennent sur le campus.

1941

20 octobre : Inauguration des cours à l'École normale secondaire qui a été fondée la même

Lancement de « Radio-Collège », série d'émissians éducatives d'intérêt scientifique et culturel conçues par des professeurs de l'Université de Mantréal.

Recensement . la popul 1 022 350 personnes. ent . la population de Montréal est de 1942

29 mar: Créalian du Conservotoire de musique et d'ort dramatique de lo province de Québec 1942 Mai L'École de pharmacie est pramue au rong

de faculté 1942

Mai L'École des sciences sociales est promue au rang de laculté.

Juin La Faculté de philosaphie crée l'Institut de psychologie. 1942

Été : L'Université de Mantréal quitte le quartier lotin et se déplace vers le campus Carmier.

Été : Le Département de géologie est créé à l'intérieur de la Foculté des sciences.

1042

Été : L'Institut de diététique et de nutrition est créé à <u>l</u>'intérieur de lo Faculté de médecine.

14 octobre : Le campus de la mantagne est auvert étudiants.

11 décembre : La Ville de Montréal danne le nom de boulevard MontRoyol à la raute qui se pro-longe dons la montagne, entre l'avenue du Porc et le chemin Bellingham (ovenue Vincent d'Indy).

3 juin : Inouguration officielle du nauvel immeuble l'Université de Mantréal sur le mont Rayol.

1945 15 aaût: Fin de la Deuxième Guerre mondiole 1946

23 janvier: Incorporation de l'École d'aptométrie et installation sur le campus du mont Royal.

Centenaire du Collège des médecins et chirurns du Québec.

Lo Faculté des lettres s'enrichit d'un Institut d'histoire, fondé par Guy Frégault, et d'un Institut de géographie, fondé par Pierre Dagenois.

26 octabre : Lancement de la première cam pagne de souscription organisée pour le bénéfice de l'Université de Montréal depuis san accès ò l'autonomie en 1919-1920. 1948

L'Institut de médecine et de chirurgie expérimen-tales, fondé por le professeur Hans Selye, s'asso-cie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Fondation de l'Université Sir George Williams. 1949

Octabre. Les sœurs grises annancent la construction prochoine d'un hâpitol dans le quartier Rosemont, lnauguré l'onnée suivante saus le nom d'hôpitol Saint-Joseph, il se consacra presque exclusivement au soin des tuberculeux.

Fondatian de l'Institut de réodoptation, par le eur Guslave Gingros 1950

Février: Sherbraake est formée en archidiocèse, ce qui modifie la composition de l'archidiocèse de Montréol dont la papulation catholique est maintenant de 1 600 000 persannes.

1950

29 mors: Sanctian de la Loi concernont la charte de l'Université de Montréal. 1950

5 juin . Entrée en vigueur de la Lai concernont la charte de l'Université de Montréal. 1951

27 avril: Le recteur Monseigneur Olivier Maurault présente à la presse le plan directeur de la future Université de Montréal, cançu por l'orchilecte Ludger Venne.

1951

l° juin: Rapport de la Cammissian royale d'enquête sur l'avancement des orts, lettres et sciences ou Conodo, formée le 8 avril 1949 por le gauvernement du Canodo.

por le 1951

13 octobre : Début des travoux de construction du Centre social.

Recensement: la papul 1 395 400 persannes. nent: la papulatian de Montréal est de

1952

29 novembre : Deux ans après avair été placé à la tête de l'orchidiocèse de Mantréal, Manseigneur Paul-Émile Léger reçoit la pourpre cardinalice

La Foculté des arts s'enrichit du Service de l'extension de l'enseignement.

Centenoire de l'Université Laval

19 janvier. Sous l'égide de la Saciété Saint-Jean-Boptiste de Mantréal, la Faculté des sciences socioles, palitiques et économiques inougure un caurs de civilisation canodienne françoise.

12 et 13 novembre. Des activités spéciales soulignent le 75° anniversaire de la Faculté de

1953

L'AGEUM achète un chalet de ski à Soint-Sauveur-des-Monts. Elle s'en départira en décembre 1971.

8 lévrier: L'Université de Mantréal dépose son mémoire devont la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (cammission Trembloy), présidée par le juge Thomas Tremblay.

5 mars : La lai créant l'Université de Sherbrooke est sonctionnée le 5 mars 1954.

Juin: Le docteur Gustave Gingras fonde l'École de réhabilitation (école de physiothéropie et de thérapie occupationnelle).

1954

20 juin : Ouverture de l'hôpital Maisonneuve 1954

24 aaût: Ouverture de l'hôpital Jeon-Talon. 1954

19 octobre : Fondation de l'Institut supérieur de sciences religieuses destiné à toute personne désireuse d'apprafandir ses cannaissances en théologie, en écriture sointe et en sciences connexes.

1954

Fondation de l'Institut de cardiologie par le docteur Paul David.

Rectarot de Monseigneur Irénée Lussier. 1956

Janvier : Inaugurotion de la maison des étudionts. Cannue saus les noms de «centre d'hobitotion» et de « centre communautoire », elle ne sera vroi-ment complétée qu'à lo fin de l'onnée 1957.

15 mai: Pose de la pierre angulaire de la nou-velle École Polytechnique.

1956

7 actobre : De passage à Sherbrooke, le premier ministre Louis Saint-Laurent annonce que l'oide fédérale statutaire aux universités conadiennes passer 1956 era de huit à seize millions de dollars.

12 navembre : Canférence notionale des univer-sités conodiennes. La rencantre, d'une durée de trais jaurs, s'auvre sur le thème de «La crise conone en éducation supérieure».

3 décembre. Le cardinal Poul-Émile Léger inspire la fondation de l'hôpital Saint-Charles-Barramée, qui s'établit dans l'ancien Hâpital général de Montréal, baulevard Dorchester Est (aujourd'hui René-Lévesque). 1956 à 1963

L'Université de Montréol ne publie aucun roppart

1957

février: Loi constituant la Carporation de l'Écale des Hautes Études Commerciales.

8 novembre : Inauguration de la chopelle univer-sitaire oménagée dans le Centre sacial.

1957

9 novembre : Inauguration du nouvel édifice de l'hôpital Sointe-Justine, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

1958 7 au 9 février : La Conférence provinciale sur l'éducation a lieu à Montréol.

ó mars: Journée de grève des étudionts des universités de Mantréal, McGill, Sir George Willioms, Laval et Bishap. Trais étudionts de l'Université de Mantréal, Froncine Lourendeau, Jean-Pierre Goyer et Bruno Meloche, sont délégués auprès du premier ministre du Québec 1958

9 mai: Une rumeur veut que l'Université de Montréal «ferme» certaines facultés culturelles. 1958

2 décembre . À Québec, le premier ministre Mourice Duplessis rencantre à huis-clas les présidents des associotions étudiontes des six iniversités québécaises

1959

1939
11 février: Une lai du gauvernement du Québec garontit à l'École Polytechnique et à l'École des Houtes Études Commerciales les moyens financiers de canstruire de nouveaux bâtiments. 1960

23 juin : Le gouvernement libéral confie le ministère de la Jeunesse à Poul Gérin-Lajoie qui a déjà la responsabilité exclusive du secteur

1960-1961

Clientèle étudionte de l'Université de Montréol 6 960 étudionts réguliers.

1961

jonvier : Lo laicisation est à l'ordre du jour des travaux du canseil des gauverneurs de l'Université de Montréol. 1961

21 avril: Un arrêté ministériel du gouvernement 21 avril: Un arrete ministeriel du gouvernement du Québec crée la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dons lo province de Québec présidée par Monseigneur Alphonse-Morie Porent. Le roppart Parent sera publié de 1963 à 1966.

1961

25 ovril. Nomination de Lucien Piché, directeur des études à la Foculté des sciences, ou poste de vice-recteur de l'Université de Montréal. Il devient le premier vice-recteur loique d'une université thalique ou Québec.

1961
8 ou 14 septembre: Les universités froncaphones du monde entier se réunissent en congrès à l'Université de Montréol et jettent les boses de l'Association des universités portiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Au caurs du congrès de fondation de cet organisme, en 1962, le recteur Monseigneur Irénée Lussier est invité à le présider, alors que le secrétariot permanent est confié à Jean-Morc Léger. 1961

Création de l'Institut d'urbanisme

1962

7 février: Signature d'une entente entre l'Uni-versité de Montréal et l'École des Houtes Études Commercioles à propos d'un terrain que l'École pourroit occuper sur le campus de la montagne. 1962

4 ovril · Une grève symbolique de trois heures rassemble les étudionts sur le campus de lo

26 juin: Dons le mémoire qu'ils déposent devant les membres de la cammissian Parent, les étu-dionts récloment la gratuité scalaire à tous les paliers de l'éducation et l'élatisotion de l'Université de Montréal.

3 décembre Création des Presses de l'Université de Montréal

1962

réation de la Facultè de nursing.

1962

Dépât et opprobation du plan d'ensemble de l'urbaniste Jean-Cloude LaHaye pour l'agrandissement du campus de la montagne

1962-1963

Clientèle étudiante : 19 651 étudiants réguliers, incluant ceux des collèges classiques affiliés à la Faculté des arts. Parmi eux 5 914 femmes et 796 étudiants étrangers

1963

13 décembre Le Département de sacialogie souliane le centenaire de la naissance de Léon Gérin, premier sacialague canodien, el dévoile une plaque

Décembre Lo sous-commission de développe ment académique, mise sur pied à la demande du Comité provisoire pour le dévelappement académique de l'Université, dépose un rapport intitulé « Les boses académiques du plan quin-quennol 1964 – 1968-1969 »

1963-1964

Fondation de l'Institut des sciences de l'édu-

1963-1964

Clientèle étudiante 10 139 étudiants réguliers, sait 777 de plus que l'année précédente

1964

19 mors Sanction du projet de loi 60 créant le ministère de l'Éducation du Québec et le Conseil supérieur de l'éducation 1964

1704 12 avril : Inaugurotion du pavillon Mont-Royal situé à l'angle des ovenues du Porc et du Mont-Royal L'immeuble qui abritoit outrefais le YMCA occueille alars le Département d'éducotion physique.

1964

19 juillet Début des trovoux d'installation, sur le campus, d'un accélérateur de particules nucléaires, le plus grand au Canado après celui de Chalk River

1964

23 juillet L'École d'orchitecture devient une constituante de l'Université de Montréal 1964-1965

ènagement du Centre de calcul

Mars · Création de la Facullé des sciences de l'éducation 1965

l'i juin Roger Gaudry succède à Manseigneur Irènée Lussier au rectorat de l'Université de Mantréal

Septembre . L'Université de Montréal est la première au Canado à se doter d'un département c démographie, structure d'étude des sciences de la population

les septembre. Création du syndicat des prours de l'Université de Montréol

12 aaût : Sanction de la traisième charte civile de l'Université de Montréol qui est devenue institu-tion laique et dant la mission est orientée vers les études supérieures et la recherche

" septembre Entrée en vigueur de la charte de l'Université de Moniréal. 1967

Septembre: Ouverture des premiers collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps). Quatre des dauze collèges créés por le ministère de l'Éducation sont situés dans la régian montréolaise

1967

Les étudiants réclament l'ouverture d'une deuxième université de longue françoise à Montréal 1967

Le baycott de la cafétéria de l'Université de Montréal par les étudiants provoque l'auverture du Café Compus dont ils seront les administraleurs.

1967

L'Université de Montréal achète le pavillon Jésus-Marie (oujourd'hui povillan Marie-Victorin) et le pavillon Marguerite-d'Youville.

pavillo 1968

20 ovril Nomination de Monseigneur Poul Grégaire au poste d'archevêque de Montréal 1968

Septembre Ouverture de la Faculté de l'aménogement qui regroupe l'Écale d'architecture et l'Institut d'urbanisme

10 septembre Lancement de lo campagne du Cinquantenoire dont l'objectif est fixé à dix-neul millians de dollars

1968 Créolion du Centre de recherches mathématiques

qui commencera à fonctianner en 1969 1968 Créatian des Associés de l'Université de Montréal, un organisme ayant pour but de pro-mauvoir les relations entre l'Université et le mande des offaires

1968

la zone métrapalitoine de Mantréal compte 1 602 000 habitants.

1969

L'Université de Mantréal s'enrichit du campus de l'École de médecine vélérinoire, à Saint-

Hyacir **1969**

Créalion du Centre de sandage de l'Université de Montréol

1969

Création de la Banque de terminalagie de l'Université de Mantréal

1969

Ouverture de l'Université du Québec 1970

15 novembre : Inouguration afficielle de l'École des Houtes Études Commerciales sur le compus de l'Université de Montréal.

Création du Centre de recherche en sciences neuralogiques 1970

Création du Centre de recherches et d'innavations urbaines. 1970

Création du Centre de recherche en développent économique

1972

Création de la Foculté des études supérieures et de la Faculté des arts et des sciences 1973

Lo Faculté de chirurgie dentaire devient la Faculté

de médecine dentoire 1974 Lo lusian du Collège Layolo et de l'Université Sir George Williams danne noissance à l'Université

Création des services qui vont donner naissance ò lo Faculté des sciences de l'éducation 1974

Créctian de la Faculté de l'éducation permonente 1975

les juin Paul Lacoste succède à Rager Goudry au rectarat de l'Université de Mantréal.

1975

Mise en chantier du Centre d'éducation physique et des sparts de l'Université de Montréol (CEPSUM) qui sero inauguré l'année suivanle 1976

Création de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). Il s'agit de la deuxième association

étudionte d'importance depuis l'AGEUM 1977 Créatian de la Faculté des sciences infirmières

197R Inouguration de l'abservatoire du mont Mégantic, en construction depuis 1976 et dont l'instrument principal est un télescape de 1,6 m. L'Université Laval et l'Université de Montréal en assurent ontement le fanctionnement

Mise sur pied de la «Compogne des onnées 80» destinée principalement au linoncement de la canstruction d'une nouvelle bibliathèque des lettres et des sciences sociales

1980

Début d'une importante crise linancière à l'Université de Montréal Devant la réduction des subventians versées par le gouvernement du Québec, l'institution repense son made de fanctionnement. 1985

l^{or} juin : Gilles Clautier succède à Paul Lacoste au rectorat de l'Université de Montréal

1985 Création du Bureau de la caopération internationale 1986

Créatian d'une cammissian porlementaire sur le financement des universités por le gouvernement du Québec

Mors: Création du Bureou de Iraison Entreprises-Université (BLEU) 1987

La nouvelle bibliothèque des lettres et des sciences sacioles est inougurée sous le nam de Samuel-Branfman 1988

jonvier Inauguration d'une station de métro destinée à faciliter l'accès de l'Université à san per-

nel et aux étudiants

l° juin Création du Département de didactique à la Faculté des sciences de l'éducation 1989

27 juin Vingtième cangrès de la Saciété cana-dienne d'astronomie ou caurs duquel an souligne les dix ans du télescape Canoda-France-Hawai et les découvertes importantes qu'il o permises dont celle du Irou noir de la galoxie d'Andromède. 1990

19 jonvier Créalian d'une chaire de recherche industrielle en télécammunications dant l'action visera à résaudre les prablèmes de communico-le entre les langages informatiques.

1990

22 moi. Le Centre canadien d'architecture inaugure une expasilian cansocrée à l'aeuvre de l'orchilecte montréolais Ernest Carmier, concep-teur du bôtiment principal et du premier plan original de l'Université de Montréol.

10 juillet: Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) outorise la création de la première station de radio étudiante de l'Université de Montréal Lars de son entrée en ondes, l'année suivante, CISM émettra sur lo fréquence 89,3 de lo bonde MF. 1992

31 aaût. Annance afficielle de la construction d'une nauvelle École des Hautes Études Commerciales et du mointien de l'édifice actuel au service de l'enseignement universitoire por l'intermédiaire de l'Université de Montréol et de l'École Polytechnique

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

Aquarelle de C. W. Simpson. Collection Clio de 9 à 5.

Service des archives de l'Université

de Montréal, collection 8 aby.

16g Service des archives de l'Université
de Mantréal, collection 8 aby.

16h La Presse, 14 juillet 1917.

16b Dessin de James Duncan, Séminoire de
Québec, olbum Jacques Viger, phota Jacques laillet

Studio Livernois, 1880. Collection Jacques Paitras

Paitras
19 Lo Gozette de Québec, 22 septembre 1766.
Callectian Clia de 9 à 5.
20 Collection Jacques Poitras.
21 Collection Clia de 9 à 5.
22 Archives notionales du Québec.
25 Service des archives de l'Université de Mantrèal, collection Baby.
26 Service des archives de l'Université

de Mantréal, callection Baby 28 Direction des communications, Université

de Montréal.

29h Service des archives de l'Université de Montréal, callectian Boby. 29b Direction des communications. Université

de Montréal.

30h Collection Clip de 9 à 5.

30b Bibliothèque notionale du Québec, photo Jacques Joillet.

31h Ecale de médecine et de chirurgie de Montréal sur l'avenue des Pins, à Mantréal. Callectian Clio de 9 à 5. 31b Canadian Illustrated News. Callection Clia

de 9 à 5. 32h La Minerve, 19 mars 1852 Collection Clio

de 9 à 5 32b Service des archives de l'Université de Mantrèol, fonds de l'École de médecine

et de chrurgie.
33h Archives phatogrophiques Natmon.
33b Photo Jacques Jaillet. Collection Clio

33b Photo Jacques Jaillet. Collection Cl
de 9 à 5.
34 Collection Châteou Ramezay
35 Service des archives de l'Université
de Mantréol, collection 8aby
36 Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Baby.

37d Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Baby 37h Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Baby
37b Service des archives de l'Université
de Mantréal, collectian Baby.
38 Coricature de l'artiste Albert Dumos Service

des archives de l'Université de Montréal, collection

Boby.
39 Service des archives de l'Université
de Mantréal, callectian Baby
40-41 Service des archives de l'Université de Montréal, callectian Boby.
42 Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Boby. 43g Conadian Illustrated News, 16 novembre 1872 Callection Clio de 9 à 5

43d Service des archives de l'Université de Montréal, fands Ignace Bourget 44h Service des archives de l'Université de Mantréal, callectian Baby. 44b Bibliothèque nationale du Québec,

callectians spécioles. 45 L'Opinian publique, 19 octobre 1876 Collection Clia de 9 à 5.

47 Service des archives de l'Université de Mantréal, collection Baby 48 Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Baby.
49 Service des archíves de l'Université

de Mantréal, callectian Baby. 50-51 Service des archives de l'Université de Mantréal, collectian Baby.

Chapitre 2 52 Adrien Hébert, hulle sur toile. Musée du Québec, photographie Potrick Altman.
53 Service des archives de l'Université
de Montréal, callection 8oby.
54h Service des orchives de l'Université
de Mantréal, collection 8oby.
54b Collection Clio de 9 à 5.

546 Service des orchives de l'Université de Montréal, collection 8oby. 57 Annuoire de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, 1895-1896. Service des archives de l'Université de Montréol. 58 Brochure publicitoire publiée par La Presse, le 8 actabre 1898. Bibliothèque nationale du

Québec. 59 Plon du quartier latin *L'Escholier,* 23 décembre 1915.

60 Bibliothèque notianale du Québec, colle

ection spéciale.

Service des orchives de l'Université 61

de Mantréal, callection 8aby. 62h Service des orchives de l'Université du Québec à Montréal, collection de brachures 62b Service des archives de l'Université de Montréal.

63 Le Monde Illustré, 26 septembre 1886. 64gh Service des orchives de l'Université du Québec à Montréol.

de de de de des archives de l'Université de Montréol, collectian Baby.

64d Lo Presse, 18 février 1910.

65 Service des archives de l'Université de Montréol, collectian Baby.

66 Collection Jacques Poitras

60 Collection Jacques Folfas.
67h Service des archives de l'Université
de Montréol, collection Boby.
67b Service des archives de l'Université
de Mantréol, collection Boby.
68-69 Bibliathèque nationale du Québec

on de l'Oriste des archives de l'Université
de Mantréal, collection Boby.
71 h Caricoture de l'Ortiste Albert Dumas.
Service des archives de l'Université de Mantréal,

collection Baby
71b La Presse, mercredi 9 octobre 1895
Bibliothèque nationale du Québec. 72-73 Université de Mantréal, Direction des

communications.

74h Service des orchives de l'Université

de Montréal, callection 8aby 74b Encre sur papier, 1901. Collection Château Ramezoy, fonds J. H. Ross «Early Mantreal». 75 Service des orchives de l'Université de Montréal, collection Baby.
76h Service des archives de l'Université

de Montréal, collection Baby. 76b Service des archives de l'Université

de Montréal. 77 Service d Service des archives de l'Université de Montréal.

78 Bibliothèque nationale du Québec, fands E-Z Massicatte.

79h Le Quartier Latin, 20 mars 1930. 79b Le Quartier Latin, 21 mars 1929. 80 Service des archives de l'Université de Montréal.

Service des archives de l'Universilé de Montréal.

82 Bibliothèque nationale du Québec.
83 Service des archives de l'Université

85 Service des archives de l'Université
de Montréal, collection Baby.
84 Service des archives de l'Université
de Montréal, collection Baby.
85g Lo rue Notre-Dame en 1838. 8ibliothèque
nationale du Québec, fonds E.-Z. Mossicotte.
85d Service des archives de l'Université

de Montréal, collection Baby. 86 Service des archives de l'Université de Montréal.

87 Callection Clio de 9 à 5. 88 *L'Opinion publiq*ue, 14 juin 1883. Callection Clio de 9 à 5.

89 L'Opinion publique, 18 juillet 1878. Collection Clio de 9 à 5. 90 L'Opinion publique, 27 avril 1876. Callection Clio de 9 à 5.

92g L'Opinian publique, 24 juin 1875. 92d Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe,

phato Doniel Fyen. 93 Service des au Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection 80by. 94 Service des archives de l'Université de Montréol, callection 80by.

95 Programme de l'Institut agricole d'Oka, 1934. Service des orchives de l'Université de Montréal.

96 Collection Jocques Poitras. 97h Callection Jacques Paitras 97b Callection Michel Bazinet

98 Le Canadien, septembre 1875. 99h Service des archives de l'Université de Montréol, collection Baby. 99b Service des archives de l'Universitè

de Mantréal, fonds de la Foculté de médecine

100-101 Service des orchives de l'Université de Montréal, fands de la Faculté de médecine dentaire.

deniare.

102 Lo Presse, lundi 24 novembre 1919.

104 La Presse, 7 décembre 1927.

106 Service des orchives de l'Université de Mantréal, collection Baby.

107 Service des archives de l'Université

de Mantréal, collectian Baby. 108h Service des archives de l'Université de Montréal.

108b L'Opinion publique, 6 février 1873. Collection Clio de 9 à 5.

109 La Presse, vendredi 31 octobre 1919. Service des orchives de La Presse et Service des orchives de l'Université de Montréal.

1)1 Institut de microbíologie et d'hygiène, phato Henri Paul. Service des archives de l'Université de Montréal.

de montreot.

113 Service des archives de la Ville de Montréal

114 Service des archives de l'Université de

Montréol, fonds de l'École de médecine vétérinaire.

115 Bibliothèque nationale du Québec, fonds Soint-Sulpice.

116 Service de Montréal. Service des archives de l'Université

117 Collection Clio de 9 à 5.

11B Direction des communications, Université de Montréal.

119 Service des archives de l'Université de Montréal.

120 Le Quortier Latin, 20 actobre 1927. 121 Service des archives de l'Université

de Mantréal.

122 Archives du Centre conodien d'architecture.
123 Collection Centre conodien d'orchitecture.
124 Service des orchives de l'Université

de Mantréal, collection Baby. 125 Le Quortier Latin, 2 mars 1933. Service des

archives de l'Université de Montréol.

Chapitre 3

126 Collection Université de Mantréal.
127 Service des orchives de l'Université de Montréol, collection Baby. 128g Le Devair, 28 mars 1933. 128d Photo Henri Paul. Service des orchives de

l'Université de Mantréal.

Service des orchives de l'Université 129 de Mantréal

Service des archives de la Ville de Mantréal

131 Service des archives de la Ville de Mantréal.
132 Le Quartier Latin. Service des archives de l'Université de Montréal.

134 Service des archives de l'Université de Mantréal.

135 Centre de documentation de La Presse.

photo Doniel Fyen.

136g Service des archives de l'Université
de Mantréal, collection 8aby.

136d Service des archives de l'Université

de Mantréal.

137 Service des archives de l'Université de Montréal. 138 Service des archives de l'Université

de Mantréal, callection Boby. 139 Service des archives de l'Université

de Montréal. Service des archives de l'Université

de Mantréal. 141 Bibliothèque nationale du Québec, collections

spécioles. 142 Le Quartier Latin, 18 décembre 1931. Service

orchives de l'Université de Montréal. 3 Service des orchives de la Ville de Montréal.

144 Service des orchives de la Ville de Montréal.
145 Service des orchives de l'Université de Mantréal.

de Mantreat.

146h Service des orchives de l'Université du Québec
à Montréal, fonds de la Polestre notionale.

146b Le Quartier Lotin, 29 janvier 1937. Service des
orchives de l'Université de Montréal.

147 Le Devoir, 15 septembre 1933.

148 Service des archives de l'Université de Mantréal.

150 Le Quartier Latin, 10 mars 1939, Service des archives de l'Université de Mantréal. 151 Service des archives de l'Université de Montréal.

Service des orchives de l'Université de Mantréal.

153h *Le Quartier Latin,* 8 navembre 1940. Service des archives de l'Université de Mantréal. 154 Service des archives de l'Université Montréal.

155 Centre de documentation de La Presse,

photo Doniel Fyen. 156h *Le Devair, 27* aaût 1937. 156b Service des archives de l'Université

157h Bibliothèque notionale du Québec, collections spéciales. 157b Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Boby.

158 Le Quartier Latin, ovril 1939. Service des orchives de l'Université de Mantréal.

159 Le Quartier Latin, 11 ovril 1935. Service des archives de l'Université de Mantréal.

160 Service des orchives de l'Université

de Montréal

Service des archives de l'Université de Mantréol.

162 Service des archives de l'Université de Montréal.

163 Service des archives de l'Université

ae montreal.
164 Une classe en 1941. Phato Henri Sauvageau, collection Clia de 9 à 5.
165h Cauventines en 1943. Phato Henri Sauvageau, callection Clia de 9 à 5.
165b Service des archives de l'Université de Mantréal.

166 Service des archives de l'Université

167h La Presse, 5 juillet 1941. Callection Clia de 9 à 5

167b Lo Presse, 6 septembre 1941. Callection Clia de 9 à 5.

169

169 Office national du film. 170 Service des archives de l'Université de Montréal.

Service des archives de l'Université de Montréal.

172 Service des archives de l'Université de Mantréal.

173 Service des orchives de l'Université

de Mantréal. 174 Service des archives de l'Université de Montréal.

Extrait de la liste des danateurs, rapport du Camilé de la compagne de sauscription en foveur de l'Université de Montréal, 22 février 1948. Service des orchives de l'Université de Montréal. 178 Service des archives de l'Université de Montréal. 181 Service des archives de l'Université

de Montréal

Chapitre 4

182 Paysage : La Calline de l'Université. Huile sur panneau de Jacques de Tannancour Collection Université de Montréal.

183 Service des orchives de l'Université de Mantréal

184 Le Quartier Latin, 25 septembre 1952. Service des archives de l'Université de Montréal. 185h Le Quartier Latin, 18 septembre 1952. 185b «École d'agriculture des RR. PP. Trappistes d'Oka ». Craquis, La Presse, 21 septembre 1895. Bibliothèque nationale du Québec. 186 Centre canadien d'architecture

187h Service des archives de l'Université de Mantréal.

187b Centre canadien d'architecture. 188-189 Service des archives de l'Université de Mantréal.

de Mallieut. 190 Service des archives de l'Université de Montréal. 191 Plan de l'édifice principal de l'Université de Montréal Service des archives de l'Université de Montréal.

193g Collection Clio de 9 à 5. 193d Service des archives de l'Université

de Montréal. 194 Service des archives de l'Université

de Mantréal, collection Boby.

195h Direction des communications, Université

de Mantréal. 195b Service des archives de l'Université

de Montréol, collectian 8 oby. 196 Centre audiovisuel de l'Université de Montréal

197h Service des orchives de l'Université

de Mantréol.

197b Photo S. Pilon Centre audiovisuel de

l'Université de Mantréal. 198 Service des archives de l'Université de Montréal.

199 Centre oudiovisuel de l'Université de Montréal.

200 Photo Bob Fisher, Université de Montréal. Photo Normand Brisson, Université

de Mantréal. 202 Service des orchives de l'Université de Mantréal

203 Service des orchives de l'Université

de Montréal. 204 Le Quartier Latin, 2 actobre 1952.

206 Service des orchives de l'Université
de Montréal, collection Boby.
207 Service des archives de l'Université de Montréol, fonds de l'École de médecine vétérinaire 208h Service des archives de l'Université de Montréal, callection Baby.

208b Collection Jacques Partras 209 Phota J. M. Barrie. Service des archives de l'Université de Mantréal, fands de l'Écale de médecine vétérinaire. 210 Le Quartier Latin, 28 février 1954

211

Service des orchives de l'Université de Mantréal

213h Le Quortier Lotin, 28 octobre 1938. 213b Service des archives de l'Université

de Mantréal. 214h Le Quartier Latin, 28 février 1954. 214b Le Quartier Latin, 14 décembre 1936.

216 Service des orchives de l'Université de Montréol.

Service des archives de l'Université de Mantréal.

218 Le Quartier Latin, 13 mars 1958. 219g Callectian Jean Cournoyer. 219d Service des archives de l'Université

221 Le Quortier Lotin, 9 actabre 1958.

222 La Presse, 5 février 1960 223 Service des archives de l'Université de Montréal.

224-225 Service des archives de l'Université de Montréol.

226 Service des orchives de l'Université

228 Collection Clia de 9 à 5.

231 Service des archives de l'Université de Mantréal

232h Service des archives de l'Université

de Mantréal, callectian Baby. 232b Service des archives de l'Université de Montréal.

Catolague 1992 des Presses de l'Université de Montréal.

234 Les Presses de l'Université de Montréal.
235 Service des orchives de l'Université Service des orchives de l'Université

de Montréal. Service des archives de l'Université

de Montréol

Chapitre 5 238 L'Université de Montréal, Huile de Tibor K 239 Service des orchives de l'Université de Montréal.

240 Photo P. Costell. Service des archives de l'Université de Mantréal

Service des archives de l'Université 241 de Montréol

243 Service des archives de l'Université de Mantréal 244-245 Service des archives de l'Université

de Mantréal.

246 Service des orchives de l'Université de Montréal 247 Service des archives de l'Université

de Montréal. 248-249 Service des orchives de l'Université

de Montréol. Service des archives de l'Université

de Montréal 251hd Hebdo-Information, 11 novembre 1968. Service des archives de l'Université de Montréal. 251bd Hebdo-Information, 16 décembre 1968. Service des archives de l'Université de Montréol. 251bg Service des archives de l'Université ntréal.

Service des archives de l'Université du Québec à Montréal, fonds Jean-Claude LoHoye. 253h Service des archives de l'Université de Montréol.

254 Service des archives de l'Université

255h Service des archives de l'Université de Mantréal

255b Phota Guy Fitzgerold Université de Mantréal

256-257 Dessin des orchitectes Gauthier et Daoust Bibliothèque notionale du Québec, londs E. Z. Massicotte.

Centre audiovisuel de l'Université de Mantréal.

259 Service des orchives de l'Université de Montréal

260 Service des archives de l'Université de Mantréal, collection Baby 262 Service des archives de l'Université

de Montréol.

Service des archives de l'Université de Montréol

264 Service des archives de l'Université de Maniréol

266-267 Service des archives de l'Université du Québec à Mantréal, fonds du Service des immeubles et équipements.

267d Service des orchives de l'Université de Montréal, callection 8aby 269 Service des orchives de l'Université

de Montréal

270h Service des archives de l'Université de Mantréal, collection Baby 270b Service des archives de l'Université de Mantréol.

Service des archives de l'Université

de Montréol 272 Service des archives de l'Université

de Mantréal. Service des archives de l'Université

de Montréal. 274h Service des archives de l'Université

de Mantréal, 274b Centre oudravisuel de l'Université

275 Phato Bob Fisher, Université de Montréal

276 Service des archives de l'Université de Montréal.
277 Direction des communications, Univ Direction des communications. Université de Montréal.

278 Photos 8ob Fisher. Université de Mantréal. 279 Photo Bab Fisher. Université de Montréal 282-283 Photo Bab Fisher. Université de Montréal.

284 Service des archives de l'Université de Montréal.

285 Service des orchives de l'Université de Mantréal.

286 Doctorats hanorifiques. Service des archives

de l'Université de Montréal 287 Centre oudiavisuel de l'Université

de Montréol.

INDEX

Abilibi, 147, 230 Académie commerciale catholique de Moniréal. 266, 268 Académie cammerciale cothalique du Ploteau, 64 Acodémie du Plateou, 55 Acodémie notionale, 55 Académie Saint-Denis, 107 Académie Saint-Ignace, 99 Acadie, 174, 175 Action française, 102, 149 Adrien (frère), 156 Adrien (frère), 156
Agriculture (ministère de l'), 206, 209
Alorie, Pierrette, 227
Alourent, Jeon, 201
Alberta Reseorch Cauncil, 272
Américain, 166, 168, 176
Amérique du Nord, 100
Amérique du Nord, 100
Amérique du Sud, 100
André-Molroux (conférences), 222
Analois, 24, 93 André-Molroux (conférences), 222
Anglois, 24, 93
Angleterre, 18, 28, 87, 89, 108, 138
Annales de l'ACFAS, 234
Annuoire genéral, 235
Anticosti-Minganie, 230
Arcand, Denys, 227
Archambault, Alfred, 270
Archambault, Edouard, 235
Archomboult, Horace, 97
Archambault, Joseph-S, 62
Archambault, Oscor, 151
Archambault, Urgel-Eugène, 268, 269
Arès, Richard, 213
Armes (ploce d'), 75, 84 Ares, Kichard, 213 Armes (place d'), 75, 84 Arnaldi, Francis C. Thamas, 30 Arsenal, 108 Arsenal, 108
Ascensian (fête de l'), 170
Asselin, J. Olivor, 128, 129, 163, 176
Assemblée lègislative du Québec, 107, 202, 261
Assemblée universitaire, 247, 273
Assistance publique, 138
Association athlétique d'amateurs notionale, 146
Association canadienne-françoise pour l'avancement des sciences (ACFAS), 165, 227, 230, 234
Association catholique de lo jeunesse canadienne-française, 146, 196, 212
Association catholique des voyageurs de cammerce, 148 148 Association dentoire conadienne, 99 Association des anciens de la Faculté des sciences, 149 Association des anciens diplômés, 131 Association des onciens du Collège Sainle-Marie, 220 Association des assureurs de Montréal, 200 Association des banquiers canadiens, 260 Association des chimistes professiannels du Québec, 227 Association des diplâmés, 226, 251 Association des étudionts de l'Université Bishop, 210 Association des étudionts de l'Université de Montréol, 210
Association des étudionts de l'Université de Sherbrooke, 210 Association des étudiants de l'Université Laval, 210 Association des étudiants de l'Université McGill Association des étudiants de l'Université Sir Associotion des étudiants de l'Université Sir George Williams, 210
Associotion des gardes-malodes enregistrées du Québec, 197
Association des licenciés, 261
Association des professeurs de l'Université de Montréal (APUM), 222, 227, 262
Association des universités partiellement ou entièrement de langue françoise (AUPELF), 237, 245
Association générole des diplômés de l'Université de Montréal, 148, 150, 159, 161, 170
Association générole des étudiants de l'Université de Mantréal (AGEUM), 146, 170, 204, 210, 215, 218, 219, 230, 247
Association générole des étudiants de l'Université Association générale des étudiants de l'Université Loval (AGEUL), 229

Association générale des professeurs de l'Université de Montréal (AGPUM), 222 Association internationale des universités, 262 l'Université de Montréol (AGPUM), 222
Assaciation internationale des universités, 262
Assaciation pharmoceutique de la pravince de Québec, 192
Association Saint-Jean-Boptiste, 65
Associés de l'Université, 223, 250
Athertan, William, 174
Bachand, André, 203, 251
Bagdley, Froncis, 30
Boillorgé, Charles, 40
Borlly de Messein, Chorles-Français, 23
Balzac, Honoré de, 80
Banque de terminolagie, 237, 284
Baril, Georges, 110, 119, 120, 123, 148, 149, 154
Boron (coleau), 61, 62, 63
Borreau du Bas-Conada, 83, 84
Borrette, Antonio, 222, 223, 226, 261
Barsolou & Cie, 90
Bas-Conado, 24, 30, 36, 38, 39
Bathurst, Lord Henry, 27
Baudot, Jeon-A, 237
Beaubien, Joseph, 132
Beoubien, Pierre, 28, 31
Beoubien, Pierre, 28, 31
Beoubien-Lacaste, Justine, 73, 216
Beouchamp, Georges-Étienne, 87
Beauder, L, 74
Beaugrond-Chompogne, Pierre-Poul, 147
Beaudornois, 21
Beauprié (le géant), 55 Beauhornois, 21 Beaupré (le géant), 55 Bégin, Louis-Nozoire, 88 pegin, Louis-Nozoire, 88 Béique, Liguori, 86, 113, 114, 119 Béique, Poul, 118 Bellechasse (rue de), 216 Bellefeuille, Zotique, 38 Bellinghom (chemin), 116, 117, 118 Benoît XV, 94 Benoil XV, V4
Berrovitch, M , 141
Bernier, Alphonse, 110
Berri (rue), 54, 74
Bertrond, Jeon-Jacques, 248
Biboud, Moximilien, 42, 83 Bibeau, Gaspard, 83 bibliothèque des lettres et des sciences humoines, 265 bibliothèque des sciences saciales et des lettres, 251 bibliathèque municipole de Mantréol, 65, 112 bibliothèque Saint-Sulpice, 81, 114, 115, 125, 141, 161 Bishop (callège), 33 Boismanneau, Célina, 38 Bombordier, Denise, 227 Bonhomme, Philarum, 136 Bonin, Wilbrad, 178 Bonin, Wilbrad, 178
Bonsecours (marché), 54, 58, 62, 84
Bonsecours (rue), 74
Bostonnois, 15
Bouchord, Télesphare-Damien, 132
Bourossa, Henri, 80, 97
Bourgeois, Benjamin, 143
Bourgeois, Georges, 131, 162, 178
Bourgeoys, Marguerite, 16, 21, 54
Baurgel, Ignace, 31, 36, 39, 42, 43, 45, 48, 55, 83
Bavev, Wilfird, 168 55, 83

Bavey, Willrid, 168
Boyer, Louis, 31
Brault, Michel, 227
Britanniques, 24
Branlman, Samuel, 251
Broullet, Ignace, 271
Bruchési, Poul, 82, 89, 94, 97, 103, 106, 161
Bruneou, Orphir, 206
Brunel, Jules, 154
Brunet, Michel, 203, 212, 222
Bruxelles, 112, 142
Bureou de liaison Entreprises-Université, 287 Bureou de lioison Entreprises:Université, 287 Bureou des gouverneurs, 60, 86, 87 Bureou médical de Montréal, 30 Bureou médical de Québec, 30 Bureou médical de Québec, 30 Burnside, 26 Bytown (Otlowo), 39 Cobinel de leclure paroissial, 34, 84, 206

Café Campus, 274
Café de Paris, 80
Café Saint-Jocques, 79, 211
Cajeton, cardinal Bisleti, 94
Caldwell, William, 29
Calvé, Pierre, 227 Calvé, Pierre, 227
compagnes de financement, 65, 82, 87, 103, 119, 136-140, 172, 186, 205, 221, 235, 250, 265, 274, 277, 278
Conoda, 24, 28, 36, 108, 112, 148, 153, 158, 165, 174, 190, 195, 236, 266, 268, 271, 272, 276, 287
Canada-Uni, 37
Canadion Officer Training Corps, 159
Canadien National, 106
Conodien Pacilique, 54
Conodiens, 168 Conodien Pacifique, 54
Conodiens, 168
Connes, 170
Cardinal, Jeon-Guy, 250
Carle, Léopold, 120
Carleton, Guy (Lard Dorchester), 18, 23
Cormel, J. E., 235
Caran, Maximilien, 178
Cartier, George Étienne, 74, 83, 117
Cartier, Jacques, 148
Casoult, Jean-Joseph, 24
Cosoult, Lauis-Jacques, 40
Cosavani, Aristide, 152 Cosouri, Lauris-Jacques, 40 Cosavant, Aristide, 152 Castro, Fidel, 227 Cecil-Rhodes (bourse), 109 Cendrillon, 168 centre communautoire, 247 centre médicol, 250 Centre d'entroînement des officiers conadiens (CEOC), 201 Centre d'insémination artificielle, 209 Centre de calcul, 237 Centre de calcul, 237
Centre de croissonce, 285
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Mantréal, (CEPSUM), 197, 274
Centre de recherche en droit public, 278
Centre de recherche en sciences neurologiques, 237, 284 237, 284 Centre de recherche et développement en économique, 237, 284 Centre de recherche sur lo craissance humoine, 237 Centre de recherche sur la croissance, 278 Centre de recherche sur la crossonce, 276 Centre de recherche sur le tronsport, 284 Centre de recherches caroïbes, 237, 284 Centre de recherches écologiques, 284 Centre de recherches mothémotiques, 236, 237, 284 Centre de sondoge, 237, 284
Centre international de criminalogie comparée, 237, 284 Cercle universitoire, 147, 149 Cercles des jeunes naturalistes, 156 CFCF, 106 Cercles des jeunes naturalistes, 136
CFCF, 106
Chabaillez, Louis, 21
Chalk River, 166
Chambre d'assemblée du Canada-Uni, 38
Chambre de commerce de Montréol, 55, 79, 212, 221, 222, 256, 257
Chombres de commerce, 91
Chomp-de-Mars, 54, 62
Chapleau, Jaseph-Adolphe, 58, 66, 71
Charbonneou, Joseph, 125, 169, 170, 176, 202
chorte, 92, 94, 95, 97, 103, 116, 118, 124, 183, 184, 187, 202, 208, 226, 227, 228, 260, 280, 286
Chortier, Émile, 67, 95, 97, 103, 110, 116, 117, 124, 148, 151, 173, 174
Chauveou, Pierre-Joseph-Olivier, 58
Chemicol Society de Londres, 227
Cherrier, Côme Sérophin, 58, 61, 83
Chevoliers de Calamb, 103
Chicago, 120
Chil. 138, 240 Chicago, 120 Chill, 138, 260 Chine, 100 Ciné-Club, 227 Cinq-Mors, 38

Circuit, 236

cisterciens, 208 Cité des orts, 159 Cité du sovoir, 170 CKAC, 106, 146 Claude, Renée, 227 Clermont, Moïse, 120 Clautier, Gilles, 272 Cobourg, 32, 33 Cochot de Belan, Fronçais, 15 Code civil, 84
Cahen, Jaseph, 141
Calin, Frédéric-Louis-de-Gonzogue, 92
Collège 8ishap, 74, 178, 205
Collège McGill, 26, 42
Collège 8ourgel (Rigaud), 93
Collège Bourgel (Rigaud), 93
Collège Campian, 184
Collège de Chombly, 36
Collège de chirurgie dentaire de Montréal, 98, 99
Collège de l'Assamption, 36, 93
Collège de lo Longue-Painte, 16
Collège de Montréal, 21, 36, 48, 49, 92, 93, 181, 196
Collège de pharmacie, 76 Code civil. 84 Collège de pharmacie, 76 Collège de Québec, 15 Collège de Saint-Laurent, 93 Collège de Saint-Anne-de-la-Pacatière, 36, 37 Collège de Valleyfield, 93 Collège de Volleyled, 2001.

Collège des jésuites, 17, 18, 21, 61

Collège des médecins, 35, 74

Collège des médecins et chirurgiens de la province du Bas-Canado, 30, 31 du Bos-Canodo, 30, 31
Callège des médecins vétérinaires de la pravince de Québec, 209
Callège des aptométristes et opticiens, 194
Callège Jean-de-Brébeuf, 167, 261
Callège Jésus-Morie, 93
Callège Loyolo, 241
Callège Marc Donold, 209
Callège Marguerite-Bourgeoys, 93
Callège Marguerite-Bourgeoys, 93
Callège Marie-Anne, 93
Callège Marie-Anne, 93
Callège Regino Assumpta, 93
Callège Saint-Christophe, 184
Callège Soint-Jeon-sur-Richelieu, 93
Callège Soint-Jeon-sur-Richelieu, 93
Callège Soint-Louis-de-Gonzague, 184 Collège Soint-Jeon-sur-Richelieu, 93
Collège Soint-Iouis-de-Gonzague, 184
Collège Soint-Mourice, 93
Callège Soint-Rophaél, 16, 17, 36, 44
Collège Soint-Roch de Québec, 36
Callège Sointe-Morie, 37, 42, 64, 76, 83, 84, 167, 181, 184, 241
collèges d'enseignement général et professionnel (céaps), 93 (cégeps), 93 comité de construction, 118, 119 comité de révision de la chorte, 243 comité du sile, 118 Camité d'étude sur l'enseignement de lo musique, Comité de propagande des professeurs, 144, 148 Camité des donateurs de l'Université de Montréal, Camité des donateurs de l'Université de Montréal, 178
Camité du développement ocodémique, 280
Camité intergouvernemental Ottowo-Québec, 190
Comité permanent de l'enseignement, 93
Commercial High School, 64, 201
cammission Corter, 237
cammission d'enquête sur les écoles d'architecture du Québec, 201
cammission Deschênes, 280
commission Deschênes, 280
commission Mossey-Lévesque, 190, 203, 204
commission Mossey-Lévesque, 190, 203, 204
commission Parent, 200, 226-228, 237, 239
commission Tremblay, 203, 211-215, 228, 237
Commission d'édude du problème universitoire, 119, 133, 134, 152, 153, 158
Commission d'édude du problème universitoire, 64, 77, 129, 195, 268, 270
Commission des écoles catholiques de Mantréal, 64, 77, 129, 195, 268, 270
Commission des études, 99, 107, 117, 168, 184, 194, 197, 203, 220, 234, 241, 280
Cammission des liqueurs, 166

Commission du radium, 110 Commission du traisième centenaire de Mantréal, Commission rayole d'enquête sur l'ovancement Commission rayole d'enquête sur l'ovancement des arts, lettres et sciences au Canoda, 187
Commission royole d'enquête sur l'enseignement dans lo province de Québec, 226, 227, 239
Compagnie de Jésus, 16, 37, 241
Compagnons de Saint-Laurent, 227
Confédération des trovoilleurs catholiques du Conada, 218 conférence canodienne sur l'éducation, 218 Conférence nationale des universités canadiennes, 203, 210
Congrégotion de Natre-Dame, 16, 80, 107
Conrae (ropport), 179
Conroe, Irwin, 172, 176, 222
Conseil de l'Université, 201, 247, 279
Conseil des gouverneurs, 183, 221, 227, 229, 242, 243, 244, 247 Conseil universitoire de Lovol, 86 Conseil de recherche, 271 Conseil des métiers et du travoil du Conada, 130 Conseil des universités, 253, 254, 285
Conseil législotif de Québec, 112, 166, 205, 236, 237, 245
Conseil supérieur d'hygiène du Québec, 106
Conservataire Lossalle, 165 Conservataire notional de musique, 164, 195 Cantinuum, 223 Cordon Bleu, 80 Cormier (campus), 67, 84, 119, 125, 138, 158, 194, 240 Cormier, Ernest, 116, 117, 120, 121, 122, 123, 159, 161, 163, 170, 186, 187, 197 Cornwoll, 24 Corps Ecole des officiers canodiens, 163, 167 Côte d'Azur, 170 Côte Sointe-Cohlerine (chemin de la), 216 Cote Sointe-Conerine (chemin de la), Côte, Omer, 201 Côte-des-Neiges, 49, 113, 127, 248 Coubertin, Pierre de, 195 Caurnoyer, Jeon, 219 Cauve de Murville, Maurice, 245 Croig (rue), 29, 140 Criminologie, 235 Criminologie, 233 Croix-Rouge canadienne, 87 Cugnet, 83 Cum Universitas Lavallensis, 45 Curatleou, Jean-Baptiste, 17, 18 Curie, Eve, 232 Curie, Eve, 232
Curie, Marie, 232
Curie, Pierre, 232
Cyniques, 227
d'Orsonnens, Thamas Edmond d'Odet, 31
Dagenois, Pierre, 175, 232
Dondurand, Raoul, 119
Daubigny, Victor-Théodule, 206
Dauth, Gaspard, 65, 136, 173, 260
Daveluy, Maire-Claire, 162
de Belleval, Denis, 229
de Broy, Auguste-Joseph, 258
de Grandpré, Morcel, 179
De Bleury (rue), 63
De Lorimier (avenue), 216
De Montigny (rue), 84, 99, 100, 206, 211 De Lorimier (avenue), 216
De Montigny (rue), 84, 99, 100, 206, 211, 235
Décarie, Vianney, 199
Decelles (avenue), 116, 226, 250, 258, 261, 274
Defauw, Désiré, 170
Défense nationale (minisière de la), 158, 159
Delage, Gérard, 146
Delarme, Émile, 120
Demers, Jean-Marie, 222
Demirjian, Arto, 285
Deniger, Georges, 146, 178, 202, 227
Département d'éducation physique, 195, 197, 274
Département d'education physique, 195, 197, 274
Département de démographie, 237
Département de molhémotiques, 236 Déparlement de molhémotiques, 236 Déparlement de physialogie générale et expérimentale, 114 Département de physique, 272 Département de psychologie, 237 Département de science politique, 237

Département de sciences écanamiques, 237 Département de socialogie, 237 Desbarots, Guy, 201 Desmorais, Paul, 265 Desrivières, Francis, 26 Désy, Jean, 174 Desy, jedn, 174 Deux Montagnes (loc des), 81, 208 Deuxième Guerre mondiale, 128, 167, 168, 175, Diefenbaker, John George, 217, 223 Dian, Alcontara, 199 Disney, Walt, 170 district militaire nº 4, 158, 163 damınicains, 125 Daminian (squore), 55 Danegano (hôpitol), 58 Danegono (hâtel), 58, 74 Danegono, Jeon-Morie, 74
Donegono, Jeon-Morie, 74
Dorois, Léo, 262
Darchester (boulevord), 151
Daré, Victor, 129
Daucet, Jean-Chorles, 120
Dayon, Poul, 205 Dropeau, Jean, 228, 250 Dubé, Edmond, 233 Dubé, Marcel, 227 Dubeau, Eudore, 79, 98, 99, 100 Dumois, Rolond, 261 Dumas, Alexandre, 80 Dupire, Lauis, 147 Dupire, Lauis, 147
Duplessis, Mourice, 141, 152, 161, 178, 190, 202, 205, 211, 219-221, 223, 226, 261, 271
Dupuis Frères, 88
Durhom (rue), 90
Durhom, Jahn George Lombtan, Lord, 36
Durocher, Eugène, 159
DuTremblay, Pamphile, 140
Duvol, Louis, 230
École d'agriculture, 208
École d'agriculture des RR. PP. trappoistes d'Oka École d'agriculture des RR. PP. trappistes d'Oko, 185
École d'orchitecture de Montréal, 201, 251
École d'éducation fomiliale et sociole, 164, 213
École d'énseignement secandaire pour filles, 93
École d'enseignement supérieur, 79
École d'enseignement supérieur, 79
École d'optométrie, 184, 194
École de bibliathécaires, 162, 165
École de chirurgie dentoire de Montréal, 79, 97, 99, 100, 106, 206, 270
École de drait de Montréol, 33, 42, 83, 84
École de drait du Callège Sainte-Marie, 43
École de loiterie, 209
École de médecine, 31, 40, 44, 206
École de médecine, 31, 40, 44, 206 Écale de médecine comparée et de science vétérinaire, 81, 97, 206 Écale de médecine de l'Université 8ishap (Lennaxville), 98 École de médecine de l'Université McGill, 30, 35 Écale de médecine et de chirurgie de Mantréal, 31-35, 39, 43, 74, 83, 230 Écale de médecine vétérinaire, 114, 184, 208, 270 École de médecine vétérinoire de lo province de Québec, 251 Québec, 251
École de médecine vétérinaire de Montréal, 206
École de médecine vétérinaire françoise de Mantréal, 206
École de médecine Victorio, 30, 31, 35, 206
École de músique de Nazareth, 164
École de pharmocie, 76, 88, 97, 106, 149, 184, 192, 194
École de physiathérapie et d'occupation thérapeutique, 232 théropeutique, 232 École de réhabilitation, 249 cole de réhabilitation, 249
École de science vétérincire, 209
École de sciences oppliquées, 268
Écale de sciences appliquées aux arts, 154
École de service social, 164
Écale de technologie médicole, 232
Écale de théologie, 48
École de tourisme, 164, 180
École des beaux-arts, 64, 79, 146, 200, 201

École des Hautes Études Commercioles, 79, 91, 97, 114, 149, 164, 184, 192, 196, 209, 212, 225, 241, 256-262, 274, 277, 280 École des Hautes Études Cammerciales de Poris, 55 École des infirmières, 232 École des infirmières hygiénistes, 165, 198 École des métiers commercioux, 240 École des sciences politiques de Paris, 180 École des sciences sociales, 134, 194, 213 École des sciences sociales, économiques Ecole des sciences socioles, 134, 194, 213
Ecole des sciences socioles, économiques
et politiques, 180
Ecole ménagère provinciole, 213
Ecole normole, 225
Ecole normole de musique de l'Institut des sœurs
de la Congrégation de Notre-Dome, 195
Ecole normole de pédogagie familiale, 199
Ecole normole secandaire, 164, 168, 198, 199
Ecole normole supérieure, 199
Ecole normole supérieure, 199
Ecole Polytechnique, 55, 60, 64, 65, 71, 73, 77.79, 91, 92, 97, 114, 154, 159, 164, 184, 188, 192, 196, 200, 209, 217, 221, 222, 241, 247, 260, 261, 266-271, 274, 277, 280
Ecole primaire supérieure Saint-Stanislas, 149
Ecole Soint-Jacques, 235
Ecole sociale populaire, 180
Ecole supérieure de musique des sœurs des
Saints Nams de Jésus et de Morie, 164, 195
Ecole supérieure de musique des sœurs de la
Cangrégatian de Natre-Dame, 164
École supérieure de musique des sœurs de
l'Assomptian (Nicalet), 164
École supérieure de musique des sœurs de
Sainte-Anne, 164, 195
École supérieure de musique des sœurs de
Sainte-Anne, 164, 195
École supérieure de pédagagie fomiliale et
d'enseignement ménager, 164
École technique, 64
Ecose, 24, 28
Eden (musée), 55
Edimbourg (duc d'), 190, 236
Edauard VIII, 108
Eglise, 58, 91, 213, 214
Eglise canadienne, 21
Einstein, Albert, 277
Elisobeth (princesse), 190, 227
Emery, Caderre, 31
Ententes de planification, 274
Espagne, 138
Etats-Unis, 24, 28, 54, 110, 120, 175, 195, 200
Études françaises, 235
Europe, 15, 71, 74, 91, 100, 110, 168, 256
Fabre, Édouard-Charles, 45, 62, 66, 82
Faculté de chirurgie dentaire, 162, 163, 168, 192, 194, 196, 249
Faculté de droit, 34, 57, 58, 70, 76-80, 84, 85, 92, 95, 109, 132, 133, 146, 181, 192, 194, 196, 247
Faculté de l'éducation permanente, 200, 203, 255, 262, 281
Faculté de médecine, 33-35, 44, 57, 58, 70, 71, 74, 76, 77, 80, 84, 87, 92, 102, 105, 106, 110, 114, 116, 117, 120, 132, 133, 144, 146 et politiques, 180 Écale du meuble, 64 Faculté de l'éducation permanente, 200, 203, 255, 262, 281

Faculté de l'éducation permanente, 200, 203, 255, 262, 281

Faculté de médecine, 33·35, 44, 57, 58, 70, 71, 74, 76, 77, 80, 84, 87, 92, 102, 105, 106, 110, 114, 116, 117, 120, 132, 133, 144, 146, 153, 154, 163, 165, 168, 192, 196, 197, 206, 215, 224, 226, 232, 233, 235, 249, 250, 284

Faculté de médecine dentoire, 100, 149, 278

Faculté de médecine vétérinoire, 192

Faculté de musique, 195, 265

Faculté de phormacie, 105, 168, 192-194, 217, 249

Faculté de philosophie, 118, 124, 125, 134, 154, 165, 168, 192, 225, 232, 254

Faculté de théologie, 42, 49, 71, 92, 97, 118, 165, 192, 217, 243, 245

Faculté des orts de l'Université Loval, 206

Faculté des orts de l'Université Loval, 206

Faculté des arts et des sciences, 125, 200, 254, 280

254, 280

Faculté des études supérieures, 200, 254, 255, 280

Foculté des lettres, 92, 97, 112, 124, 134, 149, 154, 165, 173-175, 192, 217, 225, 232, 250, 254
Foculté des sciences, 92, 97, 105, 106, 134, 148, 153-156, 165, 168, 192, 194, 196, 217, 227, 230, 235, 236, 249, 254
Faculté des sciences de l'éducation, 198-200 Faculté des sciences de l'education, 178-200 Faculté des sciences saciales, 168, 180, 181, 212, 250, 254 Faculté des sciences sociales de l'Université Loval, 190 Faculté des sciences saciales, écanamiques et palitiques, 97, 165, 192 Fariboult, Marcel, 186, 202, 241 Farnham, 106 Faubert, Henri, 120 Fauteux, Aegidius, 162
Fauteux, C.-E., 109
Favre (roppart), 280
Fédération des collèges classiques, 214, 226
Fédération des commissions scoloires, 226 Fédération des trovoilleurs du Québec, 218 Fedération ats rovoltieurs du Quebec, 216 Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes, 170 Ferlond, Philippe, 146 Filian, Gérard, 146, 216, 217 fandation Biermons, 235 fandation Carnegie, 100 fandation Curie, 110 fandation J. W. McConnell, 250 fandation Kellogg, 163 fondation Rockefeller, 105, 110, 120, 123, 132, 153, 168, 233
Fonds de datotion, 140
Forest, Marie-Ceslas, 124, 168
Forget, Claude, 227
Forrester, Moureen, 227
fart des Prêtres, 21 Forrester, Moureen, 227
fort des Prêtres, 21
France (gouvernement), 112
France, 18, 27, 28, 73, 89, 92, 110, 112, 138, 154, 170, 174, 175, 180, 181, 259
Franchi, Alexondre, 44, 46
Frappier, Armand, 110, 156, 232
Fredette, Victorien, 232
Frégault, Guy, 175, 222, 232
Gabaury, Pacôme, 208
Gagnon, André, 227
Gagnon, Jean-Louis, 216
Gagnon, Robert, 269, 271
Gardner, Gérard, 154
Garigue, Philippe, 181
Gaspésie, 230
Gaudet & Horris, 110
Gaudry, Rager, 227, 229, 241, 242, 244, 248, 251, 252, 261, 262, 264, 272, 286
Gaulle, Charles de, 245
Gauthier, Georges, 86, 89, 94, 95, 97, 103, 112, 113, 118, 133, 138, 140, 146, 148, 154, 161, 170
Gauthier, Gustave, 203 154, 161, 170
Gauthier, Gustave, 203
Gauthier, L.-Z., 261
Gauthier, Pierre, 146
Gazette de Québec, 18
Gemelli, Agastina, 199
Gendreau, Ernest, 105, 110, 119, 232
Geoffrian, Paul, 100 Geoffrian, Paul, 100
Géographie physique et quaternaire, 235
Gérin-Lajaie, Antainette, 213
Gérin-Lajaie, Antainette, 213
Gérin-Lajaie, Paul, 226, 228
Gervais, Honoré, 79, 256
Gingras, Gustave, 232
Girord, Alice, 197, 198
Girord, Jacques, 229
Godbaut, Adélard, 150, 161, 170
Gouin, Lomer, 79, 103, 256
Goutte de lait, 73
Gayer, Jean-Pierre, 217, 219
Graduate School of Business Administration, 18
Grand Séminaire de Mantréal, 21, 48-51, 58, 65, 92
Grand Séminaire de Québec, 16 Grand Séminaire de Québec, 16 Grand Tronc, 79 Grandpré, Marcel de, 198 Grands Locs, 230 Grégoire, Poul, 250 Grothé, Émile, 140 Graulx, Henri, 161

Groulx, Lionel, 174, 175, 235 Guillemin, Chorlotte, 26 Haïti, 100 Haîli, 100
Hamel, René, 211
Hout-Conoda, 36, 39, 54
Hébert, Philippe, 55
Hébert, Wilfrid, 103
Héraux, Denis, 227
Histaire de l'École Palytechnique de Montréal, 269, 271 Hitler, Adalf, 166 Halmes, Andrew F., 29 hâpital de la Miséricarde, 35, 74 hâpital Natre-Dame, 61, 65, 74, 75, 96, 116, hôpital Natre-Dame, 61, 65, 74, 75, 96, 116, 143, 149
hôpital Soint-Chorles-Barramée, 29
hôpital Sointe-Justine, 73, 198
hôpital Sointe-Justine, 73, 215, 216, 250
hôpital universitaire, 197, 216, 224-226, 249, 250
hôpital de chirurgie dentaire, 100
hôpital dentaire Laval, 99
hôpital du rodium, 110 hâpital du rodium, 110
Hôpital général, 29
haspice Saint-Joseph, 98, 99
haspitolières de Saint-Jaseph, 29, 31, 198
hôtel de ville, 44, 62, 84, 113, 117, 261
Hôtel-de-Ville (avenue de l'), 63, 98
Hôtel-Dieu, 28, 29, 31, 35, 42, 65, 74, 87, 198, 234
Houde, Camillien, 113, 130, 131, 133, 159, 190
Haupert, Jean, 149, 175, 200, 203, 232
House of Recovery, 29
Hubert, Jeon-Fronçais, 18, 21, 23
Hydro-Québec, 272
Imperial Tobacco, 140 Imperial Tobacco, 140 Indiana, 200
Institut ogricole d'Oka, 81, 95, 97, 184, 192, 208, 209, 251
Institut botanique, 134, 156, 165, 230, 284
Institut Bruchési, 81, 99 Institut conadien d'arientatian professionnelle, 165 Institut cothalique, 174 Institut cothalique, 174
Institut d'anotomie pothologique, 165
Institut d'aducotion physique, 196
Institut d'éludes anglaises, 165
Institut d'études historiques de Chicaga, 175
Institut d'études médiévales, 125, 165
Institut d'histoire, 165, 175, 232
Institut d'histoire, 165, 175, 232
Institut d'urbanisme, 201, 251
Institut de bialogie, 165, 230
Institut de cardialagie, 224
Institut de chimie, 156, 165
Institut de chimie du Canada, 227
Institut de diététique et de nutrition, 165, 168 Institut de diétélique et de nutrition, 165, 168, 232 Institut de géographie, 175, 232 Institut de géologie, 165 Institut de médecine et de chirurgie expérimentales, 233 Institut de microbiologie, 161, 165, 225, 232, 249 Institut de micrabialagie et d'hygiène, 110, 156, 232 Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 213 Institut de physique, 165 Institut de psychologie, 125, 165, 199, 232 Institut de recherche d'Hydro-Québec, 272 Institut de recherche en drait public, 237 Institut de recherches de la Faculté des sciences Institut de recherches de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, 165 Institut de recherches en médecine et en chirurgie expérimentales, 165 Institut de traduction, 232 Institut des arts ménagers, 209 Institut des études familiales, 125 Institut des études familiales, 125 Institut des sciences pédagogiques, 200 Institut des textiles, 209 Institut du radium, 110, 134, 138, 153, 161, 163, 165, 192, 230 Institut Jésus-Marie, 248 Institut Morguerite-d'yauville, 197, 198 Institut musical du Canada, 164, 195 Institut Pasteur, 110 Institut Pasteur, 110 Institut pédagogique de la Cangrégation de Notre-Dame, 164, 199 Institut pédagogique Saint-Georges, 164, 199 Institut Pie-XI, 165

Institut scientifique franco-canadien, 112, 141, 165, 233 Institut supérieur de sciences religieuses, 225 Institution royale pour l'avancement des sciences, 24, 26, 27, 36 Instruction publique, 199, 218, 268, 273 Jacob, Willie, 215 Jacques-Cartier (place), 17, 33, 58, 60, 62, 74, 84 74, 84

Jom Dudum, 47, 61, 184

Jopon, 100

Jardin botanique, 130, 134, 147, 148, 151, 156-159, 284

Jordin de l'enfance des sœurs de la Providence, 107, 181, 235

Jorgaille, Lauis, 140

Jasmin, Henri, 114, 174 Jasmin, Henri, 114, 174 Jean XXIII, 203 Jean-Brillant (rue), 250 Jean-Tolon (rue), 249 Jeanne-Mance (porc), 103, 112, 113, 117, 118, 123, 130, 137, 143 Jeanne-Mance (rue), 64 jésuites, 15-18, 21, 24, 26, 27, 36-38, 44, 92, 184 Jésus (île), 249 Jetté, Lauis-Amable, 58 Jeune-Canada, 146 Jeunesse ouvrière catholique, 146 Jeux alympiques d'été 1976, 274 Jobin, André, 167 John Dewar, 166 Jahnnie Walker, 166 Jahnson, Doniel, 250 Jainville-le-Pont, 87 Jaliette (diacèse), 90 Journol de Québec, 142 Journol des Étudiants, 80 Kennedy, John Fitzgerald, 227 Kerhulu, 80 Kingston, 39 Kavic, Lana Mis, 183 L'Action universitaire, 165, 170, 235 L'Actualité éconamique, 165 L'Autarité, 134 L'Enseignement secondaire ou Canoda, 199 L'Escholier, 81 L'Étudiant, 81 L'Étudiant, 81
L'Illustration, 133
L'Union médicole du Canada, 98, 234
Laborre, Jules, 194
Labelle, Adèle, 181
Lobelle, Henri, 159
Lobelle (rue), 258
Loberge, Réjone, 215
Loboratoire de physique nucléoire, 237
Loboratoire André-Michaud, 156
Lac-Saint-Jean, 230
Lacoste, Paul, 243, 244, 254, 262, 264, 265, 272, 285
Lacroix, Robert, 273
Lady Benevolent Society, 29
Laennec, René, 28 Laennec, René, 28 La Fayette, 200 La Fayette, 200
Laflamme, Jaseph Clovis, 57, 67
Lofleur, Nopoléon, 109
LoFontaine (parc), 64, 65, 108, 117, 147
Lo Fontaine, Lauis-Hippolyte, 37
Lafrenière, dit Pominville, Jaseph, 38
La Gouchetière (rue De), 258
La Gazette de Québec, 23
LaHoye, Jean-Cloude, 225, 251, 253
LaHoye, Jolan), 248 LaHoye (plan), 248 Lamorre, Bernard, 274 Lo Minerve, 30, 38, 67 Lomantagne, Jean-J., 120 Londry, Bernard, 227 Londry, Bernord, 227
Langevin, Stephen, 140
Lank, Herbert H., 251
Lapolme, Robert, 222
Lo Potrie, 98, 162, 170
Lapierre, Eugène, 164
Laporte, Gearges-É., 120
La Prairie, 21, 37
La Presse, 67-69, 104, 109, 167, 175, 228, 232
La Revie canadienne, 165 La Revue canodienne, 165 La Revue canadienne de biologie, 165

La Revue trimestrielle canadienne, 165 Laracque, Paul, 67 Lartigue, Jean-Jocques, 36, 48, 49, 62 Larligue, Jean-Jocques, 36, 48, 4 La Salle (seigneurie de), 21, 23 La Sauvegorde, 136 Laurendeou, Louis, 218 Laurendeou, Froncine, 217, 219 Laurentides, 36, 103, 230 Lourentides (porc des), 230 Loureys, Henri, 254, 260 Lourier, Wilfrid, 79 Lourier (circanscription électorale), 141 Laurier (clinique), 143 Loval, François-Xovier de Montmarency, 16, 43, 209 Loval (hôpitol militaire), 87 Laval (hōpitol militaire), 87
Laval (ovenue), 63
Lavallée, Volère, 211, 215, 227
Le Bouquet, 170
Le Devair, 80, 86, 97, 131, 133, 138, 142, 145, 147, 150, 151, 158, 159, 166, 210, 211, 216, 218, 220, 221, 242, 272
Le Doc, 215
Le Mercier, François, 15
Le Natianal, 38
Le Quartier Latin, 79, 81, 165, 176, 178, 185 Le Mercier, François, 15
Le Natianal, 38
Le Quartier Latin, 79, 81, 165, 176, 178, 185, 205, 210, 214, 215, 217, 218, 220, 229, 235, 274
Le Spectateur, 27
Leblond, Sylvio, 28
Leclerc, Félix, 161
Lefebvre, Louis-Joseph, 199
Legault, Émile, 227
Léger, Jeon-Marc, 237, 245
Léger, Paul-Émile, 190, 202, 227, 229, 242, 243, 245, 247
Léon XIII, 47, 94
Lesage, Jean, 226, 228
LeSage, Albert, 235
Letendre, Samuel, 120
Léveillé, Cloude, 227
Lévesque, Gearges-Henri, 190 Lévesque, Georges-Henri, 190 Lévis, 36 Lévis, 36
Lique d'action universitaire, 219
Loedel, Henry, 29
Logan (ferme), 65
Loi autorisont l'organisation d'une loterie pour fins
éducotionnelles et d'assistance publique, 140
Loi constituont la corporation de l'École des Hautes
Études Commerciales de Montréal, 261
Loi créant l'Institution royale pour l'ovoncement des Loi créont l'Institution royale pour l'ovoncement des sciences, 24 Loi créant le ministère de l'Éducation et le Canseil supérieur de l'éducation, 229 Loi du financement des investissements universi-taires, 225 taires, 225
Lai pour assurer le parachèvement de l'immeuble
de l'Université de Montréal, 162
Loi pour venir en aide à l'Université de Montréal,
158, 172, 179
Loi relative à l'assurance sur la vie au bénéfice des
moisons d'éducation, 137
Loi relative à l'Université de Montréal, 141
Londan Schoal of Economics, 180 Londan Schoal of Economics, 180 Loranger, Thamos-Jeon-Jacques, 58 Lorrain, Poul, 237 Lorlie, Léon, 168, 200, 203, 226, 245, 262 Lotbinière-Harwood, Louis de, 119, 120, 123, 144 Louis-Colin (ovenue), 250 Lavrain, 112 Lussier, Irénée, 199-203, 210, 214, 215, 220, 228, 229, 232, 237, 242 Lussier, Jean-Poul, 280 Lyon, 112 MocDanald, 140 MocDanald, 140 Mogag, 106 Moilloux, Naël, 199, 232 Moison des étudionts, 81, 270 Maisanneuve (baulevard De), 84, 100 Maisanneuve (monument), 163 Maisanneuve (porc), 151
Maisanneuve, Poul de Chamedey de, 162, 170
Malroux, André, 226
Mance, Jeonne, 31, 162
Moplewood (ovenue), 116-118, 143, 224, 225
Morceau, Louis, 230

Morché-Neuf (place du), 33, 44, 58, 60, 74 Marie-Guyord (rue), 250 Morie-Reine-du-Monde (cothédrale), 54 Morie-Victorin, 133-135, 145, 149, 154, 156, 230, 235, 254 Morais, Pierre, 230 Marlin, Félix, 37, 83 Morfin, Médèric, 117 Mosse, Morcel, 245 Massey, Vincent, 190 Masse, Morcel, 245
Massey, Vincent, 190
Masson, Pierre, 149
Mauroult, Olivier, 103, 119, 148-150, 163, 169, 185, 188, 190, 202, 203, 214, 270
Maurice, Oscor, 174
McGill, James, 24, 26, 27, 29, 30
Meilleur, Jean-Boptisle, 28, 83
Melache, Bruno, 217, 219
Meta, 235
Metcolfe, Charles, 37
Metropoliton, 134
Meunier, Pierre, 234
Meurling (refuge), 130
Miller, Emile, 174
Milnes, Robert Share, 24
ministère des Travaux publics, 161 ministère des Travaux publics, 161 ministère de l'Éducation, 217 ministère de l'Éducation notionale 270
ministère de l'Enseignement supérieur et de lo
Science, 266, 272, 273
ministère de la Défense nationale, 163
ministère de la Jeunesse, 226
Minville, Esdros, 212, 261
Miss Quartier Latin, 215
Monk, James, 107
Mank, Samuel Carnwallis, 58
Mankland's, 107
Mont-Royal (oréna), 146
Mont-Royal (oréna), 146
Mont-Royal (orenue du), 116, 249 Mont-Royal (oréna), 146
Mont-Royal (ovenue du), 116, 249
Montpetit, André, 227
Montpetit, André-Napoléon, 181
Montpetit, Édauard, 106, 107, 110, 112, 149, 168, 180, 181, 220, 235, 254, 258, 259
Mantreal Chemist Associotian, 192
Montreal Callege of Pharmacy, 194
Montreal Generol Hospitol, 29, 35, 74
Mantreal Medicol Associotion, 29
Montreal Medicol Institution, 27, 30
Montreal Veterinory Callege, 206
Montréal (archevêché), 35, 47, 67, 119, 132, 141, 161, 241-245
Mantréal (archevêque de), 67, 183, 226 141, 161, 241-245

Mantréal (archevêque de), 67, 183, 226

Mantréal (archidiacèse), 56, 58, 61, 82, 86, 92, 106, 118, 179, 185

Mantréal (bibliothèques), 175

Mantréal (canseil municipal), 44, 65, 78, 81, 103, 112, 113, 116, 118, 123, 140, 143, 159, 166, 176, 178, 194, 284

Montréal (diocèse), 36, 43, 48, 90, 138, 154

Montréal (paraisse ecclésiostique), 56, 57, 60, 67, 86, 87, 88, 90, 94, 129, 132, 134, 241

Montréal (service de santé), 143

Montréal de France, 95

Monument notional, 55, 259

Morgan, 221 Monument notional, 55, 259 Morgan, 221 Marin, Augustin-Norbert, 83 Marin, Jaseph, 154 Marin, Narbert, 170 Morin, Victor, 65, 163, 183 Motar Yacht Club, 170 Mount Pleasont Terrace, 38 Murroy, James, 17 Mulual Life Insurance Company, 140 National (cinéma), 80 Nationascope, 80 Nationascope, 80 New York (Etot de), 172 New York, 123, 154 New York, 123, 134
Nicalel, 106
Notre-Dame (église), 34, 48
Notre-Dame (rue), 34, 35, 44, 54, 58, 61, 62, 74, 84, 206
Notre-Dame de Montréol (paraisse), 36 Natre-Dame-de-Bonsecours (chopelle), 54, 58 Natre-Dame-de-Lourdes (église), 67

Notre-Dome-du-Loc (monostère), 208 Nouveou-Brunswick, 230 Nouvelle-Angleterre, 15, 18 Nouvelle-Écasse, 38 Nouvelle-Fronce, 16, 184 Nouvelle-France, 16, 184
Objectifs-Développement-Priarités, 264, 281
Oger, Antaine, 209
Ontorio (rue), 61, 151, 159
Ontario, 33, 38, 81
Opération grandes orientations, 253, 254
Ottovioni, Alfredo, 202
Ottowa (gouvernement), 159, 163, 187, 190, 200, 202, 204, 205, 210-212, 217, 223
Ottawa, 125, 210, 218
Ouimet, Gédéan, 268
Ouimet, Joseph-Alphonse, 58
Outaouois, 36
Outremont (conseil municipal), 132
Outremont, 127, 248
Oxford, 112 Oxford, 112
polais épiscopol, 63
Palois de justice, 44, 58, 61, 84, 107
Palestre nationale, 108, 146, 148
Popineou, Arrhur, 227
Popineou, Gérin-Lajoie, Leblanc, 273
Poquette, Albini, 151
Parc (avenue du), 249
Poré, Jeon, 227
Porent, Alphonse-Marie, 210, 227
Paris, 48, 87, 112, 142
Pariseou, Stonislas, 268
Porizeau, Télesphare, 110, 120, 123, 232
Porlement «Montréal », 54
Posteur (squore), 270
Posteur, Louis, 73, 232
pavillon Jésus-Marie, 248
povillan Lionel-Groulx, 250
povillon Marguerite-d'Youville, 249 Oxford, 112 povillon Marguerite-d'Youville, 249 povillon Morie-Victorin, 248 povillon Maximilien-Caron, 250 povillon Morie-Victorin, 248
povillon Moximilien-Caron, 250
povillon Moximilien-Caron, 250
povillon Mont-Royal, 197
Rayette, Eugène, 115
Pegroid's, 204
Pelletier, Gérord, 216
Pelletier, Helène, 214
Pelletier, Wilfrid, 80
Pellier, Wilfrid, 80
Pellier, Wilfrid, 80
Perroult, Antonio, 95, 97, 103
Perroult, Antonio, 95, 97, 103
Perroult, Joseph-Xavier, 256
Perrault, Mesnord et Venne, 60, 61
Persillier-Lachapelle, Emmanuel, 35, 74, 206
Petit Séminoire, 49
Plister, Chorles, 268
Philipe, Gérard, 227
Phillips (square), 80, 98
Picord, Robert, 199
Piché, Lucien, 227, 235, 242, 243, 251
Pie IX, 45
Pie XI, 118
Pierce, Richord M., 120
Piette, Vincent, 112-117, 119, 120, 123, 127, 133, 143, 148, 170, 192, 233
Pins (ovenue des), 35, 65, 108
Place des orts, 64
Plessis, Octave, 48
Plourde, Gérord, 279 Pris (ovenué des), 33, 63, 106
Place des orts, 64
Plessis, Octave, 48
Plourde, Gérord, 279
Pologne, 168
Poulin, E., 141
Préfontoine, Georges, 149, 230
Première Guerre mondiale, 196
Presses de l'Université de Montréal, 234-236, 251, 253, 279
Prêt d'hanneur, 216, 217
projet de lai 28, 158
projet Monhottan, 166, 236
Proulx, Jean-Baptiste, 56, 57, 67
quartier lotin, 102, 162, 167, 194, 240, 271
Québec (archevêché), 35
Québec (diacèse), 18, 36, 39, 42

Québec (gouvernement), 57, 73, 91, 95, 105, 110, 112, 119, 123, 129, 130, 132, 133, 137, 141, 142, 162, 178, 179, 185, 192, 196, 200, 204, 205, 206, 208, 210, 211, 212, 213, 220, 223, 225, 226, 230, 237, 242, 244, 245, 248, 250, 253, 260, 261, 267, 268, 271, 272, 278 Québec (parlement), 205, 217 Québec (premier ministre), 148 Québec (province), 38, 44, 55, 57, 98, 110, 128, 140, 161, 173, 174, 184, 213, 214, 221, 226, 252, 259, 265, 271, 272, 276, 287 Québec (ville), 15-18, 21, 33, 39, 42, 43, 45, 54-56, 67, 90, 129, 199, 271 Queen's Callege, 39 Rachel (rue), 140, 146 Racicot, Zatique, 73 Radio-Canoda (immeuble), 159 Rodio-Callège, 235 Romezoy (château), 33, 34, 54, 56, 58, 61, 62, 74, 84 Romsay, George (comte de Dalhausie), 27 Races (2015), 142 74, 84
Romsay, George (comte de Dalhausie), 27
Ronger, Poul-E, 163
Ropport du Groupe de trovoil sur les priorités de l'Université de Montréol, 273 l'Université de Montréol, 273
Ropport du recteur de l'Université Laval au conseil supérieur pour l'année 1886-87, 269
Raymond, Donai, 140
Raynoull, Adhèmor, 163, 170
Régino, 184 Raynault, Adhémor, 163, 170
Régino, 184
Réglements concernont la défense du Conoda, 158
Réglements concernont la défense du Conoda, 158
Reine-Morie (chemin de lo), 274
Relations, 17, 218, 223
René-Lévesque (boulevard), 29
résidence des étudiantes, 267
résidence des étudiantes, 248, 250
Revenu (ministère du), 142
Révolution tranquille, 227, 251, 278
Revue Bleu ei Or, 227
Richord, Auguste, 175
Richmond, 209
Ritz Carlton, 80, 108
Rivet, L.-A., 153
Robert, Louis-Philippe, 146
Robertson, Williom, 29
Rock City, 140
Rockland (ovenue), 125
Rollond, Lucien, 227
Rome, 35, 36, 43-46, 48, 56, 58, 86, 88, 89, 91, 94, 95, 118, 123, 124, 183, 202, 227, 229, 241, 242, 243, 244
Ros, Danielle, 236
Ross, Armond J., 269, 271
Rottol, Jeon-Philippe, 35, 74
Routoir, 152 Ros, Danielle, 236
Ross, Armond J., 269, 271
Rottol, Jeon-Philippe, 35, 74
Rougier, 152
Rougier Frères, 110
Royal (mont), 21, 65, 84, 107, 108, 113, 116, 117, 118, 120, 128, 132, 141, 147, 150, 162, 163, 166, 167, 170, 184, 240, 242, 258, 271, 272
Royaume-Uni, 236
Socrée Congrégation, 43, 46, 56, 94, 118, 202, 241, 244
Saint-Alexondre (rue), 37
Saint-André (rue), 194
Soint-Anloine (cimetière), 54, 55
Saint-Andrie (rue), 206, 208
Soint-Annoud (comité), 280
Soint-Annoud (comité), 280
Soint-Denis (rue), 53-57, 61-66, 70, 77, 80, 81, 84, 97, 102, 106, 107, 108, 110, 114, 116, 117, 140, 141, 143, 1448, 149, 151, 158, 159, 161, 166, 167, 192, 194, 206, 216, 235, 240, 270
Soint-Denis (théôtre), 116, 133
Saint-François-d'Assise-de-lo-Longue-Painte (poroisse), 17 Saint-Prançois-d Assissada-io-tongue-Painle (poroisse), 17
Saint-Germain (église), 204
Saint-Hubert (rue), 63, 98, 99, 100, 106, 108, 114, 141, 143, 146, 151, 158, 159, 161, 162, 206, 258
Saint-Hyacinthe (diocèse), 90
Saint-Hyacinthe, 170, 209, 251 Saint-Jacques (cathédrole), 62
Saint-Jacques (cathédrole), 62
Saint-Jacques (circonscription électorale), 79
Soint-Jacques (église), 48, 67, 73, 77, 97, 106, 235, 258, 270 233, 236, 270 Saint-Jocques (poroisse), 48, 55, 62, 107 Soint-Jocques (« corré»), 270 Saint-Jacques-le-Mojeur (Morie-Reine-du-Monde) (cothédrole), 55, 57, 202

Soint-Jacques-le-Majeur (paraisse), 63 Soint-Joachim, 209 Saint-Jaseph (mont), 54 Soint-Jaseph (rue), 23 Soint-Laurent (boulevard), 55, 116, 259 Saint-Laurent (circonscription électorale), 141
Saint-Laurent (fleuve), 71
Saint-Laurent (rue), 134
Saint-Laurent (rue), 134
Saint-Laurent, Laurent, Louis Stephen, 170, 190, 205, 217
Saint-Lin, 67 Saint-Louis (circanscription), 141
Saint-Louis (loc), 230
Saint-Louis (loc), 230
Saint-Louis (squore), 53, 65
Soint-Paul (rue), 31, 48, 58
Saint-Pierre (lac), 230
Soint-Pierre et Miquelon (îles), 184
Soint-Stanislos (poroisse), 119
Saint-Urbain (rue), 63, 64, 146, 175
Saint-Urbain (rue), 63, 64, 146, 175
Saint-Vincent-de-Paul, 103
Sointe-Anne-de-lo-Pocotière, 209
Sainte-Catherine (rue), 61, 64, 67, 80, 81, 90, 98, 102, 110, 159, 266
Sainte-Famille (man)), 31
Sainte-Famille (rue), 40
Sainte-Hélène (île), 147
Sanguinet (rue), 271
Sanguinet, Simon, 21-23, 26 Sanguinet, Simon, 21-23, 26 Sanliaga, 284 Saskaichewan, 110, 184 Saskalchewan, 110, 184
Souvé, Paul, 223
Savord, Guy, 229
Schefferville, 223
Schola Contorum, 164
Scolasticat de l'Immanualée Conception, 199 Secrétariot de lo province, 201 Selye, Hans, 233 Séminoire de Joliette, 93, 199 Séminaire de Joliette, 93, 199
Séminaire de Nicalel, 36
Séminaire de philosophie, 124, 168, 199
Séminaire de Québec, 16, 36, 39, 40, 42, 43, 44, 56, 70
Séminaire de Soint-Hyacinthe, 36, 93
Séminaire de Soint-Sulpice, 60, 115
Séminaire de Soint-Thérèse, 93
Séminaire de Soint-Thérèse, 93 Séminaire des sulpiciens, 34, 35 Séminaire Saint-Chorles-Borromée (Sherbrooke), 93 Seminor of Medical Learning, 29 Service de l'éducation permanente, 200, 262 Service de l'extension de l'enseignement, 200, 262, 283 Service de plocement de l'Université de Mantréal, 170 170
Service national de placement, 170
Shavighnessy, Lard, 113
Shavinigan, 106
Sherbrooke (diocése), 58, 90
Sherbrooke (rue), 34, 48, 49, 53, 58, 61, 62, 64, 108, 117, 201
Sherbrooke, 67, 96, 106
Sideleou, Arthur, 173, 175
Simoneau, Léopold, 227
Simibaldi, Jacques, 94
Smith, Toggart, 163 Smith, Toggart, 163 Smith, William, 18, 21 Société conadienne d'éducotion physique et de societé canadienne à education physique et à récréation, 196 Saciété canadienne d'histoire noturelle, 230 Société d'administration, 158, 161, 162, 163, 172, 176, 179 Société de numismatique et d'archéologie de Montréal, 56 Montréol, 56
Société dentoire du Québec, 98
Société des cancerts symphoniques, 170
Société royale de Belgique, 234
Société royale du Canado, 234
Société royale du Canado, 234
Société Soint-Jeon-Baptiste, 103, 170, 212, 216
Sociologre et sociétés, 236
Sohmer (porc), 54, 55
Sarbonne, 112, 174, 256
Sorbonne de la Nouvelle-France, 40
Sorel (William-Henry), 21
sous-commission du développement académique, 239, 280
sœurs de la Providence, 107
sœurs grises, 29 sœurs grises, 29 Special Liqueur, 166

St-Pierre, Jacques, 222, 237, 252, 281 Stephenson, John, 29 Stanecostle, 249 Strachon, John, 24, 26 Strosbaurg, 112, 142 sulpiciens, 36, 48, 49, 56, 58, 60, 61, 62, 74, 84, 92, 103, 105, 119, 124, 129, 137, 141, 148, 208, 241 Sutherland, William, 30 Syndicat financier, 60, 61 Taschereau, Louis-Alexandre, 119, 138, 141, 144 Toverne Saint-Régis, 80 Teuscher, Henry, 154 The Montreal Gazette, 119 Teuscher, Henry, 154 The Montreal Gazette, 119 The Montreal Star, 113 The Montreal Star, 113
Théòtre notional populaire de Paris, 227
Thébaud, Jules, 100
Toranto, 38, 39
Taur des vierges, 250
Troppe d'Oko, 208
Troppe de Notre-Dame-du-Lac, 209
trappistes, 208
Tremblay, Adrien, 120
Tremblay, Lucien, 247
Tremblay, Incomas, 203
Trois-Rivières, 18, 21, 106
Troyes, 87 Trois-Rivières, 18, 21, 106
Troyes, 87
Trudeau, Nalain, 170
Trudeau, Pierre Elliatt, 250
Trudel, Eugène, 31
Turgean, Pierre-Flavien, 39, 43
Union culturelle des Latins d'Amérique, 165
Union des municipolités du Québec, 132
Union générale des étudiants du Québec, 229
Union nationale, 223, 226, 271
Université Bishap de Lennoxville, 33, 98, 205, 218, 220
Université d'Ottawo, 220 Université d'Ottawo, 220
Université d'Ottawo, 220
Université d'Ottawo, 220
Université de Cambridge, 152
Université de Chicago, 262
Université de Dalhausie, 99
Université de lo province de Québec, 17, 23
Université de lo province de Québec, 17, 23
Université de Nilan, 199
Université de Paris, 262
Université de Rachester, 120
Université de Sherbroake, 205, 218, 219
Université de Toranto, 99, 190, 232
Université du Québec, 253
Université du Québec, 253
Université du Québec ò Mantréal, 240, 284
Université Harvard, 15
Université Johns Hopkins, 233 Université Fordham, 83
Université Harvard, 15
Université Johns Hopkins, 233
Université Lavol, 31, 33, 34, 35, 40, 43, 44, 45, 47, 49, 57, 58, 60, 67, 82, 83, 86, 88, 91, 94, 112, 119, 178, 181, 184, 195, 203, 205, 206, 208, 209, 218, 227, 229, 251, 267, 268, 269, 272
Université Laval à Montréal, 33-35, 43, 44, 46, 47, 49, 54-61, 65-67, 71, 73-79, 81-89, 91-94, 98, 104, 106, 108, 136, 137, 146, 154, 192, 206, 241, 260, 268, 270
Université McGill, 30, 31, 39, 43, 61, 65, 70, 74, 81, 82, 84, 86, 91, 92, 95, 98, 99, 103, 119, 134, 149, 162, 168, 175, 187, 196, 205, 218, 220, 221, 240, 266, 272
Université Sir George Williams, 167, 205, 218
Université Victorio, 32-34
Universités tronsotlantiques, 195
Vallée, Guillaume, 28
Valleyfield (diocèse), 90
Vanier, Émile, 77
Vanier, Guy, 181
Vanier, Joseph-Émile, 266, 268, 270
Vaticon II, 203
Vaudreuil (château del, 17, 44 Vaticon II, 203 Vaudreuil (château de), 17, 44 Vaudreuil, 103 Vaudreuil, 103 Veilleux, Jaseph-Maxime, 208 Venne, Ludger, 185, 186, 188 Venne, Stéphone, 227 Victoria (reine), 26, 42 Victoriaville, 106 Viger (ovenue), 97, 258, 261 Viger (gare-hôtel), 258

Viger (square), 54, 55, 65, 146, 258
Viger, Denis-Benjamin, 83
Villa-Moria, 107, 108
Ville-Moria, 162
Villeneuve, Joseph-Octave, 77, 270
Villeneuve, Rodrigue, 147
Valto, Alessandra, 277
Vayer, Roymand-Marie, 124
War Office de Londres, 159
Woterloo, 103
Western Hospitol, 74
Wilson, Morcelin, 103
Windsar (gare), 202, 219
Windsar (hötel), 54, 108
Yaung Men's and Young Women's Hebrew
Association, 249
Youville (square), 29

